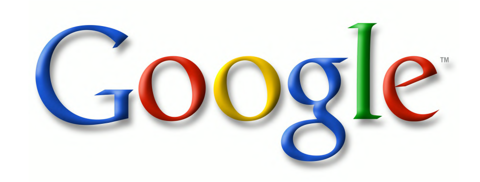






TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. CHARLES ASSELINEAU; J. ANDRIEUX, de la biblioth. du Sénat; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; ED. DE BARTHÉLEMY; PH. BEAUNE; HONORÉ BONHOMME; AP. BRIQUET; GUST. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. COLINCAMP, professeur à la Faculté des lettres de Douai; V. COUSIN, de l'Académie françoise; Cte CLÉMENT DE RIS; CUVILLIER-FLEURY; Dr DESBARREAUX-BERNARD; ÉMILE DESCHAMPS; FIRMIN DIDOT; Bon A. ERNOUF; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; ALFRED FRANKLIN; marquis DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; J. ED. GARDET; J. DE GAULLE; GRANGIER DE LA MARINIÈRE; JULES JANIN; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; TH. LAVALLÉE; LE ROUX DE LINCY; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; Mis DU PRAT; RATHERY, conservateur à la Bibliothèque impériale; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; ED. TRICOTEL; ÉD. TURQUETY; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; FRANCIS WEY; YÉMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

SEIZIÈME SÉRIE

A PARIS

LÉON TECHENER FILS, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE

1865

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE.

L'ENFANT PERDU ET RETROUVÉ

POËME LATIN

PAR SON GRAND-PÈRE.

1 vol. gr. in-8 de 72 pages. (*Ne se vend pas.*)

Des vers latins modernes! On fait donc encore des vers latins modernes? Oui; j'en ai la preuve sur mon bureau, dans une brochure décorée de tout le luxe de la typographie. Je viens de les lire, ces vers, écrits par une docte plume dans la langue d'Horace et de Virgile, traduits d'ailleurs en françois par le poëte lui-même[1], également habile à manier les deux idiomes; et en les lisant, l'avouerai-je? le charme m'a gagné,

(1) Nous croyons devoir rectifier ici une légère erreur qui est échappée à M. de Sacy dans cet article que nous empruntons au *Journal des Débats*. La traduction qui est jointe au petit poëme de M. Cauchy n'est pas de M. Cauchy lui-même, mais de M. Patin, de l'Académie françoise. Nous pouvons ajouter que c'est sur les instances et les encouragements de feu M. le chancelier Pasquier que M. E. Cauchy s'était déterminé à mettre en vers latins la touchante aventure de son petit-fils. C'est, ajoutons-le, un volume publié avec tous les soins et le luxe possible.

mon âme s'est émue : où je croyois ne trouver que de l'art et des mots liés avec une industrieuse élégance, j'ai reconnu, non sans surprise, la main et les accents d'un vrai poëte; de très-douces larmes ont coulé de mes yeux. Un petit drame, animé par tout ce que l'amour paternel, l'esprit de famille, la piété et la confiance en Dieu ont de plus touchant, s'est déroulé devant moi. Je ne savois plus si je lisois des vers latins ou des vers françois; j'étois attendri; je pleurois!

Dois-je nommer le poëte, qui ne s'est pas nommé lui-même sur son livre? Mais comment cacher son nom, si je dis seulement le sujet du poëme? Tout Paris ne se souvient-il pas de l'émotion qui éclata il y a quelques années, à la nouvelle qu'un enfant de deux mois environ avoit été enlevé à sa nourrice dans le jardin des Tuileries par une femme inconnue qui s'étoit présentée comme la tante de l'enfant? Tous les cœurs de mères s'associèrent à la douleur de la pauvre mère pleurant quelque chose de plus cruel que la mort de son fils; un cri d'indignation sortit de toutes les bouches; pendant quelques jours, Paris oublia tout pour suivre avec anxiété les recherches de la police, et la même joie rayonna sur tous les visages, tout le monde se sentit déchargé d'un poids horrible lorsque enfin on apprit que l'enfant, retrouvé à Orléans dans une pauvre demeure, avoit été rendu à sa mère!

Comment pourrois-je maintenant laisser sous le voile de l'anonyme l'auteur de ces aimables vers? Ne suffit-il pas qu'ils soient intitulés : *L'Enfant perdu et retrouvé, poëme latin par son grand-père : De nepote rapto et*

recepto avitum carmen, pour qu'on nomme tout de suite M. E. Cauchy, l'archiviste de l'ancienne chambre des pairs? Le talent seul de tourner des vers latins avec tant de facilité, d'élégance et de grâce, dans un temps et dans un pays où l'usage du latin se perd tous les jours de plus en plus, n'auroit-il pas décélé la main de M. Cauchy? N'est-ce pas pour lui comme un héritage de la famille? Si je ne me trompe, l'illustration de ce nom, cher à tous les honnêtes gens, n'a-t-elle pas commencé par des poésies latines? Mais quelque versé que soit M. Cauchy dans toutes les délicatesses de la langue de Virgile et d'Horace, il n'auroit fait, comme tant d'autres, qu'un heureux pastiche, s'il n'avoit voulu que se jouer avec la muse romaine. On auroit pu lire ses vers avec un plaisir de curiosité; on n'auroit pas été ravi. C'est son cœur qui l'a inspiré. L'âme du père a élevé l'écrivain jusqu'à ces accents vrais, qui, dans toutes les langues, sont la poésie même.

Toutes les parties de ce petit drame sont d'ailleurs disposées avec un art infini, ou plutôt l'auteur n'a eu qu'à leur laisser leur disposition naturelle : le rapt, la consternation des parents, la sympathie générale, l'enfant sauvé par la protection de celle qui elle-même chercha un jour avec larmes son fils dans Jérusalem, et le retrouva enseignant les docteurs! On s'attendrit, on s'épouvante, on prie, on remercie Dieu et l'ange-gardien de l'enfant; on entre dans tous les sentiments de la famille. Il n'y a pas jusqu'au petit manteau blanc, premier indice de l'enfant retrouvé, qui ne prolonge et ne soutienne l'émotion. Le lecteur s'arrête néan-

moins pour admirer avec quel art M. Cauchy a su vaincre les difficultés et profiter de toutes les ressources de son érudition pour exprimer en latin ce que nous-mêmes nous ne connoissions pas plus que les Latins il y a peu de temps encore, le télégraphe électrique et les chemins de fer. Ce sont là des tours de force du savant et de l'écrivain ingénieux; le père seul est poëte! M. Cauchy n'auroit-il été poëte qu'une fois, que cette fois seulement, n'est-ce pas beaucoup? n'est-ce pas tout?

J'ignore si ce livre sera mis en vente ou s'il n'est destiné qu'à la famille et à quelques amis. Je suis heureux, en tout cas, d'être du nombre de ces derniers, et j'engage tous ceux sous la main desquels tombera ce petit chef-d'œuvre de délicatesse et d'érudition à ne pas s'épouvanter de sa forme latine. Qu'ils le lisent hardiment : ce que j'ai senti, ils le sentiront.

S. de Sacy.

LOUIS XVI, MARIE-ANTOINETTE

ET MADAME ÉLISABETH

PAR M. F. FEUILLET DE CONCHES (1).

Rien n'est plus légitime que la curiosité dont Marie-Antoinette est l'objet. Cette curiosité date déjà de plusieurs années. Dès 1851 elle avoit été éveillée par la publication de la *Correspondance du comte de la Marck avec Mirabeau*, entreprise par M. A. de Bacourt. Le premier volume contient une cinquantaine de pages qui résument ce que l'on a écrit de plus juste, de plus impartial, de plus favorable sur la reine. L'ayant beaucoup connue, admis dans son intimité, complétement indépendant par caractère et par position, M. de la Marck avoit toutes les qualités nécessaires pour la bien observer et la bien juger, et l'a, en effet, parfaitement jugée. En 1858 et 1859, parurent les livres de MM. de Goncourt, de Viel Castel, Amédée Renée, consacrés soit à l'étude soit au panégyrique de la plus illustre victime de la Révolution. Depuis ce moment, l'opinion publique avoit l'œil au guet et l'oreille aux écoutes. Le livre de M. Campardon, *Marie-Antoinette et le Procès du collier*, les si curieuses lettres publiées dernièrement à Vienne, en eussent ravivé l'intérêt s'il en eût été besoin. Le moment ne pouvoit donc être plus habilement choisi pour soumettre au public les pièces mêmes de ce grand procès, les documents historiques, les correspondances publiques ou privées que contiennent les chancelleries françoises et étrangères et les collections particulières d'autographes. M. Feuillet de Conches en a

(1) 2 vol. in-8°, *Paris, chez Henri Plon*, 1864.

profité; et le succès qui accueille sa publication est la preuve qu'il ne s'est pas trompé.

Je vais de suite au-devant d'une allégation dirigée contre les deux volumes que j'ai sous les yeux. On a prétendu que quelques-unes des pièces étoient ou fausses ou falsifiées. Je ne sais pas trop lequel, car l'accusation même n'a jamais été bien précisée, et je n'ai jamais pu savoir ni quelles sont les pièces contestées, ni quel genre de contestation on élève à leur sujet. Un pareil bruit, s'il se justifiait, pourroit faire douter du flair de connoisseur et de la sagacité historique de l'éditeur. — Bref, il auroit accepté comme vraies quelques lettres douteuses. J'ai lu avec une grande attention ces deux volumes, et nulle part je n'ai été choqué ni par un mot ni par une idée portant une empreinte différente du temps où ce mot a été écrit, où cette idée a été pensée. Aucune dissonance ne frappe l'oreille, aucun anachronisme ne frappe l'esprit. S'il y a des repeints dans le tableau, je n'ai pas la vue assez perçante pour les découvrir; et il me semble que le public est de cet avis. Je vais plus loin; et je crois fermement que, le voulût-on, on ne pourroit tromper en pareille matière. Le temps des Sandras de Courtils et des de Courchamps est passé. En deux heures, le dernier élève de l'École des Chartes ou le dernier chancelier de légation auroit aujourd'hui raison d'un faux. Jusqu'à preuve évidente, matérielle du contraire, je crois donc que l'on doit accepter l'entière authenticité de ces lettres. L'auteur peut laisser à tout lecteur de bonne foi le soin de le défendre d'une aussi vague allégation, et dormir sur les deux oreilles.

C'est donc un succès des plus légitimes. Que la mode puisse en réclamer sa part; je le crois! Qu'il soit bienséant de manifester ses regrets de l'ancien régime, et par conséquent de paroître lui appartenir, en laissant traîner sur sa table un volume de M. de Hunolstein ou de M. Feuillet de Conches, et, dans une conversation enjouée, de discuter les raisons de la préférence que l'on accorde à l'un des éditeurs sur l'autre; je ne voudrois pas en jurer! Que beaucoup de

beaux esprits parlent de Marie-Antoinette comme la Fontaine de Habacuc; le cas a dû se présenter plus d'une fois! Peu importe. Ce sont là des ridicules bien innocents. Si la mode, la bienséance et l'engouement aident l'histoire à se faire lire et la vérité à se faire jour, que la mode, la bienséance et l'engouement soient les bienvenus.

Les motifs qui ont déterminé M. Feuillet de Conches sont des plus respectables. Il aime Marie-Antoinette, il ne cache pas sa sympathie; et jamais accusée ne mérita mieux d'être défendue. Je le dis la rougeur au front; mais je ne crois pas que l'histoire des peuples civilisés présente un second martyre entouré de raffinements plus barbares, plus révoltants pour la pitié humaine; de victime plus inutilement, et — je veux dire le mot — plus bêtement sacrifiée à la rage de ses bourreaux. Le supplice de la Reine est une page honteuse de notre histoire, il pèse comme un remords sur la conscience de la France; et la curiosité qui s'attache à tout ce qui la concerne part du seul sentiment qui la puisse faire excuser : le sentiment de l'expiation. Seulement l'on se demande si l'habileté de son nouvel avocat a été à la hauteur de sa générosité. A-t-il pris le meilleur moyen pour faire éclater l'innocence de sa cliente? Je viens de lire le plaidoyer; et j'en doute. En publiant d'impitoyables documents sur la Reine, M. Feuillet de Conches n'a-t-il pas craint de lui enlever cette auréole légendaire au milieu de laquelle elle se détachoit? En faisant pénétrer dans le secret de tant de foiblesses, de tant de misères, de tant de fautes, n'a-t-il pas préparé un arsenal où ses ennemis viendront puiser des arguments en faveur de ses juges? Le mystère qui entoure les martyrs n'entre-t-il pas pour beaucoup dans le culte qu'on leur rend? Ces arguments, je ne les crois ni admissibles dans l'espèce, ni suffisants pour faire oublier l'inique arrêt du tribunal révolutionnaire; mais d'autres ne pensent pas comme moi, et ne servissent-ils qu'à donner une apparence d'excuse à cet arrêt : ce seroit déjà trop.

Pour ne traiter que la question de politique extérieure,

n'est-il pas évident, après la lecture du second volume de M. Feuillet de Conches, que la Reine marchandoit auprès des puissances étrangères l'invasion du sol françois? Dans sa lettre adressée, le 6 mai 1791, au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'empereur auprès du roi de France, elle prévoit et discute les difficultés qu'une pareille intervention soulèvera de la part de l'Angleterre, et n'hésite pas à proposer, comme prix de sa neutralité « le sacrifice des possessions aux Indes et aux Antilles. » Dans celle écrite le 1er juin, quelques jours avant la fuite à Varennes, à son frère, Léopold II, elle réitère la demande de huit ou dix mille hommes disponibles pour le premier moment. Un pareil oubli des devoirs les plus élémentaires de la royauté n'est-il pas bien coupable; et ne suffit-il pas de justifier les préventions qu'une foule ivre de patriotisme nourrissoit contre la malheureuse femme? Que tout homme impartial réponde? Seulement il est bizarre que ce soit un chevalier de la Reine qui ait pris la peine de rappeler cette triste page de sa vie. Nouvelle preuve, pour le dire en passant, de son entière sincérité.

Et nous n'en sommes encore qu'aux préliminaires, qu'aux projets de coalition. Mais, lorsqu'un peu plus tard, la convention de Pilnitz signée, on aura passé du projet à l'exécution, des pourparlers aux actes; lorsque les landwhers prussiennes déboucheront au pied des glacis de Longwy ou des défilés de la Champagne; de quel nom faut-il nommer, même chez les souverains, les complices, les conseillers d'une aussi redoutable, d'une aussi injuste agression? L'histoire fera son profit de ces révélations; mais si c'est elles que l'on invoque pour défendre la mémoire de la Reine! j'ai le droit de trouver cette argumentation singulière, et de demander si ses ennemis lui ont jamais joué un pareil tour.

M. Feuillet de Conches gourmande à plusieurs reprises la froideur avec laquelle l'empereur Léopold recevait les ouvertures de la Reine; il se plaint de ses attermoiements sans nombre à céder aux cris de détresse de sa sœur. En présence

des événements qui se succédoient si rapidement en France, cette temporisation produit une douloureuse impression, je le confesse. Mais n'oublions pas que c'est beaucoup moins une sœur qui demande des secours à un frère qu'un souverain à un autre, ce qui change singulièrement les rôles et les points de vue. Je n'ai pas mission de défendre la conduite de l'empereur d'Allemagne dans cette circonstance, mais quand je me souviens de quelle façon les vieilles bandes de Frédéric II et de Marie-Thérèse, conduites par des chefs comme le duc de Brunswick et le duc de Saxe-Teschen, furent reçues dans les halliers de l'Argonne ou devant les remparts de Lille, je me persuade que cette hésitation prend un autre nom et s'appelle de la prudence et du bon sens. Il en a coûté trop cher à la première coalition de vouloir faire la police chez nous, pour que Léopold II ne soit pas très-excusable d'avoir essayé de se débarrasser de ce rôle sur d'autres que sur lui. Catherine II et Georges III qui n'aimoient guères notre révolution, et qui l'ont suffisamment démontré, firent de la politique plus sérieuse et plus avisée. La première devinoit, le second connoissoit mieux le génie de la France. Tous deux durent se frotter les mains d'avoir laissé la Confédération germanique recevoir le premier choc d'une nation jetée toute entière dans les camps par sa haine de l'étranger.

Marie-Antoinette a appelé l'ennemi en France : elle étoit prête à détourner l'attention de l'Angleterre par l'abandon d'une portion du territoire françois. M. Feuillet de Conches a démontré le fait : je le regrette ; je ne puis le nier. Mais tout grave qu'il soit, autorisoit-il les indignes traitements dont elle fut la victime ? La preuve en fut-elle fournie pendant son odieux procès? Ne peut-on faire valoir en sa faveur une quantité de raisons, une foule de circonstances atténuantes dont la gravité et le nombre font hésiter le jugement de l'histoire et sollicitent l'indulgence de la postérité? Placée sur ce terrain, il me semble que la justification de la Reine n'est pas difficile, et que les sympathies chevaleresques de M. Feuillet de Conches ont beau jeu à se défendre.

La Révolution proclamoit un droit nouveau : celui qu'a toute nation de se gouverner à sa guise et de déléguer son gouvernement à qui bon lui semble. La confusion de la propriété et de la souveraineté, la clef de voûte de l'ancien régime, avoit disparu dans la nuit du 4 août. En outre, le droit nouveau se défendoit avec une arme également nouvelle et dont nul encore ne pouvoit prévoir l'irrésistible action : l'opinion publique. N'est-il pas légitime d'admettre que les représentants de l'ancien droit, considérant la France comme la propriété du souverain; que les plus hautes, les plus directes personnifications de ce droit, d'une part aient regardé l'expression du droit nouveau comme une hérésie qu'ils avoient mission de combattre; de l'autre, ne se soient pas trouvées en mesure de lutter contre une tactique nouvelle. Ils se trompoient; je l'accorde. On devoit les mettre dans l'impossibilité politique de gêner l'usage du nouveau droit : je le reconnois encore. Mais, de là à les envoyer à l'échafaud, il y a loin. Car ce n'est pas une des moindres différences entre la Révolution d'Angleterre et la Révolution françoise : qu'en Angleterre c'étoit le roi qui attaquoit la constitution du pays, tandis qu'en France c'étoit le pays qui réclamoit contre la prérogative constitutionnelle. Au pied de la lettre, il est évident que Louis XVI étoit dans la légalité et que la Révolution n'y étoit pas. Haussons le débat et élevons encore notre jugement. La Reine eût-elle été plus coupable, sa culpabilité eût-elle été manifestement démontrée; n'est-il pas certain qu'il eût été plus utile aux intérêts de la Révolution d'user d'indulgence envers elle? En politique comme en toute chose, l'indulgence est le plus habile des moyens, et, j'ajouterois, le plus facile à employer lorsqu'on a, comme la Révolution, la force pour soi. Elle est impardonnable de ne pas s'être servi de ce moyen. Elle a violé les lois de la justice et du sens commun; elle est restée sourde aux conseils de la politique et aux cris de la pitié. Qu'elle ne s'attende pas à en trouver plus qu'elle n'en a montré!

Rien n'est douloureux comme de voir la Reine au milieu

de la tempête qui l'emporte, tenter tous les moyens de salut que lui suggère un sens politique vague, indéfini, versatile, mais parfaitement réel. Cette faculté étonne d'autant plus qu'elle n'avoit jamais été exercée avant que les événements l'eussent mises aux prises avec les plus terribles difficultés de l'histoire moderne. Tantôt elle essaye de donner un chef à la Révolution et un défenseur à la royauté dans la personne de Mirabeau. Lui mort, elle tente toutes les combinaisons; un jour faisant de la popularité, le lendemain de la résistance; pressant son frère de porter ses troupes sur nos frontières et se désespérant des intrigues des émigrés pour arriver au même résultat; pensant parfois à un congrès, puis, au milieu des angoisses du retour de Varennes, sous les regards bienveillants et respectueux de Barnave, reprenant le projet de Mirabeau, et voulant confier à Barnave, à Duport et à Lameth le soin de rapprocher la monarchie de la révolution et de sauver l'une par l'autre. Elle cherche, elle tâtonne, elle hésite, elle espère, elle se désespère; mais jamais elle ne s'abandonne. Elle n'a pas le loisir de penser au lendemain, mais jamais aujourd'hui ne la prend au dépourvu; elle sait toujours se créer une ressource sur laquelle elle compte pour assurer le salut de l'avenir; quitte à en créer une seconde quand la rapidité des événements lui aura démontré l'insuffisance de la première.

Au milieu de ces angoisses, ce qu'il y de plus navrant, c'est ce manque absolu d'appui que rencontre la Reine chez l'homme que la politique lui avoit donné pour époux; c'est la foiblesse et l'insuffisance du roi Louis XVI. Cette insuffisance n'avoit jamais été démontrée d'une façon plus sensible. Dans toutes les questions d'intérêt vital, toutes les fois qu'il s'agit de prendre une grande détermination ou une initiative sérieuse, c'est la Reine qui se met en avant et qui s'expose. Quant au Roi : néant. Ou bien, s'il donne signe de vie, il le fait d'une façon si gauche, si maladroite, si pleine de tergiversations et de faux fuyants, qu'une complète abstention eût été moins irritante. Au milieu des inquiétudes qui l'as-

sailloient de toutes parts, je suis convaincu que le sentiment de cette infériorité chez l'homme qui, au contraire, eût dû tout diriger, fut le plus grand embarras, la plus poignante douleur de la Reine, et restera la plus sérieuse excuse aux fautes qu'elle a pu commettre. En 1814, dans un moment d'épanchement, l'Empereur s'écrioit devant son entourage : « Hélas! je ne peux pas tout dire! » Marie-Antoinette eût pu laisser échapper la même plainte. Ce qu'elle n'a pas pu tout dire, l'histoire le dira. Dans son ménage, c'étoit elle qui étoit l'homme; et, comme dans tous les ménages semblables, les choses devoient aller de mal en pis. Que la responsabilité en retombe sur qui de droit!

Après avoir assisté au spectacle de toutes ces péripéties, n'est-on pas en droit de se demander si, dans le cas où la Reine eût été secondée par un Roi digne d'elle et à la hauteur de son métier, elle ne fût pas venue à bout des difficultés qui l'enveloppoient de tous côtés? Question grave, et qui paroît inutile puisque les événements se sont chargés de répondre. Mais qu'on y réfléchisse avec maturité et l'on reconnoîtra qu'elle vaut la peine d'être discutée, surtout si l'on arrive à cette conclusion, que les victimes des événements eussent pu en atténuer les résultats. Si Dieu a imposé à l'homme la responsabilité de ses actes, il l'en a également institué le souverain maître; il lui a donné la faculté d'en modifier à son gré les conséquences. Cette question, je ne prétends pas la résoudre; mais je crois qu'après soixante-dix ans sa solution peut encore profiter à tous.

Il est une classe de gens contre lesquels ce livre est le plus grave réquisitoire que j'aie encore entendu : ce sont les émigrés. Jamais leurs fautes, leur légèreté, leur inintelligence, leurs bizarres prétentions, leurs coupables intrigues, leurs puériles rivalités n'avoient été si complétement mises en lumière. L'on reste confondu de tant d'aveuglement, et l'on ne sait ce qui doit surprendre le plus, ou de cet aveuglement même, ou de l'ignorance dans laquelle ils vivoient de l'état de la France et des gouvernements auxquels ils demandoient

main forte. Sous ce rapport, un document bien curieux à lire, ce sont les deux lettres adressées conjointement par le comte de Provence et par le comte d'Artois à l'impératrice Catherine II (31 juillet et 14 septembre 1791). M. Feuillet de Conches a également publié les réponses de Catherine II (p. 195) et de Léopold (p. 260) aux démarches des princes émigrés. Le ton politique et pratique de ces réponses forme un pénible contraste avec l'outrecuidance et la puérilité des deux autres.

L'on peut, en outre, toucher du doigt le surcroît d'embarras que ces intrigues occasionnoient au Roi et à la Reine, à un moment où ils n'avoient pas trop de toute leur liberté d'esprit pour lutter contre les embarras intérieurs. La Reine ne ménageoit à ses beaux-frères ni les supplications ni les réprimandes (14 mai 1791). A trois reprises différentes (mai, septembre 1791), Louis XVI, dont l'esprit étoit aussi droit que lent, secoue sa torpeur pour les adjurer, au nom du salut de la monarchie, de cesser leurs démarches auprès des cours étrangères, et de ne pas ajouter l'irritation qu'elles causent à tous les prétextes de désaffection suscités contre lui. Ces raisons, ces instances, ces ordres ne faisoient les affaires ni de l'importance qu'ils s'attribuoient ni de la vanité de leurs entourages. Les démarches ne s'arrêtèrent pas, les intrigues allèrent de plus belle; les petites cours du comte de Provence, du comte d'Artois, du prince de Condé, se jalousèrent comme par le passé; Mmes de Balbi, de Palastron, de Monaco, continuèrent à ajouter à toutes ces complications les aigreurs de leur vanité; l'émigration se flatta d'avoir une armée à sa disposition dans le rassemblement commandé par le prince de Condé; et, un an plus tard, les épouvantables massacres de septembre venoient tristement donner raison aux craintes de Louis XVI et aux supplications de Marie-Antoinette.

L'ouvrage de M. Feuillet de Conches n'est pas terminé. On annonce deux derniers volumes qui comprendront la suite de la correspondance de la Reine, jusqu'au 10 août et

pendant la détention au Temple. J'ignore leur contenu, mais je suis certain qu'en approchant du dénoûment, les documents deviendront de plus en plus favorables à la victime du 16 octobre 1793. Somme toute, c'est donc un service que son nouvel historien aura rendu à sa mémoire. Il n'a pallié aucune de ses fautes; il ne fera défaut à aucun de ses mérites. Si ce n'est pas la justification complète de sa conduite, ce sera certainement son excuse. L'histoire qui juge en dernier ressort n'est pas un juge impitoyable. Depuis vingt ans seulement, que d'erreurs elle a proclamées, que de condamnations elle a rapportées, que de mémoires elle a réhabilitées, que de victimes absoutes ou pardonnées! Marie-Antoinette en est la plus illustre et la plus touchante; et l'enquête ouverte depuis soixante-dix ans sur sa condamnation valoit la peine d'être revisée. L'honneur de cette révision reviendra pour une bonne part à M. Feuillet de Conches.

Comte L. Clément de Ris.

LETTRE AUTOGRAPHE

DU GÉNÉRAL BUONAPARTE

ADRESSÉE LE 30 THERMIDOR (1) AU CITOYEN SUCY,

Commissaire Ordonnateur à Nice, armée d'Italie.

Bonaparte, révoqué de son emploi de général de brigade à l'armée d'Italie, par les représentants du peuple, Albitte, Laporte et Sahieté, attachés à ladite armée après la chute de Robespierre, vint à Paris pour obtenir, du Comité de Salut public, d'être remis en activité; mais on lit dans la *Biographie universelle*, volume LVI, page 523, que le représentant Aubry, alors chargé du personnel de la Guerre, ne consentit à lui donner un emploi que dans l'infanterie, ce qu'il refusa; sa lettre confirme ce fait, aussi bien que sa résidence à Paris, pour solliciter.

Paris, le 30 thermidor.

« Je vous fais mon complément de vous être rendu à l'armée vous y serez utile et vous aurez la douce satisfaction de concourir de vos moyens au bien de la patrie. La fortune, la faveur, et l'estime des hommes varie et sont en perpetuelle ocillation l'orgueil bien placé d'avoir été util et d'avoir

(1) Cette date se rapporte à l'an III et précède de peu la journée du 13 vendémiaire an IV, où fut employé si activement le général Buonaparte. L'original autographe avoit été ajouté, par M. Fossé Darcosse, à un exemplaire élégamment relié de l'*Histoire de Napoléon* par Laurent de l'Ardèche. C'est à la vente qui a eu lieu le 20 janvier dernier de la bibliothèque de feu M. Fossé Darcosse, que M. le marquis de Lambilly en est devenu possesseur.

mérité l'estime du petit nombre fait pour aprécier le génie et le beau est aussi invariable aussi constant avec vous que le sentiment de l'harmonie et le tact de ce sentiment naturel.

« L'on m'a porté pour servir à l'armée de la Vendée comme général de la ligne, je n'accepte pas beaucoup de militaires dirigeront mieux que moi une brigade et pense commander avec plus de succès l'artillerie.... Je me jette en arrier satisfait de ce que l'injustice que l'on fait au service est assez sentie pour ceux qui savent les apprecier.

« Tu occupe mon ami une place délicate. Si le génie actif, l'expérience consacré étoit............. au chef de l'armée, ou les tiremens avec des représentans incapables environnés de tous les empiriques un gouvernement versatil..:...... de fripons pour ne rien dire de plus il ne pourroit pas gérer et mériter de la réputation.... mais mon ami dans ce meilleur des mondes faire le mieux qu'il est possible et se tenir récompensé de son témoignage voilà le grand secret avec laquelle l'on n'est jamais ni imposteur ni flatteur ni acre, ni important ni vindicatif ni criminel.

« Rien de nouveau ici l'espérance seule n'est pas encore perdue pour l'homme de bien, c'est te dire l'état très-maladif où se trouve cet empire.

« Solidité constance gaîté, et jamais de découragement si tu trouve les hommes méchans et ingrats souviens-toi de la grande quoique bouffonne maxime de *Flavius* sachons leur gré de tous les crimes que l'on ne commet pas. »

B. P.

Cette manière de parapher: *B. P.*, conforme, d'ailleurs, à l'empreinte du cachet de la lettre portant ces deux mêmes lettres enlacées, semble indiquer que son nom de Buonaparte représentoit, aux yeux du général, les deux significations indiquées par l'interprétation naturelle des mots *Buonaparte*, bonne part, qui lui sourioit et qu'il s'est complétement

appliquée, pour franciser son nom, en en supprimant l'*u*, lorsqu'il devint premier consul.

Au surplus, cette interprétation n'appartient pas qu'à lui seul, car le dernier vers d'une longue pièce latine, composée en son honneur, est ainsi formulé : « Denique Gallia *Bona parte* illo stante frueris, » qu'on peut traduire en françois comme il suit : « Enfin, ô ma France, tu jouiras d'un bonheur qui te viendra de *bonne part.* »

Nota. On peut faire observer que cette *curieuse* lettre manque de ponctuation, blesse quelque peu l'orthographe, et ne manque pas d'une certaine emphase.

Fossé Darcosse.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES
DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CARMES DE LA PLACE MAUBERT.

On sait que les Carmes regardoient comme leur fondateur le prophète Élie « pour autant, dit Aubert Lemire, qu'il a été le premier qui a mené vie solitaire au mont Carmel (1). » Ce qui est moins douteux, c'est que, quelques ermites s'étant réfugiés sur cette montagne pour se dérober aux attaques des Sarrazins, Albert, patriarche de Jérusalem, leur donna, en 1112, une Règle qui fut approuvée en 1171 par Honoré III (2). Saint Louis, qui, pendant son séjour en Palestine, avoit eu occasion de visiter ce couvent, ramena avec lui en France six des religieux; puis, aussitôt de retour à Paris (1259), « il leur acheta une place sur Seinne devers Charenton, fist fère leur méson, et leur acheta vestemens, calices, etc. (3). » L'endroit qu'avoit choisi le roi pour installer ses protégés étoit situé au port Saint-Paul, sur l'emplacement qu'occupèrent plus tard les Célestins. Les Carmes se plaignirent bientôt des inconvénients que leur causoit le voisinage de la Seine; il paroît qu'elle débordoit chaque hiver, et que l'eau s'avançoit alors jusqu'à la porte du couvent, d'où l'on ne pouvoit plus sortir qu'en bateau. Philippe V écouta ces doléances; il acquit de Gui de Livriac, un de ses secrétaires, une maison qui étoit située au bas de la grande rue Sainte-

(1) Aub. Lemire, *Histoire de l'origine et institution de divers ordres*, au lecteur, p. IX.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 147.

(3) Joinville, *Vie de saint Louis*, édit. Michaud, p. 322.

Geneviève, et par lettres-patentes de décembre 1317, en fit don aux Carmes: *domum nostram*, dit-il, *quæ fuit dilecti magistri Guidonis de Liuriaco, clerici nostri, et quam ab eodem comparauimus, sitam in magno vico Sanctæ Genouefæ.... perpetua donatione largimur* (1). Ce changement de résidence fut autorisé par une bulle de Boniface VII (2).

De nombreuses libéralités permirent aux Carmes d'augmenter leurs bâtiments et d'élever une vaste église. Ils eurent aussi de très-bonne heure une bibliothèque.

En août 1318, mourut à Avignon le cardinal Michel du Becq, qui voulut être enterré chez eux, et qui, pour obtenir cette faveur, leur légua vingt livres tournois et tous les volumes qu'il possédoit (3). Vingt ans après, le sous-prieur Mathieu de Paris donna au couvent une table des matières du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais; on lit, en effet, à la fin de ce manuscrit: *Istam tabulam dedit huic librarie parisiensi venerabilis pater noster frater Matheus de Parisius, tunc proprior provincialis per Franciam. Anno Domini* M° CCC° XXXV° IIJ° (4).

Laurent Bureau, qui fut évêque de Sisteron et confesseur de Louis XII, étoit entré fort jeune dans l'ordre des Carmes auquel il portoit une vive affection, comme le prouve le poëme qu'il a composé à la louange d'Élie (5); en 1498, il fournit l'argent nécessaire à la reliure de plusieurs manuscrits appartenant au couvent de la place Maubert. Les religieux, pour perpétuer le souvenir de sa générosité, inscrivirent sur quelques-uns de ces volumes la note suivante : *Orate pro fratre Laurentio Burelli, Divionensi, Carmelitarum doctore, theologo parisiensi, provinciali Narbonæ, et christianissimi Francorum regis Ludouicj* xij *confessore, qui hoc volumen et*

(1) Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 428.

(2) Cette bulle est reproduite dans Félibien, *Histoire de Paris*, t. III, p. 219.

(3) Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, p. 18.

(4) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° H 526.

(5) *In laudem Eliæ patriarchæ Carmelitarum*.

plura alia religarj fecit, anno dominice salutis m° quad^{mo} nonage^{mo} octauo. Ad cuius votum in rei memoriam, ego frater Johannes Chaserandj, regens conuentus Parisiensis, meo manualj signo presens scriptum subsignauj, anno quo supra. Ita est CHASERANDJ(1). Les Carmes avoient donc déjà un certain nombre de bons manuscrits, et ce premier fonds ne devoit pas tarder à s'augmenter. En 1552, un religieux nommé Thomas Sauvée ajouta encore plusieurs volumes à la collection du couvent (2).

Au mois de juillet 1568, on enterroit dans l'église des Carmes le libraire Gilles Corrozet, le premier qui ait eu l'idée de publier en françois une description de Paris (3). Son épitaphe, placée dans le cloître, étoit conçue en ces termes :

L'an mil cinq cens soixante huit,
A six heures avant minuit,
Le quatrieme de Juillet,
Deceda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante huit ans,
Qui Libraire fut en son temps.
Son corps repose en ce lieu ci :
A l'ame Dieu fasse merci (4).

La famille Corrozet étoit fort attachée à la Maison des Carmes, et un parent de Gilles, son fils peut-être, fut en 1571 bibliothécaire du couvent. Il paroît avoir rempli ces fonctions avec un grand zèle. On trouve, en effet, sur plusieurs manuscrits des notes bibliographiques écrites de sa main, et qu'il prend d'ailleurs presque toujours soin de signer ainsi : *Fr. Antho. Corrozet, cum esset custos huius*

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° T 408.

(2) On lit à la fin : *Hunc librum dedit librarie parisiensi frater Thomas Sauvée, ordinis Carmeli.* Voyez entre autres à la bibliothèque Mazarine, le *manuscrit* n° 678.

(3) *La fleur des antiquitez et singularitez de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, eglises et colléges*, Paris, 1532, in-8°.

(4) Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. I, p. 403.

librariæ, anno Domini 1571 (1). Lui-même laissa quelques volumes au monastère comme l'indique cette inscription : *Ex dono fratris Antho. Corrozet, Paris* (2).

Nous avons encore à constater vers cette époque diverses libéralités, auxquelles il est impossible d'assigner une date certaine. Parmi celles qui semblent avoir eu le plus d'importance, il faut mentionner le legs dû au frère profès Mathieu Mascon(3), et aux frères Riochus et Martin, tous deux anciens bedeaux de la Maison(4).

Ce fut là le plus beau temps de la bibliothèque des Carmes. Quoique fort délaissée à partir de ce moment, elle renfermoit pourtant, à la fin du dix-septième siècle, environ dix mille volumes, et avoit encore un bibliothécaire, le frère Jacques Armand(5). Cependant en octobre 1672, les religieux acceptèrent avec empressement un échange qui leur fut proposé par M. de Carcavi, garde de la bibliothèque du roi : moyennant une rente perpétuelle de six minots de sel(6), ils n'hésitèrent pas à se dessaisir de dix-huit incunables et de soixante-sept manuscrits latins très-précieux(7). Colbert profita de l'occsaion pour leurprendre un magnifique exemplaire de la Bible de 1462 (8).

Moins de quarante ans après, Jean Cuiville, docteur en

(1) Voyez à la bibliothèque Mazarine, les *manuscrits* nos T 44, T 72, T 193.

(2) Bibliothèque Mazarine, *Incunables*, no 1994 H.

(3) *Ex libris Rac. Piissimi P. Matthæi Mascon, hujus conuentus professi.* Bibliothèque Mazarine, *Incunables*, nos 232 A et 1460 C.

(4) *Hanc postillam dedit conuentui Parisius ordinis fratrum beate Dei genitricis Marie de Monte Carmeli Riochus, quondam bedellus hujus conventus Parisius.* Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, no T 204. — *Est de libraria Carmelitarum Parisiensium, et eum dedit Martinus, quondam bedellus istius conventus Parisiensis ejusdem ordinis.* Delaleu. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, no T 14.

(5) G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis...*, p. 120.

(6) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 163.

(7) Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy*, p. XXXVI.

(8) Jacquemard, *Remarques sur les abbayes, collégiales, etc., supprimées*, p. 239.

théologie et prêtre à Tulle, chercha à relever de ses ruines la bibliothèque des Carmes. Il mourut le 6 avril 1708, et par son testament légua à ces religieux tous ses livres, au nombre de trois cent cinquante volumes. Il ne semble pas que cette libéralité ait rien changé à l'incurie des bibliothécaires de la Maison; mais celle-ci fit du moins acte de gratitude envers son bienfaiteur. On colla en tête de chacun des volumes provenant de son legs une inscription imprimée, dont voici le texte :

IMMORTALITATI.



CLARIS. D. D. MAGISTER

JOANNES CUIVILLE

PRESBYTER TUTELENSIS,

doctor theologus,
Die VI. Aprilis An. M. DCC. VIII.
defunctus,

MAJORI CARMELO
PARISIENSI

Hunc et cæteros CCCL. Bibliothecæ suæ
libros testamento reliquit.

QUISQUIS LEGIS
SIC UTERE DONO
UT ORARE PRO DONANTE
MEMINERIS.

Le célèbre mécanicien Jean Truchet, qui adopta, en entrant aux Carmes, le nom de P. Sébastien, avoit formé

dans le couvent un cabinet qui fut longtemps une des curiosités de Paris; il contenoit un très-grand nombre de machines de toute espèce, que Truchet avoit inventées et habilement exécutées lui-même (1). Les Carmes, aussi peu amateurs de mécanique que d'érudition, vendirent successivement toutes les pièces qui composoient cette collection (2). L'argent qu'elles produisirent ne fut, du reste, nullement employé en œuvres pies. Ces religieux avoient une autre manière de le dépenser. On sait que leur nom étoit devenu un reproche d'incontinence; et la foudre étant un jour tombée sur leur église, le P. André dit publiquement : « Dieu a fait une grande miséricorde à ces bons Pères de ne sacrifier à sa justice que le clocher, car si le tonnerre s'étoit abattu sur leur cuisine, ils étoient tous en danger d'y périr (3). »

Au moment de la Révolution, la bibliothèque des Carmes occupoit une salle assez élégante, et entourée de vingt-cinq armoires remplies de livres (4). Presque tous les écrivains de l'époque disent que les Carmes possédoient alors environ douze mille volumes (5); cependant le prieur, dans l'*Etat* officiel qu'il dut fournir à la municipalité, se contenta de déclarer 1834 volumes (6); il ajoutoit que le couvent n'avoit plus de manuscrits, ce qui étoit encore un mensonge, car dix-huit d'entre eux entrèrent à la Bibliothèque nationale (7), et les autres bibliothèques de Paris en eurent aussi. Les religieux employèrent un autre moyen du même genre pour

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. II, p. 461.

(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 163.

(3) *Ménagiana*, t. I, p. 196.

(4) *Catalogue des livres de notre bibliothèque*. Archives de l'Empire, série S, carton nº 3734.

(5) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 290. — Guéroult, *Dictionnaire de la France monarchique*, p. 82.

(6) *État des revenus, rentes, fondations du couvent et collége royal des grands Carmes, place Maubert*. Archives de l'Empire, série S, carton nº 3734.

(7) Voyez, à la Bibliothèque Impériale, le catalogue spécial été dressé.

conserver une collection à laquelle ils paroissoient auparavant tenir si peu. Le 16 avril 1791, le commissaire de police de la section Sainte-Geneviève fut averti qu'un vol avoit été commis dans la bibliothèque du couvent des Carmes; il s'y rendit aussitôt et constata « que le cadenat qui étoit à la porte avoit été arraché avec son piton; » on ne s'étoit pas arrêté là, la moitié des armoires avoient été ouvertes, et un grand nombre de livres enlevés. Quels étoient les auteurs de ce vol? Le commissaire, dans son procès-verbal, n'en accuse pas les religieux : « A la réquisition dudit sieur Housez (*le procureur du couvent*) et pour la propre satisfaction des citoyens qui demeurent en ladite Maison, avons visité les chambres par eux occupées, et n'y avons rien trouvé (1). » Les ouvrages volés finirent néanmoins par reparoître; puisque, malgré la déclaration qu'avoit faite le prieur, on constata, lors du transport, dans les dépôts littéraires, la présence de dix mille volumes (2).

Nous ne connaissons qu'un seul catalogue de la bibliothèque des Carmes de la place Maubert, et encore est-il nécessairement fort incomplet, c'est celui qui est joint à l'*Etat* fourni en 1790 par le couvent. Ce travail, qui se compose de neuf pages in-folio écrites sur deux colonnes, porte en titre : *Catalogue des livres de notre bibliothèque*. On lit, à la fin : « Cette collection de livres vient de nos devanciers. Jadis nous avions des manuscrits, mais M. de Colbert les fit enlever pour les placer à la bibliothèque du Roy (3). »

Les Carmes firent successivement graver pour leurs volumes deux estampilles. Nous reproduisons ici celle que nous croyons la plus ancienne.

(1) *Procès-verbal pour vol fait avec effraction à la bibliothèque des Carmes de la place Maubert*. Archives de l'Empire, série S, carton n° 3734.

(2) *État général des livres des maisons ecclésiastiques et relligieuses du département de Paris*. Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

(3) *État des revenus*, *rentes*, *fondations*, etc. Archives de l'Empire, série S, n° 3734.



La seconde est plus grande ; l'ovale et les ornements qui l'entourent sont remplacés par un simple écusson accompagné de ces deux lettres S. T. (*Sancta Theresa*); l'exergue est mis entre deux filets, et ainsi modifié : EX BIBLI. CONVENT. ET COLL. REGII CARMELIT. PARIS.

L'estampille est presque toujours appliquée au commencement et à la fin des volumes. On la rencontre parfois frappée en or sur le dos, principalement sur les in-folio, où elle est placée entre les deux derniers nerfs de la reliure. On trouve aussi assez souvent sur les plats des ouvrages reliés, un G et un C entrelacés. Les inscriptions manuscrites sont très-fréquentes et très-variées :

Pro conuentu fratrum Carmelitarum in urbe Paristensi commorantium.

Ex libraria Carmelitarum Maubertinorum.

Ex bibliotheca conventus et collegij Regij Carmelit. Parisiensium.

Iste liber est ex libris Carmelitarum Parisiensium.

Ex bibliotheca Carmelitarum Parisiensium maioris conventus.

Majori Carmeli Maubertini Parisiensis.

De la Biblioteque du grand couvent des Carmes de Paris.

Ad usum P. P. Carmelitarum Parisiensium maioris conuentus.

Les Carmes de la place Maubert furent, en 1790, réunis aux religieux du même ordre qui habitoient la rue de Vau-

girard, puis supprimés en 1792. Les bâtiments qu'ils avoient occupés, d'abord transformés en manufacture d'armes, furent démolis en 1814, et sur leur emplacement s'éleva le marché couvert qui existe aujourd'hui.

ALFRED FRANKLIN
de la bibliothèque Mazarine.

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

A ROME (1).

Rome, 5 septembre 1864.

« Il n'est point de lieu dans l'univers où les livres soient honorés comme à Rome, où l'on rencontre autant de magasins de librairie, de papeteries, de gravures, de bouquins de toutes sortes. Des ventes de bibliothèques magnifiques sont journellement affichées sur les murs de chaque quartier, et

(1) Nous empruntons ce passage à un volume, tout petit de format, mais plein de renseignements et élégamment écrit par l'abbé V. Postel, du clergé de Paris : « Les renseignements, chiffres, détails de toute nature que nous donnons, dit l'auteur, sont absolument authentiques. Nous les avons puisés et dans nos constatations personnelles et dans plusieurs ouvrages entourés d'une juste estime pour leur exactitude : — celui du cardinal Morichini, plusieurs fois réimprimé : *Degl' istituti di publica carita ed istruzione*, etc. (Roma, 1842) ; — Rome chrétienne, par Mgr Luquet, évêque d'Hésebon ; — et surtout un livre, publié il y a deux ans à peine, dédié au Saint-Père, et qu'on peut appeler un livre officiel : *Breve ragguaglio delle opere pie di carita e beneficenza, ospizi e luoghi d'istruzione della citta di Roma*, par Louis Griffi, secrétaire général du ministère du commerce (1 vol. in 8°). Ceci ne doit donc point être considéré seulement comme une œuvre de circonstance : c'est, il nous semble pouvoir y compter, plus et mieux. Le lecteur en jugera. »

les acheteurs se trouvent. Les hospices des pauvres ont le privilége d'imprimer et de vendre un certain nombre de classiques, et ce bénéfice aide puissamment à leur entretien. La société de Saint-François de Sales, soutenue par des dames romaines, distribue les bons ouvrages par milliers. Trois grandes et opulentes bibliothèques sont ouvertes au public toute l'année, avec des catalogues à la disposition du travailleur; et, à côté de celles-là, d'autres bibliothèques moins considérables, riches toutefois, offrent leurs ressources à l'ami de l'étude et à l'écolier. Oui, Monsieur, c'est de cette façon curieuse que Rome place encore l'éteignoir sur l'esprit humain; c'est ainsi qu'elle abrutit la nation.

« Il faut bien là-dessus que je vous édifie brièvement à l'endroit de ses corps littéraires, de ses académies, aux solennités desquelles chacun peut assister, et qui traitent les plus hautes matières de la littérature, de l'histoire, de l'économie politique, de la théologie, de la philosophie et des sciences.

« L'*Académie de la Religion catholique*, fondée par Pie VII, compte des membres et des associés dans toutes les parties du monde, et, entre autres, plus de trente cardinaux, archevêques et évêques. Ses séances dans la grande salle de l'Université sont entourées d'une pompe extraordinaire. L'Académie des *Arcades*, établie par Christine de Suède, en 1690, cultive spécialement la poésie, et ce n'est pas un mince honneur de lui appartenir. Les Académies *Théologique*, *Liturgique*, *Archéologique*, s'occupent de leur objet spécial. L'Académie des *Lincei*, ou des sciences, l'Académie de *Saint-Luc*, ou des *Beaux-Arts*, l'Académie Tibérine; l'Académie de l'*Immaculée-Conception*, de création toute récente; l'Académie de *Musique* ou de *Sainte-Cécile*, l'Académie *Philharmonique*, l'Académie *Philodramatique*, complètent ce tableau, et vous prouvent qu'à Rome on estime et on favorise la culture intellectuelle. Quelle cité auroit l'honneur de marcher avant elle dans cette voie?

« Veuillez me la nommer.

« La bibliothèque du Vatican est une des plus riches en

manuscrits qu'il y ait en Europe, ce qui est dire dans le monde entier. Bien qu'elle ne soit pas ouverte au public aussi libéralement que les autres (et qui s'en étonneroit?), on obtient assez facilement la permission de faire usage de ses trésors. Quelques-uns font remonter cette fondation à Clément I[er], à la fin du premier siècle; du moins paroît-il avoir recueilli pour son clergé un certain nombre d'ouvrages qui auroient formé le noyau primitif. Sans remonter si haut, nous trouvons un grand nombre de papes, entre autres Nicolas V, Jules II, Léon X, Grégoire XIII, Sixte V, Paul V, Benoît XIV, et plus près de nous, Pie VII, Léon XII, Grégoire XVI, empressés à l'agrandir et à l'enrichir. Elle renferme aujourd'hui, entre manuscrits et imprimés, 125000 volumes. Plusieurs personnages historiques lui ont légué leurs bibliothèques particulières : Maximilien I[er], électeur de Bavière (sous Grégoire XV), les ducs d'Urbin, la reine Christine de Suède (1690), le cardinal Ottoboni, etc.; ou bien ces bibliothèques ont été achetées par les papes : celles de Christine et d'Ottoboni sont de ce nombre. Pie IX y a déposé 6950 volumes de la succession du célèbre cardinal Maï, plus 292 manuscrits et cahiers, et l'a fait orner de colonnes d'albâtre, paver de marbre et repeindre à neuf, en y joignant de superbes mosaïques. On y voit la réprésentation des voyages d'Ulysse, selon les chants X et XI de l'Odyssée. En outre, le Pape actuel y a placé la collection des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, du chevalier Belli, bien connu des savants.

« Descendons au Pont Saint-Ange : nous le traverserons pour gagner la place du Couvent de la Minerve, qui appartient aux PP. Dominicains. Laissant l'église à droite, nous entrerons sous les cloîtres ornés de peintures magistrales et occupés seulement par les soldats françois; nous monterons un escalier tournant. Ici nous soulevons une portière, et nous avons devant nous l'une des plus belles collections de bons ouvrages, dans toutes les langues et de toutes les époques, qui existe dans l'univers. C'est la bibliothèque dite de

la *Minerve*, en italien *Casanatense*, du nom de son fondateur le cardinal Casanate, l'an 1700. Elle est ouverte à tout le monde, presque toute la journée. Des tables à pupitres, munies d'encre, de plumes, de sable, sont disposées autour de la vaste salle, très-bien éclairée. Le catalogue, placé sur une ligne suivant les lettres et suivant les matières, reste à la disposition du public, pendant que deux religieux, dans cet habit blanc qui seul invite au recueillement et à l'étude, se tiennent prêts à fournir les livres demandés. Le nombre total des volumes est de 120 000, sans compter, bien entendu, une prodigieuse quantité d'opuscules de circonstance, dissertations scientifiques ou littéraires, thèses doctorales, mémoires académiques, relations de solennités, discours, pièces de vers, et tout cela réuni sous des reliures qui permettent de les retrouver au besoin. Les belles heures que j'ai passées dans cet asile du travail paisible et sérieux !

« Quelques rues en deçà, en se rapprochant de Saint-Louis des François, voici la bibliothèqne de l'Archi-Gymnase ou Université, appelée bibliothèque *Alexandrine*, parce qu'elle est due à Alexandre VII, qui la fonda en l'an 1666. Elle abonde en ouvrages utiles aux étudiants, théologie, médecine, sciences naturelles, histoire, beaux-arts, physique et chimie. Léon XII, Grégoire XVI et Pie IX l'ont enrichie de leurs dons. Pie IX y a fait déposer un médaillier des papes, pour l'étude de leur histoire.

« Si nous sortons du côté de l'ancien Champ de Mars, l'un des quartiers les plus peuplés de la ville, à dix minutes de l'Université tout au plus, la bibliothèque *Angelica* s'offrira à nous, dans le bâtiment des PP. Augustins, dont elle est la propriété. Son nom lui vient, comme ailleurs, de son fondateur, Angelo Rocca, ermite de Saint-Augustin, plus tard évêque de Tagaste et sacriste de Sa Sainteté, qui commença cette collection en 1604. Elle renferme présentement, grâce à des acquisitions nouvelles, 84 819 volumes, plus 60 960 opuscules réunis dans des miscellanées et portés au catalogue, et 2945 manuscrits.

« Quand j'aurai cité encore, au Capitole, la bibliothèque de l'*Ara-Cœli*, dans le couvent des Franciscains, ouverte également toute l'année aux amis de l'étude et fort riche en livres d'histoire ecclésiastique et de science théologique, vous direz sans doute, Monsieur : « En vérité, ces moines ne sont point les obscurantistes qu'on nous avoit dépeints! » Non, ils ne le sont pas, et tel d'entre eux, qui a vieilli au milieu de ces trésors et dont la réputation n'est pas même arrivée jusqu'aux frères qu'il coudoie, en remontreroit à nos plus célèbres érudits de l'Institut.

« De grands seigneurs se sont distingués, sous l'influence de l'esprit romain et papal, par une émulation semblable. Les princes Barberini laissent à la disposition du public, dans leur admirable palais voisin des Quatre-Fontaines, la bibliothèque rassemblée sous Urbain VIII, par le cardinal Barberini. On y conserve des manuscrits grecs et latins, d'une haute antiquité, avec des autographes de Pétrarque, du Tasse et d'autres grands hommes; ces manuscrits ne sont pas en moindre nombre que 10 000; les livres imprimés montent à 60 000. — A la place Colonna, vous aurez la bibliothèque des princes Chigi, due à Alexandre VII, remarquable par ses manuscrits grecs et latins, de la plus grande rareté. — Au palais Corsini, autre bibliothèque fameuse, commencée par le pape Clément XII, qui étoit de cette famille. On y voit une collection précieuse des auteurs du quinzième siècle, et ce qui est plus estimé encore, un trésor de gravures peut-être sans égal. — Près de l'hôpital du Saint-Esprit, dans le palais qui lui est contigu, bibliothèque *Lancisiana*, fondée, sous Clément XI et Innocent XI, par Jean-Marie Lancise, médecin de la cour et professeur de l'Université : les sciences physiques et médicales y sont spécialement représentées. — Chez les Oratoriens de la Chiesa-Nuova, saint Philippe Néri a formé le noyau d'une bibliothèque intéressante en faveur des jeunes étudiants ecclésiastiques. Elle s'est accrue avec le temps, et est aujourd'hui estimée des savants. — Au-dessus de l'église de Saint-Apollinaire, près de la porte Navona et

derrière Saint-Augustin, Pie IX a fait déposer une autre bibliothèque à l'usage non-seulement des deux séminaires qui logent dans les bâtiments voisins, mais de tout le public: on y a rassemblé de différents côtés une bonne collection d'ouvrages en tous genres. — Je ne marque que pour mémoire les deux bibliothèques des PP. Jésuites au Collége romain et au *Gesu*, parce qu'il faut une permission du supérieur pour y pénétrer : elles sont extraordinairement riches en volumes anciens et modernes, sur toutes les branches du savoir humain.

« De si riches sources ouvertes à l'instruction ont pour effet nécessaire de donner à Rome des hommes distingués. Ils ont toujours abondé dans ses murs, et, de nos jours, ils n'y sont pas plus rares qu'aux jours précédents, bien que l'esprit général, comme partout, s'y soit amoindri quant à la largeur et à la hauteur des aspirations. Il ne faut pas oublier qu'à cet égard, et malgré son orgueil, le siècle présent est en décadence : les grandes et nobles vues se sont usées aux lumières factices et violentes, qui, au moral comme au physique, épuisent la faculté des perceptions, et, génération de myopes, nous ne faisons que nous heurter dans des mouvements désordonnés et stériles, au-dessus desquels une main ironique a placé la bouffonne étiquette de « Progrès. » Rome n'échappe pas entièrement à cette influence générale, et cependant elle reste riche en vrais savants et en esprits supérieurs, autant que quelque autre centre intellectuel que ce soit, et, dans tous les cas, cent fois plus que l'indigente bourgade de Turin, née d'hier à peine, beaucoup trop prompte à prendre pour génie ce qui n'est en elle que l'agitation nerveuse et insolente d'une jeunesse sans frein, au plus mal avec ce que le monde nomme tout court « la conscience. » Ainsi, pour nous limiter aux trente dernières années, je voudrois bien que quelqu'un m'indiquât n'importe où, à Paris ou à Munich, si l'on voit des savants supérieurs au cardinal Maï, le lecteur des *palimpsestes*, un des hommes les plus prodigieux qui aient laissé leur nom à l'histoire,

— au cardinal Mezzofanti, « qui auroit dû vivre au temps de la Tour de Babel, dit lord Byron ; truchement universel, véritable merveille; » pentecôte vivante, au dire de Grégoire XV; il possédoit plus de trente-cinq langues avec leurs différents dialectes, et, complimenté à la Propagande par des jeunes gens de tous les archipels et de toutes les latitudes, répondoit à chacun dans son idiome national. Rome n'a rien à envier à quelque peuple que ce soit, alors qu'elle possède des P. Theiner, le continuateur de Baronius ;— des Fabiani, théologien, philosophe, naturaliste, orateur, musicien, poëte, littérateur; — des Andisio, philosophe, historien, légiste; — des Perusini, casuiste; — des P. Modena, linguiste et théologien; — des Vincenzi, orientaliste; — des Barola, mathématicien et philologue; — des Coppi, continuateur de Muratori; — des Rossi, antiquaire et archéologue; — des PP. Liberatore et Tongiorgi, philosophes; Secchi, astronome; Curci, philosophe, politique et orateur; Bresciani, littérateur; Pianciani et Taparelli, érudits, économistes, philologues; Perrone, théologien, devenu classique dans les deux mondes; Patrizzi, versé dans la Sainte-Écriture comme Cornelius à Lapide; Garrucci, archéologue, etc., etc. »

BIBLIOGRAPHIE ANGLOISE.

Toutes les personnes qui ont eu à s'occuper de questions relatives à des livres anglois connoissent et apprécient le très-utile ouvrage publié sous le titre de *Bibliographer's Manual.* L'auteur est W.-Th. Lowndes, mort il y a quelques années. La première édition vit le jour en 1836, une seconde, revue et augmentée, a paru de 1862 à 1864; elle forme 10 parties composant cinq volumes qui remplissent 3027 pages à 2 colonnes.

Un volume supplémentaire a été mis au jour tout récemment, et c'est de lui que nous désirons parler.

Il offre un sujet curieux : la liste des publications faites par les clubs bibliographiques, par les sociétés littéraires, par les corps scientifiques de la Grande-Bretagne. Ces sociétés ont, d'ailleurs, trouvé en France des imitateurs; nous possédons la Société des Bibliophiles françois qui a mis au jour plusieurs volumes fort intéressants; la Société de l'Histoire de France a rendu de très-importants services, en livrant au public de fort bons travaux exécutés avec beaucoup de soin et dont la série est déjà considérable. La Société des Bibliophiles lyonnois a, nous le croyons, cessé de vivre, mais les Bibliophiles de Touraine ne perdent rien de leur activité, et une Société de Bibliophiles normands va, dit-on, faire paroître bientôt une réimpression d'un très-curieux opuscule, dont on ne connoît qu'un ou deux exemplaires tout au plus, la *Friquassée crotestyllonée* (Rouen, 1644), opuscule que Nodier regrettoit vivement de ne point posséder et pour lequel il auroit volontiers cédé un bel exemplaire de l'*Encyclopédie*, avec les œuvres complètes de d'Alembert et de Diderot par-dessus le marché.

Revenons à l'Angleterre.

Le plus ancien des clubs de bibliophiles établis en ce pays est le *Roxburghe-Club*, fondé en 1812. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'il dut sa naissance à l'impression profonde que produisit dans le monde des amateurs la vente publique de la bibliothèque du duc de Roxburghe; le prix de 2260 livres sterling, payé pour un exemplaire de l'édition du *Decamerone* de Boccace donnée à Venise par Valdapfer, en 1471, parut un événement dont il falloit conserver la mémoire. Une trentaine de bibliophiles se réunirent et fondèrent une association, qui se rassembloit une fois par an, le jour anniversaire de l'adjudication du *Decamerone*, et, à chaque séance, un des membres offroit à ses collègues une réimpression de quelques livres très-rares.

Dans le principe et pendant bien des années, les publications du *Roxburghe-Club* n'ont été imprimées qu'à une trentaine d'exemplaires. Elles ne pouvoient donc offrir aux études historiques ou littéraires qu'une utilité à peu près nulle. La Société a renoncé (et il faut l'en féliciter) à ce système trop exclusif; elle fait maintenant les frais de la mise au jour d'ouvrages intéressants au point de vue historique ou littéraire; ils sont toujours imprimés à petit nombre; cependant il n'est pas impossible de se les procurer. Le dernier écrit qu'elle ait fait paroître est une des productions les plus remarquables du moyen âge, le roman du Saint Graal, deux volumes in-4°, édités d'après des manuscrits de la bibliothèque de Cambridge, par M. F.-J. Furnivall, en 1863-64, renfermant la rédaction, en vers anglois, d'une portion de cette œuvre par H. Lonelich Skynner (vers le milieu du quinzième siècle) et l'ouvrage complet en prose de R. de Borron, qui écrivoit vers 1190 (1). Le *Manual* énumère 76 publications différentes, dues aux *Roxburghers*. Nous nous bornerons à en signaler une, qui est en langue

(1) On ne confondra pas cette rédaction, avec le texte en vers qu'a publié M. Francisque Michel, en 1840.

françoise : *La vraie Cronicque d'Escoce. Prétentions des Anglois à la couronne de France*; d'après les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, 1847.

Le *Bannatyne Club*, fondé en 1823 à Édinbourg, et composé de 100 membres, a encore plus d'activité que le Roxburghe; c'est vers l'histoire politique et intellectuelle de l'Écosse, que se dirigent ses travaux; la liste de ses publications comprend déjà 117 volumes in-4° et 10 in-8°; plusieurs sont en françois. C'est à ce club qu'on doit la mise au jour du *Roman de la Manekine*, par Philippe de Reimes, édité par M. Francisque Michel, 1840, in-4° (1); les poëmes relatifs à Horn et à Rimenhild, 1845; les *Papiers d'État relatifs à l'histoire d'Écosse*, publiés par M. Teulet, 1852-60, 3 vol.; les *Inventaires de la royne Descosse*, douairière de France, 1556-69, vol. in-4°, mis au jour en 1863. N'oublions pas la *Correspondance diplomatique* de Bertrand de Salignac de la Mothe Fénelon ; elle forme 7 vol. in-8 (1839-40), et c'est également au zèle de M. Teulet qu'on en est redevable.

L'histoire de l'Écosse, celle des provinces occidentales spécialement, est l'objet des efforts du *Maitland-club*, établi à Glasgow en 1828. Il comptoit d'abord 50 membres: ils furent ensuite portés à 100. Parmi les 75 ouvrages qu'il a mis au jour, nous ne rencontrons pas de livres en françois, mais il en est plusieurs qui offrent un véritable intérêt scientifique, notamment une réimpression de l'ouvrage de Jean Napier, le célèbre inventeur de la théorie des logarithmes : *De arte logistica*, Édinbourg, 1839, et une édition nouvelle des œuvres de George Dalgarno, 1834, bornée, circonstance regrettable, à 33 exemplaires (2).

(1) Voir, au sujet de cette même publication, la *Revue de bibliographie analytique*, 1840, p. 1092, et l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 864.

(2) Consulter le curieux article que Nodier a consacré à Dalgarno, dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, pp. 268 et suiv. L'*Edinburg Review*, juillet 1835, n° 124, a rendu compte en détail de cette nouvelle édition des œuvres du judicieux Écossais.

L'*Abbotsford Club*, institué à Édinbourg en 1835, et composé de 50 membres, avoit pris pour nom celui du domaine appartenant à Walter Scott; c'est encore l'Ecosse qui fournissoit le sujet de ses publications, dont le nombre va au delà de 30, mais qui sont interrompues. M. Francisque Michel fournit à cette société le *Roman des aventures de Frégus*, par Guillaume Le Clerc, mis au jour en 1841.

Un vieil historien et archéologue anglois, Camden, a été choisi pour patron par une société qui s'établit à Londres en 1838, et qui fait les frais de publications concernant l'Angleterre et livrées au commerce; on lui doit déjà 86 ouvrages : elle ne se ralentit point et elle en a plusieurs sous presse. Nous rencontrons, parmi les volumes qu'elle a mis dans la circulation, déux volumes françois : Une *Chronique* françoise de la ville de Londres, commençant à la 44e année du règne d'Henri III et allant jusqu'à la 17e année du règne d'Édouard III, éditée en 1844, par M. C.-J. Allagier, et le *Roman de Blonde d'Oxford et de Jehan de Dampmartin*, par Philippe de Reimes, publié, en 1858, par M. Le Roux de Lincy, d'après le seul manuscrit connu que possède la Bibliothèque impériale à Paris.

La *Parker Society*, instituée à Cambridge en 1840, s'est dissoute en 1853, après avoir mis au jour 53 ouvrages spécialement consacrés aux auteurs et aux événements ecclésiastiques de la Grande-Bretagne. La *Percy Society*, fondée à Londres, en 1840, se proposoit un but plus littéraire; elle portoit le nombre de ses membres à 504, ce qui lui créoit des ressources efficaces, et elle s'en tenoit au format in-8°, moins pompeux que l'in-4°. Elle s'étoit placée sous les auspices de Thomas Percy, célèbre par les soins qu'il avoit consacrés à recueillir, à publier de vieux chants historiques et populaires; elle marchoit dans la même voie, et en douze ans elle imprima 96 ouvrages; la poésie et le théâtre en formoient la presque totalité. Cette société n'existe plus.

La *Sydenham Society*, empruntant le nom d'un médecin célèbre et fondée à Londres en 1843, s'est proposé un but

éminemment utile : elle réimprima des ouvrages anglois relatifs à l'art médical et d'un mérite reconnu ; elle mit au jour des traductions de livres fort estimables publiés hors de la Grande-Bretagne. En quinze ans, elle donna 29 ouvrages ; réorganisée en 1858, elle en a fait paroître 23 dans le court espace de six ans, et elle ne songe nullement à se ralentir de son activité. Les noms des docteurs Dupuytren et Velpeau figurent parmi ceux des auteurs françois qu'elle a fait connoître en Angleterre.

La *Ray Society*, établie en 1844, a fait paroître 24 ouvrages relatifs à l'histoire naturelle. L'*Hakluyt Society* date de 1846 ; elle s'occupe d'anciens voyages. Parmi ses 31 publications, nous trouvons une traduction de l'*Histoire des conquérants Tartares qui ont subjugué la Chine*, publiée en 1688, par le père d'Orléans.

Le *Wharton Club*, fondé en 1854, se proposoit d'éditer des productions inédites, relatives à l'histoire et à la littérature, mais il ne vécut que deux ans ; il eut cependant le temps de mettre au jour quatre volumes, parmi lesquels nous remarquons les *Thèmes de Marie Stuart à l'âge de onze ans*, publiés, d'après le manuscrit original, par M. Anatole de Montaiglon.

Nous passons sous silence diverses sociétés établies dans plusieurs villes de province, ou en Irlande ; nous nous arrêterons peu aux publications des sociétés savantes, dont le nombre est considérable et qui embrassent toutes les branches des connoissances humaines. L'*Art Union* et l'*Arundel Society* mettent au jour des gravures. Parmi les publications de l'*Association britannique pour le progrès des sciences*, nous trouvons des traductions de deux ouvrages françois : le Catalogue des étoiles dressé par Lalande, et celui des 9766 étoiles observées dans l'hémisphère méridional par l'abbé de la Caille. La *Société calviniste*, établie à Édinbourg, en 1843, s'étoit proposé de mettre au jour des traductions angloises des œuvres latines de Calvin ; elle a atteint son but et elle s'est séparée, après avoir fait imprimer 52 vol.

in-8°. La *Caxton Society*, prenant le nom du patriarche de la typographie dans la Grande-Bretagne, a publié seize ouvrages, la plupart inédits, relatifs à l'histoire et à la littérature du moyen âge ; deux sont en françois : la *Révolte du comte de Warwick contre le roi Édouard IV*, éditée en 1849 par M. Giles d'après un manuscrit conservé à Gand, et le *Chasteau d'amours*, poëme composé par un évêque de Lincoln, *Robert Grosseteste*, et qui a été, pour la première fois, publié en 1852, par M. Cooke.

La société des *Dilettanti* est une des plus anciennes ; elle remonte à 1734 ; en 1769, elle commença la publication d'un grand et bel ouvrage, qui n'a été terminé qu'en 1840 et qui forme trois volumes in-folio : *Ionian Antiquities*. Après un long repos, son activité s'est réveillée ; nous voyons parmi ses travaux récents deux volumes in-folio : *Recherche des principes de l'architecture athénienne*, par F. C. Penrose, 1851, in-folio ; les *Temples d'Égine et de Bassa*, décrits par C. R. Cockerell, 1860, in-folio.

La Société de l'Histoire d'Angleterre, moins heureuse que sa sœur en France, s'est éteinte après une existence d'une quinzaine d'années. Elle a fait paroître seize ouvrages ; l'un d'eux est en françois : *Chronique de la trahison et mort de Richart II, roy d'Engleterre*, publiée, avec un glossaire, par B. Williams, 1846. L'*Handell Society* se consacre à la musique du dix-huitième siècle. L'*Hanserd Knollys Society*, dissoute en 1851, après six ans d'existence, se proposoit de réimprimer les ouvrages des anciens *Baptistes ;* parmi les neuf ouvrages qu'elle a mis au jour, on distingue une nouvelle édition, revue sur le texte original et accompagnée d'une introduction par C. Offor, d'un ouvrage célèbre en Angleterre, le *Pilgrim's Progress* de Bunyan.

Les Sociétés microscopique, météorologique, obstétrique, odontologique, ophthalmique, ornithologique, pharmaceutique, photographique, zoologique, et bien d'autres, ne nous arrêteront pas, faute d'espace.

L'*Ossianic Society* semble des plus vivaces ; elle a publié

six ouvrages, et elle en annonce sept autres. La Société Philologique publie des écrits relatifs à l'intéressante étude des dialectes provinciaux ; elle a mis au jour un vocabulaire du langage des *gypsies* ou bohémiens de la Grande-Bretagne ; elle a édité un ancien et curieux livre de cuisine du quinzième siècle. La *Société galloise* s'occupe avec zèle de l'histoire de cette principauté ; les *Vies des saints gallois du cinquième siècle et des suivants*, publiées d'après des manuscrits inédits par M. W.-J. Rees (1853, in-8°), offrent des ressources précieuses pour une partie de l'hagiographie, fort peu connue et très-curieuse au point de vue de l'étude des légendes.

On comprend, d'ailleurs, que nous ne pouvons qu'offrir un aperçu très-rapide d'un inventaire qui comprend plus de 120 pages dans le volume du *Manual* qui nous occupe. Nous consacrerons un autre article aux ouvrages cités dans des imprimeries particulières.

GUST. BRUNET.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur le Directeur du *Bulletin du Bibliophile.*

Monsieur,

Je viens de tomber sur un de ces problèmes comme on en rencontre tous les jours en matière de bibliographie, et que, si vous le voulez bien, je prendrai la liberté de soumettre, en toute humilité, aux lumières de vos savants lecteurs.

Il s'agit d'une édition inconnue jusqu'à ce jour, je le crois du moins, des *Réflexions morales* de la Rochefoucauld, et, qui plus est, d'une *quatrième* édition *princeps*.

On lit, dans le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet (5e édit., t. III, col. 844) qu'il existe trois éditions du livre des *Réflexions morales*, sous la date de 1665; il les décrit toutes les trois, et celle que j'ai entre les mains, datée de la même année, avec le même *Extraict du privilége* et le même *Achevé d'imprimer*, ne concorde, pour le reste, avec aucune d'elles.

D'abord, le *Manuel* les intitule : *Réflexions ou sentences et maximes morales*, Paris, Claude Barbin, 1665, pet. in-12; la nôtre est intitulée simplement : *Réflexions morales*. Les autres sont anonymes, dit Brunet; celle-ci porte dans le titre, et en toutes lettres : *de Monsieur de L. R. Foucaut.* Les trois éditions décrites contiennent 316 articles, non compris la dernière maxime sur la mort; il en est bien de même de la nôtre, qui comprend également le Discours préliminaire, attribué à Segrais, et qui n'a été reproduit ni dans l'édit. de 1666, ni dans les trois autres données du vivant de l'auteur; il s'y trouve aussi le privilége, au bas duquel on

lit : *Achevé d'imprimer le* 27 *octobre* 1664 ; mais, tandis que les trois éditions décrites comptent :

L'une, 24 ff. prélim. y compris le titre et le frontispice gravé, 150 p. de texte et 5 ff. pour la table et le privilége, et enfin 23 lignes par page pleine;

L'autre, 22 ff. prélim. (sav. : 1 pour le titre, 3 pour l'*Avis au lecteur*, et 18 pour le Discours), 135 pp. de texte (la 135e, Sign. F, présentant un fleuron avec un petit écusson où se voit la lettre P), 6 pp. pour la table des matières, commençant au verso de la p. 135, et un f. pour l'Extrait du privilége, qui commence au verso de la dernière p. de la Table, et enfin 22 lign. par page pleine;

La troisième, 4 ff. prélim. pour le titre et l'Avis au Lecteur, 19 ff. pour le Discours, 100 pp. de texte à 26 lig. par page, 3 ff. pour la table et un autre pour le privilége;

La nôtre ne compte que 18 ff. prélim., savoir : 1 pour le titre, 3 pour l'Avis au Lecteur, et 14 pour le Discours; le texte tient 113 pp. (Sign. K III), la table des matières 5 pp. commençant au verso de la p. 113, et l'*Extraict du privilége du roy* 1 f. Enfin, cette édit. pet. in-12 de 133 millim., a 24 lign. par page pleine et ne renferme ni planche gravée, ni fleuron, ni écusson.

Si le *Manuel du Libraire* a dit le dernier mot sur les éditions *princeps* des *Réflexions morales*, il faut conclure, de ce qui précède, qu'il en existe une quatrième inconnue jusqu'à ce jour, et dont il seroit utile de collationner le texte avec celui des trois autres.

Je n'aborde pas la question de savoir quelle seroit, de ces quatre éditions, celle qui mériteroit le titre de *première édition* et celles qui pourroient être taxées de contrefaçon, question délicate et peut-être insoluble, que je laisse à de plus habiles l'honneur de débrouiller.

On trouve, dans l'intéressant ouvrage de M. de Fontaine de Resbecq, intitulé : *Voyages sur les quais de Paris*, et publié en 1857, l'anecdote suivante : « La vente des livres non cotés a lieu surtout le matin; c'est le moment (sept heures et

demie en été, huit heures et demie en hiver) où le bouquiniste, qui a acheté la veille des livres vendus en lots, apporte cette nouvelle marchandise. Ces nouveaux venus restent une heure ou deux en tête des boîtes, et les libraires et les amateurs viennent pendant ce temps s'y brûler les doigts pour examiner et acheter. C'est à ce moment que ce qui est bon est rapidement enlevé. En moins de trois quarts d'heure, plus de vingt libraires ont passé et se sont approvisionnés. Il ne faut pas croire cependant qu'il n'y ait parfois de bons restes, comme après tout excellent festin. Vingt libraires peuvent très-bien passer en revue cent bouquins et ne pas avoir saisi la perle... J'en fis l'expérience, un jour. Il étoit neuf heures; deux libraires, bien connus par leur savoir et leur activité, venoient de retourner en tous sens un lot de livres placés en dehors des boîtes; ils s'en alloient, et ils n'étoient pas encore au bout de l'étalage, que j'avois mis la main sur une première édition de la Rochefoucauld (Paris, Claude Barbin, 1665). Or, un exemplaire de cette même édition avoit été vendu la veille, salle des Bons-Enfants, 79 fr. (p. 23 de la 2e édit., 1864). »

L'histoire de M. de Resbecq est, à peu de chose près, la mienne. C'est dans un sombre galetas, après deux heures d'investigations nauséabondes dans des tas de volumes moisis, poudreux, sordides, que j'ai déterré ma petite édition inconnue des *Réflexions morales*, à côté d'un exemplaire non moins rare, complet et bien conservé, des *Provinciales* de 1657, format in-4°, que je n'ai pas, comme on le pense bien, laissé, non plus que l'autre, en aussi mauvaise compagnie.

S'il vous paroissoit utile, monsieur, d'insérer ma lettre dans un des prochains numéros du *Bulletin du Bibliophile*, je vous prierois de vouloir bien m'en donner avis, et, dans le cas d'affirmative, vous m'obligeriez beaucoup de m'adresser un exemplaire du numéro qui la reproduira.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée,

Ch. Barry,
Principal du Collége de Figeac (Lot).

Bruxelles, 10 février 1865.

Monsieur,

M. P. Lacroix, dans son curieux article intitulé : « Charles Nodier, rédacteur de *la Décade philosophique* (1), » attribue à ce dernier auteur une lettre datée de Valenciennes 15 brumaire an XII et signée Rachet. Quand une erreur en fait de livres se produit sous le nom du *Bibliophile Jacob*, elle devient doublement dangereuse, puisqu'elle ne peut manquer de faire autorité. Il importe donc de la rectifier au plus vite.

La *Lettre aux auteurs de la Décade* n'est pas de Nodier, mais bien d'Hécart, de Valenciennes, qui aimoit à retourner son nom de toutes les manières, en Archet, Facher, Rachet, etc. Le bonhomme avoit tellement la manie de l'anagramme, qu'il fit imprimer, « horresco referens », un *poëme* dont chaque vers (et quels vers!) contenoit, au moins, un mot anagrammatisé.

Voici, pour échantillon, comment débute le chant huitième et dernier :

Ulysse le fils de *Laërte*
Étoit vif, prompt, subtil, *alerte;*
Lorsqu'il vouloit se *délasser*,
Il buvoit pour se *dessaler*, etc.

Je fais grâce du reste, et personne ne s'en plaindra, je pense.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

R. Chalon.

(1) *Bulletin du Bibliophile*. Décembre 1864, page 1186.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Bibliothèque Mazarine. Un arrêté du 1er février, rendu sur la proposition de M. l'administrateur et des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, prolonge jusqu'à quatre heures les séances publiques de lecture à ladite bibliothèque.

— Il y a, en ce moment, de la brochure de Mgr Dupanloup, huit traductions allemandes, — trois espagnoles, — deux hollandoises, — deux flamandes, — trois angloises, — cinq italiennes. En France, le nombre des exemplaires en circulation dépasse, à l'heure qu'il est, 100 000.

— La collection d'autographes de feu le Baron de Radowitz a été acquise par la Bibliothèque royale de Berlin. Cette collection se compose de plus de douze mille pièces. La première partie du Catalogue, comprenant 3666 numéros, est relative aux Réformateurs, à leurs précurseurs, à leurs contemporains, à leurs ennemis, aux princes et princesses de l'Europe, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à nos jours, aux hommes d'Etat, aux généraux. Dans la seconde partie (3200 numéros) sont classées les lettres de savants; enfin, les 5400 numéros de la troisième sont consacrés aux littérateurs, aux artistes, aux hommes et femmes célèbres à divers titres, aux philanthropes, aux financiers, etc. C'est la sixième grande collection d'autographes acquise par la Bibliothèque de Berlin.

— On annonce que l'autorisation de publier en France le nouveau roman de Mme Ratazzi, née Bonaparte Wyse, a été refusée à l'éditeur. On sait que ce roman, intitulé : *Les mariages de la Créole*, devoit mettre, dit-on, en scène la vie

intérieure d'une famille parisienne qui compte parmi les plus importantes de la finance et de la politique. (*Note sur les Livres prohibés en France.*)

— Meyerbeer, en mourant, a laissé une précieuse bibliothèque musicale. Ce trésor de partitions appartenant aux époques les plus reculées de l'art musical, d'impressions rares et de manuscrits curieux, vient d'être mis en ordre et déposé à la bibliothèque royale de Berlin. Cette riche collection est destinée à compléter la part d'héritage d'un des petits-fils de l'illustre maëstro, qui, d'après ses dernières volontés, veut qu'un de ses descendants se consacre à l'art qui a illustré son nom.

— La librairie Ambroise Bray vient de publier un petit volume émouvant, sous ce titre : *Un Épisode de la Terreur*. L'auteur est M. le comte Anatole de Ségur. C'est l'histoire d'un jeune homme, qui, d'abord soldat à l'armée de Condé, rentra en France, se cacha, fut découvert, condamné et guillotiné. Barthélemy de la Roche (c'est le nom du jeune homme) voit passer Marie-Antoinette à la Conciergerie; aux Carmes, il rencontre d'autres martyrs. Ce récit sera lu avec un intérêt soutenu, il laissera une vive impression.

— M. Lemonnier, imprimeur-éditeur à Florence, venu à Paris pour traiter de l'édition de l'*Histoire de Jules César* en italien, a été reçu en audience par l'Empereur, le dimanche 29 janvier. M. Lemonnier est reparti deux jours après, emportant le traité conclu avec M. Henri Plon, imprimeur de Sa Majesté.

— La première chambre du tribunal civil, présidée par M. Benoît-Champy, vient de rendre un jugement qui intéressera nos lecteurs et que nous nous empressons de publier :

M. Victor Palmé a publié la nouvelle édition des *Acta*

sanctorum, des Bollandistes, et MM. Demichelis, Mauduit et Durnerin, libraires, ont, dans un prospectus, recommandé l'ancienne édition de cet ouvrage, en la proclamant préférable à cette dernière. M. Palmé a vu, dans ce fait, une diffamation contre son édition et a demandé au tribunal la suppression de ces prospectus et 20 000 fr. de dommages-intérêts. Le tribunal, après avoir entendu MM. Ravelet et Rivolet, avocats, et M. le substitut Aubepin, a décidé :

« Attendu que le commerce de la librairie nécessite la distribution de catalogues et de prospectus destinés à fixer l'attention du public sur les ouvrages qui lui sont offerts ;

« Que, en entreprenant la réimpression d'un ouvrage ancien, et dont la vente fait partie du commerce spécial de Demichelis, Mauduit et Durnerin, Palmé a lui-même publié un prospectus, dans lequel il signale les avantages que devoit, à son sens, procurer aux souscripteurs l'édition des *Acta sanctorum ;*

« Que Demichelis, Mauduit et Durnerin étoient donc en droit de faire valoir au public les inconvénients d'une publication, de nature à nuire à la vente de l'édition ancienne, et la supériorité que cette dernière pouvoit prétendre ;

« Que la notice, par eux insérée dans leur catalogue d'octobre 1864, ne contient aucune énonciation diffamatoire ou rédigée dans le but de porter atteinte à la fortune et à la réputation de Palmé ;

« Attendu que Demichelis, Mauduit et Durnerin ayant agi de bonne foi et dans les limites de leur droit, Palmé ne seroit pas fondé à élever de réclamations, alors même qu'il auroit subi un préjudice ;

« Qu'il n'établit pas même en avoir souffert aucun, par suite de la publicité donnée au catalogue dont s'agit ;

« Par ces motifs,

« Déclare Palmé mal fondé dans sa demande et conclusions, l'en déboute et le condamne aux dépens. »

— A la dernière vente des livres de la bibliothèque de

feu M. Fossé d'Arcosse, qui a eu lieu le 20 janvier, il a été soustrait le n° 767 du Catalogue, ainsi intitulé :

767. *Vie de Louis-Philippe, roi des Français. Paris*, 1834; in-18, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet.*) On y a joint plusieurs chansons satiriques (très-rares), tant imprimées que manuscrites ; plus, un joli portrait du Roi Louis-Philippe et deux pages autogr. de ce Prince.

Ce vol a eu lieu peu avant le commencement de la vacation, car plusieurs personnes ont affirmé avoir vu et examiné ledit petit livre à l'exposition qui avoit eu lieu de 2 à 4 heures. — C'est ici le cas de rappeler qu'un petit volume a également disparu de la même manière à la vente de M. le baron E. de V., le 4 juin 1861. Voici la désignation de ce volume :

409. *Le Parnasse satyrique du sieur Théophile* (*Holl., à la Sphère*), 1668 ; pet. in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Bozérian.*) Édition rare.

— On a inauguré dernièrement, à Commercy, la statue de dom Augustin Calmet, l'auteur de l'*Histoire de la Lorraine*, des *Commentaires sur la Bible* et d'autres ouvrages savants et estimés.

— On lit dans la correspondance russe autographiée :

La Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg met à la disposition des lecteurs 250 journaux étrangers et 105 journaux russes.

La même Bibliothèque impériale vient d'acquérir la collection de manuscrits arabes, persans et turcs, formée par M. Rhanixoff dans ses nombreux voyages en Asie. Les manuscrits les plus intéressants de cette collection sont ceux relatifs au Caucase et à l'Asie centrale.

— Les grandes bibliothèques publiques de Paris, ces bibliothèques si admirables, si précieuses et si négligées, seroient, dit-on, menacées de deux fléaux qui équivaudroient à leur ruine définitive : les séances du soir et les séances *populaires* du dimanche.

Les auteurs de ces deux beaux projets ont compté certainement sans l'intérêt éclairé que M. le ministre de l'instruction publique porte à nos établissements scientifiques et littéraires; ils ont compté aussi sans les justes et sages observations des bibliothécaires.

Il faut se rappeler que les séances du soir ont été naguère établies à la Bibliothèque de l'Université où elles avoient au moins une raison d'être, et il a fallu les supprimer. Quant aux séances *populaires* dans les bibliothèques, on les renverra sans doute aux salles de lecture, qui se multiplient dans tous les arrondissements de Paris.

Un ami de Charles Nodier a recueilli, sous la dictée de cet illustre bibliographe, un certain nombre de notes sur la question des séances du soir; il promet de nous les communiquer, et nous espérons que notre collaborateur, M. Paul Lacroix, voudra bien y joindre les siennes. Il s'agit là de la vie ou de la mort de nos bibliothèques publiques de Paris.

HISTOIRE DE JULES CÉSAR (1).

TOME PREMIER.

Un volume grand in-4°. — Paris, Imprimerie impériale.

I

Pourquoi n'en ferois-je pas l'aveu sincère? Je suis plus ému en commençant cet article que je ne l'aurois pensé. Un vieux journaliste se troubler devant un livre! On peut m'en croire pourtant : ce n'est pas l'auteur que je redoute et dont le nom m'inquiète et me gêne; je connois trop sa bienveillance exquise et la libérale élévation de son âme. Si je me trompe ou si je reste au-dessous de ce que demanderoit l'occasion, personne ne me le pardonnera plus aisément que lui.

Ce qui m'épouvante pour la première fois de ma vie, c'est la curiosité publique, si justement, mais si vivement excitée par ce livre d'un bout du monde à l'autre; je crois voir, illusion d'écrivain! tous les yeux ouverts sur chacun des mots qui vont sortir de ma plume! C'est le livre lui-même, avec la multitude de questions qui s'y rattachent, questions d'histoire, d'archéologie, de tactique militaire; questions de philosophie, de politique, de morale; et le poids qu'ajoutent

(1) M. de Sacy a bien voulu nous permettre de reproduire dans le *Bulletin du Bibliophile*, les deux articles qu'il a faits pour le *Journal des Débats* sur l'*Histoire de César*, par l'Empereur Napoléon III.

à chacune des opinions exprimées les lumières, l'expérience, l'autorité de celui qui les exprime : car l'Empereur est tout entier dans ce livre; toutes les phrases, tous les mots y sont pour ainsi dire signés et paraphés de sa main; tous ils portent l'empreinte ineffaçable de celui qui les a écrits. Un jour peut-être, avec cette histoire de Jules César, on pourra refaire l'histoire de Napoléon III, l'histoire, du moins, de ses pensées, de ses convictions, de son âme. On y trouvera la clef et comme le commentaire de sa vie et de son règne. Le dirois-je? c'est là pour moi l'intérêt principal du livre. En le lisant, quoique l'auteur ne sorte jamais des bornes d'une réserve pleine de dignité et ne se mette pas lui-même en scène une seule fois, on cause avec l'Empereur; on l'écoute et on lui répond; on peut même, si l'on en a envie, se quereller avec lui, ou du moins le quereller; car l'Empereur laisse les gens se fâcher, si bon leur semble, écoute tout, et ne se fâche jamais.

La grandeur du sujet est bien aussi pour quelque chose dans l'embarras que j'éprouve. Un sujet si ancien et toujours nouveau! traité par tous ceux presque qui ont tenu une plume, et jamais épuisé! Avec César et Pompée, avec Cicéron, Caton, Brutus, ces morts immortels, on croit voir se dresser devant soi ceux qui les ont jugés, célébrés ou maudits, poëtes, historiens, publicistes, orateurs, un Tacite, un Lucain, un Corneille, un Bossuet, un Montesquieu! Et voilà que le souverain d'un grand pays, employant ce que le gouvernement de l'État lui laisse de loisir à corroborer par d'immenses recherches une pensée ancienne et profonde chez lui, se jette à son tour dans la mêlée,

prend parti pour César comme si César n'avoit pas vaincu, et livre aux pompéiens une nouvelle bataille de Pharsale!

Il faut bien le reconnoître : jusqu'à nos jours la tradition avoit été plutôt pompéienne. Jamais parti n'a survécu si longtemps à sa ruine. Au seizième, au dix-septième siècle, et même encore au dix-huitième, on auroit trouvé difficilement, je crois, un césarien parmi les membres du Parlement de Paris, à plus forte raison dans l'Université et parmi les gens de lettres, enthousiastes de Cicéron. Si la flatterie, dans les jours de compliments solennels, empruntoit les noms de César et d'Auguste, le fond des cœurs restoit à Caton. Virgile et Horace eux-mêmes, tout en divinisant le vainqueur d'Actium, ne semblent-ils pas plus à leur aise lorsqu'ils louent les vieux républicains? Leur poésie n'a-t-elle pas alors quelque chose de plus libre et de plus vrai, et ne semble-t-elle pas jaillir de leur âme avec un éclat et une abondance plus naturels? C'est récemment que le parti de César a repris le dessus. Embrassant l'histoire d'une vue plus générale et plus profonde, on a cru mieux comprendre la place qu'y occupe le fondateur de l'empire. La grandeur du fait accompli en a, pour ainsi dire, consacré la légitimité, et le droit lui-même n'a pas paru si clair. La démocratie s'est souvenue que César avoit été son chef et son vengeur. Brutus et Cassius ont été relégués parmi les aristocrates vaincus. Peut-être le temps est-il venu où va se terminer ce grand débat qui dure depuis plus de vingt siècles, et si un livre peut y mettre fin, à coup sûr c'est celui-ci!

Mais, avant d'entrer dans l'examen de l'ouvrage, avec tout le soin et le respect qu'il mérite, il y a quelques questions préliminaires dont je voudrois bien dire un mot. Je vois des gens qui s'étonnent qu'un souverain fasse et publie des livres; peu s'en faut qu'ils ne s'en scandalisent. Un empereur se faire auteur et homme de lettres! Voilà, par exemple, un scrupule que je suis loin de partager. C'est peut-être vanité de ma part, mais je ne puis pas admettre qu'un souverain s'abaisse et se dégrade en prenant la plume. L'honneur qu'il fait aux lettres, les lettres le lui rendront bien. L'Empereur veut prendre place parmi nous? tant mieux! qu'il soit le bienvenu. La république des lettres ne doit-elle pas s'estimer trop heureuse d'ouvrir sa porte à un prince qui lui a toujours ouvert la sienne avec tant de grâce et de bonté?

L'Empereur est-il d'ailleurs le premier souverain qui ait fait et publié des livres? Sans compter que l'histoire de César exigeoit des recherches qu'un souverain seul peut-être pouvoit faire ou ordonner. Si au lieu de composer d'assez mauvais vers françois, dont Voltaire se moquoit tout bas en les admirant tout haut, le grand Frédéric avoit donné à son siècle une histoire de César ou d'Alexandre, avec quelle avidité ne la liroit-on pas? Vous avez toujours les principes de 1789 à la bouche, et l'on diroit que, dans le souverain élu de la France démocratique, vous soyez surpris et fâché de ne pas trouver la majestueuse roideur d'un Louis XIV! Que seroit-ce de notre temps qu'un empereur qui ne seroit bon qu'à être toujours empereur, ne sortant jamais de son conseil ou de sa cour? Un Ro-

main de la bonne époque étoit tour à tour soldat dans le camp, avocat ou magistrat à la ville, homme de lettres et philosophe à Tusculum. Pourquoi un empereur ne seroit-il pas aujourd'hui, après la prise de Sébastopol et la victoire de Solferino, un savant à ses heures de loisir, un historien, un archéologue, un orateur, ou même, le cas échéant, un journaliste? Rien de plus populaire, rien de plus françois et de plus conforme au courant de notre siècle que la publication de l'histoire de César, que cette sorte de loyal appel à l'esprit d'examen et de critique! N'auriez-vous pas bonne grâce à réclamer la liberté de la presse dans toute son étendue, si vous commenciez, au nom de je ne sais quelle bienséance, par en défendre vous-même l'usage au souverain?

Mais voyez le bruit qu'a déjà fait la préface et combien de critiques elle a soulevées! — Eh bien! où est le mal? L'Etat en est-il ébranlé? Quel est le bon livre qui ne donne pas lieu à de plus ou moins bonnes critiques? C'est autant de gagné pour la vérité. L'Empereur n'est pas infaillible et ne croit pas l'être. En publiant sa pensée, il ne prétend pas étouffer celle des autres; il l'éveille au contraire, et se soumet, en cela comme en tout le reste, au jugement du public. Une question se présente, celle-ci par exemple, qui a de grandes conséquences : un peuple est-il coupable quand il repousse ou qu'il abandonne un grand homme? Non, dit la critique, un peuple n'est jamais coupable, il ne peut jamais l'être. Qui a raison de l'Empereur ou de la critique? L'Empereur, s'il faut en croire les historiens et les publicistes de tous les temps :

tous ils ont pensé que les peuples pouvoient être coupables, qu'ils n'étoient pas plus impeccables qu'infaillibles, qu'ils avoient leurs jours de foiblesse ou d'enivrement comme leurs jours de grandeur et de sagesse, et que les décharger de toute responsabilité quoi qu'ils fassent ou qu'ils laissent faire, ce seroit nier leur moralité collective, les élever jusqu'à Dieu ou les dégrader jusqu'à la brute, leur rendre en un mot un détestable service en leur aplanissant le chemin des erreurs et des passions qui les perdent! On flatte un peuple, on l'aveugle; il se laisse entraîner, tromper, corrompre; et la preuve qu'il peut être coupable, c'est qu'il se repent, Dieu merci, qu'il a des remords. Tout cela ne se passe pas précisément dans un peuple comme tout cela se passe dans un individu; mais tout cela n'en a pas moins lieu; les peuples eux-mêmes l'ont toujours cru ainsi, et par quels malheurs ils expient trop souvent leurs fautes et leurs crimes, ce n'est pas seulement la Bible qui le dit, c'est l'histoire à chacune de ses pages!

Vous avez vos objections contre la préface de l'Empereur; croyez-vous que je n'aurois pas aussi les miennes? Il y a tel mot que j'aurois rayé, ce me semble, tel autre que j'aurois adouci ou expliqué. Mais, refaite par vous ou par moi, la préface de l'*Histoire de César* n'auroit-elle pas perdu ce caractère de conviction énergique, cette vive originalité qui la distingue de toutes les préfaces? Songez-y bien : nous ne sommes, ni vous ni moi, des fondateurs d'Empire; nous ne portons, ni vous ni moi, le nom éclatant et populaire de Napoléon; nous n'avons pas le moindre cou-

sinage avec César ; et si nous avions écrit cette préface, nous ne l'aurions pas datée *du palais des Tuileries, le* 20 *mars* 1862. Le 20 mars, quel souvenir ! L'Empire deux fois tombé d'une chute qui paroissoit si profonde, et se relevant quarante ans plus tard comme par miracle ! Cette préface, où le calme du style voile à peine l'ardeur de la pensée, ne semble-t-il pas qu'elle ait dû être écrite la nuit, après de longues méditations, à la pâle lueur d'un dernier flambeau, et que cette nuit-là peut-être l'ombre de l'élève de Brienne, du vainqueur d'Arcole et de Marengo, d'Austerlitz et de Wagram, du captif de Sainte-Hélène erroit sous les voûtes du palais ? Permettons à des destinées extraordinaires un langage et des sentiments au-dessus de l'ordinaire. A qui donc conviendra-t-il d'être césarien, sinon au successeur et au neveu de César ? Et la France elle-même, que se rappelle-t-elle de Napoléon Ier sinon sa gloire et ses malheurs ? S'ensuit-il que personne songe à nous ramener à la politique et au régime de 1810, ou qu'il soit défendu de préférer le génie de la modération et de la paix au génie des conquêtes ? L'Empereur méconnoît-il son époque ? Gouverneroit-il la France depuis quinze ans s'il n'étoit pas l'homme du temps ? Cette publication même d'un livre, fruit laborieux de tant de savantes recherches, que signifie-t-elle ? Croyez-moi, rien n'est plus rassurant pour l'humanité et pour la liberté qu'un prince qui confie ses pensées les plus intimes à la presse et au public !

Mais que penser des missions providentielles ? Y a-t-il des missions providentielles ? Qu'est-ce qu'une

mission providentielle? et comment ces missions s'accordent-elles avec ce que l'on appelle dans un autre passage de la préface la logique des faits? Vaste champ pour la critique et pour la conversation! Et quel inconvénient y a-t-il que ces hautes questions soient mises à l'ordre du jour par le souverain lui-même? Le débat est libre; chacun peut y dire son mot.

Les uns admettent la logique des faits et repoussent avec horreur les missions providentielles. Qu'est-ce pourtant que la logique des faits, s'il n'y a pas un logicien suprême ? D'autres établissent je ne sais quelle différence entre la nécessité et la fatalité. Providence, nécessité, fatalité, logique des faits, sous des noms divers ne seroit-ce pas la même chose, et quelque chose qui échappe à nos calculs et à notre science ? Sans doute il y a une Providence; Dieu a son plan dans le gouvernement du monde, son dessein; mais ce plan, qui le connoît que Dieu seul ? Le secret de la Providence, qui le dira, si la Providence elle-même ne nous le révèle? Aussi Bossuet, chrétien et catholique, a-t-il pu seul tenter raisonnablement d'écrire, avec la Bible et l'Évangile, une histoire providentielle.

Sans doute encore, dans les faits acomplis, nous saisissons une suite, un enchaînement qu'on peut appeler la logique des faits; mais cette suite est-elle nécessaire, est-elle fatale? En Gaule, que falloit-il pour arrêter la fortune et la destinée de César qu'un coup malheureux de javeline? Un autre César se seroit-il trouvé là tout prêt pour recueillir l'héritage de la victoire et du génie? ou bien les événements

n'auroient-ils pas pris un autre tour et ce tour auroit-il été moins providentiel et moins logique ? Toutes les époques qui demanderoient un grand homme l'ont-elles? Où il faudroit un Henri IV, n'arrive-t-il pas qu'on n'a qu'un Louis XVI? Au siége de Toulon, combien un coup de canon mal adressé n'auroit-il pas changé le sort du monde, la suite des événements, la logique des faits et le système des futurs historiens ? Quelle est donc cette nécessité (et ce n'est pas ici au livre de l'Empereur que je réponds) qui seroit assujettie elle-même à une nécessité plus aveugle encore, si c'est possible, et plus impérieuse, celle des coups du hasard? Quelle est cette logique qu'une chute de cheval ou un grain de plomb met hors de combat? Si César et Pompée avoient pensé comme Caton, d'autres, dit Montesquieu, auroient pensé comme firent César et Pompée. Soit! Mais auroient-ils été pour cela des Césars? Non, s'il y avoit une suite et un enchaînement nécessaire dans les faits de l'ordre moral et politique, l'histoire seroit une science exacte; on prophétiseroit l'avenir aussi sûrement que les astronomes prophétisent le retour d'une comète, tandis que c'est à grand'peine si nous prophétisons le passé! Tous nos systèmes pour l'éclaircir restent défectueux et attaquables par quelque endroit.

Encore, dans une histoire finie y a-t-il des choses que l'on voit clairement. Dans une histoire dont le cours se poursuit encore, tout est obscur et incertain. Hommes du dix-neuvième siècle, il nous est trop facile de déclarer aujourd'hui avec assurance qu'au moment où César a paru, la vieille république avoit fait son

temps, qu'elle étoit perdue, qu'il falloit un maître au monde, et que ce maître, César seul étoit digne et capable de l'être. Ferons-nous cependant un crime aux partisans des lois antiques, à Cicéron, à Caton, de n'avoir pas lu aussi couramment dans le présent que nous lisons dans le passé et de n'avoir pas deviné un avenir qui n'est plus pour nous qu'un fait accompli? L'assassinat même de César, cet assassinat dont les conséquences furent si funestes à Rome et au monde, qui en est responsable, de Brutus, ou du paganisme et des institutions de la république? Les lois romaines, contraires en cela à la morale éternelle et à la conscience du genre humain, ne l'autorisoient-elles pas? N'est-ce pas parce que Brutus, païen et Romain de vieille race, s'étoit fait une idole de ses préjugés et de sa fausse vertu, qu'au moment de se tuer, il s'écrioit avec désespoir: « O vertu, tu n'es qu'un nom! » Oui, Brutus, la vertu, non telle que Dieu l'a faite, mais telle que tu te l'es faite à toi-même! Pardonnons au passé ses erreurs, et, nous, tâchons de comprendre le présent.

Heureuses les époques qui rencontrent le grand homme dont elles ont besoin! Qu'elles l'acceptent avec reconnoissance; car si les grands hommes ne se développent pleinement qu'au milieu des circonstances qui les favorisent, les circonstances aussi ne reçoivent que de l'influence et de la direction des grands hommes le tour qui en fait sortir la gloire et le bonheur des peuples, la prospérité des empires, le progrès de la civilisation, le bien de l'humanité. Voilà le vrai: tout le reste n'est que système, sujet à contestation!

Venons maintenant à l'ouvrage lui-même. Je n'es-

sayerai pas d'en faire ici une analyse méthodique. Toute analyse est infidèle. A quoi bon, d'ailleurs, analyser un livre que tout le monde aura lu d'ici à quelques jours et que chacun voudra juger par lui-même? Car on peut bien dire de ce livre qu'il n'est pas venu apporter la paix, mais la guerre, une simple guerre de discussion et de plume, Dieu merci! On le louera beaucoup, on le critiquera avec passion, c'est inévitable. Je voudrois bien, si c'est possible, oublier pourtant que la main habile et savante qui l'a écrit est la même qui tenoit l'épée de la France à Solferino et à Magenta, et en parler selon mon usage ordinaire en me bornant à rendre un compte fidèle de l'impression que j'en ai reçue. Essayons.

L'histoire de Jules César aura, dit-on, trois volumes. Le premier est le seul qui paroisse en ce moment. Deux éditions en sont publiées à la fois, l'une dans le format in-4°, sortie des presses de l'Imprimerie impériale avec tout le luxe de la typographie, enrichie de cartes géographiques et d'un portrait de Jules César, d'après le dessin de M. Ingres : le directeur de l'Imprimerie impériale, M. Petetin, a le droit d'être fier de son œuvre; l'autre dans le format in-8°, avec un atlas, très-belle aussi : M. Plon en est l'éditeur. On assure que ces deux éditions seront suivies d'une troisième dans le format in-12. Ce ne sera pas trop pour répondre à l'empressement du public.

Le tome premier, le seul qui soit livré au public quant à présent, ne contient pourtant qu'une faible partie de l'histoire de César. L'auteur s'arrête au moment où César, après avoir terminé son orageux con-

sulat et assuré son pouvoir à Rome par une ligue avec Crassus et Pompée, part pour les Gaules, où tant de victoires devoient le mettre en état de n'avoir plus besoin de personne. Un rapide exposé de l'histoire de Rome, depuis ses commencements jusqu'à la naissance du futur dictateur, forme la première partie de ce volume et en remplit près des deux tiers. J'ai lu beaucoup d'histoires romaines, longues ou courtes; je n'en ai lu aucune qui m'ait produit une impression aussi profonde et aussi vive que celle-ci. On y sent je ne sais quelle grandeur simple qui égale la majesté des événements. L'auteur trouve l'éloquence sans jamais la chercher. Son style pur, clair, énergique dans sa concision, attache et émeut. C'est bien le style du sujet; ce mot dit tout, et je rougirois d'y ajouter de vulgaires éloges.

Quel tableau, en effet, que celui de l'histoire de Rome, et ne diroit-on pas qu'une main d'artiste en a disposé d'avance tous les événements pour fournir une matière éternelle à l'éloquence et à la poésie, non moins qu'aux méditations des politiques! Comme on voit cette ville, si foible à son origine, grandir et s'étendre par la puissance de ses institutions, jusqu'au moment où ces institutions, après avoir formé un peuple capable de conquérir le monde, deviennent insuffisantes pour gouverner le monde conquis! Quels noms! quels hommes! et que de réflexions encore si l'on vouloit s'arrêter à tout ce qui en fait naître! Les Gracques, Marius et Sylla! Annibal et les guerres puniques! tous ces grands États, monarchies et républiques, entre lesquels se partageoit alors le monde civilisé, la Macédoine, la

Syrie, les Gaules, tant de villes florissantes se laissant écraser l'une après l'autre, au lieu d'arrêter par leur contre-poids l'influence envahissante tantôt de Carthage, tantôt de Rome, et de maintenir l'équilibre entre ces deux rivales de conquête et de domination! Le monde ancien n'a pas vu de plus beaux jours que ceux qui précédèrent la première guerre punique. Voyez plutôt, dans le livre même que j'examine, le chapitre intitulé : *Prospérité du bassin de la Méditerranée avant les guerres puniques*. C'est un des plus curieux et des plus brillants de l'ouvrage; il mérite d'être lu et relu. Quelle variété d'institutions et de génies! quel développement des lettres et des arts, des sciences et de la philosophie! quelle diffusion de toutes les richesses par un commerce infatigable! quelles villes que Carthage en Afrique, Rome en Italie, Marseille dans les Gaules, Syracuse en Sicile, Athènes en Grèce malgré sa décadence politique, et toutes ces cités de l'Asie Mineure, séjour à la fois des plaisirs et du travail, du luxe le plus effréné et de l'art le plus pur! Les victoires de Rome, en réunissant sous son joug tous ces peuples qui florissoient dans leur indépendance et qui n'ont plus fait que languir et s'appauvrir dans leur servitude, ont-elles été pour eux un progrès? L'ont-elles été pour Rome elle-même? Ou qu'est-ce qu'un progrès dont le résultat ne se fait sentir qu'après tant de siècles écoulés et de générations exterminées les unes sur les autres? Quel est ici le sens de l'histoire? N'est-ce pas le cas de s'écrier douloureusement avec Bossuet : Et voilà le fruit de tant de victoires! Et pourtant il faut l'avouer : ce tableau des conquêtes de Rome depuis la première

guerre punique jusqu'à la défaite des rois de Macédoine et de Syrie ne manque jamais son effet. De tous les épisodes de l'histoire, c'est le plus saisissant. Tant de grands hommes et de grandes choses ramassés dans une si courte durée de temps! On est Romain malgré soi. Mais qu'il en a coûté au monde, et que les hommes payent cher le plaisir qu'ils ont à lire une belle histoire!

Les commencements de Rome, le progrès de ses institutions sous les rois et sous la république, et leur décadence, offrent un genre d'intérêt différent, mais non moins vif, malgré tant de questions qui resteront probablement toujours obscures et incertaines. C'est le champ de la critique et de l'érudition. Sans se perdre dans ce dédale, l'auteur de l'*Histoire de Jules César* s'arrête aux points essentiels et les met dans tout leur jour. De tous les livres que j'ai lus, aucun ne m'a laissé une idée plus claire du gouvernement de Rome et du jeu de cette machine délicate et compliquée qui ne pouvoit manquer de devenir une machine de guerre au dedans, dès qu'elle ne seroit plus une machine de guerre au dehors. Les admire qui le voudra, ces institutions! Au fond, guerre civile ou guerre étrangère, Rome n'avoit que le choix. Elle se seroit dévorée elle-même dès l'origine si elle n'avoit pas eu le monde à dévorer. Ce que je veux relever ici, moi qui n'ai point d'avis à donner sur des détails de pure érudition, c'est la haute raison de l'auteur et le juste tempérament qu'il garde d'une main si ferme entre la routine des traditions anciennes et les témérités de la critique actuelle. Véritablement la critique, à force de vouloir tout re-

nouveler, réduit le lecteur au scepticisme. Car où sera le fondement de la vérité historique si la tradition n'est que fable? Que sera l'histoire, sinon un océan sans rivage, où chacun voguera au hasard sous le souffle d'un vent capricieux, sujet à changer du soir au matin? S'il falloit choisir, j'aimerois mieux, pour ma part, fermer les yeux et m'abandonner à la tradition. L'histoire seroit toujours vraie comme un bon roman du moins, et ne courroit pas le risque de devenir fausse et arbitraire comme une fantaisie de rêveur.

Je ne veux pas finir sans joindre à ces considérations générales une petite critique de détail. Qu'a donc fait à l'auteur de l'*Histoire de César* le vieux Caton, celui que ses contemporains surnommoient le Censeur et auquel la postérité a conservé ce titre, qui en vaut bien un autre? Ce n'étoit pas un personnage aimable, assurément. Il étoit rude, hargneux, un peu jaloux peut-être, mais savant, bon agriculteur, écrivain estimé, grand orateur pour son temps, brave général, un Romain de la vieille roche. C'étoit l'homme du passé! Est-ce que le passé n'a pas le droit d'avoir aussi ses représentants? Je plaindrois le monde si les hommes de l'avenir n'avoient pas, pour les retenir sur la pente, avec les hommes du présent quelques hommes aussi du passé. Tous les hommes de l'avenir ne sont pas des Césars; parmi eux se trouvent des Saturninus, des Catilina, des fous, en un mot, et des méchants. Il n'est pas mauvais qu'ils rencontrent un Caton sur leur route. Le vieux Caton avoit-il si grand tort de se défier de ces goûts d'élégance et de politesse qui se répandoient de son temps dans la Rome des Fabricius et des Cincinnatûs?

Le portrait que trace du célèbre censeur l'auteur de l'*Histoire de César* est plein de relief et de piquant; c'est une charmante satire, mais une satire. Respectons les vieilles lois, les vieilles mœurs et les vieilles gens : l'avenir viendra toujours assez tôt!

Il faudroit parler maintenant de la partie du volume où commence l'histoire de César; mais c'est le vif du sujet; j'aurois encore bien des choses à dire, et ce sera la matière d'un second article.

II

La publication de l'*Histoire de Jules César* est un événement, mais un événement qui ne sera pas l'affaire de quelques jours. Ce livre n'aura pas, comme tant d'autres, une destinée aussi courte que brillante; après avoir été la conversation de tout le monde, il n'ira pas s'éteindre dans le cabinet de quelques curieux. Monument précieux d'histoire ancienne par le sujet, et d'histoire contemporaine par son auteur, appuyé sur d'immenses recherches, original et neuf dans la pensée, écrit d'un style mâle et simple, l'avenir ne lui est pas moins assuré que le présent. Dieu me garde d'insister davantage! Un empereur, l'empereur Adrien, je crois, provoquant un grammairien à la discussion : *Non!* lui répondit celui-ci, *je ne dispute pas avec un homme qui commande à trente légions*. Dans un cas pareil, la difficulté est bien différente pour nous. Ce n'est pas à la contradiction que la haute position de l'auteur de l'*Histoire de César* met obstacle, c'est à

l'éloge, par une délicatesse de sentiment bien naturelle chez ceux qui auroient à le faire et par le bon goût de celui qui auroit à le recevoir.

Aujourd'hui, c'est de la partie du livre où commence l'histoire de César que j'ai à m'occuper. L'intérêt devient plus vif encore, et l'on sent tout de suite que l'on entre dans le sujet. L'exposé de l'histoire de Rome, qui précède, n'est qu'un préambule, une savante introduction, et peut-être, dans la pensée de l'auteur, un hommage rendu à César, en qui va désormais se résumer toute la grandeur romaine. Oui, tant de victoires et de conquêtes, tant de provinces, de royaumes et de républiques réunis sous la même domination, ne serviront plus qu'à faire de César et de ses successeurs les maîtres du monde. Celui qui n'étoit que l'égal des Metellus, des Pison, des Marcellus, ces grands aristocrates plus puissants que des rois, les verra sous ses pieds. Ils frémiront, mais le coup sera porté, leur puissance à jamais détruite. En vain essayeront-ils, par un dernier effort de désespoir, d'étouffer dans le sang de celui qui les a vaincus et terrassés l'empire naissant. Leur vainqueur n'est qu'un homme qui peut mourir, mais la République ne peut pas revivre. Elle succombera à Philippes comme elle a succombé à Pharsale. Quelques esprits fiers la regretteront longtemps ; elle laissera dans les âmes un souvenir impérissable, et le monde, qui ne la supportoit qu'avec peine dans sa puissance, écrasé qu'il se sentoit sous sa dure et impitoyable main, s'en formera après sa chute une idée de grandeur et de liberté qui ne s'effacera peut-être jamais ! En prenant l'histoire

de Rome à son origine et l'amenant jusqu'à César, l'auteur a voulu prouver, contre une opinion qui prévaut encore chez beaucoup de gens, qu'après les Gracques, après Marius et Sylla, la République n'étoit plus qu'un héritage vacant offert au plus habile et au plus capable, les institutions anciennes qu'un nom dont abusoient quelques grands et quelques factieux pour s'enrichir, se partager les honneurs et les magistratures, opprimer le peuple et dévorer l'univers. Il a voulu établir qu'au lieu d'être le destructeur du droit, César en avait été le vengeur; le vengeur du droit naturel, du droit populaire qui survit toujours au droit positif quand le droit positif vieillit et se corrompt, et aux institutions particulières quand elles s'éteignent. César, en un mot, étoit l'homme du progrès et de l'humanité; les Caton, les Cicéron, les Brutus n'étaient plus que les hommes d'un parti. Sous le drapeau de la République et du Sénat, encore imposant par ces vieux noms, se cachoit l'égoïsme d'un passé aux abois; l'avenir, les droits du peuple et l'intérêt général s'abritoient sous celui de César.

Voilà bien la pensée de l'auteur telle qu'il est déjà facile de la saisir dans cette première partie de l'*Histoire de César*. Je tâche d'en être l'exact interprète, sans la partager cependant sur tous les points. C'est un système. Tout système, en matière d'histoire, éveille la défiance et tient le lecteur sur ses gardes. Quant aux faits, rien n'y est changé. L'auteur n'a pu que les emprunter aux écrivains de l'antiquité qui nous en ont conservé la mémoire, à Suétone, le collecteur d'anecdotes, l'écho fidèle de tous les bruits qui

couroient de son temps, si voisin encore de celui de César; à Plutarque, dont les biographies ont pour but principal et pour mérite de mettre les caractères en relief et de peindre les âmes, non par des réflexions qui soient propres à l'écrivain, mais par les traits, par les mots, par les circonstances, bien petites quelquefois en apparence, qu'il recueille; à Salluste, à Cicéron, à César lui-même dans ses immortels *Commentaires*. Des faits nouveaux, ce n'est pas après vingt siècles écoulés que l'auteur de l'*Histoire de Jules César* pouvoit en trouver. Ses recherches en auront éclairci un grand nombre, dans les questions de stratégie surtout, je n'en doute pas, quoique cette partie de son savant travail n'ait pas encore paru. Les faits relatifs à l'homme et au politique, nous les avons tous. L'auteur inclineroit plutôt à retrancher quelques-uns de ceux que la tradition historique nous a transmis lorsqu'ils sont trop contraires à l'idée qu'il se forme de César, et à les rejeter parmi ces fables et ces calomnies qu'enfante l'esprit de parti dans les temps de dissensions civiles. Il est vrai que l'esprit de parti est capable de tout dans ce genre, nous ne le savons que trop. Mais le triage est difficile à faire; il n'est pas dit que tout ce qui blesse nos admirations soit faux; et quel est le grand homme qui ne ressemble pas par quelque côté aux hommes ordinaires? Alexandre a-t-il échappé à l'ivrognerie, à la colère, à la vanité puérile de se faire adorer comme un dieu? Quand César auroit trouvé trop de plaisir à cacher sa tête chauve sous une couronne de laurier, qu'y auroit-il là de si surprenant? Frappez au visage! disoit-il lui-même à ses vieux

soldats le jour de la bataille de Pharsale, sachant bien que si quelque chose pouvoit faire fuir les jeunes chevaliers romains de l'armée de Pompée, ce n'étoit pas la peur de mourir, mais la crainte d'être défigurés. On ne devine si bien que les sentiments dont on a soi-même éprouvé quelque chose.

N'est-il pas avéré d'ailleurs par mille autres faits que César a eu sa part assez large des vices de son temps, et n'est-ce pas aussi une foiblesse que cette passion des honneurs qui lui en fit accepter d'excessifs lorsque, dejà maître du pouvoir, au comble de la grandeur, ayant vaincu tous ses ennemis, il n'auroit pu s'élever encore que par le mépris d'un vain étalage et de titres qui ne valoient pas son nom? Qui ne sait que ses ennemis profitèrent de cette soif insatiable d'honneurs pour l'en accabler, espérant légitimer ainsi le coup qu'ils lui préparoient et justifier leur haine auprès d'un peuple capable de tout supporter, excepté le nom de roi?

Laver César du soupçon de n'avoir pas été étranger à la conspiration de Catilina seroit plus important. Ici l'histoire elle-même ne rapporte que des bruits et n'insinue que des doutes. Le nouvel historien de César est bien loin de croire à ces bruits; Catilina lui-même lui semble avoir été peint sous de trop noires couleurs. Sans révoquer en doute la conspiration, il pense, avec Napoléon Ier, qu'on a exagéré le forfait des conspirateurs, la peur échauffant l'imagination du vulgaire, et les grands éprouvant le besoin de justifier par le danger couru la violence et l'illégalité de la répression. L'exécution des conjurés, dont quelques-uns appartenoient aux plus nobles familles, faisoit peser

sur Cicéron une responsabilité terrible, et sa vanité étoit trop intéressée à faire croire qu'il avoit sauvé la ville de l'incendie, le Sénat du massacre, l'Italie d'une dévastation générale. Salluste pourtant, qui n'étoit pas l'ami de Cicéron, ne parle-t-il pas ici comme Cicéron lui-même? César, dans son fameux discours, en essayant de sauver la vie des coupables, essaye-t-il de diminuer leur crime?

Nous sommes chrétiens, et nous avons peine à comprendre ce que la passion, libre de tout frein, enfantoit chez les anciens de prodiges et de monstres. Aux époques les meilleures, les Thémistocle, les Agésilas, les Scipion, les Paul Émile sacrifioient tout à la grandeur de leur patrie. Ne voyant qu'elle dans le monde, rien ne leur coûtoit pour la servir; ils auroient cru bien faire de l'élever sur le sang, sur les larmes, sur la ruine du reste de l'univers. Ainsi arriva Rome au faîte de la puissance et de la gloire par quels exploits et quelles vertus personnelles de ses généraux et de ses magistrats, on le sait! Mais on sait aussi par quelle violation de toutes les lois de la justice et de l'humanité! Carthage, Corinthe et Numance détruites jusque dans leurs fondements, tant de royaumes ravagés et réduits en servitude, tant d'autres achetant de leur liberté l'onéreuse tutelle de Rome, la Grèce proclamée libre pour devenir bientôt après la province d'un préteur, attestent assez ce que c'étoit que cette politique qui se couvroit toujours d'un masque d'équité. Mais aussi, par un trop juste retour, lorsque, tout étant vaincu et soumis, l'égoïsme de l'individu remplaçoit peu à peu l'égoïsme du pa-

triote, et que la grandeur de l'État permettoit à chacun de ne plus penser qu'à sa grandeur propre, la passion étoit la même, aussi violente, aussi peu scrupuleuse dans les moyens : le but seul étoit changé. Non-seulement un Catilina perdu de dettes et de réputation, mais un Marius, un Sylla, de si grandes âmes, étoient capables de sacrifier tout à leur ambition et à leur vengeance. Pourquoi des Catilina, des Cethegus, des Lentulus n'auroient-ils pas conçu le projet d'incendier cette Rome qu'un Marius, le sauveur de l'Italie dans la guerre des Cimbres, qu'un Sylla, le vainqueur de Mithridate, avoient remplie de sang et d'assassinats? Félicitons-nous de vivre sous une loi morale qui a rétréci le champ du mal. Ne nous hâtons pas d'accuser d'exagération des historiens dont tout le tort peut-être est de rapporter des choses que le progrès seul des idées et des mœurs rend invraisemblables pour nous!

Non qu'il faille, j'en conviens, accueillir légèrement tous les bruits que sème la malignité lorsqu'il s'agit des grands hommes, et qu'accepte sans examen la grossière crédulité; penchons plutôt vers les interprétations favorables. Je déteste ces compilateurs d'anecdotes, ces fabricateurs de mémoires, qui souillent tout, rabaissent tout, et seroient bien fâchés qu'il restât en ce monde une gloire pure, une renommée sans tache. Je serois même assez d'avis qu'on laissât sous le voile ces foiblesses personnelles, ces défauts et ces vices de l'homme, qui n'ont influé en rien sur la destinée publique. Que fait l'Henri IV de Tallemant des Réaux à l'Henri IV de l'histoire, et le soldat un peu grossier au grand capitaine et au grand roi? A force de vouloir

pénétrer le secret des cœurs et de chercher aux mauvaises actions des motifs plus mauvais encore, Tacite lui-même, le grand historien, m'inquiète et me met en défiance : qui lui a ouvert le fond des âmes? Comment contrôler ses appréciations, et ne dois-je pas me défier d'un historien qui m'ôte la liberté de juger ses jugements en les allant chercher à une profondeur où l'œil humain n'arrive pas? Qui m'assurera que Tibère et Néron aient voulu et pensé tout ce que Tacite leur fait penser et vouloir? Exagération pour exagération, j'aime encore mieux celle du bien; au moins fait-elle plus d'honneur à l'humanité. Si l'historien de César se trompe quelquefois dans le tour favorable qu'il donne aux actions de César et dans les intentions toutes généreuses et toutes populaires qu'il lui prête, n'est-il pas naturel de croire qu'il prend en lui-même les raisons qui le font pencher de ce côté-là, et qu'il règle ses jugements sur ses propres sentiments? Ce qu'il n'auroit pas fait, ce qu'il n'auroit pas pensé, il se refuse à croire que César l'ait pensé ou fait. Comment, avec une âme si grande et si noble et tant d'autres moyens de parvenir au pouvoir, César auroit-il trempé dans la conjuration de Catilina? Soit. L'histoire contemporaine n'affirmant rien sur ce point, ne soyons pas plus hardis ou plus méchants que l'histoire contemporaine, et déchargeons la mémoire de César d'une complicité qui dépasseroit trop la mesure de ce qu'il faut pardonner aux grands hommes.

Je suis moins disposé à croire, je l'avoue, que dans son consulat, dans ses propositions de lois agraires, dans sa coalition avec Crassus et Pompée, dans le plan,

de toute sa vie, en un mot, César ait fait entrer en première ligne le bien du peuple, l'intérêt de l'État, et que son ambition ne soit venue qu'au second rang. Ceci me semble trop moderne. Sous le voile de l'histoire ancienne, je crois trop apercevoir une pensée généreuse du dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne. On n'avoit guère de ces dévouements-là à Rome, il y a deux mille ans. César, ce me semble, a pris tout simplement le chemin que son ambition devoit prendre. Quelle autre cause que la cause populaire pouvoit le conduire au pouvoir? Qu'auroit-il fait dans le parti de Sylla et des grands? Les proscriptions l'avoient rendu trop odieux, et toutes les places, d'ailleurs, y étoient occupées. Pompée lui-même, l'enfant gâté de Sylla, flattoit la multitude et relevoit la puissance tribunitienne, abattue par le prévoyant dictateur. Et César auroit été se ranger à côté de ces nobles enflés de leur naissance et des consulats de leurs ancêtres, un peu au-dessous du vaniteux Pompée? Neveu de Marius, un trait d'audace l'éleva du premier bond au-dessus d'eux. En relevant les trophées de son oncle, le paysan d'Arpinum, nommé sept fois consul, il se montra tout à coup au peuple comme son chef et son vengeur. Il devint son espérance et son idole. Pour le dire en passant, n'est-ce pas ainsi que s'y étoient pris, depuis l'abolition de la royauté, tous ceux qui avoient conçu le projet de la rétablir, et n'est-ce pas par le peuple qu'à toutes les époques de la République quelques audacieux avoient tenté de se frayer un chemin au trône? L'aristocratie, avec cette profonde prévoyance qui est fille de l'intérêt, n'avoit-elle

pas deviné, bien des siècles d'avance, qu'un jour la royauté seroit le prix de la popularité? Grande aussi fut l'épouvante du sénat lorsqu'il vit reluire au Capitole les images d'or qui représentoient les victoires de Marius proscrit! La joie du peuple ne le laissa pas incertain sur ce qu'ils avoient à craindre du jeune homme, plus habile que téméraire, qui les avoit rétablies. Quelle autre conduite l'ambition et la soif du pouvoir suprême auroient-elles pu dicter à César, et puis-je voir là une pensée désintéressée?

César aimoit sa patrie, qui en doute? La grandeur et la gloire de Rome lui étoient chères! Un cœur comme le sien ne se renfermoit pas dans une préoccupation égoïste et mesquine! Dominer les hommes sans leur être utile ne lui auroit pas suffi! Il avoit l'âme trop haute, il étoit trop Romain pour assouvir son ambition dans la jouissance de sa propre grandeur, comme un Tibère, un Caligula, un Antoine, ou même comme un Auguste! Sur tous ces points, personne n'est plus que moi de l'opinion de son historien. Je ne crois pas non plus que tout le plan de son élévation fût dressé d'avance dans son vaste esprit; qu'il sût précisément tous les pas qu'il feroit, jusqu'où il arriveroit; et que tous ceux qui l'avoient précédé dans cette carrière s'étant contentés d'être les premiers à Rome au milieu de leurs égaux, il eût pris la résolution, dès son début, de n'avoir pas d'égal et de remplacer la république par la monarchie impériale. Tant de choses pouvoient l'arrêter sur la route et le borner à tel ou à tel degré du pouvoir, Pompée mourant avant la guerre civile, par exemple! Qui sait, dans ce

cas, si César ne se seroit pas contenté d'un si bel héritage? qui sait encore si la prompte et complète soumission de ses ennemis après la bataille de Pharsale ne l'auroit pas engagé à prolonger l'existence d'une république où il auroit joué le rôle de protecteur et d'arbitre? Quelle différence n'aperçoit-on pas entre le César vainqueur de Pompée, après la première guerre civile, et le César tout-puissant, tenant ses ennemis sous ses pieds, après la guerre d'Afrique et la seconde guerre d'Espagne? N'est-ce pas alors que les honneurs se multiplient sans mesure et que ce César, d'une courtoisie si charmante d'ordinaire, le plus gracieux et le plus aimable des hommes comme il en étoit le plus grand, s'oublie jusqu'à faire attendre des personnages consulaires dans son antichambre et à ne pas se lever devant le Sénat? N'ose-t-on pas lui offrir un diadème qu'il repousse, il est vrai, pour ne pas déplaire au peuple, mais non sans regret et sans mauvaise humeur, à ce qu'il semble?

Le premier, César a toujours voulu l'être et à tout prix; cela ne me paroît pas douteux. Le maître, le maître absolu et définitif, peut-être n'a-t-il songé à le devenir que sous l'impulsion des événements. Ce que j'ai de la peine à croire, j'en demande pardon à son illustre historien, c'est que l'amour du peuple ait tenu une si grande place dans son cœur, et qu'en formant avec Crassus et Pompée ce fameux triumvirat qui devoit lui donner le loisir et le moyen de se conquérir une armée en conquérant les Gaules, il ait pensé à autre chose qu'à s'assurer une trêve de dix ans avec la république.

Après tout, personne peut-être ne seroit plus étonné de cette discussion que César lui-même. Peut-être nous diroit-il : « Ne vous tourmentez pas à chercher « mes intentions dans le fond de mon cœur et à don- « ner à mes actions un autre sens que celui que le « monde leur a toujours donné. Ma renommée est « trop grande pour pouvoir grandir encore. Tout ce « que j'ai voulu avoir, je l'ai eu : une gloire immense, « un nom immortel parmi les hommes, un pouvoir « au-dessus des rêves les plus ambitieux. Il n'y a pas « jusqu'aux moins favorables de mes juges qui ne m'é- « lèvent au-dessus de la nature humaine, et s'ils mau- « dissent ce qu'ils appellent mon usurpation, ils re- « connoissent que César seul pouvoit, sans faire honte « à la vieille Rome, hériter de sa grandeur. Que n'a- « t-on pas dit, non-seulement de cette suite inouïe de « victoires, de ces coups frappés avec la rapidité de la « foudre, de ce génie qui prévoyoit tout et pour- « voyoit à tout, de la clémence du vainqueur après le « triomphe, mais de l'éloquence, de l'esprit, de la « grâce et de l'affabilité de celui qui, après avoir « dompté toutes les résistances, vouloit encore se « rendre le maître des cœurs? La vie de César seroit « le plus bel endroit de l'histoire, si César n'avoit pas « eu des successeurs trop indignes de lui. »

Ces successeurs, ne diroit-on pas que César les ait entrevus dans l'avenir, et que ce soit là ce qui l'ait fait hésiter si longtemps au passage du Rubicon? Tous les historiens parlent de cette hésitation; Plutarque la rapporte dans des termes qu'il faut lire; je cite la traduction d'Amyot : *Si fit adonc plusieurs discours en*

son entendement sans en dire mot à personne, inclinant tantôt en une part et tantôt en une autre, et changeant son conseil en beaucoup de partis contraires à part-soi; aussi en disputa-t-il beaucoup avec ceux qu'il avoit de ses amis quant et lui, entre lesquels étoit Asinnius Pollio, discourant avec eux de combien de maux pour le monde seroit cause et commencement ce passage de la rivière, et combien leurs successeurs et survivans en parleroient un jour à l'advenir. Admirable vue du génie, mais noblesse et grandeur d'âme plus admirables encore! Car César savoit bien qu'il y alloit de tout pour lui, et que, s'il cédoit, sa vie même ne seroit pas en sûreté à Rome, tant sa gloire avoit soulevé de haines et d'envies parmi les grands! Il a hésité pourtant, pensant à l'avenir et aux maux dont le passage de la rivière seroit le commencement! César n'est nulle part plus grand que dans cette hésitation. Ce n'est pas le capitaine, c'est le citoyen, c'est l'homme qui hésite. Toutes ses victoires ne valent pas, à mon gré, ces quelques heures de trouble et d'angoisse. Là se reconnoît le grand et le bon cœur : pas de vraie grandeur sans la bonté!

A peine me reste-t-il de la place : ce livre remue si fortement l'âme et éveille tant de pensées! Aussi n'ai-je pas la prétention de tout dire et d'apprécier comme il le faudroit un ouvrage où la gravité des réflexions le dispute à l'importance des faits. D'autres viendront après moi. Je ne voudrois pas finir cependant sans protester contre quelques sévérités de l'auteur, que son admiration pour César rend parfois injuste pour d'autres. J'ai défendu Caton l'Ancien; je ne

défendrai pas aujourd'hui Caton d'Utique, esprit dur et étroit, si l'on veut, mais envieux et jaloux, je ne l'avois lu nulle part. Caton étoit habitué à la lutte : qu'il se défende lui-même, ou plutôt sa mort héroïque et son nom, qui est devenu celui de la sagesse et de la vertu même, le défendent assez.

Mais Cicéron, comment l'abandonner? C'est notre César, à nous autres gens de lettres! L'empire de César est tombé, celui de Cicéron ne tombera jamais. Avec Cicéron, nous n'en sommes pas réduits à des conjectures sur ce qu'il pensoit et ce qu'il vouloit. Nous avons ses discours et surtout ses lettres où son âme se déploie tout entière; pas un mouvement de son cœur que sa correspondance avec Atticus ne nous révèle : grandes et petites joies, nobles sentiments et foiblesses de l'amour-propre, troubles et anxiétés de son patriotisme lorsqu'il fallut choisir entre deux hommes qui ne se disputoient que le droit de dominer la République, César et Pompée. Est-il juste de l'accuser d'avoir manqué de conviction? Qu'a-t-il voulu toute sa vie, sinon le salut de cette République où il étoit né, sous laquelle il étoit devenu grand par l'éloquence, et que, dans un jour de péril suprême, il avoit arrachée aux poignards et aux torches des conspirateurs? Il a pu, selon les circonstances, changer de moyens et de partis; de but et de dessein, il n'en a jamais changé. Il se faisoit illusion, sans doute, en prenant pour l'ancienne liberté ce qui n'étoit plus qu'une affreuse anarchie et en aimant trop un état de désordre qui ouvroit un champ si vaste à son génie. Qui ne se fait pas d'illusion? On peut lui reprocher plus justement la joie pué-

rile et sauvage qu'il laissa éclater à la mort de César, surtout après ce discours pour Marcellus où il accable César de compliments qui semblent venir du cœur. C'est pousser trop loin le privilége de l'éloquence. Voilà ses torts. Qui n'en a pas eu de plus grands à cette époque? Ce n'étoit pas un homme de guerre; il a été écrasé entre César et Pompée. Faut-il en conclure qu'il étoit sans conviction, sans caractère, et le réduire au rôle d'un déclamateur éloquent? Antoine le connoissoit mieux. Il n'auroit pas exigé comme une des conditions principales de son raccommodement avec Octave la tête de Cicéron, si l'auteur des *Philippiques* n'avoit été, à ses yeux, qu'un bavard sans caractère et sans conviction!

Temps affreux où ce qui restoit encore d'âmes vraiment romaines alloit disparoître dans la dernière et la plus sanglante des proscriptions! Non, quoi qu'en disent quelques esprits qu'éblouissent trop ces grands noms d'Empire et de César, notre temps n'a rien de commun avec ce temps. Le nom de Napoléon I[er], si glorieux et si éclatant, n'a pas, Dieu merci! et n'aura jamais ce lustre funeste que les successeurs de César ont laissé sur le sien. Deux grands génies, deux grands capitaines, les plus grands peut-être qu'il y ait eu parmi les hommes, voilà la seule ressemblance qu'on puisse saisir entre César et Napoléon I[er]. Deux empires fondés, mais celui de César s'affaissant aussitôt dans la servitude; celui de Napoléon I[er], après avoir succombé momentanément sous une coalition d'étrangers, se relevant quarante ans plus tard pour rétablir l'ordre, et n'ayant mis la liberté sous la tutelle passagère du pou-

voir que pour la sauver de ses propres excès et la rétablir elle-même le plus tôt possible, nous en avons le ferme espoir, pure et bienfaisante. La modération est sur le trône. Les lois ont toute leur vigueur, les magistrats toute leur autorité; le peuple exerce ses droits, étendus à tous, et déjà la tribune a repris quelque chose de son ancien éclat. Les lettres elles-mêmes reçoivent de cette publication de l'histoire de César un honneur et un encouragement qui les vivifiera.

Point de ressemblance non plus entre notre révolution et la révolution qui plaça les Césars sur le trône, entre notre démocratie si intelligente, si laborieuse, si fière, et la démocratie romaine, ramas d'esclaves, d'affranchis, de gladiateurs et d'aventuriers accourus de tous les points de l'univers. Le souverain de notre démocratie françoise l'aime et la comprend; il favorise le généreux instinct qui la pousse à se développer par le travail et l'instruction; il ne la flatte pas, il l'honore et tient lui-même à honneur d'être son représentant et son chef. Ayons donc courage et foi dans l'avenir. Nous valons mieux que les Romains de César, et nous n'en sommes pas, je m'en félicite, au règne d'Auguste. Après avoir été une date de gloire, l'Empire, chez nous, ne sera pas une date d'affoiblissement et de déclin!

S. de SACY.

DE JOUBERT

ET DE

QUELQUES-UNS DE SES JUGEMENTS LITTÉRAIRES.

Le numéro de novembre 1864 du *Bulletin du Bibliophile*, contenoit un article de M. Turquety sur Joachim Du Bellay, article écrit de verve et où respiroit une admiration bien vive et bien justifiée, du reste, pour le vieux poëte. Amené par son sujet à rappeler la façon dont tous les vers de Ronsard avoient été biffés par Malherbe, et se demandant si ce dernier n'avoit pas cru agir consciencieusement dans cet acte de sévérité, qui nous paroît si injuste, M. Turquety ajoutoit :

« La passion est si aveugle ! l'esprit de système si étroit ! « Ne lisois-je pas dernièrement dans un écrivain de notre « époque, très-vanté et très-digne de l'être, ces paroles in- « croyables : Racine est le Virgile des ignorants ; c'est le « poëte des pensionnaires de couvents et des esprits restés « béjaunes. Il a le sentiments bourgeois, témoin *Athalie*, « les passions médiocres, témoin *Phèdre*. Un peu plus loin, « c'est l'excellent comique Regnard, qui parle comme un « valet. Quant à Lesage, fi donc ! Il sent la taverne. Ah ! « monsieur Joubert ! *Platone Platonior !* Est-ce en méditant « la philosophie du disciple de Socrate que vous avez ima- « giné toutes ces belles choses ? Racine le Virgile des igno- « rants ! Mais s'il en est ainsi, nous n'avons plus qu'à baisser « la tête et à dire comme Régnier, dans sa belle défense « de Ronsard et de son siècle :

« Si *Racine*, *Lesage* et *Regnard* sont des ânes,
« Sans perdre en ces discours le temps que nous perdons,
« Allons comme eux aux champs et mangeons des chardons. »

Nous serions des premiers à souscrire à cette conclusion, et à la trouver aussi juste qu'elle est spirituelle, s'il y avoit lieu de l'appliquer à Joubert. Nous avouons que le langage que lui prête M. Turquety a quelque chose de choquant et de paradoxal, et qu'on a de la peine à l'accorder avec ce qu'on sait de son esprit juste et de son goût exquis. S'il n'a pas dit tout à-fait et textuellement ces choses, c'est déjà beaucoup qu'il ait pu donner lieu à une interprétation si fâcheuse pour lui. Comment l'ami, le conseiller de Fontanes et de Chateaubriand, l'aimable et charmant écrivain très-loué, en effet, et très-digne de l'être, a-t-il pu commettre des énormités de langage que l'on diroit empruntées a quelque romantique chevelu, à quelque hugolâtre de 1829? Hé quoi! a-t-il bien réellement formulé ces jugements de Béotien, lui le plus attique des esprits? Si appuyée que soit l'accusation de preuves et de témoignages, sans parler du nom et du talent du poëte qui la formule, nous devons à Joubert de ne pas le condamner sans l'entendre. Son livre est là sous notre main, ouvrons-le; voyons d'abord ce qu'il pense de Racine, et s'il a pour lui le mépris que font naturellement supposer les expressions qui nous ont à bon droit choqué. Comparant Racine à Corneille, il le trouve *plus parfait, mais moins grand.* « *Il eut*, ajoute-t-il, *son génie, un goût comme les anciens. Son élégance est parfaite, mais elle n'est pas suprême comme celle de Virgile. Racine est l'homme du monde qui s'entend le moins à plier les mots, les sentiments, les pensées, les actions, les événements, et chez lui, les événements, les actions, les pensées, les sentiments et les paroles, tout est de soie.* » Grâce à Dieu, nous espérons, et voici, ce nous semble, le talent de Racine reconnu et finement analysé. L'élégance du poëte est parfaite. Que peut-on vouloir de mieux? Que Joubert imagine quelque chose de plus encore pour Virgile, une élégance suprême, la gloire de Racine n'a pas trop à souffrir de cette préférence, et l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* eût été le premier à souscrire à ce jugement et à céder le pas à Virgile.

Nous commençons à entrer dans la pensée de Joubert. Le Virgile des ignorants, cela veut dire que ceux à qui l'ignorance du latin ne permet pas de goûter Virgile dans sa langue, ont, dans notre Racine, une idée, un peu affoiblie peut-être, de l'élégance et de la poésie virgilienne. Quant à ceux qui, pouvant lire l'*Énéide* dans l'original, s'en tiendroient à Racine, négligeroient de monter plus haut, et soit dédain, soit paresse, ne s'élèveroient pas jusqu'à Virgile, cette cime de la poésie, Joubert les plaint, et se départ à leur égard de sa bienveillance ordinaire. Il n'y a en somme, qu'eux de maltraités et d'offensés ici. « *Ceux à qui Racine suffit* (remarquez ces mots : à qui Racine suffit), *sont de pauvres âmes et de pauvres esprits, ce sont des âmes et des esprits restés béjaunes et pensionnaires des couvents.* » Il y a loin de ceci à dire d'une manière absolue et générale : Racine est le poëte des pensionnaires de couvents et des esprits restés béjaunes. Nous ne croyions d'abord que plaider les circonstances atténuantes en faveur de la phrase malencontreuse, mais il nous semble que notre commentaire, qui n'a rien de forcé, la doit faire absoudre tout à fait. Quant aux sentiments bourgeois et aux passions médiocres, M. Turquety oppose ici, avec beaucoup de raison, *Athalie* et *Phèdre*. Restituons, toutefois, dans son intégrité, le texte de Joubert, peut-être ressortira-t-il quelque atténuation favorable. Voici ce qu'il dit : *Admirable, pour avoir rendu poétiques les sentiments les plus bourgeois, et les passions les plus médiocres, Racine ne tient lieu que de lui-même ; c'est un écrivain supérieur, et en littérature, c'est tout dire; mais ce n'est point un écrivain inimitable. Pradon, lui-même, a fait beaucoup de vers pareils aux siens.* » On voit que les expressions, en apparence irrévérencieuses pour le poëte, renferment un éloge, puisqu'on l'y déclare admirable et écrivain supérieur. Quant à l'intervention de Pradon, qui sembleroit devoir gâter l'effet atténuant que nous opposions, il n'en faudroit pas conclure que Joubert n'a pas compris l'infinie distance qui est entre ces deux hommes, dont il

savoit aussi bien que nous que l'un étoit un très-grand poëte, et l'autre un poëte très-médiocre. Ce qui n'empêche pas, qu'en effet, plusieurs de leurs vers ne puissent se ressembler. Cette ressemblance pouvoit s'appliquer et s'étendre à d'autres exemples, à d'autres noms en littérature.

Nous en avons fini avec Racine : passons à Regnard. Notre tâche devient ici plus facile. Voici ce que dit Joubert : Regnard est plaisant comme le valet, et Molière comme le maître. Entre Molière et Regnard, la distance, de quelque comparaison qu'on se serve pour l'exprimer, sera toujours grande ; c'est cette distance que Joubert a voulu non-seulement établir, mais définir par ces mots de maître et de valet auxquels correspondent ceux de comique et de plaisant. Celui qui a dit que Regnard n'étoit que gai, mais qu'il y avoit du sérieux dans la plaisanterie de Molière, a dit à peu près la même chose. En tout cas, ce n'est pas précisément parler comme un valet, que d'être le valet là où Molière est le maître.

Quant à Lesage : *Fi donc ! il sent la taverne !* seroit une expression bien dédaigneuse. Voyons comment s'est exprimé Joubert : « *On peut dire des romans de Lesage qu'ils ont l'air d'avoir été écrits par un joueur de dominos en sortant de la comédie.* » Faut-il conjecturer de ces quelques lignes que Joubert n'a pas apprécié le talent si vrai, si naïf et si profond de l'auteur de *Gil Blas ?* Qu'il nous soit permis de poursuivre ici notre rôle de commentateur bienveillant ; il nous semble que sans forcer plus que pour Racine le sens des mots, Joubert a eu ici en vue de caractériser tout un côté de l'immortel roman de Lesage, celui qui nous fait assister à des scènes d'hôtellerie et de taverne, aux scènes du jeune Gil Blas, quittant son oncle et courant le monde à l'aventure. Ce joueur de dominos qui, en sortant de la comédie, écrit le premier chapitre de *Gil Blas* n'est assurément pas un homme ordinaire, et croyez que Joubert apprécie tout son mérite, et que ce n'est pas sans intention qu'il le représente sortant de la comédie, comme s'il vouloit si-

gnifier par là que son œuvre est, plus encore que celle du fabuliste,

Une ample comédie à cent actes divers.

Nous soumettons en toute humilité à M. Turquety notre petit plaidoyer pour Joubert. Nos réserves en faveur de ce dernier ne diminuent rien du plaisir que nous a fait son article sur Du Bellay. Que sa sympathie pour le vieux poëte angevin lui fasse excuser la nôtre pour un aimable penseur, qui est poëte aussi, puisqu'il a pris à la Muse ses chants et ses ailes pour les donner à la métaphysique. « Je veux, a-t-il dit quelque part, une métaphysique ailée et chantante. » Qu'est-ce que la métaphysique quand elle a des ailes et qu'elle chante, sinon la vraie, la grande poésie, la Muse de plusieurs poëtes de nos jours, celle de M. Turquety lui-même?

Marquis de Gaillon.

UNE PAGE DES COMPTES DE SULLY.

M. le marquis de Laubespine, descendant de la famille des secrétaires d'État de ce nom et des ducs de Béthune-Sully, possède trois pages autographes de comptes particuliers de son illustre aïeul, qu'il a bien voulu me permettre de publier. Ils montrent avec quel soin minutieux le surintendant des finances surveilloit la dépense de ses propres deniers : ils donnent, en même temps, d'intéressantes indications sur le prix de la main-d'œuvre à la fin du seizième siècle.

J'ai copié ces comptes sans y rien changer : les totaux accompagnés d'une astérisque sont barrés dans le manuscrit. Ils sont écrits sur trois pages in-folio, grande écriture, très-lisible.

E. de Barthélemy.

Art. 18. Gédouin, pour la démolition de l'église du chasteau, marché fait.	900			
— 19. Audit, pour réparation au petit chasteau, marché fait.	1000			
— 20. A luy, pour réparation au portail et tours du donjon.	630			
— 21. Payé par moy, 2000l, partant.				
— 22. Au chaufournier, pour 114 tonneaux de chaux pour le revestement des fossés de la basse-cour.	400*			
Nota. Il a été baillé par moy à Gédouin, pour la façon de la muraille.	2000			
Art. 24. Pour 60 tonneaux de chaux, idem.	200			
— 25. Pour quartier de pierre, idem.	61	3*		
— 26. Pour 54 tonneaux de chaux, idem.	89*			
— 27. Pour 198 quartiers, idem.	39	17*		
— 28 et 29. Voitures de chaux et quartiers.	63	13	5*	
— 30, 31, 32, 33. Rempiètement du chasteau en matières et maneuvres.	65	13*		

Art.	34. A Gédouin, muraille de la basse-cour et écuries, marché fait.	4685	10	
—	35. A Gédouin, sur un marché de 4800^{l}, pour réparations au donjon et curement des fossés.			
—	37. A Gédouin, pour une housserie, un escalier et autres menues réparations, sans marché.	25		
—	38. A Gédouin, sur le marché de 4800^{l}. . .	500		
—	39. A Gédouin, pour le grand pont de la basse-cour et petits ponts du chasteau, marché fait.	277	10	
—	40. A luy, pour charpenterie au petit chasteau, marché fait.			
—	41. A luy, pour charpenterie par parties arrestées de moy.	405*		
—	42. Achapt de bois par Saller pour la susdite charpenterie.	378	17*	
—	43, 44. Couverture du pin et escarrissage de bois de noyer.	14	12*	
—	45, 46, 47, 48. Pour voiture de bois de sapin du Fournel.	54	8	
—	49. A du Fournel sur son marché.	120	6	
—	50. Achapt de 800 toises d'ais de chêne. . .	160	16	
—	51. Maneuvres à charger des ais.		32	
—	52. Achapt de 600 toises de chevron pour les escuries.	120		
—	54 et 55. A Gédouin, sur marché de la charpenterie du portail, au donjon et escuries, marché fait.	593	25	5
—	56. Au couvreur, pour composition sur un marché d'ardoises.			
—	57 et 58. Au même, idem.	818		
—	60. Couverture à une lucarne.	9		
—	61, 69. Pour menuiserie de vieil bois, racoustrage de portes, siages et achapt de bois.	171	15	
—	70-72. Serrurerie	383	15	6
—	73-75. Au vitrier	96		
—	76-86. Meubles de bois et matelas.	391	16	
—	87. A Carré, jardinier, pour aplanir 3025 toises de jardin, à 4^{s} et 5^{d} la toise.	692	12	5
—	89, 90. Ormes abatus et chariés, non compris audit marché.	9		
—	91. A Jean Adam, pour aplanir un autre espace près le jardin.	120		
—	95, 96. Pour osier à clore le jardin, gaules, claies et portes.	18	19	
—	96. A Carré, pour une année et demie de gages et sur le plant des palissades, à 15^{s} la toise.	886	8	

Art.	97. A Gédouin, pour aplanir l'augmentation du jardin et le verger, par marché faict. . .	800		
—	98. A Gilles, pour remplir trois fosses au verger.	150		
—	99. Au jardinier d'Orléans, pour planter et fournir 654 arbres.	123	11	
—	101. Pour voiturer 110 arbres de Gien.	5		
—	102-103. A Bouteroue, pour bois à claies et pour glands.	5		
—	104, 105. Pour une charrette et poinson à arouser.	6	5	
—	107, 108. Journées osmises aux rolles. . . .	3	14	
—	111. A Séjourné, pour les voyages.	36		
—	112-117. Pour frais aux fontaines en pierres et charroy.	44	18	
—	118. En un caïer, pour diverses journées. . .	397	2	
—	119. Avoine pour semer au parc et n'en fait recepte.	7	19	
—	120. A l'arpenteur, pour mesurer les terres du parc.	20		
—	122. A Gravet, outre 3500^{l} que je lui avois baillé pour l'acquisition des terres du parc.	827	10	
—	122. Acquisition de Brion.	9000		
—	123. Sur 10 000^{l} pour l'acquisition des angliers, rideaux, voisieux et cuir.	1200		
—	124. Acquisition de Gorges.	25 000		
—	125-129. Pour cinq messagers à Orléans. . . .	5		
—	130. En achapt de trois meules, outre 297^{l} 15^{s}, que je baille à Paris.	53	5	
—	131-135. Pour voitures et journées aux meules, outre la voiture d'icelles de Paris à Montargis, que j'ai payé et de Montargis aux moulins que Asselineau a paiée	28	19	
—	136. Réparation aux angliers et rideaux. . .	13	5	7
—	137. — au moulin Chézi.	90		
—	138. — à Gorges, outre les matériaux du parc.	26	23	4
—	139. Sur 600^{l} pour réparation à la Caille. . .	200		
—	140, 143. Pour procès criminels.	10	15	4
—	144, 147. Frais d'artillerie et munitions. . .	18	5	
—	148, 153. Paiement de profits de fief. . . .	496		
—	154. Paiement de rente foncière.	40		
—	155. Fauchage de foin au meunier de Moulinfron.	6		
—	156. Frais de procès.	3	12	
—	158-160. Réparation des estangs de Moulinfron.	433		
—	161-171. Pour réparation au moulin de Boné .	588	7	
—	172, 173. Pour sa part du chasteau de Moulinfron, et 5^{l} pour racoustrer des portes. .	9	16	

Art. 174. Réparation d'ouvrages publics dont doit estre fait recepte à mon profit.	159	16	
— 175-177. Pour réparation au moulin de Moulinfron et métairie de Chésy et du bois de Lorendières.	1667		
— 178-181. Réparation au four et moulin Saint-Gondon et une expédition 6^{l}.	733		
— 181-188. Pour frais à dresser un terrier. . .	141	15	6
— 190, 191. Reprise de la recepte.	4	16	3
— 193. Frais pour visitation de métairies par Saler et mes officiers.	30		
— 194-200. Frais de messagers, M. Petit et vin à des ouvriers.	18	14	
— 201. Frais d'un voyage de Saler à Orléans et pour l'information de l'abbé Leber. . .	36		
— 202. Argent pris par Saler pour luy sans lettres ny commandement.	1800		

Somme totale de la dépense pour janvier. . . . . 54 630^{l} 12^{s} 5^{d}

Et la recette monte pour ledit temps. . . . . 55 695^{l} 16^{s} 9^{d}

Partant, le comptable devroit seulement 1065^{l} 4^{s} 3^{d}; mais luy ayant rejetté les parties rayées, montant 3239^{l}, debvra 4324^{l} 4^{s} 3^{d}, sauf à restablir quelques parties.

Recepte de la terre, compris 52^{l} pour chaux vendue et non compris les bleds, ny la ferme de Bouteroue. . . . . 1861^{l} 16^{s} 9^{d}

Ferme de Bouteroue, deux années et demie. . . 707

Argent baillé par ma femme. 750

Deniers receus de moy par les mains des receveurs d'Orléans. 46 000

ANTOINE COUTEL[a].

(1622(*b*) -1693.)

PROMENADES DE MESSIRE ANTOINE COUTEL

Chevalier, seigneur de Monteaux (*c*), des Ruez, Fouynais, etc.

A Blois, chez Alexis Moette, S. A. petit in-4.
V. f. fil. tr. dor. pap. p. Rel. d'Ottmann.

A. Coutel, poëte blésois, a donné à son livre le nom de *Promenades*, titre quelque peu bizarre (on les aimoit assez alors, on ne les hait pas aujourd'hui) (1), qui signifie sans aucun doute que c'est en se promenant que l'auteur prétendoit avoir composé les pièces, assez nombreuses, qui forment son recueil. C'est, du reste, ce qu'il indique lui-même dans la dédicace de poésies chrétiennes, en latin, adressées à son ami du Tillet : *Humanæ vitæ præcepta quæ nuper in deambulatione ad Castellum de Monteaux simmeditatus* (p. 185). Ceci se comprend moins toutefois pour une sorte de roman en prose qui fait partie des œuvres, et auquel il a particulièrement attaché le titre de *Promenade* (p. 120) (2). Les pièces de ce volume sont des chansons, des madrigaux, des sonnets, des rondeaux, des épigrammes, des élégies, etc.... (*d*). Ensuite, un choix, comme le dit l'auteur, *ex pluribus pauca residua*, de pièces latines, épigrammes, distiques, épitaphes (*e*) et enfin un recueil de maximes sur les devoirs du chrétien. Il y a bien peu à citer, à louer encore moins, dans

(1) *Les Rayons et les Ombres*, *Idéal*, *Vie et Rêves*, *Perce-neige*, *Roses de Noël*, *les Filles de minuit*, etc.

(2) Ce petit roman, assez fade en somme, où l'on trouve cependant quelques jolies descriptions et une fine analyse de sentiments, débute par un envoi à la femme qui l'avoit commandé, morceau de vingt-cinq lignes, qui est un chef-d'œuvre de délicatesse et de grâces.

les poésies d'A. Coutel; une certaine facilité, quelque aisance dans la facture du vers, de l'aptitude à s'essayer dans des genres divers, mais aussi une égale médiocrité dans les uns comme dans les autres, le plus souvent un prosaïsme, une platitude même qui rebutent. (*V. Chansons*, p. 14, 21, 27; *Acrostiches*, p. 117, etc., etc,). Coutel se permet, en outre, des libertés un peu fortes (p. 49, 59, 64, etc.), ce que les habitudes du temps expliquent sans le justifier. A en croire le libraire, qui se flattoit, en imprimant les *Promenades*, de faire un précieux cadeau au public, Coutel avoit composé d'autres œuvres *pleines de doctrine et d'érudition*, que l'auteur nous paroît avoir fort prudemment gardées dans le mystère de son cabinet (1).

En somme, Coutel seroit parfaitement oublié, excepté peut-être des Blésois, qui comptent peu de poëtes, et on n'apprécieroit le volume de ses œuvres qu'à titre de rareté bibliographique, car on ne le trouve que difficilement aujourd'hui, si son nom n'avoit été réveillé et mis en regard de celui d'une femme à laquelle deux ou trois pièces de vers ont presque exclusivement valu une assez grande réputation. Des quelques morceaux qui recommandent particulièrement le nom de Mme des Houlières, un des plus gracieux, sans aucun doute, et de ceux, en petit nombre, dont on s'est le mieux souvenu, l'idylle des *Moutons*, on le lui a contesté, et prétendu qu'elle l'avoit emprunté à notre modeste versificateur blésois. Il y a, en effet, dans les *Promenades* (p. 103), une élégie dont la donnée philosophique est la même que celle de l'Idylle de Mme des Houlières, dont l'enchaînement d'idées, la forme et la proportion, sont, à l'exception du rhythme, absolument identiques, où, ce qui est plus décisif encore, vingt vers, sur quarante, sont textuellement copiés les uns sur les autres. Il y a donc plagiat flagrant, mais de

(1) Coutel qui, dans la préface de son livre, parle modestement et fait bon marché de son talent poétique, parle aussi lui-même *d'autres ouvrages plus sérieux et d'un autre prix, qui l'ont toujours occupé.*

quel côté? La question a été assez chaudement controversée, sans être, comme nous l'indiquerons, posée dans ses véritables termes. Mme des Houlières fut, en son temps et depuis, très-fortement accusée; les défenseurs ne lui ont pas non plus manqué; et comme il y avoit un plagiat, qu'il falloit par conséquent trouver un plagiaire, c'est encore une fois le plus faible, c'est le pauvre Coutel qu'on a immolé. Mais les arguments portent à faux, ce nous semble, et sont loin de résoudre, dans le sens qu'on a voulu faire prévaloir, une assez sérieuse difficulté de critique littéraire. Discutée, du vivant de Mme des Houlières, sans résultat concluant, elle a été reprise plus tard. Le président Bouhier (*Mém. de littérat. de d'Artigny*, t. V, p. 388) justifie, sans entrer toutefois dans le vif de la question, Mme des Houlières; d'autres (*Mercure suisse*, *Lettre à Fréron*) sont plus explicites dans des sens contradictoires; l'abbé Goujet (*Bibliot. Franç.*, t. XVIII, p. 409) résume le débat plutôt qu'il ne s'y engage. M. Aimé Martin (*Bullet. du Bibliophile*, 1839, p. 970) disculpe plus énergiquement Mme des Houlières. Il suffit, selon lui, de lire Coutel pour repousser toute idée qu'elle ait rien emprunté à un si pitoyable auteur. Rien dans le livre de ce dernier, hormis quatre vers pris à Bertaut, et l'élégie des *Moutons*, ne peut supporter la lecture; le *voleur* n'est donc pas Mme des Houillères; elle est suffisamment justifiée par la sottise de tout l'ouvrage. Ceci est aisé à dire, mais ne prouve rien. D'abord, on trouveroit dans le volume quelques pièces, bien rares il est vrai, quelques fragments, du moins, comparables à l'élégie (p. 18, 30, 31, 39, 62, 65, 98, etc.); puis, un poëte médiocre n'a-t-il pas laissé quelque fois un très-bon morceau? Combien d'exemples, et Mme des Houlières elle-même! M. A. Martin défend ensuite Racine, accusé d'avoir fait publier, en 1676, une édition de Coutel, une seconde sans aucun doute, dans laquelle on auroit glissé une élégie des *Moutons*, arrangée pour faire croire à un plagiat de la part de Mme des Houlières, odieux procédé qu'il déclare indigne du grand poëte, et nous croyons établir

plus loin qu'il ne se trompe pas. Seulement il dit qu'avec un livre publié en 1676, par Racine ou ses amis, on espéroit convaincre Mme des Houlières d'avoir pillé une pièce dans un volume qui ne portoit pas de date. Ce non-sens apparent vient de ce que la note d'A. Martin, placée dans le Bulletin, ainsi qu'on l'a expliqué, sous l'indication d'un exemplaire de l'édition de Coutel, datée de 1676, a été rédigée quand il avoit sous les yeux l'édition sans date, qu'il la prenoit pour celle qu'on attribuoit à Racine et ignoroit sans doute qu'il en existoit une avec indication d'année et précisément de l'année 1676 (1). Sa justification de Racine est d'ailleurs bien pauvre, et il y avoit à produire des arguments plus convaincants, comme nous le ferons. Quand on dit qu'une preuve que Coutel a copié Mme des Houlières, c'est qu'il modifie le titre de la pièce et lui donne celui de *l'Indolence, à Lucidas pour Sylvandre*, est-ce là un raisonnement sérieux, d'où l'on puisse tirer un indice de plagiat? Ce titre est dans la forme qu'affectionnoit et dont s'est constamment servi Coutel, l'envoi d'un ami à un autre, tous les deux déguisés sous un nom pastoral (2). Il y ajoutoit une épigraphe, tirée de Cicéron, expliquant très-nettement cette idée philosophique, développée dans l'élégie, à savoir qu'il n'est pas démontré que ce qu'on appelle raison et prévoyance, accordées à l'homme par la Providence, soit un don heureux pour nous, et préférable à cette vie animale et toute d'instinct, départie aux autres êtres de la création. C'est bien, il est certain, la même donnée que celle de Mme des Houlières, mais où trouve-t-on, dans un titre insignifiant et banal, une preuve quelconque qui at-

(1) Autrement, en mettant, à l'édition subreptice, la date de 1676, année où, dit-on, on la produisoit, le complot formé contre Mme des H., manquant complétement son effet, tournoit, au contraire, à la honte des détracteurs, puisque l'Idylle ayant été composée, paroît-il, en 1674, on pourroit en avoir eu communication et la dérober à son auteur avant 1676.

(2) Très-souvent Coutel ne parle pas pour lui-même. Il se porte le secrétaire poétique de ses amis, rédige la lettre de l'un à l'autre; puis quelquefois la réponse de celui-ci.

tribue la priorité à celle-ci plutôt qu'au poëte blésois? On a encore tiré argument, contre Coutel, de certains emprunts à d'autres auteurs, de quelques vers d'une strophe unique, dans tout son volume, mais ils sont faits à des poëtes antérieurs à Coutel, à Bertaut par exemple, mort avant la naissance de l'auteur des *Promenades*, et non à des contemporains, bien moins encore à une femme plus jeune que Coutel, et qui, plus que probablement, n'a commencé à écrire qu'alors que notre poëte ne produisoit plus rien.

Dans tout ceci, du reste, il n'y a, pour et contre, que des arguments vagues, sans portée; cherchons quelque chose de précis et de concluant.

Il nous semble, répétons-le, que les termes de la discussion ont été mal posés, et que le rapprochement de dates certaines, de quelques autres plus que probables, et des faits avec ces dates, éclaircit bien autrement la difficulté que des raisonnements hypothétiques; et puisque tout réside ici en une question d'antériorité, c'est dans des dates qu'il faut chercher une solution. Cette solution nous croyons la trouver, claire et décisive, au bénéfice de Coutel, et, accessoirement, à celui de Racine et de ses partisans.

Coutel, né en 1622, publia son livre, quelques-uns ont dit en 1649 (1), et notre exemplaire, qui est celui de M. de Monmerqué et a, sur la garde, une note de ce vénérable bibliophile rappelant le débat sans s'y mêler, notre exemplaire porte deux fois, sur le titre, cette date manuscrite, d'une main très-ancienne, car ce titre n'indique pas d'année. Cette date, comme on l'a surabondamment démontré, est

(1) On a même quelque part (*Lettre à Fréron*, 1752, in-12), indiqué 1640, date encore bien plus impossible que celle de 1649, donnée par le *Mercure suisse*, août 1735, p. 35. Notons que ce dernier document, en fixant la date de 1649, soutient nécessairement le fait du plagiat par Mme des H., tandis que le premier, défenseur zélé de celle-ci, n'a pas craint de reculer la date parce qu'il est un de ceux qui, pour concilier les faits avec les dates, ont le plus fortement appuyé l'hypothèse de la fraude ultérieurement commise par les ennemis de Mme des H.

erronée, puisque, p. 176, il y a une lettre d'avril 1660, et qu'on lit, p. 179 et 183, les épitaphes de personnes mortes en 1661. Mais il n'est pas si difficile qu'on pourroit le croire, à défaut de renseignement certain, d'un privilége, par exemple, qui manque et eût tranché la question, de déterminer, à très-peu près, l'époque précise de l'édition sans date, et d'établir, par une conséquence forcée, que l'idylle de Mme des Houlières ne pouvoit y être introduite. Ce qui est incontestable, c'est que toutes les pièces du volume de Coutel, moins quatre ou cinq sans importance (sur cent cinquante), ont été composées de 1647, date écrite en tête des *Forces de l'Amour*, à 1650 environ, du temps de la régence d'Anne d'Autriche et de la jeunesse de l'auteur. La préface à Philis l'indique clairement. Les poésies chrétiennes qui ferment le volume, et pourroient sembler le fruit d'un esprit plus mûr, sont encore de la même époque, la dédicace à du Tillet le prouve : *Juveni juvenem docere solemne non est.* C'est probablement cela qui aura fait indiquer une date prématurée. Notre édition sans date est celle originale, l'Avis de l'imprimeur l'établit incontestablement; elle ne doit pas être postérieure à 1670; nous en trouvons une preuve dans cette préface déjà citée et adressée à Philis, *dont les singulières perfections se seroient augmentées, depuis vingt ans que l'auteur les avoit chantées, si elles n'eussent été dès lors au souverain degré de leur grandeur.* Ce qui démontre assez clairement, ce semble, l'époque à laquelle, sur les instances de ses amis, et au milieu de soins plus graves, Coutel consent à laisser imprimer des pièces qui avoient couru, et inspiré, dit-il, quelque estime; qui, par conséquent, composées vers 1650, étoient publiées vers 1670. Il paroît donc déjà bien établi que l'élégie des *Moutons*, p. 103 de l'édition sans date, avoit paru avant que n'eût été composée l'Idylle de Mme des Houlières; en effet, cette Idylle, si l'on s'en rapporte à certaines dates, mises, du reste, longtemps après coup, et après l'accusation de plagiat soulevée, en tête de quelques-unes des pièces de Mme des Houlières, cette

Idylle, qui est l'une de ces premières compositions, auroit été écrite en 1674.

Acceptant cette dernière assertion, nous ne saurions tirer argument de l'édition de 1676, puisqu'on peut dire, et on l'a dit, que bien que l'Idylle n'eût pas alors été publiée, Mme des Houlières n'imprima qu'en 1687, Coutel pouvoit en avoir eu communication et s'être rendu coupable d'un audacieux emprunt. Cet emprunt prétendu, d'ailleurs, nous pourrions le déclarer impossible, absurde même. Car, s'il est rigoureusement admissible que quelqu'un ait pillé une pièce dans le recueil, plus ou moins anciennement publié, d'un poëte obscur, à peu près inconnu, comment supposer qu'un auteur médiocre comme Coutel, eût été assez hardi pour voler un morceau à une femme fort répandue, prisée même beaucoup au-dessus de son mérite, dont les compositions étoient toutes attendues, recherchées par ce qu'il y avoit de plus distingué dans le monde, connues de tout ce qui donnoit la moindre attention à la littérature. Mais enfin, après cette réflexion incidente, sérieuse toutefois, si nous négligeons l'édition de 1676, revenant à nos autres chiffres, répétons qu'elle a été précédée, et d'un assez grand nombre d'années, par l'édition sans date. Coutel n'eut pas assez de vogue pour que les éditions de son livre se succédassent avec rapidité; que l'Élégie se trouvant, page 103 de notre édition antérieure à 1676, à 1674 aussi, à l'époque de la composition de Mme des Houlières, il est souverainement injuste d'accuser le poëte blésois qui a ici l'avantage d'une irrécusable antériorité.

Venons à la part donnée à Racine dans la question qui nous occupe. C'est lui, dit-on, ou ses amis par son inspiration, qui firent publier une édition de Coutel, en 1676, qui y introduisirent l'Élégie des *Moutons*, arrangée, pour faire croire à un plagiat de la part de Mme des Houlières, dont Racine avoit à se plaindre. Prenons acte d'abord de ce que la nouvelle version lave complétement Coutel de tout blâmable procédé. Disons ensuite qu'on n'a pas remarqué que

cette odieuse supposition, bien gratuitement discutée à notre sens, est sans fondement raisonnable, par deux motifs péremptoires. Le premier que l'Élégie de Coutel est, dans l'édition sans date des *Promenades*, antérieure, et de beaucoup, à l'édition de 1676, on n'a donc pas pu la glisser traîtreusement dans celle-ci. En second lieu, que la rancune de Racine venant de l'épigramme de Mme des Houlières, à l'occasion de *Phèdre*, et cette tragédie n'ayant été représentée qu'en 1677, on ne se venge pas, en 1676, d'un grief qui n'est né que l'année suivante. Il paroît assez difficile de réfuter ces deux arguments. Toutefois, si Coutel mis hors de cause, et s'acharnant à accuser Racine ou ses amis, on prétendoit, comme on l'a fait d'ailleurs, que la date de 1676 est fictive, que leur publication est postérieure à cette année et à la représentation de *Phèdre*, nous répéterions qu'elle ne sauroit en tous cas avoir précédé l'édition sans date, où est l'Élégie; nous ajouterions quelque chose de plus décisif, indiqué déjà plus haut : que la date de 1676 soit vraie, ou que la publication de ce volume, ou même d'un autre tout à fait inconnu, soit postérieure, dans l'un et l'autre cas, Racine et ses amis étoient d'une insigne maladresse, puisque l'Idylle de Mme des Houlières remontant à 1674, on ne pouvoit raisonnablement la convaincre de l'avoir prise dans un volume de 1676 ou d'une année suivante; il ne resteroit plus à attribuer à Racine que l'édition sans date, ce qui n'est ni soutenu, ni soutenable. Et de plus, à défaut des preuves énoncées, peut-on raisonnablement admettre que des hommes sensés, honnêtes, pour une assez méchante épigramme, iront faire imprimer *un volume entier*, d'un poëte encore vivant, pour y glisser subrepticement une pièce qui n'est point de lui ? Ceci n'est-il pas bien loin de toute probabilité, de toute probité littéraire, comme du caractère connu d'une de nos plus grandes, de nos plus pures illustrations poétiques ?

En résumé, sans vouloir absolument trancher la difficulté soulevée, et nous ne l'avons pas traitée dans la pensée de charger et de confondre Mme des Houlières, il nous suffit d'avoir

entrepris, et, nous le croyons, d'avoir réussi à laver un poëte, obscur mais honnête, notre compatriote, d'une action méprisable, de le laisser en possession de quelques vers gracieux, et, certes, il en a grand besoin; comme à cette occasion, d'avoir prouvé, et surabondamment, que l'on n'avoit point à reprocher à Racine une machination odieuse, indigne d'un grand talent et surtout d'un noble cœur.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

(*a*) On auroit pu croire qu'Antoine Coutel étoit d'une ancienne famille de Bretagne entrée au parlement de Paris et qui comptoit de bonnes alliances. Mais il est certain qu'il sortoit d'une autre famille de même nom, originaire d'Auvergne, venue à Paris en la personne de *Jean* Coutel, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes en 1540. Ce Jean laissa un fils, *Antoine*, conseiller au parlement, qui eut un fils puîné nommé aussi *Antoine*, né vers 1580, lequel Antoine, conseiller à la Cour des aides, marié en 1620 à *Marie Forget*, fut le père de notre poëte, né à Paris, en 1622, a-t-on prétendu. Les Coutel portoient pour armoiries, d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de huit pals de gueules.

(*b*) On indique quelque part la naissance de Coutel à cette date de 1622. Ce doit être une erreur. D'abord ses père et mère ne s'étoient mariés qu'en 1620; il avoit eu au moins deux frères *aînés : Jacques*, militaire, et un autre, ecclésiastique, peut-être même un troisième. Ce qui paroît encore plus concluant, dans quelques lignes placées à la fin de son petit roman des *Forces de l'amour*, il dit à la personne amie, sur le commandement de laquelle il avoit entrepris cet ouvrage.... *Ce seroit trop heureux d'avoir à l'âge de* DIX-NEUF A VINGT ANS *votre appréciation sur toutes ces choses....* Et comme, en tête, il donne la date de l'automne 1647 comme celle de la composition de cette *Promenade*, il faut reculer à 1627 la naissance de notre poëte.

(*c*) Monteaux, sur la rive droite de la Loire, à 5 lieues de Blois, 3 d'Amboise, les Ruez, Fouynois (et non les Rua-Fouynard comme porte le Bulletin de 1839) sont d'anciens petits fiefs dans la même paroisse, comme Saugeon dont Coutel prenoit aussi le titre de seigneur (*Promenades*, p. 183), le tout lui venant de la famille Forget. Le château de Monteaux, fort joli, subsiste; quelques parties sont plus anciennes que Coutel.

(*d*) Nous noterons que notre exemplaire porte des corrections manuscrites assez nombreuses, qui non-seulement effacent des fautes typographiques, et il y en a beaucoup dans le volume, mais quelquefois rectifient la mesure (p. 39, 86, 103, etc.), et même le sens des vers (p. 19, 46, 49, 62, 111), un vers oublié ajouté (p. 174, 175, etc.). Ces corrections sont d'une écriture très-nette, mais très-ancienne, faites avec un soin minutieux; seroient-elles de l'auteur lui-même? Il y a aussi des traits au crayon rouge, qui donnent des indications critiques de la part d'un lecteur attentif; elles sont beaucoup plus récentes que les corrections.

(*e*) Ces épitaphes donnent quelques détails de famille sur Coutel. On voit d'abord qu'il étoit neveu, par sa mère, d'un Pierre Forget, seigneur de Monteaux, Saugeon, etc.... conseiller de Gaston de France, grand maître des eaux et forêts d'Orléans, Berry et Blésois, et c'est de cet oncle que lui vint la terre de Monteaux; d'un autre Forget, Daniel, prêtre, prieur de Saint-Laurent du Mottay et de Mesland, localités voisines de Monteaux. Ces deux Forget étoient d'une famille ancienne de Touraine, qui a donné un secrétaire d'État, Forget de Fresne, un autre Forget, poëte assez distingué, laquelle famille avoit de belles alliances avec les Maillé, les Beauvillier, etc.... On voit aussi que Coutel avoit épousé Marie Duval, d'une bonne famille du Vendômois, alliée aux Pathay, etc., morte à trente-trois ans, de suite de couches, en 1661.

DOMAT ET SES HARANGUES.

Quand on considère l'importance des travaux de Domat (1), on s'étonne qu'un grand savoir éclairé par beaucoup de méthode soit demeuré jusqu'au déclin de l'âge enfoui dans le présidial de Clermont. La valeur de Domat, discutée par les contemporains, a cependant eu l'avantage de n'être point ignorée ; après une courte hésitation, elle a été proclamée, et Louis XIV lui-même, surmontant ses plus vives répugnances, a pris intérêt aux veilles du jurisconsulte janséniste.

Domat a-t-il, par humilité chrétienne, refusé de céder à aucune proposition d'avancement? Tous les auteurs l'affirment (2); mais comme nul d'entre eux n'en a rapporté la preuve, le refus reste à l'état d'allégation. Il faut d'abord se le rappeler : sous le régime de la vénalité des offices de judicature et de municipalité, les règles de l'avancement ne ressembloient en rien à celles qui ont suivi la Révolution et la loi du 4 août 1789. Autrefois, le pouvoir royal n'accordoit que les provisions d'un office de magistrature ; le candidat s'assuroit, au préalable et à ses frais, de la charge même, ainsi que font maintenant les officiers ministériels. La réception étoit un fait subordonné aux provisions et à l'acquisition, de sorte que le mot d'avancement, qui compose le fond de la langue de trop de magistrats aujourd'hui, n'existoit pas pour les magistrats de l'ancien régime. Sur ce point, comme sur presque tous les actes et les circonstances de la vie de Domat, on est réduit à des conjectures. Pourquoi se seroit-il opiniâtré à ne point quitter le présidial de

(1) Né à Clermont, le 30 novembre 1625, mort à Paris, le 14 mars 1695.

(2) M. Dupin.

Clermont, tandis que son principal intérêt dans le monde et le soin de son salut l'appeloient ailleurs? L'âme de Domat demeuroit aux champs fameux qu'il avoit entrevus, sous le toit des granges; et le désert de Port-Royal avoit pour lui de telles délices, qu'à l'exemple de M. Hamon, il s'imaginoit y voir la transfiguration de Jésus-Christ. Un magistrat possédé de si puissantes illusions devoit, à défaut d'ambition et de motifs humains, vouloir se rapprocher des saints lieux et des amis de Port-Royal. Il est certain que plusieurs fois Domat s'affranchit des exigences de sa charge d'avocat du Roi et trompa la surveillance de ses chefs, pour se rendre à Paris aux assemblées secrètes des jansénistes. C'est surtout au début de sa carrière et pendant la vie de Pascal qu'on découvre la trace des périlleux voyages de Domat. Ainsi, lors du fameux évanouissement de Pascal, Domat étoit dans la même chambre que lui avec Arnauld, Nicole, Sainte-Marthe et peut-être M. Singlin et M. de Saci (1). Il avoit donc à Paris un attrait évident, et il eût trouvé dans le ressort du parlement toute sorte de facilité et de sécurité.

D'un autre côté, il étoit retenu à Clermont par un autre attrait qui tenoit de l'enchantement. Marguerite Périer y vivoit retirée au sein de sa famille depuis le miracle de la sainte Épine (24 mars 1656). Pour un fervent janséniste ii y avoit une attache irrésistible dans la présence d'une élue, d'une prédestinée à qui Dieu avoit accordé une grâce visible, palpable et surnaturelle. Avec elle avoit commencé la série des prodiges qui devoient cesser, de par le Roi, à la porte du cimetière de Saint-Médard. Mlle Périer étoit établie au milieu du monde dans un état de béatitude anticipée, pour démontrer publiquement que le ciel s'étoit déclaré pour Port-Royal (2). Comme elle avoit tiré les solitaires de leur tombeau (3), le lieu qu'elle habitoit passoit

(1) Sainte-Beuve.
(2) M. Sapey.
(3) *Mémoires* de Fontaine.

pour un tabernacle. Elle alimentoit le feu sacré dans les âmes en faisant célébrer chaque année une messe en musique où l'on chantoit une prose commémorative de la guérison miraculeuse. On propageoit sans relâche dans le pays des dévotions secrètes qu'à coup sûr le neveu du P. Sirmond reçut directement de Mlle Périer, et qu'il dut pratiquer avec le zèle d'un converti et l'impétuosité de son tempérament. Près de cette vestale, Domat rencontroit le duc de Roannez, M. Étienne Périer, et plus tard M. de Tillemont, tandis que de continuels visiteurs, ou plutôt de véritables pèlerins le captivoient chaque jour davantage. Après la mort de Pascal (19 août 1662), la vie de Domat, confiné à Clermont, fait souvenir du dernier cachet de son ami : un œil enfermé dans une couronne d'épines, avec cette devise : *Scio cui credidi*. Hors de là, point de vérité pour Domat, qui s'est appliqué à discerner les choses de la terre et les lois de la société à travers le cercle mystique du cachet.

A ces diverses probabilités, il y a lieu d'ajouter en ligne de compte la mauvaise santé de Domat et son peu de biens. A Clermont, il pouvoit mener de front ses études et ses fonctions. Les devoirs du ministère public, dans un siége plus important, auroient absorbé ses loisirs. Le prix d'un autre office eût enlevé aux pauvres les deniers que Domat leur réservoit, et il n'étoit pas homme à renoncer volontairement aux délices de la charité. Puis il étoit chargé d'une famille nombreuse, qu'il a médiocrement aimée. Domat s'étoit marié, comme Arnauld d'Andilly, pour l'acquit de sa conscience (1). Le parti du célibat eût sans doute été le plus sage ; ainsi pensoit Pothier, avec qui Domat n'eut pourtant guère d'affinité, et qui disoit, non sans un certain agrément : « Je ne me suis jamais senti le courage de me marier, mais j'admire ceux qui l'ont. » Le courage de Domat en cette circonstance fut loin d'être héroïque ; il se tira des obligations et des suites naturelles du mariage avec un dégage-

(1) Tallemant des Réaux.

ment fort aisé. Les amis de Port-Royal, et Domat en particulier, ne nourrissoient pas pour leur famille beaucoup plus de sensibilité qu'Orgon ; détachant leurs âmes de toutes affections, ils ne s'apercevoient point qu'en voulant se justifier ils manquoient à la justice, et que la préoccupation exclusive de leur salut personnel les détournoit de l'amour du prochain.

Si Domat eût mieux senti les devoirs d'un père de famille, on admireroit davantage le désintéressement dont il fit preuve en disposant des propres de sa femme. Il avoit eu part à la succession d'un chanoine oncle de celle-ci, et ayant conçu des scrupules sur l'origine des richesses de cet oncle, il fit le calcul de ce qu'il pouvoit se trouver dans la succession de deniers ecclésiastiques et en remit la valeur aux pauvres. A côté de cette délicatesse, on voudroit voir Domat travailler à récompenser sa femme d'un sacrifice qu'il lui imposoit sans la consulter, et traiter ses enfants au moins à l'égal des pauvres. Loin de là, il remettoit des droits à son ministère, refusoit la donation qu'un ami lui vouloit faire, et lorsqu'on lui représentoit qu'avec une telle conduite il ne laisseroit pas de quoi vivre à ses treize enfants, il répondoit en franc janséniste : « Si c'est la volonté de Dieu, je ne dois pas m'y opposer. »

Enfin, quel qu'ait été le désir de Domat, soit pour demeurer à Clermont, soit pour s'en éloigner, sa liaison patente avec Port-Royal créa longtemps pour lui un obstacle à toute distinction et à toute faveur. Aux yeux du Roi, mieux valoit être athée que janséniste ; et il y a des esprits éminents qui donnent raison au Roi (1). Or Domat étoit noté d'abord comme un transfuge des jésuites, et ensuite comme l'un des principaux initiés aux mystères des premières petites lettres. Qui sait même s'il ne fut pas soupçonné d'en être l'instigateur ? Il est vrai que les frères Perrault ont revendiqué le dessein des *Provinciales* par l'entremise de

(1) Joseph de Maistre.

M. Vitard (1); mais Domat est un conseiller plus vraisemblable et plus prochain. L'idée d'une défense pour M. Arnauld n'étoit point, d'ailleurs, une invention particulière aux frères Perrault et à leurs amis, cette idée s'offroit spontanément à tout le monde, tant on étoit excité et passionné (2) par les assemblées de la Sorbonne. La nécessité d'une défense se faisoit sentir jusque dans l'air; et si l'on veut à toute force en attribuer l'initiative à d'autres personnes qu'Arnauld, la relation de Nicole, témoin *de visu* et *de auditu*, ne s'applique ni aux frères Perrault, ni à M. Vitard.

« On examinoit en Sorbonne, dit Vendrock, la seconde lettre de M. Arnauld; et ces disputes y faisoient tout l'éclat que chacun sçait. Ceux qui ne connoissoient pas quel en étoit le sujet, s'imaginoient qu'il s'y agissoit des fondements de la foi, ou au moins de quelques questions d'une extrême conséquence pour la religion; ceux qui la connoissoient n'avoient pas moins de douleur de voir l'erreur où étoient les simples, que de voir de pareilles contestations parmi les théologiens. Un jour que Montalte s'entretenoit à son ordinaire avec quelques amis particuliers, on parla, par hasard, de la peine que ces personnes avoient de ce qu'on imposoit ainsi à ceux qui n'étoient pas capables de juger de ces disputes et qui les auroient méprisées s'ils en avoient pu juger. Tous ceux de la compagnie trouvèrent que la chose méritoit, en effet, qu'on y fît attention et qu'il eût été à souhaiter qu'on eût pu désabuser le monde. Sur cela, un d'eux dit que le meilleur moyen pour y réussir étoit de répandre dans le public une espèce de factum, où l'on fît voir que dans ces disputes il ne s'agissoit de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et d'une pure chicane qui ne rouloit que sur des termes équivoques qu'on ne vouloit point expliquer. Tous approuvèrent ce dessein, mais personne ne s'offroit pour l'exécuter. Alors Montalte,

(1) *Mémoires* de Charles Perrault.
(2) Sainte-Beuve.

qui n'avoit encore presque rien écrit et qui ne connoissoit pas combien il étoit capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, dit qu'il concevoit, à la vérité, comment on pouvoit faire ce factum, mais que tout ce qu'il pouvoit promettre étoit d'en ébaucher un projet, en attendant qu'il se trouvât quelqu'un qui pût le polir et le mettre en état de paroître.

« Voilà comment il s'engagea simplement et ne pensant pour lors à rien moins qu'aux *Provinciales*. »

Charles Perrault, de son côté, raconte en ses Mémoires que son frère le receveur, auroit dit à M. Vitard, intendant du duc de Luynes, que MM. de Port-Royal devoient informer le public de ce qui se passoit en Sorbonne contre M. Arnauld, afin de le désabuser de la croyance où il étoit qu'on y accusoit ce docteur de choses fort atroces. Au bout de huit jours, M. Vitard seroit revenu chez Perrault le receveur, et lui auroit apporté la première lettre de Pascal, en disant : « Voilà le fruit de ce que vous me dîtes il y a huit jours. »

Les deux versions, quoique aboutissant au même résultat, sont tellement dissemblables sur le point de départ, qu'on ne les peut concilier. Laquelle admettre alors et laquelle écarter ? Dom Clémencet, historien exact et toujours bien informé, n'a point nommé M. Vitard à l'occasion de M. Arnauld, ni des *Provinciales*. A défaut de cette autorité, si l'on possédoit le témoignage de M. Vitard, qui étoit un honnête homme, quoique intendant de son métier, il y auroit un embarras sérieux. Entre deux témoins également honorables, amis de la vérité au même degré, l'erreur seule pourroit être soupçonnée et difficilement discernée. Mais ici point de difficulté de cette nature, et M. Vitard n'est point partie au débat. C'est à Charles Perrault qu'on a affaire, c'est-à-dire à un témoin qui n'a pas entendu le propos prêté à M. Vitard, et qui le tient de seconde main. Or, il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour savoir ce que deviennent les témoignages en passant de bouche en bouche. Les frères Perrault n'ayant pas la même notoriété de simplicité

et de sainteté que Nicole, ne sauroient obtenir autant de créance. Mais Nicole n'a nommé personne; par conséquent, personne n'est exclu. M. Vitard rentre-t-il alors dans les termes fort précis que Nicole a employés et avec intention? Pascal s'entretenoit avec quelques amis particuliers : qui sont ces amis, et M. Vitard en est-il? Pascal, déjà touché deux fois par la grâce, après l'accident du pont de Neuilly (1654) et le sermon de M. Singlin, avoit renoncé à ses élégances et à tout commerce inquiétant pour la solidité de sa foi. Ses amitiés ne sont donc plus du monde, car il a cessé d'être un mondain. Il est resté curieux de mathématiques, il est vrai; mais les mathématiciens et Fermat lui-même ne sont pas des amis. Pascal toutefois s'appartient encore, malgré ses retraites à Vaumurier; il n'est point de Port-Royal; il l'a assez énergiquement répété dans le cours des *Provinciales*. A cette heure, le très-jeune M. Vitard, le serviteur modèle du plus dévot des ducs et pairs, est loin des habitudes de Pascal, il est encore moins un de ses amis particuliers. Les Vitard n'apparoissent dans les événements de Port-Royal que vers 1660. On les voit poindre, quand Mme Vitard, une pieuse veuve, mère de l'intendant, cache dans sa maison du faubourg Saint-Marceau, M. Singlin, M. de Saci, M. Dumont et le bon Fontaine (1). Ni M. Vitard, ni aucun des siens pour lui n'a réclamé l'honneur d'avoir suggéré à Pascal l'idée mère des *Provinciales*. Racine ne l'eût pas osé, mais Louis son fils n'eût pas négligé l'occasion d'honorer et de relever sa famille en la personne de M. Vitard, leur oncle. Charles Perrault aura confondu les faits et les dates, les hommes et les choses. Qui sont donc les amis particuliers de Pascal? On les connoît, et le nombre en est fort restreint; c'est, à cette époque, le duc de Roannez et Domat, les amis du cœur (2), M. Fortin est venu un peu plus tard. Dans l'obscurité où MM. de Port-Royal se sont

(1) *Mémoires* de Fontaine.
(2) Sainte-Beuve.

réfugiés, par goût et par nécessité, on cherche, d'après la proposition d'un factum, une personne familiarisée avec les procédés judiciaires. Il y a là une indication qui ne se rapporte pas au bon duc de Roannez; si on l'élimine, il ne reste plus, dans l'intimité de Pascal, que Domat. Il y auroit bien encore dans le voisinage un homme qui avoit été la gloire du barreau, M. Le Maistre, mais dépouillant la robe de l'avocat, il en avoit dépouillé l'esprit (1). Il ne jouoit qu'un rôle secondaire à Port-Royal, et l'on sait à point nommé quand et comment il intervint dans l'affaire des *Provinciales*. Ce fut lorsque Pascal passa de la défense à l'attaque, et demanda les matériaux et les citations qu'il n'avoit pas le loisir de préparer et de rechercher.

Ce n'est pas tout; la manière dont est faite la proposition, suivant Nicole, n'est point indifférente. Si elle ne prouve pas pour Domat, elle prouve contre les frères Perrault. En supposant que M. Vitard ait transmis le dessein d'une défense, il devra nécessairement la proposer sans préambule et d'emblée. Il vient en effet de quitter Perrault le receveur, et, tout plein d'un beau zèle, dès qu'il verra Messieurs de Port-Royal, il leur communiquera le bon avis dont il est chargé. Ce n'est pas ainsi que l'affaire est engagée. Pascal s'entretient avec ses amis, non dans une conférence ayant un objet déterminé, mais à son ordinaire. Après avoir épuisé diverses matières étrangères à la question débattue en Sorbonne, on y arrive, comme chez Montaigne, par le fil des idées, par l'entraînement de la conversation, en un mot, par hasard. Nicole, exact et véridique, n'eût point omis dans son récit une ouverture faite par M. Vitard au nom des amis de Perrault le docteur; à travers certains voiles et certaines précautions on découvriroit une allusion à ce fait considérable. Au contraire, Nicole, en faisant si grand et si entier le rôle du hasard, a voulu démentir et désavouer, sans les nommer et sans discussion désobligeante, ceux qui seroient tentés de

(1) M. Sapey.

s'arroger le dessein d'une défense. Ces particularités réunies démontrent que la proposition n'émana point de M. Vitard, et même qu'il ne fut pas présènt lorsqu'elle se produisit. Les paroles que lui prête Charles Perrault ont-elles été prononcées? Peu importe. Les termes en ont-ils été fidèlement rapportés? Il est permis d'en douter. Les personnes subalternes qui écrivent des mémoires cèdent trop au désir de se vanter et de surfaire leur importance; elles ont la prétention d'avoir donné lieu aux plus grands événements, lorsque par elles-mêmes elles n'ont accompli que de très-petites choses. Le langage de M. Vitard tel que Perrault l'a transmis signifie seulement qu'à Port-Royal et chez Pascal on avoit la même pensée que les frères Perrault, et jusqu'à ce qu'un registre de pointe ou quelque document irréfragable constate la présence continue de Domat au présidial de Clermont pendant qu'on jugeoit M. Arnauld, il restera une présomption grave qu'il a suggéré à son ami l'idée des *Provinciales*.

Au surplus, les ennemis de Domat n'en doutèrent point, d'autant mieux qu'en mainte circonstance Messieurs de Port-Royal prirent l'opinion de Domat sur des points de théologie, et que l'écho des *Provinciales* retentit certainement dans la première harangue que Domat prononça aux assises de 1657 et où il traite de la justice et de la vérité.

La vérité, le mot est caractéristique; à chaque époque de notre histoire, lorsqu'un groupe d'opposition, ou ce qu'au dix-septième siècle on appeloit une cabale, se forme et se manifeste, les opposants adoptent un mot d'ordre et de ralliement particulier. Pour les jansénistes ce mot est la vérité, c'est à lui qu'ils se reconnoissent mystérieusemement sans être compris par les ennemis et les profanes. Arnauld, M. de Saci et Fontaine leur chroniqueur l'ont répété à satiété; Domat l'emploie aussi dans le même sens :

« Le premier désordre qui arrive, dit-il.... et qui est la source de tous les autres, est que la plupart s'égarent dans

la recherche de la fin, et qu'au lieu d'aller à la vérité par le poids de leur amour dans la mesure des moyens qui les y conduisent, ils s'arrêtent sur ces moyens, et parce qu'ils y trouvent quelque vestige et quelque caractère de la vérité, qui en est le modèle, ils s'attachent à ces beautés particulières par où ils devoient seulement passer; et au lieu de s'en servir dans la mesure pour la nécessité qu'ils en ont, ils en veulent jouir sans bornes pour le plaisir qu'ils y rencontrent, et comme ils ne trouvent dans aucune de toutes ces choses la félicité qu'ils y cherchent, c'est une suite toute naturelle que le besoin qu'ils en ont, le plaisir qu'ils y goûtent, et la recherche inutile du repos qu'ils n'y trouvent pas, forment une soif inquiète qui les tourne vers tous ces objets, et les attache en cent manières différentes à tous ceux où ils trouvent quelque complaisance. Or comme presque tous les hommes sont dans le même égarement et dans la même inquiétude et qu'il faut que les volontés qui sont dans cette soif malade, sortent de nécessité comme au dehors, pour aller chercher cette vaine félicité; lorsque les uns se la proposent dans les plaisirs, les autres dans les honneurs, et la plupart dans tous les deux, et dans tout le reste de ce qu'ils aiment; il arrive que toutes ces volontés sortant comme hors d'elles pour aller à cette recherche, elles se rencontrent dans le chemin, et selon la force et l'attache différente de tous ces amours égarés, les uns ravissent ou diminuent l'honneur, le plaisir ou le bien des autres, qui sont tous ces moyens et tous ces objets; et par ce combat intérieur qui est une suite infaillible du premier renversement de l'ordre, les liens de la société naturelle sont brisés, la mesure et le poids sont dans le déréglement et dans la décadence, et toutes les vérités qui régloient l'ordre sont violées lorsque presque tous sortent de leur place, troublent les autres dans la leur et se ravissent la liberté et l'usage de leurs moyens. »

Sous ce langage ténébreux et contourné Domat fait allusion aux juges d'Arnauld et aux persécuteurs de Port-Royal;

mais qu'il est loin du grand éclat de Pascal dans sa seizième lettre du 4 décembre 1656! Il devient cependant plus clair dans sa péroraison :

« Que si nous n'osons pas espérer que tous les ministres de la justice se trouvent unis dans une même fermeté pour faire cesser toute l'injustice, quelque grand que soit ce désordre, il y en aura du moins quelques-uns à qui la vérité sera chère et toujours aimable en quelque état qu'elle paroisse; car lors même qu'elle semble opprimée par la violence, elle conserve toujours ce rang de gloire et de majesté si auguste et si divine, *qu'elle est encore plus aimable et plus digne de respect dans ceux même qui souffrent par elle, que dans ceux qui la font régner;* ainsi quand il arriveroit que ses amateurs ne seroient pas assez puissants pour la faire régner, leur amour ne sera pas pour cela stérile, *car soit que leurs efforts soient inutiles par le défaut de la correspondance des autres, soit que produisant quelque effet ils ne servent qu'à les exposer à la violence*, ils auront la joie de ne point abandonner leur devoir.... *et s'il arrive qu'ils souffrent pour la vérité*, elle ne manquera pas, comme c'est son propre, de les délivrer; et de même qu'elle les a rendus libres au-dessus de la malice de ses ennemis, elle les rendra pareillement libres de tous les maux qu'ils pourroient endurer pour elle. »

Enfin Domat, qui affectionne le ton prophétique, menace ainsi dans une phrase immense les faux amis de la justice et de la vérité : « Mais pour ceux qui se contentent de faire justice quand elle s'accorde à leur intérêt et qui l'abandonnent dans les grandes occasions, soit qu'ils la méprisent ou la négligent dans les moindres, ou qu'ils l'altèrent dans les unes et dans les autres par le mélange de quelque autre amour, dans le dessein secret d'élever leur fortune sur la vérité, qu'ils apprennent de sa bouche même, que tous leurs desseins seront confondus, qu'ils tomberont eux-mêmes, et se briseront sur elle s'ils marchent contre elle, parce que dans sa stabilité

elle est la pierre angulaire du fondement sur lequel on ne peut élever que des ruines; et qu'ils sachent encore qu'après leur chute cette pierre tombera sur eux et que tous ceux sur qui elle tombera, selon la propre expression de l'Évangile, en seront écrasés : *super quem ceciderit, conteret eum.* »

Les assises, au dix-septième siècle, étoient une séance extraordinaire que des juges supérieurs alloient tenir une ou deux fois l'année dans des siéges inférieurs dépendant de leur juridiction pour examiner si les officiers subalternes s'acquittoient de leur devoirs, entendre et juger les plaintes portées contre eux. Dans l'origine, on convoquoit les assises pour y faire la lecture des ordonnances et pour obliger les juges d'y venir répondre de leurs jugements. Mais la multiplication des abus ayant donné lieu à la multiplicité des lois, il ne fut plus possible ni de lire les lois, ni d'en punir les violements. De 1657 à 1683 Domat porta treize fois la parole aux assises, pour ne pas troubler la coutume, convaincu d'avance que toutes les remontrances sont inutiles pour former un bon juge et que toute l'éloquence humaine est incapable de produire un pareil effet; car, disoit-il, elle peut bien instruire et persuader l'esprit de quelques vérités sensibles; mais elle ne peut pas changer les mauvaises inclinations, ni guérir l'avarice, la timidité et toutes les autres passions qui occupent les cœurs des juges.

Les harangues de Domat sont plus oubliées que son travail des lois civiles n'est délaissé. Là, du moins, des curieux s'ingénient quelquefois à constater la trace du courant janséniste dans la composition du Code Napoléon; tandis que nul ne soupçonne l'intérêt historique fourni par les harangues. On y retrouve d'abord le caractère tout entier de Domat, avec ses bizarreries, comme avec sa grandeur sauvage et ses instincts d'indépendance prématurée. Puis, et c'est là qu'est leur importance, ces documents font connoître l'état de la magistrature inférieure. Les Parlements, et celui de Paris surtout, avoient une véritable majesté; à défaut d'un grand savoir et d'un sens exact de la justice, il s'y perpétuoit

un esprit de corps et une suite dans les procédés tout à fait remarquables, on y respectoit plus l'inviolabilité des propriétés que l'inviolabilité de la vie humaine, l'orgueil tenoit lieu de dignité dans le caractère, et avec leur prétention d'être tuteurs des rois, nos anciens parlementaires osoient résister aux volontés excessives de la couronne (1) et aux sollicitations des grands. Malgré une férocité naïve, malgré les habitudes crapuleuses qui ont motivé l'article 9, titre XXV (2) de l'ordonnance de 1670, et malgré enfin les foiblesses honteuses que Saint-Simon a relevées, les apparences étoient bonnes et l'ensemble très-imposant. Les justiciables avoient au moins quelques garanties contre la puissance de leur partie adverse et les excès de leurs juges. La lumière et l'attention se sont portées sur les parlements, tandis que les siéges inférieurs restent plongés dans l'ombre. Fléchier a consigné en badinant les crimes des hobereaux de province; Domat, presque à la même époque et aux mêmes lieux, révèle à quels oppresseurs ignorants et cupides étoient livrés les intérêts, la liberté et l'honneur du menu peuple. L'émotion tantôt indignée et tantôt désespérée du magistat janséniste fait un contraste saisissant avec l'humeur légère et l'indifférence du futur évêque de Nîmes. Et pourtant Fléchier étoit un homme de mœurs pures, un prélat charitable, un bel esprit noble et généreux ; mais la distinction des rangs, l'inégalité des droits avoient si fort perverti les cœurs des chrétiens, qu'on ne reconnoissoit son semblable et son prochain que dans sa caste. La notion du droit et l'amour de la justice n'existoient pas même pour les meilleurs; Fléchier et la Bruyère en fournissent la preuve. L'âme de Domat, au contraire, en est pénétrée. La

(1) Comme dans le procès de Fouquet.

(2) « Aucun procès ne pourra être jugé *de relevée*, si nos procureurs, ou ceux des seigneurs, y ont pris des conclusions à mort, ou s'il y échoit une peine de mort naturelle ou civile, de galères ou bannissement à temps. » Jousse, qui a commenté l'ordonnance, dit en propres termes, que les juges n'auroient pas été en état de discerner *de relevée*, c'est-à-dire après dîner, la peine applicable.

lecture des harangues afflige autant que la comédie des *Plaideurs* amuse, mais en cette occasion Racine se rencontre avec Domat, qu'il a nécessairement connu, pour exposer les mêmes abus et démontrer les mêmes vérités. Le jurisconsulte prouve que le poëte n'a pas calomnié ses juges à propos de ce procès que ni eux, ni lui n'ont jamais bien entendu. Domat a aussi devancé Beaumarchais lorsqu'un siècle plus tard, celui-ci ose écrire : « Quoi! c'est vous qui nous jugerez? — Est-ce que j'ai acheté ma charge pour autre chose? — C'est un grand abus que de les vendre. — Oui, l'on feroit mieux de nous les donner pour rien. »

Racine, avec sa prudence habituelle, s'est mis à l'abri sous le manteau d'Aristophane pour marquer au naturel l'avidité de gagner qu'avoient les juges de son temps aussi bien que les juges de l'Aréopage, et les bons tours de leurs secrétaires (1). Domat brave ouvertement la rancune et les vengeances des juges inférieurs, sans employer l'allégorie ni les allusions. Il emprunte la parole divine et s'en sert avec le ton et l'autorité d'un prédicateur plutôt que d'un simple avocat du roi, pour essayer de ramener à leurs devoirs les juges de mauvaise volonté. Épouvanté de leur omnipotence, de leur arbitraire sans contrôle et sans contre-poids, il va jusqu'à leur dire : Vous êtes des dieux! Domat a pris à la lettre les paroles de l'Écriture : Juges de la terre, vous êtes des dieux et les enfants du Très-Haut! Constamment il leur développe cette proposition avec énergie et quelquefois même avec une éloquence stimulante : « Il n'y a point de dignité plus élevée que celle de juge, mais il n'y en a point dont les fonctions soient plus saintes et plus importantes. La grandeur même de la royauté et du sacerdoce consiste principalement au droit de juger, et c'est à cause de ce droit que Dieu a voulu donner aux juges le nom de dieux, parce que tous les hommes étant égaux par la nature, il n'y a que Dieu seul qui soit leur juge naturel, et

(1) Préface des *Plaideurs*.

c'est la divinité qui se communique à ceux qui sont élevés à juger les autres . . . .

. . . .

« Puisque les juges tiennent donc en terre la place de Dieu pour rendre la justice aux hommes, la première chose qu'ils doivent sçavoir, c'est cela même qu'ils tiennent cette place, et quelles sont les qualités nécessaires pour la bien remplir et pour rendre la justice comme Dieu la rendroit lui-même s'il lui plaisoit de se rendre visible pour l'exercer. »

. . . .

« Comme la puissance de Dieu consiste en sa volonté toute-puissante, celle du juge consiste en son autorité et son courage pour l'exercer; il ne rend pas justice comme Dieu, mais il ne veut comme Dieu que ce qui est juste. C'est en cela qu'il imite et conforme sa volonté à celle de Dieu; il s'établit dans une fermeté inébranlable qui le tient au-dessus de toutes les impressions qui pourroient le porter à quelque foiblesse. Et si Dieu permet qu'une violence étrangère l'empêche de faire regner sur les autres sa justice qu'il a dans son cœur, elle règne toujours sur lui, et sa fermeté demeure unie à l'ordre de Dieu.

« Il dédaigne avec mépris les promesses, les caresses et les menaces des plus grands du monde, parce qu'il s'élève à Dieu dont il tient la place, et dans ce rang il regarde tout l'univers au-dessous de lui; mais dans cette élévation il se considère comme ce serviteur que le maître a préposé sur sa famille en son absence, et il sait que celui qui est établi pour le gouvernement, est comme le serviteur de ceux qu'il gouverne, selon cette parole de l'Évangile : *Qui præcessor est sicut administrator*, parce que son administration n'est pas l'effet d'une supériorité naturelle, qui le rend le maître des autres pour dominer; mais un effet de l'ordre divin qui élève les juges au-dessus des autres pour les contenir tous dans l'ordre et dans la paix, en faisant aimer aux bons la justice et l'autorité, et la faisant craindre aux méchants; car l'autorité n'est pas donnée aux juges pour s'élever eux-

mêmes, mais pour abattre ceux qui s'élèvent; elle ne leur est pas donnée pour dominer, mais pour faire régner la justice; et les juges sont d'autant plus élevés et plus dignes du respect et de l'estime de tous les hommes, qu'ils prennent moins de part eux-mêmes à l'usage de leur autorité, et qu'ils la consacrent tout entière aux intérêts de la justice, pour imiter Dieu, qui n'exerce sa toute-puissance que pour faire régner sa justice et sa vérité. *Opera manuum ejus veritas et judicium.* C'est ainsi que les juges doivent imiter la puissance de Dieu par le bon usage de l'autorité qu'il leur a donnée; mais pour en user ainsi ils doivent encore imiter l'intelligence et la sagesse divine par la connoissance des vérités qui font les règles de la justice; ils ne peuvent puiser cette connoissance que dans sa source. C'est en Dieu qu'il faut chercher la justice qui n'est qu'en lui ou pour mieux dire qui n'est que lui : *Lex tua veritas et veritas tu.* »

Ailleurs il flagelle la cupidité des juges : « Nous remarquerons seulement, leur dit-il, deux effets de l'avarice qui sont les plus ordinaires dans le ministère de la justice, et qui paroissent les moins criminels, afin que par l'idée qu'on en doit avoir, on comprenne combien les juges et tous ceux qui participent aux fonctions de la justice doivent haïr l'avarice et être exempts de cette passion.

« Le premier est de prendre plus d'émolument qu'on ne doit prendre, ou d'en prendre dans des occasions où l'on ne doit pas en prendre. On se flatte aisément dans cette injustice, et plusieurs circonstances y contribuent; la modicité de chaque prévarication et l'usage les rendent insensibles, et le profit réel se rencontrant avec l'impunité, l'avarice se porte sans bornes à tous ces profits illicites et qui sont déclarés criminels par la loi divine : car nous apprenons de l'Évangile, dans la prédication de saint Jean au peuple, que les soldats et les publicains étant venus lui demander ce qu'ils devoient faire pour ne pas encourir les jugements de Dieu et les peines qu'il leur annonçoit, il leur dit qu'ils ne prissent pour leurs droits que ce qui leur avoit été ordonné

et permis de prendre. Il n'est pas nécessaire ici de prouver que les juges et les autres ministres de la justice doivent être du moins aussi justes et aussi modérés à exiger leurs droits que les soldats et les publicains, et nous apprenons de saint Augustin, que les juges et tous ceux qui exercent des fonctions publiques sont compris dans ce précepte, et encourent la condamnation de la sentence de saint Jean, s'ils y contreviennent.

« On dira qu'on achète les charges ou du roi ou des seigneurs, et qu'il n'y a point de gages, ou qu'ils ne sont pas suffisants, mais il est libre d'acheter les charges, et leur prix est fondé sur d'autres considérations que l'émolument; et enfin il est certain qu'à quelque prix qu'on achète les charges, c'est toujours à condition de les exercer avec les droits et émoluments accoutumés et légitimes, et c'est même une des clauses expresses des provisions qui oblige les juges par leur propre fait à s'en tenir aux règlements. De sorte que c'est une concussion aussi bien aux juges qu'aux soldats de contrevenir aux règlements qui fixent leurs droits, et une concussion punissable par les loix humaines et capitale dans la loi divine; et s'il est permis d'acheter des charges et de s'engager aux fonctions publiques quand on en est digne, il n'est jamais permis d'y entrer pour y faire de tels profits.

« Le second de ces deux effets de l'avarice dont nous avons parlé, c'est de cesser de faire les fonctions de la justice dans deux sortes d'occasions où les juges ne peuvent s'en dispenser; dans les crimes publics lorsqu'il n'y a pas d'autre partie que le public, et dans les affaires des pauvres qui demandent justice et qui sont dans l'impuissance par leur pauvreté de récompenser le travail du juge. Nous mettons dans le même rang l'intérêt public sans partie et celui des pauvres, parce que l'un et l'autre sont également importants et commandés, et également abandonnés et négligés. »

Domat s'est élevé aussi avec une grande force contre le plaisir qu'avoient les juges de recevoir des présents et contre leur reconnoissance pour ceux qui les donnent. Telles étoient

les mœurs du siècle; point d'argent, point de justice. Lorsqu'il ne recevoit pas directement, le juge comptoit avec son secrétaire et jusques avec ses gens. Comme Dandin, il payoit les élégances et les plaisirs de sa famille avec le prix d'une sentence; il cuvoit effrontément le vin du plaideur et comparoit avec orgueil ses étrennes à celles d'un marquis. Racine a peint le côté comique de ces mœurs, sans forcer le trait et sans mêler aucune hyperbole à la satire; Domat, avec son esprit chagrin et sa conscience révoltée, pose le doigt sur une des plaies honteuses de la société au dix-septième siècle. La plainte des opprimés et la voix accusatrice de l'humble avocat du roi ont été étouffées sous le concert des flattèries et des mensonges; mais du moins les harangues de Domat sont acquises à l'histoire.

Pour combattre les prévarications de ses contemporains, il s'est souvenu que leur grande affaire et leur principale pensée étoit le salut poursuivi par des voies diverses, espéré au moyen de compositions inadmissibles et de rachats monstrueux, et il a insisté sur l'intérêt du salut des juges, s'autorisant sans cesse des saintes écritures et des Pères de l'Église et les éclairant avec un flambeau qu'il allumoit dans le redoutable sanctuaire. Il leur a répété, en chaque occasion, que les juges avares et qui refusent la justice aux pauvres, troublent l'ordre de l'univers et des créatures jusqu'à ébranler les fondements, qu'ils seront eux-mêmes jugés et punis, mais de la punition des grands et des princes, c'est-à-dire d'un supplice proportionné à la grandeur du ministère qu'ils auront profané. Ce jugement des grands et des juges vengera l'ordre de Dieu violé par les injustices, les foiblesses et les négligences des juges avares, et remettra toutes les créatures dans l'ordre et dans la liberté de la justice. Et parce qu'enfin juges, avocats, procureurs, greffiers et tous autres auront négligé la recherche et la connoissance de cette lumière de la sagesse divine, elle leur paroîtra un jour, mais d'une manière horrible, pour les surprendre et les accabler.

L'enfer est le dernier mot de Domat, et en ceci il est plus péremptoirement terrible que Dante, qui complète sa divine comédie avec un purgatoire et un paradis. En présence d'un mal radical et incurable, Domat désespère, et dans la péroraison de chaque harangue, il renouvelle ses menaces aux juges : « Vienne le jugement de celui qui est la vérité, et ils seront précipités de la place où ils sont élevés comme d'un rocher, et engloutis dans les abîmes des ténèbres qu'ils auront préférées à la lumière de la vérité et de la justice. » Jusqu'au dernier jour le tableau est sombre, la parole aussi réprobatrice, mais à la longue la lassitude se trahit. Devant un mal connu, défini et persistant, le médecin se décourageoit-il? Non; mais sachant que ses harangues étoient un remède inefficace, et voulant à tout prix détruire les abus, il avoit entrepris une meilleure voie de réforme. Les harangues ont mené Domat à ses grands travaux de jurisconsulte et de législateur. Comme tous les grands réformateurs, il avoit autant de foi en lui qu'en Dieu même et il ne douta pas que l'humble avocat du roi au présidial de Clermont, ne fût appelé à amender non-seulement les officiers de justice du ressort, mais aussi tous ceux de la France entière. C'est le sentiment de la grâce qui poussa Domat à son travail *des Lois civiles;* son érudition et son génie lui permirent de l'achever. Le chancelier Daguesseau, dont le père avoit été des amis de Domat et qui le fut lui-même dans sa jeunesse, a pénétré l'intention et le dessein de Domat, lorsqu'il a dit, en sa quatrième instruction : « On peut.... l'appeler le jurisconsulte des magistrats; et quiconque posséderoit bien son ouvrage, ne seroit peut-être pas le plus profond des jurisconsultes, mais il seroit le plus solide et le plus sûr de tous les juges. » Instruire et préparer les juges, déposer en eux la connoissance du devoir, tel a été en effet le but de Domat; il eût pu, sans aucun doute, se montrer profond jurisconsulte, analyser et discuter les espèces, résoudre des problèmes ardus, interpréter et concilier les textes les plus opposés, mais il y avoit mieux à faire, et il a été au principal

et au plus pressé. Dans une lettre à Brossette, Boileau a traité Domat de *Restaurateur de la raison dans la jurisprudence ;* l'éloge est considérable, mais incomplet. Boileau s'est ici plus arrêté à la forme qu'au fond, et Domat doit être surtout considéré comme le restaurateur de l'intégrité dans la magistrature.

Indépendamment de l'occasion solennelle des Assises, Domat porta la parole à l'ouverture des audiences de son présidial en 1669, 1672, 1673 et 1679. Dans ces discours de rentrée comme dans les autres harangues, il s'adresse à la conscience des juges. C'est là sa pensée principale, ce qu'on nommera plus tard une idée fixe. Puis il s'occupe des gens de justice et officiers subalternes avec autant de zèle et on peut même dire de charité, que s'il avoit charge de leurs âmes. Ici apparoît le côté littéraire de Domat ; un tout petit coin, digne d'attention cependant. Il a tracé des règles de l'éloquence judiciaire qui ne valent certes pas les leçons de Cicéron et de Quintilien ; Domat n'y visoit point. Pour lui la morale passoit avant l'art, et il n'a fait que revêtir du génie chrétien les formes antiques. Nous en citerons un passage excellent et dont on auroit besoin de se pénétrer encore aujourd'hui :

« .... Puisqu'il est vrai que les avocats doivent défendre leurs parties d'une manière digne du tribunal et de la justice, que les passions des parties avoient profané, il s'ensuit de cette règle qu'ils doivent retrancher de leurs discours tous les vices qui ont fait exclure les parties de leur propre défense. Ainsi cette règle condamne capitalement les emportements, les injures, les faussetés, les suppositions, les déguisements, les tours inventés pour détourner la vue des juges de la connoissance de la vérité, les fausses interprétations des lois et généralement ce qui contient de la passion et du mensonge. Ainsi la plupart de ce qu'on appelle figures et ornements de discours, qui tiennent de l'un ou de l'autre de ces vices, de la passion ou du mensonge, exagération, amplifications et tout le détail des ornements de cette na-

ture, bien loin d'avoir aucune éloquence, ne sont qu'un appareil ridicule de la foiblesse, du mensonge et de l'injustice; au lieu que la véritable éloquence consiste dans la simplicité naturelle de la vérité, qui est seule infiniment plus forte par elle-même que l'étendue des discours, qui ne servent qu'à l'affoiblir et à l'obscurcir quand ils passent les bornes nécessaires pour la découvrir; car l'éloquence n'est autre chose que la vérité mise dans son jour. »

La définition est heureuse et Domat a devancé le goût de ses contemporains qui avoient l'érudition indigeste et stérile, et la rhétorique prétentieuse et frivole (1). Domat pourtant n'offre qu'un modèle assez imparfait des qualités oratoires qu'il recommande. Il procède plutôt de Balzac que de Pascal sous le rapport du style : il a la phrase longue, incidentée, tortueuse et si enchevêtrée qu'à la fin on ne sait quelquefois plus de quoi il s'agissoit au commencement. Il s'est préservé du moins, et c'est là son mérite et sa nouveauté, de l'exubérance de M. Lemaitre; abondant en idées, il s'abstient de les traduire par des images, il proscrit l'antithèse qui étoit alors fort à la mode, et il a été sobre de citations. Il est vrai que si Domat ne cite pas, il se dédommage par des allusions. On ne pouvoit guère espérer mieux d'un jésuite passé dans le camp janséniste avec armes et bagages. La sécheresse de son tempérament l'a empêché de donner dans le mysticisme; le goût des affaires, l'étude familière des monuments du droit romain l'ont contenu dans un meilleur langage que celui de beaucoup de magistrats et d'orateurs ses contemporains. A ce point de vue, il n'est pas indigne d'être étudié.

Les harangues de Domat, curieuses par ce qu'on y trouve, sont plus curieuses encore par ce qu'on n'y trouve point. Le nom du roi n'y est pas prononcé une seule fois. On sait pourtant qu'à partir de 1660, la société françoise s'est précipitée du haut en bas dans les excès les plus abjects d'une flatterie sans pudeur; Domat seul a résisté au courant de son

(1) M. Sapey.

siècle. Le fait est d'autant plus remarquable que l'apothéose royale étoit de rigueur, de style et de protocole obligatoire, à ce point qu'aucun de ceux qui la célébroient n'auroient pu concevoir la pensée de s'en dispenser. Domat n'a pas tenu compte de cette obligation et n'a pas craint de paroître séditieux par silence. Strictement enfermé dans les devoirs de sa charge et dans les intérêts de son présidial, il ne s'inquiète ni du bruit des conquêtes, ni de la gloire, ni du pouvoir de Louis XIV. Il semble même s'être délié intérieurement et de son autorité privée de l'hommage qu'il devoit comme magistrat et justicier à son seigneur-roi. En France, en effet, toute justice émane du souverain quel qu'il soit et se rend en son nom; Domat s'est révolté contre ce principe incontestable. Pour lui la justice émanant de Dieu, le magistrat qui la rend ne relève que de Dieu et il ne compte pour rien l'investiture que le souverain dispense directement et à de certaines conditions qui engagent le magistrat. Il y a là un étrange oubli d'une proposition que nul n'a droit de scinder et l'omission absurde de ce qui est dû à César sans profit pour ce qui est dû à Dieu. Il a reconnu toutefois que si l'ordre public est l'ouvrage de Dieu même, les rois et les princes en sont les chefs, mais il tenoit à son texte : Juges de la terre, vous êtes des dieux !

Le magistrat ne s'est jamais incliné devant le pouvoir royal, l'auteur n'a pu se dispenser d'être courtisan en dédiant ses ouvrages. Louis XIV avoit gracieusement ordonné à Domat de continuer son travail des lois civiles; cet ordre valoit sans doute une épître dédicatoire. Le ton en est roide, les éloges recouvrent des conseils, la flatterie insinue des remontrances, et Domat ne se montre à l'aise que pour exciter le roi contre les hérétiques et saluer en lui le seul élu de Dieu pour défendre la religion.

Depuis qu'on étudie sérieusement l'histoire de France, on a cessé d'attribuer la révocation de l'édit de Nantes, soit à l'influence de Mme de Maintenon, soit à l'influence spéciale des jésuites. On sait enfin que cet édit qui devoit pacifier, a

irrité et envenimé les passions religieuses. Les catholiques n'avoient point accepté et ratifié l'édit de Henri IV; ils le subissoient en frémissant, et les calvinistes de leur côté n'approuvoient guère les mesures qui limitoient l'exercice de leur culte et restreignoient leurs droits civils. En cette circonstance comme en plusieurs autres, Henri IV avoit devancé son époque; Louis XIV se trouva par malheur d'accord avec la sienne. Il céda à des vœux sans relâche rejetés par les assemblées du clergé et par les principales corporations de la France. On avoit soif de persécutions, quelques-uns avoient besoin de confiscations, et Louis XIV aveuglé et fatalement poussé obtint plus d'approbation en consommant une œuvre de désastre et d'iniquité, qu'il n'avoit recueilli de gloire dans ses plus brillantes conquêtes. L'attitude de Domat est un des signes de ce temps-là; si quelqu'un devoit être le défenseur du droit de croire et de la liberté de conscience, à coup sûr c'étoit lui. Il avoit connu la persécution; ses plus chers amis avoient été dispersés, jetés soit à la Bastille, soit dans quelque prison d'État, internés, exilés, proscrits, et c'est lui cependant qui appelle la persécution contre l'hérésie. Ce qui prouve que la notion de la liberté n'existoit pas encore, et que si les jansénistes avoient été les plus forts, ils auroient imposé leur interprétation et leur doctrine comme on leur vouloit imposer le formulaire et la constitution.

Enfin ce qui intéressera toujours dans Domat, c'est la trace que Pascal a laissée en lui. La pensée de Domat a reçu une si forte imprégnation de la pensée de son maître et de son ami, qu'elle en reproduit le caractère ineffaçable et fidèle dans toutes ses manifestations. Malheureusement chez Domat le génie passoit le goût et même le discernement; aussi les idées de Pascal ne lui ont pas toujours rendu de bons services. Philosophe et chrétien comme son ami, il a voulu être comme lui mathématicien et appliquer à la jurisprudence les règles de la géométrie. Le procédé seroit excellent s'il s'agissoit d'établir un contrat social et des lois civiles pour une république de jansénistes fervents et sans faute;

mais il devient chimérique avec les éléments des sociétés modernes. Aussi est-il arrivé à Domat ce qui arrive à tous ceux qui travaillent pour un groupe d'individus déterminés; il a fait son temps, lorsqu'il s'imaginoit écrire pour la consommation des siècles. Il est enseveli dans son format *in-folio* sans probabilité de résurrection. Nous regrettons que les harangues ne soient pas détachées de l'œuvre si estimable de Domat et reproduites dans un format plus humain. Elles ne formeroient pas un gros volume, mais ce volume seroit consulté par tous ceux qui aiment la vérité dans l'histoire, et il compléteroit les curieuses révélations qui, chaque année, modifient nos opinions et les jugements reçus sur le dix-septième siècle, toujours grand malgré d'effroyables misères, grand par ce qu'il produit, et grand surtout par ce qu'il prépare.

Victor Lambinet.

NOUVELLES A LA MAIN

DES ANNÉES 1774-1778.

Le hasard nous a fait mettre la main sur ces documents assez curieux et conservés dans les papiers de la famille La Baume de Montrevel, donnés par Mme la duchesse de Saulx-Tavannes, aux Archives du département de l'Ain : ils renferment quelques détails bons à noter, ce me semble. Ces nouvelles à la main, écrites à dates à peu près fixes, étoient adressées, non signées, à M. de la Baume, comte de Montrevel, maréchal des camps et armées du roi, demeurant à Mâcon (1).

Florent-Alexandre-Melchior de La Baume, comte de Montrevel, naquit le 18 avril 1736 : il étoit fils d'un maréchal de camp et de Florence de Châtelet-Homont, arrière-petit-fils de Claire de Saulx-Tavannes, héritière de la branche des marquis de Lugny, et arrière-petit-neveu du maréchal de Montrevel.

E. de Barthélemy.

Ce 14 *mars* 1774. — Il vient d'arriver un événement qui fait beaucoup de bruit en Angleterre. La marquise de Gotteville, connue par plusieurs aventures à Paris, étoit passée en Angleterre pour échapper à une foule de créanciers que sa passion pour le jeu et son faste lui avoient procurés. Elle s'est avisée, pour fournir à ses dépenses, de composer une histoire satirique de la cour de France et de Mme la comtesse Du Barry, dont elle disoit avoir été l'amie. L'impri-

(1) Je n'ai pas cru devoir reproduire ici *in extenso*, ces lettres ; j'en ai extrait seulement les passages qui m'ont paru curieux et relatant des faits inédits ou peu connus.

meur anglois auquel elle a vendu son manuscrit très-cher, au lieu de le mettre sous la presse, est passé en France et l'a livré pour 2000 louis à des personnes qui l'ont, en outre, fait entrer dans le projet d'enlever Mme de Gotteville. Plusieurs François, même des officiers, les uns hommes d'intrigues, les autres braves, l'ont suivi en Angleterre : après s'être liés avec Mme de Gotteville, ils sont parvenus à l'attirer dans une maison de campagne d'un soi-disant milord où le projet devoit s'accomplir. Mais un chevalier de Morandé, qui vivoit avec elle, en ayant été instruit à temps par M. d'Eon, a couru chez le lord-maire demander du secours. Le magistrat anglois lui a prêté main-forte, et en arrivant au lieu du rendez-vous, ils ont trouvé Mme de Gotteville déjà dans une chaise de poste, avec un bâillon dans la bouche. A la vue de l'escorte angloise, les François se sont dispersés : cinq, à ce qu'on dit, ont été pris et pendus, et on poursuit vivement l'imprimeur qui s'est prêté à ce coup de main.

11 *mars* 1774. — Le prince de Monaco a un procès d'une singulière nature avec le nommé Patau, fermier général de sa principauté. Le bail a été fait à Monaco : le fermier refusant de tenir toutes les conditions qui y étoient stipulées, le prince l'a résilié de son autorité, et demande des dommages et intérêts. Il a traduit le prince au parlement de Paris, et pour l'en rendre justiciable, il a affecté de ne le nommer que duc de Valentinois. Les moyens de défense du prince sont que le bail a été passé dans sa principauté souveraine, qu'il ne s'y agissoit que des biens de cette principauté, et que, par conséquent, il ne peut être justiciable du parlement de France.

Le comte de Laval, orphelin, âgé de dix-neuf ans, marié l'année dernière avec Mlle de Gensac, riche héritière, a fait une lessive si considérable au jeu, ce carnaval, qu'on l'oblige à aller passer sept ans à son régiment. La mère de sa femme sans enfant, la reprend. Il a perdu, dit-on, six cent mille livres dans une nuit contre M. le comte de Me-

nou, officier aux gardes françoises et deux capitaines de dragons.

16 *mars* 1774.—M. de Beaumarchais a lu ces jours derniers devant une assemblée de cinquante personnes de la cour son *Barbïer de Séville*, qui a enchanté tous les auditeurs.

Il est décidé que le Louvre va être achevé et que l'on y transportera la Bibliothèque du Roy.

Il est décidé aussi que le mausolée du comte de Saxe restera à Paris, au lieu d'être envoyé à Strasbourg. On prétend que M. de Marigny s'étoit obstiné à ce projet par animosité contre Pigale.

25 *mars*. — Le parlement a jugé que M. le duc de Valentinois fourniroit des défenses à la demande du sieur Patau. Le prince, à ce qu'il paroît, a résilié, parce que des fermiers de Lyon lui offroient moitié plus que le sieur Patau, qui en donnoit annuellement 85 000 livres.

La princesse Christine, sœur de feue Mme la Dauphine, abbesse de Remiremont, est partie pour Strasbourg. Elle a fait venir à Versailles un manchon en plumes de héron, qui lui coûte 30 000 livres.

28 *mars*. — Une petite brochure intitulée : *Lettre d'un Ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des Jésuites*, datée du 10 de ce mois, est du seigneur de Ferney, qui a aussi vainement voulu se déguiser dans une épître à Ninon de l'Enclos. Malgré les éloges mérités qu'il s'y donne, son style l'a démasqué. Il vient encore de produire un petit roman très-rare, intitulé : *Le Taureau blanc*. On y trouve des lueurs d'une imagination heureuse que la vieillesse affoiblit. Le *Taureau blanc* est Nabuchodonosor changé en bête et aimé de la fille du roy d'Égypte. Ce monarque lui défend de prononcer le nom de son amant, et lorsqu'il apprend qu'elle lui a désobéi, il la condamne à mort avec le *Taureau blanc*, mais les sept ans de pénitence que Nabu-

chodonosor devoit subir étant révolus, il redevient homme et épouse la princesse.

1er *avril.* — Par un testament qu'a fait M. Cormesson, docteur en médecine, avant que d'entreprendre un voyage au long cours, il fonde à perpétuité, un prix de morale qui sera appelé prix de vertu, et accordé tous les ans à la meilleure action dans l'ordre moral et civil. Il y supplie Messieurs du parlement de vouloir bien en être les protecteurs et les exécuteurs.

8 *avril.* — Une danseuse de l'Opéra, âgée de dix-neuf ans, vient de mourir. Sa prévoyance pour l'avenir, très-rare dans les personnes de son état, a été trompée. Elle avoit déjà amassé 200 000 livres, par des moyens qui lui ont coûté bien des larmes à son dernier instant. Pour réparer la faute de son gain illicite, elle vouloit tout donner aux pauvres. Mais le curé de Saint-Eustache lui a fait faire un testament en faveur de sa mère et de ses parents, qui sont dans le besoin. Elle donne seulement 6000 livres aux pauvres.

29 *avril.* — Mme la Dauphine devoit venir mardi à l'Opéra de M. le chevalier Gluck, qui a été son maître de musique ; mais elle a différé pour voir quelques changements qu'on doit y faire : le principal sera de faire intervenir Diane au dénoûment : les beautés de la musique de cet opéra se sentent et se goûtent de plus en plus à chaque représentation. On y pleuroit à la dernière comme à une tragédie.

2 *may.* — Le Roy s'étant trouvé indisposé, jeudi dernier à Trianon, on crut que c'étoit une indigestion, mais comme la fièvre survint, on transporta Sa Majesté à Versailles : sur cette nouvelle tous les princes se rendirent auprès de sa personne. Il a été saigné vendredi à neuf heures du matin et à six heures du soir. On a mandé de Paris,

MM. Bordeu et Lorry, pour consulter avec les médecins de la cour sur l'état de Sa Majesté, qui était mieux le soir. Mais le lendemain, au matin, on appris que c'étoit la petite vérole, qui s'étoit déclaré la nuit.

De Versailles, 30 *avril*. — On a appliqué des vésicatoires ce matin au Roy : depuis ce temps, la tête est moins embarrassée. L'éruption se fait bien, et est abondante, surtout sur la poitrine. Sa fièvre n'est pas trop forte et les médecins sont contents de l'état de Sa Majesté. Les ordres de la cour ont été envoyés à Paris aujourd'hui, vers les six heures et demie, pour interdire tous les spectacles à cause des prières des quarante heures. Les Comédies Françoise et Italienne étoient aux deux tiers des pièces, lorsque, pour obtempérer aux ordres de suspendre, les acteurs sont venus dire qu'ils avoient ordre de rompre la scène, ce qu'ils ont fait. A cette annonce, le plus morne silence a succédé par toute la salle. Le public a été rassuré quelques minutes après par la certitude où l'on a été que le Roy n'étoit pas plus mal que le matin.

M. le Dauphin, les princes ses frères et Mme la Dauphine, qui n'ont point la petite vérole, n'ont point la permission de voir Sa Majesté, que M. le duc d'Orléans et Mme Adélaïde ne quittent pas.

De Versailles, 1er *may*. — Le Roy a été agité pendant la nuit jusqu'à quatre heures du matin. Depuis ce temps, il est beaucoup plus tranquille. On a levé les vésicatoires, qui on fait un très-bon effet, et Sa Majesté est en ce moment aussi bien qu'on le puisse désirer pour son état.

13 *may*. — Une crise survenue dans la nuit du neuf au dix heures, avoit donné une lueur d'espoir ; mais tout s'est évanoui vers le midy, et le Roy est mort à trois heures et un quart. Notre jeune monarque, la royne, les princes ses frères et les princesses leurs épouses, sont partis de Versailles à cinq heures et se sont rendus à Choisy. On peut

juger de la sensation douloureuse qu'occasionne un pareil événement. Aucun ministre ne peut approcher du Roy, tous ayant vu feue Sa Majesté dans sa maladie qui exige une quarantaine. Une grande partie du service est dans le même cas, ainsi que M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé qui ne l'ont point quitté. Les autres princes ne l'ont pas vu et peuvent rendre leurs hommages à Sa Majesté.

La maladie pestilentielle qui a précipité Louis XV dans le tombeau ne permettant pas d'observer toutes les cérémonies usitées à la mort des princes, et d'ailleurs, le Roy ayant demandé d'être enterré sans aucune pompe, son corps sera transporté aujourd'hui de Versailles à Saint-Denis.

M. le Dauphin avoit écrit quelques jours avant la mort du Roy à M. l'abbé Terray, pour faire donner aux curés de Paris 200 000 livres à distribuer aux pauvres pour implorer la bonté divine pour la santé du Roy, et que dans le cas où ces fonds ne seroient pas suffisants, on le prît sur sa pension et sur celle de Mme la Dauphine.

M. Suton, célèbre inoculateur anglois, avoit offert d'essayer de sauver le Roy, par un remède qu'il disoit infaillible ; mais les médecins, sur son refus d'expliquer en quoi il consistoit, n'ont point voulu s'en servir, alléguant pour raison, qu'ils avoient fait le serment de n'administrer aucun remède au Roy qui ne leur fût connu. Beaucoup de gens les désapprouvent, d'autant plus que M. Suton étoit présenté par M. le duc de Chartres et recommandé par l'ambassadeur d'Angleterre.

16 *mai*. — Le deuil sera de huit mois : les étoffes noires sont d'un prix excessif. Le crêpe qui valoit six livres l'aune, se vend vingt-quatre livres.

6 *juin*. — M. de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de Reims, a échappé au plus grand danger, le 28 du dernier mois, en passant la rivière d'Aisne, où un torrent a culbuté sa voiture. Il auroit malheureusement péri, s'il ne se fût

accroché à des osiers : on fut obligé de le retirer par les cheveux, tant le bord de la rivière étoit escarpé.

10 *juin.* — La Reine veut, dit-on, appeler le Petit-Trianon le Petit-Vienne.

8 *août.*—Voicy le détail de l'aventure de M. le maréchal de Richelieu, dont on a parlé. Mme de Saint-Vincent, de très-grande condition, puisqu'elle est née de M. de Castellane, et dont le personnel ne répond nullement à la naissance, a produit des billets au porteur jusqu'à concurrence de 420 000 livres, dont elle demande le payement. Les billets paroissent signés et approuvés par le maréchal de Richelieu, le corps des billets étant d'une main étrangère. Le maréchal nie absolument d'avoir fait aucuns billets et prétend que la signature et l'approbation qui sont au bas ont été contrefaites. Sur la plainte qu'a rendu M. le duc de Fronsac, Mme de Saint-Vincent a été mise à la Bastille, ainsi que M. de Bennevent, son homme d'affaires. Cependant, quoique l'interrogatoire qu'elle a subi l'ait rendue pour le moins suspecte, elle a obtenu son élargissement à la requête de ses parents, sous la condition d'avoir une garde, et son homme d'affaires est resté en prison. Le maréchal jugeant l'affaire assez sérieuse pour exiger sa présence, a demandé un congé pour venir de Bordeaux.

21 *octobre.* — Enfin le mémoire de Mme de Saint-Vincent se distribue, imprimé nonobstant les égards dus à un maréchal de France, duc et pair. On y voit que, renfermée par sa famille dans un couvent à Milhaud en Auvergne, elle entretenoit avec le maréchal de Richelieu, son parent, un commerce de lettres qui leur fit naître l'extrême désir de se voir. Pour y parvenir, le maréchal obtint sa liberté et ils voyagèrent ensemble successivement en plusieurs provinces et vinrent ensuite à Paris. Tous ceux qu'il avoit chargés de lui faire des avances, ayant été obligés de recourir à elle

pour leur remboursement, elle saisit l'instant d'un transport généreux pour obtenir sa promesse de l'indemniser et de lui assurer un sort; et il finit par lui faire, à plusieurs reprises, les billets de 425 000 livres déposés au greffe avec quarante lettres de lui, mais à condition que ces billets ne seroient montrés à personne de chez lui. Elle observe encore, qu'ayant passé sa vie dans un couvent, elle n'a pu apprendre à contrefaire assez bien les écritures pour avoir, non-seulement imité, ne sachant la signature des billets, mais encore celles des quarante lettres.

26 *décembre.* — Le fameux procès des habitants de Salency, près Noyon, fut jugé mardi à la Grand' Chambre en leur faveur. M. d'André, seigneur de ce lieu, qui a été débouté de ses prétentions et condamné à tous les dépens, soutient qu'il a le droit d'empêcher la cérémonie que saint Médard a institué, par laquelle, au mois de may, une des jeunes filles de ce village, estimée la plus sage et la plus méritante, par les habitants assemblés, est couronnée d'un chapeau de roses.

Des lettres de Rennes contiennent de grands détails sur la réception faite à M. de la Chalottais. Tous les corps ont député au-devant de lui et l'on cria beaucoup : Vive le Roi! vive M. de la Chalottais! Les réponses de ce magistrat aux compliments qui lui furent adressés avoient pour titre : Aimons-nous, vivons en paix.

10 *mars* 1776. — Le libraire Le Jay ayant mis à la tête du Commentaire de *la Henriade*, par M. de la Beaumelle, une estampe représentant M. de Voltaire entre feu MM. Fréron et de la Beaumelle, on a fait sur cela cette épigramme :

Le Jay place Voltaire
Entre la Beaumelle et Fréron.
Ce seroit un vrai Calvaire,
S'il s'y trouvoit un bon larron.

12 *juillet* 1776. — Les maisons de jeu s'étoient tellement multipliées dans Paris, que sur des représentations, le ministre vient d'en supprimer beaucoup.

Mme Du Barry a mis en vente sa terre de Saint-Vrin. Elle se propose d'aller rejoindre son mari à Toulouse.

ANALECTA-BIBLION.

Les Celtes au dix-neuvième siècle. — Appel aux représentants actuels de la race celtique, par Charles de Gaulle, 1865; *à Nantes, chez Vincent Forest et Grimaud*; *à Paris, chez Aubry*. In-8° de 66 pages. — Prix : 1 fr. 50.

Avant la conquête romaine, chacun le sait, le sol de la Gaule et des Iles-Britanniques étoit occupé par une seule race d'hommes, les Celtes, dont les descendants forment encore à présent le fond de la population françoise. Cette race n'est plus représentée aujourd'hui, dans toute sa pureté, que par quatre petits peuples : les Bretons armoricains, les Bretons gallois, les Irlandois et les Écossois (au moins, ceux des Hautes-Terres). Tous quatre ont conservé de précieux restes de l'esprit et de la langue de leurs ancêtres communs, qui sont aussi ceux des François. Parmi ces populations, un grand nombre d'hommes, réveillés par la lumière que les travaux de la science moderne ont jetée sur leur race et leur pays, se sont résolus, en dehors de toute idée politique, à employer leurs efforts pour conserver, avec l'esprit celtique, les langues et les coutumes nationales; ils veulent travailler à réaliser chez eux tous les progrès moraux, intel-

lectuels et matériels, en développant, et non en étouffant, les germes de vie originale qu'ils possèdent encore.

Ces restes du génie celtique valent-ils la peine d'être conservés au monde, ou faut-il, au contraire, chercher à les détruire comme autant d'obstacles à la marche du progrès? Dans tous les cas, ne sont-ils pas destinés fatalement à disparoître au milieu du mouvement de la civilisation moderne ? Telles sont les questions que pose M. Charles de Gaulle, et dont il examine la valeur en étudiant les diverses fractions de la race celtique dans leur passé et surtout dans leur état présent. Il va sans dire que l'auteur répond négativement aux deux dernières, et cela, avec toute l'énergie et la foi patriotique d'un véritable Armoricain, bien qu'il ne soit pas né en Bretagne.

Après avoir exposé, d'une manière fort intéressante, l'état des esprits et les besoins des populations dans les pays restés purement celtiques, M. Charles de Gaulle recherche quelles seroient les mesures les plus efficaces à prendre pour atteindre le but désiré de régénération et de progrès, et réclame pour leur exécution l'entente commune des diverses sociétés littéraires et savantes, ainsi que le concours de tous les hommes de bien, patriotes et influents dans les contrées celtiques.

Nous transcrivons ici deux passages relatifs, l'un à la publication d'une série de livres sur les langues celtiques; l'autre à la fondation d'une *Revue* spécialement destinée à servir de lien et d'organe à tous ceux qui, par la nature de leurs études, et dans un but patriotique, s'occupent de l'histoire et de la littérature des Celtes anciens ou modernes. Nous avons pensé que ces lignes pouvoient avoir un intérêt spécial pour le *Bulletin du Bibliophile*, et que c'étoit, d'ailleurs, servir utilement les vues de l'auteur, que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur des vœux si dignes de sympathie et à la réalisation desquels quelques-uns d'entre eux pourroient peut-être coopérer.

« Le premier résultat à obtenir seroit l'établissement de

relations régulières et fréquentes entre les sociétés bretonnes de diverse nature et celles qui existent de l'autre côté du détroit. Ces relations comprendroient une correspondance suivie, la communication des résultats acquis, un aide mutuel dans les travaux d'érudition, l'échange réciproque des revues, journaux, etc.

« Alors il deviendra possible de resserrer de plus en plus les liens de sympathie réciproque, de populariser la connoissance de la communauté d'origine et de répandre de plus en plus parmi les gens instruits, l'intelligence des divers dialectes de la famille néo-celtique.

« A ce point de vue, il y auroit à réaliser de grandes améliorations pour faciliter les études celtiques, en général. Il est extrêmement difficile de se procurer, hors des Iles-Britanniques, les divers livres relatifs aux langues indigènes qui s'y parlent. On devroit s'entendre pour publier en françois, sur chacun de ces dialectes, une grammaire, des dictionnaires, des exercices gradués avec *corrigés*, des dialogues, un choix des textes les plus importants avec annotations, le tout d'un prix peu élevé et formant un ensemble méthodique et complet. C'est bien le moins, qu'à un point de vue purement scientifique, nos langues soient sur un pied d'égalité avec celles qui ont droit d'existence officielle. Ces publications ne pourroient manquer de populariser beaucoup l'étude de notre littérature en Europe et particulièrement en France.

« Dans le but de faciliter l'union désirée, nous avons encore à former un vœu auquel nous attachons une très-sérieuse importance, c'est de voir se créer un organe périodique consacré à la race celtique. Chacune de ses grandes divisions possède déjà, il est vrai, des recueils spéciaux de beaucoup de mérite. Nous avons en France la *Revue de Bretagne et de Vendée*, et il s'en publie un grand nombre chez nos frères d'outre-mer; mais ce qui manque, c'est un recueil qui s'occupe de toutes les questions d'intérêt commun, se fasse l'organe de nos vœux, discute les théories qui se

produisent et centralise les renseignements éparpillés dans cent endroits divers.

« Ce journal, qui s'intituleroit, je suppose, *Revue celtique*, paroîtroit en françois, soit en France, soit en Grande-Bretagne, tous les mois et, plus tard, si le besoin s'en faisoit sentir, tous les quinze jours. Publié avec la collaboration de savants celtistes indigènes et étrangers et des hommes les plus marquants en tout genres dans les quatre pays, il contiendroit : 1° Des articles de fond sur le mouvement des esprits dans les pays celtiques, sur leurs besoins moraux, intellectuels ou matériels, etc. ; — 2° Des études historiques et biographiques ; — 3° Poésies, nouvelles, études de mœurs, voyages ; — 4° Une partie bibliographique comprenant : des articles de critique sur toutes les œuvres de quelque importance, intéressant directement ou indirectement la science celtique, la nomenclature de toutes les nouvelles publications celtiques, importantes ou non, accompagnée, autant que possible, d'une courte indication sur leur objet et leur valeur, des sommaires de revues et de journaux ; — 5° Découvertes, faits et renseignements divers, statistique, nécrologie ; — 6° Reproduction des principaux articles sur des sujets celtiques parus dans des journaux indigènes ou étrangers. Cette partie auroit naturellement une étendue considérable, et on comprend quelle seroit son utilité pour les celtistes qui ne peuvent ni connoître, ni se procurer tout ce qui se publie sur les sujets qui les intéressent ; — 7° Enfin, la dernière division seroit consacrée à la publication de textes celtiques anciens ou modernes, inédits ou rares, avec traduction et notes. »

Histoire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, d'après les documents inédits par Alfred Franklin; *Paris*, *Aubry*, 1865, in-8 de VIII-150 pp.

Tout bon Parisien doit chanter sur la harpe les louanges

de M. Alfred Franklin. Depuis quelques années ce jeune érudit s'est donné la tâche très-ardue et très-méritoire de raconter la généalogie, la formation et les vicissitudes des anciennes bibliothèques de Paris; c'est en quelque sorte faire l'histoire du mouvement intellectuel et du progrès des études scientifiques et littéraires chez le peuple parisien. Il y a cinq ans déjà j'ai parlé ici même avec quelque détail de son *Histoire de la bibliothèque Mazarine*, suivie un an plus tard de celle du collége des Quatre-Nations. Sont venues ensuite les *Recherches sur la bibliothèque de Notre-Dame* et sur la *Bibliothèque de la Faculté de médecine*. Voici enfin l'histoire de la *Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor*, une des plus riches et la plus célèbre des bibliothèques conventuelles de l'ancien Paris.

Cet « enfin » ne veut pas dire que M. Franklin se repose sur ses premiers succès. Les lecteurs du *Bulletin* savent pertinemment qu'il travaille sans cesse à se compléter et à remplir une à une les cases de son programme (1). L'histoire de la Bibliothèque de Saint-Victor est nécessairement liée à celle de l'abbaye; et c'est à l'aide du Nécrologe où se trouvent inscrits les dons de livres, manuscrits et imprimés, faits par des religieux ou par des amis de l'ordre, que M. Franklin a pu reconstituer l'état de la Bibliothèque avant le seizième siècle, époque de sa réorganisation. A partir de ce moment, deux catalogues, l'un alphabétique, l'autre méthodique, constatent le nombre des volumes possédés par l'abbaye, jusqu'au dix-huitième siècle où un nouvel inventaire rédigé en treize volumes *in-folio* en arrête l'état définitif. L'histoire d'une bibliothèque de moines ne sauroit être bien accidentée : M. Franklin en a relevé avec soin tous les détails, reconstruction et amélioration des bâtiments, accroissements, dons et legs des particuliers, modifications des rè-

(1) Voir dans les livraisons de juillet, octobre et décembre 1864 et janvier 1865, les notices sur la bibliothèque des Minimes de la place Royale, des Augustins déchaussés, des Grands-Augustins et des Carmes de la place Maubert, par Alfred Franklin.

glements, etc. Il dresse d'après l'Obituaire la liste des bibliothécaires; et donne à l'appendice des extraits des catalogues successifs. L'innovation la plus grave introduite dans le gouvernement de la bibliothèque de Saint-Victor se fit en vertu d'une clause têstamentaire d'un de ses bienfaiteurs, Du Bouchet, sieur de Bournouville, conseiller au parlement, qui, en léguant à ladite bibliothèque une collection d'environ dix mille volumes, estampes, cartes, etc., y mit pour condition qu'elle seroit ouverte au public trois jours de la semaine. M. Franklin célèbre avec enthousiasme cette clause du libéral conseiller. Je doute que les pères de Saint-Victor l'aient en leur temps accueillie avec les mêmes sentiments. S'ils l'acceptèrent, ce fut par reconnoissance d'abord et aussi sans doute parce qu'un legs aussi important valoit bien quelque concession. Mais qu'est-ce que la publicité donnée à une bibliothèque, sinon le pillage et le dégât organisés? Nous avons mille preuves et mille témoignages que dans l'ancienne France les bibliothèques des établissements religieux étoient libéralement ouvertes aux savants et aux travailleurs; à quoi bon les ouvrir aux désœuvrés et aux gaspilleurs? Passe pour une bibliothèque ministérielle comme celle de Mazarin; mais une bibliothèque conventuelle! l'instinct conservateur des moines, leur esprit d'obéissance sont de meilleures garanties pour l'intégrité d'une collection que le zèle des gens de lettres laïcs. C'est là une vérité d'expérience pour quiconque a visité les couvents de Rome et d'Italie : qu'il s'agisse de livres ou de peintures, le moine conserve et le laïc dégrade. Et je n'ai pu lire sans attendrissement cette formule rapportée par M. Franklin et qu'on lisoit répétée sur les livres de la savante abbaye (p. 94) : *Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis ; quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit,* ANATHEMA SIT. *Amen!*

M. Franklin n'est pas au bout de sa tâche. Il lui reste encore plus d'une monographie à nous donner, après celles que nous lui devons déjà.

Les couvents, les établissements publics, les collections particulières attendent leur historien. Qu'il continue à mériter le titre d'historiographe des bibliothèques de Paris : C'est un Parisien, c'est un ami des livres, c'est un bibliothécaire qui lui est garant de la reconnoissance qui l'attend.

CHARLES ASSELINEAU.

Notice historique et bibliographique sur Chevrier, par M. Gillet, associé correspondant de l'Académie de Stanislas. *Nancy*, 1864; in-8 de 200 pages. Imprimerie de l'Académie.

La bibliographie n'a pas de préjugés : de même que la botanique et l'entomologie, elle admet dans ses nomenclatures le laid à côté du beau, le venin aussi bien que la grâce. L'histoire littéraire a, comme l'histoire naturelle, ses scorpions et ses bouziers. La vie d'un mauvais auteur peut fournir des renseignements précieux; un écrivain odieux et mal famé peut être l'occasion de recherches intéressantes : et voilà comment aujourd'hui un très-galant homme, et très-savant bibliographe, nous donne une étude très-détaillée et très-poursuivie sur Antoine Chevrier, l'un des écrivains les moins estimables, comme talent, et d'ailleurs les plus méprisables du dernier siècle. L'auteur n'essaye pas même de déguiser la turpitude du sujet. La sympathie du biographe n'a rien trouvé où s'accrocher dans cette existence scandaleuse, dans ce fatras d'écrits venimeux, où l'histoire tourne au libelle et le roman à la gravelure. « J'ai laissé dans l'ombre, nous dit-il, les hideuses passions qui ont dégradé la vie de Chevrier.... Quant à son caractère, les nombreux volumes qu'il a produits témoignent tous de sa mauvaise nature et de son penchant à médire. On peut dire de lui-même ce qu'il a écrit d'un autre : *il avoit l'âme noire et le cœur mauvais*.... Cet auteur, qui n'eut rien de remarquable, *ni par son talent*, *ni par ses écrits*, n'a joué en définitive qu'un rôle très-secon-

daire parmi les hommes et les écrivains de son temps. » Et tout cela est vrai : Chevrier est peut-être le plus triste exemplaire des vices que l'envie, l'égoïsme, l'amour déréglé de soi-même et de la notoriété peuvent développer chez un homme doué de quelque imagination et de quelque talent; car sur ce point la sévérité du biographe me paroît excessive : il n'est pas possible de dénier une puissance d'esprit quelconque à un écrivain qui a tant produit et dans des ordres différents. Le catalogue de Chevrier n'a pas moins de soixante et un articles; et de l'épigramme à la comédie et du roman à l'histoire, il n'est guère de genres où il ne se soit essayé. Il est vrai que ses vers sont insipides et que ses comédies sont plates. L'animosité contre les personnes ôte tout crédit à ses histoires; et ses romans même sont des indiscrétions et des cancans diffamatoires. Chevrier apportoit dans tous les genres une même faculté, l'activité; un même défaut, l'acrimonie, la haine, le besoin de se venger des torts que son caractère intraitable et violent lui donnoit envers tous et en toute rencontre. Né cent ans plus tard, il eût été journaliste, un journaliste ardent, belliqueux, passionné; et peut-être le ferment des luttes quotidiennes, la satisfaction de répondre au jour et à l'heure eussent-ils épuisé ce fond d'âpreté, cette bile noire qui s'amassoit en lui dans le silence et dans la solitude.

Je n'ai eu ni l'occasion ni le besoin de lire son *Histoire de Corse*, ni ses *Mémoires sur les hommes illustres de la Lorraine*, son ouvrage le plus considérable et qui donna lieu à un long procès dont M. Gillet a recherché avec soin toutes les circonstances. Le seul ouvrage que je connoisse de lui et le seul qui se lise encore aujourd'hui, est une espèce, non pas de roman, mais de composition satirique, le *Colporteur*, qui rappelle le *Diable boiteux* de Lesage, juste autant que le *Chevalier à la mode* ou l'*Homme à bonnes fortunes* ressemblent au *Misanthrope*, et *Faublas* à *Gilblas*. M. Charles Monselet, dans ses charmants Portraits Littéraires du dix-huitième siècle, a écrit que dans cet ouvrage Chevrier

étoit arrivé « au vrai ton de la satire (1). » C'est beaucoup dire : ce qui est certain c'est qu'il y a dans ce libelle de satire sociale assez d'esprit, de verve, une suffisante légèreté de ton pour faire passer sans dégoût les mœurs ignobles dont on y fait le tableau. C'est un de ces livres que l'on peut lire avec curiosité et même par divertissement les jours où l'on se seroit disposé à l'indulgence, comme le conseilloit Chamfort, en déjeunant d'un crapaud. Les autres romans de Chevrier, ses ouvrages historiques et politiques tels que les *Mémoires du maréchal de Belle-Isle*, l'*Histoire de la campagne de Hanovre*, etc., ne méritent plus d'être cités. Ses missions diplomatiques plus ou moins avouées, ses fonctions équivoques ajoutent à sa mine de coquin un certain air d'espion et de mouchard qui la complète. Mais enfin ce méchant homme, et, disons le mot, cette canaille aura été franchement écrivain et homme d'esprit pendant deux cents pages, et c'est quelque chose; c'est assez pour vivre. Cette peinture, ou plutôt ce dessein à la pointe et à l'eau-forte, d'une société mouvementée et amusante dans sa corruption assure à son auteur une place dans la galerie des peintres de mœurs et des satiristes au-dessous de Lesage, comme je l'ai dit, de Diderot et de Chauderlos de Laclos, mais pas trop loin de l'abbé Prévost et bien au-dessus, pour la fermeté et la franchise, de Louvet, de l'abbé Dulaurens et de Desfarges. Ce qu'il y avoit d'âpreté sous cette malice et de quoi étoit faite cette humeur bilieuse et caustique, c'est ce qu'on pouvoit se demander hier et ce que M. Gillet nous apprend aujourd'hui. En naturaliste courageux, il a résolûment plongé ses mains dans l'ordure, et essuyé du regard toutes ces vilenies. Grâce à lui nous savons dans quelle classe ranger le satirique, et c'est la classe des envieux et des vindicatifs. Chevrier se vengeoit de cette société où il eût voulu briller et qui le repoussoit de chaque case où il s'avançoit. Il en vou-

(1) *Les Oubliés et les dédaignés*, portraits littéraires de la fin du dix-huitième siècle, par Charles Monselet.

loit à la destinée qui ne lui avoit jamais permis d'être ni un écrivain, ni un historien, malgré ses travaux, ses veilles et ses talents. L'eût-il été dans un autre temps et avec des circonstances différentes? Ce qu'on ne peut nier, c'est que dans les nombreuses luttes qu'il eut à soutenir ses adversaires ne valoient guère mieux que lui. Ses mauvais instincts se trouvoient comme en serre chaude dans la corruption de son temps.

CHARLES ASSELINEAU.

Table méthodique des mémoires de Trévoux (1701-1775); première partie, précédée d'une notice historique, par le Père P. C. Sommervogel, de la Compagnie de Jésus. *Paris, Auguste Durand,* 1864; in-12 de CI-198 pages.

Parmi les journaux littéraires du dix-huitième siècle, les *Mémoires de Trévoux* occupent une place importante, et ce recueil célèbre, dont l'existence n'a pas été sans orages, méritoit un historien. Le sujet étoit neuf et plein d'intérêt; il a été traité avec autant d'impartialité que d'exactitude et de talent par le P. Sommervogel, dans la notice étendue placée en tête de ce volume. L'auteur de cette notice, modestement intitulée *Essai*, ne s'est pas proposé de faire une étude approfondie de l'esprit et des tendances des *Mémoires de Trévoux*, ni d'examiner en détail les critiques et les jugements de leurs rédacteurs. Il retrace l'histoire, assez mal connue jusqu'ici, de ce journal, depuis sa naissance (1701), jusqu'à sa disparition définitive (1782); et raconte, avec des développements nouveaux, ses vicissitudes, notamment les luttes que les publicistes de Trévoux eurent à soutenir contre les encyclopédistes; il signale les noms, les mérites divers des rédacteurs, et ne néglige rien pour bien faire connoître une publication que M. Sainte-Beuve appelle avec raison « le vrai monument de la littérature des Jésuites en françois. »

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le P. Sommervogel dans cette curieuse étude sur l'origine et le véritable caractère des *Mémoires de Trévoux*; on trouvera là des particularités oubliées, des appréciations, des redressements dont la critique devra tenir grand compte. L'auteur n'approuve pas en toutes choses les journalistes de la compagnie de Jésus; mais il se fait naturellement un devoir de les défendre contre les accusations injustes dont ils ont été si souvent l'objet, et c'est moins par la polémique que par le simple exposé du fait, qu'il arrive à convaincre le lecteur. Pour ne citer qu'un exemple, M. Alfred Maury reprochoit au journal de Trévoux d'avoir été un adversaire de l'Académie des Inscriptions et affirmoit que les membres de cette compagnie « se voyoient fermer ce journal qui auroit offert un écoulement productif à leurs recherches. » Le Père Sommervogel se contente de répondre : « Nous ne sommes pas de cet avis. Si M. Maury avoit parcouru les *Mémoires de Trévoux*, il y auroit rencontré les noms de seize membres, pensionnaires ou associés de l'Académie, comme MM. de Boze, de Caumont, Galland, Bimart de la Bastie, Moreau de Mautour, Lebeuf, etc. »

Ces savantes recherches, qui seront consultées avec fruit pour l'histoire littéraire du siècle dernier, servent d'introduction à un travail dont tous les hommes d'étude apprécieront l'importance. « *Le Journal des savants*, dit le Père Sommervogel, est une des rares collections qu'une table permet de parcourir avec utilité et profit. Nous voulons, mais d'après un plan plus modeste, mettre les *Mémoires de Trévoux* en état de rendre les mêmes services. » C'est donc une table complète de ces mémoires que l'auteur a entrepris de publier, et dont il donne aujourd'hui la première partie, renfermant les titres, par ordre de matières, de toutes les dissertations, pièces et mémoires insérés dans ce journal. La seconde partie sera le catalogue des ouvrages dont les journalistes des *Mémoires de Trévoux* ont rendu compte.

J. de Gaulle.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— **Notre collaborateur M. Ferdinand Denis, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé administrateur de cette bibliothèque, en remplacement de M. de Brotonne, décédé.**

— Musée Galitzin. — Le prince Michel Galitzin, mort à Montpellier en 1860, en venant de Madrid où il représentoit son souverain, s'étoit adonné aux arts dès ses plus jeunes années. Un long séjour en Italie et en France avoit épuré ses goûts, une immense fortune lui avoit permis de les satisfaire. Par son testament il a voulu que tous les trésors artistiques qu'il avoit amassés fussent réunis à Moscou dans la vieille habitation de ses pères, et mis à la disposition de tous ses compatriotes. Fidèle aux volontés de son père, son fils, le prince Serge Galitzin, vient d'ouvrir ce musée en promettant de l'augmenter.

Il se divise eu trois parties. La 1re est celle des livres où l'on remarque une collection de xylographes et d'incunables, de précieux manuscrits et les plus belles éditions des classiques. La 2e est la plus riche galerie particulière en chefs-d'œuvre de l'école italienne, et renferme un échantillon de la plupart des peintres françois modernes. Plusieurs salles sont ensuite remplies de vieux meubles, de curiosités de toute espèce et de tous les pays du monde. Quelques-unes de ces curiosités sont des reliques, c'est-à-dire des objets ayant appartenu à Marie-Antoinette et à Mme Élisabeth. D'autres, comme les faïences de Henri II, se vendent aujourd'hui au poids de l'or.

Mission scientifique de M. E. Miller. — M. E. Miller, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif, qui avoit été chargé, en 1864, d'explorer les bibliothèques des monastères grecs de l'Orient, surtout celles du mont Athos,

vient de publier la première partie de son rapport à l'Empereur sur les résultats de sa mission. Nous emprunterons à cet important document quelques détails que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

A Constantinople, M. Miller obtint du grand visir la communication de tous les manuscrits orientaux du Sérail. Parmi les manuscrits grecs, il en signale trois qui méritent l'attention des philologues : 1° une histoire des événements qui ont suivi la prise de Constantinople ; cette histoire feroit un supplément utile à la collection grecque de la Byzantine ; 2° un très-beau manuscrit du onzième siècle contenant les écrits de Héron d'Alexandrie ; 3° un Ptolémée du quinzième siècle, avec de fort belles cartes.

Au mont Athos, les monastères disséminés dans la montagne sont au nombre de vingt. Tous possèdent des bibliothèques plus ou moins riches ; les mieux pourvus en ce genre sont Vatopédi, Lavia et Iviron ; viennent ensuite Cotlomousi, Pantocrator, Esphigmenou, Stavronikita. Le nombre des manuscrits grecs conservés dans tous ces monastères, et que M. Miller a examinés, est d'environ 6000. Ce sont presque toujours des ouvrages de liturgie et des Pères de l'Église. Sans négliger complétement les œuvres de ce genre, le savant bibliothécaire se proposoit surtout de tâcher de découvrir quelque page inconnue appartenant aux belles époques de la littérature.

Les grands couvents du mont Athos tiennent-ils en réserve des richesses littéraires qu'ils ne communiquent à personne ? M. Miller n'ose l'affirmer. Ce que les moines craignent surtout de montrer, ce sont leurs *chrysobules*, terme général sous lequel ils désignent leurs chartes. Cependant notre voyageur a obtenu la permission de prendre copie de quelques pièces provenant du couvent de Zographou.

M. Miller termine son rapport par la liste des ouvrages ou des fragments d'ouvrages qu'il a recueillis dans son exploration.

Ces ouvrages, dont nous abrégeons ici la désignation, sont

les suivants : 1° Commentaire sur les Psaumes, avec de nombreuses citations des versions d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; 2° Nouveaux fragments de la petite Genèse, venant s'ajouter à ceux que Fabricius avoit déjà réunis; 3° Fragments d'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur et d'un certain Jean, surnommé *Diacrinomenos*; 4° Histoire de la fondation d'un monastère grec de la Macédoine, à la fin du onzième siècle, contenant le catalogue des manuscrits, des peintures et des objets précieux qu'on y conservoit à cette époque; 5° Lettres et opuscules inédits de Photius; 6° Paraphrase des Halieutiques d'Oppien, d'après un manuscrit du dixième siècle; 7° Les Fables d'Ésope mises en vers et en langue vulgaire par un certain George, recueil précieux parce qu'il contient plusieurs fables nouvelles; 8° Chrestomathie d'Homère, de Sophocle et d'Euripide, d'après un manuscrit du dixième siècle, 9° Fragments inédits d'Élien; 10° Explications grammaticales d'une foule de passages extraits de divers auteurs; 11° Extraits des proverbes de Lucillus Tharrœus et de Didyme, contenant des citations inconnues d'Aristote, de poëtes comiques et de titres de pièces; 12° Opuscules de la plus haute importance, ayant pour auteurs de très-anciens grammairiens (Claude Casilon, Didyme d'Alexandrie, Zénodore, Suétone, etc.), chez lesquels Photius et Eustathe paroissent, selon l'opinion de M. Miller, avoir puisé toute leur érudition, l'un pour son lexique, l'autre pour la rédaction de ses commentaires sur Homère; 13° Recueil d'observations grammaticales, accompagnées de citations et de fragments inédits des auteurs les plus célèbres aux belles époques de la littérature grecque, et donnant des noms d'écrivains et des titres d'ouvrages inconnus jusqu'à ce jour.

« Il me reste à expliquer, ajoute M. Miller, comment ma mission, littéraire et paléographique dans l'origine, est devenue plus tard épigraphique et archéologique. J'ai encore ici à constater des résultats non moins heureux. C'est ce qui formera la seconde partie de mon rapport. »

CHARLES NODIER

RÉDACTEUR DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE (1). »

(SUITE ET FIN.)

Charles Nodier, si c'est à lui, comme nous le pensons, qu'il faut attribuer cet article bibliographique sur l'ouvrage de Gabriel Peignot, étoit bien imprudent de démasquer ainsi le bibliographe qui avoit fait pièce aux rédacteurs de

(1) Mon savant confrère, M. R. Chalon, dans une lettre adressée, de Bruxelles, au *Bulletin du Bibliophile* (voy. la livraison de janvier 1865, p. 43), a signalé une erreur que j'aurois commise en attribuant à Charles Nodier l'épître du maçon Rachet, datée de Valenciennes 15 brumaire an XII. J'avouerai que toutes les probabilités sont du côté de cette rectification, que j'accepte volontiers et avec confiance, de la part d'une pareille autorité. Cependant j'eusse été bien aise de trouver, dans les ouvrages de l'auteur du poëme de l'*Anagramméana*, un aveu quelconque de son identité avec le maçon de Valenciennes. Il seroit étrange, en effet, que Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, qui écrivoit si complaisamment sur son propre compte, témoin la liste *raisonnée* de ses ouvrages imprimés, qu'on trouve à la suite des *Serventois et sottes chansons*, n'ait pas parlé quelque part de sa correspondance avec *la Décade*, sous le nom de Rachet. Il a conservé, il est vrai, la qualité d'*ouvrier maçon*, en tête de son *Anagramméana*, où il se désigne par l'*anagramme d'Archet*, vingt ans après la mystification de *Rachet*, maçon. N'avoit-il pas eu Charles Nodier pour compère ou complice dans l'envoi de la lettre de Valenciennes? Toujours est-il que j'ai attribué cette lettre à Charles Nodier, sur la foi de mes propres souvenirs et d'après des inductions que ne détruit peut-être pas absolument l'opinion contradictoire de M. Chalon. Je laisserai donc subsister, pour les besoins de la cause, la fin de mon article tel que je l'ai écrit, en avertissant le lecteur que le maçon Rachet pourroit être Hécart de Valenciennes, aussi bien que Charles Nodier. Dans tous les cas, ce dernier a toujours été en mésintelligence assez prononcée avec le poëte de l'Anagramme, qui entretenoit une correspondance bibliographique très-suivie avec les principaux bibliophiles de Paris, Guilbert de Pixerécourt, de Soleinne, Motteley, Beuchot, Barbier, etc. P. L.

la *Décade*. Ceux-ci ne découvrirent pas encore cependant, d'une manière certaine, qu'elle étoit le maçon de Valenciennes, puisqu'ils reçurent et qu'ils publièrent plusieurs autres articles de Nodier.

Deux de ses articles, l'un sur *Charlemagne ou la Caroléide*, poëme épique en douze chants, par C. Théveneau, et l'autre, *Goddam*, poëme en quatre chants, par Evariste Parny, sont d'excellents morceaux de critique littéraire dans deux genres bien différents. Nodier ne pouvoit parler d'un poëme de Parny avec le dédain et la sévérité qu'il déploie en parlant d'un poëme de Théveneau : ici, c'est de la critique amère et impitoyable ; là, c'est de la critique calme et réservée. On voit percer, dans l'article sur *Goddam*, sa haine contre Bonaparte ; il fait l'analyse de ce poëme, où le duc Guillaume de Normandie est représenté menaçant l'Angleterre d'une descente et d'une invasion : « On devinera aisément, dit-il, quel est le *personnage* désigné par le nom de Guillaume. » Voici les considérations générales que lui suggère le sujet de *Goddam* :

« Il est reconnu que les ouvrages de circonstance ne doivent pas être jugés rigoureusement. Ils sont toujours faits avec précipitation ; autrement, ils paroîtroient trop tard et perdroient leur plus grand, leur premier mérite, celui de l'à-propos. Ce seroit donc être exigeant jusqu'à l'injustice que de vouloir y trouver cette perfection, qui ne peut être que le fruit du temps et de la méditation. D'un autre côté, les ouvrages de cette espèce ne survivant presque jamais à l'événement qui les a fait naître, ils n'ont pour eux que l'intérêt du moment ; il faut donc que cet intérêt, par sa vivacité, les dédommage de la briéveté de leur existence, et la critique auroit mauvaise grâce à s'appesantir sur des bagatelles éphémères qu'un souffle vient de faire éclore et qu'un souffle va détruire.

« De ce préambule sur l'indulgence qu'on doit aux ouvrages de circonstance, il faut bien se garder de conclure que le poëme de Parny se recommande, à ce seul titre, à la

bienveillance du public ; on y retrouve souvent le talent de l'auteur. Pour ceux qui connoissent les ouvrages du chantre d'Éléonore (et qui ne les connoît pas !), ce mot en dira plus que des pages de louanges. »

Le critique change de ton et de style, quand il s'agit du citoyen Théveneau et de son poëme également allégorique. Il prélude en ces termes à une véritable *exécution*, dans laquelle il semble se plaire à flageller, avec une rigueur qui n'étoit pourtant pas dans son caractère, la ridicule épopée du poëte bonapartiste :

« Avant la *Henriade*, la France n'avoit point de poëme épique, ou du moins n'en avoit aucun qui se fît lire, et quand ce poëme eut paru, les La Beaumelle, les Fréron, les moustiques littéraires, tous les fripiers des feuilles périodiques, aux gages du clergé, publièrent de longs articles, voire même de longs et pesants volumes, pour prouver que la *Henriade* n'étoit point un poëme épique. Quelques bonnes âmes le crurent ; d'autres, et pour cause, firent semblant de le croire, le tout pour la plus grande gloire de Dieu et de la littérature françoise.

« Pour nous dédommager du peu de mérite et du peu de succès de la *Henriade* qui n'avoit eu que huit ou dix éditions et n'avoit été traduite que dans huit ou dix langues, de grands génies, dont nous n'avons oublié que le nom et les vers, publièrent, sous les auspices de l'*Année littéraire*, la *Jasonade*, la *Roussillonade*, etc., et autres poëmes épiques, que la cabale philosophique fit tomber, comme chacun sait.

« Digne émule de ces Homères modernes, M. Théveneau vient de faire aussi son poëme épique, lequel doit illustrer notre dix-neuvième siècle, à ce qu'assure M. le Pan ou le Paon. Or, M. le Paon se connoît en épopée, car il a fait une Grammaire françoise :

Où l'adjectif s'accorde avec le substantif.

« M. Théveneau est, à ce que disent les poëtes, un pro-

fond mathématicien, et les mathématiciens le regardent comme un grand poëte. »

Cet article, que son étendue nous empêche de citer en entier (il a paru en deux parties dans les numéros 18 et 19), est un chef-d'œuvre d'ironie littéraire; on sent, à chaque ligne, que Charles Nodier satisfait une animosité politique, en s'attaquant au poëte du premier consul et du futur empereur. On remarque surtout, dans cet article, un tableau du règne de Charlemagne, tracé à grands traits et rempli d'allusions peu flatteuses à l'époque du Directoire : après avoir cité, parmi les actes les plus glorieux du grand empereur, l'établissement des écoles et d'une académie, il ajoute avec amertume, en faisant un retour de pensée vers les événements contemporains: « De pareilles victoires ne coûtent point de sang et vivent éternellement dans la mémoire des hommes. »

Théveneau n'avoit publié l'esquisse en prose de son poëme épique, avec le premier chant en vers, que pour annoncer au public qu'il se proposoit de célébrer le couronnement de Charlemagne; c'étoit une épopée de circonstance, car personne n'ignoroit en France que Bonaparte alloit bientôt se faire empereur. Nodier étoit alors, comme nous l'avons dit, républicain et royaliste. A ce double point de vue, il se montroit également contraire, à la fondation du trône impérial et à la destruction de la République. Il faut donc imputer, à la violence de l'esprit de parti, le ton acerbe et cruel de cet article, qui a peut-être été inspiré et dicté au jeune écrivain par les défiances de la rédaction du journal contre le prochain avénement de l'empire.

Quoi qu'il en soit, Nodier ne s'étoit laissé entraîner que par accident et malgré lui à cette critique implacable, qui alloit bien mal à son caractère, sinon à son talent. Il rentra immédiatement dans la voie de la bienveillance et de l'éloge : les deux ouvrages dont il eut d'abord à rendre compte dans la *Décade*, avoient pour auteurs deux hommes qu'il aimoit sans les connoître, ou qu'il connoissoit déjà par la sympa-

thie qui s'étoit éveillée en lui à la lecture de leurs vers. Ces deux poëtes étoient Parceval de Grandmaison et Legouvé. Parceval venoit de mettre au jour les *Amours épiques*, poëme en six chants, et ce beau poëme, où se reflétoient avec éclat la poésie d'Homère et celle de Virgile, avoit produit une grande sensation. Charles Nodier ne fut pas le dernier à applaudir au brillant coup d'essai du jeune poëte.

Nous citerons seulement le début de son article, dans lequel il commence à faire la part de la critique en général, pour avoir ensuite le droit de louer sans réserve les beautés poétiques de l'ouvrage de Grandmaison, qui se crut capable depuis de doter la France d'un poëme épique.

« Cet ouvrage est un des travaux poétiques les plus considérables qui aient paru depuis longtemps. On doit au courage et au talent de l'auteur qui l'a entrepris, d'en faire un examen sérieux.

« M. Grandmaison s'étoit occupé à traduire, en vers françois, les divers épisodes que les plus fameux poëtes épiques ont composés sur l'Amour. Il songea ensuite à réunir ces épisodes et à en former un ensemble régulier. C'est cet ensemble qu'il offre aujourd'hui au public. Avant de dire comment il s'y est pris pour faire entrer dans un même cadre des morceaux qui n'avoient de rapport entre eux que parce qu'ils avoient tous pour objet de dépeindre les plaisirs et les tourments de l'Amour, je prendrai la liberté de relever un passage de sa préface. Après avoir établi son système de traduction, il passe aux objections en général, et il termine par celle-ci qu'il s'adresse à lui-même : « Mais, me dira-t-on, « traduisez, en gardant votre étude pour vous, et ne la « montrez point au public. Les élèves en peinture gardent « pour eux les copies qu'ils ont faites d'après les grands maî- « tres, et n'exposent que les ouvrages de leurs compositions. »

« Ce raisonnement est spécieux, répond à cela M. Grandmaison : puis, il se met à le réfuter sérieusement. Ce n'est pas là un *raisonnement spécieux*. Nul homme sensé n'a dit que la traduction en vers d'un poëme ne fût pas plus difficile et

plus glorieuse à faire que la copie d'un tableau, et qu'il ne fallut pas publier l'une, parce qu'on garde l'autre pour soi. Copier une peinture, ce n'est que copier : traduire en vers, c'est presque créer. Si David n'eut fait que de belles copies des tableaux de Raphaël, il n'auroit aucun rang parmi nos peintres, et l'abbé Delisle doit à sa traduction des *Géorgiques*, d'être aujourd'hui le plus célèbre de nos poëtes. Mais je m'aperçois que je tombe dans la faute que je voulois reprocher à M. Grandmaison.

« Il a forgé une objection pour avoir le plaisir de la détruire, et, moi, je m'amuse à la combattre encore après lui. *O Vanas hominum mentes.* La forme de son poëme, c'est-à-dire la manière dont il a lié entre eux les épisodes *amoureux* de nos grands poëtes épiques, est extrêmement simple. Il établit, d'après l'autorité de Virgile, que les morts, habitants de l'Élysée, ont conservé dans ce séjour les goûts qu'ils avoient de leur vivant sur la terre, et qu'ils s'y livrent aux mêmes occupations. Les uns luttent, les autres conduisent des chars, ceux-ci chantent, ceux-là dansent. Les ombres d'Homère, de Virgile, du Tasse, de l'Arioste, de Milton et du Camoëns s'amusent à faire et à dire des vers. Un jour, il leur prend envie de réciter ceux qu'ils ont composés là-haut sur l'Amour. Chacun déclame à son tour. Homère parle le premier.

« On se demande quels sont les Amours qu'Homère a chantés et que M. Grandmaison a traduits. Sont-ce les amours d'Achille et de Briséis? Ils tiennent trop peu de place dans l'Iliade, et d'ailleurs ces amours-là ne sont que l'amour très-physique d'un jeune guerrier pour une belle captive. Il n'y a entre les deux amants ni combat, ni résistance, ni sacrifice, en un mot, rien qui ait rapport au cœur des personnages, et qui soit de nature à toucher le nôtre? Sont-ce les amours d'Ulysse et de Calypso? Il falloit faire entrer dans le poëme les amours d'Énée et de Didon, et de Renaud et d'Armide, qui en sont visiblement empruntés et retracent de même, souvent avec les mêmes détails, un prince, un héros, que le devoir oblige à s'arracher des bras d'une femme qu'il aime

et qu'il laisse au désespoir. L'emploi de trois épisodes aussi semblables par le sujet eût nécessairement répandu beaucoup de monotonie sur l'ouvrage. Sont-ce les amours d'Ulysse et de Circé ! Ulysse, pour obtenir la délivrance de ses compagnons, métamorphosés en bêtes par l'enchanteresse, consent, d'après les ordres de Mercure, à accepter le don qu'elle lui fait de son cœur et de sa personne. Après avoir reçu pendant un an les marques d'une tendresse qu'il ne partageoit pas, Ulysse quitte tranquillement Circé qui le voit partir de même. Ce tableau, si peu touchant, n'auroit pu soutenir la comparaison auprès des peintures passionnées de Virgile et du Tasse, et la gloire du prince des poëtes épiques en eût été trop gravement compromise.

« Qu'a donc fait M. Grandmaison? A défaut d'amours épiques, il a traduit la mort d'Hector. Il est bien vrai que cette mort est précédée de ces adieux si tendres d'Hector et d'Andromaque à la porte de Scées, et qu'elle est suivie de ces regrets, plus tendres encore, qu'exhale l'inconsolable veuve en apprenant le sort de son mari. M. Grandmaison a pensé qu'à la faveur de ces preuves touchantes de l'amour conjugal, le morceau pouvoit entrer dans son plan, qui étoit de retracer les amours héroïques. Mais qui ne voit que dans ce morceau l'amour conjugal n'est qu'accessoire ; qu'il n'est pour ainsi dire, qu'une façon d'être de deux personnages et non point le sujet, le nœud, la fin de l'action? Alceste se dévouant pour Admète, son époux, voilà ce qu'il eût fallu pouvoir représenter pour que ce respectable amour conjugal ne parût pas avec trop de désavantage à côté de ces amours illégitimes si intéressants. Mais Homère n'a point chanté ce beau sacrifice, et il falloit bien cependant qu'Homère chantât quelque chose dans un poëme où l'on faisoit chanter les poëtes épiques. Que conclure de tout ceci? Que, dans le plan donné, l'auteur ne pouvoit pas faire un bon choix ; mais, qu'en même temps, il n'en pouvoit pas faire un meilleur. On verra, d'ailleurs, que les beautés de l'exécution rachètent amplement ce léger tort du sujet.

« Les autres amours, traduits par M. Grandmaison et enchâssés dans son poëme, sont ceux d'Énée et de Didon, de Renaud et d'Armide, de Médor et d'Angélique, d'Adam et d'Ève, enfin de Thétis et de Vasco. Il n'y a rien à redire à ceux-là et je pouvois me dispenser de les indiquer. Chacun les eût désignés d'avance. M. Grandmaison, aux préambules près de ses chants, n'ayant fait que traduire, et traduire même fidèlement, des morceaux qui sont dans la mémoire de tous les amis des lettres, je suis complétement dispensé de toute réflexion sur le fond des différents épisodes et sur les idées qui y sont employées. Mes remarques ne porteront que sur le style. Celui de M. Grandmaison me paroît particulièrement propre à l'expression des sentiments touchants et des situations pathétiques. Pour exercer un semblable talent, il ne pouvoit sans doute choisir un sujet plus favorable que celui qu'il a traité. C'est une remarque de discernement assez rare et dont il faut le louer. J'ajouterai qu'il ne réussit guère moins à rendre les images nobles ou gracieuses, les descriptions terribles ou riantes, dont ces auteurs originaux ont si souvent embelli leurs poëmes. »

Le poëte et son critique se lièrent d'amitié; nous ne pouvons dire si ce fut avant ou après l'article de la *Décade*, mais ils restèrent toujours amis, et quand les portes de l'Institut s'ouvrirent, trente ans plus tard, pour le spirituel philologue et l'aimable conteur, Charles Nodier se réjouit de retrouver encore au nombre de ses nouveaux collègues l'auteur de *Philippe-Auguste*, qui l'attendoit depuis longtemps à l'Académie françoise.

Son autre ami, Legouvé, ne devoit point le voir académicien, mais on peut être sûr que Charles Nodier auroit été élu dix ou quinze ans plus tôt, si Legouvé eût vécu assez pour l'introduire par la main dans l'assemblée des Quarante. Legouvé s'étoit pris d'affection pour Charles Nodier à première vue, et les circonstances les rapprochèrent plus d'une fois dans la vie intime. On comprend qu'ils étoient faits l'un pour l'autre. On le comprendra mieux, en lisant

un article que le rédacteur de la *Décade* eut le plaisir de consaorer à une nouvelle édition du *Mérite des femmes*, suivi d'autres poésies.

Nous ne retrancherons rien à cet article qui ressemble à un pacte d'amitié formé entre les deux écrivains, c'est d'ailleurs le dernier compte rendu littéraire (n° 22, 10 floréal an XII), que Charles Nodier ait fourni à la *Décade philosophique*.

« Lorsqu'un ouvrage est parvenu en très-peu d'années à sa neuvième édition; qu'honoré des suffrages de tous les gens de goût, il a triomphé de l'injuste censure des autres, quel bien en peut-on dire encore qui augmente son succès? quelle critique nouvelle en peut-on faire qui diminue sa gloire? Le sort du recueil de M. Legouvé est irrévocablement fixé. Il a pris, parmi les meilleures productions de ce siècle, une place dont rien ne le fera descendre. Il y a plus, sa réputation et son mérite ne peuvent que s'accroître, puisque le temps rend de jour en jour plus solide et plus brillante la gloire des bons ouvrages, et que M. Legouvé, à chaque édition qu'il donne du sien, y ajoute un nouveau degré de perfection.

« Le principal poëme de son recueil est le *Mérite des femmes*. On sait qu'il fut accueilli avec enthousiasme; que, pour la grâce et la délicatesse, on le jugea digne du sexe qui l'avoit inspiré, et qu'enfin, si les femmes, par un mouvement de reconnoissance, où la vanité pouvoit entrer pour quelque chose durent se déclarer en faveur de celui qui les avoit représentées sous d'aussi aimables traits, les hommes, juges sévères du peintre et de ses modèles, ne peuvent s'empêcher d'applaudir à la fidélité et aux charmes de l'image.

« Diderot avoit dit : « Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. » M. Legouvé n'a point adopté les idées de cette étrange poétique, que sûrement son bon esprit ne lui permet point de comprendre. Les femmes avoient été attaquées en beaux vers : c'est en beaux vers qu'il les a défendues, et le public, juge de la cause

et du plaidoyer, a rendu sur tous les deux un arrêt favorable.

« L'impartialité la plus sévère adopteroit ces éloges, et je n'ai pas besoin de rapporter, pour les justifier, des passages d'un poëme que chacun a lu vingt fois. Mais qui pourroit me reprocher d'en citer quelques vers? Je choisirai ceux-ci où l'auteur semble s'être peint lui-même; c'est mon seul motif de préférence :

Quel homme, pour charmer la beauté qui l'inspire,
Se livrant aux travaux qu'un regard doit payer,
S'il possède un talent, ne souhaite un laurier!
Ce désir est surtout l'aiguillon du poëte.
Sitôt que l'amour parle à son âme inquiète,
Dévorant nuit et jour les écrivains fameux,
Il ne respire plus, qu'il ne soit grand comme eux.
Dans ce cirque imposant où règne Melpomène,
Il soumet un ouvrage aux juges qu'elle amène :
Quelle chaleur, quel choc de sentiments divers!
Le feu qui le consume a passé dans ses vers;
Dans les scènes surtout où l'action pressante,
Peint les feux d'un amant, les douleurs d'une amante;
Chaque vers est empreint de ce style enflammé,
Que cherchent vainement ceux qui n'ont point aimé.
Du trouble le plus doux, il fait goûter les charmes :
On l'applaudit du cœur, de la voix et des larmes;
Il triomphe, il jouit, et s'écrie éperdu :
O femmes! c'est à vous que mon talent est dû.

« Il est tel vers inspiré par le génie et le sentiment, que ne balanceroit pas, dans l'estime des connoisseurs, le morceau le mieux pensé et le mieux écrit. Tel est sans doute celui qui termine, d'une manière si morale et si touchante, le poëme du *Mérite des femmes* :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

« Il en est un qu'on peut lui opposer, et il est du même auteur :

Un frère est un ami donné par la nature.

« Le poëme est suivi de notes, dont la plupart retracent, d'un style pur et élégant, quelques-uns des nombreux exemples de dévouement donnés par les femmes dans ces temps désastreux où les vertus et le courage sembloient s'être réfugiés dans leur âme. Il est précédé de quelques vers où l'auteur fait hommage de son ouvrage à sa femme.

« Je dois dire que dans ces vers l'esprit ne s'est peut-être pas montré assez difficile sur l'expression des sentiments du cœur. Il faut que je justifie cette remarque sévère. Le poëte dit, après avoir parlé des talents des femmes :

Ces dons *unis* chez l'une et séparés chez l'autre,
Pour mieux me captiver; vous *les rassemblez tous*.

« Cela implique un peu contradiction ; il est évident que si la femme de l'auteur ne fait que *rassembler* des dons déjà *unis* chez d'autres, il n'y a rien là qui puisse *le mieux captiver*. Il faudroit dire : « Vous réunissez des talents qui sont partagés entre les autres femmes; » de cette manière, la véritable pensée du poëte seroit rendue.

« Plus bas, on lit :

Je gémis que, de ses années,
L'homme jamais, hélas ! ne remonte le cours.

Gémis que me paroît au moins hasardé. Mais je rougis presque d'avoir fait une remarque grammaticale sur des vers écrits avec tout l'abandon de la tendresse conjugale, et qui, comme tels, ne devroient, pour ainsi dire, pas être justiciables de la critique.

« Après le poëme du *Mérite des femmes*, se trouvent les *Souvenirs*, la *Sépulture*, la *Mélancolie* et des vers aux *mânes de Demoustier*. Je ne sais pas si, pour la beauté des idées et celle de la versification, le poëme des *Souvenirs* n'est pas préférable aux autres. Les bienfaits de la mémoire y sont tous retracés dans une série de tableaux, où la correction du dessin se joint au plus brillant coloris. Il y a peut-être quelque chose d'un peu vague dans le plan du poëme.

Ce défaut est presque inévitable dans un ouvrage dont le sujet est une abstraction, qui offre à l'esprit plusieurs rapports assez différents; mais quel défaut ne seroit pas racheté par de pareils vers?

Il fit plus (*le Souvenir*): de l'histoire il créa le flambeau.
Avant qu'on vit briller la lumière féconde,
Les temps se succédoient dans une nuit profonde;
Les peuples tour à tour, par l'oubli dévorés,
Sur la terre passoient l'un de l'autre ignorés;
Les grands événements n'avoient point d'interprètes;
Les débris étoient morts, et les tombes muettes:
L'histoire luit; soudain les temps ont reculé;
L'ombre a fui; les tombeaux, les débris ont parlé;
Les générations s'entendent et s'instruisent,
Et de l'esprit humain les travaux s'éternisent.
O charmes de l'étude! ô sublimes récits!
Dans quels transports le sage, à son foyer assis,
Suit les nombreux combats et d'Athènes et de Rome;
A travers deux mille ans applaudit un grand homme;
Consulte l'orateur et le guerrier fameux;
Partage les revers des peuples grands comme eux,
Voit l'empire romain, sous le fer des Vandales,
De ces vils empereurs expier les scandales,
Et, bientôt déchiré par divers potentats,
Son cadavre fécond enfanter cent états;
Retrouve en d'autres lieux, sur la sanglante arène,
Marius dans Condé, Scipion dans Turenne,
Et rempli des héros et des faits éclatants,
Ainsi que tous les lieux embrasse tous les temps.

« Le poëme de la *Sépulture* et celui de la *Mélancolie* offrent également les plus grandes beautés. Le recueil est terminé par plusieurs pièces fugitives du meilleur goût et par une nouvelle intitulée : *Blanche et Isabelle*, où l'auteur a prouvé que le talent de faire de beaux vers n'excluoit nullement chez lui le talent d'écrire en prose. Enfin, dût cette continuité d'éloges déplaire à ceux qui ne supportent les louanges donnés aux écrivains qu'autant que le sel de la critique en relève un peu la saveur, je dirai que le recueil de M. Legouvé

ne contient pas un morceau, presque pas un vers, que j'en voulusse retrancher, *nihil est quod tollere vellem*, et que ce recueil suffiroit seul pour assurer une réputation brillante et durable à celui qui n'auroit pas déjà fait la *Mort d'Abel* et *Épicharis*.

« Je ne terminerai point cet article, sans dire un mot de la jolie gravure qui précède le poëme des *Souvenirs*, et dont le sujet est expliqué par ce vers qui est écrit au bas :

Je redeviens enfant aux lieux de mon enfance.

« Le dessin de cette gravure est de M. Guérin, auteur du tableau de *Phèdre*. L'esprit et la grâce qui s'y font remarquer prouvent que M. Guérin sait plier son talent à plus d'un genre, et que le Dominiquin de notre école moderne en seroit aussi le Corrége. »

Charles Nodier signoit de l'initiale de son nom les articles de critique littéraire qu'il faisoit paroître dans la *Décade*. Mais les souscripteurs de cette revue si estimée, tout en remarquant ces articles, pouvoient ignorer le nom de l'auteur ; aussi bien, celui-ci étoit-il à peine incorporé dans la rédaction, qui avoit conservé d'ailleurs la plupart des écrivains connus, à qui elle devoit son succès et son autorité, non-seulement en littérature, mais encore en philosophie et en politique. Nodier imagina donc, pour dégager sa personnalité des voiles de l'anonyme, d'adresser aux rédacteurs de la *Décade*, une lettre qu'il signeroit de son nom et qui trahiroit ainsi, le plus naturellement du monde, le secret de son initiale, aux yeux des lecteurs ordinaires de ce recueil. Ce fut de sa part un calcul d'amour-propre, qui tourna malheureusement contre lui.

Il chercha le sujet de sa lettre en dehors de ses attributions et de son rôle de rédacteur, car on n'eût pas admis un article littéraire signé de lui, l'usage des initiales étant rigoureusement adopté depuis la création de la revue, dans laquelle un grand nombre d'articles paroissoient même sans aucune signature. Nodier se garda bien de faire rouler sa

lettre sur la poésie françoise, qui sembloit dès lors être réservée exclusivement à son examen ; il éprouva sans doute un certain sentiment de vanité à montrer à ses collaborateurs, qu'il s'étoit occupé des sciences autant que des lettres, et qu'il avoit fait des découvertes importantes en entomologie.

Personne, à coup sûr, dans la rédaction de la *Décade*, ne soupçonnoit que le premier ouvrage de Charles Nodier avoit été un essai d'histoire naturelle. Il n'avoit fait tirer, il est vrai, qu'à cinquante exemplaires, sa *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes, et sur l'organe de l'ouïe dans ces mêmes animaux* (Besançon, an VII, in-4°), mais sa *Bibliographie entomologique*, imprimée à Paris et publiée chez Moutardier, an IX, in-8° de 64 pages, avoit attiré l'attention des savants françois et étrangers sur le jeune naturaliste, qui renonçoit maintenant à l'entomologie pour la littérature. La lettre de Charles Nodier, signée de son nom, parut dans le cahier du 20 mai 1804. Cette lettre, qu'on ne négligera pas de réunir aux ouvrages d'histoire naturelle de l'auteur si on les réimprime jamais, expose succinctement le système aussi neuf qu'original dont Nodier étoit l'ingénieux créateur.

Il ne faut pas oublier que Charles Nodier s'étoit senti bibliographe en étudiant l'entomologie, car la science des livres est un puissant auxiliaire pour acquérir toutes les sciences. Nous recueillerons donc cette lettre intéressante, qui n'étoit au fond qu'une ruse de guerre pour forcer les rédacteurs de la *Décade* à le nommer dans leur recueil.

« AUX AUTEURS DE LA « DÉCADE PHILOSOPHIQUE. »

« Citoyens, la sollicitude avec laquelle vous recueillez tout ce qui peut contribuer au progrès des sciences, me fait espérer que vous ne dédaignerez pas d'admettre dans votre estimable journal des observations que je crois dignes de l'attention

des naturalistes et qui peuvent jeter sur une partie de leurs études, de nouvelles notions et de nouvelles clartés.

« Quand les *Éléments d'histoire naturelle*, rédigés par M. Constant Duméril, à l'usage des lycées, me tombèrent entre les mains, je présumai que cet observateur distingué s'étoit attaché à ne présenter, dans la série de propositions dont ils sont composés, qu'une suite de vérités exactes et généralement reconnues. Cependant je ne m'étonnai point, quand j'y remarquai, à la classe d'*entomologie*, que M. Duméril donnoit pour probable et à deux reprises différentes, l'existence de l'organe de l'odorat des insectes, à l'orifice des trachées, quoique cette découverte dont il est l'auteur, ne fût appuyée que de simples conjectures. Mais j'ai eu lieu d'être surpris, quand j'y ai lu que le siége de l'organe de l'ouïe n'avoit pas encore été reconnu dans les mêmes animaux, quoiqu'il fût démontré cependant qu'ils jouissent de la faculté d'entendre. M. Duméril a été personnellement instruit que M. Luczot de Thébaudais, et moi, nous avions indiqué le siége de cet organe, d'une manière assez plausible, dès le courant de l'an VI ; et, si toutefois les raisonnements dont nous lui fîmes part à cette époque, et qui ont obtenu le suffrage de plusieurs savants distingués, et entre autres celui de l'illustre Fabricius, n'étoient pas de nature à lui paroître assez concluants pour établir une conviction parfaite, ils méritoient du moins quelque égard, et, conjecture pour conjecture, ils n'étoient pas tout à fait à rebuter.

« Croit-on, en effet, avoir donné une idée juste d'une partie aussi importante de l'organisation des insectes, que celle qu'on appelle les *antennes*, quand on a dit que c'est une corne articulée qui affecte différentes formes ? Ou cette partie est inutile, et ce seroit une chose sans exemple dans la Nature, ou il y a en elle un but, et quel est-il ?

« Si vous répondez, avec Réaumur et quelques autres, que les antennes servent à tâter devant l'insecte les corps qui pourroient s'opposer à son passage, le dernier écolier vous observera qu'il n'a jamais vu d'insecte les employer à cet

usage; qu'elles seroient inutiles à tous dans l'état de vol; qu'elles ne serviroient, en aucun cas, à l'innombrable famille des insectes cornus, tels que les scarabées *hercule* et *chorinnée* et presque tous les *lucanus*; qu'il ne voit pas pourquoi tant d'insectes agiles, comme les *cerambix*, seroient doués d'antennes si longues, tandis que les lourds les ont à peine apparentes; qu'elles ne seraient bonnes à rien aux insectes sédentaires; que l'organe du tact a besoin, pour s'exercer, d'une surface considérable et molle jusqu'à un certain point, et que les antennes sont généralement ténues, déliées, cornées et cassantes.

« Mais, si l'on cherche quel peut être l'emploi des antennes, et qu'on se détermine d'abord sur le rapport de l'analogie, on verra que cet organe ne peut servir qu'à la transmission des sons, et je le prouve à la fois par sa position et par sa conformation. Les antennes occupent dans les insectes la place des oreilles.

« Elles sont creuses, évasées vers le bas, implantées en quelque manière sur la cervelle.

« Elles sont composées d'anneaux, percées de pores, garnies de poils, autant de moyens de recevoir et de communiquer les sons.

« On a remarqué que l'organe de l'ouïe étant plus ou moins parfait dans les insectes, suivant que cet instrument auditif y étoit modifié, comme on l'a remarqué dans les autres animaux. La plupart des papillons nocturnes l'ont enveloppé de papilles et chargé de panaches, comme les oiseaux de nuit; la mouche et la cigale, dans lesquelles on distingue une ouïe extraordinairement sensible, ont l'oreille interne à peine prolongée dans une antenne imperceptible, et cet organe est presque à nu dans ces espèces, comme dans les serpents. Le hanneton, dont l'état est une espèce de domesticité, a les antennes lamellées et articulées grossièrement. Tous les insectes que la mollesse de leurs élytres, ou la délicatesse de leurs ailes, expose à des dangers plus fréquents ont l'organe de l'ouïe plus parfait et les antennes conséquem-

ment filiformes, le plus souvent sans nœuds et sans articulations, comme les *cicindèles* et les *papillons diurnes*. Mais des expériences fréquemment répétées ont assez confirmé ce système, pour qu'il ne soit plus besoin de l'appuyer de nouvelles preuves.

« Je vous prie donc, Citoyens, de ne pas me refuser la satisfaction de le voir consigné dans un de vos premiers numéros. C'est le tribunal où je le soumets de nouveau à l'examen des entomologistes, et en particulier de M. Duméril, dont je respecte infiniment l'opinion sur cette matière. Je me propose, d'ailleurs, d'exposer cette idée avec de nouveaux développements dans une seconde édition de ma *Bibliographie entomologique*. Je souhaite que mes recherches ne soient pas inutiles à l'avancement d'une science qui a fait presque tout le charme de ma vie et qui est encore liée aux plus doux de mes souvenirs.

« Je suis, avec considération, votre très-dévoué,

« Charles Nodier. »

L'envoi de cette lettre aux rédacteurs de la *Décade*, étoit une grave imprudence, car elle leur livroit la preuve matérielle de l'identité de l'auteur de la *Bibliographie Entomologique*, avec le *Maçon* de Valenciennes; Charles Nodier avoit très-probablement négligé de contrefaire son écriture; il fut reconnu, il fut dénoncé, il fut constaté coupable, par le simple rapprochement des deux lettres qu'il avoit écrites à six mois d'intervalle. Nous ne savons pas les circonstances de cette constatation, mais nous pouvons les deviner, en voyant tout à coup le rival, le concurrent de Nodier, mons Louis-Simon Auger, se prélasser en son lieu et place, dans la rédaction de la *Décade*, et en chasser tout à fait les articles signés N. On n'en trouve plus qu'un seul, dans le quatrième trimestre de l'an XII, et encore, est-ce un article sur une pièce du Théâtre-François. Le bon Lachabeaussière, qui ne trempoit pas dans les perfidies d'Auger, avoit consenti à laisser Nodier rendre compte de la représentation de

la charmante comédie d'Andrieux : *Molière avec ses amis ou la soirée d'Auteuil.*

Ainsi, le dernier acte de présence de Charles Nodier dans la *Décade* fut un témoignage de bienveillance et de sympathie à l'égard d'un ami. Voici en quels termes il parloit de la pièce nouvelle, au moment même où il ne faisoit déjà plus partie de la rédaction de la *Décade*.

« Le sujet de cette charmante pièce, quoique déjà mis en scène plusieurs fois, étoit encore à traiter. Il n'est pas donné à tout le monde de faire parler les grands hommes. Combien de petits auteurs ont défiguré Molière, Boileau, la Fontaine, en croyant les peindre ! Que de portraits peu ressemblants ! que de mauvaises caricatures, dans cette galerie de poëtes et de héros illustres, dont le Vaudeville se glorifie !

« *Molière et ses amis* méritoient un autre cadre et d'autres peintres.

« Placé sur le Théâtre-François, on croit le voir chez lui ; on croit l'entendre dans les vers de M. Andrieux. C'est sa bonté, sa franchise, le naturel de ses discours, et cette raison sublime, qui, plus encore que son esprit, met Molière au-dessus de tous les grands génies de son siècle. Le rôle de la Fontaine n'est pas tracé avec moins de vérité ; c'est le *bonhomme*, c'est Jean la Fontaine. Le sévère Boileau, si mordant dans ses écrits, et bienfaisant dans ses actions ; le peintre Mignard, le bouffon Lully, l'épicurien Chapelle, enfin tous les convives de Molière ont, dans la pièce de M. Andrieux, les traits qui leur sont propres. Ce n'est plus une comédie, c'est l'action elle-même, dont on croit être témoin. La bonne Laforêt ajoute encore à l'illusion ; son rôle, quoiqu'un peu court, est plein de naturel et produit de l'effet.

« M. Andrieux a bien pensé que le projet de se noyer, conçu par les amis de Molière et dont celui-ci fait remettre l'exécution au lendemain, ne suffiroit pas pour faire une comédie. Afin de fortifier un peu l'action, et peut-être aussi pour satisfaire au goût du public qui ne veut pas de comédie *sans un petit brin d'amour*, M. Andrieux a supposé une brouillerie

entre Molière et Mlle Béjard, laquelle se termine par un raccommodement très-bien amené.

« M. Andrieux a soutenu ce léger fond de comédie, par tout le charme d'une gaieté franche et naturelle et par un style toujours élégant, pur et plein de mouvement. Sa pièce est remplie de vers comiques, de saillies heureuses, de pensées fines et quelquefois profondes. Le public a applaudi l'ouvrage d'un bout à l'autre avec transport, mais surtout le récit de Boileau et celui de Lully, qui tous deux sont des modèles dans leur genre.

« Le succès de cette nouveauté sera durable, parce qu'elle a des beautés qui sont de tous les temps. »

C'est la dernière fois que nous voyons paroître l'initiale N. dans la *Décade*. Il est possible que d'autres articles de Charles Nodier aient été insérés depuis, par exemple, un examen du *Traité élémentaire d'Histoire naturelle*, par Constant Duméril; mais ces articles ne portent aucune signature. En revanche, les articles signés de l'initiale O. se multiplient et prouvent que leur auteur, Louis Simon Auger, gagne du terrain dans le domaine de la rédaction, et certainement aux dépens de Charles Nodier, qui avoit commencé, presqu'en même temps que lui, à s'essayer dans la critique littéraire, et qui étoit plus spécialement chargé de parler des ouvrages de poésie. Ce n'est plus Nodier, c'est Auger qui s'occupe de ces ouvrages, avec un talent réel de critique, il est vrai, et qui les juge avec moins d'indulgence que son prédécesseur. On reconnoît sans peine qu'Auger est seul maître désormais du compte rendu des ouvrages de poésie et de littérature. On peut même remarquer qu'il s'efforce de faire oublier son devancier, en reprenant des sujets que celui-ci avoit abordés avant lui, la comédie d'Andrieux, *Molière avec ses amis en la maison d'Auteuil*, les nouvelles traductions en vers de Virgile, etc.

Que s'étoit-il passé dans le comité de rédaction? Pourquoi Charles Nodier avoit-il été éconduit, dans un moment ou ses opinions ou plutôt ses exaltations républicaines auroient

dû le recommander à ses collègues? Il faut bien supposer que le *Maçon* de Valenciennes avoit laissé tomber son masque, et que la malice du bibliographe n'avoit pas trouvé grâce devant le sévère aréopage des *décudistes*. Toujours est-il que la rédaction de la *Décade* regardera désormais Charles Nodier comme un ennemi, et le traitera comme tel. Son rival, son antagoniste littéraire, Auger, s'est chargé des représailles, des vengeances de tous.

Charles Nodier venoit de publier, chez Mme Cavanah, libraire, nouveau passage du Panorama, un petit recueil en prose et en vers, intitulé : les *Essais d'un jeune Barde*, en un volume in-12. Il avoit déposé des exemplaires de ce volume dans les bureaux de diverses feuilles périodiques, et il n'avoit pas manqué d'adresser son livre au directeur de la *Décade*, ainsi qu'au directeur du *Mercure de France*, en les priant d'en faire rendre compte. L'article du *Mercure*, qui ne porte pas de signature (livraison du 16 thermidor, an XII), renfermoit des critiques assez vives, que tempéroient à peine des éloges un peu froids, qui sentent le pédant : « M. Nodier, disoit le rédacteur anonyme, sait, quand il veut s'en donner la peine, être clair, naturel et même élégant et facile. » Puis, après avoir cité en entier une romance, le *Rendez-vous de la Trépassée :* « Je ne vois, dans cette romance, aucun des défauts que j'ai relevés dans quelques autres vers; c'est une des plus jolies, qui depuis longtemps me soient tombées sous la main. D'où vient cette différence? C'est qu'ici l'auteur n'a imité, ni copié personne, c'est qu'il a rencontré le genre qui convient à son talent. »

Mais l'article de la *Décade*, signé O., est tout un réquisitoire contre le poëte et contre l'écrivain. Cet article explique la haine ou du moins la froideur, qui subsista toujours depuis entre Nodier et Auger. A ce titre surtout, il mérite d'être connu. C'est une terrible et cruelle déclaration de guerre, qui fut suivie de longues et sourdes hostilités pendant vingt-cinq ans.

« Celui qui fait des vers françois s'appelle un *poëte*. Quant à M. Charles Nodier, il se donne pour un *barde*. En effet, ses poésies sont écrites dans une langue à nous inconnue. Nous ne doutons point qu'elles n'eussent beaucoup de succès dans les montagnes de l'Écosse; mais, pour que nous pussions les goûter aussi, il faudroit qu'un nouveau Macpherson prît la peine de les traduire.

« C'est une chose bien déplorable que ce débordement de style *ossianique*. Les compositions sublimes et pures d'Homère, de Virgile, d'Horace, et de leurs dignes émules, Racine, Boileau, Voltaire, ont cessé d'être prises pour modèle par la plupart de nos jeunes littérateurs, qui ont à peine appris la langue des premiers et ont le malheur de trouver celle des autres timide et stérile. Pour suppléer à l'insuffisance prétendue de cette dernière langue, si riche et si hardie sous la plume de nos grands poëtes, ils n'ont rien imaginé de mieux que d'en dénaturer le génie, d'en enfreindre toutes les règles, d'y importer des tours et des expressions qu'elle repousse, en un mot, de se composer un jargon bizarre et incorrect, auprès duquel celui de Ronsard et de Dubartas seroit presque un langage pur et harmonieux. Leurs idées fausses ou incohérentes, leurs images dépourvues de grâce ou de justesse répondent au style barbare, dont ils les affublent. L'aimable et ingénieuse mythologie des Grecs, les descriptions riantes et animées de la belle nature, le langage des passions délicates et des nobles sentiments sont abandonnés pour les rêveries absurdes et ennuyeuses de je ne sais quel chantre sauvage, dont la harpe incomplète n'a rendu que des accords monotones ou dissonnants. Le délicieux Élysée a été remplacé par des palais de nuage; le riche bouclier d'Achille, le casque étincelant d'Hector, par des *arcs de vapeur* et des *lances de neige*; le chêne prophétique, par le pin lugubre; le tertre émaillé de fleurs, par la pierre grise du tombeau; la rose vermeille et odorante, par l'aride fougère. La poésie et l'imagination n'ont-elles pas beaucoup gagné à cet échange? Si l'on veut absolument em-

prunter au barde Ossian quelques traits de son éloquence sauvage et de sa poésie brute, que le goût en dirige le choix et l'usage, et que surtout on respecte sa langue en les employant. Rien ne dégage de cette obligation. M. Baour-Lormian, traducteur en vers des poésies galliques, ne s'est pas cru tout à fait dispensé d'écrire en françois, et, pour citer un exemple d'un plus grand poids encore, Racine, imitant dans Athalie les traits les plus hardis du style hébraïque, au moins aussi éloigné que la poésie erse du génie de notre langue, est toujours le pur, le correct, l'harmonieux Racine. Mais me voici bien loin de M. Charles Nodier. Je me hâte de revenir à lui.

« Il commence ainsi sa préface : « Je viens de quitter ma robe *juvénile*, et je la suspens au temple des Muses. J'ai pensé quelquefois que cette bure étoit relevée de lambeaux de pourpre; *et c'est pour cela*, que j'ai besoin d'être jugé. » Voilà une conséquence bien tirée. Pour qu'on le sache, cette *robe juvénile* de M. Nodier est son livre. « Ce livre, dit-il, ne recèle aucune de mes espérances; mais il emporte avec lui tous mes sentiments, tous mes souvenirs et le fruit de vingt-trois ans de malheur. C'est un monument que j'élève entre mes essais et mes forces. » Croit-on qu'un homme qui parle de ce style se comprenne lui-même? Quant à moi la chose me paroît impossible.

« La préface est suivie d'une dédicace en vers à Nicolas Bonneville. M. Ch. Nodier, par une boutade un peu prématurée d'orgueil poétique, s'écrie :

Par Apollon lui-même instruit dans l'art des vers,
Du globe où je rampois, j'ai secoué la poudre,
Et les yeux étonnés me cherchent dans les airs....
Je ne suis qu'un aiglon, mais je porte la foudre.

Puis, s'adressant à son patron :

Quant à toi, dont le cœur fut mon premier succès,
Sur mes jeunes travaux repose ton sourire.

« Le critique n'a rien de mieux à faire sans doute, que *de reposer son sourire* sur ce cœur, qui fut le premier succès de M. Nodier!

« *Une halte de nuit* commence le recueil. C'est une espèce de chant ossianique, qui a pour refrain ces trois vers :

> N'ai-je pas entendu de célestes concerts,
> Des bruits harmonieux qui flottoient dans les airs?
> Je crois que c'est la voix de l'esprit des déserts.

« Il faut avoir bien peu le sentiment de l'harmonie pour faire ainsi trois grands vers de suite sur une même rime, et sur une rime masculine, dont le son très-marqué rend encore ce défaut plus sensible. Quant au dernier vers, je ne crois pas qu'il ait son égal en cacophonie et en platitude.

« Je vais transcrire un assez long passage de cette *Halte de nuit*, qui n'est pas la pièce la plus mauvaise du recueil, pour donner une idée de toutes les fautes de sens et de style familières à l'auteur.

> Le passant a vu mon aurore.
> Mon front *candide et pur*, *dans la nue élancé*,
> *Brilloit* des feux sereins d'un jour qui *vient* d'éclore !
> Le jour succède au jour et me trouve *effacé :*
> Tel un frêle pavot que le soc a blessé :
> *Sous ses tentes de pourpre il tombe délaissé ;*
> Il n'a point enrichi les corbeilles de Flore ;
> Le souffle du *zéphir* ne l'a point caressé.
> Qui suis-je ? *un* vain *éclair*, *que le présent dévore*,
> Sur les abîmes du passé !
> Mon cœur cherchoit un cœur. Vous l'avez repoussé !...
> *Qu'il est voluptueux le néant* que j'implore !
> *Il fait froid. Je suis mal*, inquiet, oppressé,...
> Muse, ne chante plus, *je n'aime point l'aurore.*

« Assurément, les dévots en Ossian trouveront des beautés dans ces *vers-là ;* mais, moi, qui n'ai pas l'honneur d'être de leur communion, je n'y vois que des défauts que rien ne

rachète. Qui n'a point remarqué l'impropriété de toutes ces expressions : *un front candide et pur*, un pavot qui tombe *délaissé*, un jeune homme que le jour trouve *effacé*, etc.? Et cet éclair que le présent dévore *sur les abîmes du passé*, qui forme une image absurde et inintelligible ; et les phrases : *il fait froid, je suis mal*, phrases qui sont sublimes dans la poésie du Nord, mais qui n'en sont pas moins niaises et triviales dans la nôtre ; enfin, cette *aurore*, qui, passant tout à coup et sans raison de son acception figurée à son acception propre, signifie d'abord le commencement de la vie et ensuite le commencement du jour?

« Certainement, il n'est pas impossible qu'un jeune homme, né avec quelque talent, mais égaré par de mauvais modèles, fasse quelques vers aussi ridicules que ceux que nous venons de lire ; mais, si, du moment où on lui démontre combien la manière qu'il a adoptée est fausse et vicieuse, il ne l'abjure à l'instant, on peut assurer qu'il est perdu sans ressource pour le bon goût et la bonne poésie. M. Charles Nodier paroît mériter qu'on prenne intérêt à lui. Il annonce des sentiments honnêtes et élevés ; ses pensées sont quelquefois nobles et grandes ; quelquefois même il réussit à les rendre assez bien. Nous en citerions volontiers quelques exemples ; mais, dans ces exemples mêmes, le mauvais est tellement mêlé avec le bon, qu'aux yeux des juges plus sévères que nous, nous compromettrions notre goût, sans trop rétablir sa réputation.

« Nous l'engageons à cultiver ses dispositions par la lecture continuelle des bons écrivains. Il ne vante, il ne cite, il n'imite qu'Ossian, Shakspeare, Goëthe, Schiller et M. de Chateaubriand. Tous ces auteurs étrangers ne valent pas, encore un coup, Racine, Boileau et Voltaire. S'il avoit lu ce dernier, par exemple, il sauroit qu'il a traduit en vers et en prose le *Cantique des Cantiques*, et il n'auroit pas perdu son temps à traduire en prose et en vers le premier chapitre de ce *cantique*, comme pour constater son extrême infériorité. S'il avoit plus étudié sa langue, il n'auroit pas dit dans cette

traduction : « Apprenez-moi où vous *paîtrez* votre troupeau; » ni

Ils *se* sont *colérés* contre leur propre sœur.

« S'il avoit cultivé davantage son goût, il n'auroit pas dit:

Des chars de Pharaon vous avez la noblesse,

« Lorsque le texte porte : « Je te compare à l'une des cavales attelées au char de Pharaon. » Quel rapport une femme a-t-elle avec un char? La comparaison de Salomon est déjà bien assez étrange. Enfin, M. Nodier n'auroit pas dit non plus :

Ils m'envoyoient au loin garder leur héritage,
Et je n'ai pu garder mon cœur.

Ce vers de madrigal ne rend point la phrase naïve et en même temps figurée de l'original : *Posuerunt me custodem in vineis, vineam meam non custodivi.* « Ils m'ont fait garder leurs vignes, et je n'ai point gardé la mienne. » M. Nodier paroît faire cas des livres sacrés, puisqu'il traduit le *Cantique des Cantiques*, et qu'il prend ses épigraphes dans *Isaïe* et dans le livre des *Machabées;* il faut donc que dorénavant il s'attache à en mieux saisir l'esprit et à en rendre le sens plus fidèlement; mais toujours, je le lui répète, en écrivant correctement sa langue. Un des travers les plus choquants de l'école ossianique est d'employer avec affectation, comme je l'ai déjà fait remarquer en passant, les expressions familières ou même basses. La simplicité s'allie bien au sublime; mais jamais la trivialité. Il ne faut point dire, même en traduisant Shakspeare : « Les belles âmes doivent toujours *s'accoster* de leurs semblables. » « Il est dans les affaires des hommes une marée qui, prise à son heure, les conduit à la fortune. »

« Il m'avoit paru difficile de citer de M. Nodier quelques

vers de suite où les taches ne fussent pas trop nombreuses. En jetant un dernier coup d'œil sur son recueil, j'ai vu que je pouvois transcrire plusieurs passages, même assez longs de sa *Prophétie contre Albion*. Ils prouveront ce que j'ai dit des dispositions de ce jeune poëte, et feront peut-être concevoir de son talent futur des espérances qu'il ne tient qu'à lui de ne pas tromper.

Tremble, vaine Albion, dans tes rochers sauvages !
Sois moins fière de tes rivages
Et du nombre de tes vaisseaux.
Les enfers ont reçu tes phalanges barbares,
Et le sort, dans tes mains avares,
A brisé le sceptre des eaux.

. . . .

Tu buvois à long trait le sang de tes victimes ;
Cesse d'accumuler des forfaits superflus.
La vengeance du monde a franchi tes abîmes ;
Les flots que tu domptois ne te connoissent plus.

. . . .

Le souverain des dieux a juré sa ruine.
Il a dit : « Qu'elle tremble, au jour de ma fureur !
J'enverrai dans ses ports la guerre et la famine,
J'enverrai dans ses camps la fuite et la terreur.
Cendre de Scipion, Scipion va renaître !
Tamise, reconnois ton maître !
Peuples, immolez vos bourreaux !
Mers, applanissez-vous ; nuit, déroule tes voiles ;
Phares des cieux, chastes étoiles,
Protégez le sort des héros. »
Il dit, et nos vaisseaux, sur les vagues soumises,
Glissent d'un cours rapide, au gré des matelots.
Leurs vœux, *impatients des régions promises*,
Accusoient la lenteur de la rame et des flots.
Mais leurs vœux sont comblés. La perfide succombe,
Et ma lyre, autour de sa tombe,
Évoque la postérité.

« Il y a certainement, dans ces vers, de la verve, de l'élévation, de la force, et même de la pureté. J'y reprendrois une chose qui n'est point du ressort littéraire. Ce vers :

Peuples, immolez vos bourreaux !

a trop l'air d'un appel aux exécutions populaires. Je suis loin toutefois de prêter une intention aussi condamnable à l'auteur. Il a fait sa profession de foi, à la sincérité de laquelle je crois : « Je ne suis point, dit-il, un apôtre de mort. Je porte les hommes de tous les pays dans mon cœur, et paix sur les nations, voilà ma devise. » Au solécisme près, la devise est très-bonne, et je l'adopte de tout mon cœur. »

Charles Nodier fut certainement très-sensible à cette critique acerbe et injuste; il se promit sans doute, malgré sa bienveillance naturelle, de prendre sa revanche contre son ancien collaborateur qui étoit resté maître de la place dans la *Décade;* mais il dut remettre à d'autres temps le plaisir de la vengeance, et il fut peut-être le premier à oublier que Louis-Simon Auger avoit été sans pitié pour lui. Il étoit alors engagé dans un des épisodes les plus inexplicables et les plus difficiles de sa vie : dans un moment de vertige et d'hallucination, il avoit écrit au ministre de la police générale, pour s'accuser lui-même d'avoir voulu assassiner le premier consul. Sa lettre, que nous publierons un jour, étoit celle d'un fanatique ou d'un fou éloquent. Nodier fut arrêté, dans l'hôtel garni où il logeoit; conduit à la police et mis au secret, on ne le garda que quelques jours en prison. A la suite de plusieurs interrogatoires, on le renvoya en Franche-Comté, sous la surveillance spéciale du préfet du Doubs. Ce préfet étoit le fameux Jean Debry, qui accorda bientôt sa protection et son amitié au jeune séide du droit divin de l'ancienne monarchie et des institutions républicaines de Saint-Just.

P. L. Jacob, bibliophile.

RÉPONSE A UN REPROCHE.

L'admiration est comme l'amour, elle se blesse vite. Comment parler devant l'amant des défauts de l'objet aimé? Je m'étois permis ici même, dans un essai sur Joachim Du Bellay, de relever en passant certains jugements littéraires de M. Joubert, qui me sembloient duriuscules, comme dit Voltaire. M. le marquis de Gaillon s'en est ému, et il a réclamé (1). Me voilà donc forcé de me défendre, ou plutôt, d'expliquer ma pensée, car M. de Gaillon n'accuse pas, et la réclamation a toute la courtoisie qu'on pouvoit attendre de son auteur, ce qui n'est pas peu dire. Mais enfin, défense ou explication, je dois une réponse, et je la donne sans hésitation, sans embarras, car je n'ai rien à rétracter, et si j'ai péché en cela, je mourrai inévitablement dans l'impénitence finale.

Il faut être franc, le reproche qu'on m'adresse ne m'a pas beaucoup étonné : je m'y attendois à peu près. En écrivant les lignes incriminées, je n'étois pas bien sûr que quelque ami de l'excellent moraliste n'en seroit pas scandalisé; j'en étois d'autant moins sûr qu'elles me scandalisoient un peu moi-même. Mais la remarque me paroissoit juste, et malgré mon respect pour Joubert, je passai outre. N'avois-je pas pour moi ma conscience? Ne s'agissoit-il pas de venger ces deux étincelants esprits, Lesage et Regnard, et, ce qui est plus grave encore, Racine!

Car le délit existe, et ce qui le prouve, c'est que M. de Gaillon est obligé de plaider les circonstances atténuantes; il l'a fait avec une habileté remarquable; mais enfin, il interprète, il commente. Or, M. Joubert est l'homme du monde qui se passe le mieux de commentaires et d'interprétations.

(1) Bulletin du Bibliophile, février-mars.

Son style est la clarté même; bien différent de ces auteurs naturellement obscurs et qui comme certains volcans vomissent moins de flamme que de fumée, M. Joubert a la parole lumineuse; chaque phrase est un rayon. Aussi, n'est-il malheureusement que trop clair dans les assertions que j'ai rappelées, et c'est ce qu'il me sera facile de démontrer.

Je commence par une observation essentielle et dont j'espère que l'on reconnoîtra la justesse. Parlant incidemment de quelques opinions de l'ami de M. de Fontanes, dans un article où il s'agissoit de toute autre chose, j'ai dû me borner; j'ai dû resserrer, concentrer les pensées dont je me plaignois, et c'est ce qui en augmente peut-être l'amertume. J'en viens maintenant à mes prétendues audaces. Elles sont tout simplement le résumé de quelques paroles, un peu malencontreuses, un peu malsonnantes, échappées à M. Joubert.

Voyons d'abord Lesage, ce demi-frère de Molière, l'auteur de ce grand livre de *Gilblas*, si connu, si vanté, et que d'illustres critiques regardent comme le premier roman du monde. M. Joubert prononce sur lui l'arrêt suivant :

« On peut dire des romans de Lesage, qu'ils ont l'air d'avoir été écrits *dans un café* par un joueur de dominos, en sortant de la Comédie. »

Et il ne fait aucune exception dans le sens de son interprète. Il ne dit pas comme M. de Gaillon qu'il veut seulement parler de certains côtés, de certaines parties de *Gilblas*. Non; son verdict embrasse tout : *On peut dire des romans de Lesage*, etc., etc. J'insiste sur ces mots « dans un café, » que j'ai soulignés exprès. M. de Gaillon les avoit oubliés en citant la phrase, et je les rétablis comme absolument nécessaires à ma défense.

Et voilà tout ce qu'un écrivain d'un talent éminent trouve à dire sur l'auteur du *premier roman du monde!* Voilà son opinion sur un ouvrage que Walter Scott, qui se connoissoit en romans encore mieux que lui, proclamoit comme un livre unique, comme un livre si parfait, qu'il n'espéroit pas qu'on pût jamais en créer un semblable!

Écrits dans un café.... par un joueur de dominos.... en sortant de la Comédie.

Ai-je donc eu si grand tort d'avancer que, suivant M. Joubert, l'œuvre de Lesage

Se sentoit trop des lieux où fréquentoit l'auteur.

N'est-ce pas le texte même présenté avec énergie? Que si le mot de *taverne* sembloit un peu fort, qu'on se rappelle ce qu'étoient les cafés du temps de Lesage, et on n'y trouvera aucune exagération.

Je passe à Regnard; j'ai dit que, d'après M. Joubert, il parloit comme un valet; voici sa phrase :

« Regnard est plaisant comme le valet, et Molière comique comme le maître. »

Il est aisé de voir la pensée de M. Joubert. Il ne fait que reproduire sous une forme plus originale et plus absolue une partie du jugement, que la vive et intarissable plaisanterie de Regnard avait inspiré à d'habiles littérateurs. Mais, dans sa généralité, sans explication, sans distinction, le mot semble trop dur pour être juste. Si Regnard n'avoit jamais été que plaisant comme le valet, *le Joueur* ne seroit pas un des chefs-d'œuvre de la scène; Regnard ne viendroit pas immédiatement après l'auteur du *Misanthrope.*

Que ceux qui seroient tentés d'être trop sévères à son égard songent au rang qu'il occuperoit dans la littérature, si nous ne connoissions pas Molière; si l'étoile de la France, comme disoit Garrick, n'avoit pas fait naître chez elle cet homme incomparable, quelle admiration n'aurions-nous pas pour la verve si ingénieuse et si éminemment françoise de Regnard?

M. de Gaillon, rappelant le mot d'un critique, dit que Regnard n'est que gai, tandis qu'il y a du sérieux dans la plaisanterie de Molière. Je crois que sous la gaieté de Regnard il y a souvent aussi du sérieux et même du profond.

M. de Gaillon pense que là où Molière est le maître, Regnard peut bien être le valet. Je ne saurois partager son avis.

Regnard ne me semble le valet nulle part, même en face de Molière. C'est toujours et partout un maître, maître inférieur sans doute, si on le met en parallèle avec le plus grand des comiques. On a quelquefois incarné Molière dans le grave personnage d'Alceste, et je le comprends. Je comprends aussi qu'on place à ses côtés Regnard sous le nom et dans l'attitude d'un de ces individus secondaires qu'il a introduits dans ses admirables comédies, mais jamais je ne pourrai me représenter l'auteur du *Joueur* avec les traits et sous la défroque de Crispin.

Mais laissons là Regnard et Lesage. Il y a entre eux et M. Joubert de telles différences, de tels antagonismes de nature, qu'ils expliquent tout. L'idéalisme du philosophe ne pouvoit sympathiser avec l'imagination toute positive de ces deux écrivains; je le conçois. Seulement, je pense qu'en ce cas on devroit le déclarer. On devroit alors dire ce que Montesquieu disoit du savant P. Tournemine : « Ne croyez plus un mot de ce que nous dirons désormais l'un de l'autre, le P. Tournemine et moi; nous sommes brouillés. » Or, Joubert étoit né brouillé avec Lesage et Regnard. Je pense aussi qu'en matière littéraire un juge doit tout comprendre et ne rien dédaigner. Le maître de Platon, Socrate lui-même, daignoit bien descendre de ses hauteurs pour apprécier et admirer le génie des brillants comiques de la Grèce. Voyez nos premiers critiques : ne savent-ils pas se plier à tous les tons? n'embrassent-ils pas dans leurs curieuses études les genres les plus divers, depuis l'épopée jusqu'au vaudeville?

Je me rends donc parfaitement compte de ce qui a causé les jugements incomplets, insuffisants, que M. Joubert a portés sur les auteurs du *Joueur* et de *Gilblas*. Mais il y a dans ses œuvres une troisième opinion, moins aisée à concevoir, et il faut, hélas! que j'y vienne. Certes, Racine étoit une des natures qui devoient le mieux plaire à l'aimable penseur. Comment alors se fait-il qu'il ait été si irrévérent à son égard? Ici ma tâche devient sinon, plus difficile, du moins plus pénible; car, moi aussi, j'aime M. Joubert, et si

je l'ai cité d'une façon qui a semblé un peu légère, sous cette légèreté apparente se cachoit une peine réelle, celle de voir un esprit aussi fin, aussi délicat, parler d'un homme comme Racine, en termes si peu dignes de l'un et de l'autre.

Je vais être forcé de me citer, et j'en demande pardon au lecteur, mais ma défense l'exige. Après avoir rappelé ces mots si connus de la Fontaine : « Les délicats sont malheureux, » j'ajoutois :

« Ne lisois-je pas dernièrement dans un écrivain de notre époque, très-vanté et très-digne de l'être, ces paroles incroyables : « Racine est le Virgile des ignorants; c'est le « poëte des pensionnaires de couvent et des esprits restés « béjaunes. Il a les sentiments bourgeois (témoin *Athalie*), « les passions médiocres (témoin *Phèdre*). »

Voilà le passage entier. Écoutons à présent M. Joubert :

« Racine et Boileau ne sont pas des eaux de source; un beau choix dans l'imitation fait leur mérite. Ce sont leurs livres qui imitent des livres, et non leurs âmes qui imitent des âmes. *Racine est le Virgile des ignorants.* »

L'a-t-il dit ou ne l'a-t-il pas dit? Je conçois qu'on voudroit ne pas avoir à lire un mot si peu convenable, mais encore faut-il le reconnoître.

Je demande aussi, puisque nous en sommes là, s'il est bien vrai que Racine n'ait fait qu'imiter des livres, et qu'il n'ait pas puisé dans son âme, pour créer, par exemple, *Andromaque* ou *Athalie*. L'assertion est tellement *hasardée*, que je ne crois pas qu'il y ait besoin de réponse.

M. Joubert poursuit sa razzia sur Racine; il dit encore :

« Ceux à qui Racine suffit sont de pauvres âmes et de pauvres esprits. Ce sont des âmes et des esprits restés béjaunes et pensionnaires de couvent. Admirable sans doute pour avoir rendu poétiques les sentiments les plus bourgeois et les passions les plus médiocres, il ne tient lieu que de lui-même (rien que de cela), c'est un écrivain supérieur, et en littérature, c'est tout dire; mais ce n'est pas un écrivain ini-

mitable. Pradon lui-même a fait beaucoup de vers pareils aux siens. »

Examinons ce paragraphe dans ses détails.

Ainsi les personnes qui se contentent de lire Racine sont de pauvres esprits et de pauvres âmes!

Ainsi Béranger (pour ne nommer qu'un nom), à qui Racine avoit très-bien suffi toute sa vie, étoit une pauvre âme! son esprit étoit resté béjaune et *pensionnaire de couvent!*

Je laisse *les sentiments les plus bourgeois et les passions les plus médiocres*. Le théâtre entier de Racine réfute victorieusement cette phrase malheureuse. Mais que veut dire M. Joubert, en prétendant que ce n'est pas un écrivain inimitable? Et qui donc l'*a imité* jusqu'à ce jour? car je ne pense pas qu'il entende par imitateur le premier écrivain venu qui s'ingénie à copier les formes raciniennes. M. Joubert prétend sans doute par là, qu'avec du talent on peut faire du Racine. Or, quel est le poëte (fût-ce Pradon) qui a donné des pièces ressemblant même de loin à *Phèdre* ou à *Esther*?

Si M. Joubert a voulu dire que Racine avoit laissé quelques vers foibles et que Pradon en a une immense quantité de ce genre, à la bonne heure. On en peut dire autant d'une foule de poëtes. Autrement, je ne crois pas qu'on puisse trouver dans tout Pradon une seule tirade qui rappelle Racine.

Et puis, nommer Pradon à propos du style de Racine (encore s'il s'agissoit de *Phèdre*), et de raconter comment ce malheureux (qu'on me pardonne l'âpreté du mot) réussit avec sa cabale contre cette tragédie, à empêcher l'illustre poëte de produire dix chefs-d'œuvre peut-être! Encore si c'étoit pour le stigmatiser! mais non; M. Joubert ne parle de Pradon, que pour comparer ses vers à ceux de Racine, et en mettre un bon nombre sur la même ligne!... Comment M. Joubert a-t-il eu ce courage-là?

Il est une autre question qui se présente d'elle-même ici et que j'hésite à aborder, car elle exigeroit trop de développements. J'en dirai seulement quelques mots. Dans un pa-

rallèle un peu moins étrange que celui dont nous sortons, puisqu'il s'agit de Virgile, M. Joubert sacrifie entièrement le poëte françois au poëte latin. Suivant lui, Virgile a une élégance bien supérieure, l'élégance parfaite, suprême, etc. Or, je le demande, est-il bien possible qu'un homme de notre époque sache assez l'idiome des Latins, pour décider en toute compétence entre Virgile et Racine? Est-il bien possible qu'il connoisse assez les innombrables nuances d'une langue dont on ne connoît même pas la vraie prononciation? Qu'on y songe, il faudroit pour être juge irrécusable en pareille matière, unir l'érudition d'un habile littérateur de nos jours à celle d'un savant romain du siècle d'Auguste. Où trouver un tel phénomène? Où trouver un Joubert doublé d'un Horace? Peut-il même exister? *Credat Judæus Appella*. Je crois, pour ma part, que les modernes ne peuvent juger à certains degrés; que les modernes et que les anciens leur échappent de tous côtés, dans une foule de détails essentiels pourtant, dans ces mille délicatesses plus aisées à sentir qu'à définir, et que j'appellerois volontiers *les invisibilités* du style, enfin dans toutes ces choses qui constituent le génie même d'une langue. Quant à peser dans une balance exacte les divers mérites des deux poëtes dont il s'agit, et décider magistralement entre eux, on peut, à force d'études et de raffinements de pensée, s'imaginer en être venu là, mais je crois que c'est pure illusion.

Encore une observation, et j'en aurai fini avec ce qui me semble discutable dans le reste de son opinion sur le grand poëte à qui il en veut décidément. Je lis ce paragraphe :

« Le talent de Racine est dans ses œuvres, mais Racine lui-même n'y est pas; aussi, s'en dégoûta-t-il. »

Comment! Racine n'a pas mis toute sa passion, toutes les flammes de sa jeunesse, dans *Andromaque*, *Bérénice*, etc.! il n'a pas mis sa sincère et profonde piété dans *Esther* et *Athalie!*

Le mot « il s'en dégoûta » ne semble pas plus vrai : il y renonça par religion; mais il s'en dégoûta si peu, que jus-

qu'à la fin de sa vie il corrigea un exemplaire de ses œuvres pour les laisser plus dignes de lui, et s'il le jeta au feu dans ses derniers jours, ce fut encore par scrupule. C'est Louis Racine qui nous l'apprend dans une lettre à l'abbé d'Olivet.

En définitive, de quelque manière que l'on adoucisse, atténue ou modifie les expressions que j'ai citées, et malgré ce qu'on peut glaner ailleurs pour contre-balancer leur effet, il n'en reste pas moins une page blessante dans ce jugement, beaucoup plus défavorable, selon moi, à son auteur qu'à Racine. On s'étonnera toujours de tant de restrictions, d'insinuations, et même de cet air d'hostilité que rien n'explique. On se demandera toujours comment, à propos du plus parfait de nos poëtes, M. Joubert a pu écrire quelques lignes qui semblent empruntées à la plume malveillante d'un Allemand du temps du premier Empire, de Schlegel par exemple. Je crois donc (et je le regrette) avoir le droit de persister dans mon opinion et d'apposer au bas de ma justification ces mots sacramentels : « Ma remarque subsiste. »

Maintenant que j'ai achevé de me disculper (je l'espère du moins) en prouvant que mes assertions, si étranges qu'elles paroissent, sont fondées sur des textes, je vais changer de ton. Je vais prouver à mon tour que, moi aussi, j'aime et j'admire M. Joubert. Ce sera continuer ma défense en la variant. Car je ne puis demeurer chargé du soupçon de manquer de sympathie pour un des écrivains de notre siècle qui me charment le plus.

Que le lecteur se rassure ; ce n'est pas un article que je vais donner. C'est le rapide résumé de quelques-unes des impressions que l'ingénieux penseur a produites sur moi ; deux ou trois phrases seulement qu'il est de mon devoir, ce me semble, de faire succéder à des réflexions critiques, qu'on aura trouvées peut-être un peu sévères, et qui ne sont que justes, suivant ma ferme conviction.

Je demanderois d'abord pardon à l'ombre de M. Joubert de l'espèce de manque de respect que j'ai commis à son égard, si je ne m'en étois déjà expliqué. Dans le courant de

ma réponse, j'ai dit ce que les paroles qu'on me reprochoit recouvroient de secret chagrin. J'ajouterois, à présent, que je m'étois plaint de lui avec d'autant plus de vivacité que je l'admirois davantage. M. de Maistre rappelle quelque part, d'après saint Paul, je crois, qu'il y a une colère sainte. S'il se pouvoit, contre mes intentions, que l'endroit où j'ai cité M. Joubert eût l'ombre de ce triste et antipathique sentiment, je dirois, et ce seroit mon excuse, qu'il y a aussi une colère affectueuse, une colère d'amour.

Ai-je besoin de dire ce que la lecture de ses *Pensées* m'a fait éprouver? Quel est l'homme un peu intelligent qui n'ait goûté d'abord le miel de cette sagesse, à la fois antique et moderne; qui n'ait senti dès les premières pages, et par une subite intuition, tout ce qu'il devoit y avoir d'enchanteur (c'est le mot) dans le reste du livre?

Il venoit à peine de paroître, qu'il a été reconnu classique. Il est entré de suite dans la gloire, mais dans une gloire à part, d'autant plus belle qu'elle luit plus qu'elle n'éclate. C'est la lumière douce et caressante d'un soleil demi-voilé.

Sa langue est la distinction même. On en peut dire autant de Vauvenargues; mais celle de M. Joubert paroît encore plus délicate, encore plus tendre, et je crois en sentir une des causes. On sait de quelles personnes aimables, de quelles natures d'élite il eut le bonheur d'être distingué, chéri: Mmes de Beaumont, de Vintimille et autres. Il semble que son livre ait retenu quelque chose de ces âmes charmantes, et qu'elles traversent encore ses *Pensées* comme elles traversèrent jadis sa vie: l'œuvre y a gagné je ne sais quel parfum.

C'est de lui qu'on a pu dire ce mot ravissant, ce mot vraiment digne d'avoir été trouvé par une femme: « M. Joubert a l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut. » Ce mot peint admirablement cette intelligence éthérée, ailée, que son enveloppe terrestre embarrassoit et qui ne savoit trop qu'en faire. Quel contraste avec ce que nous voyons de tous les côtés dans le monde! tant de corps qui ne savent que faire de leurs âmes!

Mais je m'arrête ; il faudroit un volume pour suivre dans ses plis et replis cette nature si souple, si féconde, et si délicieuse.

M. le marquis de Gaillon doit voir à présent si j'ai pu songer à rabaisser M. Joubert, il doit voir, au contraire, à quel point je suis un de ses fervents admirateurs, ce qui ne m'empêche pas de croire qu'il a failli dans les passages que j'ai discutés plus haut. La Bruyère, lui aussi, a laissé quelques feuillets qu'on voudroit retrancher de ses œuvres, et il n'en est pas moins la Bruyère.

C'est qu'il faut bien payer sa dette à l'humaine foiblesse. C'est que nul n'est parfait ici-bas, pas même le père de la poésie, l'*impeccable* Homère, qui a bien aussi ses instants d'oubli, au témoignage d'Horace. Sachons donc tout reconnoître, comme ce critique modèle; sachons avouer les défauts, même de ceux que nous aimons le plus. C'est un droit et un devoir, et, à ce propos, j'invoquerai, en finissant, l'autorité d'un écrivain des plus distingués, d'un écrivain qui mérite à bien des égards d'être cité, même quand on parle de M. Joubert.

Dans une lettre fort remarquable que l'éminent professeur de Lausanne, M. Alexandre Vinet, m'écrivoit en réponse à quelques observations sur la vie de Luther et de Calvin, qui ne me sembloit pas très en rapport avec l'immense et merveilleuse mission qu'ils s'étoient arrogée ; dans cette lettre, dis-je, qui a dû être imprimée dans ses œuvres, M. Vinet disoit : « Si j'avois à écrire l'histoire de ces deux hommes, si j'avois à tracer leurs portraits, je ne leur passerois pas une verrue, pas une tache de rousseur. » Eh bien ! ce qu'il eût fait pour Luther et Calvin, je l'ai fait pour l'ami de M. de Fontanes. Le jugement sur Racine est, selon moi, la verrue ou, si l'on aime mieux, la tache de rousseur de M. Joubert.

ÉDOUARD TURQUETY.

L'IMPRIMERIE A TOULOUSE

AUX XVe, XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

LA QUESTION DES DEUX THOLOSA.

> ... Rien de plus commun, surtout dans cette partie (la recherche des incunables), que de se fourvoyer, même en jurant *in verba magistri*. GABRIEL PEIGNOT.

Les erreurs des savants ont cela de fâcheux, qu'elles font autorité, et la foule accepte, de confiance, une opinion abritée derrière un nom célèbre. La question que nous allons étudier pourroit, au besoin, servir de preuve à cette assertion.

Cette question la voici :

Les livres du quinzième siècle, portant la souscription de *Tholosa* ou *Tolosa*, ont-ils été imprimés à *Tholosa* de France ou à *Tolosa* d'Espagne.

Dès 1848, à propos du premier livre imprimé à Toulouse (1) au quinzième siècle, avec date certaine, nous appuyâmes de preuves nouvelles les arguments déjà présentés en faveur de notre cité par feu M. le marquis de Castellane (2).

Parmi les considérations que nous fîmes valoir, il en étoit une, à notre avis, sans réplique.

Nous disions : « Pour tous ceux qui connoissent la ma-
« nière dont l'imprimerie s'est propagée et répandue en
« Europe, n'est-il pas évident que les universités, ces fer-
« ventes agglomérations d'hommes lettrés et de jeunes gens

(1) *Quelques recherches sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse.*

(2) *Essai de catalogue chronologique de l'imprimerie à Toulouse.* Toulouse, 1842.

« avides d'apprendre(1), durent être pour la nouvelle inven« tion l'asile où elle trouva ses plus impatients propaga« teurs? N'est-il pas présumable, dès que la renommée eut « proclamé dans les écoles les merveilles de la typographie, « et surtout la rapidité miraculeuse avec laquelle elle pou« voit reproduire les travaux de l'esprit, que maîtres et « élèves durent chercher à l'envi, et par tous les moyens « possibles, à jouir au plus tôt des bienfaits de cette féconde « innovation?... Par conséquent, Toulouse, avec ses Facul« tés, ses écoles, ses riches couvents, toute sa population de « clercs, devoit offrir aux ouvriers qui auroient voulu s'y éta« blir un champ plus vaste, un théâtre plus séduisant, qu'une « petite ville perdue dans les vallées de la Navarre. »

Depuis cette époque, l'opinion de M. de Castellane et les preuves que nous avions ajoutées à sa démonstration, ont été pleinement justifiées. Nous allons consigner ici les résultats de nos dernières recherches.

Toutefois, et quoique Voltaire ait dit : « On perd à dé« couvrir des erreurs un temps qu'on emploieroit peut-être « à découvrir des vérités, » nous avons pensé que l'histoire de ce schisme bibliographique intéresseroit le lecteur et nous permettroit, en servant de cadre à cette étude, de mettre successivement en relief les différentes pièces du procès.

En 1782, Née de La Rochelle, dans son *Discours sur la*

(1) Odde Triors, dans ses *Joyeuses recherches de la langue tolosaine* (Tolose, 1578, p. 6), fait ainsi le dénombrement de la population de l'Université de Toulouse au seizième siècle : « .... Il ne nous a semblé « impertinent, *imo* fort louable, et conforme à raison, mettre la main à « un tel œuvre, œuvre (dis-je), autant bon, utile et nécessaire, voire de « conséquence pour ceste noble cité, et qui conserve son honneur autant « que chose du monde, et ce à cause d'une tant brave, gentille, gaillarde, « escarabillade et disposte jeunesse, *nec non brusque* comme le pet d'un « dain (*sic*), laquelle, *a solis ortu usque ad oceasum*, et de plusieurs autres « pars (*sic*) du monde, vient estudier dans ses portes, à grosses troupes, « centeines, quarentenes, dozaines, dimi (*sic*) dozaines et presques à mil« liers, dizaine de milliers, à milliards, dizaine de milliards et millias« ses.... Laquelle *quidem sub* jeunesse, pendant le temps quelle seroit en

science bibliographique et sur les devoirs du bibliographe (1), signale parmi les difficultés que l'on rencontre pour déterminer les *éditions anciennes*, *les noms synonymes de différentes villes qui contribuent*, dit-il, *à induire le bibliographe en erreur*. A ce sujet, et après avoir mentionné les livres signalés par Prosper Marchand par Maittaire et Lacaille comme ayant été imprimés à Toulouse, il ajoute : « Néan-« moins, il est *prouvé* qu'il y a deux villes du même nom : « 1° celle dont on a parlé ci-dessus (Toulouse), où, dans ce « temps-là, l'étude des belles-lettres, et surtout de la juris-« prudence, étoient (*sic*) très-florissantes ; 2° une autre ville, « qui est située en Biscaïe et dont le nom latin, TOLOSA, « absolument synonyme avec celui de Toulouse en Langue-« doc, s'écrit en françois TOLOSE. C'est pourtant de cette « ville de Biscaye *que sont sortis les livres du quinzième* « *siècle qui portent le nom de Tolosa*, et si l'on y prend « garde, on *observera* qu'ils ont *presque tous* été écrits en « langue espagnole. »

Telle fut l'origine du débat. Et cependant, après avoir lu le passage que nous venons de citer, nous nous sommes demandé comment on avoit pu se laisser prendre au décousu d'une pareille argumentation.

Résumons la pensée de Née de La Rochelle.

Il existe deux villes du nom de *Tolosa*, l'une (Toulouse) *où l'étude des belles-lettres et surtout de la jurisprudence étoit très-florissante*, et *l'autre en Biscaye*.

Selon Née, ce n'est pas, remarquons-le bien, de la cité françoise, *où florissoient les belles-lettres et surtout la jurisprudence*, *que sont sortis la plupart des livres du quinzième siècle*; — *la plupart de ces livres*, nous le verrons tout à l'heure, sont précisément des livres de jurisprudence, —

« ceste cité, et quelle devroit estudier, bien souvent ne feroit que ravas-« ser, songer, turulututer et migrobologiser sur les mots de ce climat et « pays..... »

(1) *Bibliographie instructive*, t. X, contenant une table des livres anonymes annoncés par M. de Bure, etc. Note, p. 19 et suiv.

mais de la ville de Biscaye, parce que, si l'on y prend garde, ils ont presque tous été écrits en espagnol.

Voilà le grand mot lâché! *Ils ont presque tous été écrits en espagnol!* Et parce que Née de La Rochelle a eu sous les yeux deux ou trois ouvrages en espagnol souscrits du nom de *Tholosa* (1), on doit en conclure que les ouvrages en latin, en françois, etc., souscrits de la même manière, ont été imprimés à *Tolosa* de Biscaye, et non à *Tholosa* de France!

Si Née de La Rochelle se fût donné la peine de rechercher, comme l'a fait depuis M. de Castellane, et comme nous l'avons fait nous-même, les livres du quinzième siècle portant le nom de *Tholosa*, ou renfermant des indications caractéristiques de cette provenance (2), il auroit *observé* que sur quarante et quelques ouvrages, dont nous possédons aujourd'hui les titres, TROIS *seulement sont écrits en espagnol* (3), vingt-sept en latin (4), dix en françois, deux en roman, et un en catalan.

Nous avons donc le droit de dire à Née de la Rochelle : « Vous vous êtes trompé; *la plupart des livres imprimés au quinzième siècle, qui portent le nom de Tholosa*, n'ont pas été PRESQUE TOUS *écrits en espagnol;* votre argument est sans valeur, et dès lors vous devez restituer à *Tholosa* de France, *où l'étude des belles-lettres et surtout de la jurisprudence étoit très-florissante*, les livres dont vous lui contestiez à tort l'impression. »

(1) L'un de ces ouvrages, dont il avoit relevé le titre dans Prosper Marchand, étoit *le Pèlerinage de la vie humaine*, de Guillaume de Guilleville, traduit en espagnol par Vincent Mazuello; et l'autre, qu'il avoit vu chez le duc de Saint-Aignan, *la Coronica de Espana*, par Diego de Valera.

(2) Si le travail commencé par M. de Castellane, et continué par nous, eût été entrepris à l'époque où écrivoit Née de La Rochelle, c'est-à-dire avant la Révolution, il eût bien certainement donné des résultats dont nous ne pouvons aujourd'hui calculer la portée.

(3) *La Coronica de Espana. La Linda Melosyna. El Peregrinage de la vida humana.*

(4) La plupart traitent de jurisprudence.

Et puis enfin, qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à voir sortir des presses toulousaines la réimpression de *la Coronica de Espana* et la traduction, en langue espagnole, de quelques livres en vogue alors parmi les lettrés de l'Europe, lorsqu'on se rappelle le grand nombre de professeurs originaires d'Espagne (1) qui ont appartenu à l'Université de Toulouse, et la quantité d'écoliers du même pays, qui, suivant nos meilleurs historiens, affluoient au quinzième et au seizième siècle dans la docte Toulouse, *Tholosa docta*, comme on l'appeloit alors.

Du reste, la manière dont Née de La Rochelle termine sa fameuse note, atteste à la fois l'incertitude dans laquelle il étoit sur la question qu'il venoit de soulever, et son ignorance des documents indispensables à la discussion. Voici ses propres paroles : « *Je* ne me rappelle aucune édition de « Toulouse, dont la date soit de cette antiquité, — *La* « *Coronica*, imprimée en 1489. — Cependant, je ne puis « finir cette note, sans parler d'une édition très-ancienne, « sans date (le *Legenda aurea,* Jacobi de Voragine), mais « que je suppose avoir été réellement imprimée à Toulouse « en Languedoc, vers 1475. » Vers 1475 ! Malgré la double erreur contenue dans ces lignes (2), l'instinct du bibliographe, à défaut de science, le ramenoit dans le droit chemin.

Cependant, si Née de La Rochelle avoit su alors — il le sut plus tard — que le *Legenda aurea* étoit sorti des presses de ce même Jean Parix, qui, vers la même époque, en 1489, imprimoit, sous le titre de *la Linda Melosyna*, la traduction espagnole de l'*Histoire de Mélusine*, il n'auroit peut-être pas concédé aussi facilement à Toulouse l'impression de *la Légende dorée*.

Quoi qu'il en soit, Née de La Rochelle croyoit fermement

(1) Citons entre autres : Raymond de Sebonde, Guillerin Gerris, Sanchez, etc.

(2) Le premier livre imprimé, avec date certaine, est de 1476, et le *Legenda aurea* n'a pu être imprimé que vers 1489.

que, durant les dernières années du quinzième siècle, les deux villes du nom de *Tholosa* possédoient des imprimeries.

En 1805, La Serna Santander, dans son *Dictionnaire bibliographique du quinzième siècle*, formuloit la même opinion en disant « qu'il étoit difficile de distinguer d'une ma- « nière certaine les éditions de cette époque portant le nom « de Tolosa, et de distinguer avec assurance celles qui ont « été exécutées à Toulouse, capitale du Languedoc, et celles « qui l'ont été à Tolosa, capitale du Guipuscoa en Espagne. « C'est ce qui m'a déterminé, continue-t-il, à placer dans le « même article ce qui appartient à l'histoire typographique « de ces deux villes, *quoique la plupart de ces impressions « soient des ouvrages en espagnol, et doivent, par conséquent, « être réputés faits à Tolosa en Espagne.* »

On le voit, La Serna, qui a tout bonnement copié Née de La Rochelle, n'étoit pas mieux fixé que lui sur la question. De la part du savant bibliographe, la difficulté qu'il met en avant est d'autant plus surprenante, qu'il ne la discute pas, et qu'il l'abandonne après l'avoir simplement exprimée.

Aussi, Née de La Rochelle, dans ses *Recherches sur l'établissement de l'art typographique en Espagne* (1830), est-il étonné que, sous le prétexte de l'homonymie des deux cités, *M. de La Serna Santander se soit décidé à placer dans le même article ces deux villes. Il avoit en sa possession*, ajoute-t-il, *beaucoup de monuments typographiques, et devoit avoir assez d'expérience pour distinguer une édition faite en France d'avec celles exécutées en Espagne.... En outre, les ouvrages écrits en langue espagnole ne peuvent avoir été imprimés à Toulouse de France.*

Quoi qu'en dise Née de La Rochelle, La Serna Santander n'avoit pas en sa possession les monuments typographiques propres à fixer son indécision. Cela est si vrai, qu'il ignora toujours l'existence des ouvrages imprimés à Toulouse dès 1476, et que, pour lui, le premier livre imprimé à *Tolosa* ou à *Toulouse* étoit le *Tractatus de Jure amphycteotico*, qui porte la date de 1479.

La Serna a sauté à pieds joints par-dessus la difficulté. On comprend son embarras : Espagnol et né en Biscaye (1), son esprit se refusoit à croire que des livres, imprimés en espagnol et portant sur leurs frontispices le nom d'une ville espagnole, eussent été imprimés dans une ville françoise.

D'un autre côté, le silence *absolu* gardé sur les productions typographiques de la capitale du Guipuscoa, par deux savants bibliographes, ses compatriotes, Mendez et Caballero, étoit bien fait pour lui imposer l'éclectisme dans lequel il se renferma.

De la part d'hommes aussi conscienceux, ce silence étoit une grave présomption. Leurs ouvrages, publiés au dix-huitième siècle (2), ne mentionnent aucun livre sorti des presses de *Tolosa* de Biscaye; mais, chose digne de remarque, l'on trouve dans Caballero un argument puissant en faveur de *Tholosa* de France. Cet auteur, page 20, après avoir signalé l'existence d'un exemplaire du *Scotus pauperum, in bibliotheca Casanatensi* (3) — ouvrage édité par un célèbre professeur en théologie de l'Université de Toulouse, Guillerin Gorris d'Aragon, — termine ainsi sa description : « Est volumen in-4°, sine typographo et anno : *Locus Tolosa* « *videtur fuisse in cujus academia theologia Guillerinus* « *profitebatur.* »

La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que les biblio-

(1) A. Colindres. Il avoit fait ses premières études au collége de Villagarcia, alors dirigé par les jésuites. La suppression de cet ordre l'obligea de renoncer au plan de vie qu'il avoit adopté. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Bruxelles près de son oncle, don Simon Santander, ancien secrétaire du roi Catholique et bibliographe très-instruit (Michaud).

(2) Mendez (Franc.), *Tipografia espanola, o Historia de la introducion, propagacion y progressos del arte de la imprenta en Espana.* Madrid, 1796, in-4°.

Caballero (Raym. Diosdado). *De primæ typographiæ hispanicæ ætate specimen.* Romæ, 1793, in-4°.

(3) Le cardinal Joseph Casanate, bibliothécaire du Vatican, sous Léon XII, laissa sa riche bibliothèque aux dominicains du couvent de la Minerve, avec un revenu de quatre mille écus romains. Les Pères, par reconnoissance, ont placé, dans la bibliothèque même, la statue du cardinal, faite par Legros.

graphes espagnols, bien autrement intéressés que nous dans la question, n'avoient jamais pensé à la soulever, tandis que les bibliographes françois, peu soucieux de la gloire nationale — *immemores patriæ*, — après avoir créé la difficulté, l'ont témérairement défendue, sans en avoir compris l'inanité.

L'auteur du *Manuel du libraire*, M. J. Ch. Brunet, qui n'avoit pas les mêmes motifs d'indécision que La Serna Santander, n'a pu échapper, lui non plus, à cet entraînement. Et cet entraînement a été d'autant plus fâcheux, qu'il a singulièrement modifié l'opinion émise d'abord par l'éminent bibliographe sur la question des deux *Tholosa*.

Dans l'édition du *Manuel* publiée en 1814, à propos de l'*Imitation* imprimée en 1488, à Toulouse, par H. Mayer, il disoit (1) : « On sait qu'Henric Mayer imprima des « ouvrages latins et castillans dès 1480; mais étoit-ce à « Toulouse en Languedoc ou à Tolosa en Espagne, qu'il « faisoit sa demeure? C'est ce qu'il étoit difficile de décider « positivement, quoique les ouvrages castillans sortis de ses « presses semblassent indiquer de préférence une villle d'Es- « pagne. *La découverte de cette édition de l'Imitation* LÈVE « TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, et assure à la ville de Tou- « louse une place parmi celles qui ont vu exercer dans leur « sein l'art typographique, peu de temps après son introduc- « tion en France. »

Dans les éditions du *Manuel* de 1842 et 1860, M. Brunet s'est départi de son affirmation et a remplacé cette phrase : *La découverte de cette édition de l'Imitation* LÈVE TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, *et assure à Toulouse*, etc., par celle-ci : *La découverte de cette édition de l'Imitation*, SANS LEVER TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD, *permet pourtant à la ville de Toulouse*, etc., ce qui est bien différent.

Nul, mieux que M. Brunet, cependant, n'a été en position DE LEVER TOUS LES DOUTES A CET ÉGARD. Son *Manuel* ren-

(1) T. II, p. 156 et 157.

ferme, depuis longtemps, la description des livres imprimés par Mayer; et il lui eût été facile, à l'aide d'un simple rapprochement de dates, de mettre à néant le raisonnement spécieux de Née de La Rochelle et de La Serna Santander.

Voici, par ordre de date, les ouvrages signés par Mayer, et dont nous avons pu, jusqu'à ce jour, relever les titres :

1° *Summuli magistri Joannis.* — 20 avril 1488. Non mentionné dans le *Manuel*.

2° *La Ymitacion de Jesu-Christ.* — 28 mai 1488.

3° *Boecio, de Consolacion.* — 4 juillet 1488. Non mentionné dans le *Manuel*.

4° *Th. Valois et Nic Triveth in libros B. Augustini de Civit. Dei.* — 22 octobre 1488.

5° *La Coronica de Espana* (en espagnol). — 1489.

6° *Subtilissimi doct. patris francisci Maronis* (Mayronis) *in cathegorias Porphyrii, etc.* — 20 septembre 1490. Non mentionné dans le *Manuel*.

7° *El Peregrinage de la vida humana* (en espagnol). — 1490.

8° *El libro de proprietatibus rerum.* — 18 septembre 1494.

En examinant attentivement la date de ces divers ouvrages, M. Brunet en eût conclu qu'ils avoient évidemment été imprimés dans la même ville.

Tout le monde auroit compris — et il n'auroit pas eu besoin de les énumérer — le nombre et le genre de difficultés à surmonter, à cette époque, pour qu'il fût possible au même imprimeur de faire marcher ses presses dans des localités diverses, et, à plus forte raison, dans des pays différents.

Il auroit fait remarquer que Mayer, imprimant, le 28 mai 1488, à *Tholouze*, la traduction françoise de l'*Imitation de Jésus-Christ*, — et par conséquent, dans la même ville, le 22 octobre de la même année, des commentaires, en latin, sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin, — ne pouvoit pas, quelques mois après, en 1489, imprimer à *Tolosa* de

Biscaye *la Coronica de España*, une pareille supposition étant tout à fait inadmissible.

Il eût ainsi démontré que Mayer n'avoit qu'un seul établissement, et que cet établissement étoit à *Toulouse* (1). Est-il supposable, en effet, si Mayer faisoit rouler ses presses en Espagne, qu'il eût songé à publier un livre françois avant d'avoir mis au jour un seul livre espagnol?

Quoi qu'il en soit, Née de La Rochelle, La Serna Santander et M. J. Ch. Brunet, fascinés, en quelque sorte, par les livres écrits en espagnol (2), se sont crus en droit d'admettre *Tolosa* de Biscaye au nombre des villes qui, vers la fin du quinzième siècle, possédèrent des imprimeurs. Malgré cette considération, devenue pour eux une idée fixe, ils se gardèrent bien de déshériter Toulouse en faveur de Tolosa, et de n'attribuer à ses presses *que deux ou trois ouvrages* imprimés à l'extrême limite du siècle, en 1499 et en 1500.

Cette opinion, tout à fait erronée, a cependant été émise

(1) Dans notre petit travail sur *la première édition du* VITA CHRISTI *al lenguatge de Tholosa* imprimida a Tolosa (vers 1520), *chez Mondeta Guimbauda derelicta de Joan. Faure, demorant en la rue Dagulheres*, nous disions, en parlant des deux grandes vignettes sur bois qui ornent ce volume : « Ces vignettes nous donnent à penser que Henry Mayer habitoit « la rue Dagulhères, que Jean Faure lui succéda, et que, plus tard, Mon« dete Guimbaude, veuve de Jean Faure, ayant retrouvé les vieux bois « de *la Ymitacion*, en changea les légendes et les accommoda, afin d'*illus« trer*, comme on dit aujourd'hui, son édition de *la Vida de Nostre « Salvador et Redemptor Jhesuchrist.* »

(2) M. Gustave Brunet, dans son *Dictionnaire de bibliologie catholique*, Paris, 1860, col. 883, note 144, nous a donné aussi son mot sur la question que nous traitons ici. Après avoir cité cinq ouvrages souscrits du nom de *Tholosa* — trois en latin, un en catalan et un en espagnol, — il termine ainsi : « Il est vraisemblable que ces ouvrages furent im« primés en Espagne, et non en France, car il auroit fallu, pour les « écouler, les transporter au delà des Pyrénées, chose difficile à une « époque où les communications étoient très-peu faciles, des guerres fré« quentes s'opposant d'ailleurs aux relations internationales. »

Nous ne discuterons pas sur la valeur de l'objection ; mais M. Gustave Brunet conviendra que si *les bibliophiles toulousains, dont on comprend facilement*, suivant lui, *quelle a été l'opinion*, n'avoient pas présenté d'argument plus topique, ils auroient incontestablement mérité la petite pointe d'épigramme qu'il leur a décochée.

devant l'Académie de Marseille, en 1851, dans un mémoire qui ne parut que fort longtemps après, et dont voici le titre : *Examen critique d'un opuscule intitulé* QUELQUES RECHERCHES SUR LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE A TOULOUSE, *par M. Desbarreaux-Bernard*, par M. L. J. Hubaud. Marseille, 1858.

Cet académicien ayant trouvé, dans la bibliothèque de Marseille, un des trois ouvrages espagnols que nous citions tout à l'heure, — *la Coronica de Espana*, imprimée en 1489, à *Tholosa*, par Henri Mayer, — étoit convaincu, lui aussi, qu'un livre espagnol, souscrit ainsi, ne pouvoit avoir été imprimé qu'en Espagne.

Partant de ce principe, il en conclut que Mayer faisoit rouler ses presses à *Tolosa* de Biscaye, et que l'on doit considérer comme imprimés dans cette ville tous les livres signés par cet habile typographe.

M. Hubaud va plus loin, et, à la suite d'une discussion dont nous nous garderons bien d'imiter l'âpreté, il déclare que *la Ymitacion de Jesu-Christ* même, — cette première traduction françoise de l'œuvre d'a-Kempis, — datée de THOLOSE, 1488, a été imprimée par Mayer à *Tolosa* d'Espagne.

C'est toujours, on le voit, le syllogisme de Née de La Rochelle : les livres espagnols qui portent le nom de *Tolosa* ne peuvent avoir été imprimés qu'en Espagne; Mayer imprimoit *la Coronica* de Diego de Valera, en 1489, à *Tolosa* d'Espagne; donc il n'a pas pu imprimer, en 1488, à *Tholose* de France, l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Quelque saisissant qu'il paroisse, ce raisonnement n'est que spécieux; aussi, nions-nous formellement la majeure; et pour montrer à notre adversaire la déférence que nous avons pour ses avis, nous produirons nos preuves en suivant les indications formulées par lui-même.

Page 34 de sa brochure, M. Hubaud s'exprime ainsi : « Celui qui voudra maintenir que l'*Imitation de Jésus-Christ* « a été imprimée à Toulouse devra fournir des preuves da- « tées de l'époque, comme quoi : 1° c'étoit dans la capi-

« tale du Languedoc que Henri Mayer faisoit rouler ses « presses.... »

Soyez satisfait, M. Hubaud; *ces preuves datées de l'époque*, les voici :

Il existe à Madrid, dans la bibliothèque du ministère *de Fomento* (1), une traduction de Boèce en langue romano-patoise, dont voici le titre et la souscription finale : *Boecio de Consolacio tornado de latin en romance por el muy reverendo padre fray Anton Ginebreda maestro en la santa theologia de la orden de los predicadores de Barcelona.*

A la fin de la seconde colonne de la dernière page, on lit : *Aqui fenece el libro de Consolacion de Boecio | el qual fue impreso en Tolosa de* FRANCIA | *por maestro Enrique Mayer alinam | e acabose a quatro dias del mes de julio. Ano del nascimento de ntro. senor ihuxpo | de Mill | e quatrocientos | e ochenta | e ocho anos* (1488).

Imprimé à *Tholosa* DE FRANCE! Entendez-vous, M. Hubaud! Et par Henri Mayer! précisément la même année et deux mois après qu'il eut publié l'*Imitation de Jésus-Christ*, à propos de laquelle vous vous écriez, page 31 : « La fa- « meuse *Imitation de Jésus-Christ*, ce palladium sous lequel « s'abrite M. Desbarreaux, qui porte la *souscription décisive* « *de Tholose*. Oui, *décisive*, non pas en faveur de Toulouse « en Languedoc, comme il l'entend, mais en faveur de *To-* « *losa* dans la Biscaïe. »

N'est-ce pas le cas, ou jamais, de dire avec M. Nisard (2) que *trop de critique mène souvent à peu de critique* (3).

(1) M. Salva, de Valence, en possède, dit-on, un autre exemplaire.

(2) *Poëtes latins de la décadence*, t. Ier, p. 60.

(3) Nous profiterons nous-même de la leçon, et nous laisserons désormais M. Hubaud méditer en paix sur la souscription finale du Boecio, EL QUAL FUE IMPRESO EN TOLOSA DE FRANCIA! Nous nous permettrons seulement de reproduire une note (page 36), d'après laquelle notre critique rend, en quelque sorte, l'Académie des sciences de Toulouse solidaire de notre ignorance :

« On compte dans l'Académie de *Toulouse* plusieurs personnes, y « compris *M. Desbarreaux-Bernard*, d'un mérite incontestable dans les

Cela est si vrai, et l'aveuglement de M. Hubaud est tel, relativement à cette pauvre *Imitation*, qu'il n'a pas craint de s'inscrire en faux contre l'opinion de feu M. Van Praet. Quoique indécis sur la question des deux *Tholosa* (1), l'érudit bibliothécaire n'hésite pourtant pas à regarder l'*Imitation* comme ayant été imprimée à Toulouse. Voici comment il s'exprime, t. Ier, p. 198-99 de son *Catalogue des livres imprimés sur vélin* : « On n'a pu décider encore si « cette édition est de *Tolose* en Espagne ou de *Toulouse* « en France ; et ce n'est pas précisément parce que ce livre

« sciences, la littérature et l'histoire ; mais, selon toute apparence, aucune « qui se soit occupée sérieusement de bibliographie, quoique *Toulouse* « soit la résidence d'amateurs distingués, possesseurs de riches et nom- « breuses bibliothèques. Mais le plus grand bibliophile n'est pas, pour « cela seul, bon bibliographe. Sans cette supposition, l'*Opuscule de* « *M. Desbarreaux* n'auroit pas passé, sans être soumis à un contrôle sévère. » Si nous étions le moins du monde malicieux, nous n'aurions qu'à substituer *Marseille à Toulouse, M. Hubaud à M. Desbarreaux-Bernard*, pour nous donner le plaisir de battre notre adversaire avec ses propres armes.

(1) Cette indécision, du reste, étoit généralement partagée, au commencement du siècle, par nos plus illustres bibliographes ; et Alexandre Barbier, comme l'avoit fait La Serna Santander et Van Praet, consacra, lui aussi, par l'autorité de sa parole, l'erreur avancée par Née de La Rochelle.

A propos de l'*Imitation*, Alex. Barbier s'exprime ainsi : « Le nom du « traducteur n'est pas connu ; celui de Henri Mayer *lève en grande partie* « les incertitudes qui existoient sur la question de savoir si plusieurs « éditions datées de Tholose appartiennent à Toulouse, capitale du Lan- « guedoc, ou à Tolosa, capitale de la Guipuscoa (*sic*), en Espagne. » (*Dissertation sur soixante traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ*. Paris, 1812 ; in-12, p. 3.)

Citons encore, pour compléter ce tableau, ces lignes de Gabriel Peignot : « Il ne faut pas confondre cette *Toloza* avec une autre *Toloza*, « qui signifie Toloze, petite ville de Biscaye à quinze lieues sud-ouest « de Bayonne. Cette conformité du nom latin a fait donner dans l'erreur « Prosper Marchand, Caille (*sic*) et Maittaire, qui ont présenté des édi- « tions comme venant de Toulouse, tandis qu'elles ont été imprimées à « Toloze, ville d'où sont sortis la plupart des livres du quinzième siècle « qui portent Toloza. Ces livres sont presque tous écrits en langue es- « pagnole. » (*Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. II, p. 445.)

Comme La Serna, il a copié, sans le citer, Née de la Rochelle.

Nous avons emprunté notre épigraphe à Gabriel Peignot. Qu'on veuille bien la relire, et l'on verra que, joignant l'exemple au prétexte, *il se fourvoie lui-même en jurant in verba magistri.*

« est imprimé en françois qu'on peut le soupçonner d'avoir « vu le jour dans cette dernière ville, quoique l'imprimeur « allemand, Henri Mayer, ait imprimé plusieurs ouvrages en « espagnol, mais c'est à cause que cet imprimeur, en s'éta- « blissant dans une ville si voisine de l'Espagne, et où son « Université si célèbre attiroit un grand nombre d'étudiants « espagnols, dut avoir un débit prompt et assuré de livres « exécutés dans la langue de leur pays. »

A cela, M. Hubaud répond que « les étudiants espagnols, « ayant chez eux l'Université de Salamanque, beaucoup plus « célèbre, bien plus richement dotée que celle de Toulouse, « et où quatre-vingts professeurs, sans compter bon nombre « de prétendants, enseignoient la théologie, le droit civil et « le droit canon, la médecine, la philosophie, les langues et « les belles-lettres, fréquentée par quatre mille, cinq mille « et jusqu'à sept mille écoliers ; que ces étudiants espagnols, « dit-il, n'étoient pas tentés de traverser les Pyrénées pour « aller faire leurs études dans une ville où il ne leur étoit « loisible de pénétrer qu'en vertu d'autorisations du gou- « vernement françois, etc.... L'Université de Salamanque, « ajoute-t-il, avoit besoin de livres pour l'enseignement ; « d'où les tiroit-elle ? Ce n'étoit pas de Toulouse, mais de « Valence, de Barcelone, de Saragosse et de *Tolosa*. »

De Valence, de Barcelone et de Saragosse, passe ; mais de *Tolosa !* Eh quoi ! des imprimeurs auroient été s'établir dans une petite ville de la Biscaye, à peine peuplée de cinq mille habitants, ne possédant aucun établissement d'instruction supérieure, quand ils avoient à leur portée une Université considérable, illustre par ses quatre-vingts professeurs, sans compter les prétendants, et fréquentée par sept mille écoliers !!! C'est difficile à croire.

Cependant nous acceptons sans réserve les détails donnés par M. Hubaud concernant l'Université de Salamanque ; mais à la condition qu'il acceptera, tout aussi galamment, la description de l'Université de Toulouse, telle que nous l'a transmise un contemporain.

Gabriel de Minut, ce peintre chaste mais téméraire des charmes voilés de la Belle-Paule, discourant des quatre choses dignes d'être remarquées dans Toulouse, s'exprime ainsi sur la troisième : « La troisième, estoient les estudes, « où l'on enseigne la loy civile et pontificale, où il y a trois « salles aussi belles, grandes et spatieuses, et aussi bien bas- « ties, compassées et commodes, qu'il y ait en quelque part « que l'on sache aller. Et là où aussi l'on a veu autrefois « (comme de ce estang tesmoing oculaire i'en peux faire « foy) dix mille escoliers, tant de ceux du païs que d'autres « plusieurs et divers lieux, et fort loingtains, estudiants en « la jurisprudence, sous la doctrine de six docteurs aussi « doctes que résolus jurisconsultes qu'ils en fussent en toute « l'Europe (1). »

Si le grand nombre d'étudiants qui fréquentoient alors les Universités leur dispensoit la célébrité, Toulouse, à cet égard, l'eût emporté sur Salamanque. Mais n'ayant, afin de pourvoir à l'enseignement de ses dix mille écoliers, que six professeurs, elle dut s'incliner devant le luxe inouï de sa rivale, qui, *bien plus richement dotée*, pouvoit suffire à l'entretien de *quatre-vingts professeurs*, *sans compter bon nombre de prétendants*, n'ayant sous leur direction qu'un personnel d'auditeurs beaucoup plus restreint.

La morale de la fable, la voici : Gabriel de Minut et M. Hubaud, nés sous le chaud soleil du Languedoc et de la Provence, par conséquent amis de l'hyperbole, ont exagéré, l'un le nombre des disciples, l'autre celui des maîtres. Hyperbole pour hyperbole, nous avons bien le droit de préférer celle de Minut, qui voyoit les choses de ses propres yeux, à celle de M. Hubaud, qui a écrit à distance et un peu, sans doute, pour les besoins d'une mauvaise cause. Aussi, toutes nos sympathies demeurent-elles définitivement acquises à ces six professeurs *doctes et résolus*, fort mal rétribués d'ailleurs, et qui prodiguoient chaque jour le pain de la science

(1) *De la beauté, discours divers. Avec la Paule-graphie*, par Gabriel de Minut. Lyon, Barthélemi Honorat; 1587, petit in-8°, p. 219.

à leurs dix mille écoliers accourus, pour les entendre, des quatre coins de l'Europe.

L'argument victorieux que nous venons de produire en faveur de *Tholosa* de France convaincra, nous l'espérons du moins, les plus incrédules. Cependant, comme il existe des esprits obstinés, contre lesquels il faut avoir dix fois raison, nous allons corroborer nos preuves d'appréciations et de faits tout nouveaux; en d'autres termes, nous allons mettre les points sur les i.

Avant la découverte du *Boecio*, annoncée dans le *Boletin bibliographico espanol* (num. 1. 1° de enero de 1860), nous possédions un incunable toulousain (1) qui, à lui seul, auroit pu nous servir d'argument péremptoire. Il est intitulé : *Arrestum querele de novis dysaisinis*, et porte la souscription suivante : *Impressum Tolose juxta pontem veterem, anno Domini M.CCCC.LXXIX* (1479). Or, il n'y a jamais eu de pont vieux à *Tolosa* d'Espagne (2), et *Toulouse* en a eu plusieurs. Le pont vieux, près duquel demeuroit l'imprimeur de l'*Arrestum querele*, s'écroula en 1523. Il étoit situé en amont du pont neuf actuel, et relioit le faubourg Saint-Cyprien à l'île de Tounis. La rue du *Pont-Vieux* existe toujours et se trouve parfaitement dans l'axe des piles ruinées, encore debout au milieu du fleuve.

A ces preuves incontestables, nous joindrons quelques documents précis qui feront disparoître le doute, si le doute étoit encore possible.

A une série de questions adressées à l'un des hommes les plus érudits de *Tolosa*, don Pablo Gorozabel, il répondoit que la ville de *Tolosa*, fondée vers le milieu du treizième siècle, étoit, au quinzième, de trop peu d'importance pour posséder une imprimerie; que l'imprimerie ne pénétra en

(1) M. Forestié neveu (de Montauban) a bien voulu nous céder ce rare volume, qu'il avoit découvert, par hasard, parmi des papiers de rebut vendus au poids.

(2) Il existe deux ponts à Toloza, le pont de *Santa-Clara* et celui d'*Arramele*.

Guipuscoa que vers la fin du dix-septième siècle. Le premier imprimeur qui se présenta dans la province de Guipuscoa arriva de Santander vers l'année 1650, mais dépourvu du matériel suffisant pour imprimer un livre. Ce fut un certain Martin Ugarte, qui, le premier, en 1667, établit ses presses à Saint-Sébastien, et qui obtint le titre d'imprimeur de la province avec cet avantage qu'il imprimeroit seul dans tout le Guipuscoa; que rien n'indique qu'il y ait eu des imprimeurs à *Tolosa* avant le milieu du DIX-HUITIÈME siècle, et que le premier typographe qui s'y établit fut un certain don Francisco de la Lama ; que le nom de *Tolosa* a toujours été écrit sans *h;* que le nom d'*Iturissa* (1) est une corruption de *Iturizza*, nom purement basque; qu'à la fin du quinzième siècle, il n'existoit à *Tolosa*, qu'une école primaire pour les enfants des deux sexes.

D'après ces considérations puissantes, il est facile de le voir, le nœud de la question se trouvoit tout simplement — comme nous le disions en 1848 — dans l'importance relative des deux cités. En effet, admettons un instant que les trois ouvrages écrits en espagnol, seul prétexte du débat, n'aient pas existé ou nous soient restés tout à fait inconnus, qui donc alors auroit eu l'idée de supposer qu'une petite ville de la Navarre, possédant tout juste, nous venons de le voir, une espèce d'école primaire, ait pu mettre au jour, peu de temps après la découverte de l'imprimerie, les nombreux ouvrages de théologie, de jurisprudence et de philosophie signalés ci-dessus?

Nous avons trop raison maintenant, pour reproduire ici le tableau des avantages universitaires dont Toulouse jouissoit à la même époque. Nous nous contenterons de faire observer qu'il est fort heureux pour notre cité, que la date de la fondation de *Tolosa* ne puisse être contestée, car les mêmes hommes qui refusoient à Toulouse sa petite part de gloire dans la propagation de l'imprimerie au quinzième

(1) Dans notre premier travail, nous avions pris pour un nom latin le nom d'*Iturissa*, qui, dans Boiste, accompagne le nom de *Tolosa*.

NOM de AUTE	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
1 Andrea D.-B.	Bibliothèque de Toulouse.	Voir *La Chasse aux incunables.*
2 Sanctus D.-B.	Appartient à Mr Ricard, de Vabre.	Voir *La chasse.*
3 Barbatia C.	Bibliothèque de Toulouse. Bibliothèque du Dr D.-Bernard.	
4 De C (Jac C.	Bibliothèque de Toulouse.	Voir *La Chasse.*
5 De C D.-B.	Bibliothèque du Dr D.-Bernard.	
Jason d C.	Bibliothèque impériale — Brunet. Mac-Carthy, n° 1270.	
De B (Alp C.	Bibliothèque impériale.	
Sans no D.-B	Bibliothèque du Dr D.-Bernard.	
Sans no D.-B	Mac-Carthy, n° 1304.	
Sans no D.-B	Bibliothèque de Rodez.	
Sans no D.-B	Bibliothèque du Dr D.-Bernard.	

(*) La

FILIGRANES.	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
Une tête ornée du bandeau impérial.	Bibliothèque de Toulouse.	
La tête de bœuf.	Bibliothèque de Toulouse.	
La main qui bénit. Le P oncial. Un R (1), un T.	Bibliothèque du ministre de Fomento, à Madrid.	(1) Voir la fig. 9 de *La Chasse aux incunables.*
	Histoire de l'Académie des sciences de Toulouse, collection in-4°, t. Iᵉʳ, p. 109.	
Un B.	Le musée Calvet, d'Avignon, en possède deux exemplaires.	
La tête de bœuf.	Bibliothèque de Toulouse.	
Une main étalée vue de face.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse aux incunables.*
La main qui bénit.	Bibliothèque Saint-Jean, à Barcelonne. Bibliothèque du Dʳ D.-Bernard.	
La main qui bénit.	1° M. Doumeng à Montpellier. 2° M. Vésy à Rodez (sur vélin). 3° M. Ricard à Vabre. 4° Dʳ Teilleux à Auch. 5° La bibliothèque impériale.	Des cinq exemplaires de l'*Imitacion*, celui de M. Doumeng et celui de M. Vésy contiennent l'*Echelle de paradis*. Un seul est complet : celui de M. Doumeng. Il manque à l'exemplaire Vésy le titre et deux feuillets à la fin. A celui de M. Doumeng, il ne manque que le feuillet blanc de la fin.
Un B.		
La main qui bénit.	Bibliothèque de Rodez.	V. l'*Arrestum querele* de 1496.

…s.	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
	Archives d'Aragon à Barcelonne.	M'a été indiqué par M. Wolger.
…nit.	Bibliothèque impériale.	Les Commentaires de ces deux auteurs ont-ils été publiés séparément?
	Maittaire, t. Ier, p. 502, d'après Valentin Lœscher (1).	(1) *Stromata, seu dissertationes sacri et litterarii argumenti.* Wittemberg, 1724, in-8°.
	Maittaire, t. Ier, p. 502.	
	Collection Ricard.	Voir *La chasse.*
…nit.	Bibliothèque de Marseille.	
	Brunet (1), article Jean d'Arras.	(1) Il n'a pas indiqué la forme des caractères.
	Brunet.	
	Née de la Rochelle; Brunet; Archives d'Aragon à Barcelonne.	
	Bibliothèque Saint-Jean, à Barcelonne.	M'a été indiqué par M. Wolger.
	Brunet.	Traduit du français par Frey Vincentio Mazuello.

...ANES. AU	PROVENANCE.	OBSERVATIONS.
D.-[illegible] ...ntée.	Collection Ricard.	Le titre manque.
D.-[illegible] B.	Bibliothèque de Toulouse. Collection Ricard.	
D.-[illegible] ...tée.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
D.-[illegible] ...me.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
Barthé... C. ...grame.	Bibliothèque impériale.	
C. B.	Bibliothèque de Toulouse. Catalogue Bigot, p. 110.	
4 Olivier D.-B. ...grame.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.
4 Nicolas C.	Maittaire, t. Ier, p. 471.— Prosper Marchand, *ex cat.* Billaine.	Cette édition n'a jamais existé.
4[illegible] C.	Lacaille, p. 46. Maittaire, t. Ier, p. 790.	
4 Sam... D.-B. ...boeuf.	Collection Ricard.	Voir *La Chasse*.

...e raisonné des livres imprimés à Toulouse ...iècle paraîtra prochainement.

siècle, lui auroient très-certainement dénié les louanges que Martial, Ausone, Sidoine Appollinaire, etc., lui ont jadis si libéralement dispensées.

On le voit, une courte enquête, telle que celle dont nous venons de produire le résultat, auroit sans peine et depuis longtemps tranché la question. Les causes de la guerre, *semina belli*, n'existant plus, M. Hubaud n'auroit pas écrit son *factum* contre nous. Il est vrai que n'aurions pas eu la satisfaction de le lui pardonner.

Docteur DESBARREAUX-BERNARD.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Fragonard, par Edmond et Jules de Goncourt. *Paris, Dentu,* 1865 ; br. in-4°.

Tout en s'occupant de travaux très-variés, MM. Edmond et Jules de Goncourt continuent leur publication sur *l'Art au dix-huitième siècle.* Ils ont déjà donné les monographies de Watteau, Prud'hon, Saint-Aubin, Boucher, Greuze, Chardin ; ils viennent d'y ajouter celle de Fragonard, et nous promettent Latour, Debucourt, Moreau, l'école de Watteau, Clodion. Fragonard est un petit maître (les Latins disoient *poetæ minores*) d'un siècle qui n'en a pas produit de bien grands. Il a appliqué d'assez heureuses facultés, de la fougue, de l'entrain, une verve extrême, à la reproduction de sujets bien ordinaires, et quelquefois bien extraordinaires. Une bonne partie de son œuvre, sa meilleure bien certainement, ne peut se montrer qu'à huis clos. C'est un défaut et un tort. Malgré cela, je crois qu'il restera dans les souvenirs et les cartons des amateurs, par une qualité qui, dans le domaine des arts, prime toutes les autres, à quelque degré qu'elle se manifeste, l'originalité. Ses belles et piquantes eaux-fortes, quelques pochades enlevées avec une incroyable audace, des miniatures délicieuses sauveront son nom de l'oubli dans le monde des boudoirs et des collectionneurs. Je ne crois pas que Fragonard ait désiré autre chose. Il doit être satisfait.

Cette biographie est écrite sur des documents authentiques, officiels, la plupart du temps. Sous ce rapport, MM. de Goncourt méritent des éloges sans réserve. Ils ont la passion,

toute moderne et que je ne saurois trop louer, du vrai; ils vont droit aux sources et publient les documents authentiques *in extenso*. Il y a toujours beaucoup à apprendre avec eux : ils savent et savent bien, et ont le grand mérite de communiquer leur science sans pédanterie, avec bonhomie et bienveillance. Le cas devient assez rare dans la pauvre littérature françoise, pour devoir être noté.

Je ne puis faire le même éloge de la façon dont ils mettent leur science en œuvre, de la forme qu'ils lui donnent, de leur style. Je l'avoue avec regret, car j'ai une grande sympathie et pour eux et pour leurs recherches; mais leur style me paroît l'opposé du bon. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être moins simple et moins naturel. Sous prétexte de vouloir tout peindre, tout souligner, ils arrivent à ne plus rien peindre du tout. Au bout de deux pages, l'esprit est obligé de faire un travail des plus pénibles, pour se reconnoître au milieu d'un inextricable cliquetis de mots où l'on auroit presque besoin d'une traduction pour se reconnoître. Je ne leur demande pas d'écrire comme Voltaire, ni même comme Diderot : le moule de cette langue-là est brisé. Ils ont leur forme à eux, et elle peut être bonne, mais à la condition qu'on ne la poussera pas à son extrême limite et même hors de toute limite, à la condition qu'un peu de goût, de sobriété, présideront à son application. Je parle là en pure perte, je le sais. Écrits comme ils le sont, les livres de MM. de Goncourt ont du succès, ce dont je suis enchanté pour les auteurs. Mais l'avenir, un avenir peut-être très-prochain, confirmera-t-il cette vogue? Je crains que non. Leur style sera, j'en ai peur, bien vite *démodé*, et leurs livres ne resteront dans la bibliothèque des hommes de goût, que pour les renseignements qu'ils contiennent. Après tout, tout le monde ne peut en dire autant.

Cette plaquette contient quatre eaux-fortes gravées d'une pointe piquante et colorée par les auteurs eux-mêmes, d'après des dessins de Fragonard. Elle est, en outre, imprimée à Lyon, avec les charmants caractères de Louis Perrin, et

tirée à deux cents exemplaires. Tout concourt donc, même le style, à en faire une rareté bibliographique que je suis heureux d'avoir signalée aux amateurs de livres beaux et rares.

Comte L. Clément de Ris.

Ensayo.... Essai d'une bibliothèque espagnole des livres rares et curieux, formée avec les matériaux réunis par don B. J. Gallardo, coordonnés et augmentés par don Zarco del Valle et don Sancho Rayon. *Madrid*, *Rivadeneyra*, 1863; grand in-8. de 4 prél. et 1404 colonnes (*tome premier*).

La bibliographie espagnole, malgré divers travaux dont nous nous empressons de reconnoître le mérite, étoit encore peu connue; les ouvrages anciens imprimés en langue castillane ne se sont guère répandus hors des Pyrénées, et, d'un autre côté, il ne s'est guère trouvé de bibliophiles qui aient été explorer les collections publiques ou particulières de la Péninsule. Un travailleur fort zélé, Nicolas Antonio, avoit, il est vrai, laissé un ouvrage important et qui atteste d'immenses recherches, mais qui est aujourd'hui peu utile. Les quatre volumes in-folio qu'il remplit sont conçus dans un tout autre système que celui qui préside maintenant aux études de ce genre. Antonio s'est presque exclusivement occupé des théologiens, des casuistes, des hagiographes, et ce ne sont pas là précisément les livres que recherchent les bibliophiles du dix-neuvième siècle.

Le volume dont nous parlons aujourd'hui est toute autre chose; il présente 1404 colonnes in-8°, et il offre, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, un inventaire raisonné des livres espagnols antérieurs au dix-septième siècle. Telle est, d'ailleurs, l'étendue de ce travail, que ce volume ne dépasse pas la lettre *A*, y compris un long article intitulé *Anonimos*. Ceci fait comprendre qu'il faudra un grand nombre de volumes, avant qu'on n'ait atteint l'extrémité de l'alphabet.

N'oublions pas d'insister sur un point remarquable; l'impression a lieu aux frais du gouvernement espagnol, et c'est un bon exemple donné à d'autres pays où, il faut bien le reconnoître, les publications bibliographiques ne reçoivent guère, de la part de l'État, des encouragements efficaces.

Nous manquons de renseignements sur la vie de Gallardo; il paroît qu'elle fut presque exclusivement consacrée à l'étude des livres imprimés en espagnol. Ce travailleur si zélé se mêla cependant un peu de politique et, au mois de juin 1823, lorsque le gouvernement des Cortès, amenant captif le roi Ferdinand, quitta avec précipitation Séville pour se retirer à Cadix, les bagages et les papiers du savant disparurent dans le tumulte; les résultats de ses longues et pénibles investigations furent perdus. Il ne se découragea nullement, il se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et il accumula jusqu'à son dernier jour notes sur notes. Ce sont ces matériaux que deux autres bibliographes dévoués ont réunis, classés, complétés. Ils se sont eux-mêmes livrés à des recherches approfondies, et parmi les bibliothèques qui leur ont offert de précieuses ressources, ils citent la riche collection de M. José de Salamanca, celle du duc d'Osuna, où sont venues se confondre de nombreuses bibliothèques, appartenant à d'illustres familles, celle du général San Roman, sans égale pour la spécialité des anciens ouvrages espagnols relatifs à l'art militaire, celle de M. H. de Eslava, qui s'est renfermée exclusivement dans le domaine de la musique, enfin celle d'un savant orientaliste, M. Pascual de Gayangos, aussi remarquable par la quantité que par le prix des ouvrages qui y sont réunis.

Il n'est pas question seulement d'ouvrages imprimés, dans le travail que nous signalons. De nombreuses compositions manuscrites y sont mentionnées, et de longs extraits font connoître ces productions jusqu'ici inédites. Il y a là les éléments d'un supplément précieux aux *Cancioneros* et aux *Romanceros* déjà publiés; il y a également des matériaux très-utiles pour l'histoire de l'ancien théâtre espagnol.

A partir de la colonne 1245, on trouve une notice étendue sur un manuscrit de la bibliothèque *Colombina* à Séville, contenant des morceaux de quelques écrivains célèbres. Cette notice est due à la plume d'un littérateur fort zélé, M. Fernandez Guerra y Orbe. Il a découvert dans ce manuscrit quelques opuscules de Quévédo (il les a insérés dans le premier volume d'une édition stéréotype qu'il a publiée des œuvres de cet écrivain), une lettre inédite de Cervantes, et diverses productions intéressantes, notamment un intermède de la *Prison de Séville* (*Entremés de la Carcel de Sevilla*) et sept *romances* inédites et fort dignes d'attention.

Tout cela est d'un grand prix pour les amis de la littérature castillane, mais nous ne pouvons nous y arrêter, en ce moment du moins. Nous voulons donner une idée de l'abondance des informations nouvelles, au point de vue bibliographique, qu'offre l'*Ensayo*, et, dans ce but, nous prendrons une classe curieuse et peu connue encore, les vieux romans de chevalerie.

Un financier célèbre que nous avons déjà nommé, M. José de Salamanca, a refait en ce genre la collection de l'immortel chevalier de la Manche. On peut même affirmer que sa bibliothèque est plus complète que ne le fut jamais celle de don Quichotte. Elle renferme bien des volumes en ce genre inconnus jusqu'ici ou à peine mentionnés d'une façon vague et succincte par les bibliographes; nous allons signaler quelques-uns de ces trésors. Sans prétendre nullement faire une bibliographie entière des romans de chevalerie, et en nous bornant à compléter sur quelques points les indications du *Manuel du Libraire*, livre excellent, mais qui, en ce qui touche aux vieux volumes imprimés à l'étranger, ne sauroit atteindre à la richesse et à la netteté des informations qui résultent de recherches bornées à des catégories spéciales et faites dans le pays même. Les auteurs de ces romans étant presque tous ignorés, leurs œuvres ont pu se classer dans la catégorie des anonymes, et nous pouvons ajouter que M. de Gayangos, qui s'est déjà occupé de ce sujet, se propose d'en faire l'objet d'études nouvelles et approfondies.

Amadis de Gaula. Séville, 1510. Édition que Clémencin, dans son Commentaire sur *Don Quichotte*, mentionne d'après Lenglet Dufresnoy et Quadrio, mais ce sont là des autorités assez faibles ; ces écrivains ne se doutoient pas que la bibliographie sérieuse est une science positive où il faut procéder avec une exactitude scrupuleuse, en n'avançant rien qu'après vérification attentive. Personne n'a vu encore l'édition de 1510, et son existence reste fort douteuse.

Séville, 1511, le 20 mars, in-folio à deux colonnes. Édition indiquée au Catalogue de la *Biblioteca Colombina*, à Séville.

Salamanque, 1519. La gravure en bois du frontispice représente Amadis à cheval ; un page et un nain marchent à pied devant lui ; un écuyer à cheval l'accompagne. Chacun des quatre livres est précédé d'une gravure. Clémencin dit avoir vu un exemplaire de cette édition dans la bibliothèque nationale à Madrid, mais il ne s'y trouve plus.

Saragosse, 1521, in-folio, édition indiquée au *Manuel*, qui ne la décrit pas. C'est un in-folio de 302 feuillets in-folio à deux colonnes, y compris le titre et la table.

Séville, 1552, in-folio. Un exemplaire de cette très-rare édition se trouve dans la riche collection de Sir Thomas Phillipps, à Middlehill (Angleterre).

Salamanque, 1575. Le *Manuel* mentionne l'exemplaire de la Bibliothèque Impériale ; il en existe un autre chez M. J. de Salamanca.

Las Sergas de Esplandian, Séville, Jacobo Cromberger, le 31 juillet 1510, in-folio. Édition dont l'existence n'est révélée que par la mention faite au Catalogue de la *Biblioteca Coloniana*. Elle n'est point signalée au *Manuel*, et peut-être son existence n'est-elle pas bien démontrée.

Séville. Juan Varela, 1526, in-folio. C'est l'édition que le *Manuel* indique seulement d'après Lenglet Dufresnoy, copié par David Clément et Panzer. C'est un volume de 119 feuillets à deux colonnes. Sur le titre une grande gravure en bois représente deux cavaliers combattants. Au fond, à une

fenêtre, trois personnages (un roi et un vieillard ayant entre eux deux une dame) les regardent. M. de Salamanca possède un exemplaire de ce précieux volume; des passages ont été biffés par un ministre de l'Inquisition.

Burgos, Juan de Junta, 15 mai 1526. Le *Manuel* se borne à citer un exemplaire vendu chez Heber. C'est un in-folio de 126 feuillets à deux colonnes. M. de Salamanca le possède.

Burgos, Simon de Aguago, 1587, in-folio à deux colonnes, 138 feuillets. Pas de souscription. Le volume se termine par les mots *Laus Deo;* le frontispice représente un roi à cheval, tenant d'une main un sceptre, de l'autre un écu armorial; il a une couronne sur la tête. Le *Manuel* ne cite cette édition que d'après un catalogue publié à Hambourg en 1816. Il s'en trouve également un exemplaire dans la bibliothèque Salamanca.

Florisando (6e livre des Amadis), Salamanque. Juan de Porras, 15 avril 1510, in-folio à 2 colonnes, 218 feuillets de texte; 6 feuillets liminaires pour le titre, la table des chapitres; les 64 premiers feuillets ne sont pas chiffrés. Le titre est au bas d'une gravure sur bois représentant les armes des Rois catholiques. Le prologue dédicatoire adressé à Juan de la Cerda constate que l'auteur de *Florisando* se nommoit Paez de Rivera. C'est encore chez M. de Salamanca que se rencontre cette édition précieuse. Le *Manuel* ne la mentionne que d'après Antonio et avec quelque doute.

Lisuarte, Séville, 1510. Édition qui n'est mentionnée que dans le Catalogue de la *Biblioteca Coloniana.*

Séville, 1525, in-folio. Ajoutons que l'impression fut achevée le 20 octobre, et qu'il en existe également un exemplaire chez M. de Salamanca.

Séville, Domenico de Robertis, 20 décembre 1543, in-folio. Un exemplaire dans la bibliothèque particulière de la reine d'Espagne. Le *Manuel* n'indique qu'une édition due à cet imprimeur et datée de 1548.

Séville. Jacome Cromberger, 19 janvier 1550, in-folio à deux colonnes, 109 feuillets, Saragosse, 1587, in-folio. Cette

édition, que le *Manuel* ne signale que d'après d'anciens bibliographes, a été publiée par Pedro Puig et José Escartilla. C'est un in-folio à deux colonnes, 97 feuillets, et deux feuillets non chiffrés pour la table.

Le huitième livre des Amadis, également consacré à Lisuart, est un in-folio de 223 feuillets; l'auteur du *Manuel* n'ayant pas vu ce volume, place après ce chiffre un point d'interrogation. Cette édition fait également partie du riche cabinet de M. de Salamanca.

Neuvième livre. Une édition de Medina del Campo, 1564, n'est indiquée au *Manuel* que d'après le témoignage d'un bibliographe allemand, le docteur Graesse. C'est un in-folio à deux colonnes, en lettres rondes; 232 feuillets et quatre feuillets de table non chiffrés. Titre rouge et noir. Le premier livre se termine au verso du feuillet 95. Un exemplaire chez M. de Salamanca.

Nous ne prolongerons pas davantage ces détails sur les Amadis, mais avant de finir, nous dirons quelques mots d'un roman des plus rares

Don Clarian de Landamis. Séville, 1527, in-folio, que le *Manuel* se borne à signaler comme fort rare, est un in-folio gothique, de 220 feuillets à deux colonnes, gravures en bois intercalées dans le texte. Un exemplaire chez M. de Salamanca.

Cet amateur possède également un exemplaire de la seconde partie de ce roman. Séville, 1550, in-folio, 143 feuillets. A la fin se trouvent douze *coplas*, et en prenant la première lettre de chaque *copla*, on trouve le nom de Pedro Cabreor (Cabrero ?).

Le *Manuel* ajoute : « Antonio ne cite pas la troisième « partie de ce roman peu connu, et nous n'en avons trouvé « le titre nulle part. » Ce titre n'est indiqué que dans le Catalogue de la bibliothèque Colon, mais il l'est avec des détails qui attestent l'existence du volume, lequel est mentionné comme achevé d'imprimer le 10 juin, comme étant divisé en *capitalos*, *epigrafes y numeros;* il commence par

les mots : « Leida la carta del gran Sabio, » et il fut payé, relié en parchemin, 7 réaux, au mois de mars 1525.

La quatrième partie dont la Bibliothèque Impériale à Paris possède un exemplaire incomplet du titre, se trouve dans la collection de Salamanca.

Il en est de même de *Don Claribarte*, Valence, 1519. Ajoutons à la description que donne le *Manuel* qu'au verso du soixante et onzième feuillet (dernier du texte) il y a quelques vers de Mosen Jeroni Artes, à la louange de l'auteur, et qu'au verso du titre il y a une gravure sur bois représentant un roi, hors des portes d'une ville fortifiée, recevant un livre qu'un clerc lui présente à genoux.

Nous ne voulons pas prolonger davantage ces détails; mais si, comme nous l'espérons, ils offrent quelque intérêt aux amis des livres très-rares, nous reprendrons la parole à cet égard. En attendant, on ne sauroit trop reconnoître le zèle des savants éditeurs qui ont consacré tant de soins à cet *Ensayo*, bien digne de trouver des imitateurs chez les diverses nations de l'Europe. Le second volume ne tardera point à paroître, et nous sommes en mesure de dire qu'il renfermera des détails curieux au sujet de quelques livres françois très-peu connus ou même complétement ignorés.

G. Brunet.

Histoire de la Caricature antique, par Champfleury. *Dentu*, éditeur, 1865. Un vol. grand in-18, de 240 p., fig.

Voici un livre sagement écrit et sagement pensé. M. Champfleury a-t-il réuni dans cet ouvrage tous les renseignements acquis par l'érudition moderne? On peut en douter ; et l'auteur lui-même, en plus d'un endroit, reconnoît très-modestement et en termes très-convenables, qu'il y a beaucoup à ajouter à ce premier travail. Mais c'est ici le cas de rappeler ce que M. Sainte-Beuve a dit un jour généralement de tous les travaux originaux : — l'essentiel

est de former *un corps d'histoire*; les perfectionnements viennent après et avec le temps (1). Eh bien, cet essentiel se trouve dans le petit livre de M. Champfleury. Il a résumé aussi complétement que possible les travaux et les opinions de tous les auteurs importants qui, directement ou accidentellement, se sont occupés du sujet, de Panofka, du comte de Caylus, de l'abbé Banier, de Wieland, de Goëthe, de Lenormand, de Jean-Paul-Richter, du docteur Lepsius, de MM. de Longperier, Anatole Chabouillet, Théodule Devéria, des académiciens d'Herculanum, du P. Garucci, etc., etc. Des dessins nombreux, dont plusieurs sont inédits, éclaircissent le texte; on ne pouvoit donc demander davantage. Les curieux qui désirent prendre une idée générale de la question sont désormais dispensés de recourir aux Recueils d'archéologie et de feuilleter des collections pour glaner les éléments épars; et c'étoit-là le grand point. De quoi il faut encore louer l'auteur, c'est dans un sujet qui induisoit si facilement au système, de s'être loyalement tenu au point de vue large et simple de l'amateur et du philosophe. M. Champfleury se meut à travers les théories; il les signale, il les *reconnoît*, et n'y aborde pas. Il côtoie le pédantisme et le paradoxe, et reste en dehors.

Au surplus, la grande difficulté en pareil sujet n'est pas de tracer la route. Elle est tout indiquée par l'histoire dont la satyre est le commentaire et qu'elle suit pas à pas. C'est plutôt, il me semble, de savoir ce que l'on doit prendre et ce que l'on doit laisser; de bien définir son sujet, et d'éliminer bravement tout ce qui n'y rentre pas absolument. — *Les anciens ont-ils connu la caricature; et sous quelle forme?* Voilà le postulatum, qui nous ramène nécessairement à celui-ci: *Qu'est-ce que la caricature?* — La caricature est une charge (de *caricare*, charger) de tel ou tel trait, destinée à rendre un personnage ridicule par l'exagération d'une difformité du corps ou du visage. Voilà la caricature

(1) A propos d'une histoire (à faire) du journal. Article sur le livre de M. Victor Leclerc : *Les Journaux chez les Romains.*

primitive, la caricature sélon l'étymologie. Mais quelle extension n'avons-nous pas donnée à ce mot! de combien de sens variés l'a enrichi la malice humaine!

Caricature *parodique*, qui tend à amoindrir, à ridiculiser un grand homme ou un homme célèbre, en insistant sur les côtés mesquins de son caractère et de sa physionomie;

Caricature de mœurs, qui manifeste et met en action les vices secrets ou dissimulés de la nature humaine;

Caricature sociale, qui se prend à toute une époque, à ses travers, à ses préjugés; caricature politique qui exprime et met en relief les fautes d'un système, les inconséquences, les abus de pouvoir, caricature souvent terrible et tragique, telles que sont par exemple les estampes gravées par les huguenots en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes; sans parler de l'infinie variété de moyens d'expression; caricature par allusion, par allégorie, par travestissement, caricature-rébus, etc., etc.

Lesquels de ces modes ont été mis en usage par les anciens? Quant au premier, à la caricature *physique*, il semble qu'ils aient dû la connaître. Les artistes grecs et romains qui avaient, est-il besoin de le rappeler un sentiment si élevé de la beauté humaine, ont dû naturellement être frappés de ses altérations. Et, de fait, les nez allongés de certains portraits peints sur les vases antiques, les grimaces, les jambes torses, la bedaine de Silène, la monstruosité phallyque de Priape sont bien des *charges*, mais quoi! c'est là de la caricature générale; la caricature de l'homme et non d'un homme. C'est de la caricature artistique, telle que l'entendoit le judicieux Joubert, lorsqu'il disoit: — « Il faut pour le mérite de la caricature, qu'elle soit traitée par un homme qui a en lui le type du beau, et qui y pense en s'en écartant. »

Je ne vois dans le livre de M. Champfleury que deux exemples de satire appliquée; l'un et l'autre lui sont livrés par Pline. Le portrait du poëte Hipponax, de Clazomène, exposé à la risée du peuple par deux artistes qu'il avoit offensés; et

un certain capitaine Pilicus, que Démétrius, de Corinthe, représenta modelé avec des varices et un gros ventre. Encore est-ce là de la caricature *ab irato*, qui ne prouve pas que la satire dessinée ou sculptée, fut dans les habitudes des artistes anciens. Il en est de même du portrait de la reine Stratonice, représentée accolée à un pêcheur, et que le peintre Clésidès exposa, en s'enfuyant, dans le port d'Ephèse, par ressentiment de la mauvaise réception que la reine lui avoit faite. C'est de la vengeance, et non de la satire. Ce qui prouve d'ailleurs que les figures n'étoient point chargées, c'est que Stratonice voulut conserver les portraits comme ressemblants.

Quant au second mode, au mode parodique et sarcastique, qui s'attaque à la grandeur, à l'héroïsme et à la vertu, le doute n'est pas possible; c'est là évidemment une inspiration toute moderne, née de l'amour effréné de l'égalité, qui n'est après tout qu'une forme de l'envie. M. Champfleury remarque, après un critique anglais, qu'on n'a trouvé nulle part de caricatures de Cicéron, d'Horace ou de Scipion, non plus que de Démosthènes, ou de Socrate, ou d'Aristide. Les Grecs qui faisoient du grand homme un héros, un dieu; les Romains qui inventèrent la colonne triomphale, l'arc et le char de triomphe, n'ont pu connoître cet art impie de rabaisser le génie et de dénigrer la vertu. « Il ne faut pas chercher ici, dit Gœthe, l'esprit de parodie qui se plaît à rendre vulgaire tout ce qui est élevé, grand, noble, bon, délicat..... au contraire, chez les Grecs la puissance de l'art relève la grossièreté, la bassesse et la trivialité. » Ce que Gœthe dit des Grecs, disons le des latins, leurs imitateurs. Du reste, comme le remarque ici l'auteur, la caricature par déformation, la satyre *physique* chez les anciens est plutôt littéraire que plastique. C'est dans les épigrammes des poëtes et dans la comédie qu'on la rencontre plutôt que dans les œuvres des artistes. Le respect qu'on avoit en ce temps-là de la forme humaine devoit donner de la répugnance à la travestir. On aimoit mieux diffamer la lai-

deur en paroles que d'en perpétuer l'image. Il me semble, d'ailleurs, au moment où j'écris ceci, que dans les ouvrages des anciens, la laideur et l'infirmité sont toujours spécialisées dans un personnage vil qui forme à lui tout seul comme le chœur du mal, de la nature difforme et perverse. Dans l'Iliade, il n'y a qu'un seul personnage ridicule, Thersite, et il est lâche. Il n'y a pas un bouffon dans l'Odyssée. Le bouffon de la mythologie, c'est Silène, une outre, que les nymphes enveloppent de lianes et à qui elles font mille tours. Vulcain, le dieu boiteux et laid de visage, est un sot. C'est une sorte de Kobold, ridicule à la lumière, et qui ne redevenoit terrible que dans ses ténèbres.

Les anciens répugnoient donc à associer la vertu à la laideur, le courage à la difformité, la puissance au ridicule. Leur esprit simple et droit ne se plaisoit pas à l'antithèse. Jamais ils n'auroient imaginé de prendre un bouffon pour type de l'amour paternel et de loger une belle âme dans le corps d'un bossu; ces sortes de compensations inspirées par l'immense pitié du christianisme n'étoient pas à leur usage. Pour eux le Beau étoit la splendeur du Bon non moins que du Vrai.

Lors de la découverte d'Herculanum, les savants, étourdis à la vue de ces renseignements inespérés, s'évertuèrent à trouver un sens aux moindres détails. Tout devint aussitôt emblème, rébus, allégorie. Un décorateur avoit peint sur un mur une cigale traînée dans un char par un perroquet. C'étoit Néron conduit par Sénèque. Ailleurs un papillon devenoit Domitien. Les neuf volumes in-f°, publiés par l'Academie de Naples en 1768, sont pleins de commentaires de cette force. M. Champfleury fait justice de ces illusions de l'enthousiasme. « Caprices, » dit-il, et c'est le vrai. La fantaisie n'est pas la caricature, et dans ces compositions cursives la recherche de la grâce est trop exclusive pour qu'on y cherche une pensée d'application. Quant aux scènes de Pygmées, si nombreuses dans les fresques d'Herculanum et de Pompeï, est-ce là de la peinture saty-

rique? Pas davantage. La croyance aux Pygmées étoit une tradition comme celle des Cyclopes, des Sirènes et des Centaures. Un voyageur a rapporté de l'Asie cette conviction que les habitants de l'Inde et des contrées de la Chine étoient de plus petite taille que les Romains. L'imagination populaire a fait le reste : elle a *exagéré* progressivement, de génération en génération, la petitesse de ces créatures humaines; elle en a fait des nains chimériques, des *homunculi*, des marmousets. Et grecs et latins se sont amusés de ces diminutifs d'hommes sciant le blé comme on abat des chênes, galopant sur des perdrix et se battant à outrance contre d'innocents volatiles. A propos des Pygmées, M. Champfleury, pense tout naturellement à Gulliver; et c'est ici qu'éclate la différence des deux génies antique et moderne. Là où les anciens n'ont trouvé matière que de rêves ou de contes plaisants, l'esprit réfléchi du moderne et de l'homme du nord a découvert une opposition, — une antithèse, — il a conclu du petit au grand, de l'imagination au réel; voilà le satyriste!

Je sais pour ma part grand gré à M. Champfleury de la manière simple et vraie, dont il interprète et classe les *graffiti* de Pompeï (dessins tracés à la pointe du couteau ou au charbon sur les murs), et sur lesquels les savants se sont torturé l'esprit tout autant que sur les fresques décoratives. Dessins d'enfants, dessins d'amoureux, dessins de soldats ennuyés et désœuvrés; ce sont là les seules attributions raisonnables à faire de ces griffonages. Si quelques-uns, comme ceux par exemple qu'on a trouvés dans le quartier des soldats, ont une allure à peu près raisonnable et un semblant de proportion, c'est que les anciens, à cause de leurs habitudes de vivre et de leurs idées sommaires en fait de vêtement, avoient une notion plus nette de la forme humaine que les gamins et les troupiers de notre temps. Il restera à M. Champfleury le mérite d'avoir donné l'explication véritable du plus important de ces *graffiti*, de celui qui se rapporte à la querelle des Pompéiens et des Nocé-

rieus, au sujet des spectacles. On n'y avoit vu jusqu'ici, les uns qu'un griffonage de soldat ou de gladiateur, les autres qu'un dessin satirique d'une ou de plusieurs mains. M. Champfleury, le premier, y a reconnu un projet, un essai de composition, tel que les peintres en jettent rapidement sur le papier, ou sur les murs, où qu'ils se trouvent, pour soulager leur mémoire. Et assurément, pour quiconque a feuilleté des albums et des cartons d'artiste, cette explication est la vraie (1).

Si la caricature antique n'est ni dans les compositions des artistes, ni dans les charbonages des murs, ni dans la maison, ni dans la rue, où est-elle? Je la cherche. M. Champfleury, mon guide, la cherche aussi. Il consacre tout un chapitre aux *grylles*, à ces pierres gravées de sujets comiques auxquels un personnage grotesque a servi de type et de parrain. Ailleurs, il examine ce vaste bestiaire humain, cette série de sujets hybrides, où l'animal est enté sur l'homme et parfois le remplace : hommes-oiseaux, hommes-quadrupèdes, singes habillés, hommes à têtes de rats, d'ours, etc.

Mais là, comme ici, sa conscience d'artiste et d'historiographe hésite; il n'ose déclarer que ce qu'il trouve soit

(1) Le grand explorateur des murs de Pompéi, le P. Garucci a découvert à Rome, près du Palatin, un *graffito* qui seroit non plus la caricature d'un vice ou d'un homme ou d'un empereur même, mais la caricature d'un dieu. Un personnage contemple un homme à tête d'âne attaché à une croix. Au bas du dessin est cette inscription: ALEXAMENOS CEBETE THEON. — Il me semble que M. Champfleury accepte trop facilement l'application que le savant Père fait de cette caricature à Jésus-Christ. On a beau m'apporter des textes qui témoignent que les chrétiens des premiers siècles ont été soupçonnés d'adorer une tête d'âne. Je m'en réfère au dessein même, le personnage qui considère ce crucifié onocéphale me paraît, d'expression et de geste, plutôt ironique que pieux. Les chrétiens étoient mis en croix dans tout l'empire. Il se pourroit donc qu'ici le crucifié fut, non pas le Dieu, mais son adorateur, et l'inscription devroit se comprendre ainsi : *Voilà Alaxamène, l'adorateur de Dieu?* Je ne nie point qu'une caricature du dieu des chrétiens n'ait pu être faite à Rome sous Caracalla ou sous Heliogabale. Je ne m'applique qu'au texte.

bien réellement ce qu'il a cherché. En effet, selon nos idées modernes, la caricature comporte également le comique dans le sujet et dans l'exécution. Il faut une certaine bouffonnerie de crayon ou de burin indépendamment de la bouffonnerie de l'idée ou du modèle. Or, dans ces charmants *grylles*, le quadrupède ou l'insecte qui parodie le geste humain, la sauterelle, l'abeille, le rat, la bête chimérique même, sont toujours d'un dessin correct et précieux. Il y a plus à admirer qu'à rire. Et, d'autre part, qui nous dira si ce rat drapé dans sa robe sénatoriale et tenant le *volume* à la main est bien réellement la figure satirique d'un magistrat avare et rapace? si ce singe, à mine méditative, qui marche la tête basse, en portant un vase, est la ressemblance ironique d'un amateur de curiosités ou d'un professeur d'esthétique? Les anciens, si attentifs aux formes, aux gestes, à la démarche, n'ont-ils pu reporter simplement leur faculté d'observation de l'homme à l'animal? Un rat se pavane en dressant le museau; c'est un personnage d'importance, un sénateur. Un singe marche gravement, en tenant à la pate la coquille de noix qu'il vient de vider; c'est un philosophe ou un collectionneur.

Mais voici quelque chose de bien autrement compliqué : c'est un groupe de trois personnages détaché d'une fresque de Pompeï. Un singe à jambes d'homme porte sur l'épaule gauche un vieillard de son espèce, à la mine refrognée et presque lamentable, et tient par l'autre main un singillon qui lève le nez et se fait traîner comme un enfant fatigué. Les archéologues ont-ils eu tort de reconnoître dans ce groupe la fuite d'Énée portant son père et entraînant son fils? Non, l'intention du peintre est évidente : le nombre des personnages, leur âge, leur attitude sont exactement traduits du passage de l'*Énéide*; et l'examen des détails ne fait que confirmer l'exactitude de la traduction. Le singe Anchise tient précieusement sur ses genoux la boîte qui renferme les pénates et les *fetiches* (sacra) de la famille; Énée tourne la tête pour apercevoir Créuse, et la

lenteur résistante de l'enfant est une reproduction précise du *non passibus æquis* du poëme latin. C'est donc bien là l'hégyre célébrée par Virgile.

Est-ce à dire cependant que le peintre de cette composition bouffonne ait eu réellement en vue de dénigrer, de ridiculiser le poëte? Oh! que j'aime ce savant (M. Champfleury ne le nomme pas) qui, impassible dans sa gravité, tire majestueusement de sa cervelle l'admirable sorite que voici : « Tout le monde sait que Virgile a imité Homère; l'animal nommé singe est le patron des imitateurs, — DONC!.. » Et, grâce à ce raisonnement triomphant, cette peinture comique qui fait sourire, et où la bouffonnerie est comme étouffée par la grâce, sera l'œuvre vengeresse d'un admirateur fanatique d'Homère, indigné contre le plagiaire Virgile? Eh bien, non; c'est trop de finesse, ou trop d'obtusité. J'aime beaucoup mieux, pour ma part, l'interprétation toute simple de M. Champfleury, qui voit dans cette peinture, non pas la satire du poëme, mais la caricature d'un tableau, d'une composition classique et populaire. L'*Énéide* étant un poëme national à Rome, les artistes romains durent naturellement en produire souvent les principales scènes. Il arriva ainsi, vraisemblablement, qu'au bout d'un certain temps, on eut pour chaque épisode important un *canon*, une composition consacrée et invariable, que peintres, sculpteurs, graveurs répétèrent indéfiniment. Cette répétition à outrance d'une même scène agaça les nerfs d'un « artiste taquin qui, pour en finir avec un sujet *académique*, le transforma en grotesque. » Cela se peut en effet; cependant je ne puis renoncer à une supposition plus simple encore, et qui est la même que j'ai déjà faite pour le rat-sénateur et le singe-dilettante. L'artiste auroit vu passer dans une cour ou dans un jardin une guenon traînant son petit. Sa mémoire, imbue des scènes du poëme national, et des images qui s'en faisoient, lui auroit aussitôt suggéré le rapprochement d'Énée traînant Ascagne. L'ajustement d'un vieux singe sur l'épaule de cet Énée si-

miesque se présentoit tout naturellement, et voilà le tableau.

De toutes les illustrations du livre de M. Champfleury, je n'en vois décidément qu'une qui réponde à ce que nous attendons d'une caricature : l'expression d'un vice, de la laideur de l'âme par l'exagération de la forme corporelle. C'est le dessin d'une statuette de Caracalla conservée au musée d'Avignon. Le féroce empereur est représenté tête nue, et couronné de lauriers, à demi-vêtu d'une tunique ouverte et relevée sur le flanc droit. Il tient du bras gauche une corbeille pleine de pains qu'il est censé lancer au peuple assemblé dans l'amphithéâtre. Jamais le cri brutal : *Panem et circenses !* n'a été plus sinistrement commenté : le torse trapu et ramassé, bossué par une musculature épaisse, les jambes courtes, puissantes et vigoureusement arquées, sont formidables. Le masque est terrible de mépris et de fureur. Cette largesse de pain a l'air d'une lapidation.

« Ainsi, dit M. Champfleury dans une page éloquente que je ne puis citer tout entière, se trouve démontrée l'importance de la caricature. Cette petite figure de bronze perdue dans les vitrines d'un musée de province, ce n'est rien jusqu'à ce qu'un érudit ait décidé que c'est là la représentation de l'empereur Caracalla.... Qui sait si le fils d'une de ses victimes n'a pas coulé sa figure dans le moule d'où est sorti ce petit bronze? Caracalla se croit puissant, parce qu'il a l'armée pour lui ; et voilà qu'un artiste sorti de ce peuple opprimé lègue sa honteuse image aux siècles à venir, pour que les siècles à venir, en retrouvant cette figurine se disent : « Ceci fut l'image d'un empereur exécré de son peuple. »

Et maintenant que conclure ? La conclusion est dans les faits eux-mêmes. Les anciens ont-ils eu le sentiment du comique, du bouffon, du ridicule ? Ont-ils eu le don de manifester l'odieux, d'exprimer la satire et le vice? A qui le nierait, il suffirait de jeter les noms d'Aristophane, de Lucien, de Plaute, de Térence, de Ménandre, de Juvénal,

de Martial, de Perse et de combien d'autres encore! Quant à savoir s'ils se sont plu comme nous à accentuer la difformité de la nature humaine, à exprimer le vice et la satire par la laideur et par la difformité, voici le point contestable. Combien déjà, et dans les pages de ce livre même, combien de dessins, de fresques, de gravures, de sculptures, déclarés jadis pleins d'allusions, d'allégories, d'équivoque, sont aujourd'hui innocentés du venin caricatural! L'histoire de la caricature antique est difficile, dit et répète M. Chamfleury; je suis tenté de croire qu'elle est impossible. Et ce sera la seule critique que je ferai de son livre, que d'en condamner le titre. Non, ce livre n'est pas une histoire, c'est une étude, un traité dans lequel, je tiens à le répéter avant de finir, l'auteur a réuni avec beaucoup d'intelligence et de patience tous les éléments de la question. Si cette étude sur la caricature antique est, comme on l'annonce, la préface d'une histoire générale du genre, il n'était guère possible qu'elle fût meilleure.

CHARLES ASSELINEAU.

Études et portraits, par Cuvillier-Fleury. Paris, *Michel Lévy, frères*, 1865. Un vol. [1]

Ce volume est le onzième de la collection des articles critiques de M. Cuvillier-Fleury. Il succède aux *Portraits politiques et révolutionnaires*, aux *Études historiques et littéraires*, aux *Nouvelles Études*, aux *Dernières* (?) *Études*,

(1) Marie-Antoinette; — madame la duchesse de Parme; — le prince Albert; — les *mémoires*, de M. Guizot; — M. Thiers, historien de l'Empire; — M. de Fezensac; — M. V. de Tracy; — *les grands écrivains de la France:* Malherbes, Corneille, Mme de Sévigné; — *les Misérables*, par Victor Hugo; — *le mot de Cambronne*; — *le Maudit*, par ***; — le dernier des romantiques; — les mœurs parisiennes dans le roman moderne; — la politique dans le roman et la comédie.

aux études de *Voyages*; enfin, aux deux volumes dont nous avons rendu compte il y a deux ans, *Historiens, poëtes et romanciers*. C'est encore sur des sujets nouveaux, la même critique, exacte, consciencieuse, vivace, pleine de preuves et appuyée sur des principes. Pour beaucoup de gens j'aurai l'air de faire un mince compliment à M. Cuvillier-Fleury, en disant qu'il est peut-être aujourd'hui le seul critique de journal aimant sa fonction et s'en amusant. Et pourtant au milieu de l'indifférence générale, et quand le scepticisme est à l'ordre du jour, il est beau d'être le dernier Chauvin de la littérature, et de prendre encore au sérieux une besogne qu'il est presque de bon ton de traiter légèrement. Qu'il s'agisse de l'histoire épique de M. Thiers ou d'un roman de M. Sarcey, M. Cuvillier-Fleury prend son compas, sa règle et son équerre, et s'installe courageusement sur sa table, comme un brave architecte qui ne veut rien laisser au hasard. Ah! la conscience du métier, il est de certains temps où elle devient une grande vertu. Certes, il n'est pas toujours agréable de jauger tel auteur ou tel livre, et apparemment M. Cuvillier-Fleury n'en est plus au besoin de se faire connoître. N'importe : il se dit qu'il s'est donné cette mission d'éclairer les lecteurs du *Journal des Débats* et de les tenir au courant du mouvement littéraire; il se dit qu'il se doit à ce public qui compte sur lui, qui se fie à sa prudence et à son savoir; et il décroche sa plume et son encrier, j'allois dire son bouclier et sa lance vingt fois mis au clou.

Il fait bien : ce n'est pas dans des temps comme les nôtres, quand le sentiment littéraire se perd, s'il n'est perdu, quand la foule des lecteurs court comme un troupeau de moutons affolés de la banalité au scandale, ce n'est pas dans ce temps-ci que les conseillers doivent abdiquer. Il faut quelque autorité de langage et d'expérience pour dire à ces braves gens : vous vous trompez; ce que vous prenez pour bon, est mauvais, pour vrai, est faux; ce que vous croyez être de l'art n'en est pas. Et pour nous qui essayons de le

dire humblement, il ne nous est pas indifférent d'avoir à côté de nous, devant nous, des garants de nos jugements, des juges d'une juridiction supérieure auprès de qui nous puissions faire appel. M. Cuvillier-Fleury est un de ces magistrats de la presse. La confiance dont il est investi, il la doit à son assiduité, à son exactitude, à sa sincérité bien connue qui lui permet de parler de tout et de tous avec autorité de l'historien et du pamphlétaire, du grand et du petit, du sérieux et du frivole.

Les premières pages du présent volume sont une continuation des volumes précédents; c'est la fin de l'*Histoire* de M. Thiers, la suite des *Mémoires* de M. Guizot. Nous trouvons ensuite le dépouillement des nouvelles pièces produites au jugement de Marie-Antoinette, un hommage rendu à une princesse française, madame la duchesse de Parme, une notice sur le sage époux de la reine d'Angleterre; le portrait d'un honnête homme, M. Victor de Tracy, et l'analyse du patriotique et émouvant ouvrage de M. le duc de Fezenzac, les *Souvenirs militaires*.

L'intérêt principal est pour nous dans les derniers chapitres consacrés aux ouvrages purement littéraires. Dans cette seconde partie, M. Cuvillier-Fleury, à propos des *Misérables*, parle fort dignement de Victor Hugo. Et quand je dis qu'il en parle dignement, j'entends que tout en critiquant vivement l'ouvrage, ce qu'on devait attendre de ses principes littéraires, il ne se départ jamais envers l'auteur du respect et de la sympathie dus à une gloire nationale. L'article est chaleureux et éloquent comme un plaidoyer. M. Cuvillier-Fleury plaide en effet, non pas auprès du public, mais auprès de l'auteur lui-même. Il plaide par devant l'auteur des *Misénables*, pour l'auteur d'*Hernani*, des *Orientales*, de *Notre-Dame* et des *Burgraves*. Et en parlant de ce livre dont les tendances le blessent et pour lequel il cherche en vain une mesure, une échelle de comparaison, on sent qu'il n'oublie jamais ni le poëte qui l'a charmé, ni le dramaturge qui l'a ému. Ah! le respect dans la critique!

grande vertu encore, et qui ne peut se trouver que dans le cœur d'un écrivain vraiment dévoué aux lettres et passionné pour l'art qu'il exerce.

J'aurais bien envie de chicaner un peu M. Cuvillier-Fleury sur le titre d'une des études suivantes consacrée à M. Vaquerie, qu'il appelle le *Dernier des Romantiques*. Le dernier, pourquoi donc? ces titres-là étoient bons au temps des querelles littéraires, alors que les combattants des deux camps mettoient charitablement tout le bon sens de leur côté et toute l'extravagance du côté de leurs adversaires. Pourquoi n'y auroit-il pas de romantiques aujourd'hui? Pourquoi n'y en auroit-il plus dans l'avenir? M. Cuvillier-Fleury qui constate avec joie le retour des bons esprits vers la haute littérature, la littérature apparemment des grands poëtes et des grands penseurs, oublie-t-il que ce retour, ce sont les romantiques qui l'ont opéré? Oui, oui, ces enragés de distinction, ces contempteurs forcenés du banal et du commun ont été, non pas les ilotes ivres, mais les pères fouetteurs du monde littéraire, et nous leur devons bien une reconnoissance. Plaise à Dieu qu'il s'en retrouve encore quelques-uns en temps et lieu. — Mais voici que je plaide à mon tour, et même que je prophétise. C'est trop d'ambition pour un simple compte-rendu.

CHARLES ASSELINEAU.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Le département des estampes à la Bibliothèque impériale vient de recevoir un don d'une importance considérable au point de vue de l'histoire des mœurs et de l'histoire de l'architecture en France au dix-septième siècle. M. Blanchard de Farges, chef d'escadron en retraite, domicilié à Melun, s'est généreusement dessaisi, en faveur de la Bibliothèque impériale, de cent dix plans dessinés tant par Mansard que par Le Nôtre, arrière grand-oncle maternel du donateur, ou exécutés sous la direction des deux célèbres artistes.

— Le couvent des Bénédictins d'Admont, en Styrie, fondé il y a huit siècles, est devenu la proie des flammes. C'étoit le bâtiment le plus considérable de la Styrie; il comptoit 1180 fenêtres et six jardins. Le dommage est évalué à deux millions. L'église, l'habitation des moines, les riches archives et les ornements du culte ont été détruits, mais on a pu sauver la bibliothèque qui est peut-être unique dans son genre, tant par son organisation splendide que par sa richesse. Elle contient 80 000 volumes, 1000 manuscrits d'une grande rareté, dont plusieurs uniques, et près de 900 incunables.

— Nous annonçons avec plaisir la promotion de M. Louis-Adrien Berbrugger, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, comme conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger. Les titres scientifiques et littéraires de cet

éminent bibliothécaire l'avoient déjà fait nommer *chevalier*, le 27 avril 1838, et *officier*, le 12 juin 1856.

— M. Ferdinand Vanderhaeghen termine son grand travail de la *Bibliographie gantoise*. Ces recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs de Gand, formeront six volumes in-8°; cinq ont déjà été publiés, le sixième est prêt de paroître.

Nécrologie. — Un bibliophile distingué de Nancy, M. Gillet, a été enlevé, le 29 mars dernier, à ses nombreux amis et à ses collègues de l'Académie de Stanislas. Sa mort est une perte réelle pour l'érudition et les lettres. Dans notre numéro de février-mars (p. 137), M. Ch. Asselineau consacroit un intéressant article à un ouvrage récent de ce recommandable écrivain : *Notice historique et bibliographique sur Chevrier* (Nancy, 1864, in-8° de 200 pages). Outre ce travail biographique si approfondi et si curieux, M. Gillet avoit publié : *Rapport à M. le Maire de la ville de Nancy sur la situation de la bibliothèque publique au 1er janvier* 1854 (Nancy, s. d., in-8° de 53 pages), *Notice bibliographique sur des livres peu connus* (Nancy, 1863, in-8°). Il a laissé en manuscrit plusieurs autres notices qui se rapportent à la biographie et à l'histoire des livres. Mais son œuvre inédite la plus importante, malheureusement restée incomplète quoique très-avancée, est une description historique des médailles, jetons et monnaies des ducs de Lorraine et des diverses branches de la maison de Guise. Ce travail est le fruit de quinze années d'études et de recherches. M. Gillet, d'abord juge, puis vice-président au tribunal de Nancy, étoit depuis plusieurs années conseiller à la cour impériale de cette ville. Il concilioit avec les graves devoirs de la magistrature le goût des livres et de la numismatique. Il avoit rassemblé dans son cabinet de précieux documents sur l'histoire de la Lorraine et avoit formé une

collection intéressante de médailles du pays. Les regrets qu'il laisse comme érudit ont été éloquemment exprimés dans un discours prononcé sur sa tombe, le 1er avril dernier, par M. Regneault, président de l'Académie de Stanislas. Le mérite et le savoir de M. Gillet sont moins dignement appréciés dans une notice sur un de ses amis, M. Liouville, avocat distingué du barreau de Paris, par M. Salmon, conseiller à la cour de Metz.

RÉFLEXIONS

A PROPOS D'UN LIVRE DE MÉDECINE.

Je viens de lire, ou plutôt de relire un volume que notre collaborateur et notre ami, M. Ch. Daremberg, a publié, il y a déjà quelques semaines, à la librairie académique de Didier et à celle de Baillière. Je dis que je l'ai relu, parce que ce volume se compose, en grande partie du moins, d'articles qui ont déjà paru dans ce journal (1). Le livre de M. Daremberg est intitulé: *la Médecine, histoire et doctrines*, ce qui ne signifie pas que M. Daremberg ait renfermé dans ce modeste volume une histoire suivie de la médecine et un exposé complet des doctrines médicales. Un volume, grand Dieu! cela pourroit suffire peut-être si une histoire de la médecine et un exposé des sciences médicales ne devoient contenir que le résumé des vérités acquises, des progrès certains, des guérisons incontestables dont la médecine peut, à juste titre, se glorifier. Mais l'histoire des erreurs, qui fait nécessairement partie de l'histoire et de l'exposé de toute science et de tout art, l'histoire des erreurs médicales, dix volumes n'y suffiroient pas! Ceci n'est point un épigramme contre la médecine en particulier. La philosophie et la théologie sont juste dans le même cas.

(1) Le *Journal des Débats*.

Et la politique donc ? Les morceaux réunis en volume par M. Daremberg ont trait, soit à l'histoire de la médecine, soit à la discussion de quelques-uns des points principaux de la science médicale ; c'est déjà beaucoup, et M. Daremberg n'a entendu rien promettre de plus à ses lecteurs.

Eh bien ! je déclare, la main sur la conscience, comme si je n'avois jamais vu M. Daremberg et qu'il ne fût pas notre collaborateur dans ce journal, mon confrère à la bibliothèque Mazarine, mon ami depuis nombre d'années et un des membres ordinaires de mon conseil de santé, je déclare que son livre m'a paru aussi agréable à lire qu'instructif et solide. L'honneur en revient sans doute principalement à M. Daremberg ; tout le monde n'apporteroit pas dans des sujets de cette nature un style si clair, un esprit si net, tant de bon sens usuel, je ne sais quel goût de littérature qui pare la science et lui donne une physionomie attrayante, surtout ce feu qu'inspirent la passion de l'étude et l'amour du vrai, ce feu secret qui anime tout et qui est la vie même ; mais il faut avouer aussi qu'il n'y a pas de science plus faite pour piquer la curiosité populaire, de science, disons le mot, plus amusante que la médecine, toutes les fois qu'elle veut bien déposer son air rébarbatif et parler à peu près la langue de tout le monde.

La chose, d'abord, nous touche de très-près ; les plus philosophes s'inquiètent fort de leur estomac ou de leur poitrine ; on a beau être Louis XIV ou César, Socrate ou Bossuet, on n'en est pas moins exposé à avoir la pierre ou la goutte, ou même tout bonnement

une indigestion. Le sujet de la médecine, c'est nous, non pas dans ce que nous avons de plus précieux peut-être, mais, à coup sûr, dans ce que nous avons de plus sensible. Aussi qui n'est pas un tant soit peu médecin? Qui n'a pas par-devers soi ses petites observations, son petit système, sa pathologie de famille et sa médecine privée? Voyez les femmes! Le bon Dieu s'étoit contenté de les faire gardes-malades; de leur autorité propre, elles se sont toutes délivré le brevet de docteur, ou plutôt sans brevet et sans diplôme, par un instinct naturel, avec une confiance charmante, il n'y en a pas une qui n'exerce plus ou moins la médecine. O la bonne et l'aimable science! on la sait sans l'avoir apprise, on l'étudie sans le vouloir, on en parle très-bien sans la connoître. Je l'aime et je l'estime précisément parce qu'elle est ou qu'elle semble être à la portée de tout le monde. Les médecins réclament, je le sais bien. On les laisse réclamer. Autrefois ils parloient latin. On s'est tant moqué d'eux qu'ils ont été obligés de parler françois. François? j'ai tort. Ils se sont retranchés dans un jargon plus inintelligible que le latin. Barrière inutile! le public l'a forcée et la force tous les jours. Et puis il y a toujours quelques faux frères qui, voulant être compris et lus de tout le monde, traduisent la science en langage vulgaire. M. Daremberg est un peu du nombre. Lui, docteur en titre, lui que j'écoutois comme un oracle, croiriez-vous qu'il imprime en toutes lettres qu'un médecin ne doit jamais dire la vérité au malade, pour peu que la vérité soit fâcheuse à entendre? Le principe est contestable; mais, en tous cas, le latin et le

grec même n'auroient pas été de trop pour dérober au public la connoissance de ce mystère de l'art : car quelle confiance voulez-vous que j'aie à l'avenir dans vos paroles les plus rassurantes? M. Daremberg ne me tâtera pas le pouls désormais que je ne me croie mort, quelque bonne mine qu'il fasse!

La médecine guérit-elle quelquefois? Je serais bien ingrat si je le niais. Elle ne nous empêchera pas de mourir, cela est sûr; mais elle soulage, elle distrait, elle console, elle amuse; n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas assez? Chaque système a son temps, chaque école a sa vogue, et tout est bon à son heure. On ne va plus à Salerne pour se faire guérir; rois, papes, grands seigneurs et peuple y ont été pendant des siècles, et on y opéroit, je n'en doute pas, des cures merveilleuses avec des remèdes dont beaucoup feroient rire nos médecins d'aujourd'hui. Je ne connaissois l'école de Salerne que par son nom et par quelques vers latins qui sont restés dans la mémoire de tout le monde. J'en ai appris quelque chose de plus, et à peu près tout ce qu'il est nécessaire d'en savoir, dans un des morceaux du livre de M. Daremberg. Celui-là est nouveau et n'est pas un des moins curieux du volume. Eh bien! je regrette Salerne! c'étoit une ressource quand on avoit consulté tous les médecins de son pays et qu'on ne savoit plus à quel saint se vouer. Encore, avec nos misérables chemins de fer, seroit-on si vite transporté à Salerne de nos jours, qu'on n'auroit pas le temps de guérir en route ou de mourir, ce qui devoit singulièrement contribuer à maintenir ou à sauver l'honneur de cette école. Les incurables restoient dans le

chemin; les guérissables arrivoient déjà guéris à moitié par l'effet seul du voyage et de l'imagination. Les femmes exerçoient à Salerne, non pas la médecine officieuse comme partout, mais la médecine officielle, et avec grande réputation. Je le crois bien! Que les femmes fondent une école de médecine quelque part, les jeunes se réservant la pratique habituelle, les vieilles la consultation pour les cas graves et désespérés; je leur réponds du succès, pour un temps du moins, car la médecine, je ne parle que de la médecine pratique, est terriblement sujette à la mode, et la mode change si vite! A propos d'un ouvrage très-curieux et très-savant de feu M. le docteur Menière, qui avoit imaginé d'extraire des anciens poëtes latins tout ce qui a rapport à l'art médical, je lis dans le volume de M. Daremberg d'excellents articles que j'avois déjà lus dans ce journal. A l'époque où florissoit le poëte comique Plaute, la médecine, que les vieux Romains n'acceptoient qu'en grondant et que les Grecs apportoient à Rome avec beaucoup d'autres choses bonnes ou mauvaises, étoit encore dans son enfance. Le charlatanisme et la superstition y jouoient un grand rôle. On n'en guérissoit pas moins à Rome, dans ce temps-là, comme on guérit aujourd'hui à Paris et à Londres, et si l'on mouroit, cela n'a rien de bien merveilleux; on meurt tous les jours, à Paris et à Londres, malgré les progrès de l'art.

Il n'est pas nécessaire de remonter si haut. L'ouvrage de M. Tissot sur la santé des gens de lettres a eu un grand succès dans le dernier siècle, un si grand succès que sa réputation dure encore et qu'un de

nos plus habiles éditeurs, M. Techener, a cru devoir le réimprimer il y a quelques années (1). Le livre est spirituel, bien écrit, et tout à fait digne d'un siècle où les sciences et les lettres vivoient en sœurs sous le patronage des Voltaire, des Buffon et des d'Alembert. Lisez-le, il vous charmera. Les anecdoctes y sont habilement mêlées aux préceptes, et le tout a un air de bon sens et de vérité qui séduit. Tissot n'étoit pas un médecin amateur. Que de gens de lettres ont dû recourir à lui et se croire guéris par ses soins! Or, voici que M. Daremberg, dans deux articles très-piquants auxquels la nouvelle publication du livre de Tissot a donné lieu, nous apprend qu'à bien peu de choses près, ce livre n'est qu'erreurs d'un bout à l'autre. C'est agréable! Mais qu'importe? Dans un siècle on en dira sans doute autant de la médecine d'aujourd'hui. Guérissons toujours, si nous le pouvons, au dépit des Darembergs futurs, qui prouveront à nos petits-neveux qu'en bonne logique nous aurions dû mourir sous la direction et par la méthode des Darembergs actuels!

Un passage de ces articles m'étoit resté sur le cœur; j'avois cru y voir, sous des termes un peu enveloppés, quelque chose qui me regardoit, une de ces vérités qu'on ne doit pas dire au malade. Je ne me trompois pas. L'allusion est claire. C'est bien la mort que M. Daremberg m'y annonce par une cause qui agit si lentement, il est vrai, que j'aurai tout le temps de

(1) *De la santé des gens de lettres et de celle des gens du monde*, par Tissot, avec une introduction, par le docteur Bertrand de Saint-Germain, 1 vol. in-12. (Prix: 5 fr.)

mourir de vieillesse ou d'une autre maladie. Mais ne seroit-ce pas là un de ces adoucissements sous lesquels M. Daremberg veut qu'on déguise un arrêt funeste? Mourir! si c'est là le dernier mot de la médecine, c'est bien la peine de nous prolonger! Quoi, cette douce lumière du jour, il faudra donc y renoncer tôt ou tard! Un temps viendra où les arbres ne refleuriront plus pour moi au printemps, où le soleil du matin, ce soleil si brillant et si frais, n'éveillera plus la pensée dans mon cerveau, la joie dans mon cœur! Tout ce que j'aime mourra du même coup avec moi, ou du moins pour moi, la poésie, l'éloquence, ces campagnes si vertes, ces rues si animées, mes livres, mes chers livres, et mes amis, mes enfants! Mais vous n'y pensez pas, docteur; c'est affreux! La médecine ne sera rien tant que la médecine n'aura pas supprimé la mort, cette horrible mort! Voilà le problème! Allons, un peu de courage! Au lieu de vous amuser à guérir ou à croire que vous avez guéri un rhume par ici, une douleur par là, remontez à la source. Nous vivrons goutteux, catarrheux, s'il le faut : répondez-nous seulement de la vie!

Ces pauvres médecins! que leur sort est à plaindre! On les aime, on les appelle : une fois guéri on les paie le moins possible, et on se moque d'eux. Mais aussi pourquoi se moquent-ils tout les premiers les uns des autres? Écoutez ceci : Un savant homme que je connois, grand déchiffreur de manuscrits, grand fureteur de livres, M. Leroi (de Versailles), découvre dans le coin d'une bibliothèque le journal de la santé de Louis XIV, tenu et rédigé pendant plus de soixante

ans par les médecins du grand roi, Vallot, d'Aquin et Fagon. Tout y est mis en compte scrupuleusement; pas une indigestion n'y est oubliée. Nous avons l'avantage de savoir au plus juste combien Louis XIV a pris de médecines en sa vie. M. Leroi publie le livre; M. Daremberg s'en empare et le dévore. Charmant sujet d'articles! Or, que nous apprennent les curieux et piquants articles de M. Daremberg? Que Louis XIV, oui, Louis XIV lui-même, a été traité, dans ses maladies très-fréquentes, au rebours du sens commun depuis le premier jour de sa vie jusqu'au dernier, un peu par sa faute (car il vouloit régner et jouir), beaucoup par celle de ses médecins, de Vallot et de d'Aquin surtout, de vrais charlatans, des docteurs à la Molière. Louis XIV auroit dû mourir cent fois, moins de la maladie que des remèdes, et il a vécu jusqu'à soixante-quinze ans! Quel désagrément pour la science! C'est peut-être que son régime ordinaire étoit bon et qu'il n'abusoit de rien? Ah! bien oui! Il abusoit de tout. C'est sans doute qu'il étoit fort et d'une constitution robuste? Non! M. Daremberg nous le dépeint malingre, sujet à mille infirmités, un vrai réceptacle de toutes les causes de maladie et de mort. Les affaires, les soucis, les chagrins ne lui ont pas manqué, et il a vécu jusqu'à soixante-quinze ans! Qui se moque ici des médecins et de la médecine? Est-ce nous, profanes? N'est-ce pas vous plutôt, docteur Daremberg? Votre style s'échauffe; le grand roi n'est plus pour vous qu'un objet de dégoût; vous y mettez presque de l'animosité. Doucement. Croyez-vous que si l'on faisoit pour chacun de nous, pour vous-même, docteur,

ce que l'on a eu la sottise de faire pour Louis XIV, le journal de notre santé, avec inscription exacte de nos moindres malaises et le compte de tout ce que nous avons avalé bêtement de drogues, on ne nous prendroit pas tous pour de vrai gibier d'hôpital? Quel bonheur pour Alexandre et pour César que l'histoire n'ait pas enregistré leurs indigestions et leurs migraines! Allez, allez, ce n'est pas dans leurs gardes-robes qu'il faut aller voir les grands rois. Les médecines de Louis XIV ne le rapetissent pas à mes yeux. Les femmes ne l'en trouvoient pas moins beau, les hommes moins imposant. Souhaitons-nous une vie aussi longue et une aussi forte santé pour résister aux remèdes des Vallot et des d'Aquin.

J'ai l'air d'attaquer la médecine et les médecins; rien n'est plus loin de ma pensée. Comme science, la médecine est une des merveilles du génie humain; comme art, c'est un secours nécessaire et toujours une consolation. Que la science ait fait de grands progrès, je le crois, et la preuve s'en trouve dans le livre même de M. Daremberg et dans les articles où il expose à grands traits les vérités découvertes depuis un demi-siècle seulement. Anatomie, physiologie, pathologie, tout a marché du même pas. Que l'art aussi, je veux dire que la pratique se soit prodigieusement améliorée, j'en suis sûr par moi-même; je l'ai vu de mes yeux, je le vois tous les jours. C'étoit un terrible personnage que le médecin de ma jeunesse, tout noir depuis les pieds jusqu'à la tête! Rien qu'à le voir, on frémissoit; le séné, l'émétique, lui sortoient par tous les pores. Dieu sait de quel air solennel il

vous ordonnoit une innocente tisane de chiendent! Le médecin de nos jours est un homme comme un autre, grand progrès déjà! mais un homme plein d'humanité, de bienveillance, de désintéressement, de sympathie, plus grand progrès encore! S'il ne ressent pas toutes les douleurs de ses malades (et c'est trop heureux), il a l'air, du moins, d'en ressentir quelque chose; il plaint son patient, il l'encourage, il le console. Son arrivée seule fait renaître la confiance dans tous les cœurs et la sérénité sur tous les visages. Les petits enfants, qui redoutoient tant le médecin d'autrefois, aiment le médecin d'aujourd'hui. Tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; mais à qui la faute? A la science, à l'art, à la pauvre humanité? Si trop souvent l'art et la science sont réduits à une triste impuissance, est-ce aux hommes qu'il faut s'en prendre? ne luttent-ils pas contre plus fort qu'eux?

Que de choses me viennent ici sous la plume que je supprime pour ne pas scandaliser les bonnes âmes! On est bien injuste envers l'humanité; toutes les injures sont pour elle, qui ne s'est pas faite elle-même et qui surmonte tant bien que mal, à force de labeur et de patience, les horribles difficultés qu'elle rencontre sous ses pas. Taisons-nous respectueusement devant la Providence, mais ne nous accusons pas nous-mêmes! Du monde tel qu'on nous l'a donné ne tirons-nous pas le meilleur parti possible? Que d'efforts pour corriger le mal, le mal physique et moral! Que n'ont pas tenté, pour améliorer le sort des hommes, la politique et la philosophie d'un côté, les

sciences de l'autre! Et dans les maux que nous n'avons pas pu vraincre, quelle douce résignation à la dure loi des choses! Combien nos plaintes restent au-dessous de nos souffrances! Avec quelle humble soumission, au lieu de nous révolter contre un ordre qui nous écrase, essayons-nous encore de le justifier par des raisons plus ou moins bonnes! On plaide éternellement la cause de la Providence qui se passeroit bien d'avocat; quand plaidera-t-on celle de l'humanité!

Ces réflexions viennent assez naturellement à l'occasion d'un livre où il n'est question que de médecine; car qu'est-ce que la médecine, sinon l'effrayant tableau des misères de l'humanité et le calcul bien modeste des secrets que la science a arrachés à la nature pour combattre le mal, en calmant la douleur et retardant la mort? Ces secrets, ils ont coûté cher à ceux qui s'en sont rendus les maîtres! Que de veilles pour les découvrir! que de peines et de luttes pour les faire recevoir dans l'usage! La découverte de la circulation du sang, par exemple, due au savant Hervey, voyez-en la curieuse histoire dans un des meilleurs articles de M. Daremberg. Et l'antimoine, que nous appelons aujourd'hui l'émétique? C'est, à la vérité, un affreux remède, et j'aurais été, je crois, avec Guy-Patin, du parti des entêtés qui le repoussoient. J'ai failli mourir, il y a quelques années, pour avoir refusé d'en prendre deux grains, et je ne m'en repens pas. Je ferois de même aujourd'hui. Fi donc! La saignée, tant que l'on voudra. C'est noble au moins; le sang coule; on tombe dans une douce langueur;

l'imagination s'exalte, le cœur s'attendrit. Je n'ai pas eu les sangsues une seule fois que je ne me sois senti meilleur, plus aimable, éloquent même et presque poëte. L'émétique, jamais! Je sais bien qu'en parlant ainsi je m'élève contre un des préceptes les plus recommandés par M. Daremberg, l'obéissance. Le médecin a des devoirs nombreux et difficiles à remplir; le malade n'en a, pour ainsi dire, qu'un : se laisser faire, obéir. Grand merci de votre obéissance passive, docteur! Non, non, pas plus d'obéissance passive en médecine qu'en toute autre chose. J'ai vu cent cas où il en avoit très-bien pris au malade de contester, de lutter, de refuser. La science est courte, le médecin n'est pas infaillible. Combien de fois n'est-ce pas le malade qui découvre lui-même le traitement qu'il lui faut? Je veux un médecin avec lequel je puisse causer, raisonner, disputer. Écoutez donc, le plus intéressé dans la chose, c'est le patient; il y va de tout pour lui.

S'ensuit-il que nous soyons ingrats envers ces hommes dévoués dont les uns viennent au chevet de notre lit écouter notre babillage, supporter nos humeurs, partager presque nos maladies pour les guérir, dont les autres se consacrent tout entiers à l'étude de la science et la font avancer péniblement de jour en jour? A Dieu ne plaise! La reconnaissance immortalise leur nom et l'histoire le propage. Tous ils forment comme une même famille. Le flambeau qu'ils reçoivent de leurs prédécesseurs, ils le transmettent plus brillant à leurs successeurs. Les observations s'enchaînent les unes aux autres; les découvertes, si

neuves et si inattendues qu'elles paroissent, se tiennent et ont leur germe dans le passé. Point de travail perdu, point de vie inutile! jamais de pur hasard! C'est ce que l'histoire de la médecine nous apprend à chacune de ses pages, et M. Daremberg revient souvent sur cette consolante vérité qui, sans rien dérober aux inventeurs de leur gloire, laisse cependant une juste part d'honneur à la foule patiente des travailleurs obscurs. Non-seulement tous les progrès s'enchaînent et viennent à leur jour, à leur heure dans la même science, mais toutes les sciences se prêtent un mutuel secours, et l'une d'elles n'avance pas que les autres ne marchent. Et la science des sciences, la philosophie, est-elle inutile à la médecine? Peu m'importe, sans doute, que mon médecin soit d'une secte ou de l'autre; qu'il appartienne à l'école de Condillac ou à celle de Kant; à plus forte raison suis-je tout prêt à reconnaître, avec M. Daremberg, qu'il n'y a pas une médecine chrétienne et une médecine juive, une médecine protestante et une médecine catholique. M. Daremberg croit-il pourtant qu'une religion plus pure, une philosophie plus éclairée n'ait aucune influence en médecine, non-seulement sur la pratique et sur l'art, mais surla science elle-même? Hippocrate n'étoit-il pas un grand philosophe, et n'est-ce pas dans le livre même de M. Daremberg que je lis un très-savant article sur la philosophie de Galien?

Admirable histoire que celle des arts et des sciences! Le génie humain ne brille nulle part d'un éclat plus pur. M. Daremberg prépare une grande histoire de la médecine; le volume que j'annonce en est comme le

préambule et la préface. Tout le monde peut le lire, et tout le monde le lira, j'en suis sûr, avec le même entraînement que moi. Composé d'articles et de morceaux qui ont été déjà pour la plupart publiés séparément, il forme cependant un ensemble très-bien lié. C'est un vrai livre, digne du professeur auquel le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, dans son zèle éclairé pour le progrès de toutes les études, vient d'ouvrir le Collége de France. L'histoire de la médecine aura dans M. Daremberg le maître le plus capable de l'enseigner, soit par la parole et du haut d'une chaire savante, soit par des ouvrages à la portée de quiconque a dans l'esprit un peu de lumière, dans le cœur un peu d'amour du vrai. Pour faire ou pour écrire l'histoire d'une science particulière, songez bien qu'il faut n'être étranger à aucune des autres! Il faut les comprendre et les aimer toutes avec passion! Il faut aussi posséder ce don de la clarté, ce style abondant et simple qui propage la pensée en la dépouillant de son enveloppe trop scientifique, sans la rabaisser pourtant et la réduire à de vagues généralités ; il faut, en un mot, que le même homme joigne à la science proprement dite beaucoup de philosophie, beaucoup de lettres, beaucoup de dévouement et de conscience. Toutes ces conditions, M. Daremberg les réunit-il? Je le crois, sans avoir la prétention d'en juger ; et si je ne le croyois pas, toute mon amitié pour M. Daremberg ne me le feroit pas dire.

S. de Sacy.

LETTRES DE MADAME KRUDNER [1].

Ces lettres ont été adressées au comte de Faverney. Maréchal-général des logis de cavalerie avant 1789, ce bon gentilhomme franc-comtois fut un membre actif de l'armée de Condé, commanda la place de Rochefort sous la Restauration, prit sa retraite avant les événemens de Juillet 1830, avec le grade de colonel des gardes royales, et termina en 1832 la plus honorable carrière.

La première de ces lettres date de cette période de la vie de Mme Krudner, où elle n'étoit avide que des plaisirs de l'intelligence, curieuse de ne voir que les savans et les hommes de lettres en renom. On voit dans les deux autres qu'elle sortoit de sa retraite de Kosse, où elle fut touchée de la grâce divine, détesta sa vie passée, et résolut de consacrer le reste de ses jours à la conversion des pécheurs et au soulagement des malheureux, à l'ineffable bonheur de servir les âmes. Il a été judicieusement remarqué que cette seconde partie de sa vie, la partie mystique, échappe à la critique. Il seroit facile d'en railler l'exaltation, mais il est difficile d'en constater la sincérité. On n'en peut rien dire de mieux que ces paroles de Mme Krudner elle-même, écrites peu de jours avant sa mort : « Ce que j'ai fait de bien restera ; ce que j'ai fait de mal (car combien de fois n'ai-je pas pris pour la voie de Dieu ce qui n'étoit que le fruit de mon imagination et de mon orgueil !), la miséricorde de Dieu l'effacera. »

Dresde, le 28 décembre 1799.

Qu'aurés vous pensé, mon cher Faverney, de mon silence? Si vous saviez combien de fois je vous ai écrit en idée, com-

(1) Communiquées par le prince Augustin Galitzin.

bien de fois je me suis occupée de vous, je n'aurais pas l'inquiétude que j'éprouve que vous puissiez me méjuger.

Je ne vois presque pas le soleil, j'entends parler de 24 degré de froid, j'existe vis-à-vis d'un triste poële, je ne sors presque jamais. Avec tout cela me dirés vous, vous pourriez fort bien trouver le tems de m'écrire. Oui, si j'avois des nerfs sur lesquels ces tristes climats, cette absence de la vie et du mouvement indispensable à la santé n'agissoit pas. Mais vous connoissés mes pauvres nerfs, eux seuls peuvent m'excuser, je m'aimerai très peu moi-même si je pouvois avoir des torts avec vous; vous devés me pardonner cette apparante négligence qui tient à la souffrance et souvent à l'impossibilité d'écrire.

Ah quel terrible hyver, mon cher Faverney, je pense souvent à un mot que j'aurois dû peser un peu plus sérieusement quand je ne fesois qu'en rire. Je ne sais si vous vous rappelés d'une femme que j'avois à mon service à Lausanne, qui étoit du pays de Vaud et la plus excellente créature du monde. Elle étoit très affligée de me voir partir, et dans sa douleur elle disoit à mes gens, « Je ne conçois pas comment Mme la Baronne, une femme qui comme on dit a de l'esprit, peut aller dans ces Allemagnes; » Que n'ai-je eue réellement un peu plus d'esprit, que ne suis-je au bord de ces lacs, ou plutôt à l'ombre de quelqu'oranger? Et vous qui avés bien plus d'esprit que moi, qu'êtes-vous venu faire dans ces Allemagnes?

Oui, mon cher Faverney, allons ensemble s'il se peut faire notre cour au soleil. Cette puissance la ne fait pas au moins essuier les froideurs d'usage; ceci me mêne tout naturellement à désirer que M. de Kr. soit envoié à Naples, et que vos projets pour ce pays ne soient pas dérangés. Si en attendant vous veniés faire un tour à Dresde, vous concevés combien cela m'enchanteroit; j'ai un petit nombre d'amis qui veulent bien me gâter, vous l'augmenteriés; nous avons de la musique, vous l'aimés, j'ai un théatre et je ne vois point d'Allemands, c'est pour moi un point capital. A pro-

pos d'Allemands, vous n'imaginés pas combien ils me révoltent toujours davantage, je parle de la noblesse. Leur conduite envers les Émigrés, et leurs opinions politiques, leur morgue et leur bassesse, m'ont fait si souvent du mauvais sang, que j'ai conçu un projet qui peut devenir moral, et qui m'amusera beaucoup en tout cas; je veux faire un recueil en quelques lettres, qui pourront composer un volume; je prierai toutes les bonnes têtes et tous les gens aimables que je connois de m'aider, ils voudront bien me faire ce plaisir; de cette manière mon livre sera bientôt fini, je ne m'en attribuerai pas l'honneur, mais je le mettrai au monde. Je vous prie de le protéger, mon cher Faverney; vous présiderez à mon projet, je vous demande instament d'abord deux lettres de votre façon. Je vous prie de m'en faire avoir une de Rivarolle, il ne vous refusera pas cette petite demande en faveur de votre ancienne amitié, et du charmant pays qu'il s'agit de dépeindre au vrai; de grâce, monsieur, aidés moi à venir à bout de mon projet; mettés un peu seulement de votre gaieté naturelle, de votre esprit si aimable et je ferai rougir quelques individus, je vengerai quelques etres qui méritoient d'être mieux reçus, et j'aurai la satisfaction d'opérer peut-être quelque bien.

Je n'ai pas envie de faire de mon ouvrage sur l'Allemagne une satyre amère qu'on attribueroit à de l'humeur, mais en m'emparant des ridicules si abondants dans ces heureux climats, je voudrois montrer la vérité sous les grâces de la gaieté et attaquer les vices avec la dignité convenable, je ne saurai mieux choisir qu'en m'adressant à des François, chés qui le sentiment de l'honneur est si profondément gravé pour dire certaines vérités aux Allemands qui le connoisent si peu.

Depuis les postillons jusqu'aux 16 quartiers qui figurent dans les tristes sociétés d'Allemagne, je livre tout à la plume de ceux qui voudront m'aider, aubergistes, grands chemins, police, rapine sur les Étrangers, vexations de toute espèce; tout doit entrer dans mon livre, je veux avec la même

envie de dire la vérité, parler des bônes qualités du peuple et du bien qu'on peut dire de différentes choses.

Sérieusement, mon cher Faverney, j'attends vos deux lettres avec votre réponse, ce seront mes Étrennes pour l'année qui commence. Vous ne me refuserés pas n'est-ce pas. Ah ! si vous pouviés avoir de Rivarolle quelques lettres et de quelques autres particuliers, j'en aurois plusieurs moi-même, vous concevés combien cette variété de style sera piquante.

Portés vous bien, je désire bien sincèrement vous revoir, et vous prie de croire à mon invariable amitié ; mille vœux pour l'année qui commence.

B. Krudner.

Oserai-je vous prier de dire à celui de ces cuisiniers que vous trouverez le meilleur, qu'il aura bientôt une réponse définitive mais que cela ne l'empêche pas de se placer, s'il en a l'occasion ; cette réponse seroit déjà faite si M. de Krüdner étoit sûr de rester à Berlin.

Oserai-je encore vous prier de me rappeler au souvenir du Duc de Guine, dès que mes nerfs très malade me le permettront je lui écrirai, priés le de me pardonner mon apparente négligence, dites-lui que j'ai bien souffert.

Bâle, 26 novembre 1815.

J'ai reçu votre lettre, cher Mr de Faverney, à mon retour de Berne ici à Bâle. J'avois parlé de vous à mon fils, et si vous retournez à Berne ou en Suisse, il sera empressé de vous prouver sa bône volonté à vous servir et à vous aimer, c'est un garçon excellent pour le cœur et très aimable ; ce que vous me dites est bien vrai. Les tems nous devoilent les profondes révélations des âges passés. Heureux ceux qui puisent dans les saintes annales, ils trouvent avec les lumières les consolations s'ils veulent aller au Dieu vivant.

Faites cela, mon cher Mr de Faverney, vous me l'avés

promis et vous savez que je désire ardemment votre bonheur. Tout vous viendra avec la connoissance de celui qui a les paroles de la vie; qui est l'amour qui ouvre les cieux et cachette sur nous les gouffres de la mort.

Allés à lui simplement comme si vous iriez à quelqu'un dont on vous auroit dit qu'il aimoit beaucoup et ne vivoit que pour montrer un profond amour à chacun. Allés à lui non avec une superbe conviction de vos vertus, mais avec une humble conviction de vos péchés, car nous sommes tous pécheurs. Parlés lui, dites-lui qu'il vous a été montré comme le Dieu qui pardonne, qui ne veut que sauver, qu'anéantir la punition, pour faire miséricorde au lieu de justice qui nous accableroit et perdroit tous, dites-lui de vous donner la Foi, cette heureuse Foi qui nous transporte de la conviction et nous dit à chacun en particulier, avec une sûreté si positive, ce que l'Évangile dit à tous, que quiconque s'adresse à Jésus-Christ, qui versa son sang pour nous acquitter, que quiconque l'implore et se repent, aura le pardon de ses péchés, sera réconcilié avec son Père céleste et aura un cœur nouveau pour pouvoir habiter le Ciel, car le cœur de la terre reste dans les régions de la mort; oui vous éprouverez ce miracle, demandés et vous obtiendrés; demandés comme un enfant. C'est tout ce que vous avez à faire, le reste vient du Ciel.

Désirés votre conversion, vous aurés la paix qui est au-dessus de tout, la grâce qui vous cherche sans cesse, Christ qui mourut pour vous, fera le reste.

Si vous voulés voir de ma part une femme bien intéressante, Md. de Lesay, mon amie, elle demeure dans la maison que j'habitois. Elle vous recevra avec plaisir. J'en suis sûre. Si vous voulez m'écrire, comme je l'espère, adresé votre lettre à mon fils à Berne. Agrées mes amitiés

Votre dévouée,

B. Krudner.

Notre santé est, Dieu merci, bonne, les Alpes nous ont

fait du bien. A revoir, j'espère aller en Allemagne dans quelques jours.

Ce 19.

Oui Monsieur, j'aime à vous dire, que vous ne pouviés faire un plus grand plaisir à mon âme qu'en me laissant entrevoir que vous aussi parviendriez, par cette grâce toujours miséricordieuse et agissante pour les hommes, à un bonheur véritable; j'ai trop su *tout* pour ne pas savoir que *tout* n'est rien; j'ai trop appris à connoître qu'étant plus indigne qu'un autre de pardon et d'adoption par mon divin Maître *Jésus-Christ*, il m'a cherché malgré cela pour manifester cet amour qui le fit mourir pour nous sur une croix, où il voulut porter nos ignominies. Oui, cet amour brûlant vous cherche aussi, cher monsieur de Faverney, et ce que ni le monde ni les affections n'ont pu vous donner, il vous l'offre, le repos, la paix. En vain les hommes du torrent voudroient-ils nous faire croire que tout passe : un Océan de félicité reste à ceux qui, embrassant les mérites du Sauveur, demandent le sang de l'alliance, viennent comme pécheurs, sont reçus comme l'enfant prodigue, sont remis à Dieu et sanctifiés par Christ, en recevant un cœur nouveau, capable d'habiter les domaines de l'infini. Allés donc, cher ami, à lui, allés y chaque jour, parlés comme au meilleur des Maîtres, ce n'est pas un Souverain comme ceux de la terre, demandés lui de vous détourner du monde et de vous faire goûter les délices qu'il a toujours prêt, même malgré nos longues ingratitudes. Que le Seigneur vous bénisse, vous conduise. Sous peu mon fils sera prévenu, et si j'ai le bonheur de réussir dans ce qui vous intéresse quoique ce soit, si cela m'est possible, ce sera avec joye.

Votre dévouée,

B. Krudner.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES
DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CHANOINES RÉGULIERS DE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE.

Les frères de la Sainte-Croix, *fratres de Sancta Cruce*, furent institués au commencement du treizième siècle par Théodore de Celles, chanoine de Liége. Ce fut Saint-Louis qui les appela à Paris en 1258.

Huit ans auparavant, son chapelain, Robert de Sorbon, avoit créé, rue Coupegueule ou Coupegorge, le collége qui porta son nom et devint si célèbre par la suite. Saint-Louis songeoit à installer ses nouveaux religieux dans plusieurs maisons qu'il possédoit au même endroit; mais Robert de Sorbon, dont la fondation exigeoit déjà des agrandissements, échangea ces bâtiments contre d'autres qui lui appartenoient et qui étoient situés rue de la Bretonnerie; les religieux de Sainte-Croix s'établirent ainsi sur la rive gauche de la Seine : *Magister Robertus de Sorbona*, dit l'acte d'échange (1), *contulit fratribus de Sancta Cruce quasdam domos quas emerat, sitas Parisius in vico de Britonaria.*

Le premier indice que nous ayons rencontré de l'existence d'une bibliothèque dans cette Maison date de 1331. A la fin d'un beau manuscrit sur vélin, qui porte le nom du couvent et qui renferme des commentaires sur les psaumes, on lit ce qui suit : *Ce Liure des pseaulmes de Dauid a esté achepté soixante quatre Liures tournoys par curiosité pour mettre en leur bibliothecque*, *en l'année mil trois cens trente un*, *par Robert Barroy* (2).

(1) Reproduit dans Dubreuil, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 465; et dans Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. II, p. 453.

(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, nº 92.

Au reste, dans ce monastère comme dans tous les autres, la bibliothèque s'enrichit surtout par des donations particulières, et fort peu au moyen d'achats faits sur les fonds de la Maison. La bibliothèque Mazarine possède une partie des registres de dépense tenus par le procureur des Frères de la Sainte-Croix, et le plus court de tous les paragraphes est toujours celui qui est consacré à l'acquisition de « parchemin, papier, vernix (1), plumes, relieure de liures et enlumineure, et aultres choses conuenables à l'escripture. » Encore va-t-on voir que la majeure partie de la somme ainsi dépensée s'applique soit aux registres de comptabilité de la Maison, soit aux ouvrages liturgiques nécessaires pour le service divin.

Le total de ce chapitre s'élève pour l'année 1524 à 33 livres 8 sols 3 deniers, qui se répartissent de la manière suivante :

Payé en plumes acheptées a diuerses fois, tant pour le comptouer que pour lescripture, la somme de	XIII s. p.
Item, en vernix roze, matieres a faire de lancre rozette et coulleurs de diuerses sortes acheptez en lad. année pour lescripture.	XLIIII s. p.
Item, pour quatre douzaines et demye de parchemin. C'est assauoir deux douzaines et demye de vellin pour lescripture, et le surplus pour le comptouer.	IIII liv. IIII s. p.
Item, en papier pour le comptouer durant lad. année	XIII s. VI d. p.
Item, pour deux espingles dargent baillez a lad. escripture	IX s. VII d. p.
Item, paye a ung escripuain quj a monstre a aucuns des Religieux, par lordonnance de frere Jaques Tyreau, lors soubz prieur	XX d. p.
Item, pour ung compas achepte aussi pour lad. escripture	XX d. p.
A Jehan le clerc enlumineur et relieur de liures, tant pour auoir enlumine et relie le psaultier escript par frere Noel, que pour auoir faict quelques lettres	

(1) Encre.

au legendier de tempore escript par frere Nicole Courtin	XXIII liv. x d. p. (1)

La dépense fût encore moindre pendant l'année suivante; en voici le détail :

Pour lachapt de sept douzaines de grant velin au pris de vingthuit solz parisis la douzaine, pour le liure de frere Nicole Courtin.	IX liv. XVI s. p.
Item, pour lenlumineure du lectionnaire de tempore faict par led. Courtin, et du graduel aschevé par frere Noel, en comprenant aucunes histoires faictes esd. liures	VI liv. III s. VII d. p.
A Jehan Leclerc pour la relieure desd. graduel et lectionnaire, et d'un anthiphonier, a esté payé pour cecy	XI liv. I s. p.
Item, pour demy cent de plumes pour escripre.	IIII s. x d. p.
Pour quatre rames de papier pour le comptouer cest assavoir deux rames du pareil de celluy du greffe de parlement et les deux aultres moindres. .	XLIIII s. x d. p.
Item, pour deux petitz liuretz dont l'un est le stille des requestes du palais, et l'aultre le guidon des notaires.	II s. x d. p.
En lachapt de deux aiz pour relier ung liure, et a ung quidam pour auoir apporte aucuns liures de de la chaise dieu	III s. VII d. p.

Nous ne citerons du compte de 1526 que les articles suivants :

A Jehan le clerc, enlumineur, pour auoir relie, garny et acoustre de nouueau ung psaultier de parchemin	XXXVI s. p.
Item, pour lachapt du grand coustumier de France (2).	XX s. p.

On voit que l'accroissement de la bibliothèque n'auroit pas été rapide si les religieux n'eussent compté pour l'enrichir que sur les revenus du couvent; au reste, les frères de Sainte-Croix mendioient encore à cette époque. Mais les *Constitutions* de l'Ordre s'efforcèrent de suppléer à la pau-

(1) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1286 A.
(2) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1286 A.

vreté ou à l'indifférence des monastères, et, par une exception assez rare, elles ordonnèrent que « pour augmenter le nombre des liures de la Bibliothecque, et auoir ceux qui y sont necessaires pour les Conferences, ceux qui seroient receus en la Congregation y mettroient vn liure. » Elles vouloient, en outre, que chaque bibliothèque fût pourvue de deux catalogues, et qu'aucun volume ne pût être transporté hors de la Maison. Le prêt, même aux membres de la Congrégation, étoit soumis à de sévères formalités, car ils devoient donner en échange « un billet signé de leur main, auec promesse de rapporter le volume ou de l'enuoyer le soir au Bibliothequaire; et quelque liure venant a estre perdu par le peu de soin de celuy qui aura la clef et le liure, sera obligé d'en donner vn autre semblable, et ceux qui auront charge de la Bibliotheque estans certains que le liure est perdu, ils pourront en prendre vn chez le Libraire et le faire payer à celuy qui l'aura perdu (1). »

Ces sages prescriptions ont été longuement développées dans un *Commentaire* sur la RÈGLE des frères de la Sainte-Croix, travail très-étrange qui fut publié à Cologne en 1632. Nous traduirons en entier le passage relatif à la conservation des livres; il constitue un des chapitres les plus curieux de l'histoire des bibliothèques dans les couvents.

« La bibliothèque est le vrai trésor d'un monastère; sans elle, suivant Thomas A Kempis, il est *comme une cuisine sans casserolles*, *une table sans mets*, *un puits sans eau*, *une rivière sans poissons*, *un manteau sans vêtements*, *un jardin sans fleurs*, *une bourse sans argent*, *une vigne sans raisins*, *une tour sans gardes*, *une maison sans meubles* (2). Et de même qu'on conserve soigneusement un bijou dans une cassette bien fermée, à l'abri de la poussière et de

(1) *Commencement, institution, regles et statuts de la Congregation de l'Exaltation de la Saincte Croix pour la propagation de la Foy;* chapitre XVI, *de la Bibliotheque*, p. 161.

(2) Les citations que nous soulignons sont également en italiques dans le texte.

la rouille; de même la bibliothèque, suprême richesse du couvent, doit être attentivement défendue contre l'humidité, les rats et les vers. L'empereur Aurélien, entre autres règlements relatifs à sa sévère discipline militaire, a dit : *Que les armes des soldats soient tenues propres ;* nous, souffrirons-nous que les armes de notre milice spirituelle soient attaquées par les taches, par la poussière, par une souillure quelconque? Ceux qui se servent des livres, qui les manient et les feuillètent, doivent donc veiller scrupuleusement à ne pas les déchirer, les tacher ou les détruire. A cet égard, Moïse, l'ami de Dieu, pourroit nous servir d'exemple : quand il eut achevé de réunir les articles de la Loi en un volume, il le remit aux Lévites, en leur disant : *Prenez ce livre, et placez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu.* Par ces paroles, ajoute A Kempis à l'endroit que nous avons déjà cité, Moïse ordonnoit aux Lévites *de conserver précieusement le livre de la Loi dans l'arche de Dieu, toute dorée et bien fermée. Nous devons donc garder avec une grande prudence et une sollicitude incessante la bibliothèque des écrivains sacrés, la préserver des atteintes de la poussière, du feu et de l'humidité, des entreprises des voleurs, du bruit des disputes, de la boue des chaussures, des ravages des vers, de toute tache et de toute déchirure. Celui-là, en effet, n'est pas digne de lire un livre sacré, qui ne sait pas le bien protéger, et néglige de le remettre à sa vraie place. Si tu veux étudier un livre, prends-le sur tes bras comme le juste Siméon enleva l'enfant Jésus pour l'embrasser. Après ta lecture, ferme le livre, etc.* Ainsi parle le pieux et vénérable A Kempis. Saint Isidore, qui a rendu d'immenses services dans l'organisation des couvents, déclare coupable d'une faute légère *celui qui n'aura pas scrupuleusement remis les livres à leur place.* Même sanction chez les chanoines du Saint-Sauveur contre *celui qui auroit maltraité ou n'auroit pas soigneusement rangé les livres à lui confiés.* Saint Pacôme avait dit déjà : *Que personne ne laisse un livre ouvert en se rendant au réfectoire.* C'est encore l'avis

de saint Éphrem de Syrie, qui, en quelques mots, mais d'une grande clarté, exhorte au soin des livres : *Si*, dit-il, *tu as dans ta cellule un livre du couvent, ne l'abandonne pas négligemment; mais qu'il soit toujours fermé avec soin, et conserve-le comme une chose du Seigneur*. Pierre Damien recommande aux religieux de son Ordre de prendre les précautions nécessaires pour ne pas détériorer leurs meubles, et il ajoute : *Qu'ils veillent surtout attentivement sur les livres sacrés; que jamais leurs mains ne s'étendent sur l'écriture, que jamais la fumée ne noircisse les pages, que jamais on ne les approche du feu*. Dans ces passages et dans bien d'autres, les saints Pères ont flétri la négligence avec laquelle beaucoup de personnes se servent des livres sacrés (1). »

Malgré ces sages exhortations, les frères de la Sainte-Croix, même lorsque devenus riches ils cessèrent de mendier, n'eurent jamais une bien grande passion pour les livres. Leur bibliothèque, oubliée par tous les écrivains, ne renfermoit encore, au moment de la Révolution, que trois mille volumes (2).

Nous ne connoissons qu'un seul catalogue des livres de ce couvent. C'est un volume in-folio de 104 pages, dressé avec beaucoup de soin, et qui est aujourd'hui conservé aux Archives de l'Empire. Il porte la date de 1778 et a pour titre : *Catalogue des Livres de la Bibliotéque de Sainte Croix de la Bretonnerie;* il est rédigé suivant l'ordre des matières, et chacune des divisions est signée par le prieur et par le bibliothécaire nommé Maillart (3).

(1) *Lucerna splendens svper candelabrvm sanctvm, id est solida ac dilvcida explanatio constitvtionvm sacri ac canonici ordinis FF. Sanctæ Crucis..., opera et studio R. P. F. Godefridi a Lit, Crvciferorvm;* caput XVI, p. 153.

(2) *Recensement détaillé des livres des bibliothèques du département de Paris*. Archives de l'Empire, série M, n° 797.

(3) Archives de l'Empire, série M, n° 794.

On trouve fréquemment sur les plats des livres reliés la jolie marque que nous reproduisons ici :



Nous ne l'avons jamais rencontrée dans l'intérieur des volumes ; les religieux se contentoient d'inscriptions manuscrites. La plus fréquente est celle-ci :

Ex bibliotheca S. Crucis Parisiensis.

On voit encore sur les plus anciens manuscrits les deux suivantes :

Iste liber est fratrum sancte Crucis, Parisius in vico dicto la Bretonnerie.

Liber religiosorum fratrum ordinis sancte Crucis, Parisius in vico dicto la Bretonnerie.

Par ordre de la municipalité, les scellés furent apposé sur la bibliothèque de cette Maison le 12 janvier 1791 ; on les enleva le 13 août suivant (1), et les livres furent mis alors à la disposition d'Ameilhon. Un état détaillé du mobilier et des ouvrages que renfermoit la bibliothèque avoit

(1) Les procès-verbaux de ces deux opérations sont aux Archives de l'Empire, section S, carton nº 996.

été dressé par le prieur de la Maison; mais il nous a été impossible de retrouver ce document.

Les bâtiments de ce monastère devinrent propriétés particulières en 1793, et sur une partie de leur emplacement, on a ouvert le passage Sainte-Croix de la Bretonnerie.

ALFRED FRANKLIN
de la bibliothèque Mazarine.

LE DERNIER LIVRE

AYANT APPARTENU AU ROI LOUIS XVI.

Prières pour monseigneur le Dauphin, suivies des sollicitations pressantes à une âme pour la faire rentrer en elle-même. 1 vol. manuscrit écrit par Gilbert en 1703.

Le beau, le grand, le saint n'ont pas besoin pour demeurer illustres et pour devenir connus qu'on les dépeigne, mesure ou décrive. Le compas, le crayon et les couleurs les défigurent et les profanent souvent. Il suffit pour les louer et pour multiplier l'empressement autour d'eux que l'on dise, en les montrant du doigt ou de la plume, « ils « sont ici, ou ils sont là, telle étoile les éclaire, tel vent « y dirige, telle route y conduit, » et ceux qui ont le culte des raretés et des merveilles, s'en vont en pèlerinage au lieu qui les possède et qui leur est désigné. Peut-être même, qu'ambitieux autant que fervens, ces voyageurs ont dressé avant de partir quelque splendide tabernacle pour y rapporter et placer n'importe quoi de cette relique, un fragment, son image, elle-même au besoin et si le sort permet que, comme dans la rencontre que je signale, ce trésor soit un diamant. Alors, au retour du conquérant se manifestent, chez le curieux satisfait et convaincu, ces nobles joies qui firent danser un grand roi devant le fardeau dont il accompagnoit la marche.... *et David saltavit totis viribus antè Dominum*[1]. Ce témoignage, peut aussi de nos jours exciter la dérision.... *Michol filiæ Saul despexit eum in corde suo*. Mais cette impiété soit contre Dieu, soit contre ses martyrs attire encore sa peine, et la stérilité des recherches savantes punira le profanateur.

(1) Regum, liber II, chap. VI, v. 14, 16, 23.

Igitur Michol filiæ Saul non est natus filius usque in diem mortis.

Mais il ne s'agit ici ni d'une parabole ni d'une comparaison, ni d'une énigme, ni d'une prophétie, ni d'un éloge. Il faut une simple annonce, un court récit à mon sujet : *Intelligenti pauca.* L'exposition de l'objet, sans hymne et sans encens à ses côtés, suffit, ce me semble, pour que l'on s'agenouille devant lui, et pour qu'après avoir cédé à une noble curiosité, une sainte jalousie anime les pèlerins à s'en disputer la conquête.

Le style le plus simple convient à ce bref récit.

Cléry dans son *Journal du Temple* dit qu'un seul livre fut laissé au roi Louis XVI durant sa captivité, lequel contenoit entre autres l'office du St.-Esprit.

Ce livre sembloit perdu.

Il est retrouvé d'une manière certaine.

Voici l'histoire de ses royales destinées.

Ce livre fut écrit par Gilbert pour le Grand Dauphin, fils de Louis XIV.

Le 21 janvier, le roi Louis XVI, prochainement martyr, le donna à Vincent, municipal de service au *Temple*, dont les sentimens et les soins avoient adouci sa captivité.

Vincent lui avoit demandé un souvenir : ce souvenir se composa du livre en questions, et de la cravate du roi qu'il détacha en montant en voiture pour aller à l'échafaud.

Quelque temps après, et en conséquence de ce trait, Vincent lui-même fut guillotiné comme suspect. Sa veuve enleva deux feuillets seulement de la garde du livre, qui portoient une sainte et royale écriture, affirmant son origine, son emploi, et confirmant son dernier don. Ces pages de consécration, mais aussi de dénonciation en ces temps de terreur, ont malheureusement été détruites et demeurent perdues.

A la Restauration, la veuve Vincent obtint une pension de 400 francs sur la cassette de Madame, duchesse d'An-

goulême. A la mort de cette dame, la pension fut continuée à sa fille; celle-ci étoit tante de la personne que de douloureuses nécessités contraignent à se séparer aujourd'hui du livre en question.

Écrit sur vélin, ce précieux livre a pour titre : *Prières pour monseigneur le Dauphin.* Il se compose de 138 pages. En outre, un complément intitulé *Sollicitation pressante à une âme pour la faire rentrer en elle-même* embrasse 26 autres pages.

Sous la Restauration le possesseur de ce livre, relié jadis par Derome avec les insignes et emblèmes de Mgr. le Dauphin, voulut en faire un pieux hommage au Roi Louis XVIII. — Pour qu'il fut plus digne de sa haute destination, Thouvenin fit l'étui qui le renferme encore aujourd'hui. Cette tentative fut infructueuse. L'audience démandée fut refusée, l'hommage annoncé fut rejetté par le souverain, dont, en cette circonstance, le culte pour le St.-Esprit et pour la mémoire du Roi son frère furent en défaut. Le précieux livre a depuis lors suivi le sort que deux décès successifs ont imposé à ses destinées : le fil en est aisé à saisir.

Les dépositaires actuels de ce trésor, chargés de sa conservation, puis de sa vente, sont *MM. Poulain, relieurs, employés à la bibliothèque de la ville, rue de l'Orangerie*, 14, *à Versailles.*

C'est là que le pourront examiner, convoiter, et peut-être acquérir les pieux amateurs de sa vénérable et traditionnelle authenticité.

Marquis Du Prat.

ANALECTA-BIBLION.

Les portraits des plus belles dames de la ville de Montpellier, et d'une vieille demoiselle, où leurs personnes, leurs mœurs, esprits, complexion et inclination sont au vif et naturellement dépeintes. Paris, Michel l'Amour, 1660; in-4°.

Le *Manuel du Libraire* signale ce livret de 48 pages (il en manque 4) comme étant excessivement rare. De fait on n'en connoît positivement qu'un seul exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque léguée par M. Médard à la ville de Lunel. M. Paulin Blanc, bibliothécaire à Montpellier, a publié, en 1841, une notice sur ces *Portraits;* cette notice, qu'il n'est pas facile de rencontrer aujourd'hui, nous a paru insuffisante, et nous allons chercher à donner une idée exacte de ce volume dont nous possédons une copie.

L'épître dédicatoire est signée de Rosset. Est-ce un nom supposé tout comme celui du libraire? Est-ce François de Rosset, auteur des *Histoires tragiques de notre temps*, du *Roman des chevaliers de la gloire*, et de bien d'autres ouvrages fort oubliés aujourd'hui? S'agit-il d'un autre Rosset? Questions qu'on ne pourroit guère résoudre qu'au moyen de recherches faites à Montpellier même, avec une intelligente et patiente persévérance; elles ne sont d'ailleurs que d'un médiocre intérêt.

Nous convenons que le style de l'auteur des *Portraits* est loin d'être harmonieux et élégant; il est souvent incorrect, lourd, embarrassé et traînant. Les portraits qu'il retrace, parfois avec une naïve indiscrétion qui n'étoit pas sans excuse à une époque où l'on n'étoit pas très-difficile en fait

de bienséance, sont au nombre de quatorze. En voici la liste :

La marquise de Castres.
La présidente de la Roche.
La conseillère.... (sous le nom de Cloris).
La baronne de Lozières.
Madame de.... (sous le nom de Climène).
La jugesse de Rosset.
La trésorière de Grefevillie la jeune.
La conseillère de Colombi.
La baronne et conseillère de Sumène.
La conseillère de Présieux.
Madame de.... (sous le nom d'Alcidie).
La baronne de Meurles.
La présidente de Mariote.
Une vieille demoiselle.

Il faut que Rosset ait eu quelques motifs de plainte contre cette personne ; il ne la présente point sous un aspect flatteur :

« Vous sçavez, Mademoiselle, qu'il faut aymer l'original si on veut réussir à la copie, et que je ne puis satisfaire à vostre desir ; pourquoy me forcez-vous à faire votre portrait, puisque vous n'estes plus belle, que je ne puis vous aymer et cacher vos défauts, et je ne l'entreprendrois pas de faire si par la règle des contraires le noir ne servoit quelquefois à faire briller le blanc et luy donner du lustre, car vous ne pouvez vous comparer aux beautez dont j'ay fait les portraits, et ne leur pouvez servir que d'ombre pour rendre leurs beautez plus esclatantes et plus belles. Je veux croire que vous avez esté belle en vostre jeunesse ; il ne vous en faut pas jurer, mais vous ne l'estes plus et vostre printemps a passé : vous n'estes qu'un corps chargé de temps, une masse grossière qui ne peut servir que comme une lampe esteinte, on comme un tison qui n'est plus propre que pour faire broncher ceux qui le rencontrent en chemin ; vostre humeur est mauvaise ; vos cheveux qui commencent à devenir blancs et qui ont esté autrefois noirs le témoignent ;

et comme en vous défaut la chaleur naturelle, vostre visage qui est d'une couleur bazanée, plus ovale que rond, commence à se rider, quel soin que vous preniez pour le rendre plus agréable; vostre front, large et ridé, ne représente pas mal vostre humeur médisante; vos yeux n'ont plus de feu ou de vivacité, tant ils sont sombres et languissants, et ne sont propres qu'à prendre des toiles d'araignées et rien plus. Vostre nez est long, et n'est pas pour cela plus aymable; vostre bouche, bien fendue, grande et large, donne une cognoissance de vostre imprudence; vostre gorge a esté belle, pleine et bien taillée, mais à présent elle est avalée; vos dents ne sont plus belles, elles sont gastées et en mauvais poinct; vos bras et vos mains sont longs à la vérité, mais décharnez, pleins de nerfs et de veines; vostre taille est grande, elle n'en est pas plus belle, puisque la grandeur du corps diminue le courage, dit un ancien philosophe, et l'âme suit l'habitude du corps; vous avez l'air rude, farouche, un air de soldat, bien que vous affectiez de le rendre plus doux et de faire la belle par un souris qui n'est point gracieux. Vostre humeur est bilieuse et vindicative; vous estes hardie et impérieuse, je ne sais si c'est d'une pure dévotion ou d'une dévotion d'apparence, d'une humeur curieuse qui veut savoir toutes choses, d'un esprit agissant, et vous vous meslez des affaires où vous n'avez nul interest. Vous n'avez pas esté mariée; vostre penchant pourtant a esté tousiours à l'amour, et vostre ambition estoit si grande en vostre jeunesse que vous estiez une autre Lays corinthienne; à présent vostre appétit a bien diminué, parce que vous estes un relais, et que personne n'a de vous affaire; et si vous voulez savoir pourquoy, c'est que la vieillesse efface ce que la jeunesse a de plus aymable, car la beauté d'une femme est comme l'eau d'une rivière qui passe et ne revient plus. »

L'extrême rareté du livre qui nous occupe nous autorise à offrir quelques citations. Faisons connoissance avec la première des dames que Rosset place dans sa galerie :

PORTRAIT DE Mme LA MARQUISE DE CASTRES.

« Comme l'imitation est la chose la plus agréable du monde, il n'y a rien de si doux et qui plaise davantage aux hommes que l'imitation, car de l'amour de l'imitation vient le grand plaisir que donne la peinture, puisque plus elle imite, plus elle donne de plaisir; c'est ce qui m'a fait faire le portrait de cette aimable marquise en imitant ces grands maistres de l'antiquité qui mettoient tout leur temps à imiter parfaitement la nature. Ce n'est pas chose si facile que de faire bien un portrait; le crayon est peu de chose, la peinture encore moins; j'ay donné tous mes soins pour réussir au portrait de cette tant agréable personne, qui n'est pas de l'humeur de ces femmes qui veulent qu'on les dépeigne tout autrement qu'elles ne sont, et pour si laides qu'elles soient, veulent paroître belles, comme si cela corrigeoit leurs défauts, et qu'elles en fussent plus belles pour avoir le teint meilleur dans un tableau. Et comme la liberté d'une sage plume ne fût jamais criminelle, elle ne me sera jamais imputée à crime, puisqu'elle aura d'intelligence avec la vérité. Quand je dis que la beauté de cette marquise est une de ces beautés extraordinaires, une de ces beautés de rois que ie puis appeler ainsi à cause de la blancheur de son visage que l'œil du monde n'a rien veu de si beau; aussi sa beauté a quelque chose de plus que les autres dames de Montpellier qui ne luy servent que d'ombre, et pour faire rehausser d'autant plus l'éclat de sa beauté; et ie puis dire qu'il n'y a rien de plus grand et de plus agréable dans la nature que cette beauté; son port est ferme et hautain, sa taille un peu grande, son corps délié et sa démarche aisée, son front blanc et uni qui se fait voir en mesme temps qu'on jette les yeux sur cette charmante personne et qui découvre incontinent les autres belles parties du corps; ses sourcilz éloignez d'une égale distance s'émeuvent et s'abaissent quand elle veut. Elle a les yeux doux et rians à fleur de teste du plus

beau noir. Son visage est plutost rond que ovale; la bouche petite; le nez assez long d'un prophil délectable, proportionné pour rendre beau le visage d'une femme; les dents ne sont pas des plus belles, mais par le soin que cette marquise en prend, en parlant, en riant, ses dents ne rendent pas moins sa beauté accomplie. Son col est uni, et le digne soutien d'une si belle teste, composée selon les dimensions du corps et remplie de beaux cheveux noirs dont cette marquise en est assez pourveüe. Sa gorge est bien taillée, et quoiqu'elle ne soit pas pleine et en toute sa perfection, elle ne reste pas d'estre moins belle. Les bras sont blancs et ronds, et les mains bien faites; ce corps est animé d'un bel esprit, car l'esprit de cette marquise est un des beaux esprits du temps. Elle a cet esprit du monde et de conversation; ses vertus sont en nombre; sa chasteté est la baze de ses vertus; sa charité intérieure est grande, dit-on, et si elle est comme l'on dit, elle me plaist plus que celle qu'elle fait paroistre dans ses œuvres extérieures. Elle a de la dévotion et tout autant qu'une personne de son âge et de sa condition peut avoir. Son esprit est animé d'un beau feu, ses pensées sont les plus vives; sa beauté est vigoureuse, quoique ses regards soient simples, purs et doux, sa parole peu amoureuse, et son cœur impérieux ne sçauroit estre atteint d'aucune impression amoureuse. Elle est naturellement glorieuse et pleine de mépris, et il n'y a que rigueur en son amour et qu'épreuve en sa rigueur; ses desseins sont nobles et eslevez, et ne tendent qu'à des hautes choses. Toutes ces belles qualitez excitent des passions extrêmes comme proportionnées à leur cause, et des respects en mon endroit qui m'obligent enfin à dire, en achevant ce divin portrait, qu'heureux est le marquis qui jouit de tant de perfections et qui, dans ses bras, tient une si belle beauté. »

L'auteur passe successivement en revue toutes les belles qui ont posé devant lui; la présidente de La Roche n'a pas le droit de se plaindre : « Il n'y a rien en cette belle personne qui ne soit accomply; son visage qui est ovale, un peu

large, les deux costez des joues un peu avancés, ne peut être vu sans être aimé; on est ébloui des traits de lumière qui éclatent dessus son front, qui est élevé et large; les yeux sont vifs et doux; le nez est long et large du bout; la bouche petite, avec une couleur de feu; les dents passent les unes sur les autres, mais si peu que cela ne se cognoit point, et elles sont des plus blanches; la gorge blanche et pleine; les bras et les mains raisonnables. »

Madame la conseillère ****, désignée seulement sous le nom de Cloris, « est une beauté de commandement et d'action; elle a un marcher majestueux, la tête grosse et dont la capacité marque l'abondance de la matière qu'elle a été composée, la force et la vigueur de la faculté formatrice; le nez est petit; le col est rond, gros et étroit. »

La baronne de Lozières est d'une taille plutôt petite que grande; sa tête est petite et couverte de quantité de cheveux du plus beau blond; elle a les yeux doux et languissants; le nez fait comme celui d'un perroquet et d'une forme très-belle; la bouche colorée d'un beau feu, le menton pointu, la gorge pleine et d'une blancheur qui éblouit.

Passons à Mme de Rosset : « Ses yeux de couleur azurée et petits sont tout pleins de feu et de vraies allumettes; la bouche n'est pas des plus petites, mais vive et éclatante; les joues vermeilles où l'amour se joue souvent; le col rond et de la plus blanche neige; la gorge est des plus belles; le sein haut et élevé forme deux petites pommes qui, à peine, peuvent emplir le creux de la main; les bras sont longs et ronds, les mains blanches, les jambes libres. »

Quant à Mme de Sumène elle a « le visage long, un peu large vers les yeux; les yeux bien fendus et remplis de feu; le nez un peu long et qui relève un peu au milieu par un petit os qui paroît et qui ne la rend pas moins agréable. » De son côté, Alcidie (nom supposé) a « les yeux tellement pleins de feu qu'on ne peut en supporter l'éclat et qu'on peut dire que c'est le trône d'amour où l'amour a placé son empire; les genoux bien charmants, si beaux et si délicats

qu'on prendroit grand plaisir d'y mettre la main pour les toucher. »

Nous ne prolongerons pas davantage ces citations. Il seroit curieux de savoir comment fut accueilli le livre de Rosset. Les dames dont il retraçoit les avantages physiques avec une franchise qui rappeloit parfois les étranges détails que Gabriel de Minut plaçoit dans sa *Paulegraphie* (1), se formalisèrent-elles de ces tableaux? N'y virent-elles qu'un juste tribut d'éloges payés à leurs charmes? Quelle fût sur ces points délicats l'opinion des maris? Questions insolubles pour nous, et qui, après deux siècles, ne doivent pas être faciles à résoudre. Ce qui n'est point douteux, c'est que le livre dut faire du bruit; on se l'arracha sans doute lors de sa publication un peu clandestine; il fut certainement tiré à petit nombre, et son extrême rareté s'explique sans peine.

Nous avions eu un instant le projet de donner une réimpression fort limitée de ce livret, mais nous y avons renoncé; il ne nous semble pas mériter d'être reproduit en entier, et quelques citations suffisent pour le faire connoître.

G. Brunet.

Notice sur Anacréon, par Ambroise Firmin Didot. *Paris*; 1864; in-8 de 62 pages.

Cette notice est destinée à être placée en tête d'une édition *elzévirienne* d'Anacréon, où le texte grec sera accompagné d'une nouvelle traduction par M. Didot, et ce travail préliminaire ne peut que faire désirer plus vivement encore l'achèvement d'une publication si impatiemment attendue par tous les amis des lettres. Rien de plus érudit, de plus judicieux, et en même temps de plus attrayant n'a été écrit jusqu'ici sur le charmant poëte de Téos. Après des considérations générales sur la poésie lyrique chez les Grecs et

(1) Il a paru récemment une nouvelle édition exécutée à Bruxelles et tirée à petit nombre de ce volume curieux. Elle est accompagnée d'une notice succincte et bien faite.

sur le caractère des œuvres d'Anacréon, M. Didot retrace la vie du poëte et passe en revue les monuments figurés, les médailles, les pierres gravées qui nous ont conservé ses traits. Dans les chapitres suivants, le nouveau traducteur, en digne élève de Coraï et de Boissonade, dont il se plaît à invoquer la mémoire vénérée, traite savamment des dialectes et de la métrique d'Anacréon et examine l'âge, l'authenticité, la valeur des manuscrits dont Henri Estienne s'est servi pour publier, en 1554, sa première édition des Odes. Nous trouvons plus loin une excellente appréciation des éditions nombreuses qui ont paru depuis Henri Estienne, principalement de celles où le texte a été amélioré par la critique. Parmi les meilleurs travaux dont les poésies d'Anacréon ont été l'objet on remarquera, comme un prodige d'érudition précoce, l'édition que le jeune abbé de Rancé, à l'âge de 12 ans, donna, en 1639, avec de savantes scholies en grec, et qui, supprimée plus tard par lui-même, est devenue d'une extrême rareté.

L'examen littéraire des traductions d'Anacréon remplit le dernier chapitre de la notice. La Harpe a dit : « Il est impossible de donner la moindre esquisse de la manière « d'Anacréon : il y a dans sa composition originale une « mollesse de ton, une douceur de nuances, une simplicité « facile et gracieuse qui ne peuvent se retrouver dans le tra- « vail d'une version ; ce sont des caractères dont l'empreinte « n'est pas assez forte pour ne pas s'effacer beaucoup dans « la copie. Il composoit d'inspiration, et nous traduisons « d'effort : ne traduisons pas Anacréon. » Cependant, bien des tentatives ont été faites (on ne compte pas moins de trente-cinq traductions françoises, soit en vers, soit en prose). M. Didot juge les travaux de ses devanciers avec la délicatesse d'un esprit nourri aux sources pures de l'antiquité. Il estime surtout les essais tentés au XVIe siècle par Ronsard, Remi Belleau et Jean Begat, « à cette belle époque, où notre langue pouvoit s'exprimer avec plus de liberté, tandis qu'aujourd'hui, devenue si précise, si raisonnable,

elle ne sait plus se prêter à une naïveté et à un abandon qui s'accordent mal avec nos mœurs. »

Le moderne émule des Estienne développe ensuite cette pensée, que le sentiment de l'harmonie antique introduit dans notre langue par Ronsard et son école semble s'affoiblir de plus en plus, et, à l'appui de son opinion, il invoque des souvenirs personnels qu'on ne lira pas sans un vif intérêt : « J'entendois dans mon enfance, dit M. Didot, réciter les vers avec un accent bien plus prononcé qu'aujourd'hui, soit qu'on fût encore sous l'influence d'une tradition poétique transmise de poëte en poëte, par l'habitude de scander les vers grecs et latins, soit par un effet de la psalmodie des chants d'église, et surtout de la déclamation théâtrale, bien plus accentuée qu'elle ne l'est à présent. Les acteurs de Corneille, dont la déclamation se ressentoit de celle de l'Espagne, ceux que Racine avoit formés et inspirés de son harmonieux génie, avoient laissé une tradition conservée encore par Larive, que sur la fin de sa vie j'ai entendu au théâtre et souvent chez mon père, où il vouloit bien réciter quelques beaux passages de nos grands tragiques, d'une voix aussi sonore qu'harmonieuse. Sa déclamation étoit très-différente de celle de Talma. C'étoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'expression extérieure dans toute son énergie, telle qu'elle peut être sous un beau ciel ; celle de Talma étoit tout intérieure et comme sous l'influence d'un climat plus sombre : il étoit né en Angleterre. Tous deux, également admirables, savoient communiquer au spectateur l'émotion qu'ils éprouvoient. Mais mon père, malgré son admiration pour Talma, dont il étoit l'ami et le camarade au collége d'Harcourt, s'écrioit souvent : « Mais il me gâte les vers de Racine ; il les hache ! » .... Maintenant, lorsqu'on récite des vers, on se borne à un débit tempéré par la crainte de prêter au ridicule en dépassant les limites des convenances par un enthousiasme qui ne seroit plus compris. »

On doit remercier M. Didot de faire revivre ainsi, pour l'instruction des générations nouvelles, trop dédaigneuses

des traditions du passé, les impressions fécondes de sa studieuse jeunesse. Ce n'est pas un des moindres mérites de cette belle étude, qui fait si bien augurer du grand et difficile travail auquel elle sert d'introduction.

J. de Gaulle.

Au moment où nous terminons cette note, l'édition elzévirienne d'Anacréon, comprenant la notice préliminaire, le texte et la traduction françoise a été livrée au public. Elle justifie complétement ce qu'on pouvoit attendre du savoir de M. Firmin Didot comme traducteur et de son goût comme éditeur. Cet élégant volume sera placé dans toutes les bibliothèques à côté du charmant *Horace* de la même collection.

Rerum gallicarum et francicarum scriptores.... Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tome XXII, contenant la troisième livraison des monuments des règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis X, de Philippe V et de Charles IV, depuis MCCXXVI jusqu'en MCCCXXVIII ; publié par MM. de Wailly et Delisle, membres de l'institut. — *Paris*, *Imprimerie impériale*, 1865; in-folio de XLIV-971 pages.

Le principal monument de l'érudition historique françoise, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, et cette importante publication atteste avec quelle fidélité les grandes traditions de la science bénédictine sont suivies, au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par les dignes continuateurs de dom Bouquet et Dom Brial.

Ce volume, le XXIIe du recueil, a pour éditeurs MM. N. de Wailly et L. Delisle, qui, selon l'usage adopté par leurs de-

vanciers, ont placé en tête des textes publiés une ample préface latine et françoise, consacrée à l'analyse et à l'appréciation de ces textes.

Le tome XXII[e] est composé en grande partie d'éléments analogues à ceux qui forment le tome XXI[e]; les *chroniques* et les *comptes* y figurent à peu près dans une égale proportion.

Quatre chroniques ou fragments de chroniques latines et deux opuscules latins occupent, dans l'ordre suivant, la première partie du volume :

I. *Excerpta e chronico Gaufredi de Collone, Sancti Petri Vivi monacho.* Cette chronique, qui commence à la naissance de Jésus-Christ et s'arrête à l'an 1294, traite principalement de l'histoire des archevêques de Sens, mais l'auteur y mêle beaucoup de faits qui intéressent l'histoire générale. Les extraits qu'en donnent les éditeurs d'après le manuscrit 271 de la bibliothèque de Sens, se rapportent à la période comprise entre les années 1221 et 1294.

II. *Ex historia satirica regum, regnorum et summorum pontificum ab anonymo auctore ante annum* MCCCXXVIII *scripta.* Cette compilation qui, malgré son titre, n'a rien de satirique, est une chronique universelle abrégée commençant à la création du monde et finissant au règne de l'empereur Henri VII. De courts extraits en sont publiés ici d'après le manuscrit 4940 de la Bibliothèque impériale.

III. *Ex anonymo regum Franciæ chronico circa annum* MCCCXLII *scripto.* C'est le manuscrit 5689 C de la Bibliothèque impériale qui a fourni aux éditeurs ces fragments, jusqu'ici inédits. Pour le règne de saint Louis, le chroniqueur anonyme ne dit rien qui ait paru mériter d'être recueilli. Les extraits publiés pour la première fois par MM. de Wailly et Delisle, concernent surtout les règnes de Philippe le Bel et de ses fils.

IV. *E chronico Canonymi adomensis ad annum* MCCCXLIII *perducto*. Document conservé dans le manuscrit 4942 de la Bibliothèque impériale. Les fragments donnés par les éditeurs se rapportent aux années 1234-1324.

V. *Opusculum Galteri Cornuti, archiepiscopi Senonensis, de susceptione coronæ spineæ Jesu-Christi.* Publié d'après le manuscrit latin 3282 de la Bibliothèque impériale, conféré avec l'édition qu'en a donnée Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, V. 407.

VI. *De miraculo hostiæ a Judæo, Parisiis, anno Domini* MCCXC, *multis ignominiis affectæ*. Reproduit d'après le père Labbe, *Bibliotheca manuscriptorum nova*, I, 663. (Voir d'autres récits du même fait déjà publiés dans le *Recueil des historiens de France*, XX, 658 et XXI, 127 et 132.)

Ces deux derniers opuscules, l'un sur la « susception » de la couronne d'épines, l'autre sur le miracle de l'hostie profanée par un juif, sont de pieux récits destinés probablement à être lus dans la chaire devant les fidèles.

Quant aux quatre premières chroniques, dont le caractère est purement historique, les savants éditeurs déclarent eux-mêmes qu'elles sont aussi peu importantes que peu étendues. « On ne doit pas s'étonner, ajoutent-ils, qu'il en soit ainsi, puisque les éditeurs du XXe volume avoient dû choisir de préférence les textes qui étoient à la fois les plus développés et les plus instructifs. » Néanmoins, MM. de Wailly et Delisle signalent le chroniqueur anonyme de 1342 comme ayant le mérite de fournir sur la personne de Philippe le Bel quelques renseignements qu'on ne rencontreroit pas ailleurs. L'écrivain qui figure dans le volume sous la désignation d'Anonyme de Caen se distingue également des autres chroniqueurs françois par les éloges qu'il accorde à Enguerran de Marigny, dont il signale le supplice comme

la cause des guerres et des autres calamités qui de son temps ont désolé le royaume.

Après ces documents latins viennent plusieurs chroniques rimées en langue françoise, et c'est pour la première fois que des ouvrages de ce genre figurent dans le recueil. Ces chroniques versifiées sont au nombre de cinq :

1° *Fragments de la chronique rimée de Philippe Mousket* (Bibliothèque impériale, manuscrits françois, 9634). Ces fragments très-développés et savamment annotés pourront être utilement comparés avec les passages correspondants de l'édition complète publiée par M. de Reiffenberg, pour la commission d'histoire de Belgique.

2° *Chronique rimée, dite de Saint-Magloire.* Cette chronique, publiée pour la première fois par l'abbé Lebeuf (*Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, tome II), ensuite par Barbazan, en 1760; par Méon, en 1808, et par M. Buchon, en 1828 (*Collection des chroniques nationales françoises*, tome VII) est donnée ici d'après le cartulaire original de Saint-Magloire (Archives de l'empire, série LL, 168). Les éditeurs ont joint au texte fourni par ce cartulaire des variantes et une continuation recueillies par M. Paulin Paris d'après le manuscrit françois 4937 de la Bibliothèque impériale.

3° *Chronique rimée, attribuée à Geoffroi de Paris* (Bibliothèque impériale, manuscrits françois, 6812). Déjà imprimé par les soins de M. Buchon, dans le tome IX de ses *Chroniques nationales*, cet ouvrage est ici notablement amélioré par une collection exacte et éclairci par de nombreuses annotations.

4° *Extrait de la vie de saint Magloire*, traduite en vers françois par Maître Gefroi des Nés.

5° *La Branche des royaux lignages*, par Guillaume Guiart.

Ces chroniques en vers sont suivies de deux ouvrages en prose :

1° Fragments d'une chronique anonyme dite *Chronique* de Reims (déjà publiée par M. Louis Paris), avec un apologue inédit, *le Loup et la Chèvre.*

2° Extraits d'une chronique anonyme intitulée : *Anciennes chroniques de Flandre.*

De tous ces textes françois, en vers ou en prose, l'un des plus intéressants est la chronique rimée de Geoffroi de Paris. Malgré la médiocrité presque constante de ses vers, l'auteur, contemporain et quelquefois même témoin des faits qu'il raconte, réussit à fixer l'attention parce que c'est évidemment un interprète fidèle des opinions et des sentiments qui agitoient de son temps la capitale du royaume. MM. de Wailly et Delisle qui donnent, dans leur préface, une excellente appréciation de cette précieuse chronique, remarquent qu'il est arrivé une fois à Geoffroi de Paris de s'élever jusqu'à la poésie. « Après avoir raconté le désastre de Courtrai, le chroniqueur apostrophe le comte d'Artois, et, rappelant les nombreux exploits de ce prince, il le montre, comme son père au combat de Mansourah, périssant victime de son impétueux courage et entraînant dans sa perte la noblesse françoise qui, plus malheureuse que les vaincus de Roncevaux, succombe sans coup férir et sans venger sa mort. »

Nous signalerons encore, d'après les savants éditeurs, l'importance historique et en même temps le mérite littéraire de ce passage où Geoffroi de Paris raconte le supplice de Jacques Molay. Lui seul nous apprend que le grand maître marchant à la mort avoit sur lui des pièces d'or et d'argent qu'il eût voulu donner aux pauvres, afin que Dieu prît pitié de son âme, mais qu'il ne trouva là personne qui consentît à entendre cette prière suprême. Lui seul aussi nous rappelle

les dernières paroles du supplicié, déjà lié au poteau fatal, protestant de son innocence, élevant contre ses juges une menace prophétique, et demandant comme une grâce dernière qu'on lui laisse la liberté de joindre ses mains pour faire sa prière, et qu'on tourne son visage vers la Vierge Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lui-même nous dit qu'il assistoit à ce triste spectacle, et on peut l'en croire, car il a trouvé pour le peindre quelques vers simples et touchants.

Ailleurs il décrit avec orgueil et complaisance les fêtes qui animèrent Paris pendant toute une semaine, quand Louis le Hutin et ses frères furent armés chevaliers. Il faut lire ces pages si l'on veut avoir une idée exacte du degré de puissance et de richesse auquel étoit dès lors parvenue la capitale du royaume. L'auteur nous montre les rues décorées de tentures de différentes couleurs, la noblesse changeant trois fois par jour de vêtements, et conviée à une série de festins somptueux; les bourgeois rivalisant de luxe avec les nobles et dressant jour et nuit des tables pour toute la population; le vin coulant à pleines fontaines, la musique retentissant partout; les spectacles les plus divers représentant les joies du Paradis, les supplices de l'Enfer, et, au milieu de mille fictions, la vie de Renard avec toute la variété de ses aventures; les bourgeoises attirant les regards par leurs parures et leurs danses; tous ces plaisirs éclairés par des illuminations qui se prolongent pendant trois nuits; un pont de quarante pieds de large construit sur la Seine en deux jours; le roi d'Angleterre déjà étonné de tant de merveilles, quand tout à coup apparoissent vingt mille cavaliers et trente mille hommes de pied, défilant devant les Anglois ébahis, qui n'auroient jamais cru que d'une seule ville pussent sortir tant et de si nobles combattants.

Grâce à ce précieux témoignage d'un contemporain, et à quelques traits de plus ajoutés par un autre chroniqueur du temps, Géfroi des Nés, il faut bien reconnoître qu'au commencement du quatorzième siècle Paris étoit, comme de nos

jours, puissante par la richesse et l'industrie, avide de luxe et de spectacle. « Plus on étudiera de près l'histoire, disent à cette occasion MM. de Wailly et Delisle, plus on se convaincra que le moyen âge est étroitement lié aux siècles modernes, et que notre civilisation ne peut se comparer à une plante hâtive, née d'hier sur un sol jusqu'alors stérile, mais à un grand arbre qui n'a cessé de croître et de se développer depuis les premiers temps de la monarchie. » Tous les hommes d'étude et tous les hommes de sens applaudiront certainement à ces réflexions aussi justes qu'éloquemment exprimées.

La seconde partie du volume est remplie par des *comptes* analogues à ceux que les éditeurs, par une innovation approuvée de tous les juges compétents, avoient joints, dans le tome XXI, aux chroniques, dont ils permettent de combler les lacunes et de dissiper les obscurités. Ces comptes sont reproduits, tantôt d'après des tablettes de cire, tantôt d'après des rouleaux de parchemin. MM. de Wailly et Delisle font très-bien ressortir dans leur préface l'intérêt et l'utilité de ces textes, soit pour déterminer avec précision les dates de temps et de lieux, soit pour faire connoître par de précieux détails l'état des mœurs et de la civilisation.

Ces documents peuvent servir parfois à rétablir des faits essentiels et à rectifier des assertions hasardées. Les éditeurs en citent un exemple remarquable à propos d'un compte de l'année 1239.

Le savant Tillemont avoit cru devoir accorder confiance au témoignage d'un chroniqueur qui rapporte « que saint « Louis, à l'âge de vingt ans, quitta tout à fait les jeux et « les divertissements, même ceux des chiens et des oiseaux « de chasse, et qu'il quitta de même les habits et les meu- « bles magnifiques pour en prendre de très-simples. » Il n'est point douteux, comme le remarquent MM. de Wailly et Delisle, que saint Louis n'ait fini par renoncer tout à fait aux vêtements somptueux, mais ce fut seulement à son re-

tour de sa première croisade. En 1239 (saint Louis avoit alors vingt-quatre ans), cette réforme, ainsi que l'atteste le document publié et analysé par les savants éditeurs, n'avoit pas encore eu lieu. Le jeune roi portoit alors de l'écarlate et des fourrures de soie pour ses vêtements d'apparat. Plusieurs ouvrages d'orfévrerie, des harnais argentés et dorés, une pomme d'ambre achetée 30 livres (759 fr. 90 c.) font assez voir que le luxe n'étoit point proscrit de la cour. Au nombre des personnes qui reçurent, cette année 1239, des dons de saint Louis on voit figurer une chanteuse, deux joueuses de harpe et des ménestrels, mais aucun de ces ménestrels n'étoit attaché à l'hôtel du roi, quoiqu'on vît alors beaucoup de seigneurs en entretenir près de leur personne. Saint Louis faisoit nourrir quelques animaux rares qui coûtoient par jour 4 sols 11 deniers (6 fr. 22 c.) C'étoient des lions, dont le nombre n'est pas indiqué; un porc-épic et de petits oiseaux qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui lui servoient pour la chasse. Ces derniers étoient des tiercelets, des autours, des faucons, des éperviers. Les fauconniers étoient au nombre de onze; il entretenoit en outre trois veneurs, huit archers et leur chef, neuf valets; il avoit neuf lévriers et soixante-dix autres chiens. Il se faisoit acheter des chevaux de chasse, et l'on ne peut douter qu'il ne se livrât personnellement à cet exercice.

Mais ce ne sont pas les petits faits curieux, les particularités nouvelles qu'aiment surtout à signaler les savants académiciens chargés de continuer le *Recueil des historiens de France.*

Pour eux, comme pour leurs doctes prédécesseurs, les monuments de l'histoire du moyen âge ont une signification plus haute, et nous sommes heureux de reproduire ici les considérations sur saint Louis, par lesquelles se termine leur préface :

« Ces humbles détails ne peuvent paroître indignes de l'histoire quand ils concernent un si grand roi. Ils se ratta-

chent d'ailleurs au temps de sa jeunesse, qui nous est encore peu connue. Si nous le jugeons digne de vénération quand, arrivé à l'âge mûr, il se montre exercé et affermi dans la pratique de la plus rude pénitence, ce n'est pas une raison pour ne pas l'admirer alors que, sollicité encore par les goûts de la jeunesse, mais ne se laissant jamais entraîner au mal, il apprend de la religion même ce qu'il est permis de concéder à la nature. A quoi bon en effet nous figurer saint Louis renonçant prématurément aux parures, aux jeux ou à la chasse, et parvenu dès sa première jeunesse à une vertu consommée, quand il y a plus de vérité et de grandeur à le voir s'avançant avec courage dans la voie qu'il doit parcourir jusqu'au bout, et faisant chaque jour de nouveaux efforts pour atteindre le but qu'il s'est proposé? Dieu respecte la liberté des saints en les aidant sans les contraindre, et en leur laissant le temps de lutter et de vaincre pour mieux mériter le repos et la gloire du triomphe. »

Nous avons à peine besoin de dire que les soins les plus scrupuleux ont été apportés par les éditeurs à la publication des documents compris dans le tome XXII. Tous les textes sont accompagnés de savantes notes philologiques ou historiques, et ce volume, comme les précédents, se termine par un index géographique, une table des matières et des noms de personnes, et deux glossaires, l'un des mots latins, l'autre des mots français.

J. DE GAULLE.

Considérations sur Miltiade; fragment d'une histoire critique des guerres entre les Grecs et les Perses, jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, par L. G. Hubaud, membre des académies de Marseille et de Di-

jon, et de l'académie d'archéologie de Belgique. — *Marseille, Barlatier-Teissat et Demonchy*, 1864; in-8 de 46 pages (Extrait des Mémoires de l'Académie de Marseille).

L'auteur de ce travail pense que la plupart des productions historiques sont à refaire; il est surtout persuadé de cette nécessité en ce qui concerne les annales de la Grèce et de Rome, et il a entrepris d'écrire à un point de vue nouveau une histoire des guerres entre les Grecs et les Perses. Dans ses *Considérations sur Miltiade*, chapitre détaché de cet ouvrage, M. Hubaud nous peint le célèbre général athénien sous les plus noires couleurs. Ambition effrénée, perfidie, cruauté, ingratitude, péculat, tels sont les crimes dont il ne craint pas de charger la mémoire du vainqueur de Marathon, en rabaissant de beaucoup, d'ailleurs, l'importance de cette victoire. Il y a des recherches d'érudition dans cette étude, mais en même temps un parti pris de dénigrement qui ne sert pas mieux la vérité historique que les exagérations laudatives dont on a pu accuser certains apologistes de Miltiade.

J. de Gaulle.

Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, par Mme la comtesse d'Armaillé. *Paris, Didier*, 1865.

Mme la comtesse d'Armaillé, à qui l'on devoit déjà une monographie de Marie Leczinska (1), vient de donner une suite à ses études historiques en écrivant la vie de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV et première femme du duc de Lorraine, Henri II.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, 1864.

Comme Marie Leczinska, Catherine de Bourbon est une figure un peu effacée, sans éclat et sans relief extérieur. Ce fut une honnête femme; et, à ce titre, l'histoire lui rendant le plus bel hommage que puissent mériter les honnêtes femmes, s'est peu occupée d'elle. Son existence fut toujours subordonnée aux projets politiques de Henri de Navarre à qui elle se sacrifia avec une rare et touchante abnégation. Son relief est en dedans. Pour le faire valoir, je crois que c'étoit précisément le cœur ingénieux et pénétrant, la main délicate d'une femme qu'il falloit. Un homme y eût échoué.

Grâce à Mme d'Armaillé, on suit, avec un intérêt qui ne foiblit pas, cette triste et douloureuse princesse depuis le moment où elle perd sa mère, Jeanne d'Albret (1572), jusqu'à sa mort (1604); n'ayant de protecteur que son frère, qui ne la protégea guère, se dévouant perpétuellement à lui tant qu'il fut le chef politique du protestantisme, déployant, en 1585 et 1586, lors de la guerre du Bec d'Ambez, un caractère très-ferme et très-résolu; luttant avec une touchante énergie pour épouser le comte de Soissons qu'elle aimoit dès l'enfance; enfin, à bout de forces et de ressources, usée avant l'âge par d'obscurs combats, finissant par contracter avec le duc de Lorraine, Henri de Bar, une union qui ne lui apporta que de nouveaux chagrins et acheva de lui enlever, à quarante-cinq ans, le peu d'existence qui lui restoit.

Une pareille vie, placée à côté de celle de Henri IV, prête peu à l'intérêt : je parle de l'intérêt historique. Elle est grise et terne, elle ne rayonne pas par elle-même, il faut l'éclairer; et Mme la comtesse d'Armaillé me semble y avoir réussi. Elle a surtout fait ressortir ce qui constitue le mérite de Catherine : son attachement inébranlable, malgré les plus terribles assauts, à la foi protestante qui étoit celle de sa mère et la sienne. Elle sacrifia à son frère tout ce que les hommes peuvent demander : jeunesse, espérances, fortune, affections d'enfance, penchants du cœur; mais non pas ce qui n'appartient qu'à Dieu : sa religion. Dans ce corps

frêle, dans cette enveloppe contrefaite (elle étoit boiteuse), il y avoit l'âme d'un martyr. Peu de temps avant sa mort, lors d'un dernier effort tenté pour la convertir, elle laissa échapper un cri qui résume et explique toute sa vie : « Sire, » dit-elle à Henri IV après avoir écouté une conférence entre docteurs catholiques et ministres protestants, « ces gens-là veulent que je croye que notre mère est damnée. » Conserver aussi intacte et aussi vive, à quarante-trois ans, l'affection filiale, n'est, que je sache, commun dans aucun temps. L'amour de sa mère et son attachement au protestantisme : telle est, en résumé, la vie de Catherine de Bourbon telle que nous la montre le livre de Mme d'Armaillé.

Il contient un autre enseignement, et je regrette pour ma part que l'auteur ne se soit pas donné le plaisir d'y insister. C'est que : pour admirer les grands hommes, il faut les regarder de face. Si l'on pénètre de biais dans leur vie, l'impression se modifie à leur désavantage. On se heurte à chaque pas à tant de foiblesses, à tant de villenies, à tant de violences, à tant de dénis de justice et d'abus de la force; que l'égalité reprend ses droits, et que l'équilibre, un instant rompu, se rétablit et se balance au profit de l'infirmité humaine. Il est bon, il est souverainement moral que, de temps à autre, on nous montre au prix de quelles souffrances, de quels torrents de larmes, de quels cœurs brisés, de combien de douleurs et de déchirements s'achète la grandeur humaine. Personne plus que moi n'admire Henri IV. Comme homme d'État, je le crois supérieur à Richelieu. Il eut autant de profondeur et de pénétration dans les vues, autant de clairvoyance et de suite dans l'exécution, plus de puissance et de liberté dans l'exercice des moyens. Quant à l'aimer : c'est autre chose, et je m'en rapporte sur ce point à Mme d'Armaillé. Elle en a fait une critique d'autant plus vive qu'elle est, ce me semble, involontaire. Sa sœur a été un instrument entre ses mains. Il s'en est, je le reconnais, parfaitement servi. Mais quand on étudie sérieusement

l'histoire, il faut écouter parfois si les instruments ne se plaignent pas; et quand les plaintes sont humbles et légitimes, savoir gré à ceux qui s'en font l'écho. C'est la moralité et le mérite du livre de Mme la comtesse d'Armaillé.

COMTE L. CLÉMENT DE RIS.

LETTRE A L'ÉDITEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Monsieur,

Une controverse assez vive s'est engagée sur un point d'histoire littéraire qui intéresse notre gloire; mais il s'agit, avant tout, de chercher la vérité.

Une des tragédies de Corneille (et ce n'est pas un de ses chefs-d'œuvre), *Héraclius*, présente une analogie frappante avec un des drames de Calderon : *En esta vida todo es verdad y todo es mentira.*

La ressemblance n'est pas seulement dans l'intrigue, elle est souvent dans les paroles mêmes. En voici un exemple :

O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi!

Ha, venturoso Mauricio!
Ha, infelix Phocas! Qui en vio,
Qui, para regnar, no quiera
Ser hijo ni volor
Uno, y que queriam del tugo
Serlo, para morir, dos?

M. Damas-Hinard a soutenu, dans le journal *la France* (5 janvier 1865), que Corneille avoit connu et imité la pièce de Calderon; il a été combattu très-vivement dans un article de la *Revue de l'instruction publique* (2 février 1865), qui avance au contraire que c'est l'écrivain espagnol qui s'est inspiré de l'œuvre du poëte françois.

La question d'antériorité de publication seroit décisive en

pareil cas; les deux critiques parisiens qui se combattent semblent admettre que le drame de Calderon ne parut que bien des années après l'*Héraclius*.

Mais voici qu'un érudit allemand, lequel a fait du théâtre espagnol l'objet d'études spéciales fort approfondies, M. A.-F. von Schack, avance, comme chose certaine, que la pièce de Calderon a été imprimée dès 1637 (*Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, 1846, tom. III, p. 177). *Héraclius* n'a été joué et imprimé qu'en 1647.

Il est à regretter que M. von Schack n'ait pas indiqué en quel lieu avoit été faite cette impression de 1637, qui, si elle est authentique, tranche la question, et montre que Corneille n'a fait, cette fois, qu'imiter Calderon. Cette circonstance ne sauroit d'ailleurs rien enlever à la renommée de notre grand poëte. C'est aux bibliographes à découvrir, à décrire, à constater l'édition que le critique allemand a mentionnée avec trop de rapidité.

Quelques communications à cet égard, adressées au *Bulletin*, semblent susceptibles d'offrir de l'intérêt.

Ajoutons que, selon M. von Schack, l'œuvre espagnole est bien plus saisissante, plus vigoureusement tracée que celle du poëte françois, mais peut-être y a-t-il dans ce jugement un peu de partialité pour ce théâtre castillan, auquel le savant berlinois a consacré trois gros volumes.

B. C.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Notre collaborateur M. G. Brunet a récemment publié une étude très-intéressante et très-remarquable sur la vie et les œuvres de Francisco Goya. Ce travail forme un volume in-4°, accompagné de quinze photographies, d'après les pro-

ductions les plus remarquables de cet artiste si original et si profondément espagnol, qui sut, au plus haut point, être tour à tour gracieux et terrible; il a possédé un genre à lui; il n'eut point de modèles et il aura difficilement des imitateurs. Ses ouvrages ne sont guère connus en France et se payent fort cher (un exemplaire des *Caprichos* a atteint à la vente Solar le prix de 400 francs); les photographies jointes au livre de M. G. Brunet donneront du moins une idée du génie de ce maître étrange. Nous nous bornons en ce moment à signaler l'apparition de ces *Études*, dont nous reparlerons peut-être plus en détail; elles sont en vente à la librairie Aubry, rue Dauphine, n° 16.

— Un antiquaire anglais, bien connu par de longs et savants travaux, un correspondant de l'Académie des inscriptions, M. Thomas Wright, vient de publier, à Londres, une *History of caricature and grotesque.* C'est un beau volume in-8 de 434 pages, exécuté avec le soin qu'apportent habituellement les éditeurs anglois dans leurs publications, et orné de 237 figures sur bois, intercalées dans le texte.

L'ouvrage est divisé en vingt-huit chapitres : l'antiquité grecque et romaine occupent les deux premiers; le moyen âge, ses manuscrits, ses fêtes burlesques, ses images satiriques sculptées jusque dans les églises, les railleries des jongleurs, les malices des fabliaux, il y a là de quoi remplir dix chapitres; le seizième siècle amène d'autres personnages : Érasme, Muerner, Hans-Sachs et bien d'autres font entendre de terribles éclats de rire; la réforme provoque une guerre de dessinateurs; les artistes luthériens livrent la cour de Rome au mépris public dans de grossiers croquis; on leur répondra en se moquant de Luther, mais dans ce combat l'avantage, comme d'habitude, reste aux assaillants.

M. Wright n'oublie point Callot et quelques productions françoises, mais c'est surtout les artistes anglois qui le préoccupent. Il entre dans de longs détails au sujet de caricaturistes mordants, pleins de verve, de malice et d'esprit, et

qui sont complétement ignorés chez nous; Sandby, Collet, Sayer, Bunbury, Rowlandson ne sont mentionnés, ce nous semble, dans aucun dictionnaire biographique; George Cruikshank, qui est encore vivant, quoiqu'il ait commencé, dès 1815, à se moquer des ridicules du jour, attend encore qu'on signale aux François tout son mérite.

— Grâce à la liberté politique dont l'Angleterre jouit depuis plus d'un siècle, la caricature a pu se donner un libre cours; elle se mêloit avec ardeur à la lutte des partis; elle étoit accueillie avec transport comme un puissant auxiliaire. En France, la caricature politique n'a eu que deux moments où elle a pu se mouvoir un peu à son aise, vers 1789, après le début de la première révolution, et après juillet 1830, jusqu'au moment où les lois de septembre vinrent arrêter une liberté qui dégénéroit sans doute en licence.

Les artistes modernes étrangers à la Grande-Bretagne sont délaissés dans le livre de M. Wright; il auroit dû mentionner l'Espagnol Goya, dont les *Caprichos* sont certainement au niveau de tout ce que les railleurs les plus implacables ont exprimé à l'aide du burin ou de l'eau-forte.

Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler l'existence de cette très-curieuse *History of caricature and grotesque;* nous en reparlerons plus au long un autre jour.

— Les ouvriers relieurs qui se sont mis en grève l'année dernière pour augmentation de salaire et diminution d'heure de travail, menacent cette année de recommencer.

En ajoutant à cette considération l'augmentation sensible du prix des maroquins et des peaux de divers genres, des cartons et de la dorure sur tranche, on se rendra compte de la différence des prix qu'on demandoit il y a 20 ans et ceux que les relieurs consciencieux demandent aujourd'hui.

LES ESSAIS DE MONTAIGNE

ET SES

LETTRES INÉDITES PUBLIÉES PAR M. FEUILLET DE CONCHES.

Avant de clore ma saison de travail (cette saison commence pour moi vers le mois de septembre et finit avec le mois de juillet), je voudrois bien dire quelques mots d'une nouvelle édition des *Essais* de Montaigne, publiée par les frères Garnier. Deux volumes en ont déjà paru. J'ai aussi sous les yeux un volume intitulé : *Lettres inédites de Michel Montaigne et de quelques autres personnages pour servir à l'histoire du seizième siècle*, publiées par M. Feuillet de Conches. Ce volume, qui a précédé la publication du tome troisième des *Causeries d'un curieux*, par le même M. Feuillet de Conches, est extrait de ce dernier ouvrage, que j'ai lu d'un bout à l'autre avec toute l'attention dont je suis capable. La question des autographes et des lettres inédites est à l'ordre du jour : pourquoi n'essaierois-je pas d'en dire modestement mon avis ?

Voilà, je l'espère, un plan bien tracé, reprenons-en les différents points l'un après l'autre. L'édition que publient les frères Garnier des *Essais* de Montaigne fait partie de leur belle collection des classiques françois. Ce n'est pas une édition nouvelle dans la rigueur du mot, mais une réimpression de l'édition donnée en 1826 par notre ancien et savant collaborateur M. J. V. Le Clerc, la meilleure de celles qui ont paru

jusqu'à présent. Le texte en est excellent. A mon avis, M. Le Clerc a été trop sobre de commentaires et de notes. Quel autre auroit pu mieux que lui éclaircir tant de passages de Montaigne dont le sens reste obscur et douteux, non pas seulement à cause de quelques mots qui ont vieilli, mais par la disposition même des phrases, qui ne permet pas toujours de saisir l'ordre et la suite des idées? Ce défaut de logique, qui répand tant de charmes sur le livre de Montaigne par l'air d'aisance et l'abandon qu'il lui donne, ne laisse pas d'embarrasser quelquefois le lecteur. Montaigne n'en a peut-être pas calculé l'effet autant qu'on le croit. Lisez les premières éditions, en y comprenant celle de 1588, la dernière que Montaigne ait revue et qu'il ait publiée lui-même, vous le sentirez beaucoup moins. Ce sont les additions faites par l'auteur à cette dernière édition, et qu'il se contentoit d'écrire en marge de son exemplaire aux endroits où il croyoit pouvoir le mieux les rattacher, qui ont jeté dans l'ouvrage cet air de propos interrompu, poussé parfois jusqu'au désordre. Montaigne, s'il eût publié lui-même l'édition complète et définitive de ses *Essais*, auroit mieux lié ses idées et transposé plus d'un passage, je n'en doute pas. Qu'y auroit-il donc à faire pour que le lecteur se retrouvât dans ce délicieux labyrinthe où il risque trop souvent de se perdre? Une chose plus simple : distinguer le texte de 1588, par un signe de typographie, les additions postérieures à ce texte et qui n'ont été imprimées qu'après la mort de Montaigne, dans l'édition de Mlle de Gournay, celle de 1595. On auroit ainsi, avec la grâce du laisser-aller, l'avantage

de l'ordre et de la clarté, qui est bien quelque chose. Ne seroit-il pas curieux d'ailleurs de suivre l'esprit de Montaigne dans ses progrès ou dans ses bonds capricieux ?

Toujours est-il que ne voulant pas se livrer à un nouveau travail ou ne le croyant pas nécessaire, les frères Garnier ont eu la main heureuse en choisissant pour modèle l'édition de M. Le Clerc. Ils ont bien fait aussi de placer à la tête de cette réimpression des *Essais* une étude de notre ami, M. Prevost-Paradol, sur Montaigne. Cette étude, si fine et si délicate, nos lecteurs la connoissent ; ils en ont eu la primeur dans ce journal (*Journal des Débats*). Elle fait d'ailleurs partie d'un volume récemment publié par M. Prevost-Paradol, et dans lequel il passe en revue les cinq grands moralistes françois : Montaigne, Pascal, la Rochefoucauld, la Bruyère, Vauvenargue.

Sur Montaigne, je ne partage pas toujours l'opinion de M. Prevost-Paradol. Je ne crois pas notamment que dans le fameux chapitre des *Essais* qui a pour titre : *Apologie de Raymond de Sebonde*, Montaigne, en ayant l'air de défendre la foi chrétienne, l'ait sourdement attaquée à la façon de Voltaire. Montaigne doutoit de tout ; ce sont ceux qui ne doutent de rien qui attaquent la foi des autres. Quelle confiance ne faut-il pas avoir en sa propre raison pour se persuader que tout ce que croient les autres hommes n'est que fable et mensonge ; qu'il n'y a point de Providence, de vie future, de jugement à venir, de rapport entre l'homme et Dieu ! Or de quoi doutoit Montaigne, sinon de la raison même ? Qu'établit-il avec plus de

complaisance dans ses *Essais* que la ridicule impuissance de la raison humaine pour saisir la vérité en quelque matière que soit? Quelle est sa thèse favorite, sinon celle-ci: que tous nos moyens de connoître nous trompent ou peuvent nous tromper? Conséquent avec lui-même, ce n'est pas Montaigne qui, après avoir nié toute certitude en métaphysique et en philosophie, auroit admis la certitude en musique, et accordé aux sciences de raisonnement et d'observation une infaillibilité qu'il refusoit à notre esprit, à nos sens, à notre cœur. L'homme *qui ne mettoit pas à si haut prix son opinion qu'il eût voulu la faire triompher aux dépens de la moindre loi de son village*, respectoit la religion publique; il y croyoit autant qu'il pouvoit croire à à quelque chose; il la pratiquoit sans chaleur, mais avec sincérité. Né dans la foi catholique et sous la monarchie, il étoit chrétien comme il étoit royaliste, trouvant bien téméraires ceux qui essayoient de renverser les vieilles lois et la vieille foi pour mettre à la place les inventions de leur propre esprit. Un dogme, par cela même qu'un dogme s'impose et ne se discute pas, choquoit moins Montaigne qu'une prétendue vérité qui vise à la démonstration. Son jugement, il pouvoit le faire plier sous l'autorité divine d'une révélation; à toute raison qui prétendoit subjuguer la sienne, il opposoit un impénétrable bouclier, le doute! Montaigne, en un mot, étoit sceptique, chose rare! Et jamais un vrai sceptique ne sera ni un révolutionnaire ni un impie. Le scepticisme et l'incrédulité ne sont pas seulement deux choses différentes; ce sont deux choses opposées. S'il faut de la foi pour affirmer, il n'en

faut pas moins pour nier. Vous doutez? Tenez-vous tranquille; observez les lois et la religion établies. De lui-même, le doute n'agit pas : il suit le train général ou il reste neutre.

Première digression. J'en ferois volontiers une seconde sur M. Prevost-Paradol lui-même. J'aime son talent, son esprit naturel et facile, son cœur qui s'émeut à toutes les idées généreuses. De tous nos jeunes écrivains, M. Prevost-Paradol est celui qui a le mieux conservé les traditions classiques, non par système, mais par goût. Simple jusqu'à la négligence, jamais il ne cherche l'effet dans les mots. Son style n'est que l'interprète fidèle des mouvements de son âme. L'esprit même et les traits piquants ne lui viennent que pour frapper plus fort au but qu'il se propose. Jamais homme ne s'est moins soucié d'une phrase et, par une juste récompense, jamais homme n'a mieux rencontré, dans toutes les occasions, celle qui lui falloit. Mais j'oublie que M. Prevost-Paradol est à présent mon confrère à l'Académie : ce n'est pas à moi à le juger; c'est plutôt lui qui me jugera, grâce à l'ordre aimable qui veut que le plus jeune survive au plus vieux.

A votre tour, monsieur Feuillet de Conches, approchez avec votre précieux portefeuille tout plein d'autographes et de lettres inédites. C'est encore Montaigne qui joue le principal rôle, soit dans le tome troisième des *Causeries d'un Curieux*, soit dans le volume que M. Feuillet de Conches a détaché de ce tome troisième pour le publier à part. On n'y trouve pas moins de quinze lettres de l'auteur des *Essais*. Quinze lettres

de Montaigne! Quel trésor si ces quinzes lettres nous apprenoient quelque chose ou pouvoient ajouter à la gloire du grand écrivain! M. Feuillet de Conches est mon vieil ami et mon camarade de collége. Avec lui je n'ai pas à me gêner. C'est d'ailleurs un homme de goût et d'esprit. On peut lui dire la vérité tout entière, cette vérité ayant d'ailleurs tant de côtés agréables. Franchement, mon cher ami, tes autographes et tes lettres inédites.... Un instant : faut-il faire précéder la critique par l'éloge ou l'éloge par la critique? M. Feuillet de Conches est un homme d'esprit; mais c'est un curieux, un amateur, un collecteur ombrageux quand il est question des objets favoris de son goût. C'est mon camarade et mon ami : la belle raison pour risquer peut-être de le blesser! Procédons avec plus de ménagement. Je le déclare donc devant Dieu et devant les hommes : je respecte infiniment une lettre inédite tant qu'elle reste inédite. Je ne suis pas assez barbare pour ne pas sentir la valeur d'un autographe, pour tenir dans mes mains, pour lire sans émotion le plus simple billet écrit de la main même de Montaigne ou de Henri IV! Cela me les remet en quelque sorte sous les yeux. Il y a eu un moment où ces grands hommes qui ne sont plus tenoient ce papier que je tiens, traçoient ces lignes que je lis. C'est d'ailleurs un goût si honnête que celui des autographes! Heureux ceux qui n'ont pas de plus fâcheuses passions! Toute collection est bonne en elle-même, fût-ce une collection de timbres. Tout collecteur, tout amateur est un brave homme ou a plus de chances qu'un autre pour l'être. Notre penchant au mal est si fort, la nature

nous y invite d'une manière si perfide, et le mal est quelquefois, trop souvent, hélas! si tentant, si aimable, qu'on ne sauroit trop avoir sous la main d'innocentes distractions. Faisons donc collection de livres, de tableaux, d'autographes, d'armes, de tabatières; procurons-nous, à tout prix, une place dans l'hôpital des amateurs; c'est bien près de Charenton, je l'avoue; mais encore vaut-il mieux avoir une cellule à Charenton qu'à la Conciergerie, je dis à cette Conciergerie morale où sont logés tant de gens qui ne laissent pas de faire une assez belle figure dans le monde.

Cela convenu, je me sens plus à mon aise avec M. Feuillet de Conches. Prends garde, mon cher ami: une lettre inédite n'a plus son petit charme particulier dès que tu l'as livrée à tout le monde en la publiant; elle a perdu ce je ne sais quoi de mystérieux et de virginal qui piquoit la curiosité et enflammoit la passion. Un autographe imprimé n'est plus un autographe. Tu as beau remplir ton volume de *fac-simile*; ce n'est plus le papier sur lequel a posé la main de Montaigne, l'encre dont il se servoit, les lettres qu'il a tracées lui-même, circonstances qui font plus des trois quarts de la valeur d'un autographe. Que reste-t-il à l'autographe imprimé, à la lettre inédite publiée? sa valeur propre, sa valeur historique ou littéraire, rien de plus. Le charme est rompu. C'est un livre comme un autre. Tout le monde en a la possession et la jouissance. Oh! combien de lettres auroient gagné à rester inédites et à ne pas sortir du portefeuille qui les rendoit plus désirables en leur servant de cloître! A combien d'autographes rares et précieux n'a-t-on pas joué un

mauvais tour en les publiant! Sur les quinze lettres de Montaigne, il y en a deux (et c'est déjà beaucoup) qui méritoient la publication : la quatorzième et la quinzième, adressées à Henri IV le 18 de janvier 1590 et le 2 de septembre de la même année. Celles-là sont vraiment dignes du philosophe qui les a écrites et du roi qui les a reçues. Montaigne y est plus ému que d'ordinaire; il y parle avec le sérieux d'un politique et l'âme d'un bon citoyen. Les conseils qu'il fait entendre au roi, et qui alloient si bien au cœur de Henri IV, sont pleins d'humanité, d'élévation, sans manquer pourtant de finesse. Voilà bien la vraie et la grande politique, celle qui finit toujours par réussir. Ces lettres, d'ailleurs, honorent Montaigne d'une autre façon encore; elles font voir que son esprit, perçant dans l'avenir, avoit deviné ce que seroit Henri IV sur le trône. Quant aux treize autres lettres, j'en demande mille pardons à M. Feuillet de Conches: ce sont des autographes, voilà tout.

J'en dirai autant de beaucoup d'autres lettres (car il y en a de toutes les sortes dans le tome troisième des *Causeries d'un Curieux*), des lettres du poëte Malherbe, par exemple. Ce sont des lettres d'amour. Malherbe avoit bien soixante-dix ans ou même un peu plus lorsqu'il les écrivoit; soit! Ce n'est pas là ce qui fait leur défaut à mes yeux. Soixante-dix ans! c'est l'âge des poulets et des billets doux. Que voulez-vous que fasse un pauvre poëte ou même un humble prosateur auquel il ne reste plus guère pour se faire aimer que sa plume? Chacun se sert comme il peut de ce qu'il a. Les lettres de Malherbe sont d'une froideur

glaciale, voilà ce que je leur reproche. On diroit des stances à Iris. La signature de Malherbe, le grand poëte, pouvoit seule leur donner quelque prix, et l'amour-propre de la dame qui les recevoit en étoit, je pense, plus touché que son cœur. Qu'ajouterois-je encore? De tant de lettres bien peu me sont restées dans la mémoire. Qu'y trouve-t-on? des détails de guerre, d'intrigue ou d'amour qui n'ont droit à aucune place dans la littérature ou dans l'histoire; les contemporains ne s'en sont guère souciés: la postérité n'a pas d'intérêt à les connoître. Exprimons, en un mot, mon opinion: Vos autographes et vos lettres inédites, messieurs les amateurs, sont de la photographie toute pure. La littérature peint l'histoire gravée ou sculptée; l'une et l'autre transmettent aux générations futures la physionomie des temps et celle des grands personnages dont le portefeuille des curieux ne conserve et ne nous donne, quand il s'ouvre, que la photographie, je veux dire la ressemblance minutieuse et pourtant fausse. Tout le matériel y est, jusqu'aux moindres taches du visage, aux plus légers plis de la peau; la vie et l'âme, que l'art seul exprime, n'y sont pas. Le petit nous y cache et nous y dérobe le grand, et le réel y obscurcit le vrai. M. Feuillet de Conches n'aime pas la photographie; il a bien raison!

Dans tout ceci, il est fort possible qu'il y ait un peu d'humeur de ma part. Je suis las de toutes ces miettes de la littérature et de l'histoire que ceux qui les ont ramassées prétendent nous servir comme le plus délicat du festin. J'en veux aussi à ces Christophes Colombs d'une nouvelle espèce qui nous annoncent tous

les jours la découverte de quelque terre inconnue dans le plus connu des mondes, celui des grands écrivains et des grands hommes. On diroit que la France, qui a toujours eu ces grands noms à la bouche, n'a pas su jusqu'à présent ce qu'elle admiroit, et qu'elle auroit été capable de prendre la *Phèdre* de Pradon pour la *Phèdre* de Racine, ou les lettres du premier venu pour les lettres de Voltaire, sans le soin charitable de quelques amateurs dont la vigilance s'oppose seule à la confusion des textes. Eh! Messieurs, si vous avez du goût, nous en avons aussi. Soyez modestes, et l'on rendra plus de justice à vos paisibles et estimables recherches. Dans le fouillis de vos paperasses, on peut quelquefois mettre la main sur une pièce qui a son prix, c'est vrai. M. Feuillet de Conches a eu de ces bonnes fortunes-là. Savez-vous pourtant ce que j'aime le mieux dans *les Causeries d'un Curieux?* C'est le Curieux lui-même, avec l'aimable et spirituel commentaire dont il accompagne le texte de ses lettres inédites et de ses autographes. Bavardage si l'on veut; bavardage charmant! M. Feuillet de Conches sait tout; pas de personnage un peu marquant des trois derniers sciècles dont il ne puisse vous dérouler la généalogie, vous dire les alliances, vous compter les maîtresses. Sa passion pour les détails, il vous la fait partager bon gré malgré. L'heure avance; de graves affaires vous appellent ailleurs; vous voudriez quitter M. Feuillet de Conches, vous ne le pouvez pas. Quelquefois on seroit tenté de lui dire des injures et de rompre brutalement la conversation. Le moyen? Un conte s'enchaîne à un conte dans ces mille et une nuits de l'é-

rudition la plus agréable et la plus variée. Encore ces quelques pages, et je reprendrai mon Virgile ou mon Cicéron, mon Bossuet ou mon Corneille! Mais les pages qui suivent sont si attrayantes et promettent tant de plaisir, que la matinée tout entière s'enfuit avant qu'on se résigne à fermer le volume.

Le Curieux est-il à bout de ses historiettes politiques et littéraires? tant qu'il aura de l'encre et du papier, les sujets ne leur manqueront pas. Attendez; il va vous faire l'histoire, très-piquante, ma foi! de la pension où il a été élevé, la plus ancienne des pensions de Paris, la fameuse pension Savouré, à la fondation de laquelle Rollin lui-même présida; la seule qui, grâce au courage de son respectable chef d'alors, n'ait pas été fermée pendant les années de la Terreur; où le général Bonaparte, partant pour l'Égypte, je crois, vint placer son frère Jérôme; l'héritage des Savouré, qui se le transmettent de père en fils depuis près d'un siècle et demi. C'est un des morceaux du livre de M. Feuillet de Conches qui m'a le plus charmé. Il est vrai que mes souvenirs se confondent ici avec les siens, et qu'il y a quelque cinquante ans nous nous rencontrions tous les deux pour la première fois dans ces classes un peu noires, dans cette cour qui nous paroissoit immense, sous cette discipline janséniste si rigide en apparence, si douce et si paternelle en réalité; et je ne suis pas bien sûr que M. Feuillet de Conches ne m'ait pas prêté la main dans un vol d'abricots, celle de toutes les mauvaises actions que j'ai faites à laquelle je pense encore avec le plus de plaisir!

L'imprimeur revient frapper à la porte de M. Feuil-

let de Conches; il lui faut de la copie. Le Curieux ne sait plus à quel saint se vouer. Que fera-t-il? son propre portrait. J'en garantis la ressemblance, en y ajoutant une chose que modestement le Curieux n'a pas dite. Tel vous voyez aujourd'hui M. Feuillet de Conches, tel il étoit à quinze ans. Le même goût pour les choses élégantes et rares; ce n'étoit pas des livres et des autographes dans ce temps-là, mais du joli papier à lettres, des plumes bien taillées, un pupitre rangé avec une propreté exemplaire, des boîtes de couleurs, des images. Comme aujourd'hui, M. Feuillet de Conches avoit l'air heureux : une humeur toujours égale, un esprit qui savoit se contenter, un cœur excellent et fidèle! Vivent les bonnes causeries qui réveillent ces gracieux souvenirs de jeunesse! Et gardons-nous bien de prendre pour un temps perdu celui que nous passons à écouter un causeur si instruit et si amusant! Il y a du Montaigne dans la tournure d'esprit de M. Feuillet de Conches.

J'ai pourtant une querelle sérieuse à lui faire, à propos même de Montaigne. Adorer Montaigne, rien de mieux. Mais il ne faut pas pour cela se faire illusion sur la morale de l'auteur des *Essais*. C'est de la morale toute naturelle, de la morale purement païenne, et Port-Royal avoit raison lorsqu'au nom de l'Évangile il foudroyoit cette morale de hasard, qui livre l'homme à lui-même et le laisse voguer au gré de ses passions : tant mieux si les passions sont douces et modérées, suffisamment bonnes pour la vie civile; tant pis si elles sont violentes et mauvaises! Montaigne s'est peint lui-même; peinture dangereuse, sur la-

quelle trop de gens peut-être, n'ayant pas le génie de Montaigne et l'heureux tempérament de son caractère, ont cru bien faire de se modeler. Ils s'en sont rapportés à la conscience de Montaigne; ils auroient mieux fait d'écouter la leur. Montaigne s'est tenu droit sur une pente bien glissante. Avec de moins fermes jarrets, le moindre faux pas vous fera rouler jusqu'au fond de l'abîme. En fait de morale, comme on n'atteint jamais à son idéal, il ne faut pas craindre de placer cet idéal trop haut. Si vous voulez être un honnête homme, aspirez à la vertu; à la sainteté, si vous voulez être vertueux. Montaigne n'aspiroit à rien qu'à passer doucement sa vie dans la jouissance des plaisirs qui chatouillent l'âme sans y entrer trop profondément. Son égoïsme, il le professe hautement; il en fait la théorie en mille endroits, particulièrement dans son terrible et admirable chapitre *De la Solitude*. Cela ne l'a pas empêché d'être le modèle des amis, j'en conviens; il a éternisé le nom de la Boëtie avec le sien; peut-être valoit-il mieux au fond qu'il ne le dit; toujours est-il qu'entre sa morale et la morale chrétienne il y a toute la hauteur de la croix et la distance du Calvaire aux jardins d'Épicure. En lisant Montaigne, on a bien de la peine à défendre son cœur contre la séduction; le charme se glisse jusque dans les derniers replis de l'âme; la nature se reconnoît et s'adore dans ce livre délicieux! Malheureusement, la nature toute seule suffit encore moins en morale qu'en médecine; les plaies qu'elle fait, elle est loin d'avoir toujours un remède pour les guérir; et si quelqu'un avoit droit à la réprobation de Pascal et de Port-

Royal, c'étoit Montaigne, le plus séducteur des écrivains, qu'il l'ait voulu ou non.

Encore un mot, et j'ai fini. M. Feuillet de Conches défend Montaigne contre Port-Royal; c'est Cicéron que je voudrois défendre contre Montaigne. L'auteur des *Essais*, on le sait, traite assez dédaigneusement le grand orateur romain. S'il lui accorde l'éloquence de la tribune, il lui conteste, ou peu s'en faut, celle de l'écrivain et du philosophe, n'hésitant pas à donner la préférence à Plutarque et à Sénèque. Les larcins qu'il a faits à ces deux derniers, Montaigne les avoue et s'en glorifie. Ce qu'il prend à Cicéron, il n'en parle pas ou n'en parle guère. Or, je viens de relire Cicéron et je sais Montaigne par cœur; j'affirme que les traités philosophiques de Cicéron, notamment ceux de *la Nature des dieux et de la Divination*, ont passé presque tout entiers dans *les Essais*. On peut y joindre *les Tusculanes* et *les Questions académiques*. Non-seulement Montaigne a pris le fond; il s'est aussi inspiré de la forme. Combien de fois dans les belles pages de *l'Apologie de Raymond de Sebonde* ne reconnoît-on pas la manière de Cicéron dans ses dialogues philosophiques, l'ampleur et la richesse de ses développements, la splendeur de ses expressions, et cette abondance d'images qui fait reluire le style comme un ciel parsemé d'étoiles dans une belle nuit d'été! Je n'insiste pas sur un rapprochement qui deviendroit faux en le pressant trop. Je sais et je sens la différence des deux génies. Encore ceci pourtant qui n'est qu'une ressemblance d'époque : Comme Cicéron a précédé le siècle du goût chez les Romains, le

siècle de Virgile, d'Horace, de Tibulle, d'Ovide, Montaigne chez nous a précédé le siècle de Louis XIV, ce siècle si grand par ses Colbert, ses Louvois, ses Turenne, ses Condé, ses Luxembourg, plus grand encore par le nom d'un Corneille, d'un Racine, d'un Bossuet, d'un Fénelon, et grand aussi par sonroi, le chef majestueux de tant d'hommes à jamais illustres, le type même de la royauté!

S. DE SACY.

CORRESPONDANCE DE LOUIS XV
ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES
PUBLIÉE PAR M. CAMILLE ROUSSET (1).

Sans présenter un aussi puissant intérêt que l'*Histoire de Louvois*, la nouvelle publication de M. Camille Rousset ne laisse pas cependant que d'offrir des révélations curieuses et des documents importants sur une période assez obscure de notre histoire au siècle dernier. Comme l'*Histoire de Louvois*, la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles* est tirée des manuscrits du Dépôt de la guerre, source de richesses dont la révélation est due pour une bonne part à l'ardeur investigatrice de M. Camille Rousset. Ces lettres comprennent un espace de seize ans. Elles commencent en 1742, au début de la guerre de succession, à la veille de la fameuse retraite de Prague, et se terminent en 1758, au milieu de la guerre de Sept ans, au moment où M. de Choiseul remplace le cardinal de Bernis aux affaires étrangères. Les questions qu'elle soulève peuvent se classer sous deux chefs principaux : Qui étoit le maréchal de Noailles, et jusqu'à quel point justifioit-il le rôle de conseiller écouté qu'il a joué toute sa vie auprès de Louis XV? Quelle action a-t-il exercée sur les faits dont il rend compte et auxquels il a pris part d'une façon toujours importante et quelquefois prépondérante? Enfin, comme conclusion, quelle lumière cette correspondance jette-t-elle sur ces événements, et quelle est en définitive l'opinion que l'on doit s'en former ? C'est ce que je voudrois rapidement examiner.

Né en 1678, Adrien Maurice de Noailles fit ses premières armes en Catalogne sous les ordres de son père. Un peu plus

(1) Deux volumes in-8, prix : 15 francs.

tard il servit sous les derniers grands généraux de Louis XV, le duc de Vendôme, Catinat, Villars. Il fut nommé lieutenant général en 1706, et en 1710 commandant en chef de l'armée de Catalogne. En 1698, à vingt ans, il avoit épousé Françoise d'Aubigné, nièce de Madame de Maintenon. S'il n'est pas douteux que cette alliance ait été utile à son avancement, il faut reconnoître aussi qu'il ne se montra pas au-dessous de sa fortune. Le hasard n'est pas si aveugle qu'on le veut bien dire : il ne sert que ceux qui le méritent. Le siége de Girone en plein hiver (janvier 1711) reste un fait d'armes admiré de tous les militaires. Ses conséquences, au point de vue politique, furent d'une extrême importance, puisque la reddition de cette place força le reste de l'Aragon à déposer les armes et fit tomber la dernière retraite du parti opposé à Philippe V. En 1714, le duc de Noailles reçut un honneur dont l'histoire doit tenir compte. C'est à lui que Louis XIV confia ses plus précieux papiers, « et, dans le nombre, ses « *Réflexions sur le métier de Roi*, qui resteront comme les « tables de l'ancienne loi monarchique, comme le testament « du pouvoir absolu, fondé sur le droit divin. » Pour que le grand Roi ait choisi le duc de Noailles entre tous ses courtisans, il faut qu'il ait reconnu en lui une solidité de caractère, une droiture et une fermeté de jugement, une mesure d'esprit, un attachement à la dynastie ; en un mot un équilibre de facultés développées à un degré unique parmi ceux qui l'entouroient. En lisant la *Correspondance* on se convainc que la clairvoyance de Louis XIV ne le trompa pas ; et que le maréchal de Noailles fut, sur tous les points, digne de cette marque de confiance. Bel éloge pour tous deux. Dans toutes ses lettres, soit adressées à Louis XV seul, soit destinées à être lues en conseil, dans tous ses mémoires, soit privés, soit publics, il est impossible de déployer un bon sens plus droit et plus indépendant, moins de parti pris et de personnalité, et d'allier à ces qualités un plus inaltérable dévouement au Roi et à la monarchie. Rendons d'ailleurs justice à qui elle est due, et reconnoissons que de son

côté Louis XV non-seulement ne se montra jamais blessé des observations souvent bien sévères du maréchal ; mais encore qu'il l'y encouragea fréquemment, lui laissa toute latitude pour les développer, et lui en témoigna à plusieurs reprises sa reconnoissance.

Après la mort de Louis XIV, le Régent appela le duc de Noailles au conseil des finances. Il y rencontra pour collègue le duc de Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*. Ce n'étoit pas une sinécure qu'il acceptoit là. On sait dans quel état Louis XIV laissoit les finances de la France. Une dette effroyable de deux milliards quatre cents millions en présence d'un revenu net de soixante-dix millions, tel étoit en dernière analyse le bilan de ce règne, et le total de ce que des projets insensés de monarchie universelle coûtoient à la France. Le duc de Noailles accepta la lourde charge de conjurer la ruine de son pays. Il s'en tira heureusement. Il fit tout ce qu'il étoit matériellement possible de faire à une époque où l'économie politique et les grands principes d'administration financière, étoient encore dans l'enfance ; et ne se retira qu'après trois années employées à conjurer la banqueroute, devant l'engouement dont le système prématuré de Law étoit devenu l'objet. Mais avant de se retirer, il présenta, le 27 juin 1717, au conseil de Régence un rapport sur l'état des finances, « qui, dit M. Henri Martin, développa « des principes d'une justice lumineuse, et exposa avec une « énergie que n'eut pu égaler aucun pamphlétaire, l'iniquité « monstrueuse de ces exactions qui frappoient tour à tour « sur une foule d'individus et de corporations. Tout cet exposé de principes est un chef-d'œuvre. »

Malheureusement pour le duc de Noailles ses mesures ne répondirent pas à ses conceptions. C'étoit la faute du champ plutôt que celle de l'ouvrier. Saint-Simon fit une hostilité systématique à l'exécution de quelques-unes de ces mesures. Les choses s'envenimèrent au point qu'il fallut en venir à une discussion devant le conseil de Régence. Le duc de Noailles en sortit vainqueur. L'écrivain ne le lui pardonna

pas. Être battu par un neveu de Madame de Maintenon : c'est plus qu'il n'en falloit pour irriter jusqu'à la démence l'insupportable vanité de Saint-Simon. Il s'en est vengé dans ses *Mémoires*, et vengé dans un style si admirable qu'il ne laisse au lecteur ni le loisir de se reconnoître, ni le temps de réfléchir. Son portrait du duc de Noailles est dans le souvenir de tous ; et il est à craindre qu'il ne passe longtemps encore pour un jugement sans appel. Cependant, à mesure que de nouvelles publications viennent éclairer les *Mémoires de Saint-Simon*, on est de plus en plus frappé jusqu'à quel point la passion fausse chez lui le jugement ; et l'on reconnoît que s'il reste un inimitable écrivain, un peintre de portraits sans pareil, c'est un annaliste bien sujet à caution. Le temps fera justice de son inimitié contre le duc de Noailles comme il a fait justice de la majeure partie de ses inimitiés. La *Correspondance*, je n'en doute pas, aidera à cette justice.

Élevé à la dignité de maréchal de France en 1733 après la mort de Berwick, le duc de Noailles fut appelé en 1735 au commandement de l'armée françoise en Italie. « Le plus « difficile — j'emprunte le passage même de M. Rousset — « n'étoit pas de combattre, c'étoit de s'entendre avec des « alliés ombrageux et réciproquement jaloux : les Espagnols « et les Piémontais. Le maréchal réussit à les mettre un peu « d'accord, et fit une excellente campagne, sans coups d'é« clat, mais très-fructueuse. Après avoir mis les Autrichiens « hors de l'Italie, il s'apprêtoit à les empêcher d'y rentrer, « lorsqu'il apprit la conclusion soudaine d'un armistice en « Allemagne. »

Enfin, en novembre 1742, au moment où s'ouvre la *Correspondance*, il alla prendre le commandement de l'armée destinée à défendre la frontière du Rhin contre les Anglo-Hanovriens et les Autrichiens s'avançant de deux côtés différents et menaçant de prendre entre deux feux la dernière barrière de la France. Comme en 1715, il fut à la hauteur de ce rôle périlleux. Avec des éléments plus que médiocres, avec

une armée désorganisée, sans discipline et sans moral, découvert sur son flanc droit par la brusque retraite du maréchal de Broglie, il trouva à Dettingen une position semblable à celle de Rivoli. « Noailles, a dit le grand Frédéric, conçut « un dessein digne du plus grand capitaine. » Il tenoit l'armée angloise dans un étau entre Aschaffenbourg et Dettingen. Une manœuvre irréfléchie de son neveu le duc de Gramont lui fit perdre le fruit de ses savantes combinaisons. Le maréchal de Noailles ne poussoit pas l'instinct militaire jusqu'à modifier ses plans au milieu du feu. L'armée angloise passa. Mais ébranlée, démoralisée par ce rude choc, elle ne put faire sa jonction avec l'armée autrichienne ; et le maréchal eut encore le temps de se retirer sans être inquiété, et d'attendre dans ses cantonnements du Rhin la suite des événements.

La campagne de 1744 ne fut pas plus heureuse. Au moment où Louis XV se mouroit à Metz, Noailles, mal secondé par son collègue M. de Coigny, laissa échapper l'archiduc Charles. L'opinion publique inquiète, incertaine, ne sachant à qui s'en prendre d'une situation équivoque, le rendit responsable de fautes qui n'étoient pas les siennes. Appelé à Metz pour expliquer sa conduite, le Roi, le seul coupable dans tout ceci, crut devoir donner une demi-satisfaction au sentiment général en lui retirant son commandement, tout en l'autorisant à l'accompagner l'année suivante dans la campagne de Flandre. Le maréchal supporta cette apparence de disgrâce avec une égalité d'humeur et une fermeté singulièrement honorables pour le caractère de l'homme privé. On le vit en 1745, à soixante-six ans, sur le champ de bataille de Fontenoy, servir d'aide de camp volontaire à son jeune ami le maréchal de Saxe, dont il avoit pressenti et publié le mérite, et qui lui devoit son rapide avancement.

Louis XV n'étoit pas homme à garder longtemps rancune à son vieux serviteur. A la fin de 1745 il lui rendit toute sa faveur, et le lui témoigna en l'envoyant à Madrid ré-

parer les procédés violents du ministre des affaires étrangères, M. d'Argenson. Tout en luttant contre le mauvais vouloir de Ferdinand VI, le maréchal réussit à ramener l'Espagne chancelante vers la politique françoise de Louis XIV, et jeta les bases de cette alliance cimentée un peu plus tard par M. de Choiseul entre tous les membres de la famille de Bourbon[1], sous le nom de *Pacte de famille*. Cette ambassade fut le dernier acte politique du maréchal. En 1747 la victoire de Lawfeld, en 1748 la prise de Berg-op-Zoom et de Maëstricht aplanirent les dernières difficultés et facilitèrent la paix d'Aix-la-Chapelle. Le poids de l'âge et des infirmités se faisoit sentir au maréchal. Débarrassé de son rival aux affaires étrangères, le marquis d'Argenson, il reprit au conseil du Roi une place sédentaire mais non inactive. A ce moment, sa correspondance démontre que si son corps avait perdu de son activité, il n'en étoit pas de même de son esprit. Enfin en 1756, à soixante-dix-huit ans, ayant vu tomber autour de lui tous les confidents de sa pensée et de ses projets, entouré d'hommes nouveaux et auxquels il étoit étranger, il obtint de sortir du conseil « où sa voix, désormais sans écho, se fût épuisée à « rappeler les traditions d'un autre âge. » Je ne puis résister au plaisir de donner la lettre par laquelle il demande au Roi la permission de prendre sa retraite. Elle fait apprécier et aimer le duc de Noailles mieux que les plus longues explications : « Depuis longtemps, Sire, je me sens com-« battu par deux sentiments opposés. A ne consulter que « les mouvements de mon cœur, ainsi que le zèle et l'atta-« chement que j'ai voués à Votre Majesté, dès l'instant de « sa naissance, tout me porteroit à ne m'éloigner jamais « de sa personne. Mais la raison et les plus sérieuses ré-« flexions me font sentir que l'heure de la retraite est enfin « arrivée; mes forces ne répondent plus à mon zèle.... Ce « qu'il y a de plus essentiel, c'est que les facultés de l'esprit « dépérissent avec celles du corps; ma mémoire se perd; « j'ai souvent peine à me rappeler les noms les plus ordi-

« naires; je n'ai plus l'esprit aussi présent; les idées sont « lentes à s'offrir, et plus difficiles à se mûrir et à se com- « biner. En un mot, Sire, je sens tous les avant-coureurs « de la décrépitude, qui m'annoncent que je ne dois plus « m'occuper que du dernier avenir et du soin de m'y pré- « parer.

« Voilà, Sire, dans la plus exacte vérité, l'état où je me « trouve. Je tremble de végéter au milieu de votre cour, « d'y faire un personnage indécent, d'y devenir à charge, « et je n'envisage rien de plus humiliant que de survivre à « soi-même, et de ternir ainsi la fin d'une longue carrière. « Tous ces motifs m'engagent, Sire, et me mettent dans la « nécessité de supplier Votre Majesté de me permettre de « passer dans la retraite et le repos les restes d'une vie qui « a été uniquement consacrée à son service et à celui de « l'État. »

Jamais la dignité, le respect de soi et des autres n'ont parlé un plus digne langage. Le maréchal se survécut encore pendant dix ans, et mourut le 24 juin 1766, avant les premiers éclairs de la Révolution. Il avoit quatre-vingt-huit ans.

Ses qualités, je les ai déjà énumérées. D'une incontestable supériorité pour le conseil, elles laissoient à désirer pour l'action; et c'est là où l'on rend justice à la rare sagacité de Louis XIV. L'initiative, l'audace, la ténacité, un peu d'aventure dans le caractère et dans l'esprit, lui manquoient pour en faire un véritable homme d'État. Libre des préjugés politiques de son temps, il n'avoit ni cette étendue de coup-d'œil qui découvre l'avenir au-delà de l'horizon d'une époque, ni cette pénétration qui entrevoit les conséquences lointaines de mesures audacieusement résolues, et poursuivies avec circonspection. Ce qui lui a également fait défaut, c'est ce but déterminé, invariable, vers lequel les véritables politiques tendent sans se laisser jamais distraire par les obstacles et par les accidents passagers. Frédéric II eût pu lui apprendre ce que c'est que la

clairvoyance dans la volonté et la ténacité dans les résolutions, et de quelle façon on s'y prend en politique pour faire réussir de grands projets. Le maréchal de Noailles, il est vrai, étoit trop honnête homme pour profiter de l'exemple. L'eût-il voulu d'ailleurs, Louis XV ne l'eût pas suivi dans cette voie. Ses ministres quelque peu entreprenants : Chauvelin, d'Argenson, M. de Choiseul, encoururent sa disgrâce. Il se contenta de recevoir ses avis, de les suivre mollement quand il consentit à les suivre, et de ne jamais lui garder de rancune de leur rudesse. C'est déjà beaucoup. Mais pour me résumer, je crois que si le maréchal de Noailles, en restant un esprit sensé, judicieux et indépendant, ne s'est pas élevé au rang d'homme d'État, c'est moins sa faute que celle du souverain trop négligent pour chercher à développer les rares qualités que le ciel lui avoit départies.

Ces deux caractères étant donnés, il est facile d'entrevoir le rôle et l'action du duc de Noailles sur les événements. Il marcha toujours du même pas; ils ne le surprirent jamais; mais il ne les domina, il ne les dirigea pas; l'impulsion partit de plus haut. Depuis le Régent jusqu'au ministère du duc de Choiseul, de 1721 à 1758, l'initiative politique avoit quitté la France. A partir de 1740, le véritable cocher de l'Europe, ce n'est pas M. de Kaunitz à qui on a cependant donné ce nom, mais bien le roi de Prusse Frédéric II. Du fond de son palais de Postdam, sa tenace et nette ambition trouble les rois, tourmente les reines, renverse les ministres, confond les généraux, déroute les tacticiens, enthousiasme les hommes de lettres, et fait mouvoir à son gré la politique et les armées du continent. Devant une pareille personnalité, celle du maréchal de Noailles s'efface; mais elle ne disparoît pas, et, pour ce qui regarde spécialement la France, elle y joue encore un rôle considérable.

Profondément affecté de l'esprit d'indiscipline qui désorganisoit l'armée précisément à une époque où les défaites en relâchoient le moral, il en signala les conséquences au Roi

dans les termes les plus catégoriques, les moins mesurés. Voici ce qu'il écrit le lendemain de la bataille de Dettingen: « C'est à la seule discipline des ennemis, à la subordina- « tion des officiers, à l'obéissance au commandement, qu'on « doit attribuer les manœuvres qu'ils ont faites hier; et c'est « avec douleur que je suis obligé de dire à Votre Majesté « que c'est ce qu'on ne connoît point dans ses troupes, et « que si l'on ne travaille pas avec l'attention la plus sérieuse « et la plus suivie à y remédier, les troupes de Votre Majesté « tomberont dans la dernière décadence. » En présence du mal, le maréchal devina de suite le remède. Il vit clairement que le seul moyen d'arrêter cette dissolution c'étoit de donner le commandement des troupes au Roi, de l'appeler à leur tête, de lui faire partager leurs fatigues et leurs périls, et de leur rendre par sa présence cet esprit militaire, cette confiance qui avoient fait l'ascendant de Louis XIV. La *Correspondance* prouve qu'il ne négligea rien pour diriger dans ce sens la volonté de Louis XV. Reconnoissant la justesse de ses avis, le Roi étoit trop indolent pour les suivre immédiatement. Il ajourna jusqu'à l'année suivante — 1744 —. Il se décida enfin, et c'est, à coup sûr, à cette résolution que l'on dut, en 1745, le gain de la bataille de Fontenoy. A partir de ce moment l'armée retrouva son lien, la nation ses soldats, l'esprit public un peu de sa vigueur; et la victoire revenant sous nos drapeaux facilita la paix d'Aix-la-Chapelle, où la France soutint encore dignement son rôle. Cette détermination fut un des grands événements du règne de Louis XV. La France, ivre de joie, crut avoir retrouvé son Roi; l'inquiétude enthousiaste que causa la nouvelle de sa maladie à Metz n'a pas d'autre motif ni d'autre explication. « Un jour vint, dit M. Camille « Rousset, où l'ardeur de Louis XV finit par s'éteindre, « mais non pas si facilement et si vite, et c'est l'honneur du « maréchal de Noailles de l'avoir, par son infatigable vigi- « lance, excitée, ravivée, soutenue. »

Il est un seul point sur lequel il semble que la netteté de

son jugement lui ait fait défaut. Je veux parler de ses maximes financières au moment de prendre le commandement de l'armée du Rhin. « Lorsque le feu Roi, dit-il dans un « mémoire du 23 mars 1743, avoit jugé une dépense né-« cessaire, *il falloit qu'on trouvât des fonds parcequ'il le « vouloit.* Votre Majesté doit expliquer sa volonté et la faire « respecter. Il est impossible de tirer votre royaume de l'état « où il a été précipité, si, à chaque expédient que l'on pro-« pose l'on objecte le manque de fonds. » Je veux bien croire avec M. Rousset que l'ancienne lésinerie du cardinal de Fleury ait été cause que les nécessités devinssent plus pressantes. Mais cependant, si l'on veut bien se souvenir que le maréchal de Noailles avoit présidé pendant trois ans le conseil des finances, que, comme tel, il devoit mieux que personne connoître l'impressionnabilité des capitaux, on conviendra que mieux que personne aussi il devoit savoir qu'il ne suffit pas d'avoir besoin d'argent et de le dire pour s'en procurer, et que du moment qu'on en manque c'est une raison pour que l'on n'en trouve pas. Il contredisoit ainsi, et de la façon la moins justifiable, les principes posés par lui-même dans son judicieux mémoire de 1717.

Cette éclipse est la seule que l'on ait à signaler dans le cours de cette Correspondance. Le maréchal reprend toute la solidité de ses appréciations dans la façon dont il juge les conséquences de la paix d'Aix-la-Chapelle. Aucun des éléments de rupture que contenoit cette trêve ne lu échappe ; et il signale avec une grande vigueur le plus important de tous : l'ambition de l'Angleterre, son dépit de ne pas avoir suffisamment profité da la foiblesse de la France, son désir de réveiller la guerre et de satisfaire ses convoitises à l'égard de nos colonies d'outre-mer. Aussi appelle-t-il toute l'attention du Roi sur la nécessité de reconstituer fortement notre marine si déchue pendant la Régence et sous le ministère de Fleury. Ses vues politiques, son patriotisme lui fournirent l'occasion de démentir glorieusement sa boutade de 1743 et de revenir à ses salu-

taires principes de 1717. Le rétablissement de la marine est une longue et coûteuse entreprise impliquant nécessairement la bonne administration des finances. « Nous voici loin du « temps, dit M. Rousset, où le duc de Noailles vouloit qu'un « contrôleur général fût contraint de fournir, sans examen « ni réplique, à toute demande d'argent. Jamais homme « d'Etat n'a mis plus de conscience et de courage à réfuter « ses erreurs d'autrefois, car c'est le Roi lui-même qui est « atteint par les sévères avis du maréchal. Il est fort aisé de « dire qu'il faut qu'un contrôleur général trouve de l'argent; « mais il n'y a qu'une alternative: ou d'augmenter la ré- « cette ou de diminuer la dépense. Augmenter la recette, « c'est ce qui ne se peut sans mettre de nouvelles imposi- « tions sur vos peuples. Ce qu'ils payent est déjà si considé- « rable, que je ne crois pas, Sire, que ce soit votre intention « d'augmenter un poids sous lequel ils gémissent, et qui ne « pourroit même augmenter à un certain point sans les « mettre hors d'état de le supporter. On est donc néces- « sairement réduit, Sire, au parti de diminuer les dépenses. » On envie l'honneur de pareils démentis.

En somme, si l'action du duc de Noailles sur son temps n'a pas été décisive, elle a toujours été judicieuse. Doué d'un sens remarquablement droit et ne vacillant jamais, monarchique comme on est chrétien, par essence et par foi, mais comme homme n'ayant ni préjugés ni illusions, il s'est rarement trompé sur les conséquences des événements. Tout ce que la prévoyance humaine peut conseiller, il l'a fait; il ne s'est arrêté qu'à la prévision. C'est là où commence le génie, et le maréchal de Noailles n'en avoit pas. Il n'a pas cherché à voir loin mais à voir clair, et a bien plus prétendu éclairer les hommes que les conduire. A ce point de vue, je ne vois personne dans ce siècle qui lui puisse être comparé.

L'éditeur de cette *Correspondance* est d'avis qu'elle sera favorable à la mémoire de Louis XV. Je le souhaite sans y croire. Et d'abord ces lettres même ne font-elles pas une

critique au moins indirecte de celui auquel elles sont adressées ? Que penser d'un monarque qui, par défaut de confiance dans les soutiens de son pouvoir et les dépositaires de sa pensée, hésitant entre ses ministres et ses amis, soutenant les uns, mais préférant les autres, place à côté de son gouvernement officiel, un gouvernement occulte menaçant et inquiétant le premier, annulant son action et le renversant parfois au moment le moins attendu ? Que dire de ce jeu double qui met l'exercice d'un côté et le pouvoir de l'autre ? Pourquoi ces lettres au maréchal de Noailles puisqu'il n'étoit pas ministre ; pourquoi ne pas en avoir fait un ministre puisque l'on avoit une si grande et si juste confiance dans sa capacité ? Ce qui ressort de plus clair de cette duplicité, c'est l'absence de volonté et de suite dans les idées de ce souverain, son indolence et son irrémédiable mollesse. Il fut toute sa vie l'élève du cardinal Fleury. Seulement, là où le ministre s'abstenait par politique, le roi s'abstint par nonchalance. Walpole aussi retint tant qu'il put son pays. Mais lorsque l'Angleterre endormie sous Walpole se recueilloit et ramassoit ses forces pour développer sa grandeur, la France, au contraire, s'affoiblissoit dans une inaction antipathique à sa nature, et perdoit le ressort indispensable pour lutter contre la naissante ambition de la Prusse, contre l'ambition réveillée de l'Angleterre. La politique de Louis XV dans le guerre de la succession — il n'y a aucun mérite à le constater — fut honnête et conforme aux traditions de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV. Cela ne me paroît pas contestable. C'est pour être fidèle à cette politique, pour soutenir l'électeur de Bavière, le vieux client de la France et l'antagoniste de l'Autriche, que Louis XV lança ses troupes sur l'Allemagne et fit pendant trois ans la guerre à la moitié de l'Europe sans l'avoir déclarée à personne. Mais était-il urgent de reprendre cette politique ? N'avoit-elle pas fait son temps ? La maison d'Autriche étoit-elle encore un danger pour l'équilibre européen comme en 1600 et en 1638 ? Les moyens furent-ils à la hauteur des intentions, le

but parfaitement déterminé? Les intérêts de la France étoient-ils engagés de ce côté? Je crois qu'après avoir réfléchi à ces questions, on n'en résoudra aucune par l'affirmative. Lorsque l'électeur de Bavière perdoit son temps à se faire élire empereur d'Allemagne à Francfort le jour même où les Autrichiens entroient dans la capitale de ses Etats héréditaires, lorsque le maréchal de Noailles écrivoit au roi cette lettre navrante: « L'horrible nécessité où il se trouve, « l'oblige à demander pour lui-même *un subside alimen-* « *taire, il manque de tout.* J'ai cru dans une pareille con- « joncture ne pouvoir me dispenser de lui faire donner « au moins *de quoi ne pas mourir de faim,* » lorsqu'un peu plus tard le fils même de ce fantôme d'empereur, faisant passer son intérêt avant sa reconnoissance, signoit au détriment de son père et de la France, une paix séparée avec l'Autriche, n'étoient-ce pas là autant de traits de lumière qui eussent dû éclairer Louis XV, et lui montrer tout ce que sa détermination présentoit d'aventureux, d'irréfléchi, de peu conforme aux vœux des populations et aux besoins de l'époque? Je vais plus loin; et, sans discuter l'opportunité de cette détermination, n'est-il pas evident qu'une fois prise, il falloit pousser son exécution avec décision et vigueur et prendre la fière attitude de Louis XIV en 1709? Résolu d'aller jusqu'au bout, Louis XV, a peine au début de la guerre, n'eût pas été forcé d'écrire au maréchal de Noailles cette humiliante lettre: « Dans l'hiver, nous ver- « rons ce qu'il y aura à faire pour l'année prochaine, et à la « paix pour l'avenir, laquelle il ne faut pas faire honteuse « qu'on n'y soit contraint par la très-grande force; et j'y « suis bien déterminé, au péril même de ma vie, » ajouta-t-il comme correctif à ce désolant aveu. Et si l'on se souvient qu'à ce même moment nous perdions nos comptoirs de l'Inde, que nos colonies du nord de l'Amérique étoient sérieusement menacées, qu'un commissaire anglois surveilloit sur le sol françois la démolition des fortifications de Dunkerque; l'on hésite entre la colère et la pitié pour un

pareil abaissement, et l'on se demande si réellement Dieu n'aveugle pas ceux qu'il veut perdre. La nation tout amollie qu'elle fût, valoit mieux encore que son chef. C'est à cette nation seule, au sentiment de patriotisme qui se réveilla chez elle, qu'il faut attribuer la paix d'Aix-la-Chapelle, conclusion plus heureuse que méritée de la guerre de la succession. Frédéric II a résumé en quelques mots l'impression définitive du livre de M. Camille Rousset : « Depuis la mort du « cardinal Fleury, dit-il dans l'*Histoire de mon temps*, le « Roi voulut travailler lui-même avec ses ministres; son ar- « deur s'éteignit au bout de huit jours de travail, et la « France fut gouvernée par quatre rois subalternes, indé- « pendants les uns des autres. Ce gouvernement mixte pro- « duisit des détails de département; mais les vues générales, « qui réunissent et embrassent en grand le bien de l'État et « son intérêt, manquèrent dans les conseils. »

Il seroit superflu maintenant de parler du livre même. Ce que j'en ait dit fait son éloge. Sauf les appréciations, tous les faits que je viens d'examiner appartiennent à M. Rousset, en ce sens qu'on lui en doit la connaissance plus approfondie ou le rappel plus intime. Un livre qui traite d'aussi graves événements, qui éveille un intérêt aussi sérieux et sollicite aussi vivement l'attention sur un passé si plein de tristesses, un livre qui nous donne d'aussi sévères leçons sur nos fautes, nos revers, notre grandeur et notre décadence, est un bon livre.

Comte L. Clément de Ris.
De la Société des bibliophiles françois.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES
DE PARIS.

LA BIBLIOTHÈQUE DU MONASTÈRE DES FEUILLANTS.

Jean de la Barrière institua les Feuillants en 1577. Dix ans après, il céda au désir d'Henri III qui le pressoit de quitter Toulouse et de s'établir dans la capitale; il rangea ses soixante religieux sur deux colonnes, se mit à leur tête, et vint ainsi avec eux en procession jusqu'à Vincennes où ils arrivèrent le 9 juillet 1587 (1). Le roi les y attendoit, et il les hébergea dans le château, car le monastère qu'il leur destinoit n'étoit pas encore terminé (2). Il fut prêt le 8 septembre. Il étoit situé rue Saint-Honoré, à la hauteur de la place Vendôme actuelle. Limité à gauche par le grand couvent des Capucins, il s'étendoit jusqu'à la partie du jardin des Tuileries qui porte encore aujourd'hui le nom de terrasse des Feuillants.

Les *Constitutions* de cet Ordre se préoccupoient assez peu d'inspirer aux religieux l'amour et le respect des livres; le seul article qui soit relatif à la bibliothèque est conçu en ces termes : « Dans chaque monastere soit faict jnuentaire de tous les liures qui y sont, et soit escrit le nom du monastere en la premiere page de chaque liure (3). » La Maison de Paris eut cependant de bonne heure une petite bibliothèque, car nous lisons dans une chronique manuscrite du mo-

(1) L'Estoile, *Journal de Henri III*, 9 juillet 1587.

(2) Dubreul, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 694.

(3) *Les Constitutions de la congrégation de Nostre Dame de Feuillent de l'ordre de Citeaux*. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, nº 2422 ; chapitre 32, page 118.

nastère qu'en 1619 un couvent de Feuillants ayant été fondé à Tours, les religieux de la rue Saint-Honoré donnèrent à leurs nouveaux confrères des chandeliers, des croix et « quelques livres (1). »

Vingt ans après, le P. Jacob citoit avec éloge la bibliothèque des Feuillants, et la déclaroit « très-jolie (2). » Elle devoit alors ses principales richesses à un bénédictin (3), appelé Jacques le Bossu, d'abord précepteur du cardinal Henri de Guise, et qui pendant la Ligue s'étoit fait une certaine réputation comme prédicateur. Il mourut à Rome le 7 juin 1626, et laissa par testament à son ami dom Sans de Sainte-Catherine, religieux feuillant, tous ses livres, ainsi qu'un grand nombre de pièces manuscrites fort curieuses (4); on y remarquoit entre autres trois volumes in-quarto renfermant le récit complet de ce qui s'étoit passé dans la congrégation *de Auxiliis*, à laquelle le P. le Bossu avoit assisté par ordre de Clément VII (5).

En 1652 une nouvelle donation vint enrichir cette bibliothèque d'ouvrages qui se rencontroient assez rarement dans les couvents. Un ministre protestant, nommé de Vassan, se convertit au catholicisme, et entra chez les Feuillants, où il prit le nom de Jean de Saint-Paul (6); il apportoit à la communauté une bibliothèque assez nombreuse, et presque exclusivement composée de livres hétérodoxes (7). Ces ouvrages, qu'on ne voulut pas laisser à la portée de tous les religieux, furent d'abord placés dans l'intérieur même des colonnes corinthiennes qui ornoient la bibliothèque (8). Elles

(1) *Chroniques du Monastere Roial de Saint Bernard des Fueillans, ordre de Cisteaux, situé à Paris à la rue de Saint-Honoré*. Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1749, p. 51.

(2) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 509.

(3) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 472.

(5) Millin, *Antiquités nationales*, t. I, p. 68.

(6) E. Haag, *la France protestante*, t. IX, p. 451.

(7) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356.

(8) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

tenoient une place immense qu'on eut l'idée d'utiliser : on les ouvrit, et elles furent ainsi transformées en autant d'armoires, où se cachèrent « plus de mille volumes, qui sont, ajoute Sauval, le caractère de cette bibliothèque (1). » Dans la suite, tous ces livres allèrent remplir un petit grenier, que l'on désigna sous le nom de l'*enfer* (2). D'autres ministres apostats ont-ils contribué à enrichir cette collection ? Deux passages de Sauval (3) et une ligne de Piganiol de la Force (4) permettent de le supposer, mais nous avons vainement cherché des renseignements positifs à cet égard.

Nous ne pouvons non plus fixer exactement la date d'une autre donation dont le souvenir a été conservé sur un grand nombre de volumes par cette inscription : *Munificentia Viri Clarissimi D. Mare de la Ferté. Orate pro eo.*

La bibliothèque des Feuillants avoit pour bibliothécaire en 1667 le R. P. dom Jean de Saint-Anselme, « sçauant personnage dans la connoissance des bons liures (5). » Elle étoit installée dans une salle fort petite, mais bien décorée. On nous la représente comme entourée d'énormes pilastres corinthiens « d'une assez belle menuiserie (6), » ils étoient en outre « rehaussés et éclaircis d'une certaine couleur bronzée et réveillée de je ne sais quelle verdure qui fait un bon effet, dit Sauval, quoique l'invention n'en soit pas bien rare (7). » Au-dessus des armoires, on voyoit les portraits de tous les généraux de la congrégation depuis Jean de la Barrière (8). La porte d'entrée étoit surmontée d'un fort beau bas-relief exécuté par Jean Goujon (9).

(1) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 485.
(2) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 472.
(3) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 48, et t. III, p. 52.
(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p 472.
(5) *Chroniques du Monastere Roial de Saint Bernard des Fueillans*, etc., Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, nº 1749, p. 179.
(6) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 356
(7) Sauval, *Histoire de Paris*, t. I, p. 485.
(8) Néméitz, *le séjour de Paris*, t. II, p. 611. = G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 284.
(9) Millin l'a reproduit dans ses *Antiquités nationales*, t. I, p. 62 et 69.

Les augmentations successives que reçut cette bibliothèque obligèrent les religieux à joindre à la galerie principale plusieurs petits cabinets. Suivant Thiéry, elle auroit renfermé au moment de la Révolution vingt-quatre mille volumes (1); cependant, lors de l'inventaire qui eut lieu dans les dépôts littéraires, on en trouva seulement 16,504 (2). Il est vrai, qu'un peu plus tard, le 26 thermidor an III, Langlez, conservateur du dépôt des capucins Saint-Honoré, reconnut avoir reçu vingt mille volumes provenant des Feuillants (3). On cite parmi les plus curieux une traduction de quarante-quatre sermons de saint Bernard, écrite au douzième siècle, et, par conséquent, précieuse pour l'histoire des variations de la langue françoise (4); ce volume avoit été donné à Jean Goulu, général des Feuillants, par Nicolas Lefèvre, le précepteur de Louis XIII. En tête des imprimés figuroit la collection d'ouvrages hétérodoxes, et le célèbre *catholicon* de 1460 (5), qui passa longtemps pour le troisième specimen de la typographie naissante (6).

Hænel (7) mentionne un ancien catalogue de cette Maison, qui étoit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le numéro 842, et que nous n'avons pu y trouver. La Bibliothèque Mazarine en possède un autre, écrit avec beaucoup de soin, et qui forme trois volumes in-folio. Il a été rédigé en 1746 et a pour titre: *Bibliotheca Fulientina, seu Catalogus Librorum Bibliothecæ Monasterij Regalis Sancti Bernardi Parisiensis, Ord. Cisterc. Congregationis B. Mariæ Fuliensis* (8). Le premier volume est précédé d'un *Avertis-*

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, p. 119.

(2) *Recensement détaillé des livres des bibliothèques du département de Paris.* Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

(3) Voyez le rapport de Langlez, aux Archives de l'Empire, n° F17 1203.

(4) Voyez Mabillon, *S. Bernardi opera*, præfatio.

(5) *Summa quæ vocatur Catholicon, edita a Joanne de Janua.*

(6) A. Chevillier, *Origine de l'imprimerie de Paris*, p. 14 et 15.

(7) *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, etc., asservantur.*

(8) Bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, nos 3154 à 3156.

sement qui offre assez peu d'intérêt. L'auteur expose d'abord le plan qu'il a suivi, il s'occupe ensuite des difficultés que présente le classement des ouvrages suivant l'ordre des matières, et déclare que pour remédier aux erreurs qu'il doit avoir commises, il a joint au dernier volume une table détaillée par noms d'auteurs; il nous apprend enfin que ce catalogue lui a coûté trois années de travail, *Felices, utinam! si triennus labor fratribus nostris acceptus utilisque esse possit!*

On trouve la liste de quelques manuscrits provenant de cette bibliothèque dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal qui est inscrit sous le nº 839 F, et dans le catalogue spécial de ceux qui sont entrés en 1794 à la bibliothèque Impériale; ce dernier renferme 63 numéros qui représentent cent volumes environ.

Nous reproduisons ici la grande marque que les Feuillants faisoient apposer sur les plats de leurs volumes; on la ren-



contre quelquefois un peu modifiée dans les détails, la couronne d'épine, par exemple, placée autour du cœur. Les religieux avoient en outre une petite estampille destinée à l'intérieur des volumes; elle portoit une *S* et un *B* entrelacés, avec ces mots en exergue FEUILLANS DE PARIS.

Les inscriptions manuscrites ordonnées par le chapitre 32 des *Constitutions* de l'Ordre sont très-variées. Voici les plus fréquentes :

Ex bibliotheca fuliensium parisiensium.

Ex bibliotheca monasterii sancti Bernardi Parisiensis.

Ex bibliotheca Fullientinorum Parisiensium Sancti Bernardi.

Ex. Bibl. S. Bern. Ful. Par.

Ex Bibliotheca cœnobij D. Bernardj Paris. Cong. B. Mariæ Fuliensis.

Ex bibliotheca monachorum Fuliensium cœnobii Parisiensis sancti Bernardi.

Ex bibliotheca fullientina monasterii Sanbernardi Parisiensis.

Ego sum Monasterij Bernardi Fullientinorum.

Le dernier bibliothécaire des Feuillants fut le R. P. dom Vata (1).

Le couvent fut supprimé en 1790; et aussitôt que l'Assemblée constituante eut abandonné l'archevêché pour se transporter aux Tuileries, elle installa une partie de ses bureaux dans les bâtiments du monastère. Le prieur s'en plaint énergiquement dans la *Déclaration* qu'il dut présenter à la municipalité : « On ne peut, dit-il, donner aucun détail des livres qui forment la Biblioteque, vue que le vaisseau qui renferme la ditte biblioteque est actuellement occupé par l'assemblée nationale qui y a établi ses archives ; ce qui a mis dans l'impossibilité de faire aucun travail qui put donner l'idée des volumes qui composent la ditte biblioteque (2). »

(1) Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. I, p. 119.

(2) *Déclaration que donne le prieur du monastère royal de saint Bernard des Feuillans, des biens mobiliers et immobiliers*, etc. Archives de l'Empire, série S, carton n° 4166.

Peu après, le couvent servit encore d'asile à une réunion politique qui devint célèbre sous le nom de *Club des Feuillants*.

Toutes les constructions dépendant de ce monastère ont été abattues en 1804 pour faire place à la rue de Rivoli et à la rue Castiglione.

Les Feuillants avoient, rue d'Enfer, une autre maison qui n'acquit jamais une grande importance. Elle avoit été fondée en 1633 par le garde des sceaux, Pierre Séguier, et étoit placée sous l'invocation des saints Anges Gardiens.

Ce couvent possédoit une bibliothèque installée au deuxième étage et répartie dans six petites pièces. Quoique cette collection fût très-peu considérable, les religieux paroissent avoir beaucoup tenu à la conserver; ils déclarèrent, en effet, à la municipalité qu'elle renfermoit seulement 450 volumes (1), et lors de la visite officielle qui eut lieu le 23 avril 1790, il s'en trouva cependant environ 950. Voici les termes mêmes du procès-verbal : « Etant montés au second, dans la première pièce nous avons vu une bibliothéque composée d'environ 450 volumes de divers formats, et la presque totalité en livres sacrés, et quelqu'uns d'histoire. Une seconde pièce éclairée de deux croisées sur le jardin. Autour de cette pièce se trouvent quatre chambres dont deux à cheminées, où il y a un lit dans chacune, et environ cinq cents volumes de divers formats, compris les brochures répanduës dans les diverses chambres. Nous n'avons trouvé aucunes anciennes

(1) *Etat général des livres de 162 maisons ecclésiastiques et relligieuses du département de Paris, d'après les déclarations reçues.* Archives de l'Empire, série M, carton n° 797.

éditions, ni manuscrits. Messieurs les Religieux nous ont déclaré n'avoir aucune médaille (1). »

Supprimé en 1790, ce couvent est devenu une propriété particulière.

(1) *Procès-verbal de visite de la maison des religieux feuillants de la rue d'Enfer*. Archives de l'Empire, série S, carton n° 4163.

Alfred Franklin,
de la bibliothèque Mazarine.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE PRÉLAT
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

L'amour des livres est, comme toutes les passions, de tous les temps. Les Bibliophiles ont eu des représentants à toutes les périodes de l'histoire, représentants tantôt érudits, éclairés, doués d'un goût exquis et d'une mémoire prodigieuse; tantôt ignorants, superficiels, prétentieux et absurdes. On heurtoit dans sa marche des personnes de ces deux catégories, aussi bien au Forum, du temps des frères Sosie, qu'à Paris, à l'époque des Debure et des Didot. Les panégyriques et les épigrammes n'ont pas manqué aux uns et aux autres; Lucien a persifflé un ignorant qui achetoit beaucoup de livres, et des voix, avec raison enthousiastes, ont proclamé les noms des Lavallière, des Paulmy et des Renouard.

Grâce à ces amateurs, les bibliothèques ont toujours été très-nombreuses dans l'antiquité et de nos jours. A Rome, la bibliothèque tenoit une large place dans la maison d'un riche patricien, d'un homme consulaire. Au moyen âge, les moines, principalement les Bénédictins, conservèrent dans les monastères les plus belles productions du genre humain. Qui ne connoît cette célèbre abbaye de Florence où se trouvoit une collection unique de romanciers grecs : Longus sans la lacune, Xénophon d'Éphèse et Chariton; un Polybe complet et un Plutarque aux vies inédites, manuscrits devant lesquels Paul-Louis Courier exhaloit une admiration par trop expansive. Au quatorzième et au quinzième siècle, quelques érudits, quelques écrivains possèdent des collections de manuscrits : Pétrarque, Boccace, Hermolaüs Barbarus. Pétrarque surtout se distingue parmi ces Bibliophiles. Sa connoissance profonde de l'antiquité devoit lui faire rechercher les livres les plus rares; il devoit tenir à posséder en grand nombre tous ces poëtes et ces orateurs de la littérature latine dont il étoit tellement imprégné, qu'il les

reproduisoit en postiches. Il possédoit, dit-il lui-même, entre autres trésors : le *Traité de la gloire de Cicéron* et des *Épigrammes d'Auguste;* mais ayant prêté lesdits manuscrits à un ami négligent, ils furent à jamais perdus pour lui et pour nous.

La grande époque de Renaissance, le seizième siècle, apparoissoit avec les Médicis et toute la pléiade des savants et des princes amateurs de tout ce que l'antiquité a laissé de plus exquis.

C'étoit l'époque où Ange Politien dévoiloit à ses auditeurs transportés les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce, apportés de Byzance par Lascaris, et qui, jusqu'à cette heure, étoient demeurés mystérieux pour le vulgaire.

Cette découverte d'un nouveau monde devoit répandre les manuscrits grecs dans le commerce. Les Médicis donnant l'exemple, tout prince, tout cardinal lettré pouvoit montrer dans sa bibliothèque, un Homère, un Sophocle, un Platon, livres arrivés naguère à grands frais de quelque ville d'Orient. L'on trouvoit même dans le palais de ces riches amateurs des Grecs fugitifs qui, à la fois bibliothécaires et copistes, classoient, cataloguoient, analysoient la collection de leurs patrons et Mécènes.

Parmi ces collectionneurs, ces érudits, brilloit à Rome, du temps de Léon X, un neveu de ce Pontife, le cardinal Ridolphi ou Radulphus, en latinisant son nom.

Ridolphi étoit un Médicis, c'est tout dire; il savoit que noblesse oblige, et il devoit naturellement marcher dans la voie tracée à Florence et à Rome par les chefs de sa famille; aussi possédoit-il une belle et riche bibliothèque. Il avoit, ainsi que nous l'indiquions plus haut, son Grec fugitif, bibliothécaire, lecteur et copiste. Ce Grec a dressé le catalogue de la bibliothèque du cardinal. Ce catalogue, que Montfaucon a signalé, se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, *fonds Colbert*.

Cette bibliothèque fut acquise, à la mort du cardinal, par le maréchal Strozzi, cette singulière figure de capitaine du

seizième siècle, dont Brantôme a laissé un portrait si original. Strozzi, passé au service de France, apporta avec lui à Paris sa bibliothèque; après sa mort, Catherine de Médicis s'en empara, sous prétexte que Strozzi étant un Médicis, cela ne sortoit pas de la famille. La belle collection, qui passoit à cette époque pour contenir de rares et nombreux manuscrits grecs, alla donc prendre place dans les galeries du château de Chenonceau. Elle devint par ce fait à jamais acquise à la France; car, à la mort de la Reine Catherine, Henri IV acheta les manuscrits, et les fit déposer à la bibliothèque du roi. C'est ainsi que les manuscrits du cardinal Ridolphi se retrouvent aujourd'hui, en grande partie, à la Bibliothèque Impériale, dans le *fonds Médicis*.

Pour donner une idée de ce que pouvoit être la bibliothèque d'un riche particulier au seizième siècle, nous allons analyser le catalogue cité plus haut. Les manuscrits grecs étant les plus nombreux sont les seuls qui s'y trouvent détaillés; les manuscrits hébreux et latins, en plus petit nombre, ne figurent que dans une table sommaire placée à la fin du volume. Nous nous bornerons donc à indiquer les manuscrits grecs.

La série des philosophes commence par Platon. Plusieurs manuscrits contiennent divers dialogues de ce sublime écrivain; il en est de même pour Aristote. Du reste, comme dans toutes les collections de ce genre, des opuscules de divers auteurs se retrouvent en plus ou moins grand nombre dans divers manuscrits, et sont ainsi plusieurs fois répétés. Les commentateurs Proclus, Jean d'Alexandrie, Théodore Méthocite, Georges Pachymère servent d'escorte à l'ami de Socrate et au philosophe de Stagyre. Pythagore aux vers dorés est accompagné de Jamblique, l'historien de la secte pythagoricienne; l'on peut citer ensuite Théophraste et ses Caractères, Plotin et ses Ennéades, le compilateur Stobée, Ocellus Lucanus et Porphyre. Dans les livres de médecine, nous voyons plusieurs manuscrits d'Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, Dioscoride, un certain nombre d'ouvrages

d'hippiatrique et le *Traité d'Arétée de Cappadoce sur la manière de guérir les éperviers et les chiens malades.* Théophraste, ce philosophe qui a quelque chose de l'universalité d'Aristote, se retrouve ici comme naturaliste, avec ses Traités sur les poissons, sur les vents, sur le feu. Les grammairiens et les lexicographes se trouvent au complet : Suidas et un grand nombre de lexiques faits par des Byzantins anonymes, ou qui ont nom Photius, Constantin Lascaris, Théodore le grammairien. Nous n'aurons garde d'oublier Julius Pollux et son Onomasticon, et le célèbre commentateur d'Homère.

Le cardinal, comme tous les érudits du seizième siècle, avoit une prédilection pour les poëtes; aussi cette classe est-elle très-nombreuse dans la bibliothèque. Les tragiques Eschyle, Sophocle, Euripide sont répétés plusieurs fois. Les comédies d'Aristophane se rencontrent rarement au complet ou en grand nombre dans les manuscrits; la plupart des manuscrits de cet auteur ne contiennent que *Plutus*, *les Nuées*, *les Grenouilles*, seules pièces que l'on expliquât dans les écoles de Byzance. Le grand comique n'est représenté que par ces trois pièces sur notre catalogue. Puis viennent Homère et Hésiode au complet, Lycophron et son obscure Alexandra, Oppien, Aratus, Pindare; Orphée et Apollonius, les deux chantres de l'expédition des Argonautes; plusieurs anthologies et deux des plus illustres érotiques de la Grèce : Théocrite et Musée. Le moine grec Planude, cet intrépide éditeur et traducteur, se retrouve ici, comme du reste, dans toutes les grandes bibliothèques, avec ses traductions presque inédites des Métamorphoses et des Héroïdes d'Ovide. Mentionnons encore le drame du *Christus patiens*, centon d'Euripide, attribué à saint Grégoire de Naziance. Parmi les orateurs et sophistes, nous avons Demosthène, Eschine, Isocrate, Libanius, Synésius, Julien; et ces lettres si nombreuses et si répandues, attribuées à Brutus, à Euripide, à Diogène, œuvres de faiseurs plus ou moins habiles. Les romanciers Longus, Achille Tatius, Héliodore n'ont garde de manquer

à la liste; Eumathe surtout, Eumathe que l'on retrouve dans toutes les grandes collections de l'Europe, figure en deux manuscrits. Lucien, selon l'usage, est éparpillé en différents opuscules; mais chose à remarquer cependant, et assez rare, un manuscrit contient, d'après le catalogue, toutes les œuvres.

Nous ne décrirons pas tous les grands historiens de la Grèce; nous mettrons seulement en évidence un certain nombre de Byzantins, tels que Nicolas Chalcondyle, Christodule, Constantin Manassès, et une *Histoire de l'Intérieur de l'Éthiopie*, par Jean, moine de Saint-Sabas.

Une des classes du catalogue les plus intéressantes comme contenant des œuvres peu connues ou inédites est celle des mathématiciens et écrivains stratégistes, ouvrages ayant trait à la confection des armes et des machines de guerre, ouvrages de tactique d'Onosander, d'Urbicius, de Biton, d'Ibéron, de Philon, de l'empereur Léon, des lexiques et des opuscules qui traitent de l'art de faire de l'or et de composer l'eau divine; les représentants des sciences mathématiques de l'antiquité : Euclide, Aratus, Apollonius Pergéus, Autolycus, Archimède, Ptolémée.

Inutile de dire que les pères de l'église grecque et les écrivains que l'on y ajoute d'ordinaire, tels que Nil et Jean Climaque, forment la série des théologiens. Cette série est riche en bibles, évangiles, psaltériums, en traités théologiques et sermons de moines byzantins, tels que Planude et Barlaam; l'on y retrouve aussi ces agiographes si répandus à l'état manuscrit : Métaphraste, Palladius et autres.

Plusieurs manuscrits du *Recueil des Basiliques et des Instituts*, de Théophile, ainsi que des traités sur les conciles et synodes, donnent un spécimen des ouvrages qui représentaient le droit civil et canonique dans une bibliothèque de cette époque. L'on voit que la collection Ridolphi justifioit par sa composition le choix du maréchal Strozzi et de Catherine de Médicis, et qu'elle a pu contribuer à former un des fonds les plus riches de la Bibliothèque Impériale.

A. Brun.

LES LIVRES [1].

Un roi d'Égypte, Ozimandias, avoit écrit sur la porte de sa bibliothèque : *Trésor des remèdes de l'âme*. Dans la perspicacité du bon sens antique, ce prince avoit vu que le livre est, dans la vie de l'homme et dans la vie des peuples, tantôt le remède au mal, tantôt l'instrument du bien. Une simple parole, mieux que les exploits du monarque, a recommandé son nom à la fidèle mémoire de l'humanité.

Nous ne parlons pas des livres sans émotion. Nous avions appris des anciens que les livres ont leur destin, et nous connoissions par expérience l'amertume de cette destinée. Si amer cependant que soit le calice, ses lies n'empêchent pas qu'on ne le boive à longs traits, et qu'on ne l'épuise avec amour. Les duretés du sort sont rachetées par les splendeurs d'une haute vocation, et le fiel a des douceurs. Oui, le livre, ce fragile papier, cette voix sans accent et sans visage, même quand elle crie dans le désert, c'est encore une des plus hautes puissances. Il n'y a même ici-bas, au fond, qu'une puissance, la pensée. Et, malgré nos préoccupations utilitaires, malgré nos charges d'État, malgré la frivolité de nos goûts, nous n'avons pas entièrement perdu le sentiment de sa noble mission.

Voyez un peu. A la tête de tous les peuples il y a un livre, et un livre à la tête de toutes les grandes civilisations. Depuis quarante siècles, la Chine et l'Inde obéissent aux Kings et aux Védas. La Perse antique avoit le Zend-Avesta; la Grèce polie, l'Iliade; le Nord grossier, l'Edda. Des races confuses se sont immobilisées sous le Koran. Nous, Européens, nous sommes les aînés de la famille humaine, les avant-coureurs du progrès, les contre-maîtres de la création,

(1) Nous empruntons cet article à un journal qui paraissoit encore le mois dernier, intitulé : l'*Exposition de Chaumont*.

parce que nous avons devant nous le fanal des deux Testaments. La Bible, interprétée par l'Église, prêchée par la parole apostolique, vulgarisée par l'écriture, voilà notre meilleur titre à la prééminence.

Le livre, phare de la vie publique, est aussi l'appui de la vie privée. C'est le pain de l'enfant et le lait des vieillards. Dans la tristesse, il nous console; dans la joie, il ajoute à notre allégresse. Après le travail, il charme le repos; dans le repos, il prévient l'ennui. Le matin, à midi, le soir, il est toujours là sur le bureau, le guéridon ou la table de nuit, il est partout. En tout lieu, à toute heure, vous retrouvez ce bon ami. Les moins sérieux peuvent en venir au petit livre de Ballanche et de Goëthe : « Je n'ai jamais eu de peine que « n'ait dissipée un quart d'heure de lecture. »

Quand le livre ne serviroit qu'à ceux qui le composent, il seroit encore digne de nos respects. L'âme de l'homme est un abîme profond. Dans ses profondeurs sont cachées des choses merveilleuses. Un sentiment instinctif révèle leur présence, une espèce de malaise provoque leur émission. Un beau jour la lumière d'en haut nous les fait entrevoir, la réflexion les féconde, et le feu de l'enthousiasme qui les dilate amène leur épanchement. Toutes ces choses secrètes de l'âme ne sont pas susceptibles d'une expression; il y en a qui flottent dans le nuage séducteur d'une indécision perpétuelle, d'autres qui reculent sans cesse sur le terrain fuyant de l'inabordable; et parmi celles qui se peuvent exprimer, toutes ne relèvent pas du faible organe de la plume. Si appauvri que soit ce noble instrument, c'est lui cependant qui révèle les mystères de la vie intime, les illuminations de la pensée, les délicatesses du cœur, la fleur de l'âme. Écrire, c'est mettre son âme sur du papier. Et quand l'âme s'est ainsi distillée goutte à goutte sur quelques feuilles fugitives, quand elle s'est débordée comme un torrent en quelque grand travail, elle se reconnoît, elle se voit (j'allois dire elle se mire) dans le livre comme dans un miroir. Douces illusions, assez mêlées de réalité pour qu'on les respecte,

suffisamment inspirées par de hautes aspirations, pour qu'on les estime. Ah! Zoïles méchants, ne touchez pas à nos songes, et ne troublez pas nos enchantements.

Mais il faut aux auteurs des complices, des imprimeurs : des imprimeurs qui mettent aussi dans le livre leur poésie quand l'auteur y a déposé ses inspirations. Dans l'imprimerie il y a : le côté matériel du métier, le côté moral qui en fait un art. Pour y exceller, il est nécessaire de ressentir le souci des idées, l'esprit du prosélytisme, l'amour du genre humain. Ceux qu'animent ces nobles sentiments font aussi des chefs-d'œuvre. Les Aldes, les Plantin, les Etienne, les Elzevier, les Didot, ont un nom dans l'histoire.

NOTICES SUR DEUX MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE S. A. R. LE DUC D'AUMALE.

I.

L'YMAGE DU MONDE. Manuscrit du xiiie siècle, sur vélin; petit in-fol. de 84 feuillets à 2 col., initiales, rubriques, fig. astronomiques, mar. bleu, jans. tr. dor. (*Duru*).

Superbe manuscrit rare et précieux. — Belle écriture et conservation parfaite. — La première partie est ornée de sept majuscules en couleur, avec des appendices à tiges et feuilles de houx : au centre de chaque initiale, l'artiste a peint un personnage en pied, sur fond d'or plein. La seconde partie contient douze initiales en or ou en couleur, et vingt-quatre figures astronomiques très-bien exécutées au compas, et inscrites dans des carrés de diverses couleurs.

Ce poëme de onze mille vers de huit syllabes, attribué à Gaultier de Metz, est souvent intitulé *Livre de Clergie*, et quelquefois *Mappemonde;* mais son véritable nom est l'*Image du Monde*, ainsi que le prouvent ces deux vers du Prologue :

« Chis livres qui descrit le Monde,
Qui a nom l'ymage du monde. »

On lui a donné d'autres titres, parce que le Prologue, qui se trouve dans les plus anciens manuscrits, a été supprimé dans les autres.

La Bibliothèque impériale possède quatre exemplaires de ce poëme. Un seul, qui figure sur le catalogue de la *librairie* du roi Charles V, donne le texte exact de notre manuscrit, mais les figures astronomiques sont assez grossièrement faites. Les trois autres

manuscrits (un in-4° à deux colonnes, et deux in-8° à longues lignes) offrent de notables différences avec le texte primitif. Ils sont datés de 1245, tandis que l'exemplaire de la *librairie* de Charles V est daté de 1247 ; le nôtre a été daté de 1267, par suite d'une erreur du copiste, qui a écrit *lxvij* au lieu de *xlvij*. C'est dans les trois derniers manuscrits que l'on trouve un titre ainsi conçu : *Cist livres est traité de clergie en roman et est appelé li ymage du monde*. On lit aussi à la fin :

« Chy fenist la *Mapemonde*.
Priez Deu qui nos face monde,
Et nos pardoint toz nos pechiez
Dont chascuns est si entechiez. »

Ce poëme est divisé en deux livres, qui ne sont point séparés dans les exemplaires de la Bibliothèque impériale. De plus, trois d'entre eux n'ont, ni le prologue original du premier livre, ni le prologue du second. On lit au bas du 44e feuillet *recto*, de notre exemplaire : *Chi fenist li primiers livres*. Le *verso* est blanc, et le second livre commence sur le 45e feuillet.

Cet ouvrage traite des sept arts libéraux, du ciel, de la terre et de la mer. Il paroît que Gaultier de Metz avoit traduit son œuvre du latin. Voici le début du Prologue :

« Qui vuelt entendre a chest commans
Si puet aprandre en chest roumans,
Des œures diex et de clergie
Qui pour laie gent commenchie,
Qui soutil sont et de bon sens
Dont pluseurs trouai a mon tems,
Qui se latin apris eussent,
Mains grans biens aprendre peussent ;
Et pour icelx gens mentremis
Qui du latin en roumans mis.
Dessens de clergie aucuns biens
Dont maintes gens ne seuent riens :
Quen roumans puissent che entendre
Quen latin ne pueent aprendre. »

Derniers vers du poëme :

« Chi fenist lymage du monde :
A Diu commence, a Diu prent fin

Que tous nous prengne a bonne fin!
Amen. Amen. »

Chi fenist li liures del ymage du monde.

Le système de cosmographie développé par l'auteur dans le second livre est très-curieux. Il est d'autant plus remarquable, qu'il est antérieur au *Trésor* de Brunetto, et au *Miroir* de Vincent de Beauvais, et beaucoup plus judicieux que ces deux célèbres ouvrages. Gaultier de Metz, ainsi que Ptolémée, suppose que la terre est ronde *comme une pomme*, et placée au centre de l'univers; mais il explique clairement les phases de la lune, les éclipses, les antipodes, la gravitation de tous les corps vers le centre de la terre, et la distance de la terre aux planètes et aux étoiles. Il dit à ce sujet:

« Se li primiers hons que dix fist,
Adam i fust tous iours ales
Des lors qui fut primerain nes
Xxv liues chascun iour
Ne fust il pas a del labor
Ains eust a aler encore
Par vij^c et xij ans des lore
Que cist liures fust primiers fais
Qui primierement fu parfais
Au rois à laparicion
En lan del incarnation
M. ij^c. *lxvij* ans. »

Cette date de l'*Image du monde*, toujours placée dans le texte, est répétée à la fin de quelques exemplaires:

« Ci fenist l'image du monde,
A Deu commence, a Deu prent fin,
Qui ses biens nos doint a la fin!
En l'an de l'incarnacion
A roix à l'aparecion
M. et ij^c. *xlv* ans
Fu primiers parfais cist romans, »

Parmi les merveilles de la terre et de la mer qu'il décrit, le poëte n'a point oublié les fables qui ont été reproduites dans la chronique de Nuremberg, telles que Gog et Magog, les Pygmées et les Grues, les hommes monstrueux, les animaux fantastiques, etc., etc.

Le *livre de clergie* a été traduit en prose, à la fin du treizième

siècle, par Gossouin; et cette traduction fut imprimée plusieurs fois, dans les premières années du seizième siècle. Mais nous ne connoissons point d'autre édition imprimée du poëme de Gaultier de Metz, que celle de *Genève*, 1517, dans laquelle on a altéré le texte et rajeuni le style.

II

ENSEIGNEMENT DE VRAYE NOBLESSE. *Manuscrit* du xve siècle, sur papier; in-4° de 136 feuillets, miniat., init., mar. r., jans., tr. dor. (*Hardy*).

Très-beau manuscrit, à grandes marges; papier fort et blanc; bonne écriture de la fin du quinzième siècle. — Le prologue et la table des sept parties de l'ouvrage, occupent deux feuillets, et sont séparés du texte par un feuillet blanc. En tête de chaque partie, on voit une miniature de 12 à 13 centimètres de haut, sur 11 centimètres de large. Ces miniatures ont été exécutées par *un excellent artiste :* le dessin et le coloris en sont remarquables. Le sujet de chaque miniature est expliqué par l'auteur sur le feuillet en regard.

L'*Enseignement de la vraye noblesse* n'a jamais été imprimé, et les manuscrits en sont très-rares. La Bibliothèque impériale de Paris possède un seul exemplaire de cet ouvrage : il est in-folio, sans miniatures, d'une assez mauvaise écriture, quoiqu'il soit daté de 1486. On trouve à la Bibliothèque de l'arsenal, un bel exemplaire du seizième siècle, in-4°, avec des miniatures *beaucoup moins belles que celles dont notre manuscrit est orné :* ce sont les mêmes sujets, avec quelques différences de détail. La *Bibliothèque protypographique* indique trois manuscrits de l'*Enseignement de vraye noblesse* qui existoient dans la Bibliothèque de Bourgogne; cependant Hennin n'en cite qu'un seul dans ses *Monuments de l'histoire de France*, tome vi, pag. 67. La rareté de ces manuscrits est donc parfaitement constatée.

Voici le début de la première partie : « Par la grace de Nostre-Seigneur Jhesucrist dont tous biens procèdent, me vint devocion et volunté de aler visiter la glorieuse vierge Marie en son église de Haulx en la conté de Haynau; et pour ceste chose acomplir me party de la ville de Lisle lez Flandres et vins jusques en la ville d'Enghien en la dicte conté de Haynau, de laquelle me party le ve jour de may l'an mil quatre cens et quarante pour aler audit lieu

de Haulx. » .... « Et aussitost que je apperceuz la dicte église, je descendy de mon cheval, lequel je cuiday bailler à tenir à ung de mes gens ; mais adonc je n'en trouvay nulz. Et en tenant mon cheval par la resne, me mis à genoulz pour dire mes oroisons. » C'est alors que lui apparut une belle dame qui se nommoit *Ymaginacion* Cette dame lui demanda de se charger d'un message, soit pour les gens d'église, soit pour les princes et les chevaliers, soit pour les peuples des communautés, des cités et bonnes villes. L'auteur s'excuse, en disant qu'il est *chevalier de petit estat et lignaiges et peu saige* (savant). Enfin, il se décide : « Je choisis et eslis de adresser à l'estat des princes et chevalerie, entre lesquelz j'ay esté nourri jusques à présent. » Il résulte de ce qui précède, que l'auteur était un chevalier flamand, et qu'il composa son livre en 1440. Aussitôt que le chevalier a accepté le message, la dame fait entendre ses plaintes. Elle récapitule tous les malheurs de l'époque : Le schisme de l'Église, les conquêtes des Infidèles, la perte du royaume de Chypre, les guerres anglo-françoises, les pilleries des gens d'armes, la ruine du peuple, etc. Puis, elle reproche aux princes leurs exactions, le mauvais choix de leurs ministres, et elle déclare que les maux de la chrétienté « adviennent principalement par les défauts qui sont ès princes et en leur chevalerie, esquelz vraye noblesse, vertu et gentillesse devroient estre trouvées non pas par parolles, mais en leurs œuvres et fais. »

La miniature de cette première partie, représente la chapelle de Haulx, le chevalier à genoux au pied d'un chêne, dame Imagination près de lui, et un cheval libre, à gauche.

La deuxième partie traite *de la vraye noblesse et comment on la doit entendre*. — La miniature représente dame *Noblesse*, agenouillée, les yeux fixés vers le ciel: elle est accompagnée des quatre vertus, *Prudence*, *Justice*, *Continence* et *Force*, *habillées en guise de dames*, *très-richement*.

Les autres parties servent à développer ce traité de vraye noblesse, et la conclusion de l'ouvrage est que « un bon et joyeux temps règneroit en la cristienté, si les princes et chevaliers avoient en eulx vraye noblesse. »

La miniature de la troisième partie est divisée en deux compartiments. Dans le premier, des gens des trois États posent la couronne sur la tête d'un roi ; dans le second, des gens armés arrachent la couronne à un prince, et la donnent à un autre. — La quatrième miniature représente la réception d'un chevalier : le roi lui donne l'accolade, tandis qu'un page lui chausse les éperons dorés. — La cinquième miniature représente l'extérieur d'une ville forte, un chariot attelé de deux chevaux et escorté de pré-

lats et de princes; le roi est monté sur un des chevaux de trait. — La sixième miniature représente un cheval ailé *nommé Agasus;* un roi, des princes et des chevaliers lèvent les mains en l'air, *pour toucher audit cheval, ce que faire ne peuvent.* Ce cheval blanc, aux grandes ailes rouges et blanches, est d'une admirable facture. — La septième miniature est compliquée. On voit la Justice, les yeux bandés et l'épée à la main; un criminel pendu, un autre à qui l'on va trancher la tête; puis, des gens joyeux, dont quelques-uns jouent de divers instruments; dans un second compartiment, des hommes et des dames banquettent; et dans le lointain, des chevaliers croisés assiégent la ville de Jérusalem. — Toutes ces peintures sont très-curieuses pour les costumes et les usages du quinzième siècle.

L'auteur de l'*Enseignement de vraye noblesse*, faisoit une guerre vigoureuse aux mœurs des gens d'église, des princes, des chevaliers et du peuple; il prêchoit une réforme radicale. Mais on ne tint pas compte de ses sages conseils; et tous les maux qu'il déploroit en 1440, continuèrent à désoler la France, jusqu'au dix-septième siècle.

P. S. Les deux manuscrits que nous venons de décrire appartenoient à M. J. Techener, qui les a récemment cédés à S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, et ils sont allés augmenter l'inappréciable collection du prince.

AP. BRIQUET.

ÉTUDES ELZEVIRIENNES.

La dernière édition de l'admirable *Manuel du Libraire* de M. J. Ch. Brunet reproduit avec un petit nombre d'additions ou de changements le travail étendu et relatif aux éditions elzeviriennes qui étoit placé à la suite de l'édition précédente de ce vaste répertoire, rédigé avec cette attention scrupuleuse qui caractérise l'œuvre du premier des bibliographes européens.

M. Brunet annonce qu'ayant égard à des observations exposées dans un opuscule de M. Motteley (*Aperçu sur les erreurs de la bibliographie spéciale des Elzevier et de leurs annexes.* Paris, Panckouke), il a cru devoir retirer la qualité de *vrai Elzevier* qu'il avoit précédemment donnée à plusieurs volumes auxquels ne doit plus s'appliquer cette attribution. Les volumes qui ont ainsi perdu une qualification honorable et qui rehaussoit leur valeur, sont en petit nombre, et nous avons observé qu'à l'égard de divers ouvrages, M. Brunet n'avoit pas cru devoir s'en rapporter aux indications de M. Motteley. En voici quelques exemples :

Les *Satyres du sieur D.* (Despreaux), Amsterdam, Tham van Dyck, 1669, conservent dans la cinquième édition du *Manuel* la qualification de *véritable Elzevir*, quoique Motteley (pag. 10) attribue ce joli volume à Foppens de Bruxelles. — C'est également aux presses de Foppens que reviennent, selon Motteley, les trois éditions datées de 1667, du *Bouclier d'estat*, mais M. Brunet pense que la troisième, en plus petits caractères et plus jolie que les deux autres, peut être attribuée aux presses de Daniel Elzevier. A l'égard de l'*Histoire des amours de Henri IV*, Leyde, Jean Sambix, 1664, le *Manuel*, qui affirmoit (4ᵉ édition) que ce volume appartenoit bien aux presses des Elzevirs, se borne

à dire maintenant qu'elle est digne de ces presses, quoiqu'on l'attribue à Foppens, attribution que Motteley (p. 19) regarde comme certaine.

Il seroit sans doute inutile de signaler d'autres circonstances analogues.

Le *Manuel* indique pour quelques articles (*Abrégé de la vie de Turenne; Lettres d'Arnault;* l'*Art de régner; Des mœurs de l'Église catholique par saint Augustin*, etc.) les prix d'adjudication de la vente Pieters, mais il auroit pu en mentionner bien d'autres tout aussi dignes d'être relevés. Nous en avons noté plusieurs et nous les transcrivons ici.

L'homme chrétien, par Senault. 1665; 31 fr., mar. bleu.

Les Provinciales (par Pascal). Cologne, 1657; 59 fr., mar. rouge et 39 fr. vélin.

Les Imaginaires (par Nicole). 1667 ; 34 fr., mar. violet.

De la charge des gouverneurs de places par A. de Ville. 1674; 40 fr., mar. rouge, non rogné.

Histoire comique de Francion, par de Moulinet (Sorel). 1668 ; 89 fr., mar. noir.

Aventures ou Mémoires de Henriette Sylvie de Molière. 1672 ; 46 fr., vélin.

La Princesse de Clèves (par Madame de La Fayette). 1678 ; 55 fr., mar. (exempl. Nodier, payé 20 fr. en 1844).

Catéchisme des courtisans. 1669; 80 fr., mar. rouge.

Recueil de diverses pièces comiques. 1671; 40 fr., mar. rouge.

Recueil des pièces de Madame de la Suze. 1673; 81 fr., mar. citron, exempl. Nodier, payé 58 fr. en 1830.

Nous ne voulons pas prolonger davantage cette énumération; toutefois, avant de quitter ce point de vue des adjudi-

cations, il ne sera peut-être pas inopportun de mentionner quelques-uns des prix qu'ont atteints, au mois d'avril dernier, certaines éditions elzeviriennes qui faisoient partie de la belle bibliothèque de M. Chedeau, de Saumur.

Le Pastissier françois, mar. rouge, riche reliure de Duru, 425 fr.

Poésies françoises de Ménage, 1656, in-12, cuir de Russie, 201 fr.

Ouverture du Palais Cardinal. Mirame, 1642, in-12, mar. bleu, Bauzonnet, 280 fr.

OEuvres de Balzac, 1652-62, 7 vol. in-12, mar. rouge. Bauzonnet, 300 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que nous avions fait l'acquisition des papiers de M. Millot, qui s'étoit occupé d'une façon toute spéciale de la bibliographie elzevirienne, et qui avoit formé en ce genre une collection nombreuse et choisie; elle a donné lieu à des ventes publiques faites, l'une en 1844, par M. Techener, avec le concours de M. P. Lacroix, une autre également par M. Techener en 1859, et après sa mort en 1861 par M. François.

Les notes de M. Millot contiennent bien des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs; nous allons en transcrire quelques-uns, sans prétendre faire un choix.

Les Devoirs des grands. Cologne, chez Pierre Marteau, 1666, petit in-12, 72 pages.

« Ce petit ouvrage est du prince de Conti (Armand de « Bourbon). Il avoit été imprimé à Paris, chez Thierry, la « même année. L'édition hollandaise, en gros caractères, « a été exécutée par Wolfgang. La sphère qui est sur le « titre et la lettre *L* de la page 3, qui n'a jamais été imitée, « le révèlent. C'est un livre très-rare et inconnu aux biblio- « graphes. » (Nous ne le trouvons ni dans les *Annales*, ni au catalogue de vente de Pieters.)

L'Imagination détrompée, ou la Phantaisie débrouillée au sujet de l'amoureux imaginaire. La Haye, J. et D. Steucker, 1675, petit in-12 ; 4 feuillets et 143 pages.

« Ce livret fort bien imprimé porte la sphère qui orne ha-« bituellement les éditions données par les Steucker. A la « fin ce joli petit fleuron rosassé qui est une imitation « presque parfaite de celui des Elzevirs de Leyde. » Volume très-rare. (Pieters n'en parle point.)

Recueil de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres. La Haye, J. et D. Steucker, 1669.

Ce volume est divisé en trois parties, 120, 44 et 57 pages. Pieters l'indique, pag. 436, mais on pourroit croire, d'après ce qu'il dit, que cette troisième partie est consacrée tout entière à la *feste de Versailles*, tandis que, de la page 34 à 55, s'étend un récit intitulé : *la Veufve de Pétrone ;* les pages 56 et 57 sont occupées par une épigramme de Pétrone. Le *Manuel*, tom. IV, col. 1145, a signalé ce volume qui, malgré sa rareté, n'est pas cher, car en 1827, l'exemplaire Nodier, relié en mar. vert, par Thouvenin, ne dépassa pas 18 francs. Il est vrai qu'il a été revendu (ce que le *Manuel* ne dit pas), 40 fr. à la vente Aimé-Martin en 1847.

Lettres de Voiture. Nimègue, chez André Hogenhuyse, 1660. —M. Brunet signale ce volume comme imprimé par les Elzevirs de Leyde pour le libraire qui a mis son nom sur le frontispice. La dédicace de ce libraire à Théodore de Weldren occupe 4 feuillets. L'origine de ce volume qu'il faut attribuer à Jean Elzevir n'est pas douteuse; tous ses ornements se retrouvent sur des volumes signés, notamment sur la *Galerie des femmes fortes* et sur la *Pharsale.* Pieters parle de ce volume (pag. 200), mais ce qu'il ne dit pas, et ce que le *Mannel* ne signale pas davantage, mais ce qui ne pouvoit échapper à la perspicacité persévérante de M. Millot, c'est qu'il existe deux éditions avec la même date et la même adresse. Celle qui a été décrite a 12 feuillets, 652

pages et 13 pages de table ; l'autre a de même 12 feuillets et 652 pages, mais la table n'a que 12 pages ; la page pleine a 41 lignes dans la première édition et 39 dans la seconde. Toutes deux ont le même frontispice gravé. La seconde édition, quoique belle, ne doit point faire partie de la collection des Elzevirs; car les fleurons et les vignettes dont elle est ornée, n'ont jamais été employés par ces typographes.

Thémistocle, 1649 ; *Nitocris*, 1650, *Scévola*, 1654 ; *Alcine*, 1655. Ces quatre tragédies sont de du Ryer; elles sont sorties des presses des Elzevirs ; c'est ce qu'affirme nettement le *Manuel* (t. VI, col. 1750) ; Pieters observe que Motteley avait attribué à Foppens l'impression du *Scévola;* Millot regarda aussi *Alcine* comme due aux presses du même typographe, mais les Elzevirs n'ayant jamais donné d'autres éditions de ces pièces, elles figurent très-bien parmi les annexes de la collection.

Jodelet, 1648 ; *les Trois Dorothées*, 1648 ; l'*Héritier ridicule*, 1650 ; le *Marquis ridicule*, 1656 ; l'*Ecolier de Salamanque*, 1657.

Ces cinq pièces sont de Scarron ; Millot, qui les signale comme d'une beauté typographique qui ne laisse rien à désirer, s'accorde avec le *Manuel* pour les attribuer aux Elzevirs de Leyde. Les trois premières doivent être mises sur le compte d'Abraham et Bonaventure ; les deux autres à celui de Jean. Toutes portent au frontispice la sphère ; en examinant avec soin les fleurons et vignettes (tête de buffle, sirène noire et blanche, etc.), on parvient à préciser les attributions.

Le Conseiller d'estat (par Ph. de Bethune), 1645.

Cet ouvrage est sorti de la plume d'un diplomate distingué. L'impression est belle et sur bon papier. Le *Manuel* (VI, 1648) signale ce volume « comme semblable aux Elzevirs de Leyde. » Pieters dit (p. 195) que l'impression est

attribuée aux Elzevirs. Millot reconnoît les presses de Louis. La sphère du titre est celle du Clapmarius de 1664. La lettre L plusieurs fois répétée, se voit aux œuvres de Balzac, au Rohan de 1664, à l'Henri IV de la même année; elle n'a été ni imitée, ni contrefaite.

Il Puttanismo romano, 1668.

« Cet ouvrage a certainement été imprimé en Hollande, mais je doute qu'il sorte des presses elzeviriennes. » Ainsi s'exprime le *Manuel* (VI, 1766). Pieters (pag. 432) se borne à signaler l'opinion de M. Brunet. Millot n'hésite pas à regarder ce volume, fort bien imprimé, comme exécuté chez Daniel Elzevir. Il se base sur ce que les lettres grises qui s'y rencontrent sont bien celles qu'employoit ce typographe. La lettre *L* se voit à la Bible de 1669, feuillet 184 du Nouveau Testament; la lettre *V* au Corvinus : *Elementa juris*, dédicace.

Paraphrase des psaumes de David, en vers françois, par Godeau, 1676.

Le titre de ce volume a été imprimé en Hollande et porte la devise au *Quærendo*, tandis que le livre paroît être sorti des presses parisiennes (*Manuel*, II. 1635,). C'est une édition des plus élégantes à annexer aux Elzevirs (Pieters, (p. 406.). D'après Millot, ce volume, incontestablement sorti des presses de Wolfgang, est une des bonnes annexes de la collection elzevirienne. Il est d'une justification un peu plus grande que les in-12 ordinaires. Les ornements habituels à Wolfgang sont répandus avec profusion dans cette édition; on retrouve ceux du Corneille, du Quinault, du Racine et du Pradon. Les culs-de-lampe des pages 195, 198 et 423 se voient aux *Epistres des Saints Pères* de J. Diodati, p. 67, 70, 423.

Nous ne voulons pas, dans la crainte de multiplier des détails trop minutieux, faire d'autres emprunts aux notes manuscrites de Millot, relatives aux volumes qui ont été

imprimés par les Elzevirs (quoiqu'ils ne portent pas leurs noms) ou qu'on joint à la collection. Nous ajouterons toutefois que nous possédons aussi un exemplaire de l'*Essai* de Bérard, interfolié et chargé de remarques manuscrites du bibliophile en question.

Nous ne placerons ici qu'une seule de ces notes ; elle concerne le *César* de 1635.

Contrairement à l'opinion de Bérard qui regarde comme la seconde édition du César avec la date de 1635 celle qui a 37 lignes à la page, et comme la troisième, celle de 35 lignes (la première, aussi de 35 lignes), se reconnoît à la faute de pagination (153 pour 149). Millot change cet ordre. L'édition qu'il signale comme la seconde, copie la première, page par page, et ligne par ligne. Elle a également une méduse à la fin de l'index ; la faute de pagination est corrigée, les têtes de buffles sont remplacées à l'épître par la sirène de première classe, et à la page première par une figurine sortant d'un petit vase. Dans l'édition que je regarde comme la troisième, il y a à la fin de l'index un errata de huit lignes qui n'existe pas dans les deux éditions précédentes; il est imprimé en lettres italiques. Les ornements de cette édition sont le buffle aux petites cornes, le grand buffle de la première époque, le petit mascaron à la fin du texte et à la fin en tête de l'index la sirène blanche de première époque, qui n'existoit pas en 1635. Quoique le papier de cette troisième édition soit plus grand, il n'est pas d'un aussi bon choix. Ce qui justifie notre classement, c'est 1° la conformité du tirage et de la grandeur de la première et de la seconde édition (la troisième offre 3 ou 4 lignes de plus), et ce n'est qu'après 1640 que les Elzevirs ont commencé à employer ce papier de plus grande dimension ; 2° la sirène noire de première date est antérieure de plusieurs années à celle que nous appelons sirène blanche et qui se montre dans cette édition. Nous pensons que la seconde édition a été donnée après 1635, mais avant 1640, et la troisième après 1640. Les trois éditions et les deux d'Amsterdam, datées de 1661 et 1675, ont

toutes le même titre gravé dont la planche a dû passer de Leyde à Amsterdam. Ces deux dernières éditions sont la reproduction exacte et fidèle (sauf que les fautes signalées dans l'errata sont corrigées) de la troisième édition datée de 1635. L'édition de 1661 est très-bien imprimée et sur très-beau papier ; c'est celle qu'un amateur doit placer dans la collection des Elzevirs d'Amsterdam ; toutefois elle est bien moins chère dans les ventes que les éditions de 1635 et, de fait, les bibliophiles ne recherchent que la première, celle que l'erreur de pagination fait reconnoître dès le premier coup-d'œil.

Cette note démontre avec quelle attention, inconnue jusqu'alors, Millot étudioit, presque une loupe à la main, les impressions elzeviriennes, examinant les ornements, les vignettes, la grandeur du papier : il tiroit de ces faits, négligés avant lui, des déductions qui établissoient, dans la bibliographie elzevirienne, bien des rectifications.

Avant de finir, nous signalerons un *Catalogue méthodique des dissertations ou thèses académiques imprimées par les Elzevirs* de 1616 à 1712 ; ce catalogue a été rédigé d'après la collection réunie à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, et c'est M. Ch. Fr. Walther, bibliothécaire supérieur, qui l'a dressé. Il forme un volume grand in-8 de 107 pages ; 1076 dissertations y sont enregistrées. Pieters dans ses *Annales*, n'avoit point mentionné ces productions, auxquelles le nom des Elzevirs donne quelque intérêt et qui offrent d'ailleurs un tableau du mouvement des études universitaires en Hollande pendant un siècle.

G. Brunet.

ANALECTA-BIBLION.

HISTOIRE DE D. RANUCIO D'ALÉTÈS, écrite par lui-même. *Venise*, 1758, 2 vol. in-12.

A M. le Directeur du BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Tel est le titre d'un livre que je possède dans ma bibliothèque et que les catalogues signalent comme rare. A cet exemplaire se trouve une notice manuscrite que je copie *textuellement* et que je vous envoie pour le *Bulletin du Bibliophile* si vous pensez qu'elle puisse intéresser les lecteurs.

Veuillez agréer, monsieur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Cet ouvrage est d'un nommé *Quesnel*, originaire de Dieppe. Il avoit été quelque temps dans la congrégation de l'Oratoire. Il est aussi l'auteur d'une histoire des religieux de la compagnie de Jésus, ouvrage où il y a du romanesque et dont la fiction est peu vraisemblable : il commence à la naissance d'Ignace de Loyola et finit en 1571. Il fut interrompu parce que l'auteur fut arrêté et conduit à la Bastille, où il fut trouvé mort avec soupçon d'assassinat. L'abbé Goujet dans le catalogue raisonné de ses livres et manuscrits dit, tome V, page 193 : « Le sieur Quesnel étoit de Dieppe; on « lui attribue aussi l'*Almanach du Diable*. Il y a bien des « anecdotes dans son *Histoire de Ranucio;* roman allégo- « rique fait à l'occasion de la bulle *Unigenitus;* mais la plu- « part de ses anecdotes sont trop chargées. » *Idem*, t. III, page 769.

Extrait de l'Histoire de Ranucio d'Alètes avec la clef des noms allégoriques.

Tout cet ouvrage n'est qu'une satire des gens d'église et des moines, satire outrée, où l'auteur a eu l'adresse de pein-

dre les mœurs ecclésiastiques et monacales, mais où les couleurs, quoique quelquefois assez naturelles, sont trop chargées. Il n'y a point assez de finesse et de légèreté dans cet ouvrage. On voit un homme qui s'est fait un plan de satire et qui s'accroche partout pour le remplir. Il ne finit point quand il tient les moines, et son antipathie trop marquée le jette dans des déclamations qui répondent mal au genre d'écrire qu'il semble avoir en vue et au tour de plaisanterie, dont quelques endroits sont assez assaisonnés. On peut considérer, en général, cet ouvrage comme une espèce de satire Ménippée, ou comme une imitation de Pétrone.

L'éducation de Ranucio n'a rien de fort particulier. Son père, dont on fait à la fin un négociant de profession et un homme de lettres, chose fort rare dans un Portugais, n'ose la confier qu'à lui-même, et après l'avoir instruit suffisamment dans les lettres humaines, il le met entre les mains d'un saint et savant missionnaire pour apprendre sa religion. Dom Poketos, persécuté et en butte à la jalousie des autres missionnaires, donne une idée générale de la tyrannie que les jésuites et leur sainte cabale ont souvent exercée à la Chine et ailleurs contre leurs concurrents dans l'apostolat.

Ranucio tombe dangereusement malade d'une pleurésie; sa mère (femme à direction), sur l'avis de son confesseur, envoie chercher Caramuelo, célèbre médecin qui avoit une pension du clergé pour faire vaquer les bénéfices. Le système du médecin Sylva est mis ici dans tout son jour, et on le reconnoit d'abord à la méthode meurtrière dont il traite la petite vérole. Le nom de Caramuelo (formé de Caramuel, célèbre théologien espagnol de la société dont les maximes relâchées sont citées dans les lettres provinciales) peut faire penser que l'auteur a eu encore en vue un autre objet. En effet ces rafraîchissements ordonnés par le médecin et si contraires dans la pleurésie, quoique souvent au goût du malade, sont l'image parfaite de cette funeste indulgence tant reprochée aux loyolistes.

La mère de Ranucio le voue à son insu à saint François;

il guérit et sa guérison est attribuée à ce pieux expédient. Voilà la première touche que l'auteur donne aux moines en général; il prend de là occasion de décrire les abus monastiques et de faire un parallèle peu tolérable des anachorètes modernes avec les anciens.

On sollicite Ranucio de se faire moine et le père Pancratio, l'un des directeurs de sa mère (pour les péchés mignons), lui fait une peinture délicieuse des aises monacales et de la vie du cloître pour lui en inspirer le goût.

Ranucio va passer quelque temps chez le licencié dom Antonio, son oncle. Le portrait qu'il en donne est d'après nature, copié sur le trésorier du *Lutrin*, à quelques teintes près de plus, dont pour l'honneur du métier il colore la trogne du licencié; tout ce morceau est une peinture naturelle des curés de campagne.

L'auteur nous décrit leurs bombances et leurs assemblées appelées Calendes, qui ne sont le plus souvent que de pures corruptions. Cette peinture est interrompue par le conte du Diable malade, qui est fort froid à tous égards.

L'histoire du prince Albanius et de son fils est l'histoire allégorique de la constitution de Clément XI. Il faut lire ce morceau dans le livre même pour en juger. Le message secret du prince Albanius et de dona Inès Loyolina caractérise ingénieusement le mystère de la constitution qui est le pur ouvrage des jésuites, et moment de la foiblesse de Clément XI, appelé auparavant le cardinal Albani. Le chancelier Molines, et le druide Fellerio sont trop peu marqués pour être méconnus. L'installation du prince Albanius sur le trône de papimanie renvoyée aux états généraux, est l'appel au futur concile. Nous passerons la nouvelle qui est amenée en cet endroit et intitulée l'échange involontaire; cet épisode n'a rien de singulier que le merveilleux qui n'y est pas épargné, comme l'aventure de la lettre adressée à Cid Andalouri; l'expédient de ce cavalier surpris par un eunuque dans les jardins du Sérail; sa ruse qui est de monter sur un piédestal vacant et d'y contrefaire la statue; l'idée du buf-

fet d'orgues, où Cid Andalouri s'enferme pour se faire transporter chez la sultane et reporter chez lui, enfin l'incident de l'échange, où deux femmes retrouvent des maris aussi charmés qu'elles de pouvoir troquer de moitiés en pureté de conscience.

Suite du portrait du licencié dom Antonio. Sa mangerie perpétuelle; vie épicurienne des licenciés de Portugal. On trouve ici une historiette fort plaisante d'un paysan qui vient marchander les frais de l'enterrement de sa femme. Cette petite satyre qui est bien placée, peint au naturel l'avidité des gens d'église et leur dureté à ne rien relâcher de ce qu'ils appellent leur casuel. C'est l'histoire du curé de l'église de la Madeleine dans la Cité, qui laissa, en 1732, près de cinq jours le corps d'une femme sans le vouloir enterrer, faute de lui donner le prix qu'il demandoit.

Le second livre change de scène, et ne nous offre de nouveau dans le tableau des financiers et des parvenus que les noms de Mathieu Grapina et de dona Cameria, sa femme, qui sont assez heureusement baptisés. La bibliothèque de Grapina, son coquillier et ses papillons dépeignent en général le goût superficiel des financiers et singulièrement celui du marquis de la Mosson, jadis marchand bonnetier.

L'auteur accroche encore ici les moines en passant, et décrit leur dissipation et leur amour pour le jeu.

Ce comte prétendu ami de Grapina, qui prépare une traduction de la Bible, et qui pour cet effet étudie le syriaque, est M. le duc d'Orléans, devenu disciple de l'abbé Pellier pour les langues sacrées : la raillerie que fait l'auteur à ce sujet est assez froide.

L'auteur mène Ranucio et Grapina voir faire le vin pour amener encore des moines. Ils viennent prendre la dîme du vin, ce qu'il appelle maltote monastique.

Suit l'aventure du gigot caché dans le manteau d'un moine et éventé par un mâtin qui l'emporta.

Visite du patriarche de Lisbonne.

L'auteur peint assez bien ici le luxe et le faste ecclésiastiques ; quoique le tableau soit un peu chargé, l'idée de cet évêque *in partibus*, qui servoit d'écuyer à Sa Grandeur, est fort plaisante. Le portrait du patriarche, petit bossu, laid et suffisant, est d'après des modèles trop connus pour s'y méprendre; c'est M. de Laon, l'abbé de Saxe; M. de Coutances, Éléonor de Matignon; ce dernier entend très-peu raillerie sur sa bosse; il s'avisa, il y a deux ans, de supprimer une fête particulière, célébrée à Coutances tous les ans par une confrérie d'artistes qui se soûloit exactement le jour de cette fête, la célébra malgré sa suppression, comme à son ordinaire, dès l'année suivante. Le soir, étant bien ivre et s'en retournant chez lui, il passoit sous les fenêtres du palais épiscopal; M. de Coutances étoit malheureusement à une fenêtre, et se divertissoit à voir les sauts de cet ivrogne; l'artisan l'ayant aperçu et voyant qu'il le regardoit, s'arrêta vis-à-vis de lui et s'écria : « C'est donc toi, Éléonor de Ma-« tignon, qui as retranché ma confrérie? Eh bien! notre saint « n'en est pas moins en paradis; tu n'en es pas moins bossu, « et je n'en suis pas moins soûl. » Le prélat voulut le faire arrêter; mais on lui représenta qu'il se feroit plus de tort à lui-même qu'à ce misérable qui, au reste, n'avoit insulté que son extérieur.

M. de Meaux même peut être dénoté en cet endroit.

Le patriarche ne s'abaissoit pas à parler à des prêtres quand ils n'étoient pas gentilshommes. Ce trait désigne singulièrement l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre, et est vrai de ce prélat, à la lettre.

La pièce qui se passe entre le patriarche et des religieuses qui ne vouloient recevoir un nouveau catéchisme du prélat, et dont il avoit fait ébaucher la conversion par des troupes, est une touche légère des persécutions de Port-Royal pour la signature du Formulaire, et des saintes expéditions de M. de Sens et de l'évêque d'Orléans dans les monastères de leurs diocèses.

Les simonies de l'évêque de Leiria, qui vend un bénéfice

non vacant, retracent celles de l'archevêque d'Embrun, flétri pour ce sujet par des arrêts du Parlement.

L'enlèvement de Constance, jeune religieuse, par le moine Paneratio, sur l'histoire des Capucins de la rue Saint-Honoré, et de la tourière du couvent de l'Assomption en 1733.

Extrait de l'Histoire de dom Ranucio d'Alètes avec la clef.

(TOME II.)

Ranucio va à Massilia chez le licencié Castilmoro. Ce licencié est tout le portrait du curé de Saint-Sulpice. Il reçoit à bras ouverts les missionnaires que don Antonio avoit congédiés, et la mission s'ouvre par une procession solennelle, où l'on porte une image de la Vierge, de grandeur naturelle. Cette vierge est d'étain massif, et a été jetée en fonte par Castelmoro qui, pour cela, fait demander à tous ses paroissiens leur vieille vaisselle et jusqu'à leurs boucles de souliers. Voilà l'histoire de Notre-Dame-de-Vieille-Vaisselle. Ainsi a-t-on nommé la Vierge d'argent de Saint-Sulpice, idole moderne qui n'est que riche, et dont les connoisseurs n'estiment que le poids et la matière.

L'auteur donne une idée, dans cette première mission, de ces pieuses farces appelées controverses, où les capucins excellent, et où tout le petit peuple de leur quartier court avec avidité pour y rire dévotement.

La scène qui arrive ensuite entre les comédiens de campagne et les missionnaires fournit des traits sur l'habillement bizarre des moines, et rappelle une plaisanterie qu'un homme d'esprit faisoit souvent à ce sujet : c'étoit de demander à tous les moines qu'il rencontroit : *Masque, où est le bal?*

Goût de Castelmoro pour la comédie et les comédiens, qui est encore celui du curé de Saint-Sulpice.

Sermon contre la mémoire du diacre Paris; panégyrique du P. Girard, prononcé par un missionnaire; ballet dans lequel on représente son histoire. Que les aventures monacales sont tellement entassées, qu'on a peine à suivre l'auteur.

Procession solennelle arrangée sur le modèle de celle de Saint-Sulpice, où l'auteur a eu en vue en même temps une procession de M. de Belzunce, évêque de Marseille, qui fut faite aussi pour planter une croix. Cette procession étoit des plus extravagantes, et à peu près telle que celle dont l'auteur fait ici la description. La communion générale dont il est parlé regarde encore le même évêque de Marseille.

Histoire du comte de Redurido, jeté par un accident étrange dans l'île Simianie, ou le pays des singes.

Les Tricerots à leur hupe soutenue sur leurs têtes par trois petites éminences, sont les R. P. jésuites à chapeaux à trois cornes.

Les aventures de Dona Clémentina ont pour fondement celles d'une Portugaise qu'on prétend avoir été réellement abandonnée par son mari dans une île toute peuplée de singes, où elle fut obligée de céder à la passion d'un de ces animaux.

Toute l'histoire de l'empereur de Simianie n'est qu'un jeu d'imagination.

L'allégorie commence seulement au conseil qui se tient chez l'empereur au sujet des castors, qui sont les Jansénistes retirés dans les villes de Hollande depuis plus de vingt ans, d'où ils sont accusés de miner secrètement l'île, c'est-à-dire la France.

Bellegnus, qui avoit vieilli à la cour, est le cardinal Fleury, L'avide ridicule de pomper toute l'eau de la mer, est une satire sur le peu d'expérience de ce ministre.

Le petit Auguste est le Régent; la petite Meule, le cardinal de Bissy; le grand Cochevillier est feu le cardinal de Noailles ou le cardinal de Rohan.

L'île de Bibli-Pateric, où se retirent les castors, c'est l'étude sacrée des livres saints, où se renferment les meilleurs écrivains du parti janséniste.

Les écorces que les singes (les molinistes) opposent aux castors, et sur lesquelles se trouve une empreinte formidable qui les fait fuir, ce sont les lettres de cachet.

Les Molinistes sont ici désignés par les singes, en ce qu'on peut, plus qu'à personne, leur appliquer ce mot de La Fontaine :

Peuple caméléon, peuple singe du maître.

Toute la suite de l'histoire du comte de Rodundo, et le procès qu'il essuie avec les Paulistes par rapport au prétendu testament de son oncle, qui leur avoit légué ses biens, et qu'ils avoient eux-mêmes fabriqué, est la célèbre affaire de Guy et des Jésuites de Brest.

La description que fait l'auteur de la Faculté de Théologie d'Évora, est une peinture naïve et ressemblante de la Sorbonne.

Le collége des Paulistes est le collége des Jésuites, et tout cet endroit où il est parlé de la tragédie d'Abraham, est une satyre de la manière dont ils ajustent les sujets saints au théâtre, et en particulier de l'histoire du peuple de Dieu du P. Berruyer, qu'il a eu le front d'intituler : *tirée des seuls livres saints*, toute profane et toute travestie qu'elle est.

L'histoire que l'auteur rapporte à son retour de Massilia, de dom Hude de Cenomanès, qui fut premièrement marié, ensuite capucin, prêtre et official, et enfin qui finit par être comédien, est celle du capucin de Bray Purpeine.

FIN DE L'EXTRAIT.

Cette clef manuscrite et inédite rend cet exemplaire assez précieux. L'auteur en est inconnu. Elle a été copiée sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. Chaillou, ancien bibliothécaire, mort à Paris en 1817.

PUBLICATION NOUVELLE.

Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmente d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et les amateurs du temps, par Alfred Sensier. *Paris*, 1865; in-12 de 569 pages.

Voici un charmant volume, très-digne de l'attention des curieux et des connoisseurs délicats. Il est inutile de rappeler quelle vogue obtinrent, au commencement du dix-huitième siècle, les pastels de Rosalba. On savoit qu'elle étoit venue à Paris en 1720, qu'elle avoit été reçue à l'Académie de peinture, qu'elle fut accueillie avec empressement à la cour, qu'elle fit les portraits de Louis XV (encore fort jeune) et des personnages les plus éminents de l'époque; mais ce qu'on ignoroit, c'est qu'elle avoit tenu un journal où elle avoit noté les incidents de son séjour dans la capitale, les visites qu'elle recevoit ou qu'elle rendoit, les commandes qui lui étoient faites. On ignoroit que ce journal avoit été publié à Venise en 1793 par un ecclésiastique vénitien, lequel y avoit joint des notes souvent fort utiles pour la biographie et Rosalba, et des documents curieux. Il faut savoir gré à M. A. Sensier d'avoir eu la bonne pensée de faire connoître au public ce journal et ces notes; le volume, imprimé à Venise il y a plus de soixante-dix ans, étoit si rare qu'on pouvoit le regarder comme inédit; aujourd'hui une traduction fidèle le met à la portée de tous. Disons surtout que le traducteur a voulu joindre au texte des notes qui augmentent grandement le prix du livre. Le journal de Rosalba est de peu d'étendue, et il est assez sec; le commentaire révèle une étude sérieuse des hommes et des choses en France en ces jours où s'épanouissoit le système de Law. Le duc et la duchesse de Bourbon, le prince de Conti, Mlle de Charolais,

le cardinal Dubois et bien d'autres reviennent souvent dans ces pages instructives. Parmi les artistes ou les amateurs dont il est fait mention, on remarque Mariette. Caylus, Coypel, Crozat surtout, le financier généreux qui fut l'un des plus fervents amis des arts que la France ait jamais possédés. A la page 383 commence une notice biographique, œuvre de recherches patientes, faites avec amour; elle se termine à la page 472; elle est suivie de l'innovation des portraits (au nombre de neuf) que l'on connoît de l'artiste, de son testament (annoté) et du catalogue de son œuvre. Le Musée du Louvre a quatre pastels dont un douteux. Treize sont signalés comme étant à Venise. Le livret du Musée de Dresde n'en mentionne pas moins de quatre-vingt-dix. Il s'en rencontre aussi très-certainement dans d'autres galeries, et l'Angleterre ne doit pas en être dépourvue. Si, comme nous aimons à le croire, une seconde édition devient nécessaire, nous demandons à l'éditeur la permission de l'engager à compléter son catalogue. Le Musée de Bordeaux possédoit jadis un fort gracieux pastel attribué à Rosalba, et représentant une tête de jeune fille; cette production fixa les regards du président de la République (l'Empire n'étoit pas encore proclamé, mais il n'étoit pas loin) lorsqu'il vint à Bordeaux au mois d'octobre 1852, et l'administration municipale fit hommage de cette œuvre au Prince, qui l'accepta et qui, de son côté, envoya au Musée de Bordeaux un *Matyre de saint Just*, attribué à Rubens. Nous ignorons ce qu'est devenu le pastel qui a quitté la cité qui se courbe en demi-cercle sur les bords de la Garonne; il est sans doute dans quelqu'un des palais impériaux.

N'omettons pas un détail qui a bien son importance. Une table des matières très-soignée, très-étendue, termine le volume dont nous parlons, et tout lecteur sérieux sait combien est utile ce travail modeste. Combien d'ouvrages importants, faute d'un bon appendice exact, sont incapables de rendre les services qu'on auroit le droit de leur demander.

G. B.

UN SINISTRE BIBLIOGRAPHIQUE

A LONDRES.

AUX BIBLIOPHILES FRANÇOIS (1).

« C'est à vous, Messieurs, que nous offrons ce Catalogue d'une vente qui devoit avoir lieu à Londres vers la fin du mois de juillet dernier, et qu'un événement terrible a rendue désormais impossible.

« Lorsque, au mois de mars de cette année, nous entreprîmes de cataloguer le plus promptement possible tous les livres que renfermoit la librairie de J. Techener, notre père (il s'agissoit, disions-nous, de près de 40,000 volumes), nous songeâmes tout de suite à réserver pour une vente à Londres les ouvrages qui sembloient devoir intéresser plus particulièrement les Bibliophiles de l'Angleterre. A cet effet, nous expédiâmes deux collections importantes, déjà cataloguées et préparées ; elles se composoient de livres italiens et de livres espagnols, dont la plupart sont fort rares. Pendant les ventes faites à Paris par nous-même, nous avions remarqué que les Aldes, les impressions du quinzième siècle, les manuscrits et les classiques anciens étoient en défaveur : nous nous empressâmes alors d'expédier tous les volumes appartenant à ces diverses séries. Enfin, la saison des ventes à Paris étant close, nous avons cherché à augmenter la vente que nous nous proposions de faire à Londres, et nous y avons malheureusement ajouté une foule de livres

(1) Introduction du *Catalogue des livres rares et curieux, manuscrits et estampes, brûlés à Londres, dans la maison Leigh Sotheby Wilkinson et Hodge*, appartenant à J. Joseph Techener père (29 juin 1865), 1 vol. in-8 : prix, 6 fr.

rares, précieux ou curieux, des recueils d'estampes, de gravures et de portraits; de grands ouvrages à figures; une collection presque complète des livres ornés de figures gravées sur bois par Jost Amman, Virgile Solis, Hans Sebald et autres *petits maîtres allemands* du seizième siècle. Les caisses étaient arrivées à destination ; nous attendions les catalogues imprimés pour la vente.

« Mais quel ne fut pas notre étonnement de recevoir, le 1er juillet, une lettre de MM. Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodge, *auctionners* à Londres, qui nous annonçoit que tous nos livres étoient brûlés ! « *We have the unpleasant duty to inform you that in consequence of a fire which took place yesterday morning, we fear your property has been entirely destroyed....* » Le même jour, nous lisions dans l'*International :* « Au milieu des nombreux incendies qui éclairent, « chaque nuit, la métropole de leurs sinistres lueurs, les « Bibliophiles auront à déplorer amèrement celui qui a « éclaté hier dans la maison de MM. Sotheby, Wilkinson « et Hodge, de Wellington street. Le feu s'est déclaré dans « une cour située entre les ateliers typographiques de « M. Way, ceux du *Globe* et la maison de MM. Sotheby. « Le vent poussa les flammes dans la direction de cette « dernière, et toutes les chambres, encombrées de livres « précieux, ont été successivement visitées par l'élément « destructeur. Presque tous les livres sont perdus. Pour « donner une idée de la valeur de ces ouvrages, il nous suf- « fira de dire qu'on avoit commencé, la veille, la vente « d'une bibliothèque, qui devoit durer onze jours; le pre- « mier jour avoit produit un total de 1,799 liv. 19 s. « (44,988 fr. 75 c.). »

« Notre émotion fut bien grande et bien difficile à calmer ! Et cependant nous cherchions encore à nous faire illusion sur l'étendue du sinistre! Mon père se rendit à Londres, mais là il acquit la certitude que la maison des ventes de MM. Sotheby étoit entièrement détruite! L'incendie, activé par le vent, commença ses ravages dans les

magasins sous sol; les planchers, surchargés de livres, s'écrouloient à mesure que le feu envahissoit les étages supérieurs. Les caisses immenses qui contenoient nos livres avoient été entassées au milieu d'une grande pièce située au premier étage au-dessus du second sous-sol. Le plancher, miné par le feu, fut l'un des premiers à s'effondrer; nos caisses, précipitées dans une immense fournaise, alimentoient les flammes qui atteignoient de toutes parts les boiseries vermoulues de cet antique établissement. En quelques heures, l'incendie avoit tout dévoré!... Plusieurs jours après, on retiroit des décombres et on enlevoit par tombereaux des livres carbonisés, des volumes informes, car l'eau avoit détruit ce que le feu avoit épargné.

« C'est une perte irréparable pour les Bibliophiles! On ne sauroit remplacer à prix d'argent des manuscrits précieux, des dessins originaux, des estampes et des livres anciens qui, chaque jour, deviennent de plus en plus rares. La série des incunables et celle des Aldes contenoient des livres imparfaits, tellement rares que mon père les possédoit depuis trente ans, sans avoir pu en découvrir d'autres exemplaires, même défectueux, pour compléter les premiers. Quelques livres françois, en caractères gothiques, recherchés par vous, Messieurs, avoient été ajoutés à dessein, parce que nous savions que plusieurs amateurs se disposoient à assister à cette vente. Nous signalerons encore une nombreuse et magnifique série de livres; elle consistoit en une collection des plus belles publications faites par la librairie Techener, en exemplaires choisis, papier de Hollande ou papier vélin, et tous recouverts des reliures les plus somptueuses. Une centaine de ces volumes, reliés en maroquin de diverses couleurs, avec de brillantes dorures, sortoient des ateliers de la maison Belz, gendre et successeur de Niedrée; d'autres avoient été reliés par Capé, Chambolle et Hardy.

« Nous avons laborieusement recherché et mis en ordre les titres et les indications utiles pour conserver la mémoire

de livres et de manuscrits qui n'existent plus. Ce Catalogue n'est donc qu'une oraison funèbre.

« Mais nous pensons que les Bibliophiles seront désireux de connoître l'étendue du désastre bibliographique qui les a frappés. De plus, ils compléteront, avec cette SEPTIÈME PARTIE, le Catalogue général de la librairie de mon père. »

J. L. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La première livraison du tome II (2e série) des *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique, vient de paroître. Cette livraison, qui se compose de 20 feuilles d'impression, contient un long et important mémoire de M. Foucart, ancien membre de l'école françoise d'Athènes, sur les ruines et l'histoire de Delphes, et un rapport intéressant de M. Boutaric sur une mission accomplie par lui en Belgique, à l'effet d'y rechercher des documents inédits relatifs à l'histoire de France au moyen âge.

— La Société des bibliophiles belges de Mons a entrepris la publication d'un manuscrit existant à la bibliothèque publique de cette ville et qui contient une version du roman intitulé : « Perceval le Gallois, par Chrestien de Troyes. » Cette publication doit se composer de quatre volumes, et le tome Ier vient de paroître. Le gouvernement belge, désirant reconnoître l'empressement avec lequel les versions du roman de Chrestien de Troyes, qui se trouvent en France, ont été communiquées à la Société des bibliophiles de Mons, a offert deux exemplaires de la nouvelle édition à la bibliothèque de l'Arsenal et à celle de la faculté de médecine de Montpellier.

— Par décret du 12 août 1865, ont été nommés dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur : au grade d'OFFICIER,

M. A. de Beauchesne, membre de la société des Bibliophiles françois; M. J. Taschereau, administrateur général, directeur de la Bibliothèque Impériale. — Au grade de CHEVALIER : M. Trianon, bibliothécaire à Sainte-Geneviève; M. Dauban, conservateur, sous-directeur, adjoint au département des estampes de la Bibliothèque Impériale; l'abbé Chevalier, auteur de divers ouvrages historiques sur Chenonceau; M. Quérard, l'auteur de la *France littéraire* et d'autres travaux bibliographiques, bien connus des bibliophiles, et qui depuis longtemps lui avoient mérité cette marque de distinction.

ARRÊTÉ concernant un prix de 1500 *francs à décerner, en* 1868, *à une Société savante des départements, pour la meilleure étude sur un des anciens dialectes de province.*

Le ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Sur la proposition de la section d'histoire du comité des travaux historiques et des Sociétés savantes;

Vu l'article 16 de l'arrêté d'organisation dudit comité, en date du 28 février 1858, ainsi conçu : « Trois prix annuels de 1500 francs pourront, à partir de 1859, être « accordés aux Sociétés savantes qui présenteront les meilleurs mémoires, imprimés ou manuscrits, sur des questions « proposées par le comité, sous l'approbation du ministre. « Il sera décerné deux médailles pour chacun des prix : « l'une, de 300 francs, à la Société qui aura présenté le « mémoire couronné; et une autre, de 1200 francs, à « l'auteur ou aux auteurs de ce mémoire. »;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de 1500 francs sera décerné, en 1868, pour le concours de 1867, à la Société savante des départements qui aura transmis au ministère *la meilleure étude sur un de nos anciens dialectes de province (langue du nord ou langue du midi).*

ART. 2.

Les travaux devront avoir principalement pour base les chartes et autres documents diplomatiques originaux, antérieurs à l'avénement des Valois, sans exclure les documents littéraires de date et d'origine certaines, correspondant à la même période.

ART. 3.

Seront admis au concours, soit les lexiques ou grammaires rédigés d'après ces documents et accompagnés d'exemples à l'appui;

Soit les recueils de documents de la même nature et de la même époque, auxquels on joindra des observations propres à déterminer les caractères des dialectes.

ART. 4.

Les manuscrits ou volumes devront être déposés au ministère de l'instruction publique avant le 31 décembre 1867, terme de rigueur.

Seront exclus du concours les travaux publiés antérieurement au 1er juillet 1865.

Fait à Paris, le 3 août 1865.

V. Duruy.

— Découvertes bibliographiques. Les découvertes de livres et de manuscrits se multiplient depuis quelque temps. A Lyon, chez un vieillard mort tout récemment, après avoir, pendant plus de soixante ans, conservé dans la rue de la Belle-Cordière, les traditions de la fin du siècle dernier, on a trouvé un volume manuscrit de poésies détachées, et parmi les noms signataires de ces pièces de vers, on remarque ceux d'André Chénier, de Donat, de Parny, de Florian. — A Mexico, on a vendu, au mois de mars, des livres laissés par l'ancienne nonciature apostolique. Au nombre des plus précieux on doit citer le grand ouvrage de Pompéo Litta, avec des notes inédites entièrement écrites de la main de l'auteur et complétant les renseignements fournis par l'ouvrage sur la plupart des grandes et illustres familles italiennes.

En même temps, les journaux annoncent deux autres dé-

couvertes bien autrement importantes, que nous reproduisons sous toute réserve, et dont les amis des lettres latines ne peuvent que désirer vivement la confirmation. On assure que dernièrement, à Catane, en renversant une villa bâtie sur une antique maison romaine, on a trouvé des fragments de Tacite qui comblent certaines lacunes de ses *Annales*. A Fucino, dans la bibliothèque d'un couvent qu'on « sécularise, » on a recueilli quelques pages inédites de la *République* de Cicéron et des lambeaux de livres perdus de la grande Histoire de Tite-Live. C'est le chanoine Antonio Biffi qui a fait cette dernière découverte, et il en annonce la prochaine publication. Tout cela est merveilleux! Espérons que l'authenticité de ces textes sera démontrée de manière à dissiper les doutes fort légitimes de la critique.

— Une revendication d'autographes. — Au commencement de ce mois, un commissaire aux délégations judiciaires s'est présenté chez M. Gabriel Charavay, pour revendiquer, au nom du ministère de la marine, deux lettres autographes, l'une de Henri de Sourdis, l'autre de Tourville, figurant sous les numéros 644 et 672 de son *Bulletin d'autographes*, n° 4, publié au commencement de septembre. Bien que M. Charavay fût convaincu que l'administration n'étoit point fondée dans sa réclamation, il promit de remettre ces pièces, qui déjà étoient vendues; il les rendit en effet huit jours après, en les accompagnant d'une lettre où il faisoit toutes ses réserves.

De son côté, M. Auguste Laverdet, prédécesseur de M. Gabriel Charavay, adressoit à M. le commissaire aux délégations la lettre suivante, que nous insérons sans commentaires :

Monsieur,

J'ai répondu verbalement aux questions que vous avez daigné me faire, et je vous ai promis de vous écrire pour compléter mes déclarations; mais l'état de faiblesse où je me trouve ne me permet point de tenir une plume, et je suis obligé de faire écrire sous ma dictée.

A l'époque de la Révolution, les archives publiques se sont débarrassées de quantités énormes de vieux papiers, et tout le monde sait qu'alors le département de la marine vendit, à Versailles, au poids, des charretées de paperasses provenant de ses archives. Depuis, les préfectures et les ministères ont également vendu dans des enchères périodiques tous leurs papiers jugés inutiles. L'acheteur ordinaire de ces débris d'archives, à Paris, étoit un marchand de vieux papiers du coin de la pointe Saint-Eustache. Les amateurs d'autographes alloient fouiller chez lui, et c'est de là que viennent une foule de pièces qui ont figuré plus tard dans les ventes de collections.

Ce n'est qu'en 1835 que l'administration a commencé à se préoccuper de ces ventes de vieux papiers. Par une circulaire du 9 novembre, le ministre de l'intérieur ordonnoit aux préfets de faire dresser un inventaire de ces papiers de rebut, et décidoit que la vente ne pourroit s'en opérer, à l'avenir, sans l'autorisation ministérielle. Le même ministre, dans une circulaire du 8 août 1839, exige que le triage soit contrôlé par une commission locale, composée de personnes capables de *vérifier utilement les pièces*. Enfin, la circulaire du 24 juin 1844, distingue d'une manière précise les papiers à supprimer et les papiers à conserver. Elle prescrit que certaines pièces, telles que les anciens passe-ports, les souches de passe-ports de condamnés, les ports d'armes, les pièces relatives aux délits, les mémoires de frais de justice, les congés de libération et les extraits d'actes à l'appui, devront être mises au pilon, sous les yeux d'un délégué de l'administration.

Aujourd'hui encore, sauf cette restriction de réduire en pâte certaines pièces, on continue de vendre des débris d'archives publiques de toutes sortes, et l'administration des domaines annonçoit, il n'y a pas plus d'un mois, que, dans de vieux papiers qu'elle alloit vendre aux enchères, il se trouvoit des lettres autographes de *Descartes*, le célèbre philosophe.

Que l'on s'imagine maintenant la quantité d'autographes qui a pu être recueillie par les amateurs assez patients pour fouiller dans ces monceaux de paperasses! Ce sont eux qui ont sauvé de la destruction des pièces, les unes intéressantes, les autres seulement curieuses. Ils ont acheté, classé et conservé, et l'on viendroit aujourd'hui les déposséder! Mais à quel titre? Celui qui revendique doit prouver tout à la fois et qu'il a été possesseur et qu'il n'a pas vendu. Or, ce n'est point le cas de l'administration qui revendique aujourd'hui: il lui seroit bien difficile de dire si elle a réellement possédé les pièces qu'elle réclame, si et à quelle époque elles lui auroient été enlevées. A quel caractère les reconnoître? Suffira-t-il qu'une lettre soit adressée à un ministre ou à un fonctionnaire public pour qu'elle vous appartienne? Mais toutes celles que vous avez vendues au poids depuis soixante-dix ans sont dans ce cas. Si elles portoient l'estampille formellement prescrite, notamment par les circulaires ministérielles des 6 mars 1843 et 24 juin 1844, vous seriez fondés dans vos réclamations; bien mieux, vous n'auriez pas à en faire, car les marchands d'autographes non-seulement refuseroient d'acheter des pièces estampillées, mais ils les feroient restituer. C'est ce qui arrive pour les livres sortant des bibliothèques publiques, quand par hasard on en présente aux libraires, car tous ces livres portent un cachet.

Le ministère de la marine comprit cette situation. Désireux de remplir des lacunes faites dans ses archives par des ventes successives de vieux papiers, il fit un appel aux amateurs d'autographes pour obtenir, soit les originaux, soit des copies des pièces intéressantes pour la marine renfermées dans leurs collections.

Voici le texte d'une note que cette administration fit insérer au *Moniteur*, à la fin de l'année 1853 :

« A plusieurs reprises, depuis soixante ans, les archives de la marine ont fait des pertes considérables. De nombreuses pièces, également importantes pour l'histoire des grands hommes de mer, de l'administration, de la géogra-

phie, de la politique, de l'art naval et de la guerre, sont entrées dans le commerce et ont passé dans les collections d'autographes. Les lacunes qu'ont faites les événements dans le recueil de ces anciens titres, le département de la marine a besoin de les remplir. Il s'adresse avec confiance à toutes les personnes aujourd'hui propriétaires de quelques-uns de ces documents dont il fut dépossédé, convaincu qu'aucune d'elles n'hésitera à lui faire parvenir, sinon les originaux des lettres, mémoires, instructions, rapports, etc., qui, sous différents règnes, furent adressés par les secrétaires d'État à leurs agents ou à ces ministres par les officiers militaires et les administrateurs, du moins des copies minutieusement exactes et certifiées, autant que faire se pourra, de ces pièces historiques.

« Le département de la marine compte que cet appel fait aux collecteurs de la France et de l'étranger sera entendu d'eux, et qu'ils se feront un devoir d'y répondre par l'envoi des documents qu'ils savent bien avoir appartenu à l'État, et dont ils sont aujourd'hui les paisibles possesseurs.

« MM. les propriétaires de journaux de Paris, des départements et de l'étranger sont priés de reproduire cette note. »

Pour donner plus de publicité à cette note, je l'insérai *in extenso* dans la préface du catalogue de vente d'autographes que je publiai en janvier 1854, et j'ajoutai :

« Nous regardons comme un devoir de publier aussi cet avis, et nous nous joignons avec empressement à M. le ministre de la marine pour prier tous ceux entre les mains desquels parviennent nos catalogues, de concourir, autant qu'il est en leur pouvoir, par des communications exactes des pièces qu'ils possèdent, à la reconstruction de notre histoire maritime par des documents originaux. Plusieurs fois, déjà, nous avons indirectement fait de ces communications au département de la marine, et les quelques pièces que renferme ce catalogue sont dès à présent à sa disposition; ainsi en sera-t-il de toutes celles qui pourront venir entre nos mains. »

M. Jal, historiographe de la marine, me chargea d'acheter pour le ministère, dans cette même vente, treize lettres, savoir : une de Duguay-Trouin, deux de Duquesne, une de d'Estrées, deux de La Pérouse, une de Maurepas, deux de Puget, une de Tourville, deux de Fr. Vendôme et une de Vivonne. La note d'adjudication s'est élevée à 496 fr. 65, somme qui m'a été payée par l'administration.

A diverses époques, mon confrère M. Charavay aîné a vendu aux archives de la marine divers documents qu'il avoit acquis, entre autres un volume de lettres signées de Colbert.

Aujourd'hui, on semble vouloir renoncer à ces procédés rationels et équitables. L'administration de la marine revendique, sans indemnités, ce qu'elle a vendu elle-même à une autre époque. La lettre de Tourville qu'elle réclame aujourd'hui, je l'avois proposée à M. Jal, qui n'avoit point voulu l'acheter, et s'étoit contenté d'une copie pour les archives, que je me suis empressé de lui donner. On demande maintenant l'original à M. Gabriel Charavay, mon successeur, à qui je l'ai vendue, comme je l'avois achetée moi-même, c'est-à-dire de très-bonne foi. Est-ce juste? Qu'il me soit permis, en finissant, de m'élever contre des prétentions qui blessent à la fois le droit et l'équité. Sans doute l'État doit revendiquer les choses qui lui appartiennent, mais il n'est pas exempté de l'obligation de prouver qu'elles lui appartiennent réellement.

Personne plus que moi ne désire voir rentrer dans les collections publiques les documents intéressants qui en ont autrefois fait partie. J'en ai donné des preuves en publiant, dans mes catalogues de ventes des 25 janvier et 30 août 1855, les circulaires de la commission de la *Correspondance de Napoléon Ier*. Ces publications ont amené un grand nombre de communications et d'hommages de pièces qui avoient appartenu autrefois aux archives. L'Empereur fut si satisfait de mon zèle qu'il me fit remettre un exemplaire de l'édition officielle de cette précieuse *Correspondance*.

Veuillez agréer, etc. AUG. LAVERDET.

CHARLES NODIER, VICTOR HUGO

ET LE COMTE ALFRED DE VIGNY

CHEZ M. DE LAMARTINE, AU CHATEAU DE SAINT-POINT.

Avant l'an de grâce et de révolution 1830 (c'étoit l'heure où le dernier roi de France étoit sacré aux autels de Reims), deux jeunes gens, deux jeunes femmes, un homme un peu moins jeune, arrivés dans la petite ville de Mâcon par le coche, attendoient sans impatience, en riant de toutes les gaietés de la jeunesse, une voiture de louage qui les devoit conduire à trois lieues de la ville, à Saint-Point, dans l'habitation de M. de Lamartine. Il n'y avoit rien de plus aimable que les cinq pèlerins d'un grand génie, et quoi d'étonnant? Le premier de nos voyageurs s'appeloit Charles Nodier: rare et charmant esprit, très-modeste, avec la parfaite connoissance de sa propre valeur; le second n'étoit rien moins que Victor Hugo dans sa gloire naissante.

A peine il entroit dans sa vingt-sixième année, et dans le second mois de sa lune de miel. Son compagnon étoit du même âge. Il étoit poëte et porteur d'épée. Il s'appeloit le comte Alfred de Vigny. Victor Hugo, son camarade et son jeune maître, avoit rencontré le comte Alfred de Vigny montant la garde sous le péristyle de la cathédrale, où venoit d'entrer le roi Charles X, entouré de toutes les pompes et de toute

la majesté de la couronne. En leur qualité d'écrivain, de poëte et de soldat, nos trois curieux avoient assisté à la suite auguste des grandes cérémonies, pour lesquelles M. Ingres faisoit un tableau, Cherubini un *Te Deum*, Rossini un opéra, l'auteur des *Orientales* une ode, et M. de Lamartine un poëme entier.

Avec moins que cela, on accompliroit encore une de ces grandes entreprises dont l'histoire aime à garder le souvenir. Puis, l'œuvre étant achevée, et le roi rentrant dans son Paris, entouré de ses gardes du corps, les cinq voyageurs avoient profité du congé qu'ils s'étoient donné à eux-mêmes, pour aller tout droit devant eux, avec la permission du bel argent qu'ils avoient mis en réserve pour leur voyage. Eh, disons tout, c'étoit peu de chose; on n'alloit pas loin, en ce temps-là, avec le prix d'une ode et le trimestre d'un sous-lieutenant d'artillerie.

Il est vrai que les deux femmes, plus prévoyantes que messieurs leurs maris, avoient emporté leur petite réserve, cachée au fond d'un petit sac de voyage. Elles étoient l'une et l'autre en cet heureux âge où les belles personnes se passent volontiers de toilette. Mme Nodier avoit trente ans à peine, et je la vois, d'ici, souriante et calme à l'abandon de l'heure présente. Elle étoit charmante et très-gaie : elle avoit déjà pris l'habitude heureuse de vivre à la bohémienne et de compter beaucoup plus sur le hasard que sur les revenus d'un travail régulier. Elle adoroit son mari, qu'elle trouvoit, à bon droit, le meilleur et le plus beau du monde. La jeune femme, à côté de Mme Nodier, venoit d'entrer dans sa dix-huitième année. Elle

étoit tout à la fois superbe et charmante. Elle avoit l'éclair dans ses yeux, la grâce au sourire, et l'ébène à ses cheveux abondants comme les feuilles du chêne. Elle étoit faite à l'avenant. Ne doutant de rien, sûre d'elle-même, en pleine intelligence, en pleine passion, et déjà fière à ce point qu'elle n'eût pas changé son nom nouveau-né contre le plus ancien nom de l'Europe. En effet, elle s'appeloit depuis trois mois Mme Victor Hugo. Ils marchoient l'un près de l'autre et *ma main dans la tienne*, heureux, Dieu le sait! puisque c'est lui qui fait les grands poëtes et qui, parfois, les voulant compléter, les marie aux plus belles filles de sa création.

Tels étoient ces deux beaux couples. Leur doux compagnon, libre et sans gêne, alloit de l'un à l'autre, heureux d'entendre, heureux de voir, et mêlant sa voix franche à ces voix sonores. Tout chantoit, tout rioit dans ce beau voyage, et parfois même ils parloient en vers, improvisant, au pied levé, ballade, ode et chanson. C'est beau, la jeunesse ajoutée au bel esprit; c'est beau, le talent qui ne songe qu'à la gloire, et, par-dessus tous les bonheurs, c'est rare et divin la jeunesse et l'amour.

Tout cela voyageoit de compagnie et se faisoit traîner, cahin-caha, dans la calèche antique qui les menoit de Mâcon à Saint-Point. L'essieu crioit, le cheval se cabroit, les dames rioient. La route est si belle à travers ces vendanges mûries du soleil! Pas un brin d'herbe, et pas un échalas vermoulu; on diroit que l'on sent déjà les parfums du vin nouveau. Le vigneron, joyeux, contemple à loisir sa vigne bien-aimée,

et, son enfant dans ses bras, le fait mordre à la grappe, afin que de bonne heure il apprenne à bénir sa mère nourricière.

Au beau milieu du vallon, tout à coup, vous rencontrez une vigne admirable, un grand clos verdoyant que traverse un sentier, bien rare au pied de ces collines, où chaque pouce de terrain donne au moins une grappe. O bonheur ! voici Saint-Point ! Tout au bout du sentier, sur la gauche, un vrai château en brique de Bourgogne et dans le style Louis XIII, ombragé par les tilleuls, les seuls arbres stériles dans toute cette vallée. A ce perron couvert de fleurs s'arrêta le vieux carrosse.

Au même instant sortoit de sa maison l'hôte illustre que l'on étoit venu chercher de si loin. Il étoit de haute taille et de grande mine ; on voyoit, du premier coup d'œil, qu'il avoit porté l'épée et le mousquet. Ses plus belles années n'étoient pas si loin qu'il ne pût les rappeler encore. On lisoit l'inspiration sur ce beau front couvert de cheveux bouclés ; à son sourire un peu triste, on comprenoit que les grandes passions de la vie humaine avoient passé par là. Sa voix étoit tendre et son regard touchant, et pas un de ses gestes qui ne fût au niveau de sa belle parole. Dans sa grâce même, on retrouvoit le plus grand seigneur. Auprès de cet homme affable et bienveillant, il n'y avoit pas de nouveau venu : « Dieu soit loué, dit-il, qui conduit sous mon toit Victor Hugo, Nodier et ces deux filles de mémoire ! » Alfred de Vigny se tenoit dans l'ombre : « Oh ! dit-il, je vous connois, vous êtes de ma famille, et je vous sais par cœur ! »

Voilà donc nos cinq voyageurs très-heureux de ce nouveau renfort. Pendant que leur hôte les mène à son écurie, où les plus beaux chevaux les saluent de leurs hennissements, les dames s'emparent de deux petites chambres et font une grande toilette, à savoir : Mme Nodier en petit taffetas gris perle, enrubanné de rose, en soulier mordoré, le bas en fil d'Écosse, et portant à son bras le bracelet payé avec la seconde édition de *Jean Sbogar*. Sa camarade, en cette éclatante jouvence, étoit toute en mousseline blanche, un peu chiffonnée, il est vrai, avec des volants que l'on eût pris, de loin, pour des dentelles; une grande ceinture écossoise, fabriquée à Saint-Étienne, une bottine écrue, un peu large pour son pied.

On pouvoit deviner, à travers la mousseline indiscrète, la chaude splendeur de ses épaules de marbre, sur lesquelles retomboit, à flots, cette chevelure opulente. Et quand ces deux femmes, qui s'aimoient tendrement, se furent bien regardées l'une et l'autre, elles convinrent, celle-ci, qu'il n'y avoit rien de plus beau que Mme Victor Hugo dans cette mousseline de Tarare; et celle-là, qu'il n'y avoit rien de plus charmant que Mme Nodier dans cette jupe un peu courte. Et notez bien que, sans le savoir, celle-ci faisoit valoir celle-là. Séparées, elles auroient perdu certes la moitié de leur charme; il les falloit toutes les deux pour qu'elles fussent belles tout à fait.

Sitôt parées, et semblables à deux oiseaux qui prennent leur volée, elles s'en furent rejoindre leurs maris, qui se promenoient, émerveillés, sous ces pampres, devisant de la poésie à venir. Comme ils traver-

soient la cour d'honneur pour rejoindre l'autre aile du château, ils furent arrêtés par un spectacle inattendu. Sur les marches de la chapelle, dont les portes étoient ouvertes, étoit assise, les mains jointes, et dans l'attitude exquise de la méditation, une belle enfant de quatre à cinq ans, vêtue d'une robe blanche et les bras nus. Elle contemploit, de ses deux yeux d'une profondeur infinie et d'un regard calme et sérieux, le soleil qui se cachoit derrière la montagne.

Soudain, à l'aspect de cette enfant, Victor Hugo, très-ému, s'arrête en disant : *Eloa!* Vigny sourit tristement.

— On diroit, disoit Nodier tout bas, de Mignon regrettant la patrie absente.

— Ah ! Julia, s'écria Lamartine, que fais-tu là, mon enfant, tes beaux yeux toujours fixés sur une étoile invisible ? Alors, la prenant dans ses bras, il l'emporta comme une proie.

— Il aura compris, disoit Nodier, tous nos pressentiments, et que c'est notre avis, à nous prophètes, que cette aimable créature n'est pas faite pour rester sur la terre des vivants !

Ce fut un moment pénible, et, pour rendre à ces visionnaires la force et la clarté, il ne fallut rien moins que l'arrivée de ces jeunes femmes, si contentes d'elles-mêmes et de leur beauté.

— Hâtons-nous, disoient-elles, nous sommes attendues, et tant pis pour les mal vêtus tels que vous. Ainsi se présentèrent ces nouveaux venus, dans un salon de l'ancien monde, orné et doré comme à Versailles.

On les annonce. Ils sont reçus dans une belle compagnie, avec une courtoisie un peu froide, à l'angloise, par la maîtresse et dame de céans qui les nomme à ses nobles invités, Mme la marquise une telle, lady une telle, duchesse de ***, et, pour tout dire, à deux pairesses d'Angleterre, très-parées et très-étonnées de ces toilettes sans façon et de ces noms qu'elles entendent pour la première fois.

De leur côté, nos deux vaillantes femmes, qui ne sont pas habituées aux grandes réceptions, se trouvent froidement accueillies, et voici déjà le joli front de celle-ci, le front charmant de celle-là qui se couvrent d'un nuage. Au seul nom de ces maris, leur légitime orgueil, elles s'attendoient tout au moins à un cri d'admiration, elles obtiennent à peine un coup d'œil. Cependant on se met à table, et naturellement les deux pairesses du Royaume-Uni se placent à la droite et à la gauche de M. de Lamartine.

Les deux lords occupèrent les deux autres places d'honneur: — Ma foi tant mieux, disoit à demi-voix Mme Hugo à son mari, je vais dîner à côté de toi, mon cher Victor. — Et moi, je dîne entre Alfred et mon mari, disoit Mme Nodier de sa voix caressante, pendant que les deux Anglois demandoient tout bas à Mme de Lamartine, avec qui donc ils avoient l'honneur de dîner.

Celle-ci répondit en expliquant à ces deux lords la situation poétique des voyageurs, et déjà les deux dames se rassérénoient en pensant que, cette fois du moins, les qualités étant connues, les cinq amis obtiendroient un regard plus favorable.

O vaine espérance!... Heureusement, en gens d'esprit, ils eurent bientôt pris leur parti de cette disgrâce et se mirent à causer entre eux à la bonne franquette. Et plus ces dames et ces messieurs maintenoient la conversation, à la hauteur du château des Tuileries ou du château de Windsor, plus les cinq disgraciés redoubloient de belle et bonne humeur. C'est sitôt fait entre poëtes et Parisiens de se passer des grands seigneurs!

C'est très-solennel une pairesse d'Angleterre, oui dà, mais une belle et bonne petite bourgeoise à qui son miroir disoit tout à l'heure encore : — Allez, mon enfant, vous êtes tout à fait jolie! à qui des hommes d'un vrai mérite diront volontiers : — Parlez, on vous écoute! ont bientôt laissé dans leur réserve et dans leur *cant* toutes les pairesses, sénatoresses et autres grandesses d'ici-bas.

Et tant et tant ils se mirent à leur aise, en buvant frais, en savourant les becs-figues de la côte mâconnaise, bien supérieurs même à la caille et voire aux perdrix, qu'ils devinrent, en fin de compte, les maîtres et les rois du festin. Les lords écoutoient et sourioient; les fières ladies n'y pouvoient rien comprendre et levoient leurs blanches épaules aux meilleures saillies. Entre ces deux sociétés si marquées, M. de Lamartine étoit mal à l'aise. Il eût voulu, pour tout au monde, partager les gaietés du petit bout de la table; il étoit retenu par le mécontentement de ses voisines. Hélas! disoit-il en son pardedans, qu'ils sont heureux! Ils comprenoient les moindres pensées de leur hôte, et leur bon rire en redoubloit.

Le dîner touchoit à sa fin, et nos rieurs étoient restés dans les bornes d'une innocente ironie, quand, par malheur, Mme la duchesse ayant accompagné d'une épithète dédaigneuse le nom de lord Byron, qui étoit le vrai dieu de la nouvelle école, en attendant que Victor Hugo fût devenu son pontife, aussitôt voilà nos deux rieuses qui prennent la dame à partie au nom de lord Byron lui-même, et qui proclament l'auteur de *Lara*, du *Giaour*, l'auteur même de *Don Juan*, comme le plus grand poëte de l'Angleterre. En même temps, elles récitoient dans sa propre langue, avec un petit accent des bords de la Seine ou du Rhin allemand, les plus beaux vers de lord Byron. Pensez donc à la stupeur de ces reines de la pairie angloise! Elles étoient d'autant plus malheureuses que les deux lords, leurs maris, étoient passés du côté des deux insurgées et battoient des deux mains à la fameuse évocation de Lamartine : *Qui que tu sois, Byron*....

Quand il fallut rentrer au salon, les cinq étrangers laissèrent passer tout ce beau monde, et les deux dames déclarèrent qu'à aucun prix elles ne passeroient la nuit dans ce nouveau palais de Windsor : — Nous sommes de trop petites gens, disoient-elles, et nos maris sont trop petits messieurs. Ils ne connoissent pas le nom de Victor Hugo, s'écrioit la jeune Adèle.... Ils ne sauront jamais le nom de Nodier, murmuroit la belle Marie, et s'ils ont regardé quelque peu notre ami de Vigny, c'est parce qu'il est *monsieur le comte*. Allons-nous-en! allons-nous-en! En vain M. de Lamartine et Mme de Lamartine elle-même insistèrent pour les retenir ; déjà la cariole étoit attelée.

On fit un beau salut aux deux lords, un salut moindre aux duchesses; on embrassa Lamartine sur les deux joues : — Adieu, Lamartine, adieu! Venez nous voir à l'Arsenal. Vous dînerez avec Béranger, avec Casimir Delavigne, avec le jeune Balzac, avec le jeune Alexandre Dumas, avec la belle Delphine Gay, avec des Bohémiens tels que nous. Puis, les voilà partis, et fouette cocher.

La nuit, depuis longtemps, remplissoit la vallée, mais on marchoit sous un ciel rayonnant d'étoiles, et la lune éclatante ajoutoit sa douce lumière à ces vives clartés. Les dames, enveloppées dans leur châle, n'étoient point fâchées de se montrer dans toute leur splendeur aux constellations du ciel. Or, plus leur voiture étoit lente et plus nos voyageurs étoient contents. Dieu soit loué! ils étoient redevenus leurs maîtres; ils pouvoient réciter leurs plus beaux vers aux échos des *Méditations poétiques*.

Tout d'un coup, dans ce grand silence, ils entendirent le galop d'un cheval.... C'étoit Lamartine, suivi de deux grands lévriers d'Écosse à poil frisé. Il arrivoit en toute hâte : « Amis, disoit-il, je comprends très-bien que vous ayez trouvé ma maison trop solennelle pour un paysan tel que moi. Mais, me voilà. Jusqu'à l'heure du thé tous mes hôtes sont au whist, et pas un ne cherche à s'expliquer votre arrivée et votre départ. » En même temps, il prenoit à sa gauche un chemin qui cotoyoit la montagne, et deux heures plus tard la caravane étonnée arrivoit sur le seuil d'une maison bourgeoise qui ne rappeloit en rien le palais de Saint-Point.

Mais la modestie et le calme de cette aimable maison ne lui ôtoient rien de son élégance et de son bien-être. Elle étoit assise à l'extrémité d'un riche et beau vignoble, entre deux collines, la ville allant et grimpant des deux côtés dans la double exposition du soleil levant, du soleil couchant. Moins somptueux que le propriétaire du château de Saint-Point, le vigneron de ce riche coteau n'eût pas volontiers sacrifié un seul pied de son vignoble à la majesté de sa cour d'honneur. La maison étoit bâtie de plain-pied avec le sentier, et même elle usurpoit quelque peu sur ce chemin envahi de toutes parts. La terrasse en pleine lumière étoit occupée en ce moment par toute une famille qui prenoit le frais du soir.

On entendoit des cris d'enfants; des jeunes femmes chantoient, disons mieux, murmuroient d'agréables chansons. Assis sur un banc de pierre, un homme à la haute stature, en cheveux déjà blancs, plutôt blanchis par l'étude que par l'âge, interrogeoit d'une voix tendre une femme agile et fluette, qui alloit et venoit du père aux enfants. Ainsi, dans ce beau lieu, ce n'étoit que murmures, chansons, gazouillements; de grandes ombres portées sur la muraille blanche ajoutoient à l'agrément du paysage; on sentoit que tout bruissoit, frissonnoit et frémissoit d'aise en ce vallon charmant.

Au bruit que fit le vieux carrosse, aussitôt la terrasse agitée et curieuse fit un grand silence, et Lamartine, du haut de son cheval, et de cette belle voix qu'attendoit la tribune éloquente : « Amis, disoit-il, j'amène avec moi ce que j'ai de meilleur et de plus beau dans mon château de Saint-Point, des hôtes qui n'ont pas

voulu passer la nuit sous mon toit superbe, et je vous les amène, afin qu'il ne soit pas dit que notre vallée ait été cette nuit inhospitalière pour tant de génie et de beauté. » A ces mots, on vit descendre en toute hâte l'homme aux cheveux blancs, tenant à la main sa femme jeune encore et toute remplie d'une intime émotion : « Soyez les bienvenus, » disoient-ils !

Mais lorsque arrivés sur la terrasse ils apprirent le nom de leurs hôtes, ce fut dans toute cette famille, enfants, vieillards, jeunes gens, toute une exclamation: « Victor Hugo ! disoient-ils, de Vigny ! Nodier ! chez nous, à cette heure ! Allumez les flambeaux, dressez la table, des roses pour Amaryllis, des raisins pour Tityre, des fromages pour Mélibée, et débouchons nos plus vieilles bouteilles du consulat de Plancus ! Entrez, mes poëtes, entrez, mes enfants, mes chères filles, tendez-moi vos belles joues ! Vous compterez parmi les récompenses de mon heureuse vieillesse. Et les deux jeunes femmes, se voyant si bien reçues, se félicitoient tout bas d'avoir échangé le palais contre la cabane, et le seigneur, leur hôte, pour le vigneron, son voisin.

Or, ce nouvel hôte que l'hospitalité ne pouvoit pas surprendre, étoit un de nos grands historiens, M. de Lacretelle ! Or, cette aimable femme attentive à ces nouveaux venus, dont elle savoit déjà le travail et surtout les espérances, c'étoit Mme de Lacretelle elle-même ! En cette hospitalière maison, l'honneur de la contrée, où tant de science et de travaux, tant de grâces et de bonheur, tant de gloire, enfin, ont laissé une trace ineffaçable, elle a vécu bienfaisante, honorée, attentive aux derniers jours de ce grand vieillard

dont elle a fermé les yeux de sa main maternelle. Et de cette maison qu'elle faisoit si charmante, où nous allions saluer tous les ans le vieux maître, elle est sortie il y a deux mois à peine pour aller rejoindre, au tombeau, ce père et ce mari qu'elle avoit tant aimé.

JULES JANIN.

LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS.

LES BIBLIOTHÈQUES DES JÉSUITES.

I

LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÉGE LOUIS-LE-GRAND.

Les bâtiments délabrés qui abritent aujourd'hui le collége Louis-le-Grand, au sommet de la rue Saint-Jacques, sont les vestiges du premier établissement que les Jésuites aient eu à Paris.

Quoique Ignace de Loyola eût fait dans cette ville ses études de théologie, et que la Société y eût pris naissance, elle ne fut acceptée en France qu'après de longs débats. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, installa d'abord quelques-uns de ces Pères dans son diocèse (1); puis, de concert avec le fameux cardinal de Lorraine, il s'efforça de les introduire à Paris. Le Parlement et la Sorbonne opposèrent à ce projet une vive résistance; enfin, le 5 juillet 1561, après dix années de luttes, l'admission des Jésuites fut prononcée.

Guillaume Duprat, resté jusqu'à la fin fidèle soutien de la Compagnie, lui fit plusieurs legs (2), qu'elle employa à l'acquisition d'une maison située rue Saint-Jacques, et alors

(1) Dubreul, *Theatre des antiquitez de Paris*, p. 556.
(2) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 372.

nommée la cour ou l'hôtel de Langres (1). L'intention des nouveaux religieux, étoit d'y créer un collége, mais l'Université protesta énergiquement. Les Jésuites réussirent cependant à porter l'affaire devant le Conseil du roi, où ils avoient de puissants appuis; et, en 1564, ils furent autorisés à enseigner la jeunesse, sans être pourtant incorporés à l'Université (2). Ils ouvrirent aussitôt leur établissement que, par reconnaissance envers leur premier protecteur, ils appelèrent COLLÉGE DE CLERMONT.

Ils songèrent dès lors à y établir une bibliothèque. Le médecin Jérôme Varade, échevin de Paris en 1568, en avoit une assez nombreuse; il la leur légua, et les Jésuites, en retour de cette libéralité, donnèrent à son fils Claude la place de recteur (3); mais celui-ci, compromis plus tard dans le procès de J. Chastel, dut fuir la France, et fut brûlé en effigie le 25 janvier 1595 (4).

A la fin de l'année 1571, Pierre de Saint-André, président au Parlement, abandonna aux Jésuites sa bibliothèque (5); il avoit lui-même acheté celle du savant Guillaume Budé (6), bibliothécaire du roi sous François I[er].

Soigneux administrateurs, les Jésuites avoient déjà rédigé un réglement fort détaillé pour assurer la conservation de leurs livres. Cette pièce curieuse figure en effet dans les plus anciennes éditions des *Règles de la Compagnie de Jésus;* nous la donnons ici en françois d'après la traduction qui en fut faite en 1620, et nous reproduisons en note le texte latin sur l'édition de 1580.

(1) Parce qu'elle avoit appartenu à Bernard de la Tour, évêque de Langres. Voyez Et. Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, p. 313.

(2) Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 350.

(3) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521. — Malingre, *Antiquités de Paris*, p. 661, écrit par erreur que ce legs fut fait à la Maison professe des Jésuites.

(4) Lestoile, *Journal de Henri IV*, 25 janvier 1595.

(5) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521.

(6) Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 23. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 61.

REGLES DU PREFECT DE LA BIBLIOTHEQUE (1).

1. Qu'il aye en la Bibliotheque l'indice des livres deffendus, et de crainte qu'il n'y en eust d'aventure, parmy les bons, quelques uns de ceux la, ou d'autres dont l'usage ne doit pas estre commun, il y prendra garde.

2. Que la Bibliotheque soit fermée, et qu'il en aye les clefs, les baillant à d'autres, lesquels suivant le jugement du Supérieur les doivent avoir.

3. Les livres seront rengez en tel ordre dans la Bibliotheque, que chaque faculté soit séparée, et bien distincts par l'inscription de leurs propres tiltres.

4. Que chaque livre aye ses tiltres en escrit sur la couverture, afin qu'il puisse estre aisément recogneu.

5. Il aura un Catalogue de tous les livres qui sont à la maison, les Autheurs de diverses facultez y estans distribuez en divers ordres, suivant les lettres alphabetiques.

6. En un autre Catalogue, les facultez estant aussi divisées par ordre, que les livres soient remarquez qui sont concedez pour l'usage des nostres hors la Bibliotheque, et ceux qui sont tirez d'icelle pour estre rendus dans huict jours seront marquez dans une tablette penduë au paroy

(1) REGULÆ PRÆFECTI BIBLIOTHECÆ.

1. *Indicem librorum prohibitorum in Bibliotheca habeat, et videat ne forte ullus sit inter eos ex prohibitis, aut alijs, quorum usus communis esse non debet.*

2. *Bibliotheca clausa sit; cuius claves ipse habeat, et illis tradat, qui eas, iuxta Superioris judicium, habere debebunt.*

3. *Libri omnes eo ordine in Bibliotheca collocentur, ut singulis facultatibus suus certus sit locus proprio titulo inscriptus.*

4. *Singuli libri titulis exterius inscribantur, ut facile cognosci possint.*

5. *Omnium librorum, qui domi sunt, catalogum habeat, diversarum facultatum auctoribus ordine alphabetico in diversas classes distributis.*

6. *In alio catalogo, divisis etiam per classes facultatibus, ij libri scribantur, qui in nostrorum usum extra Bibliothecam concessi sunt; qui verò intra dies octo restituendi extrahuntur, in tabula in hunc usum parieti appensa notentur, quibus redditis, quod fuerat scriptum deleatur.*

pour ce faire, et les ayant rendus, on effacera ce qui estoit escrit.

7. Il ne baillera aucun livre de la Bibliotheque à qui que ce soit, sans licence génerale ou speciale du Superieur, et prendra garde que personne n'en emporte à son deçeu, voire mesme avec permission.

8. Il soignera que la Bibliotheque soit tousiours fort nette, et en bon ordre, et la balliera deux fois la sepmaine, et une fois il espoudredra les livres; et doit pareillement regarder qu'ils ne se gastent à cause de l'humidité ou autres choses.

9. Quand il entendra que quelques livres necessaires manquent à la maison, ou qu'il y en aura quelques uns fort utiles mis en lumiere, il en donnera advis au Superieur, afin qu'ils soient acheptez, s'il le juge à propos : mais si à la maison il y en avoit d'inutiles, pareillement il en advertira le mesme, pour sçavoir si on les doit changer à de meilleurs.

10. En un lieu public, specialement és grands Colleges, qu'il y aye quelques livres plus communs, desquels un chacun pourra user, selon que ses leçons le requerront.

11. Qu'il aye un livre dans lequel soient escripts diligemment, suivant le jugement du Superieur, toutes les choses

7. *Nullum librum ex Bibliotheca cuipiam dabit, sine Superioris licentia speciali, aut generali, et advertat, ne quis librum, etiam cum licentia, se inscio accipiat.*

8. *Curet, ut Biblibtheca valde munda, et composita sit, quam in hebdomada bis verret, et semel ex libris pulverem excutiet; cavere etiam debet, ne libri humiditate, aut alia re lædantur.*

9. *Quando intellexerit domi deesse aliquos libros necessarios, aut aliquos valde utiles in lucem editos esse, certiorem faciat Superiorem, ut si illi visum fuerit emantur: si vero domi libri inutiles fuerint, eumdem admoneat, an cum alijs melioribus commutandi sint.*

10. *In loco publico, præsertim in magnis collegiis, sint quidam communiores libri; quibus unusquisque, pro ratione suorum studiorum, uti possit.*

11. *Habeat librum, in quo ea omnia judicio Superioris selecta diligenter scribantur, quæ in suo collegio publice exhibentur, ut comœdiæ, dialogi, orationes, et id genus alia: conclusiones vero singulorum annorum quæ publice defendentur simul consutas in Bibliotheca asservet.*

choisies, qui sont publiquement proposées et exposées en son College, comme les Comedies, les Dialogues, Oraisons, et autres semblables ; qu'il garde aussi les Theses ou conclusions de chasque année, qui se deffendront publiquement, et qu'elles soient cousuës ensemble dans la Bibliotheque.

12. Si l'on prestoit quelques livres hors la maison, qu'il face diligence de les recouvrer en leur temps : et ce pendant il notera en un livre, quels ils sont, et à qui il les a prestez (1).

L'attentat de Jean Chastel contre Henri IV vint tout à coup arrêter les progrès de cette collection. Jean Chastel avoit fait ses études au collége de Clermont, et les Jésuites, complices de son crime, furent condamnés avec lui. Une heure après l'attentat, la maison fut occupée militairement; on mit les scellés sur toutes les pièces, et elles furent le lendemain visitées par des conseillers du Parlement. Dans la chambre du P. Guignard, qui étoit alors bibliothécaire, on trouva plusieurs livres défendus, entre autres une apologie de Jacques Clément (2), et il avoua en être l'auteur (3).

Le Parlement, par arrêt du 29 décembre 1594, ordonna « que les prestres et escholiers du college de Clermont et tous autres soy-disant de ladicte société, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'Etat, videroient dedans trois jours hors de Paris et autres villes et lieux où sont leurs colleges.... Seront les biens, tant meubles qu'immeubles à eux appartenants, employez en œuvres pitoyables (4). »

12. *Si aliqui libri externis accommodato darentur, adhibeat diligentiam, ut recuperentur suo tempore; et in aliquo interim libro notabit, quinam illi libri sint, et quibus eos accommodaverit.*

(*Regulæ societatis Iesu*, Rome, 1580, in-12, p. 297.)

(1) *Regles de la compagnie de Iésus*, Paris, 1520, in-12, p. 363.

(2) C. E. Jordan, *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire*, p. 77.

(3) Coudrette, *Histoire des Jésuites*, t. Ier, p. 291.

(4) Coudrette, *Histoire des Jésuites*, t. Ier, p. 290.

Les Jésuites, forcés de quitter la France, abandonnèrent donc leur collége, et leur bibliothèque qui étoit riche déjà de vingt mille volumes (1). Le gouvernement la fit saisir, et résolut de la vendre aux enchères. Mais les choses se passèrent autrement. Suivant Lestoile, « elle fut exposée au pillage, jusques aux revendeus et plus piestres frippiers de l'Université. On disoit qu'on y avoit trouvé plusieurs papiers escrits contre le Roy, desquels messieurs les revisiteurs ne firent si bien leur proufit que des bons livres græqs et latins, qui furent jugés de bonne prise, à la requeste de messieurs les gens du Roy, qui s'en accommodèrent les premiers, selon leurs conclusions; et après, les autres, chacun selon son mérite et qualité (2). » Quant au bibliothécaire, il fut pendu et étranglé en place de Grève (3), ce qui au reste lui valut l'honneur d'être placé par ses confrères au rang des martyrs (4). Enfin, Henri IV, pour utiliser les bâtiments de l'ex-collége, y fit transporter la bibliothèque du roi qui, depuis François Ier, était reléguée à Fontainebleau.

Cependant les Jésuites ne désespéroient pas d'obtenir leur rappel, et ne reculoient devant aucun moyen pour arriver à ce résultat. Fouquet de la Varenne, un des plus méprisables favoris du roi, fut gagné par eux, et mit tout en œuvre pour séduire son maître. Une multitude de familiers inférieurs, agents secrets de la Compagnie, circonvenoient à toute heure le monarque qui, effrayé des dangers qu'une opposition persistante pouvoit attirer sur sa tête, repoussa les conseils de Sully, et annula l'arrêt de 1594.

Le 2 janvier 1604, les Jésuites furent rétablis en France. Mais cette faveur n'entraînoit pas la permission de rouvrir leurs établissements, ni d'enseigner la jeunesse. C'est en

(1) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu.*, p. 4.

(2) Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 5 janvier 1595.

(3) Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 7 janvier 1595.

(4) Par le P. Jouvency entre autres. Voyez aussi Lestoile, *Journal du règne de Henri IV*, 30 juin 1610.

1618 seulement, sous le règne de Louis XIII, que cette autorisation leur fut accordée. Ils rentrèrent alors en possession du collége de Clermont, et l'on transporta la bibliothèque du roi au couvent des Cordeliers, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la clinique de l'École de médecine.

Les Jésuites auroient fort désiré garder cette belle collection pour remplacer celle qu'ils avoient perdue. Ils le laissèrent entendre assez clairement dans une *très-humble requeste* qu'ils présentèrent alors au roi : « Nous confessons neantmoins, disoient-ils, que nous auions deux grands thresors, et aussi opulents et riches qui fussent non seulement en vostre royaume (1), mais encor en toute l'Europe; c'estoyent deux Bibliotheques, l'vne estoit en la maison de S. Louys (2).... L'autre estoit au College; Bibliotheque remplie des plus rares volumes et plus doctes qui fussent au monde. C'estoit nostre arsenal, nostre munition, nostre grand magasin, nostre grand thresor et richesse. Ces deux thresors, Sire, nous auons perdus auec vn extrême regret (3). »

A cet égard, le vœu des Jésuites ne fut point exaucé. Mais de généreuses donations leur permirent presque aussitôt d'accroître considérablement l'étendue de leur collége (4), et d'y former une nouvelle bibliothèque qui fut alors placée sous la direction du savant Fronton du Duc. Le cardinal François de Joyeuse, archevêque de Rouen, ordonna en mourant que sa bibliothèque seroit partagée entre les Jésuites de Pontoise et ceux du collége de Clermont (5). Le cardinal l'avoit composée en achetant trois collections assez nombreuses, parmi lesquelles étoit celle de Pierre Pithou (6);

(1) La bibliothèque du roi ne possédoit alors qu'environ dix mille volumes.

(2) La Maison professe de la Compagnie, rue Saint-Antoine.

(3) *Tres-hvmble remonstrance et requeste des religieux de la compagnie de Iesus au tres-chrestien roy de France Henry IIII*, p. 99.

(4) Voyez Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. VIII, p. 373.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(6) L. Jaoob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 521.

il n'avoit d'ailleurs eu de cette dernière que les livres imprimés, car les manuscrits avoient été acquis par le président de Thou (1).

Le libraire Cramoisy, et une femme nommée Dies, dont le fils étoit jésuite, contribuèrent aussi à enrichir la bibliothèque du collége (2). Elle reçut à la même époque une partie de la collection considérable rassemblée par le poëte Desportes. Sur un grand nombre de volumes qui portent l'estampille du collége on rencontre sa signature, d'une belle et ferme écriture, placée en général en haut du titre, et tantôt en françois, tantôt en latin (3); sur les reliures, souvent fort élégantes, on trouve le double ΦΦ qui lui servoit de monogramme (4).

(1) L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 574. — A.-F., *la Bibliothèque des frères Pithou*, dans l'*Annuaire du Bibliophile*, année 1863, p. 40.

(2) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis*, p. 93. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(3) *Ph. Portæus.*

(4) Au seizième siècle, la république des lettres, comme on disoit alors, eut plus d'une ressemblance avec l'État. On vit, à la tête de l'une comme de l'autre, un prince tout-puissant entouré de luxe et de gloire; puis, en bas, des milliers de malheureux sans considération, sans ressources, et souvent fort inquiets de leur pain du lendemain. Sur ce trône, presque aussi envié que l'autre, Desportes succéda à Ronsard. Tandis que dix mille poëtes, suivant le mot de Balzac, imploroient vainement l'appui de la Cour et des grands, Desportes devenu l'ami d'Henri III, puis d'Henri IV, après l'avoir été de Charles IX, voyoit toutes les faveurs s'accumuler sur lui. Henri III lui donnoit les abbayes de Tiron, de Josaphat et de Bon-Port, et dix mille écus pour l'impression de ses œuvres; un seigneur, le duc de Joyeuse, lui payoit un sonnet par une abbaye; et comblé d'honneurs, il en étoit littéralement réduit à refuser des archevêchés. Au reste, Desportes se montra digne de sa fortune, et bon prince dans toute la force du terme; sa bourse étoit ouverte à tous, et sa table aussi hospitalière que somptueuse. *Nullus enim*, dit Sainte-Marthe, *eum vel hospitalis mensæ liberalibus epulis*, *vel instaurandæ bibliothecæ sumptu et studio*, *vel omni denique civilis vitæ splendore superavit*. Il avoit rassemblé, sans épargner ni soins, ni argent, une bibliothèque qui, au témoignage de de Thou, pouvoit presque passer pour publique, tant il mettoit d'obligeance à en communiquer les richesses. Quand il mourut, en 1606, après avoir dans sa vieillesse, comme tant d'autres poëtes, fait hommage

Gabriel Lallemant, en 1624, légua au collége sa bibliothèque qui renfermoit quelques manuscrits précieux (1).

Les Jésuites acquirent ensuite, d'une manière assez curieuse, une belle collection de manuscrits grecs et latins. Ces volumes appartenoient à un abbé dont nous n'avons pas retrouvé le nom, et qui vivoit en Lorraine. A sa mort, ses héritiers, ne se doutant guère des trésors qu'ils avoient entre les mains, vendirent toute la collection à un relieur, qui lui-même ne crut pas acheter autre chose que du vieux parchemin. Jacques Sirmond, le confesseur de Louis XIII, passant par hasard en Lorraine, « eut avis de ce péril des muses, » il alla trouver le relieur, acheta pour cinquante écus tous les manuscrits, et les envoya au collége de Clermont (2).

Mais cette bibliothèque dut surtout son accroissement à la libéralité du célèbre surintendant Fouquet (3), qui lui

au ciel d'une détestable traduction des Psaumes, il légua, nous l'avons dit, sa bibliothèque au collége de Clermont. Mais elle n'y arriva pas tout entière : Desportes avoit un fils naturel qui commença par en dissiper une bonne partie. On peut consulter sur l'histoire de cette bibliothèque : Scévole de Sainte-Marthe, *Gallorum doctrina illustrium qui sua memoria floruerunt elogia*, art. *Portæus*, p. 148. — Goujet, *Bibliothèque françoise*, art. *Desportes*. — L. Jacob, *Traicté des plus belles bibliotheques*, p. 524. — Teissier, *Éloges des hommes savants tirés de de Thou*, t. IV, p. 516. — G. Brunet, *Dictionnaire de bibliologie*, p. 1062. — Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis*, p. 93.

(1) *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani*, p. 265.

(2) L. Jacob, *Traicté des plus bellas bibliotheques*, p. 524.

(3) Fouquet avoit rassemblé à sa magnifique résidence de Saint-Mandé une bibliothèque qui, lors de son arrestation, renfermoit plus de trente mille volumes. Il avoit successivement acquis les collections formées par Montchal, archevêque de Toulouse, par René Moreau, et par Raphaël Trichet, bibliothécaire de la reine Christine. S'il faut en croire Gui Patin, Fouquet eut alors une pensée qui lui fut très-probablement inspirée par son désir d'égaler Mazarin, qu'il s'obstinoit à regarder comme un rival plutôt que comme un maître. La France ne possédoit encore qu'une seule bibliothèque publique, celle que le cardinal avoit ouverte dans son propre palais ; Fouquet songeoit à faire le même usage de la sienne, « ce qui aura lieu, ajoute G. Patin, à moins que les Jésuites dont il a été à toute heure entouré, ne la lui attrappent pour leur maison où de tels acquets sont de bonne prise. Vous savez que tous les moines sont de gros larrons *in nomine Domini*. » Gui Patin ne se trompoit qu'à

donna un grand nombre de volumes, fit construire à ses frais le local qui devoit les renfermer (1), et ajouta une rente de mille livres, *mille libras annuas* (2), destinée à régulariser l'achat des publications nouvelles (3). Les Jésuites se montrèrent reconnaissants; ils placèrent dans la bibliothèque le portrait de l'infortuné ministre, et firent mettre son chiffre et ses armes, *insignia hujus Mæcenatis* (un écureuil et deux Φ entrelacés) sur la plupart des volumes acquis avec les revenus laissés par lui (4).

Mentionnons ici les modifications survenues dans la direction de la bibliothèque : Fronton du Duc, mort en 1624, avoit été remplacé par Denis Pétau; celui-ci, en 1652, eut lui-même pour successeurs Philippe Briet et Gabriel Cossart qui exercèrent conjointement (5).

moitié sous tous les rapports ; les Jésuites circonvenoient Fouquet auquel, pendant le temps de sa prospérité, ils arrachèrent au moins six cent mille livres, et à l'époque dont nous parlons, le surintendant avoit précisément un Jésuite pour bibliothécaire. Après la disgrâce de Fouquet, treize mille de ses volumes furent transportés à la bibliothèque du roi, et les autres vendus aux enchères à la requête des créanciers du surintendant. Sur cette bibliothèque voyez *Inventaire, prisée et estimation des livres trouvés à Saint-Mandé appartenant ci-devant à M. Fouquet*, Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds français, nº 9438. — Autre inventaire, Bibliothèque impériale, *manuscrits*, fonds de Saint-Victor. nº 1096. — G. Patin, *Lettres* du 16 février et du 13 mars 1657, et du 22 mars 1658. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 47, 52, 53. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 297. — Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. I, p. 215 et 224. — Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roi*, p. XXX. — P. Paris, *les Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, t. Ier, p. 23. — Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 131. — D. Huet, *Commentarius de vita sua*, lib. II, p. 111, et les ouvrages cités plus loin.

(1) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.

(2) Lomeir, *De bibliothecis liber*, p. 312.

(3) Durey de Noinville, *Dissertations sur les bibliothèques*, p. 51. — Lerouge, *Curiosités de Paris*, t. Ier, p. 331. — Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 423.

(4) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94. — Nemeitz, *Le séjour de Paris*, t. Ier, p. 261. — Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 196.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 6.

Jusqu'ici les Jésuites, fidèles à la mémoire de Guillaume Duprat, avoient conservé sur la façade de leur collége l'inscription primitive :

COLLEGIVM CLAROMONTANVM SOCIETATIS IESV.

Mais leur reconnoissance envers ce premier bienfaiteur s'effaça devant les libéralités d'un protecteur présent et tout-puissant. Louis XIV, dirigé par un confesseur Jésuite, se montra très-généreux envers tous les établissements qui appartenoient à cette Société; le collége de Clermont en particulier reçut des marques nombreuses de sa sollicitude. Enfin, en 1682, le roi daigna s'en déclarer le protecteur, il le décora du titre de collége royal, et lui accorda le droit de porter ses armes. Dès lors l'ancienne inscription disparut et fut remplacée par celle-ci :

COLLEGIVM LVDOVICI MAGNI (1).

Les affaires du collége n'en allèrent pas plus mal; les pensionnaires affluoient de toute la France. Les Pères purent aussi ajouter un cabinet de médailles à leur bibliothèque, qui comptoit alors trente-deux mille volumes (2), et dont Michel de Marolles venoit de dire :

La grande de Clermont est une belle chose,
Elle croist tous les jours, et l'on en prend grand soin,
Où les Pères savans consolent leur besoin,
Si chaque esprit le peut comme il se le propose (3).

En cette même année 1682, les Jésuites étendirent encore leurs bâtiments par l'acquisition des colléges de Marmoutiers

(1) Voyez le journal l'*Intermédiaire*, année 1865, p. 46.
(2) *Journal des Savants*, année 1678, p. 302. — J. Garnier, *Systema bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, p. 5.
(3) M. de Marolles, *Paris, ou description succincte et néantmoins assez ample de cette grande ville*, p. 46.

et du Mans. Puis, en 1717, Achille de Harlay, quatrième du nom, qui avoit considérablement augmenté la bibliothèque provenant de son arrière grand-père, l'illustre premier président (1), légua à M. de Chauvelin tous ses manuscrits, et au collége Louis-le-Grand tous ses imprimés (2), comprenant de vingt (3) à vingt-deux mille volumes (4), relatifs surtout à la jurisprudence (5). Afin de conserver le souvenir de cette libéralité, les Jésuites firent coller dans quelques-uns des volumes qui en provenoient une bande de papier sur laquelle étoient imprimés ces mots : EX LIBRIS QUOS COLLEGIO PARISIENSI SOCIETATIS JESU LEGAVIT NOBILISS. D. D. ACHILLES DE HARLAY, COMES DE BEAUMONT, REGI A SANCTIORIBUS CONSILIIS.

Ces augmentations successives avoient rendu la bibliothèque de la rue Saint-Jacques une des plus importantes de Paris. Elle le devoit aussi au zèle et à l'érudition du successeur de Cossart, le savant Jean Garnier, qui l'enrichit de précieux ouvrages, en même temps qu'il la disposoit sur un plan nouveau et méthodique. A l'époque où nous sommes parvenus, cette collection renfermoit environ quarante-sept mille volumes (6). Elle resta alors à peu près stationnaire,

(1) Cette importante collection avoit été commencée par le célèbre Achille de Harlay, le beau-frère de de Thou, et dont on connoît l'intrépide conduite pendant la Fronde. Il légua ses livres à son petit-fils Achille II, qui en fit imprimer le catalogue (1643, 2 vol. in-8). Zélé protecteur des lettres, Achille II eut pour bibliothécaire le savant Père Louis Jacob, « qui, dit le *Menagiana*, avoit un logement chez lui; mais il ne s'y plaisoit pas, et se plaignoit de ce qu'on le méprisast, quoiqu'il mangeast à la table de M. de Harlay. » La bibliothèque passa enfin à Achille IV, arrière-petit-fils du premier président.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, t. XV, p. 29. — Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94.

(3) Antonini, *Mémorial de Paris et de ses environs*, t. Ier, p. 197.

(4) Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 423. — G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 69. — Mais Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 224, et Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94, donnent le chiffre, évidemment inexact, de MILLE volumes.

(5) Sauval, *Histoire de Paris*, t. III, p. 52.

(6) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 94. — Mais

car, trente ans plus tard, on y comptoit seulement cinquante mille volumes (1), dont environ six cents manuscrits (2), chiffres qu'elle n'a point dépassé.

La bibliothèque du collége Louis-le-Grand, située dans la seconde cour de l'établissement, avec vue sur le jardin (3), étoit composée de deux longues galeries. L'une avoit été, nous l'avons dit, construite aux frais du surintendant Fouquet ; l'autre portoit le nom de Harlay. On lisoit sur la porte de la première galerie ces mots :

DEVS SCIENTIARVM DOMINVS EST (4).

Les fresques du plafond représentoient la Renommée s'élançant dans les airs au milieu d'un groupe de Génies, et laissant tomber ces paroles : *L'illustre Fouquet a illustré cette bibliothèque, et l'a dotée aveç magnificence.* Il y avoit deux beaux tableaux aux deux extrémités de la galerie : au-dessus de la porte, la mort d'Agamemnon par Nicolo (5) (*Giovanni Baptista de Ferrare*), et en face, le portrait de Fouquet accompagné de la Foi et de la Justice.

Il falloit monter plusieurs degrés pour arriver à la seconde galerie, qui étoit soutenue par deux rangs de colonnes, et ornée de globes et de tableaux. En regard de chacune des neuf fenêtres se trouvoit un portrait sur toile ; on y avoit représenté Perpinian, Maldonat, Auger, Fronton du Duc, J. Salian, Sirmond, L. Cresol, D. Pétau, et Caussin.

Les manuscrits étoient classés à part, ainsi que les livres

G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis* (1722), dit cinquante mille six cents, p. 118. Sauval, *Histoire de Paris* (1724), se prononce pour vingt mille volumes, t. III, p. 52; l'erreur est évidente. G. Brice, *Description de Paris* (1725), indique quarante-trois mille volumes, t. III, p. 68. J. C. Nemeitz, *le Séjour de Paris* (1727), donne le chiffre de quarante-six mille, t. Ier, p. 261.

(1) Antonini, *Mémorial de Paris* (1749), t. Ier, p. 196.

(2) Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ* (1754), t. Ier, p. 224.

(3) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 68.

(4) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 422.

(5) G. Brice, *Description de Paris*, t. III, p. 70.

défendus; ceux-ci occupoient un étroit cabinet, à peine éclairé par une petite fenêtre garnie de barreaux de fer (1).

Cette bibliothèque dont l'accès étoit assez facile, même pour les étrangers (2), possédoit de véritables raretés bibliographiques, et plusieurs éditions *princeps*. Les livres « d'humanitez » étoient très-nombreux, et « l'histoire d'Espagne toute complète (3). » Les manuscrits atteignoient le chiffre de 555 (4); on y remarquoit dix manuscrits italiens, quatre espagnols, trois portugais, vingt-sept chinois, deux arméniens, treize hébreux et syriaques, trente-cinq arabes; la plupart de ces derniers avoient appartenu à Guillaume Postel (5). On y voyoit encore un certain nombre d'ouvrages immoraux, *libri contra bonos mores* (6), et les originaux des lettres de Jansenius à Duvergier de Hauranne saisies chez ce dernier lors de son arrestation (7).

Vers le milieu de la première galerie, à droite, s'ouvroit le cabinet des médailles, qui avoit été commencé par le P. Sirmond. On citoit surtout parmi les médailles en or Philippe de Macédoine, Tibère, Claude, Agrippine, Néron, Vespasien, Trajan, Heraclius. On y trouva même une pièce frappée pendant la Ligue, à l'effigie du cardinal de Bourbon, sons le nom de Charles X, roi de France (8). Venoient enfin diverses curiosités, des pierres gravées, des antiquités égyp-

(1) J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 7. — J. C. Nemeitz, *le Séjour de Paris*, t. Ier, p. 261.

(2) *Almanach royal*, année 1709, p. 219. — Durey de Noinville, *Dissertation sur les bibliothèques*, p. 48. — Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 97.

(3) Legallois, *Traitté des bibliothèques*, p. 134.

(4) *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani*, nos XX, XXI, XXX, XXXIV, XXXVI, XXXVIII, LXV, LXVI, LXVII.

(5) J. Garnier, *Systema bibliothecæ Parisiensis societatis Jesu*, p. 7.

(6) Piganiol de la Force, *Description historique de Paris*, t. V, p. 423.

(7) Bachaumont, *Mémoires*, 26 juillet 1763, t. Ier, p. 257.

(8) *Catalogue des médailles et autres curiosités de la bibliothèque du collége de Louis-le-Grand.*

tiennes, grecques, étrusques et romaines, des sceaux, des poids, etc. (1).

Jean Garnier, mort en 1681, eut pour successeur le célèbre P. Hardouin; on sait que ce Jésuite, dont les ouvrages, fort savants d'ailleurs, sont semés de paradoxes, mettoit en doute toute l'histoire ancienne, nioit l'authenticité de la plupart des écrits qui nous sont venus de l'antiquité, et attribuoit l'*Énéide* de Virgile et les *odes* d'Horace à des moines du moyen âge (2); ajoutons que ce singulier bibliothécaire n'accordoit aucune valeur historique aux médailles. Il fut remplacé par le P. Souciet (3), à qui succédèrent les P. Thoubeau (4) et Michel Languedoc. Il se présente ensuite dans la liste des bibliothécaires une lacune que nous ne pouvons combler. Nous connoissons pourtant les deux derniers Jésuites qui remplirent cette charge; ce fut d'abord Pierre Duval, devenu successivement proviseur du collége d'Harcourt et recteur de l'Université, puis Gabriel Brotier, le célèbre humaniste. En remontant jusqu'à l'origine de l'établissement, nous rencontrons donc les noms suivants :

Jean GUIGNARD,
Fronton DU DUC,
Denis PÉTAU,
Philippe BRIET,
Gabriel COSSART,
Jean GARNIER,
J. HARDOUIN,
Étienne SOUCIET,
THOUBEAU,
Michel LANGUEDOC,

(1) E. Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, XVIIe siècle, t. IV, p. 118.
(2) Voyez entre autres son livre intitulé : *Chronologia ex nummis antiquis restituta.*
(3) S. de Valhebert, *l'Agenda du voyageur à Paris* (1736), p. 74.
(4) Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 97.

Pierre Duval,
Gabriel Brotier.

Les Jésuites furent de nouveau chassés de France en 1762, ils durent donc abandonner encore une fois leurs établissements et les bibliothèques qu'ils renfermoient. Les lettres patentes du 21 novembre 1763 accordèrent les bâtiments du collége Louis-le-Grand à l'Université, réduite encore, comme au treizième siècle, à tenir ses séances solennelles dans le couvent des Mathurins. Il fut décidé en même temps qu'on établiroit dans la vaste maison des Jésuites un collége général où seroient réunis les boursiers de tous les petits colléges où il n'y avoit pas plein exercice. Un *bureau d'administration* fut nommé, installé au collége, et chargé d'organiser la nouvelle création.

Pendant l'instruction de leur procès, les Jésuites, qui en prévoyoient l'issue, s'étoient défaits petit à petit d'un grand nombre de volumes, dont la majeure partie fut achetée par le duc de Lavallière et le comte de Lauraguais (1). On procéda cependant contre la Compagnie beaucoup moins arbitrairement qu'en 1595. Leurs bibliothèques furent vendues, mais suivant les formes légales, et pour satisfaire aux réclamations des créanciers de l'Ordre.

On enleva d'abord du collége Louis-le-Grand tous les manuscrits, qui furent déposés à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Par ordre du Parlement, trois religieux de la maison, dom Pater, dom Housseau et dom Grenier, et trois religieux des Blancs-Manteaux, dom Durand, dom Tassin et dom Clément furent chargés d'en dresser le catalogue (2) qui parut sous ce titre : *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani, Parisiis*, 1764, in-8°. On imprima ensuite le *Catalogue des médailles antiques, modernes et*

(1) *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, 17 avril 1762, t. Ier, p. 69.
(2) D. Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, p. 668.

autres curiosités de la bibliotheque du collége de Louis-le-Grand de la rue Saint-Jacques, dont la vente se fera le mercredi 13 *juin*, *lendemain des Fêtes de la Pentecôte et iours suivans*, Paris, 1764, in-8°.

Le catalogue des livres imprimés venoit d'être publié sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci devant soi-disans Jésuites du collége de Clermont*, *dont la vente commencera le lundi* 19 *mars* 1764 (1).

Un incident curieux fit suspendre les enchères. On se rappelle qu'en 1717, le président de Harlay avoit légué une partie de sa bibliothèque au collége Louis-le-Grand. Son héritier, M. de Tingry, mit opposition à la vente, et réclama tous les volumes qui provenoient de cette libéralité. Le Parlement étoit disposé à faire droit à sa demande (2); mais un grand nombre des livres de M. de Harlay ayant été confondus avec ceux du collége sans recevoir d'estampille spéciale, il étoit fort difficile de les reconnoître. On convint de s'en rapporter au procès-verbal qui avoit été dressé lors de la remise aux Jésuites, et suivant lequel le legs étoit estimé vingt-cinq mille livres; le prince de Tingry fut donc autorisé à prélever cette somme sur le produit de la vente (3). Cependant quelques volumes légués par M. de Harlay portoient soit sa signature, soit ses armes, soit l'inscription imprimée que nous avons décrite; ceux-ci, recherchés avec soin, furent mis à part, et livrés à M. de Tingry qui en fit don à l'Université (4).

D'un autre côté, le nouveau collége ne pouvant rester sans bibliothèque, le bureau d'administration profita de la

(1) Il comprend 6752 articles. La bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire avec les prix de vente indiqués en marge.

(2) Il accorda de même à M. de Charsigné, héritier de l'évêque d'Avranches, Huet, tous les livres que ce dernier avoit légués à la *Maison professe* des Jésuites.

(3) *Mémoires secrets* dit de Bachaumont, 29 juillet 1763; t. Ier, p. 258.

(4) *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, 23 janvier 1764; t. II, p. 12.

vente de celle des Jésuites, et y acheta des volumes pour une somme de 18,109 livres 8 sols (1).

L'Université avoit elle-même une bibliothèque qui venoit de lui être léguée par le recteur Petit de Montempys, mais qui, faute d'emplacement convenable, n'avoit pu encore être déballée (2).

Le collége Louis-le-Grand et l'Université se trouvèrent donc chacun possesseurs d'une bibliothèque distincte, et tous deux avoient le droit de l'installer dans les bâtiments du collége.

Le bureau d'administration prit l'initiative. Il fit proposer à l'Université de réunir les deux bibliothèques de manière à n'en former qu'une seule. L'Université refusa péremptoirement, et nomma pour sa collection un bibliothécaire, M. Lebel, tandis que le collége en nommoit un également, M. Guérin, ancien recteur (3). Les négociations entre l'Université et le collége durèrent près de deux ans. Ils finirent cependant par s'entendre. On lit dans les procès-verbaux des séances du bureau d'administration que « le collége abandonna ses livres à l'Université (4). » Ceci ne devint absolument vrai qu'un peu plus tard, grâce à l'habileté avec laquelle manœuvra l'Université. Les discussions entre les deux rivales ne furent closes qu'au mois de février 1765. On rédigea alors un *Projet d'arrangement* qui fut accepté d'un commun accord. Ce document est conservé dans les archives du ministère de l'Instruction publique, où l'obligeance de M. Ch. Jourdain nous a mis à même de le consulter.

(1) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 528.

(2) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 530.

(3) Archives du ministère de l'Instruction publique, 15e carton, nº 113, article 20.

(4) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 528.

Aux termes de cet arrangement, la collection de l'Université fut installée dans les galeries qu'avoient occupée la bibliothèque des Jésuites (1), et les livres appartenant au collége confondus avec ceux de l'Université (2). Cependant on autorisa le bureau d'administration à faire estampiller ses volumes aux armes de l'établissement, afin qu'ils pussent au besoin être distingués (3). L'administration et la surveillance de la bibliothèque appartenoient exclusivement à l'Université (4); le bibliothécaire devoit prêter serment entre les mains du recteur (5), et portoit le titre de bibliothécaire de l'Université (6). Il étoit choisi par celle-ci sur une liste de trois candidats présentés par le bureau d'administration du collége (7), tous les trois devoient d'ailleurs être membres de l'Université (8).

Nous avons dit que déjà deux bibliothécaires avoient été nommés; on leur conserva à tous deux leur titre et leur traitement, mais M. Guérin eut seul le droit d'exercer ses fonctions (9). Ils n'acceptèrent sans doute pas cette décision, et se retirèrent spontanément; car, dès 1766, on procéda à l'installation d'un nouveau bibliothécaire nommé Hamelin (10).

L'Université avoit en outre accordé au collége l'autorisation de faire dresser un catalogue spécial de ses livres (11). Le libraire Barrois demandoit une somme de 2000 livres pour l'exécution de ce travail; il fut confié à un Cordelier nommé Bonhomme, qui venoit de rédiger l'inventaire com-

(1) *Projet d'arrangement sur la bibliothèque de l'Université*, article 3.
(2) *Projet d'arrangement, etc.*, article 4.
(3) *Projet d'arrangement, etc.*, article 5.
(4) *Projet d'arrangement, etc.*, article 24.
(5) *Projet d'arrangement, etc.*, article 11.
(6) *Projet d'arrangement, etc.*, article 10.
(7) *Projet d'arrangement, etc.*, articles 21 et 23.
(8) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 539.
(9) *Projet d'arrangement, etc.*, article 22.
(10) *Projet d'arrangement, etc.*, article 20.
(11) *Projet d'arrangement, etc.*, article 8.

plet de la bibliothèque de son couvent, et qui ne réclamoit au collége d'autres honoraires que l'admission d'un de ses neveux comme boursier (1). Ce catalogue fut terminé le 24 novembre 1768; il est conservé à la bibliothèque actuelle de l'Université, et a pour titre : *Catalogue des liures imprimez, manuscrits, des liures de figures et d'estampes appartenants au college de Louïs le Grand; fait en* 1768 (2).

L'histoire de la bibliothèque du collége Louis-le-Grand doit s'arrêter ici. A partir de cette époque, la collection, quoique conservée dans son local primitif, appartient réellement à l'Université, porte son nom, et est exclusivement régie par elle.

Nous reproduisons ici l'estampille qu'adopta le collége après que Louis XIV l'eut autorisé à prendre les armes royales.



Nous avons fait connoître déjà la plupart des marques qui se rencontrent sur les reliures provenant de cette bibliothèque. Il faut y ajouter le monogramme des Jésuites, les lettres I. H. S. surmontées d'une croix; il figure très-fréquemment sur le dos des volumes, placé entre chaque nerf, et alternant soit avec les deux ΦΦ de Desportes, soit avec les Φ entrelacés de Fouquet.

(1) *Recueil de toutes les délibérations prises par le bureau d'administration du collége Louis-le-Grand*, p. 538.

(2) Bibliothèque de l'Université, *manuscrits*, nº U 18.

Les inscriptions manuscrites sont assez rares et en général très-brèves :

Collegij Claromontanj Paris. Soc. Jesv.
Collegii Paris. Soc. Jesu.

Les bâtiments du collége Louis-le-Grand, devenus propriété nationale en 1790, portèrent successivement les noms de *Collége égalité*, *Prytanée français*, *Lycée impérial*, et reprirent en 1814 le titre de *Collége Louis-le-Grand.*

ALFRED FRANKLIN,
de la bibliothèque Mazarine.

RARETÉS LITURGIQUES

NOTICE SUR LE BRÉVIAIRE

DE SAINT-BARNARD DE ROMANS.

Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* connoissent l'*Essai historique sur l'Abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans* de M. *E. Giraud* (Première partie, accompagnée de pièces justificatives. 2 vol. in-8. Lyon, Perrin, 1856), ouvrage d'érudition et de talent, dans lequel l'auteur a reconstitué les premiers temps des annales de cette église, avant la découverte récente de son *Cartulaire* original. Nous n'avons donc point à leur rappeler l'histoire de cette collégiale.

Les chanoines de Saint-Barnard ne furent pas sans apprécier les services qu'ils pouvoient attendre de l'imprimerie naissante en Dauphiné. Dans le but d'obvier à la diversité et aux fautes qui déparoient leurs ouvrages liturgiques et d'en rendre aussi l'usage plus commode, ils confièrent le soin d'une première édition de leur *Bréviaire* à un typographe de Valence, Jean Belon, sous la direction de plusieurs de leurs prêtres incorporés qu'une longue résidence parmi eux rendoit plus aptes à obtenir la correction et l'uniformité désirées. L'impression commencée à Romans même, fut terminée en 1518 à Meymans, village au pied d'une chaîne des Alpes, où l'abbaye de Saint-Barnard avoit des propriétés. — Un siècle après, les exemplaires de cette édition devenus rares et la désuétude dans laquelle étoient tombés les caractères gothiques rendirent nécessaire une réimpression, qui fut confiée à un Lyonnais, Jean Poyet. Nous avons l'assurance qu'il n'existe pas d'édition postérieure de ce *Bréviaire*.

Voici la description de la première, qui doit être un livre fort rare. Nous devons communication de l'exemplaire que nous avons sous les yeux à l'obligeance d'un ecclésiastique du diocèse de Valence. Il forme un gros volume in-16, relié en veau noir; la tranche rouge irrégulière, souvent rognée jusqu'à la lettre, accuse

au moins une seconde reliure : 42 pages ajoutées à la fin contiennent, transcrites à la main, les intonations et diverses antiennes et prières.

Le texte du *Bréviaire* imprimé en rouge et noir, avec de beaux caractères gothiques de deux grandeurs entremêlées (12 et 10 points), sur deux colonnes, par 32 lignes, mesure 105 mill. sur 71 (non compris le titre et la signature).

Le premier cahier non chiffré, avec la signature + par 4, contient le calendrier qui commence au 2e folio. Le 1er manque malheureusement dans notre exemplaire, où il a été remplacé par son correspondant de l'édition ci-après, au dos duquel on a collé une ancienne gravure sur acier TYPVS PAVPERTATIS. Le 9e folio donne une clef des abréviations concernant le degré de solennité des fêtes. Les folios suivants sont chiffrés de i à cccclxx avec les signatures a — ȝ, ⁊, ꝛ, ꝝ, A, — X, aa — yyiiij, par 4 et un cahier par 5. En tête se lit la suscription suivante imprimée en rouge avec initiale noire :

In nomine domini nostri ie ſu christi Incipit bre || uiarium ſeu ordo dicendi ho || ras ad vſum inſignis eccle || ſie collegiate beati Barnar- || di de romanis ſacroſancte || romane eccleſie immediate || ſubiecte ab eodem ſancto Bar || nardo Viennenſi archiepiſ || copo in honorem ſanctorum || apoſtoloꝝ Petri et Pauli || necnon ſanctoꝝ Seuerini exu || perij ⁊ feliciani in ipsa quieſ || centium fundate « Et q̃ ſcri || ptum eſt prepara animam || tuam ad orationem.... Suit le *Psalterium*, qui se continue jusqu'au folio lxxxvi, à la 1re colonne duquel « Sequitur letania., où nous avons relevé cette invocation : Ut dalphinum principem || nostrȝ cuſtodire digneris teꝝ (*te rogamus*). — Vient ensuite une longue série d'hymnes, dont plusieurs sont particulières à ce Bréviaire : quelques-unes ne manquent pas d'élégance et de facilité. — Avec le folio Cvi, commence une nouvelle partie : In chriſti nomine. Amen. || Incipit Breuiarium ſe || cundum vſum inſignis ec- || cleſie collegiate beati Bar || nardi de romanis in vien || nenſi dioceſi ſite. — C'est le *Proprium temporis*. Nous y avons remarqué quelques cérémonies spéciales à cette église : toutefois, en raison de sa dépendance immédiate du Saint-Siége, elle avoit une liturgie presque identique à celle de Rome, à la différence de l'abbaye de Saint-Ruf, de Valence, dont nous nous proposons de parler un jour.

Aufolio ccclx. Incipiunt festiuita- (sic)
tes sanctorum per an- || ni circulum. — Les leçons des nocturnes de cette partie, qui est appelée *passim* Sanctuariale, offrent un intérêt particulier. Les légendes des saints y sont plus développées que dans les Bréviaires modernes, et peuvent suppléer, dans une juste mesure, au défaut de documents authentiques sur quelques points de l'histoire ecclésiastique du Dauphiné. — Cette partie se poursuit jusqu'au verso du folio ccccxxxiij. « Incipit commune sancto℞ officia || propria non habetium.—Plus loin : « Incipit offi || cium in agenda mortuorum. — Enfin : « In officio beate marie per an- || ni circulum, et quelques prières particulières terminent le volume.

Au dernier folio on lisoit cette souscription intéressante :

Breuiarium ad vsum insignis et collegiate ecclesie sancti Barnardi de Romanis sancte Romane ecclsie immediate subiecte finit feliciter. Et quia Breuiaria dicte ecclesie numquam alias fuerunt impressa attendentes egregii venerandique patres Domini de Capitulo dicte ecclesie quod tam ex indebita ordinatione Breuiariorum perpridem ad manum scriptorum quam ex discrepantiis antiquarum rubricarum officium debito modo dici non poterat presertim ab eis quos ex iusta causa dictam ecclesiam absentare contingit deputauerunt egregium (sic) et venerabiles viros dominos Antonium de plastro canonicum et clauerium. Guigonem reymondi thesaurarium. Karolum de arzago hebdomadarium et subcabiscolum. Humbertum milhardi. Guillermum aleri et Antonium guiffredi. presbiteros incorporatos et ab infatia in d. ecclesia nutritos ad tollendum errores et discrepantias declaradumq; ea que prius dubia videbantur. Qui sagaci indagine opus hoc correxerunt. Fuit autem incepta impressio in d. oppido de Romanis et finita in loco de meymanis in domo prefati domini Reymondi sumptibus prefati vener. capituli arte vero et industria hon. viri ioannis Bellon ciuis valentie impressoris. Anno incarnate deitatis millesimo quingentesimo decimo octauo. die septima iulii.

Elle est en manuscrit dans notre exemplaire, où nous regrettons la perte des quatre derniers folios. Mais le soin du copiste à conserver les abréviations de l'original nous est un sûr garant de sa fidélité.

Nous compléterons la description de ce monument typographique par quelques mots sur son ornementation. — Les initiales des

versets, etc., sont en grosses lettres rouges assez élégantes. En tête de chaque office, on trouve une grande lettre ornée, sur fond noir, quelquefois historiée. Les fêtes principales sont signalées par des gravures sur bois à mi-page, au nombre de 18, quelques-unes à deux compartiments, toutes accompagnées de colonnades, de figurines, d'écussons, embrassant la page entière. Elles attestent généralement plus de piété que de talent. — Plusieurs sont intéressantes à un autre titre. Mentionnons celle qui se rapporte à la fête Sanctissimi Barnardi || patroni nostri archiepisco || pi viennensis ac fundatoris || huius ecclesie et ville de ro || manis. (f° cccLxxxvi). Le saint est représenté revêtu de ses ornements pontificaux; à droite, vers le bas, les armoiries primitives du chapitre : *bandé de six pièces.* — Le verso du folio ccccviij. In festo dedicatio. eccle || sie beati Barnardi de Ro || manis., nous le montre encore consacrant cet édifice dont les proportions étoient bien moindres que celles du monument actuel. — Enfin la fête Sanctorum seueri- || ni exuperij et feliciani mar (tyrum), spécialement honorés à Saint-Barnard, nous offre, folio cccccxxiiij, ces trois saints, des palmes à la main.

La seconde édition du *Bréviaire de Saint-Barnard*, également imprimée en rouge et noir sur deux colonnes, en caractères romains, est la réimpression textuelle de la précédente.

Elle commence par le titre ainsi disposé :

BREVIARIVM
AD VSVM INSIGNIS
ET COLLEGIATÆ
Ecclesiæ beati Barnardi
de Romanis.

Au-dessous sont les armoiries du chapitre dans un cartouche ; elles sont ici : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à une tour ronde d'argent, ouverte de sable, sommée d'une main de carnation et posée en pal.*

Au bas :

LVGDVNI.
Sumptib. Guillielmi Linocerij.
M. D C XII.

Le 1er cahier, signé 1 par 5, contient le calendrier et les tables. Le suivant (†, 1 et 2) renferme les rubriques préliminaires et le commencement des matines. Dès lors la pagination (ff. 1 — 782 pour 792, et signatures A — HHHh) se poursuit régulièrement. Au dernier non chiffré on lit cette souscription que nous reproduisons en l'abrégeant :

BReuiarium hoc ad vsum insignis et Colle- | giatæ Ecclesiæ S. Barnardi de Romanis, | S. Romanæ Ecclesiæ immediatè subiectæ, ante | hac characteribus ac breuiaturis inusitatis ex- | cusum, ideoq; erroribus innumeris refertum, | ita vt vix legi posset, nunc vero forma elegan- | tiori et venustioribus typis proditum, fuit di- | ligentia et sumptibus Egregiorum et nobi- | lium DD. Canonicorum dictæ Ecclesiæ,......... et im- | pressum Lugduni in Typographia Ioannis | Poyet Ciuis Lugdunensis, anno à partu Virgi- | nis, M.DCXII, die duodecima Mensis Aprilis.

Suit un long errata qui semble contredire ces promesses de correction. Quelques vignettes médiocres, imitations des figures de la première édition, nous offrent de plus les anachronismes ordinaires à cette époque.

Quoique l'ouvrage ne forme qu'un seul tome, les exemplaires que nous avons entre les mains sont reliés en deux volumes : on a divisé en deux parties le *Propre du temps* et celui des *Saints*, en ajoutant à chacune les parties communes.

C.-U.-J. CHEVALIER.

NOTICE SUR UN OUVRAGE ESPAGNOL

FORT SINGULIER ET TRÈS-PEU CONNU.

Le livre dont nous voulons parler porte le titre de *Cancionero de olras de burlas provocantes a risa*. Il n'est pas besoin d'être fort versé dans l'idiome des Castilles pour voir qu'il s'agit d'une collection d'écrits burlesques provoquant le rire. On ne connoît jusqu'ici qu'un seul exemplaire de ce recueil achevé d'imprimer en la très-noble cité de Valence par Juan Vinao, le 22 février 1519. Aucun bibliographe ne paroît en avoir soupçonné l'existence. L'exemplaire unique est entré au Musée britannique, si riche en raretés de tout genre; et un libraire anglois fort actif et fort intelligent, William Pickering en donna à Londres en 1841, sous une rubrique supposée (1), une réimpression exécutée avec le plus grand soin. Elle forme un charmant volume in-12 de xliii et 254 pages. Les six dernières sont consacrées à un petit glossaire.

L'introduction est l'œuvre d'un Espagnol que ses opinions libérales avoient forcé, comme un certain nombre de ses compatriotes, à chercher un asile dans la Grande-Bretagne; elle respire une haine prononcée contre le gouvernement despotique qui succéda au régime des Cortès et contre les ordres religieux. Ce n'est pas ce point de vue qui doit nous occuper. Nous ne sortirons pas du domaine paisible de la bibliographie et de l'histoire littéraire.

Ce qu'on a bien de la peine à comprendre, c'est que,

(1) *Madrid, Luis Sanchez, con privilegio*. Cette dernière énonciation est une plaisanterie, dans le genre de celle qui a fait que plusieurs ouvrages irréligieux du dix-huitième siècle ont été annoncés comme ayant été imprimés *au Vatican* ou bien *aux frais du clergé*, quelquefois *dans la typographie de la Propagande*. Il est permis de penser que le nom supposé de Sanchez provient de celui d'un jésuite, auteur d'un trop célèbre traité : *de Matrimonio*.

lorsque l'Inquisition étoit toute-puissante, un imprimeur espagnol osât mettre au jour, sans que nulle autorité ait paru s'en apercevoir, un ouvrage rempli d'expressions plus que gaillardes, d'images indécentes. Les auteurs de ces poésies dignes de Martial et de Pétrone ne faisoient nul mystère de leurs noms et parmi eux on rencontre des ecclésiastiques! Nous nous sommes demandé s'il n'y avoit pas là quelque supposition, sinon d'ouvrages, du moins d'auteurs; c'est à des Espagnols plus à même que nous de sonder les recoins les plus cachés de l'ancienne littérature de leur nation qu'il appartient de résoudre ces difficultés. Ce qui est positif, c'est que de semblables publications attestent bien peu de délicatesse chez le public, bien de la tolérance de la part de l'Église et de l'État.

Il faut d'ailleurs observer qu'une portion des pièces contenues dans le *Cancionero* de Valence se retrouve dans le *Cancionero jeneral* publié par Hernando del Castillo à Tolède, en 1520 (1), c'est-à-dire un an après l'apparition de notre in-quarto, mais deux des compositions les plus longues et les plus étonnantes de *Cancionero de burlas* ne se rencontrent plus chez lui. Ces compositions sont l'*Aposento que se hizo....* (L'hébergement qui se fit à la cour au pape Alexandre lorsqu'il vint comme légat en Castille et ce qui se passa à l'égard d'un homme très-gros, nommé Juvera, p. 7-26) et les *Carajicomedia* (titre intraduisible) « œuvre spéculative composée par le révérend père Fray Bugeo Montesino à l'imitation du vieux style des *Trescientas* du très-célèbre poëte Juan de Mena, adressée au noble che-

(1) On sait quelle est l'importance, au point de vue littéraire, et l'extrême rareté des diverses éditions de ce recueil. Le *Manuel du libraire* (5e édition) en signale neuf; la dernière, Anvers. Ph. Nucio, 1573, in-8, a complétement retranché les *Obras de burlas*. Ticknor, dans son *Histoire de la littérature espagnole* (t. I, p. 404 de la traduction françoise, 1864), se borne à dire quelques mots du *Cancionero de burlas*. Il observe que la préface est assez curieuse, le glossaire court mais savant; « le ton général de l'ouvrage dépasse trop souvent les bornes de la décence. » Cette appréciation est extrêmement indulgente.

valier Diego Fajardo, qui florissoit en notre temps dans la cité de Guadalajara, fort adonné à la luxure. »

L'*Aposento* se rapporte très-probablement à une circonstance réelle qui se passa à Alcala; il y est question de l'archevêque de Tolède, Gonzalez de Mendoza qui fut cardinal, et comme il occupa ce siége depuis l'an 1482 jusqu'en 1495, date de sa mort, comme le trop célèbre Valentien, Rodrigo de Borja monta en 1492 sur le trône de Saint-Pierre qu'il devoit souiller, c'est entre 1483 et 1492 qu'il faut placer la composition de cette satire qui paroît dirigée contre les exactions de quelques ecclésiastiques, contre les désordres qui régnoient dans les sphères les plus élevées.

L'envoi du cardinal Rodrigo de Borja en Espagne comme légat, est d'ailleurs un fait historique; ce prélat fut chargé par Innocent VIII (qui régna sept ans et dix mois à partir du 29 août 1484) de concilier les prétentions que les souverains de Portugal et de l'Aragon avoient l'un et l'autre sur la Castille; il s'acquitta mal de cette mission, ne s'occupa guère que de ses plaisirs et finit par se retirer honteusement.

Après l'*Aposento* vient le *Pleyto del Manto* (le Procès du Manteau, p. 27 et suiv.). Ce morceau des plus rabelaisiens pour le fond et pour la forme (1), tout rempli d'expressions ignobles, donne une idée singulière des mœurs du temps. Un gentilhomme, Garcia de Astorga, envoyoit à son ami Pedro de Aguilar des vers où la décence étoit foulée aux pieds avec une rare effronterie; celui-ci lui répondoit sur le même ton, et H. de Castillo imprimoit le tout, en 1520, dans la cité de Tolède, en le dédiant à un grand seigneur, au comte de Oliva. Certes, en cette circonstance, le Castillan brava l'honnêteté avec toute l'audace du latin le plus téméraire, mais les exemples surabondent pour démontrer que ce qui paroît intolérable aujourd'hui ne scandalisoit point nos ancêtres. Castillo n'avoit pas même l'idée qu'il dût

(1) Il est dans l'édition du *Cancionero* de 1527, mais il a disparu des deux éditions d'Anvers, 1557 et 1573.

chercher à s'excuser d'avoir placé à la fin de son recueil les *Obras de burlas;* il se vantoit de la bonne intention qui l'avoit inspiré lorsqu'il formoit un recueil qui devoit être utile et profitable.

Le *Convite* de George Manrique (1) adressé à sa belle-mère (p. 55) est la seule pièce du *Cancionero de burlas* qui ait été réimprimée dernièrement; Bohl de Faber l'a comprise dans sa *Floresta de Rimas Antiguas Castellanas*, Hamburg, 1823-27, 3 vol. in-8°.

Quelques vers de Diego de San-Pedro adressés à une femme qui le traitoit avec dédain, laissent une triste idée de la galanterie de cet écrivain qui fut cependant un des gentilshommes les plus distingués de l'époque. On ne retrouve dans cette grossière invective, ni la piété de l'auteur d'un poëme sur la *Passion*, ni le culte pour le beau sexe qui dicta cette *Carcel de Amor*, dont le succès est attesté par de nombreuses éditions (2). Le héros, *Leriano*, est le Werther de la première moitié du seizième siècle; les rigueurs de sa belle le mettent au tombeau, mais avant de mourir, il expose longuement vingt raisons qui doivent assurer aux femmes l'attachement des hommes, et il retrace une nouvelle théologie morale en montrant que les dames nous inspirent les vertus théologales et cardinales; c'est à elles que nous sommes redevables d'avoir l'espérance et la charité.

La *Vision deleytable* est la seule pièce de notre *Cancionero* qui n'étale pas un cynisme effronté dans les mots, mais les idées n'en sont pas moins de nature à offenser les lecteurs tant soit peu scrupuleux. C'est d'ailleurs une composi-

(1) Ce dernier rejeton d'une famille chevaleresque qui occupe un rang distingué dans les fastes de l'Espagne, vivoit dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il figure parmi les meilleurs poëtes de la Péninsule. Les *Coplas* ont eu diverses éditions. Voir les ouvrages sur la poésie espagnole de Velasquez, p. 178, et de Mollinedo, p. 202, ainsi que Ticknor, t. I, p. 370-375.

(2) Le style de cet écrit a de l'énergie et de la souplesse, mais la fiction manque d'habileté. Il existe des traductions allemandes, flamandes et françoises. Voir Ticknor, t. I, p. 388.

tion ingénieuse et qui ne seroit pas indigne de Boccace. Il ne faut pas la confondre avec l'ouvrage d'Alonso de la Torre : *Libro llamado vision deleytable de la philosophia y de las artes liberales*. Séville, 1526, et Ferrare, 1554. Ce *Libro* est en prose (1).

La *Comedia* (p. 144-205) est une longue composition très-originale mais qui rappelle beaucoup trop quelques ouvrages italiens des plus risqués, tels que la *Cazzaria de l'Arsiccio Intronato*. L'auteur parodie une production fort goûtée en Espagne à la fin du quinzième siècle, les *Trecientas coplas* de Juan de Mena ; il y joint un commentaire fort curieux rempli de noms propres et d'anecdotes, véritable chronique scandaleuse de diverses cités castillanes ; il donne un sens plus que libre aux pensées morales qu'exprimoit Mena ; c'est là une œuvre originale et piquante, mais elle n'est pas susceptible d'analyse, et il n'y a nul moyen d'en faire passer dans notre langue le moindre échantillon.

L'éditeur moderne a joint au *Cancionero* qu'il a réimprimé quelques autres anciennes poésies. Les douze *Coplas moniales* (p. 220) furent célèbres autrefois ; elles peignent avec énergie les regrets d'une jeune fille forcée, sans vocation, de s'ensevelir dans un cloître.

Les *Coplas* du comte de Paredes sont un tableau curieux de l'existence des Juifs en Espagne ; ils y étoient encore tolérés ; le comte paroît avoir eu à se plaindre d'un Juif de Séville, nommé Juan ; il se vengea en lançant des épigrammes contre lui et contre la loi mosaïque.

Le dialogue de Jorjico, esclave more, avec une *senora* (p. 214), donneroit une fâcheuse idée de la conduite de quelques dames dont les époux étoient occupés au loin à occire des mécréants, mais il ne faut sans doute y voir qu'un jeu d'esprit.

Les *Lamentaciones* de Garci Sanchez de Badajoz avoient

2. Voir au sujet de cette espèce d'encyclopédie, Clarus et Ticknor, I, p. 419.

été citées avec éloge par Fernando de Herrera dans son commentaire sur Garcilaso; elles sont très-peu connues, n'ayant pas été comprises dans les poésies de cet écrivain insérées dans les différentes éditions du *Cancionero jeneral*.

Une composition, la plus décente de Rodrigo de Reynosa, poëte peu connu (p. 237), montre la vie pastorale sous un aspect éminemment réaliste et très-peu séduisant. C'est la contre-partie de tant de tableaux de fantaisie que s'amusèrent à retracer d'autres écrivains de la Péninsule; genre faux qui inspira à Florian ses *Estelle* et ses *Galatée*. Il est bien passé de mode.

Deux morceaux, intitulés *Disparates*, et les *glosas* qui les accompagnent (p. 224-233), démontrent que bien avant Collé, l'amphigouri avoit pris rang dans la poésie.

Observons en passant que d'autres *Coplas de disparates, arregladas a la glosa de o Belerma!* se trouvent citées, d'après le *Cancionero* de Ixas, dans la traduction françoise de Ticknor, t. I, p. 582.

Une description de Rome (p. 241) empruntée à un poëte remarquable, Torres Naharro (1), est digne d'attention. Nous nous bornerons à en traduire quelques vers :

> « Il ne sauroit y avoir deux choses qui causent plus de plaisir et plus de douleur, qui soient pires ou meilleures que Rome et la femme. »

(1) La première édition de la *Propaladia* ou recueil des comédies de cet écrivain, Naples, 1517, est d'une rareté extrême. Il en existe plusieurs autres, mais les dernières ont été corrigées. Au milieu de beaucoup de rudesse et d'extravagances, ces drames retracent un tableau très-curieux et assurément fidèle de la société du midi de l'Italie. Voir A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures françoise et espagnole*, t. I, p. 302; Schack, *Histoire* (en allemand) *de la littérature dramatique espagnole*, t. I, p. 180; Prescott, *History of Ferdinand and Isabella*, t. II, p. 240; Ticknor, *Histoire de la littérature espagnole*, t. I, p. 270 de la traduction françoise; le *Bulletin de l'Alliance des Arts* (1847), t. V, p. 295-298; quelques mots de M. Lucas, *Théâtre espagnol*, p. 19; la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1840, p. 830, etc. La traduction d'une de ces pièces, l'*Ymenea*, est insérée dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*.

« A Rome, les riches, dans leurs emplois, triomphent jusqu'à ce qu'ils meurent, et les pauvres se désespèrent en attendant des bénéfices. »

L'auteur de la préface du *Cancionero de burlas* ne laisse pas échapper l'occasion de s'élever contre l'intolérance politique et religieuse avec une vivacité excusable chez un exilé ; nous nous en tiendrons à dire qu'il a recueilli (p. xxvi) un assez grand nombre de proverbes curieux et peu favorables au clergé ; ils montrent qu'une assez grande liberté de pensée et d'expression à cet égard ne faisoit pas défaut aux Espagnols du moyen âge. Nous avons cherché si quelques-uns de ces proverbes se rencontroient dans divers recueils modernes que nous avons consultés, et nous n'avons point été surpris de ne pas les y trouver. Ajoutons que dans le second volume des *Mélanges* publiés par la Société des Philobiblon à Londres, M. Stirling a inséré quelques proverbes relatifs aux moines et inscrits sur les marges d'un exemplaire des *Refranes o Proverbios* de H. Nunez (Salamanca, 1555), mais nous n'avons pu vérifier si les deux recueils sont les mêmes.

GUSTAVE BRUNET.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

BIBLIOTHÈQUE DE VERDUN (MEUSE).

La bibliothèque de Verdun, composée d'environ dix-huit mille volumes, provient, pour le fonds, des maisons religieuses supprimées en 1790. Tous leurs livres furent alors réunis dans l'ancienne abbaye Saint-Paul (aujourd'hui palais de justice et sous-préfecture) ; et deux bénédictins, dom Cajot et dom Demangeot, eurent charge de mettre les livres en ordre et d'en dresser le catalogue. Les troubles politiques ayant empêché l'exécution de ce projet, les volumes demeurèrent entassés dans les greniers jusqu'en 1807, où un autre bénédictin, dom Ybert, dernier procureur général de la congrégation de Saint-Vannes, et, depuis la révolution, principal du collége de Verdun, se chargea gratuitement de disposer les livres dans les bâtiments du collége où on les avoit transférés. C'est à ce modeste et savant bibliothécaire, mort en 1822, que la ville doit, en grande partie, la conservation de sa précieuse collection. Le nombre des volumes, au moment de leur translation au collége, étoit, d'après une note de dom Ybert, d'environ trente mille ; mais il y en avoit beaucoup de doubles, de dépareillés et d'inutiles : le triage fait, il se trouva à peu près douze mille volumes de choix, qui composent le fonds ancien de la bibliothèque actuelle. Quant aux doubles, il s'en fit, en 1817, une vente considérable comme vieux papier : les meilleurs furent, sur la demande de M. Darbout, évêque nommé de Verdun, réservés pour les séminaires, et délivrés à M. le vicaire-général Martin, ancien prieur de Saint-Paul : les séminaires obtinrent encore, en 1824, la plupart des livres de théologie scolastique conservés pour la bibliothèque et inscrits au catalogue.

Les principales richesses du fonds ancien viennent des abbayes Saint-Vannes, Saint-Paul, Saint-Airy : on doit à Saint-Vannes et à Saint-Airy les ouvrages les plus remarquables par leur ancienneté, ainsi que les manuscrits; à Saint-Paul, les plus belles et les meilleures éditions : les autres communautés possédoient peu de livres. A ce fonds s'est ajouté la bibliothèque nombreuse léguée à la ville par M. de Chaligny de Plaine, chanoine de l'ancien chapitre.

Quant aux ouvrages modernes, qui forment aujourd'hui environ le tiers de la collection, ils proviennent soit des acquisitions annuelles que la ville fait sur son budget, depuis la réorganisation de la bibliothèque par dom Ybert, soit de la munificence du Gouvernement, auquel cette bibliothèque a été signalée par les inspecteurs comme l'une des bonnes qui existent dans les départements.

Parmi les ouvrages précieux qu'elle possède, on remarque : les Bibles polyglottes de Paris, de Londres et d'Anvers; la grande collection des Conciles, de l'Imprimerie royale, les éditions bénédictines des Pères grecs et latins, les Bollandistes, la *Gallia christiana*, en treize volumes.—La collection Didot des auteurs grecs; la collection Lemaire des auteurs latins, outre beaucoup de bonnes éditions anciennes des mêmes ouvrages, ainsi que des classiques françois. — Le *Thesaurus linguæ græcæ*, ancienne et nouvelle édition, le Glossaire de Ducange, ancienne et nouvelle édition, la Diplomatique des bénédictins, l'Histoire littéraire de la France des mêmes, avec la continuation par l'académie des Inscriptions.— L'Antiquité expliquée de Montfaucon, les Antiquités grecques de Gronovius, les romaines de Gravius; les historiens byzantins de l'Imprimerie royale. — Le Trésor de numismatique et de glyptique, les Monuments françois de Villemin, les Arts au moyen âge de Du Sommerard. — Les Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par le ministère de l'Instruction publique, la collection des Mémoires Michaud et Poujoulat. — La grande description de l'Égypte, l'expédition scientifique de Morée, les monuments

de Ninive, de Botta et Flandin, le voyage dans l'Amérique méridionale de d'Orbigny. — Les Mémoires de l'académie des Sciences, et ceux de l'académie des Inscriptions, la grande Encyclopédie, la Biographie universelle et ses suppléments. — Les ossements fossiles de Cuvier, la nouvelle édition de Buffon, par Flourens, etc., etc. — Plusieurs belles collections de gravures, entre autres, le Musée royal de H. Laurent, et le musée françois de Duchesne, gravures des tableaux qui existoient au Louvre, avant 1815; Les peintres flamands d'A. Houssaye, etc.

La bibliothèque possède aussi d'anciens manuscrits, dont quelques-uns sont remarquables par leurs miniatures. Ceux qui présentent un intérêt historique ont été publiés par les bénédictins, notamment dans le Spicilége de dom d'Achery: ils ont été collationnés de nouveau, en 1840, par un envoyé de M. Pertz, pour les *Scriptores rerum germanicarum*. Le plus ancien remonte au siècle de Charlemagne : c'est un ouvrage théologique d'Alcuin, adressé à ce prince. Le plus ancien manuscrit françois est l'épître de saint Bernard au prieur du Mont-Dieu : il est à peu près du temps même de saint Bernard, et offre un curieux échantillon de la langue de cette époque. Le plus ancien imprimé est le traité de Cicéron *De finibus bonorum et malorum*, rapporté par les bibliographes aux presses d'Ulric Zell, de Bologne, vers l'an 1465.

La bibliothèque est ouverte le dimanche et le jeudi, de deux à quatre heures. On prête des livres aux personnes connues et domiciliées dans la ville; mais aucun ouvrage rare, précieux ou difficile à retrouver dans le commerce ne sort de l'établissement.

Bibliothécaire : M. l'abbé Clouet, professeur et officier de l'Université.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'HISTOIRE DE FRANCE, par M. AUGUSTE TROGNON.

Paris, 1865; 5 vol. in-8°.

Personne n'a oublié l'éclatante distinction accordée par l'Académie françoise aux quatre premiers volumes de l'*Histoire de France*, de M. Auguste Trognon. L'ouvrage, encore incomplet, a obtenu le grand prix Gobert. Il s'agissoit de le terminer. L'auteur y a mis tout son zèle; aujourd'hui, l'œuvre est achevée; le tome V^e et dernier vient d'être mis en vente chez Hachette, avec la mention que l'Académie lui avoit assurée d'avance. L'auteur avoit reçu de l'illustre assemblée une sorte de blanc-seing qu'il a rempli avec autant de conscience que de talent.

Je reviendrai sur ce cinquième volume de l'*Histoire de France*, qui n'est pas le moins important de l'ouvrage, puisqu'il commence à la paix de Nimègue (1679) pour s'arrêter à la révolution de 1789. Aujourd'hui, je veux seulement annoncer à nos lecteurs l'achèvement d'une œuvre qui, pour avoir un titre que tout le monde peut prendre, n'en a pas moins sa couleur à part et sa physionomie originale. « L'âme du livre, a dit M. Villemain dans son beau rapport sur les concours de 1865, l'âme du livre est dans l'esprit religieux de l'auteur. » Un tel esprit eût été l'écueil de cette histoire, tout aussi bien que l'esprit contraire, si l'auteur, par aveuglement ou passion, lui eût sacrifié la vérité historique. Je n'en croyois rien pour ma part. M. Auguste Trognon n'est pas le premier qui ait associé une ferme raison à une foi sincère, et les sentiments les plus libéraux à l'orthodoxie la plus scrupuleuse. Aussi est-ce avec une parfaite confiance dans la liberté de son jugement que je suis

allé, dès l'abord et sans malice, en recevant son nouveau volume, aux endroits difficiles et aux défilés périlleux pour un historien catholique. L'auteur avoit dû les aborder avec circonspection et prudence, je le crois; il en est sorti à son honneur, étant resté ferme devant des événements qui pouvoient troubler sa raison, et ayant rendu justice à des hommes qu'il n'aimoit pas.

« Ni sécheresse ni déclamation, » c'est l'éloge que lui adresse encore l'éminent juge qui l'a couronné. Une histoire de France en cinq volumes, depuis les Gaulois de Vercingétorix jusqu'aux contemporains de Mirabeau, une histoire si vaste et si réduite, pouvoit ressembler à un Précis. Elle a une âme, nous dit-on, c'est-à-dire qu'elle est vivante; et elle ne donne rien à la rhétorique, c'est-à-dire qu'elle est vraiment une histoire, *scribitur ad narrandum*.

Je ne sais donc pas un livre qui soit plus digne d'entrer dans toutes les familles, puisqu'il a la garantie à laquelle nombre de sceptiques tiennent aujourd'hui presque autant que les croyants, la garantie de l'esprit religieux de son auteur; — d'un autre côté, si vous voulez lire, sans fatigue et sans une trop grande dépense de temps, une histoire de France qui ne choque en vous aucun des sentiments libéraux que le Créateur a mis au fond de nos âmes; si les philosophes ne vous font pas peur, quand c'est un catholique éprouvé qui leur rend justice, lisez aussi, pour cette satisfaction que cause à l'esprit le sentiment d'une loyale impartialité, la nouvelle histoire dont nous annonçons le dernier volume. « Nous sommes, écrit M. Auguste Trognon, nous « sommes de cœur et d'âme avec Montesquieu, lorsqu'il travaille à populariser en France les notions de la liberté po« litique; — avec Rousseau, lorsqu'il défend éloquemment « Dieu, l'immortalité de l'âme et les droits souverains de la « conscience; — avec Voltaire, lorsque, prenant en main « la cause de l'humanité, il renverse l'échafaud où monte « Calas. Nous serons de même avec Turgot et Malesherbes, « quand ils s'efforceront, par de généreuses réformes, de

« satisfaire les légitimes impatiences de l'opinion publique, « fatiguée des abus du pouvoir absolu.... » Ai-je besoin de dire que, pour le nouvel auteur de l'*Histoire de France*, ce sont là les circonstances atténuantes de la philosophie du dernier siècle, qu'il n'est pas obligé d'aimer sans partage? Lui, du moins, il n'a pas fait comme tant de fanatiques aveugles et bornés; il n'a pas condamné les immortels philosophes du dix-huitième siècle sans les entendre; il les loue pour les services qu'ils ont rendus à l'humanité, à la société, à la liberté : ce qui prouve qu'il les a compris. Son livre mérite donc que toutes les familles qui ont à cœur les sentiments honnêtes, et que tous les esprits libres qui ont le goût des fermes jugements, lui fassent accueil et lui montrent la confiance dans laquelle l'Académie françoise les a si légitimement précédés.

CUVILLIER FLEURY.

UN SINISTRE BIBLIOGRAPHIQUE

A LONDRES.

II

(Voir la précédente livraison.)

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET CURIEUX, manuscrits et estampes, brûlés à Londres, dans la maison Leigh Sotheby, Wilkinson et Hodge, appartenant à M. Techener père, libraire à Paris; rédigé par Léon Techener, 1865, un vol. gr. in-8, de XI et 350 pages. (*Prix*, 6 *fr.*)

Il ne s'agit pas ici d'un catalogue de livres offerts en vente publique; il n'est pas question, comme dans le *Catalogue d'un amateur* (M. Renouard, 1818, 4 vol. in-8°), d'une réunion de livres précieux que garde un bibliophile désireux de dresser l'inventaire de ses richesses. Ce catalogue-ci est une oraison funèbre. Les livres précieux qu'il énumère n'existent plus. Envoyés à Londres pour y figurer dans une de ces *auctions* où les guinées britanniques se prodiguent souvent avec une intelligente libéralité, ils sont devenus victimes d'un incendie. En quelques heures, les flammes ont dévoré tous ces trésors. Quelques jours après, on retiroit des décombres, on enlevoit par tombereaux des livres carbonisés, des volumes informes, car l'eau avoit détruit ce que le feu avoit épargné.

C'est là une perte irréparable. Où retrouver ces manuscrits, ces dessins originaux, ces livres anciens qui chaque jour deviennent plus rares? Là figuroient quelques volumes imparfaits, tellement difficiles à rencontrer que M. Techener les possédoit depuis une trentaine d'années sans avoir jamais réussi, malgré son infatigable activité, à en découvrir d'au-

tres exemplaires, même défectueux, pour compléter les premiers. Le 29 juin 1865 restera une date néfaste dans les annales de la bibliophilie.

Le désastre est consommé; une bien foible, bien imparfaite consolation nous reste, consolation qui n'est elle-même qu'une source de regrets. M. Techener a eu l'excellente idée de dresser, d'après ses notes, l'inventaire des livres dont Vulcain a fait sa proie; il a joint à certains articles des annotations fort intéressantes, et de ce travail pénible, il est résulté un beau volume très-bien imprimé, qui ne renferme pas moins de 2496 numéros.

Une semblable réunion d'ouvrages précieux en tous genres atteste l'indomptable persévérance et le dévouement absolu de M. Techener à la cause des livres; ce catalogue, réuni à ceux qui ont déjà paru successivement et dont nous avons eu l'occasion de parler, constitue un véritable monument, et tous les amateurs doivent s'empresser de lui réserver une place dans leur cabinet.

Les littératures italienne et espagnole occupent un rang considérable dans le catalogue en question. Bien des livres précieux du seizième siècle attirent l'attention des connoisseurs. L'ancien théâtre italien est largement représenté, et on ne compte pas moins de cinq vieilles éditions de la très-curieuse comédie de la *Célestine*.

Il va sans dire que tous ces anciens volumes sont d'une conservation irréprochable, les uns sont recouverts de ces vieilles reliures que les amateurs aiment tant à rencontrer et pour lesquelles ils font parfois des folies; les autres doivent leur habillement de somptueux maroquins, leurs élégantes dorures, aux plus habiles artistes de Paris.

Parmi les éditions du quinzième siècle, nous avons remarqué la très-intéressante relation du voyage de Breydenbach à la Terre-Sainte (*Mayence*, 1486); la *Divina Commedia* de 1491; l'*Isocrate* de Milan, 1493 (édition princeps); les *Epistolæ* (supposées) de Phalaris, 1498 (édition princeps); le *Procès de Bélial* (Lyon), 1481; le *Strabon* et le *Suétone*,

imprimés tous deux en 1472; le *Suitas* de 1490, et bien d'autres ouvrages dont le temps n'a laissé subsister que bien peu d'exemplaires.

N'oublions pas une précieuse collection aldine. Nous savons que ces impressions sont moins en faveur qu'autrefois aux yeux des bibliophiles; mais cette froideur est injuste. Des exemplaires bien conservés, sortis des presses des plus illustres typographes du seizième siècle, auront toujours le plus grand prix aux yeux des véritables connoisseurs. La plupart de ces volumes aldins sont d'ailleurs fort rares. Parmi ceux que possédoit M. Techener et qui malheureusement sont anéantis, nous distinguons l'*Hypnerotomachie* de Polyphile, 1499; l'*Aristote*, en 5 vol. in-fol., 1495-1498; les éditions princeps d'Aristophane, d'Athénée, de Démosthènes (exemplaire en grand papier), d'Hippocrate, de Jamblique, de Thucydide.

La classe des beaux-arts est des plus intéressantes; à côté des recueils d'estampes, de gravures et de portraits, et auprès de grands ouvrages à figures se trouve une réunion presque complète des livres ornés de figures gravées sur bois par Jost Amman, Virgile Solis, Hans Sébald, et autres *petits maîtres* allemands du seizième siècle. Nous mentionnerons seulement, en prenant au hasard :

Un volume grand in-folio, contenant 2000 gravures sur bois environ, depuis les premiers essais de l'art (il y a deux planches xylographiques) jusqu'aux productions contemporaines. Pour obtenir un pareil recueil, il a fallu détruire une multitude de volumes;

Plusieurs anciennes éditions en différentes langues, des *Icones Mortis* d'Holbein; les *Caprichos* de Goya, un inappréciable volume contenant 221 dessins, croquis et esquisses des maîtres de l'école italienne (Michel-Ange, Léonard de Vinci, A. Carrache, Jules Romain, etc.), de très-intéressantes collections de costumes et de caricatures.

Des livres sur la chasse, de précieux voyages, mériteroient aussi d'être signalés, et l'histoire, on peut le croire, tient

une place distinguée sur cet inventaire véritablement étonnant. Pourquoi faut-il que, faute d'espace, nous soyons obligé de n'accorder aucune mention spéciale à ces ouvrages sur l'art héraldique, si recherchés aujourd'hui? Dans la section de l'archéologie, on distinguera sans peine quelques volumes des plus précieux, notamment un magnifique recueil de dessins originaux (au nombre de 97), faits, en 1845, par Beauvalet de Saint-Victor, d'après les originaux d'Herculanum, de Pompéi, de la Sicile et des musées d'Italie.

Observons aussi en passant que nos regards sont tombés sur les titres de quelques ouvrages qui ne figurent pas habituellement sur les catalogues des ventes faites à Paris; mais ces livres, étant en langue françoise, peuvent probablement avec moins d'inconvénients être présentés à Londres aux enchères publiques, et ils auroient obtenu, nous le craignons, un prix supérieur à celui qu'on eût donné pour une collection entière des *Moralistes anciens et modernes*. En tout cas, ces *libri di fuoco* ont accompli leur destinée.

Il est bien dur de se trouver en face d'une réalité désolante, de se dire que ces milliers de volumes, d'une conservation parfaite au dedans et au dehors, que ces livres dignes de figurer dans la bibliothèque d'un souverain, que tous ces ouvrages qu'on se seroit disputés à coup de *bank-notes*, qu'on se seroit arrachés à prix d'or, ont péri sans retour. Je défie tout véritable amateur de lire sans palpitations de cœur le catalogue si bien rédigé, si soigneusement classé par M. Léon Techener, et qui, précédé d'une dédicace *aux Bibliophiles françois*, restera comme un modèle en son genre. Avec quel plaisir on en auroit noté les prix d'adjudication! Que d'additions importantes pour une nouvelle édition du *Manuel du libraire!* mais le destin se joue de nos projets, et des livres comme des hommes, il ne reste qu'un peu de cendre que les vents dispersent.

Nous avons placé le catalogue dont nous présentons une analyse bien incomplète à côté de notre exemplaire d'un volume relatif à une autre bibliothèque qui, elle aussi, a péri

dans un incendie, nous voulons parler de l'inventaire raisonné, imprimé à Paris, en 1805, de la collection nombreuse et bien choisie que le comte Boutourlin avoit réunie à Moscou. Ce fruit de trente ans de recherches disparut dans la grande catastrophe de 1812.

GUSTAVE BRUNET.

(Extrait du *Bulletin du Bouquiniste.*)

LES BÉNÉDICTINS

ET LES BOLLANDISTES.

Si la France actuelle n'élève plus de ces monuments gothiques qui réjouissent tant le cœur des voyageurs qui la parcourent sans se lasser, il faut lui rendre la justice qu'elle les conserve, les restaure, les fait revivre avec un génie presque égal à celui qui les a produits. Ce que la hache du dix-huitième siècle a impitoyablement brisé en un moment de délire, la foi revenue, le patriotisme éclairé le réparent, le remettent en honneur avec un sentiment du beau dont le secret sembloit perdu, et je ne risque pas surtout de voir cette assertion démentie par ceux qui connoissent l'Anjou.

Ce mouvement général si prononcé en faveur de la vieille archéologie chrétienne et éminemment nationale marche de pair avec un mouvement non moins heureux des esprits en faveur de la saine tradition et de l'amour de l'histoire. On n'ose plus la traiter comme faisoit Voltaire, qui en a touché tous les points en badinant sans en approfondir aucun. Les grandes figures du moyen âge sont remises sur leurs piédestaux, les événemens obscurs des temps écoulés sont présentés sous leur vrai jour. Depuis les travaux des Guizot, des Montalembert, des Raynouard, des Victor Leclerc, des Léopold Delille et des Duméril, des Violet-le-Duc et des de Laborde, on est obligé d'admirer ce que l'on étoit légèrement convenu de mépriser.

Toutefois, ces travaux eux-mêmes procèdent du retour à un premier respect, le respect des ouvrages anciens. Relégués naguère au dernier plan, quand ils n'étoient pas brutalement rejetés, les fruits des veilles de nos pères ont repris leur place légitime, sont sans cesse feuilletés, et enfin réédités par de dignes héritiers de Vascosan. Parmi ces trésors, il n'en

est assurément pas qu'il fût plus utile de mettre à la portée de tous, savans et ignorans, que les *Bollandistes* et l'*Histoire littéraire de la France par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ;* c'est l'éminent et nouveau service qu'a bien voulu se charger de nous rendre, pour ce dernier ouvrage, un maître en érudites et curieuses recherches, M. Paulin Paris, dont je ne saurois jamais assez louer à mon gré l'aimable et profonde science.

I

L'*Histoire littéraire de la France* n'est point un simple catalogue des écrivains françois et des écrits qu'ils ont laissés en leur langue, comme la bibliothèque de la Croix du Maine, ou celle des du Verdier. Les Bénédictins ont évité les défauts de ces compilateurs, ont rempli leur vide et suppléé à leur insuffisance; ils ont formé leur ouvrage des monumens connus de la littérature gauloise et françoise recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables. Ils ont offert ainsi un tableau vivant et animé, non des faits d'une nation policée, puissante, belliqueuse, qui se borne à former des politiques, des héros et des conquérants, mais des actions d'un peuple savant, qui tendent à former des sages, des doctes, de bons et fidèles citoyens.

La biographie de chaque auteur est divisée en plusieurs paragraphes. Les Bénédictins ont pris à tâche d'y faire entrer tout ce qui leur a paru nécessaire pour faire connoître l'homme extérieur et l'homme intérieur : évitant également de donner ou dans une prolixité ennuyeuse ou dans une trop riche et trop aride précision. Quelquefois, à l'égard des faits qui concernent la piété, leur cœur a dépassé les limites qu'ils s'étoient imposées. Ils en ont fait eux-mêmes l'aveu. « Nous n'écrivons pas, ont-ils dit, des vies de saints, mais grand nombre de savans dont nous donnons l'histoire ont

uni la sainteté à la science. Or, ne les représenter que sous ce dernier regard, ce ne seroit que les faire connoître à demi et cacher le plus bel endroit de leur histoire. » Mais quiconque se borneroit à connoître seulement les auteurs et leurs ouvrages ne posséderoit qu'imparfaitement l'histoire littéraire de son pays. Il y a encore quantité d'autres traits de littérature qui en font partie et qu'il est important de ne pas ignorer. « Qu'y a-t-il en effet de plus capable d'intéresser une noble curiosité, que de savoir quel a été le sort des lettres en chaque siècle parmi la nation françoise : leur progrès, leur décadence, leur rétablissement? De connoître l'origine et la constitution de tant de célèbres académies anciennes et modernes, qui y ont perpétué l'amour pour les lettres, et fait briller les sciences et les beaux-arts? De voir comment se sont établis et formés ce grand nombre de colléges et d'universités, qui ont été autant de pépinières de savans pour la France? D'apprendre quel a été dans le royaume le succès du secret immortel de l'imprimerie, et jusqu'où on a porté dans les divers âges le goût et l'ardeur à former des bibliothèques? »

Tous ces traits de littérature et beaucoup d'autres ont été recueillis en un corps d'histoire ou discours historique à la tête de chaque siècle ; de sorte que l'*Histoire littéraire de la France* n'est pas seulement un dictionnaire des plus intéressants à consulter, mais encore un récit des plus attachants à relire.

On sait que l'Académie des inscriptions continue cette grande œuvre (1), mais il y avoit d'abord à la recommencer en ce sens que ses douze premiers volumes, allant jusqu'au quatorzième siècle, étoient presque introuvables, par conséquent d'un prix exorbitant. Ils vont maintenant être à la portée même des bourses ecclésiastiques. Fiers de ne propager que des livres approuvés par l'Église, les éditeurs

(1) La commission chargée de ce soin se compose de MM. Paulin Paris, Littré, Renan.

religieux ont peu coutume d'en soigner la confection; ils ont la simplicité de la colombe ; ils n'ont pas autant la prudence du serpent. Quelques-uns commencent à sentir que ces deux qualités, conseillées par l'Évangile, peuvent être appliquées à la typographie, comme à toute chose; celui de l'*Histoire littéraire de la France* les a vraiment réunies dans les beaux volumes que j'ai moins à recommander ici qu'à signaler, et la gloire des Bénédictins ne l'a pas seule tentée; il a voulu aussi coopérer à celle de leurs successeurs dans notre âge.

II

OEuvre réellement effrayante de patience, de piété, de pieuse critique, les *Bollandistes* devroient se trouver partout et ne sont, pour ainsi dire, nulle part. On les rencontre çà et là, le plus souvent dépareillés, incomplets, ne pouvant offrir précisément le secours dont on a besoin. C'est là, cependant, que l'historien trouve une mine encore inépuisée, quoique fouillée tous les jours, de documens précieux, surtout pour cette partie de l'histoire qui préoccupe actuellement et qui élucide les origines des sociétés modernes. Les *Acta Sanctorum* sont le nobiliaire de la chrétienté. Leur réimpression a été souvent projetée; mais tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, elle a été ajournée. En réalité l'immensité de l'entreprise pouvoit faire reculer les plus hardis ; il falloit, pour l'essayer, un bibliothécaire aussi instruit que M. Carnaudet, et déjà le succès a répondu à son religieux et patriotique courage.

Le premier in-folio s'ouvre par un frontispice dessiné par Van Diepewbuck et gravé par Jean Van Marier. Au titre succèdent le portrait de Pie IX, sous le patronage de qui se publie naturellement cette nouvelle édition, la dédicace, puis l'introduction de Bollandus.

Les pages sont partagées en deux colonnes. Le caractère

choisi pour le texte est un cicéro d'un œil facile à la lecture et d'un alignement parfait ; son italique est également très-régulier, il n'est pas en discordance avec le romain, comme cela arrive si fréquemment. Les notes qui éclaircissent les pages obscures et qui viennent à la suite de chaque chapitre, sont composées en texte elzévirien. Les titres des grandes divisions sont heureusement disposés; les mots principaux y dominent sans brusquerie. Somme toute, l'impression est remarquable ; seulement, elle auroit mérité du *papier* et non la pelure que l'on nous sert ; l'éditeur s'en est aperçu et le cinquième volume est tiré sur du vrai papier, pareil à celui de l'*Histoire littéraire de la France.*

Des notes marginales offrent par leur ensemble un résumé concis, mais exact du contenu de chaque chapitre ; elles présentent surtout à celui qui se borne à explorer le terrain le grand avantage d'économiser le temps et de lui indiquer la suite des faits historiques les plus essentiels.

Les tables ou *indices* sont au nombre de six et résultent du dépouillement de tout ce qui est contenu d'important dans les mille pages qui composent un volume. Lorsqu'on parcourt ces utiles *index*, on est surpris des richesses historiques renfermées dans l'ouvrage, et l'on acquiert la conviction que les *Acta Sanctorum* offrent une mine immense pour celui qui veut écrire l'histoire ; c'est un vaste dépôt de documens sur les mœurs, les usages, les institutions, la jurisprudence, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique ; tous les arts, en un mot, y ont leurs archives.

Tout le monde, on le voit, n'a qu'à gagner à une publication aussi opportune. La philosophie ainsi que l'archéologie y trouvent des richesses sans nombre. Cet ouvrage fournit des matériaux souvent introuvables partout ailleurs, et répandant des lumières non-seulement sur les institutions, les affaires ecclésiastiques et politiques, mais aussi sur la chronologie, la biographie, la nomenclature locale, les mœurs et les usages. « Il me semble, — a dit M. Renan, auquel on peut ajouter ici foi, — il me semble que pour un vrai phi-

losophe, une prison cellulaire avec les cinquante-cinq volumes in-folio des *Acta Sanctorum*, seroit un vrai paradis : on peut dire que parmi les légendes qui les remplissent, — M. Guizot s'est donné la peine d'en faire le compte et en a trouvé 25000, — il n'y en a pas une qui n'ait son intérêt et ne mérite, par un côté ou par un autre, l'attention du penseur. Quelle incomparable galerie, en effet, que celle de ces 25000 héros de la vie désintéressée! quel air de distinction ! quelle noblesse ! quelle poésie ! Il y en a d'humbles et de grands, de doctes et de simples, d'obscurs et d'illustres ; mais je n'en connois pas un seul qui ait l'air vulgaire. Tous m'apparoissent tels que les pose Giotto, — grandioses, hardis, détachés des biens terrestres et déjà transfigurés. Ils plaisent peu au sens positif, je l'avoue, mais qu'ils ont après tout mieux compris la vie que ceux qui l'embrassent comme un étroit calcul d'intérêt, comme une lutte insignifiante d'ambition et de vanité ! »

C'est parfaitement dit; mais comment M. Renan, à son tour, n'a-t-il pas compris que toutes les qualités qu'il admire dans les saints découlent de leur foi en celui dont il nie aujourd'hui la divinité ?

AUGUSTIN GALITZIN.

CORRESPONDANCE.

À M. LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Paris, le 19 novembre 1865.

Monsieur,

En bibliographie, le dernier mot est rarement dit. J'en trouve la preuve dans le feuilleton de M. Ed. Fournier, publié dans la *Patrie* de ce soir.

En rendant compte de *Carmosine*, l'ingénieux critique cherche les liens de parenté littéraire qui peuvent unir Alfred de Musset aux écrivains de son temps. Il cite, à ce propos, quelques vers qui sont dans toutes les mémoires : *Pâle étoile du soir*, etc., » et qui, dit M. Ed. Fournier, sont empruntés, avec quelques modifications, à d'Albins, poëte de l'Empire, auteur d'un *Almanach des adieux de Marie-Thérèse Charlotte de Bourbon*, *Bâle*, 1796, in-18.

L'existence de ces vers dans l'*Almanach des adieux*, etc., avoit été signalée dans le nº 2 (décembre 1856) de la première année de la *Correspondance littéraire*, dirigée par M. Lud. Lalanne. Ce que l'auteur de l'article publié alors n'avoit pas dit, et, sans doute, par la raison très-simple qu'il ne le savoit pas, c'est que :

1º *D'Albins* est un nom imaginaire : c'est le pseudonyme de Michaud, non pas Michaud — *Croisades* et *Printemps d'un proscrit*, mais son frère, Michaud — *Quotidienne* et *Biographie*, qui, comme on le voit par la publication de ce petit volume, n'attendoit pas la Restauration pour faire acte de royaliste et d'honnête homme.

2º Michaud n'est que le compilateur de l'*Almanach*. Les vers en question sont de Baour-Lormian, ou, du moins, fi-

gurent sous son nom, dans son recueil de *Poésies galliques*, imitées de Macpherson.

Objectera-t-on que la première édition desdites *poésies* est de 1801 (Quérard) et la publication de l'*Almanach* de 1796? Il en faudroit simplement conclure que les vers de Baour-Lormian étoient faits dès cette dernière époque et avoient été donnés par lui au compilateur Michaud.

A ce compte, le poëte d'Albins n'existeroit pas et ma réclamation a simplement pour but d'éviter des recherches inutiles aux bibliographes de l'avenir qui pouvoient accuser l'érudit critique d'avoir voulu

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Recevez, etc. D.

UNE QUESTION DE LIBRAIRIE.

Le tribunal de commerce de Lyon vient de rendre, le 21 novembre dernier, un jugement qui intéresse vivement la librairie tout entière. Il a décidé que l'*éditeur qui met en dépôt chez un libraire les premiers tomes d'un ouvrage en cours de publication, est obligé de maintenir ce dépôt pour les autres volumes à paroître*. Voici dans quelles circonstances cette question importante a été résolue.

M. Scheuring ayant publié à Lyon le tome Ier des *OEuvres de Molière* avec des gravures par M. Hillemacher, édition qui doit avoir six volumes, demanda à M. Aubry, libraire-éditeur, rue Dauphine, 16, à Paris, s'il lui plairoit de recevoir en dépôt un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage. M. Aubry qui avoit déjà, dans des conditions analogues, d'autres livres édités par M. Scheuring et notamment le *Traité des monnaies romaines* par Dailly, consentit à ce nouveau dépôt, et M. Scheuring lui expédia immédiatement une centaine d'exemplaires du tome Ier du *Molière*, dont 97 furent vendus par M. Aubry.

Mais au mois d'août dernier, M. Scheuring fit déclarer à M. Aubry qu'il n'entendoit plus maintenir, chez ce dernier, le dépôt d'aucun des ouvrages de son fonds et réclama de M. Aubry l'apurement du compte.

M. Aubry déclara être prêt à régler avec M. Scheuring, mais sous la réserve que ce dernier continueroit à lui envoyer aux mêmes conditions les volumes restant à paroître du *Molière* et du *Traité des monnaies romaines;* quant aux autres ouvrages mis en dépôt chez lui, M. Aubry les tint à la disposition du sieur Scheuring.

Ce dernier refusa de souscrire à cette condition et une instance s'engagea devant le tribunal de commerce de Lyon, qui résolut en ces termes la difficulté existant sur ce point :

Le tribunal :

Attendu que le dépôt d'un ouvrage complet, fait par un éditeur chez un libraire, est un mandat essentiellement révocable, mais que le dépôt d'un ou plusieurs volumes d'un ouvrage en cours de publication forme une convention ;

Qu'en effet, dans l'espèce, Scheuring a demandé à Aubry en le choisissant pour dépositaire des ouvrages qu'il alloit éditer, à savoir : *Le Théâtre de Molière* et le *Traité des monnaies romaines de Dailly*, de mettre à sa disposition pour l'écoulement desdits ouvrages, et les relations qu'Aubry a dans la librairie et la clientèle d'amateurs bibliophiles habitués à rechercher chez Aubry les livres curieux ou les belles éditions; qu'en échange des avantages sur lesquels il comptoit, avantages qui se sont réalisés puisque Aubry a réussi à placer quatre-vingt-dix-sept exemplaires du *Théâtre de Molière*, c'est-à-dire plus du quart des exemplaires tirés, Scheuring a accordé des conditions particulières, entre autres le dépôt ; qu'il étoit incontestablement dans l'intention commune des deux parties d'étendre cette condition du dépôt, non-seulement à un ou plusieurs volumes du *Théâtre de Molière*, mais à tous les volumes ; que cela résulte des prospectus faits par Scheuring et qui annoncent simultanément que l'ouvrage aura six volumes et qu'un dépôt du premier volume paru est fait chez Aubry ;

Que l'extension de la convention, relative au premier volume, à tous les volumes subséquents du même ouvrage en voie de publication est une conséquence que l'équité et les usages professionnels donnent à l'obligation qui lie l'éditeur et le libraire dépositaire du premier volume ;

Qu'il s'agit d'ailleurs d'une chose parfaitement déterminée, d'un ouvrage complétement composé, en voie de réimpression, et non d'un ouvrage incomplet dont la publication pourroit être subordonnée au caprice de l'auteur ;

Que poser, comme le veut faire Scheuring, de nouvelles conditions pour le second volume et exiger qu'Aubry de-

vienne acheteur ferme, d'un nombre déterminé d'exemplaires, ce seroit dénaturer le contrat ;

Que conséquemment, le dépôt, c'est-à-dire, la remise d'un certain nombre d'exemplaires avec faculté de rendre au bout d'un certain temps les exemplaires invendus, ayant été le mode de contracter, adopté pour le premier volume du *Théâtre de Molière*, doit être maintenu pour les autres volumes du même ouvrage ; — qu'il en est de même pour le *Traité des monnaies romaines de Dailly ;*

Par ces motifs, dit et prononce : « que le sieur Scheuring devra maintenir au sieur Aubry le dépôt des deux ouvrages en voie de publication, à savoir : le *Théâtre de Molière* et le *Traité des monnaies romaines de Dailly ;* conséquemment LUI ENVOYER DES VOLUMES PARUS, PUIS AU FUR ET A MESURE QU'ILS PAROITRONT, LES AUTRES VOLUMES QUI DOIVENT COMPLÉTER LESDITS OUVRAGES, *et ce, au même nombre, dans les différents formats et natures de papiers, et* AUX MÊMES CONDITIONS QUE POUR LE PREMIER VOLUME ; et en cas de non exécution des présentes, à payer audit sieur Aubry la somme de trois mille francs à titre de dommages et intérêts, etc., etc., etc.

A. S.

LETTRE INÉDITE DE CHARLES NODIER

COMMUNIQUÉE PAR M. A. BARBIER

Conservateur-Administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

Monsieur,

Je ne saurois comment m'excuser auprès de vous, et de mes négligences, et de mes oublis, si un homme de lettres ne savoit pas à quelle servitude réduit le métier de journaliste, surtout quand ce métier n'est pas une vocation.

Je me féliciterai de voir l'ami de M. Ballanche, celui de M. Boissonnade, celui de Weiss qui est le plus cher de tous mes amis, et je serois chez lui pour lui éviter la peine de venir chez moi si je pouvois disposer du temps du voyage.

Que le hasard l'amène dans la rue des *Trois-Frères*, à neuf heures du matin, et je me trouverai heureux d'achever avec lui une connoissance commencée sous des auspices qui me sont si chers. La lettre de M. Ballanche est encore sans réponse; elle n'en a pas besoin; tout ce que je pourrai faire pour lui, je le ferai de cœur, de dévouement. Je désire de voir son *Antigone* pour l'admirer.

Agréez, monsieur, mes excuses. Vous les accueillerez mieux quand vous verrez, par une liaison plus intime, que vous n'avez pas de serviteur plus dévoué, plus affectionné, plus fidèle que

CHARLES NODIER.

LES GEMMES ET JOYAUX DE LA COURONNE.

Les *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, publiés et expliqués par M. Henri Barbet de Jouy, conservateur au Musée des Souverains; dessinés et gravés à l'eau-forte, par M. Jules Jacquemart. En vente à la librairie de M. Techener, libraire du *Musée des Souverains*, rue de l'Arbre-Sec, 52, à Paris; 30 pl. et texte, en un portef. gr. in-fol., prix 100 fr.

Lorsqu'on parcourt la galerie d'Apollon au musée du Louvre, on reste saisi d'admiration à la vue de la collection, unique en son genre, de cristaux, de pièces d'orfévrerie, de pierres dures aux formes les plus élégantes, aux couleurs les plus variées, du travail le plus exquis, qui s'y trouve rassemblée. Qu'un rayon de soleil pénètre dans cette salle, il trouve à s'y jouer de mille manières; les hanaps, les aiguières, les calices, les coupes se le renvoient en le nuançant de mille reflets. Toutes ces œuvres se font valoir l'une l'autre : le jaspe, le lapis-lazuli, la sardoine aux teintes foncées, font ressortir l'éclat de l'or, de l'émail, des pierres précieuses, et la transparente blancheur du cristal. L'ensemble se détache sur des panneaux sombres où sont encadrés des portraits d'artistes célèbres, exécutés à la manufacture des Gobelins. On reconnoît dans cet heureux arrangement la main et l'œil d'un artiste, amateur passionné de tout ce qui est beau : c'est sous l'administration et par les soins de M. le comte de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, que la galerie d'Apollon a été ainsi restaurée, et que la collection des gemmes et joyaux de la Couronne y a été réunie et exposée.

Les heures s'y écoulent rapides; on veut tout voir, et l'on ne quitte un objet qu'en se promettant d'y revenir. La curiosité des yeux se trouve pleinement satisfaite : en est-il de même pour celle de l'esprit? Quel est le nom exact de toutes ces pièces, leur matière, leur destination? à qui ont-elles

appartenu? en un mot, quelle est leur histoire? Répondre d'une manière précise à toutes ces questions, tel est le but que s'est proposé M. Barbet de Jouy en publiant sous ce titre : *Gemmes et Joyaux de la Couronne*, la première partie d'un magnifique ouvrage. Son tact, ses études spéciales, ses recherches approfondies, enfin sa qualité de conservateur du Musée des Souverains et des objets d'arts du moyen âge et de la Renaissance, le rendoient plus capable que tout autre de mener à bonne fin une pareille entreprise.

Mais ce n'est pas à la seule description historique et critique de cette collection que s'est borné M. Barbet de Jouy.

Il y a des personnes, en grand nombre, que leurs occupations ou leur éloignement privent du plaisir de voir les musées. Ceux-là même qui les visitent de temps à autre se feroient illusion s'ils croyoient connoître et posséder à fond tous les beaux modèles qu'ils ont admirés. Qu'on laisse s'écouler quelque temps, on s'aperçoit que la mémoire fait défaut; la multitude et la variété de tous ces objets la troublent; ils se confondent dans l'esprit, les détails s'effacent, on n'a plus que des souvenirs incomplets et vagues.

L'ouvrage de M. Barbet de Jouy ranime et fixe ces souvenirs en faisant figurer, à côté de chaque notice, la reproduction de tous ces chefs-d'œuvre dans leurs dimensions réelles. C'est à un homme d'un talent très-distingué, M. Jules Jacquemart, que le conservateur du Musée des Souverains a confié le soin de les dessiner et de les graver à l'eau-forte.

C'est surtout aux artistes lapidaires ou orfévres que s'adresse la publication de M. Barbet de Jouy. Puisse-t-elle, selon le vœu de l'auteur, contribuer à faire revivre parmi eux les véritables principes du beau, ces principes qu'on a appelés immuables et qui sont si souvent violés!

Malheureusement, en effet, l'art moderne suit sa route entre deux écueils qu'il ne sait pas toujours éviter. Parmi ceux qui cherchent la simplicité, combien en est-il qui n'arrivent qu'à la lourdeur ou à la sécheresse? Ceux qui aspirent à l'originalité ne préfèrent-ils pas bien souvent les formes

bizarres qui doivent attirer l'œil et frapper l'attention à l'élégance véritable?

Le meilleur remède à opposer à un goût qui s'égare n'est-il pas de reproduire et de populariser des œuvres aussi pures par le style et la forme générale que par les détails? La vue répétée de pareils modèles finit par exercer un empire presque tyrannique; ces types si parfaits, en se gravant dans l'esprit, épurent le goût public; l'artiste, dans l'enfantement de son œuvre, les retrouve sans en avoir conscience, et, « sans faire une imitation servile, il apprend d'eux les lois d'après lesquelles un vase, une aiguière, une coupe, un bassin peuvent atteindre l'élégance et approcher de la perfection. »

Ces modèles, le Musée des Souverains et la galerie d'Apollon les possèdent en nombre considérable; ils en ont de toutes les formes, de toutes les époques. Nous essaierons, avec M. Barbet de Jouy pour guide, d'en décrire quelques-uns.

La première planche, gravée par M. Jacquemart, représente l'épée de Childéric Ier (cinquième siècle). Auroit-il été possible, même aux plus belles époques de l'art, d'arriver à une plus grande perfection de travail? L'or est le métal employé. Pour la poignée, il a été battu au marteau et réduit en lames; le pommeau est cloisonné, et se composoit sans doute de deux têtes d'oiseau se rejoignant à la naissance du cou; une seule subsiste. La double garde, qui, dans les épées romaines, remplaçoit la simple garde formant croix, est ornée de morceaux de verre imitant le grenat, emboîtés dans l'or et séparés les uns des autres par des lames très-minces qui en épousent tous les contours avec une fidélité remarquable. L'artiste, en donnant aux fragments de verre des formes différentes, a su varier d'une manière très-heureuse son premier motif, comme on peut le voir dans les trois pièces dont le fourreau est garni.

L'épée de Childéric, qui a été donnée à Louis XIV par Léopold Ier, empereur d'Allemagne, est le plus ancien des

ornements royaux ayant appartenu à des princes françois, que possède le Musée des Souverains.

Nous ne ferons que mentionner l'épée de Charlemagne, l'agrafe du manteau de saint Louis et de ravissants bijoux des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, pour arriver à l'une des pièces les plus curieuses parmi celles qui sont reproduites dans les Gemmes et Joyaux de la Couronne. Nous devions à un heureux hasard d'avoir vu au Louvre M. Jacquemart en train de dessiner un précieux reliquaire du quinzième siècle qui a appartenu à Henri III et faisoit partie des ornements de l'autel du Saint-Esprit; nous avions alors admiré la fermeté et la souplesse du crayon de cet artiste, et c'est avec un vif plaisir que nous retrouvons la gravure de ce reliquaire dans la planche 12. Il est en argent doré enrichi de perles, de rubis et de saphyrs; ses clochetons, aux mille détails, sont ciselés, fouillés avec une délicatesse infinie; il est orné de statuettes en ronde-bosse émaillées sur argent. Leurs figures aux tons de chairs, leurs vêtements rouges, leurs manteaux blancs se détachent sur le fond des niches bleu à touches blanches imitant des nuages. On en est malheureusement réduit à des conjectures sur l'origine de cette œuvre charmante.

De toutes les pierres dures, le porphyre et la sardoine étoient les plus estimées dans l'antiquité.

Le porphyre étoit d'un usage fort répandu en Égypte; c'est de là qu'il arrivoit à Rome, où il fut employé fréquemment pour les urnes funéraires et les tombeaux des princes. Le Musée des Souverains possède un vase de cette matière, d'origine égyptienne, très-finement poli, d'un fort beau grain, d'un dessin très-pur. « Depuis longues années, » nous apprend Suger dans le livre qu'il a dicté sur les actes de son administration, livre qui fournit bien des renseignements de cette nature, « il étoit sans emploi dans l'écrin; d'amphore qu'il étoit, nous l'avons transformé en aigle, au moyen de l'or et de l'argent; nous l'avons adapté au service de l'autel, et nous y avons fait inscrire les vers qui suivent :

Includi gemmis lapis iste meretur et auro;
Marmor erat, sed in his marmore carior est.

(Cette pierre méritoit d'être enchâssée dans les gemmes et dans l'or; marbre elle étoit, mais dans cette monture elle est plus précieuse que le marbre.)

Ces vers s'y trouvent en effet. Je ne sais s'ils ont été composés par le célèbre ministre des rois Louis VI et Louis VII; mais, en tout cas, tout médiocres qu'ils sont, ils ont traversé plusieurs siècles déjà et sont sûrs de passer à la postérité la plus reculée, grâce à la beauté de l'objet sur lequel ils sont gravés.

L'aspect de ce vase est des plus originaux; le bloc de porphyre est surmonté d'un cou et d'une tête d'aigle; le pied dans lequel il est encastré forme la queue et les serres; deux ailes qui partent du cou font l'office d'anses. Le dessin de cette monture est d'une grande correction; l'exécution en est ferme et vigoureuse.

Dès une époque très-reculée, la sardoine étoit recherchée pour ses couleurs intênses, sa transparence et son éclat. « Les vases les plus rares et les plus anciens que possède la collection de la Couronne sont des vases de sardoine. » M. Jacquemart en a gravé deux. L'un, d'une forme un peu grossière peut-être, mais d'une très-belle coloration, est désigné sous le nom de vase Mithridate; l'autre est également remarquable par la matière, la perfection du poli, la pureté du galbe. Il a la forme ovoïde; ses bords, un peu évasés, sont extrêmement minces; une anse, taillée à jour, s'enlève au-dessus d'eux et va se rattacher au renflement de l'œuf. Malgré l'aspect un peu lourd qu'offre ordinairement la sardoine, il étoit difficile d'arriver à plus d'élégance et de légèreté.

Citons encore un vase de sardonyx dont la destination nous est indiquée par Suger en ces termes : *Dum libare Deo gemmis debemus et auro, — hoc ego Sugerius offero vas*

Domino (puisque nous devons faire les libations à Dieu dans les gemmes et l'or, moi, Suger, j'offre ce vase à Dieu). La partie supérieure de la monture est du mouvement le plus heureux : du bas d'un col allongé s'élance un bec recourbé en S; une anse de la même forme aboutit d'un côté à la charnière du couvercle, de l'autre s'appuie sur l'anse en sardoine du vase primitif. Toute cette ornementation est en argent doré, travaillé au repoussé et ciselé, garni de filigrane, de pierres fines et de perles.

Au seizième siècle, c'est le jaspe oriental que choisissent les orfévres pour l'orner de leurs montures; sous Henri II, c'est le jaspe sanguin qu'ils préfèrent; plus tard, l'agate orientale les détrônera tous deux. La faveur qui s'est attachée aux jaspes n'a pas besoin d'être justifiée : nulle pierre dure n'offre une aussi grande richesse de tons.

Les montagnes de la Sicile renferment des mines inépuisables de toutes les variétés de jaspe, et l'art de les polir est encore pratiqué par les habitants de Palerme. « C'est en Sicile, dit M. Barbet de Jouy, que nos orfévres pourroient, sans dépense excessive, obtenir des pièces taillées telles que celles qui ont inspiré tant de gracieux motifs de montures aux artistes du seizième siècle. » Nous nous associons bien volontiers au vœu qu'il exprime en ces termes : « Il ne manque aux lapidaires de la Sicile que des modèles de forme ; puissent-ils connoître et mettre à profit ceux que nous espérons faire revivre en entreprenant d'en répandre par la gravure l'étude et le goût ! » Où donc, en effet, trouveroient-ils des modèles supérieurs à ceux que voici :

Vase de jaspe oriental en forme de cylindre mince et long, surmonté d'un col à bouchon, et surélevé par un pied. Le bouchon est garni de rubis; des dragons en or, émaillés de bleu lavande, forment les anses; autour du fût est ciselée une guirlande de petites figures de femmes et de têtes de lionnes à ailes vertes, émaillées, les unes en couleur chair, les autres en bleu turquoise ; chacune d'elles s'appuie sur une petite gaîne couverte de bleu lavande. Quel port élégant !

quelle délicatesse d'ornements! quel merveilleux effet que celui de tous ces émaux qui se détachent sans dureté sur ce fond rouge!

Coupe également en jaspe, qui se fait remarquer par la même perfection de forme et par le bon goût des ornements. Elle porte sur le nœud de la coquille un petit groupe bien composé, finement exécuté : Neptune et Amphitrite. Les chairs sont émaillées en blanc, mais les chevelures, le trident, la draperie sont conservés dans la couleur naturelle de l'or.

Citons aussi une coupe d'un style plus sévère, dont quatre serpents forment les anses, et une délicieuse salière en lapis-lazuli du plus joli bleu, ornée de bas-reliefs en coquilles.

Mais nous ne voulons pas entreprendre de décrire tout ce qui nous a frappé dans cette partie de l'ouvrage; cette description, nécessairement incomplète, nous ramèneroit toujours aux mêmes formules d'éloge; nous renvoyons donc nos lecteurs aux planches de M. Jacquemart, et nous terminerons cet examen très-abrégé des pierres dures en remarquant avec M. Barbet de Jouy tout ce qu'ont déployé d'habileté les artistes du temps de François I[er] pour changer et varier leur manière lorsqu'ils ont eu à travailler sur des matières différentes. « Pour les jaspes qui sont diaprés de plusieurs nuances, l'or ciselé et quelques touches d'émaux leur ont paru suffire; ils ont relevé par la blancheur des perles et par l'éclat de quelques pierres fines la coloration intense et sombre du jaspe sanguin; ils ont prodigué les pierreries de toutes couleurs et les émaux de tous les tons quand ils ont eu pour fond la nuance pâle d'une agate transparente. »

Nous trouvons parmi les gemmes et joyaux de la Couronne un grand nombre de cristaux aussi rares par la beauté de la matière qne par la perfection du travail. A l'aide des notices de M. Barbet de Jouy, on peut facilement suivre toutes les phases par lesquelles a passé l'art de tailler.

Les Romains travailloient le cristal avec une grande supériorité; ils savoient qu'on en trouvoit dans les Alpes, re-

cherchoient celui qui venoit de l'Orient, et mettoient au premier rang celui de l'Inde, à cause de sa parfaite limpidité : *pura esse malunt...*, *nec spumæ colore*, *sed limpidæ aquæ*. Pline fournit encore à M. Barbet de Jouy un renseignement fort curieux : « Néron, dit-il, à la nouvelle de sa déchéance, brisa, dans un accès de colère, deux vases de cristal pour punir son siècle et ne laisser à personne après lui l'honneur d'y boire. » Nous savons par Suétone que ces vases étoient appelés *homerii*, parce que les gravures qui les couvroient représentoient des sujets empruntés aux poëmes d'Homère.

Ce goût pour les œuvres d'art en cristal, que les Romains avoient importé de l'Orient, se répandit dans l'Occident à la suite des chefs barbares, et, dit Eginhard dans un singulier raisonnement, « les Francs enlevèrent avec justice aux Huns ce que les Huns avoient injustement enlevé aux autres nations. » Ainsi on a trouvé dans le tombeau de Childéric I[er] une boule de cristal qui avoit été renfermée avec ses armes. Le Musée britannique possède un disque de cette matière qui porte cette inscription, gravée autour de l'histoire de Suzanne : *Lotharius, rex Franc., fieri jussit.* Le douzième et le quinzième siècle présentent de précieux échantillons de cristal taillé ; mais c'est sous François I[er] que l'usage en fut le plus répandu. Il ne devoit pas tarder à perdre le premier rang, par suite de la faveur accordée aux produits des verriers de Murano.

Nous ne pouvons suivre M. Barbet de Jouy dans la description qu'il fait des calices, bassins, nefs, aiguières, drageoirs, hanaps (vases à boire dont le nom a été rendu si populaire par les poëtes et les chroniqueurs), que renferme la collection du Louvre ; nous ne ferons qu'en indiquer quelques-uns rapidement et au hasard :

Un bassin du temps de Louis XII, à huit pans. Sur deux des côtés opposés est gravée une tête de Silène, surmontée d'une feuille : c'est un des plus purs spécimens des imitations fidèles des bas-reliefs antiques ;

Une bouteille du seizième siècle. Cette forme, universel-

lement adoptée aujourd'hui pour nos carafes, constituoit alors une grande innovation. Cette bouteille, ornée de roses et de croissants, offre ceci de particulier qu'on y voit réunis, sur un même modèle, deux procédés de gravure différents : l'un par bas-relief, mode qui venoit de l'Orient ; l'autre par intaille, adopté en Occident ;

Un verre (seizième siècle), de proportions parfaites, en forme de calice profond, supporté par un pied en balustre. Dans trois cadres sont gravées des figures de femmes ; leurs attributs les font reconnoître pour des nymphes de Flore, de Pomone et de Diane ; chacun de ces sujets est séparé de l'autre par des rinceaux d'une élégance exquise, qui, répétés sur les bords du calice, y forment frise. On ne sait qu'y admirer le plus, la correction et la richesse du dessin ou le soin de l'exécution. Dans l'ornementation de ce verre domine l'influence du genre mythologique, que les peintres et les sculpteurs italiens (à leur tête le Rosso, intendant des travaux du palais de Fontainebleau et ordonnateur des fêtes mythologiques que François I[er] y donna à Charles-Quint) avoient introduit et répandu en France ;

Une aiguière : « La forme des aiguières a beaucoup varié ;
« il en est une dont la patrie est l'Orient, qui a été imitée
« dans nos contrées, diversement, selon les temps, qui se
« fait encore de nos jours, et à laquelle le nom d'aiguière
« semble maintenant exclusivement réservé. Il n'en étoit pas
« de même au moyen âge ; l'aiguière avoit toutes sortes de
« formes : les inventaires nous en désignent représentant
« un homme assis sur un serpent ailé, un homme assis sur
« un coq, une femme assise tenant une fleur, et dans la
« fleur étoit le biberon. Le duc d'Anjou, frère du roi
« Charles V, possédoit un coq faisant aiguière, un lion d'ar-
« gent doré, une sirène, un oiseau, un griffon. »

Celle qui nous occupe se compose de quatre morceaux dans lesquels l'artiste a taillé la tête et l'encolure d'un léopard, le corps et les pattes d'un oiseau et la queue d'un dragon. Sur la courbe de la queue se trouve un *pertuis* pour

introduire le liquide, et dans la gueule un orifice destiné à son écoulement.

Dans tous ces cristaux, les pieds, les couvercles, les attaches des différentes pièces, sont ornés de montures d'or ou d'argent doré couvertes de délicates arabesques ou de riches émaux. Parmi ces émaux, il en est qui imitent les pierreries, comme on le voit pour les modèles des planches 24, 25, 26, 27, 28, pièces d'un même service de table « vraiment royal, où les cristaux de roche étoient entremêlés aux vases de jaspe et de lapis taillés dans ces matières choisies, dessinés, décorés avec un art exquis. »

S'il est un tour de force digne de tenter un graveur exercé, un dessinateur habile, c'est celui de représenter le cristal, « cette eau enfermée dans la pierre. » Comment rendre ces chatoiements, ces lumières qui se brisent sur chacune des facettes en les colorant des nuances du prisme ? Le pinceau, avec tous les tons de la palette, y échoue souvent ; qu'est-ce donc quand l'artiste emprunte ses seules ressources à la sécheresse du burin ? M. J. Jacquemart a entrepris courageusement la lutte, et il en est sorti avec bonheur. Ce n'est pas seulement la forme, le squelette qu'il nous donne, c'est aussi l'éclat des reflets et cette transparence qui est comme la vie du cristal. Il n'y a qu'un bien petit nombre de planches auxquelles on pourroit reprocher un peu de roideur et de sécheresse.

Pour les pierres dures, il étoit difficile d'arriver à un résultat plus frappant. Les coupes, les vases, les calices tournent et s'éclairent avec une vérité, une justesse merveilleuses ; la matière pourroit être nommée à coup sûr et les couleurs s'y placent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

M. J. Jacquemart possède un talent réellement original ; il a ses procédés, sa manière très-caractérisée, et quelques défauts, qui tiennent peut-être à ce qu'il s'est formé seul, ou peu s'en faut, sont largement compensés par des qualités de premier ordre. Au reste, la place de M. Jacquemart au premier rang des dessinateurs et des graveurs à l'eau-forte,

est maintenant bien marquée ; sa réputation est faite, et, si nous ne nous trompons, c'est à lui que se sont adressés plusieurs des heureux exposants du Musée rétrospectif pour la reproduction de leurs collections.

Remercions M. Barbet de Jouy de l'avoir choisi « parmi les hommes habiles qui sont l'honneur ou l'espérance de notre école de gravure, pour la tâche délicate de reproduire les gemmes et joyaux de la galerie d'Apollon par un mode de gravure qui en fait comprendre l'aspect pittoresque, sans atténuer l'exactitude des lignes ni la fidélité des détails. »

Nous n'insisterons pas sur la partie du travail qui revenoit au conservateur du Musée des Souverains. Comme nous l'avons dit, les planches sont accompagnées de notices resserrées autant que possible dans un cadre uniforme, qui en sont l'explication historique et critique. L'auteur ne cherche jamais à nous écraser du poids de sa science, il ne nous en donne que ce qui se rattache essentiellement à son sujet. Son style est fermè, nerveux, toujours clair ; il est de ceux qui disent beaucoup en peu de mots.

Nous devons féliciter M. Barbet de Jouy d'avoir consacré à une aussi grande entreprise son temps, son expérience, son goût sûr et délicat et autre chose encore ; car, il nous permettra de le dire, c'est lui seul qui supporte les frais de cette publication. Les personnes qui ont conservé le goût des travaux utiles et des belles choses sont intéressées à répondre à son appel : c'est à cette condition qu'il pourra continuer ce qu'il a si bien commencé, et faire passer sous les yeux du public une nouvelle série des œuvres exquises que renferme le musée du Louvre. L'exemple d'ailleurs est venu de haut. M. Barbet de Jouy, en dédiant son ouvrage au surintendant des Beaux-Arts, a voulu donner à M. le comte de Nieuwerkerke une marque de sa profonde reconnoissance pour les conseils et les encouragements qu'il en avoit reçus.

L'exécution des *Gemmes et Joyaux de la Couronne* est

parfaite de tous points et digne du musée du Louvre. Le papier demi-jésus vergé, à grandes marges, est d'un beau grain, et résistant comme il convient à toute œuvre qui doit vivre; les caractères sont nets et noirs ; toutes les planches ont été tirées avec le plus grand soin; enfin, pour satisfaire au goût le plus exigeant, un certain nombre d'exemplaires, d'un prix plus élevé, contiennent des épreuves avant la lettre.

J'ai essayé de faire ressortir l'intérêt que l'ouvrage de M. Barbet de Jouy offroit aux hommes spéciaux, aux artistes ; il en est un autre plus général, grâce auquel ce volume s'adresse à tout le monde.

Nous avons innée en nous l'idée du beau; le beau, sous toutes ses formes, nous pénètre et nous ravit. Reconnoissons-nous dans une œuvre une manifestation de la beauté, nous éprouvons une émotion intérieure délicieuse qui répond à un besoin de notre être.

Mais c'est surtout la beauté exprimée sous une forme sensible, celle qui s'apprécie par la vue, qui frappe le plus vivement tous les esprits; elle exerce sur eux une influence aussi grande et plus prompte que la beauté dans les œuvres purement intellectuelles.

Un discours éloquent, une belle tragédie, un poëme plein de passion, mettent en mouvement le cœur, l'imagination et toutes nos facultés. Ils éveillent en nous une multitude d'images et de pensées qui sommeilloient; mais il faut un certain travail de l'esprit, un acte de notre volonté, pour que ces images et ces pensées prennent un corps et se dressent à nos yeux. Les effets de la beauté, dans les objets matériels, se produisent au contraire sans excitation et sans efforts; c'est à peine si nous pouvons nous rendre compte des causes qui les produisent. Quel est l'homme qui reste insensible à la vue d'une belle campagne? Ces fraîches prairies, ce ruisseau qui déroule dans les herbes vertes sa ceinture d'argent, ces coteaux où les teintes pâles des bouleaux et des peupliers se marient aux couleurs intenses des chênes

et des pins, ce ciel bleu, cet harmonieux concert de tous les tons, de toutes les lignes, quelle admiration, quelle jouissance profonde et pure n'excitent-ils pas en nous !

Cette satisfaction que nous procure le beau, nous la retrouvons, non-seulement dans les arts qui nous offrent l'image de la nature, mais encore dans toute œuvre d'art. Aussi, de tout temps les hommes ont-ils cherché à s'entourer de chefs-d'œuvre de tout genre. Hélas ! ici, comme ailleurs, il y a beaucoup d'appelés, peu d'élus. A combien de nous la possession de ces objets précieux n'est-elle pas interdite ? Réduits à les admirer aux mains des autres, nous ne pouvons en jouir à toute heure, à certaines heures surtout. Eh bien ! faisons contre fortune bon cœur. Vous n'avez pas de tableaux ? ayez du moins des gravures ou des dessins ! Ces coupes, ces vases, ces cristaux, qui sont l'objet de votre envie, cherchez-les dans des images fidèles. Libre alors à vous de les prendre un à un, de les étudier dans leurs moindres détails. Au lieu de les laisser enfouis dans des vitrines, disposez-les, à votre gré, autour de vous.

Êtes-vous dans un de ces moments où domine un invincible ennui, où la tristesse enveloppe chacune des pensées d'un voile sombre ? N'êtes-vous que fatigué d'un long travail, et sentez-vous votre imagination s'alourdir, votre esprit se lasser ? Ouvrez un ouvrage comme celui que voici, laissez vos regards errer sur ces œuvres exquises, pénétrez-vous de ces formes si bien proportionnées, de ces effets habilement combinés, de cette harmonie de toutes les parties ! Ne sentez-vous pas une satisfaction sans mélange s'élever silencieusement en vous, une joie douce et tranquille, une sorte d'épanouissement remplir votre âme ? Si vous êtes vraiment sensible à tout ce qui est beau, vous sortirez de cette contemplation la tête reposée, le cœur rempli de pensées plus sereines et plus hautes.

JULES SILV. DE SACY.

NÉCROLOGIE.

J. M. QUÉRARD.

Quelques amis accompagnoient samedi à sa dernière demeure le corps de J.-M. Quérard, enlevé soudainement à sa famille et aux lettres dans le cours de sa soixante-huitième année. Homme modeste autant que savant distingué, l'auteur de *la France littéraire* avoit su gagner pour son nom une gloire méritée ; il n'avoit pas su conquérir en même temps la fortune et l'indépendance. Il s'étoit fait du travail qu'il s'étoit choisi un devoir, et ne lui demandoit que la satisfaction que donne le devoir strictement accompli. Depuis le jour où, modeste commis libraire en Allemagne, il avoit jeté les premières assises du monument bibliographique que son plus grand plaisir étoit de compléter et de rendre plus digne encore de sa critique exigeante, il n'avoit cessé d'entasser les matériaux les mieux choisis et les plus variés en même temps que les plus exacts. La mort l'a surpris corrigeant les dernières feuilles de l'Introduction de la nouvelle édition de ses *Supercheries littéraires*, trompant ainsi le plus cher de ses vœux, celui qu'il émettoit devant nous il y a peu de jours encore : faire de cette seconde édition une œuvre achevée, et surtout y confesser ingénument, en les rectifiant, les erreurs de la première. Ses désirs s'étendoient plus loin encore ; on diroit qu'ils ne sont jamais plus vifs chez l'homme que lorsque vient le moment où il ne pourra plus les accomplir. Il rêvoit une *Encyclopédie du bibliothécaire*, dont il laisse les matériaux à sa veuve pour tout héritage. Sous le titre de *Greffes et Glanes*, il comptoit compléter le *Dictionnaire des Contemporains*. Tout cela n'étoit pour lui que le besoin de chercher la vérité et de la dire. Il l'aimoit trop, il la disoit trop crûment peut-être. Il en a été

bien cruellement puni par une sorte de silence qui se faisoit autour de ses œuvres, et qui trompoit le public sur leur véritable valeur.

Ceux que l'amour des livres rapprochoit de lui savoient seuls ce qu'il valoit, et c'est à eux qu'il a dû d'obtenir, il y a quelques mois à peine, une distinction qu'il avoit ambitionnée toute sa vie, et qu'il ne s'est décidé à solliciter que pressé par le ministre même qui devoit la lui accorder. Ramené à la confiance par cette faveur, il reprenoit avec une nouvelle ardeur ses travaux interrompus lorsque la mort est venue, mort cruelle accompagnée de souffrances terribles. Il l'a subie avec courage, c'est à nous de la déplorer. Il aura eu à peine, après quarante ans de dévouement à la science, quelques jours embellis par le mirage trompeur de l'espérance; ç'a été assez pour qu'il ne nous dît plus, dans ces derniers temps, avec la même amertume, ce mot qu'il nous répétoit souvent : « Si la bibliographie n'est pas un métier de sot, c'est à coup sûr un sot métier. »

M. Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, a payé sur la tombe de Joseph-Marie Quérard le juste tribut d'éloges qui étoit dû à sa mémoire. Ne resteroit-il pas quelque chose à faire à ses amis pour qu'une sépulture digne de lui et des services qu'il a rendus à tous lui soit élevée ?

J. Assézat.

Voici le discours de M. Paul Lacroix :

« Messieurs,

« Ne nous séparons pas sans dire un dernier adieu à notre ami, à notre émule, à notre modèle, à notre admirable bibliographe Joseph-Marie Quérard.

« Il étoit né bibliographe, il a vécu, il est mort bibliographe, sans avoir eu jamais d'autre passion, d'autre but, d'autre avenir, dans son existence érudite et laborieuse, que de con-

tribuer le plus et le mieux possible, pour sa part, aux progrès de la bibliographie françoise. Parler de ses nombreux ouvrages, les apprécier, en faire l'éloge, c'est raconter sa vie.

« *La France littéraire*, ce beau livre, ce livre si utile, si indispensable à ceux de nous qui s'occupent d'histoire littéraire, ce livre presque excellent, malgré quelques erreurs, quelques imperfections, qui, on peut le dire, étoient inévitables dans un ouvrage de ce genre, restera comme un monument de cette bibliographie françoise à laquelle Quérard s'étoit consacré corps et âme, avec toute l'ardeur d'un goût exclusif et d'un dévouement sans bornes. Je ne crains pas de dire que cet ouvrage seroit devenu un chef-d'œuvre, en passant par plusieurs éditions où il se fût successivement complété et perfectionné. Tel qu'il est, nous pouvons l'opposer avec avantage aux meilleures compilations biblioprapbiques publiées à l'étranger, et surtout dans cette savante Allemagne où Quérard avoit appris en quelque sorte le métier de bibliographe.

« La bibliographie, cette science magnifique qui devroit être l'introduction magistrale de toutes les sciences, et qui n'a pourtant pas, comme celles-ci, des chaires à elle, des professeurs spéciaux, des places et des pensions attribuées à ses modestes et fidèles adeptes (je parle ici du passé, car le ministre actuel de l'Instruction publique se prépare, dit-on, à réparer une vieille injustice à l'égard des bibliographes), la bibliographie n'a jamais fait la fortune de personne, et notre pauvre ami Quérard n'a que trop constaté, pour son propre compte, qu'elle ne conduisoit pas même les plus dignes à un simple emploi de bibliothécaire.

« Les bibliothèques publiques en France, à aucune époque, n'ont été un champ clos ouvert aux preux de la bibliographie. Gabriel Martin, l'illustre libraire de Paris, qui a toujours eu et qui a encore de si habiles, de si consciencieux imitateurs ; Gabriel Martin, qui a créé chez nous l'art de rédiger des catalogues de livres, et qui possédoit à fond la

science du bibliographe, s'est vu constamment éloigné de la Bibliothèque du roi, où il y avoit alors cependant des bibliographes, les abbés Sallier, Boudot, Capperonnier, etc., capables de comprendre la valeur de ses travaux. Eh bien ! Quérard n'a pas été plus heureux à cet égard que Gabriel Martin.

« Il a donc fallu que ce bibliohraphe incorrigible demandât sa vie à un labeur assidu, permanent, inépuisable. Pendant quarante ans, il a fait de la bibliographie, à l'exemple de notre brave ami M. Merlin, le savant rédacteur du catalogue de la Bibliothèque de Silvestre de Sacy et d'une foule d'autres bons catalogues, à l'exemple de notre maître à tous, l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, Antoine-Alexandre Barbier, à l'exemple du maître des maîtres, le vénérable auteur du *Manuel du Libraire*, qu'on peut appeler à juste titre le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre bibliographiques. Le champ de la bibliographie est si vaste, si incommensurable, que c'est déjà beaucoup que d'en défricher un petit coin.

« Quérard avoit choisi pour son domaine de prédilection l'étude bibliographique des œuvres de la littérature moderne, et nous aimons à reconnoître que, dans cette partie de la bibliographie, il n'avoit pas de rival.

« Il étoit aussi biographe, et, le dirai-je, s'il avoit obéi à ses instincts et suivi sa vocation, il eût été exclusivement biographe. Il ne se bornoit pas à décrire et à classer les livres; il vouloit classer et juger les hommes, j'entends les hommes de lettres, les écrivains, les savants. Il se préoccupoit avant tout de cette exactitude rigoureuse et mathématique, pour ainsi dire, dans les faits, dans les dates, dans les noms, sans laquelle la biographie n'est qu'un portrait, un panégyrique, une satire. Il pensoit d'ailleurs que la biographie étoit inséparable de la bibliographie, quand il avoit à écrire une notice sur un de nos contemporains obscurs ou célèbres. De là ses *Supercheries littéraires dévoilées*, qui ne sont, dans la première édition, qu'une revue curieuse et piquante des

grands et petits mystères de la littérature ancienne et moderne et qui, dans la seconde édition, alloient devenir un immense et nouveau *Dictionnaire des Pseudonymes*, riche en révélations imprévues, en particularités singulières, en indications utiles et vraiment précieuses.

« La mort est venue, comme toujours, arrêter l'œuvre commencée. Quérard a succombé à la fatigue de ses longs et pénibles travaux ; il a succombé peu de temps après avoir obtenu, bien tardivement, hélas ! une récompense honorifique qu'il avoit méritée depuis tant d'années ; il a eu, en sortant de la lutte, comme un athlète épuisé, mais non vaincu, le regret de ne pouvoir achever ce qu'il avoit entrepris, de laisser là, au début, la seconde édition de ses *Supercheries littéraires dévoilées*, et d'avoir la douloureuse certitude que personne, après lui, ne se sentira le courage de continuer et de terminer son œuvre. Cette triste pensée, qui a dû le tourmenter à l'heure de la mort, avoit été précédée de longue date par une déception non moins vive et non moins cruelle, qui avoit mis un amer chagrin au fond de son cœur, quand il s'étoit vu forcé de renoncer à son rêve favori, à cette *Encyclopédie du bibliothécaire* dont les innombrables matériaux dorment accumulés dans ses cartons.

« Il nous a du moins légué ses ouvrages, qui renferment des trésors de recherches et de documents ; il nous a légué aussi son souvenir, celui d'un bibliographe actif, ingénieux, infatigable ; celui d'un biographe minutieux, patient, intrépide ; celui d'un homme de cœur, d'un homme de conviction, d'un honnête, d'un excellent homme. »

Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante, que nous recevons à l'instant :

Mon cher Techener,

Puisque vous avez l'intention de reproduire dans le *Bulletin du Bibliophile* les paroles que j'ai prononcées sur la

tombe de Joseph-Marie Quérard, je désire ajouter à ce discours presque improvisé un paragraphe que je n'eusse pas omis, si le bruit insupportable de deux enterrements, qui se faisoient en même temps à mes côtés, n'avoit pas troublé ma mémoire et dérangé le fil de mes idées.

Il s'agissoit de payer deux dettes, que Quérard avoit eu le bonheur de contracter dans ce monde d'égoïsme sec et glacé, deux dettes de reconnoissance.

J'ai dit que Quérard avoit toujours vécu pauvre, mais digne, mais fier, ne s'endettant pas, ne pouvant pas même supporter l'idée d'une dette. Il eut sans doute des moments bien difficiles à traverser, surtout à l'époque de ses procès, qu'il soutint avec une inflexible énergie et qui épuisoient jusqu'à ses dernières ressources, sans qu'il voulût consentir à la moindre concession à l'égard de ses adversaires. C'est là un des traits les plus remarquables de son caractère obstiné : il s'imaginoit être le martyr de ce qu'il appeloit la vérité littéraire.

Un jour, en 1850, si mon souvenir est fidèle, il vint me voir ; il entra dans mon cabinet, pâle, hagard, agité : il se jeta sur un siége, comme un homme écrasé, et fondit en larmes. Je m'informai, avec émotion, du sujet de son chagrin.

« Mon ami, me dit-il, vous me voyez sans doute pour la dernière fois. Je suis bien décidé à en finir, si je ne trouve pas une somme qui m'est nécessaire pour payer ce que je dois.

— Quelle somme ? lui demandai-je, tout inquiet.

— Oh ! s'écria-t-il, ne croyez pas que je m'adresse à votre bourse ; je sais que vous êtes aussi pauvre que moi. Je m'adresse à votre cœur, et je viens vous prier de m'aider à trouver un moyen, s'il en est, d'avoir cet argent et de payer ma dette, car, dans trois jours, si je n'ai pu satisfaire à un engagement sacré, je me jetterai à l'eau. »

Je fis tout ce qui étoit en mon pouvoir pour consoler le pauvre garçon ; je lui offris de faire une tentative person-

uelle auprès de son créancier et de prendre à ma charge une partie de cette dette, qui seroit moins lourde pour deux que pour un. Il refusa tout : seulement, il consentit à autoriser une démarche, que me suggéra le désir de le sauver, dans la cruelle position où il se trouvoit. La somme à chercher étoit forte, et je n'aurois pas réussi alors, avec la meilleure volonté du monde, à en rassembler la dixième partie dans un délai de trois jours. Je congédiai pourtant mon brave bibliographe, en lui disant d'espérer et de prendre courage.

J'avois mon projet : après son départ, j'écrivis d'inspiration une lettre, une supplique, à un homme bon, humain, généreux, excellent, que je n'avois pas l'honneur de connoître, mais dont le nom illustre étoit alors, comme il le sera toujours, entouré d'estime, de respect et de reconnoissance. J'écrivis à M. le duc de Luynes, qui n'est pas seulement un savant de premier ordre, un numismatiste, un archéologue, un historien, bien digne de la place qu'il occupe à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais qui est aussi un ami dévoué, un protecteur éclairé de tous les travaux sérieux de science, d'art et de littérature : il eût été Mécène, sous le règne d'Auguste.

Je lui demande la permission de révéler ici sa belle action, dont le souvenir ne doit pas être enseveli dans la tombe de Quérard.

Ma prière fut exaucée ; il répondit à ma lettre, en m'envoyant la somme, qui sauva la vie du *martyr de la Bibliographie*.

Dans les dernières années de son existence laborieuse, Quérard n'étoit pas devenu riche, mais du moins il avoit cessé d'être pauvre et nécessiteux. Un heureux mariage l'avoit mis à l'abri des embarras du présent et des préoccupations de l'avenir. Il ne persistoit plus, comme il me l'avoit dit souvent, à *forcer les portes* de la Bibliothèque impériale et à y aller prendre sa place; il ne songeoit qu'à ses immenses travaux de bibliographie, commencés à la fois et tous

bien éloignés de leur achèvement; mais il ne pouvoit pas s'accoutumer à la pensée d'être dédaigné, oublié, laissé de côté, par le Gouvernement, qui dispense les places, les pensions et les croix d'honneur.

Un matin qu'il m'exprimoit amèrement ses plaintes au sujet de l'injustice qui pesoit sur lui depuis trente ans, je lui conseillai de réunir quelques-uns de ses ouvrages et de les envoyer au ministre de l'Instruction publique, en lui écrivant : *Prenez et lisez : ceci est mon corps et mon sang*. Il me promit de suivre ce conseil. Il le suivit, en effet, et fut mandé, peu de temps après, chez M. le ministre de l'Instruction publique, qui le reçut avec distinction et qui l'écouta avec intérêt.

« Monsieur Quérard, lui dit-il, continuez vos travaux, dont j'apprécie l'utilité et le mérite. J'ai augmenté votre pension et je l'augmenterai encore. Mais, ajouta-t-il en souriant, voici bientôt la fête de l'Empereur : faites-vous faire un habit neuf, et j'aurai le plaisir d'y attacher moi-même la croix d'honneur. »

Je pourrois ajouter quelques renseignements nouveaux et curieux à la biographie de Quérard, et je n'aurois, pour cela, qu'à les emprunter à mes mémoires inédits, qui forment une espèce de pandémonium littéraire où les bibliographes occupent naturellement la plus belle place.

Agréez, etc.

PAUL LACROIX,
Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

CHARLES LEBLANC.

M. Charles Leblanc a succombé le 12 juillet dernier à une maladie cruelle qui le minoit depuis quelques années, et contre laquelle vinrent échouer les remèdes les plus éner-

giques (1). Vingt-cinq ans passés tant au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale que dans le commerce des œuvres d'art l'avoient mis à même d'acquérir des connoissances spéciales fort étendues, et un goût personnel, que chacun a pu apprécier, donnoit à son opinion une certaine autorité. Habitué dès l'enfance à vivre au milieu des livres, Leblanc avoit puisé dans la maison paternelle la connoissance et l'amour de la bibliographie. Son père, imprimeur et libraire, avoit dirigé, comme expert, un grand nombre de ventes importantes, et certains catalogues rédigés par lui, le catalogue de M. Huzard entre autres, sont restés comme des modèles en ce genre. Ces ventes avoient mis M. Leblanc père en rapport avec M. Duchesne aîné, conservateur du département des estampes, et lorsque Charles Leblanc eut terminé ses études, il fut, sur la proposition du conservateur, nommé surnuméraire à la Bibliothèque le 23 octobre 1839. Son avancement fut très-lent; il n'obtint le titre d'employé que le 7 mars 1848, et, dans un moment de découragement causé par des ennuis étrangers à sa position officielle, il donna sa démission le 17 février 1855. A partir de cette époque, il se livra exclusivement au commerce des œuvres d'art. Si des tracas de toute nature et si une position de fortune médiocre n'étoient pas venus paralyser ses efforts, il n'est pas douteux qu'il eût aisément conquis une des premières places parmi les experts de Paris. Son séjour de seize

(1) Leblanc étoit né en 1817 ; il fut, jusqu'à la fin de ses jours, secrétaire de la *Société des Amis des Arts.*—M. Ch. Leblanc étoit fils de M. J. B. Leblanc, ancien imprimeur et libraire à Paris. D'abord prote de l'imprimerie de M. Pierres, à Versailles, et ensuite propriétaire de cet établissement, M. Leblanc étoit un homme aussi laborieux qu'intelligent. Il a imprimé de beaux ouvrages et des collections importantes, tels que les *OEuvres de Le Sage et Prevost*, en 55 vol. in-8. Par suite de ses relations commerciales, il a forcément séjourné en Angleterre. Au moment de la paix, après 1815, il a acheté tous les livres qui avoient été expédiés en Angleterre par les libraires de Paris en 1810, avec licence. Il a, en 1842, rédigé, comme libraire expert, le catalogue de la nombreuse et importante bibliothèque de M. Huzard, qui forme trois volumes in-8, comprenant près de 18000 articles.

années au département des estampes lui avoit permis de se familiariser avec la manière des maîtres, et l'attention qu'il avoit apportée à l'examen des œuvres des artistes de toutes les écoles lui avoit fait acquérir un tact et des connoissances qu'une pratique intelligente des estampes peut seule fournir.

Leblanc n'a pas donné dans ses ouvrages la mesure de son savoir. Si les *Catalogues de l'OEuvre de J.-G. Wille* (1847) et de *Robert Strange* (1848) sont rédigés avec grand soin et contiennent l'indication précise de toutes les estampes dues au burin de ces graveurs, si la *Notice de quelques copies trompeuses* (1849) a ce mérite de compléter un travail entrepris par Adam Bartsch, le *Manuel de l'Amateur d'estampes*, publication que personne n'étoit plus capable que Leblanc de mener à bonne fin, laisse beaucoup à désirer. Entrepris sur un plan immense, cet ouvrage fut bientôt judiciairement contraint d'être enfermé dans des limites trop étroites, et Leblanc, découragé par ces nécessités impérieuses qui l'entravoient, quelque peu effrayé aussi de la tâche qu'il avoit assumée, sans en prévoir suffisamment les fatigues inévitables, négligea de donner à son livre tout le soin désirable; un procès étoit survenu entre l'auteur et l'éditeur; les neuf premières livraisons, les seules parues, subissant le sort de toute une librairie supprimée, furent transportées dans une maison honorable où elles se trouvoient quelque peu dépaysées. Leblanc n'avoit pas renoncé cependant à l'espoir de terminer son livre, lorsque la mort est venue arrêter ses projets. Comprenant combien son travail étoit imparfait, — il le disoit lui-même, — il n'aspiroit qu'au moment où il pourroit rentrer en possession de ses droits de propriété (1), pour mettre au jour une nouvelle édition dans laquelle il pût montrer tout ce dont il étoit capable.

GEORGES DUPLESSIS.

(1) D'après le traité fait avec son éditeur, M. Leblanc redevenoit propriétaire de son ouvrage, le jour où la première édition seroit épuisée.

ANALECTA-BIBLION.

Trésor de livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique, par Jean George Théodore Graesse. *Dresde*, *Rudolf Kuntze*, 1865; gr. in-4 à 2 colon. (le prix de chaque livraison, 8 fr.).

La trente-deuxième livraison de cette publication importante vient de paroître; elle renferme les lettres L. RUNGE — CAMILLO SCALIGERI.

Cet immense répertoire de titres de livres, avec l'indication des éditions diverses qui en ont été faites, dans toutes les langues, dans tous les pays, avec l'indication des principales ventes où ils ont été vendus aux enchères et des catalogues des libraires où ils ont été cotés, est un des recueils les plus utiles que l'amour des livres ait encore produit. C'est un dictionnaire par ordre alphabétique qu'on peut, il est vrai, augmenter à sa guise des spécialités particulières et des détails personnels qu'on peut connoître, mais qui renferme une quantité si considérable de renseignements de toute sorte qu'on est étonné d'y trouver presque toujours ce qu'on y va chercher. Pour les libraires, pour toutes les personnes qui, par leur position et leur goût, sont à même de toucher des livres, de s'y intéresser et de les cataloguer, c'est un travail excellent et qui devra être mis dans les bibliothèques à côté de l'ouvrage si remarquable et si méthodique de M. Brunet.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Une édition nouvelle de *la Venerie de Jacques du Fouilloux* vient de paroître à Niort, d'après l'édition de 1635. Elle est précédée d'une notice biographique (déjà imprimée en 1850) sur J. du Fouilloux et d'une bibliographie des diverses éditions de ce livre par feu M. Pressac, bibliothécaire de la ville de Poitiers. Elle est ornée de 59 gravures sur bois, faites par l'éditeur Lebossé pour l'édition imprimée à Angers en 1844. Ces bois qu'on croyoit perdus ont été retrouvés et acquis par les nouveaux éditeurs, MM. Robin et L. Favre, imprimeurs à Niort, pour leur réimpression de du Fouilloux. L'édition d'Angers de 1844, ne contenoit pas la Fauconnerie qui se trouve dans l'édition de du Fouilloux de 1635. Les éditeurs annoncent avoir réparé cette omission, non pas en réimprimant le *Miroir de Fauconnerie* de Pierre Harmont, mais en faisant connoître un ouvrage inédit sur cette chasse, rédigé par un auteur poitevin, le sire de Boissoudan, ayant composé, en 1745, un traité inspiré par un vif amour de la fauconnerie ; il contenoit des observations pleines de sagacité d'un vieux fauconnier ; mais au moment de le mettre sous presse, toute une révolution s'opéra dans l'art de la fauconnerie. L'emploi du fusil, comme arme de chasse, remplaça les faucons, ces habiles et audacieux oiseaux qui charmoient les seigneurs du moyen âge. Le sire de Boissoudan laissa dormir son manuscrit dans ses cartons et il est devenu la propriété de la société des antiquaires de l'Ouest. Un savant modeste du pays, M. Bonsergent, a pris copie du livre de fauconnerie et l'a fait imprimer à la suite de du Fouilloux. Ajoutons enfin que le portrait gravé sur bois, publié par le *Magasin pittoresque*, se trouve en tête de la réimpression, et que cette édition nouvelle qui forme un volume de 292 pages a été tirée à 670 exemplaires sur *dix papiers différents*. Nous ne ferons

aucun commentaire sur la prodigalité de ces divers papiers, ni sur l'exécution typographique qui satisfera sans doute les chasseurs poitevins, mais qui laisse sous ce rapport encore beaucoup à désirer pour les amateurs de beaux livres.

— Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que l'Académie françoise, toujours préoccupée du désir d'aider à l'étude générale de notre langue en provoquant à des études partielles de cette langue chez nos grands écrivains, souhaiteroit qu'il fût fait sur Mme de Sévigné le même travail qu'elle a demandé précédemment, dans des concours ouverts en 1844 et en 1857, sur Molière et sur Corneille. Elle propose, en conséquence, pour sujet d'un prix extraordinaire de littérature qui sera décerné en 1866, un *Lexique de la langue et du style de Mme de Sévigné*. La nature et l'importance du sujet proposé s'expliquent trop d'elles-mêmes pour qu'on doive y insister. La langue de Mme de Sévigné, c'est spécialement celle du monde, du commerce ordinaire; mais telle que l'avoit faite, à une époque mémorable, le progrès de la politesse sociale et du développement littéraire; ajoutons, avec ce cachet particulier que lui imprimoient, sous la main d'une femme, rivale inattendue des plus heureux génies, le naturel passionné des sentiments et des idées, la souplesse d'une pensée tour à tour affectueuse ou maligne, haute ou familière, grave ou enjouée, une imagination enfin que tout excitoit et qui prêtoit à tout de l'intérêt et de la vie.

Étudier à ce point de vue, dans sa longue durée, qui embrasse une notable partie du dix-septième siècle, de 1648 à 1696, l'admirable correspondance de Mme de Sévigné; y choisir, en se conformant au texte récemment rétabli par la critique, en suivant dans ses citations l'ordre chronologique des lettres, les expressions et les tours, propres à notre langue, qu'un si heureux emploi semble avoir rendus plus françois encore; caractériser, dans un travail à part, introduction du *Lexique*, cette originale manière d'user

d'un fonds commun à tous, voilà la tâche nouvelle à laquelle l'Académie convie les philologues curieux surtout de notre langue et de son histoire. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de *quatre mille francs*. Les ouvrages envoyés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er mai 1866, *terme de rigueur*.

— L'Académie a proposé également pour sujet d'un prix d'éloquence à décerner en 1866, une *Étude sur Saint-Évremond*.

Les ouvrages envoyés à ce concours seront reçus jusqu'au 15 février 1866. *Ce terme est de rigueur*. Ils doivent parvenir *francs de port*.

— Au nombre des travaux historiques publiés par ordre du gouvernement, nous devons signaler à l'attention publique la *Collection des Inventaires sommaires des archives départementales antérieures à* 1790. Commencée en 1862, cette vaste publication se poursuit avec une activité qui a permis déjà de mettre à la disposition des érudits 35 volumes in-4° concernant 32 départements.

Le département de Seine-et-Marne vient de terminer à son tour l'impression de l'*Inventaire sommaire* de ses archives. Ce travail se divise en deux parties : Archives civiles (séries A à F), archives ecclésiastiques (séries G, H, I). Dans la série A sont contenus les actes du pouvoir souverain et les documents relatifs au domaine public. On remarque, dans la série B, une lettre close de Louis XVI au bailli de Melun pour la convocation des états généraux, une grande quantité de pièces concernant les réunions préparatoires des trois ordres de la noblesse, du clergé et du tiers état, et les procès-verbaux des délibérations de ces assemblées. La série C contient les papiers du cadastre, les plans et les terriers du département. La série D, consacrée aux universités, colléges et sociétés académiques, est moins considérable que

les autres. Elle renferme cependant sur le collége fondé à Paris par le cardinal Lemoine, quelques documents intéressants, dont le plus ancien remonte à l'an 1386.

Dans la série E, figurent aux *titres de famille*, entre autres illustrations du département, les noms d'Albert de Luynes, Samuel Bernard, Betizy, Calonne, Choiseul, Cléron d'Haussonville, Beauverger, Crussol-d'Uzès, Ferron de la Ferronnays, Feydeau de Brou, Frêteau de Pény, Crisenoy, Jaucourt, Lamoignon, Maupeou, Perthuis, Polignac, La Hante, Richebourg, Prayer, Mortemart, Talaru, de Vigny, etc.... On trouve dans la même série les anciennes minutes de 205 études de notaires et de tabellions. Ces pièces, qui sont au nombre de plus de 40 000, renferment près de 22 000 déclarations à terrier, documents aussi précieux pour la propriété qu'utiles au point de vue de l'histoire. Les corporations d'arts et métiers, les confréries et sociétés laïques occupent également une place considérable dans la série E, qui se complète par un supplément consacré à de vieilles archives communales antérieures à 1790. Ce supplément renferme les actes de naissance, de baptême, de mariage et de décès de plus d'un personnage illustre par la naissance ou célèbre dans les sciences, les arts, l'administration, le commerce et l'industrie. Les archives de Fontainebleau ne sont pas assurément les moins intéressantes, au point de vue de l'histoire de la ville et du château.

Avec la série E se termine le premier volume de l'*Inventaire des archives civiles de Seine-et-Marne.*

Les archives ecclésiastiques de ce département ont une importance au moins égale, et composent la matière du deuxième volume.

Dans la série G se trouvent les documents concernant les archevêchés, les évêchés et les diverses juridictions qui en relèvent; les séminaires, les églises collégiales et paroissiales, les chapelles, les bénéfices, etc., en un mot, tout ce qui est relatif au clergé séculier.

Les établissements et institutions qui appartiennent au

clergé régulier ont leur place dans la série H, qui comprend les ordres religieux d'hommes et de femmes, les ordres militaires religieux, les hospices, maladreries, etc. A la suite de cette série se trouve un supplément dans lequel figurent les archives hospitalières de plusieurs dépôts très-considérables, tels que ceux de Meaux, Melun, Nemours et quelques autres localités dont les inventaires ne pouvaient être publiés séparément.

Ce simple aperçu de l'*Inventaire sommaire des archives de Seine-et-Marne* peut donner une idée de l'importance de la publication entreprise par le gouvernement, publication considérable, sans exemple jusqu'ici, et à laquelle l'Empereur a daigné accorder sa haute approbation.

— BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES. — Une bibliothèque populaire, riche aujourd'hui de cinq cents volumes, a été fondée à Trouville (Calvados), par les soins de M. Émile de Bonnechose et grâce à la générosité du ministre de l'Instruction publique, de Son Ém. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, de la société Franklin et de la comtesse de Boigne.

Une société s'est en même temps formée sous le titre de *Société d'encouragement aux progrès de l'instruction populaire dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque*. Ses statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 28 avril dernier.

La Société se compose de membres fondateurs et de membres adhérents. Pour être membre fondateur, il faut être présenté par deux membres et s'engager au payement d'un minimum de cotisation annuelle fixé à 24 fr. pour la première année, et 12 fr. pour les années suivantes. Pour être membre adhérent, il faut habiter l'arrondissement de Pont-l'Évêque et s'engager à l'observation du règlement et au payement d'une cotisation de 10 centimes par semaine. Moyennant cette cotisation, les membres adhérents ont droit

au prêt des livres de la bibliothèque. La Société est administrée par un conseil composé de vingt membres.

C'est le 15 octobre qu'a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque populaire de Trouville.

— La reliure du livre d'heures offert, à l'occasion de leur mariage, par le duc de Mouchy à la princesse Murat, a été exécutée dans les ateliers de M. A. Petit. On lui avoit proposé comme modèle deux reliures précieuses des premières années du dix-septième siècle, qui font partie de la riche bibliothèque de M. Destailleurs, l'une ayant appartenu à la reine Élisabeth, l'autre à Anne d'Autriche. Des A simples et renversés, initiales des noms des jeunes époux, Anne et Antoine, sont semés sur le dos et sur les plats extérieurs, en maroquin vert myrte sur les plats intérieurs, en maroquin rouge, les armes des deux familles et la devise du duc : *Liedimur haud hora letali*. Cette reliure, exécutée en très-peu de jours, réunit toutes les qualités de souplesse et de riche simplicité des meilleures époques. La dorure en a été faite, avec beaucoup de soin et d'habileté, par M. Wampflu qui obtint une mention spéciale à l'exposition universelle.

— On lit dans le *Moniteur* :

Les travaux de décoration et d'appropriation de la nouvelle salle de travail de la bibliothèque Impériale touchent bientôt à leur achèvement.

Cette salle, large et longue de 50 mètres environ, est éclairée d'en haut par les lanternes de neuf coupoles circulaires revêtues de plaques en faïence vernissée. A l'est et à l'ouest, six grandes peintures murales représentant des paysages décorent les arcades des grandes baies. Du côté du midi l'hémicycle des conservateurs est décoré de grandes cariatides et de médaillons. Derrière est l'inextricable cage tout en fer pour recevoir tous les livres usuels. Les menuisiers font en ce moment les parquets et posent autour de la

grande salle de travail des corps de bibliothèque. Un puissant calorifère distribue déjà dans l'établissement une température de 18 à 20 degrés centigrades. Les lecteurs et travailleurs de la Bibliothèque pourront être installés dans cette nouvelle grande salle dès les premiers mois de 1866.

— Il va être publié en Angleterre une œuvre inédite de Léonard de Vinci, un *Traité d'anatomie*, dont l'original existe dans la bibliothèque de la Reine à Windsor. C'est M. Woodward, bibliothécaire de Sa Majesté, qui, avec l'autorisation de sa souveraine, est chargé de livrer à l'étude et à la curiosité publique, l'œuvre à peu près ignorée de l'illustre peintre. M. Ferdinand de Lasteyrie nous apprend dans sa chronique de l'*Opinion nationale*, que le précieux manuscrit, texte et dessin, sera complétement reproduit en *facsimile*. L'ouvrage doit former cinquante planches in-folio (deux cent cinquante dessins inédits de Léonard de Vinci), accompagnés de notes scientifiques par le docteur Sharpey, secrétaire de la Société royale de Londres, l'un des premiers anatomistes et physiologistes de la Grande-Bretagne. Ce magnifique livre aura simultanément deux éditions, une angloise et une françoise, ce qui sera fort apprécié chez nous.

— La dernière livraison parue (*Septembre-Octobre*) du *Cabinet historique publié par M. Louis Paris*, renferme un article *sur la Justice révolutionnaire en France* (17 août 1792 — 12 prairial an III), par Bernat St-Prix. — Des lettres inédites de la princesse des Ursins à M. de Pontchartrain. — Des pièces sur le château et seigneurie de Clervaux en Poiton, et l'abbaye de Clairvaux en Champagne. — Des documents pour servir à l'histoire des provinces de la Provence, de l'Auvergne, de la Picardie. — Le dépouillement du recueil de Conrard, de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Enfin, le dépouillement aussi de la correspondance relative au règne de Henri IV, pendant l'ambassade de Sir Thomas Unton, aux archives de l'Angleterre.

— Un des ouvrages qui ont obtenu le plus de succès dans ces derniers temps en France, parmi les amateurs, c'est le *Poëme du Cid*, qu'a publié avec tant de soin M. Damas-Hinard. Le texte espagnol est accompagné d'une traduction françoise, de notes, d'un vocabulaire et d'une savante introduction par le traducteur.

Cette publication importante forme un volume in-4° supérieurement exécuté à l'Imprimerie Impériale (le prix est de 20 francs).

— Notre collaborateur, M. G. Brunet, vient de faire paroître à la librairie Franck, un travail sérieux intitulé : *la France littéraire au XVe siècle;* catalogue raisonné des ouvrages imprimés en langue françoise, jusqu'en l'an 1500. Cette étude, dont l'intérêt bibliographique et littéraire ne sauroit être mis en doute, renferme une multitude de faits et de renseignements recueillis avec une patiente et laborieuse exactitude. L'auteur a voulu compléter ce que dit le *Manuel* au sujet des plus anciens produits de la typographie françoise; il s'est efforcé de réunir des indications neuves ou disséminées, et il a évité de redire ce qui avoit déjà été dit à l'égard de ces volumes tous rares, d'un prix fort élevé, et recherchés avec une ardeur toujours croissante. Nous nous bornons à signaler aujourd'hui l'apparition de *la France littéraire au XVe siècle*, nous réservant d'en parler plus tard.

Bibliothèque de Strasbourg. — M. Auguste Saum, inspecteur vérificateur de la Librairie étrangère et sous-chef de Division à la préfecture du Bas-Rhin, vient d'être nommé, par arrêté de M. le Maire de Strasbourg, bibliothécaire de la ville en remplacement de M. Alfred Schweigœuser, archiviste paléographe, démissionnaire. Nous n'avons pas à apprécier les motifs qui ont poussé M. Schweigœuser à se démettre aussi subitement de fonctions que ses goûts, autant que ses titres universitaires, ses profondes connoissances

bibliographiques et sa vaste érudition devoient lui faire chérir; nous ne pouvons que regretter sincèrement cette fâcheuse détermination.

Son successeur mettra, nous n'en doutons pas, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, tout son zèle et toute son activité, et nous osons espérer qu'il continuera l'impulsion donnée par M. Schweighæuser pour compléter à la Bibliothèque tout ce qui touche à la littérature françoise et aux beaux-arts, deux parties trop négligées par ses prédécesseurs.

Qu'il se garde surtout d'oublier que la Bibliothèque de Strasbourg appartient à l'étude; qu'elle n'a été fondée que dans ce but; que les savants, les érudits, les écrivains, en un mot tous les travailleurs, doivent seuls composer son public, et que jamais elle ne doit tomber au niveau d'un cabinet de lecture ou devenir un chauffoir (pour les oisifs qui savent lire, cette tourbe de lecteurs qu'on nomme, hélas! le public), comme l'a dit, avec tant de raison, M. Paul Lacroix, le savant conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

C. M.

— Depuis l'apparition du tome II de son *Histoire de Charles VII*, M. Vallet de Viriville a reçu, à deux reprises, le plus éclatant suffrage auquel puisse prétendre un érudit. L'Académie des inscriptions lui a décerné, en 1864, le second prix Gobert, et cette année elle lui a accordé le grand prix. Nous félicitons vivement l'auteur sur ces distinctions méritées, justes récompenses d'un zèle infatigable, de savantes et consciencieuses recherches poursuivies pendant plus de vingt ans, d'une érudition aussi étendue que variée. Plus d'une fois nous avons rendu hommage à ses éminentes qualités; aujourd'hui nous sommes heureux de n'être plus que l'écho de notre premier corps savant.

NEUVIÈME CATALOGUE de livres anciens et modernes, rares et curieux provenant de la librairie J. Joseph Techener père, dont la vente aura lieu le 22 JANVIER prochain et les 18 jours suivants. (*Livres, pièces fugitives et dissertations sur l'histoire de France* : 4270 numéros).

Les livres qui figurent dans ce Catalogue ne forment qu'une partie de ceux que M. J. Techener, mon père, avoit réunis dans l'intention de les comprendre dans les 3ᵉ et 4ᵉ volumes de la *Description bibliographique de ses livres choisis en tous genres composant la librairie J. Techener* (Paris 1855-58 ; 2 vol. in-8). Ces deux volumes promis et annoncés depuis sept ans, auroient été consacrés exclusivement à l'HISTOIRE, et l'un d'eux n'eût renfermé que des livres et des manuscrits relatifs à l'histoire de France.

Il a fallu rejeter dans les précédents catalogues de vente une grande partie de ces livres, les plus importants, les plus volumineux, les grandes collections. C'est donc dans ces catalogues que l'on trouvera tout ce qui manque dans celui-ci.

Les volumes d'histoire qui restoient à vendre après huit ventes consécutives étoient encore assez nombreux pour composer deux catalogues importants auxquels nous avons voulu conserver leur spécialité en n'y admettant que des livres d'histoire; HISTOIRE DE FRANCE, dans le catalogue que nous publions aujourd'hui ; HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE ÉTRANGÈRE, dans le catalogue que nous publierons le mois prochain.

Quant au classement du présent catalogue, il diffère et il devoit différer du classement adopté dans les catalogues de livres qui appartiennent aux cinq classes de la bibliographie. Nous avons même voulu rattacher à la série des ouvrages concernant l'histoire de France une foule de livres qui se trouvent d'ordinaire disséminés dans les cinq classes. De là

une division nouvelle des matières; de là un système tout à fait arbitraire dans la manière dont elles sont groupées pour composer une collection bibliographique entièrement consacrée à l'histoire de France.

Il ne faut donc pas chercher dans les catalogues de Secousse, de Lancelot, de Falconet, de Daunou, de Fortia d'Urban, de Boulard, de Leber, etc., et dans les catalogues les plus riches en histoire de France, un ordre analogue à celui que nous avons adopté pour les besoins de la circonstance. On nous pardonnera d'avoir imaginé un cadre absolument nouveau sans avoir la prétention de faire une innovation. Car, en fait de bibliographie, nous avons à le reconnoître, la classification créée par Gabriel Martin, suivie par M. J.-Ch. Brunet, nous paroît être la plus claire, la plus méthodique, la plus rationnelle et même la plus savante.

Le prochain catalogue sera tout entier consacré à L'HISTOIRE ANCIENNE ET A L'HISTOIRE MODERNE. On y remarquera, comme dans celui-ci, bien des lacunes; mais, nous le répétons encore, ces lacunes n'existent plus, si l'on veut les combler à l'aide de nos précédents catalogues. — Enfin nous pouvons annoncer un catalogue absolument consacré aux BELLES-LETTRES, pour paroître en février.

L. T.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

2167



